



**HAL**  
open science

# Inventivité habitante et ingénierie territoriale : l'habitabilité à l'épreuve d'une enquête réalisée en bureau d'étude

Adrien Balocco

## ► To cite this version:

Adrien Balocco. Inventivité habitante et ingénierie territoriale : l'habitabilité à l'épreuve d'une enquête réalisée en bureau d'étude. Architecture, aménagement de l'espace. Université Grenoble Alpes, 2017. Français. NNT : 2017GREAH022 . tel-01724256

**HAL Id: tel-01724256**

**<https://theses.hal.science/tel-01724256>**

Submitted on 6 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE  
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**

Spécialité : **Sciences du Territoire**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par :

**Adrien BALOCCO**

Thèse dirigée par **Romain LAJARGE**,

préparée au sein du **Laboratoire PACTE - Politiques publiques,  
Actions politiques et Territoires – UMR 5194**  
dans **l'École Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et  
du Territoire – ED454**

## **Inventivité habitante et ingénierie territoriale – L'habitabilité à l'épreuve d'une enquête réalisée en bureau d'étude**

Thèse soutenue publiquement le **4 octobre 2017**,  
devant le jury composé de :

**Monsieur Bernard ALLAGNAT**

Architecte Urbaniste, Directeur Associé, INDDIGO, Examinateur

**Monsieur Eric CHAUVIER**

Maître Assistant HDR en SHS-Anthropologie, École

Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, AAU-CRENAU,  
rapporteur

**Madame Marie Christine FOURNY**

Professeure de Géographie, Université Grenoble Alpes, UMR Pacte,  
Examinatrice

**Madame Laurie GUIMOND**

Professeure de Géographie, Université du Québec à Montréal, CRISES,  
Rapporteuse

**Monsieur Romain LAJARGE**

Professeur de SHS-Sciences territoriales, École

Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Labex AE&CC,  
Directeur de la thèse

**Monsieur Olivier LAZZAROTTI**

Professeur de Géographie, Université de Picardie Jules Verne, EA  
Habiterlemonde, Président du jury

**Monsieur Anthony PECQUEUX**

Chargé de Recherche CNRS en sociologie, École

Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, UMR AAU-Cresson,  
Examinateur





# RESUME

Ce travail de doctorat analyse la question du traitement de l'inventivité habitante au sein d'un bureau d'étude. L'inventivité habitante se définit par les pratiques réalisées par des habitants et détournant des normes socio-spatiales. Elles sont des modifications incrémentales et fragmentées qui participent au processus d'habitabilité. Cette thèse a pour particularité de construire un dialogue entre le monde de l'action au sein d'un bureau d'étude en aménagement du territoire et les sciences territoriales. La problématique de la thèse fait d'ailleurs référence à cet enjeu. Elle s'interroge sur la manière dont l'ingénierie territoriale a la capacité d'améliorer l'habitabilité des territoires par l'inventivité habitante.

L'auteur s'appuie sur un socle théorique pragmatique et interactionniste autour des questions de l'habiter et des contraintes spatiales. Il définit l'inventivité habitante à partir d'une critique des œuvres de Michel de Certeau, notamment *L'invention du quotidien*, de la notion de bricolage développée par Claude Lévi-Strauss ou encore la *mètis* des hellénistes Détiene et Vernant. Sur les terrains d'études du cabinet de conseil, l'auteur a recherché, observé et analysé les inventivités habitantes. La profusion des terrains d'études (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, Aurillac, le département du Gard, etc.) a permis d'observer une grande diversité de pratiques inventives. Après une analyse quantitative, l'auteur a proposé une inventivité habitante type : des habitants se constituent en groupe(s) afin de combler un manque à l'échelle de la rue, où ni internet ni l'action publique n'ont un rôle. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée. Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire.

À partir d'une analyse fine de l'inventivité habitante, l'auteur a travaillé sur les relations existantes avec l'habitabilité et l'ingénierie territoriale. Il a affirmé que l'inventivité habitante améliore l'habitabilité. Par ce postulat, il a mis en avant le processus d'émancipation comme une condition de l'habitabilité. Toute une série d'actions publiques locales a été analysée afin d'identifier les possibilités de l'ingénierie territoriale. Enfin, l'auteur invite au débat dans un dernier chapitre, où il propose des méthodes pour une ingénierie territoriale de l'habitabilité.

# ABSTRACT

This Phd work analyses inhabitant inventiveness question within a planning consultant office. The inhabitant inventiveness can be defined as inhabitants practices diverting socio-spatial norms. They are incremental and fragmented modifications which participate in the habitability process. This thesis has for distinctive characteristic to develop a dialogue between the action's world in a design office in town planning and territorial sciences. The thesis problem underlines the stakes of such a dialogue. It questions the way territorial engineering could have the capacity to improve habitability thanks to inhabitant inventiveness.

The author's work is based on theoretical, pragmatic and interactionist theories about dwelling and spatial pressure. He defines inhabitant inventiveness from a critic of Michel de Certeau's work, especially *L'invention du quotidien*, from the notion of *DIY* elaborate by Claude Lévi-Strauss, and *mètis* of the Hellenists Détéienne and Vernant. From the field studies of the design office he worked for, the author looked, observed and analyzed the inhabitants inventiveness. The field studies profusion (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, Aurillac, le département du Gard, etc.) lead to observing a diversity of inventiveness practices. After a quantitative analysis, the author generated a model of inhabitant inventiveness : inhabitants form a group to fill a void, a "lack of", at street level, where neither internet nor public action has no role Actions take place within the scope of collaborative economy, for one year or one half-day. This inventiveness diverts socio-spatial norms.

From an in-depth analysis of inhabitant inventiveness, the author worked on the relationship between habitability and territory engineering. He claims that inhabitant inventiveness improves habitability. Local public actions were analysed to identify how spatial and territorial engineering and planning could create or restrain possibilities. Finally, the author creates a controversy in the last chapter, where he proposes methods for territorial engineering of habitability.

# REMERCIEMENTS

Faire une thèse est un acte solitaire, une introspection de soi-même. Ces années de travail ont fait de moi un professionnel de l'ingénierie territoriale et ont permis de rencontrer l'adulte que je suis. Toutefois, le soutien de mes proches, de mes amis et de toutes les personnes que j'ai rencontrés lors de ces années a été une condition indispensable à cette réalisation. C'est la raison pour laquelle je souhaite remercier chaleureusement chacun d'entre eux.

Tout d'abord, je souhaite remercier ceux qui m'ont transmis leur passion pour la Géographie et l'Aménagement du Territoire. Je pense en particulier à Stéphanie Lima, François Taulelle et Frédérique Blot du CUFR Champollion d'Albi et également à Alexandre Wodzinski, directeur du Pays d'Autun. Puis, de manière plus globale, j'aimerais remercier les enseignants qui m'ont accompagné jusqu'à l'Institut de Géographie Alpine.

Un grand merci à Romain Lajarge, mon directeur, pour son enthousiasme, ses encouragements et sa volonté de faire le lien entre l'action et la recherche. Sa vision et son approche sensible du territoire ont inspiré la thèse.

Je tiens à remercier les membres de mon jury, Bernard Allagnat, Eric Chauvier, Laurie Guimond, Marie Christine Fourny, Olivier Lazzarotti et Anthony Pecqueux d'avoir accepté d'examiner et de rapporter ce travail. Je suis reconnaissant de leur confiance. La diversité disciplinaire du jury est représentative de la conception des sciences territoriales développée dans la thèse. Je suis ravi que le travail mené avec Romain Lajarge aboutisse à ce résultat.

Il me tenait à cœur de remercier mes anciens collègues d'Inddigo. Rémi Le Fur, responsable de thèse et également tous les collègues du TAM, qui au fil du temps sont devenus de véritables amis, Ève, Cyrielle, Corentin, Daniel, Jérôme, Pat', Anne, Flo, Romain, Juju et Nadège. Les débats enflammés, les photomontages et les fous rires ont permis des moments de détente et de convivialité durant les heures de travail. Leur enthousiasme, leurs réflexions et leur savoir-faire m'ont accompagné au quotidien durant la thèse. Ensuite, les collègues du BEC et du DEC ou des autres agences, Anne So, Fred C., Fred M., Chrystelle, Laure, Rémy, Bernard, Mathilde, Anne, Joëlle, Matthias, Stéphanie, Xavier qui m'ont toujours encouragé. Enfin, je voulais spécialement remercier la team Inddigo-R&D, Geneviève et les doctorants d'Inddigo, Paul, Victor et Thibault, pour leur soutien inconditionnel, leur vivacité d'esprit et leurs critiques. En 2013, je faisais mes premiers pas professionnels à Inddigo, parfois hésitants. Merci pour votre accueil et votre bienveillance.

Merci aux athlètes, aux coachs et à tous les dirigeants de l'EAC. Leurs sourires et leur motivation m'ont donné un bol d'air frais. Merci à toutes les personnes rencontrées à la MJC, les salariés, les élus et tous les bénévoles, avec qui j'ai partagé les valeurs de l'éducation populaire qui a infusé la thèse, mon quotidien et ma manière d'entraîner.

Également merci à toutes les personnes que j'ai enquêté, qui ont partagé avec moi leur quotidien. Qu'ils soient Nîmois, Aurillacois, Chambériens, de Cruet ou de Dardilly, de Perpignan ou de Bruxelles, merci. Ces échanges m'ont permis de réaliser un doctorat proche des pratiques d'habiter, de tous les gens, sans jugement et avec bienveillance.

Merci à tous mes amis qui sont devenus des experts de l'habitabilité à force de leur parler de ma thèse. Aujourd'hui, ils sont devenus de vrais experts de l'habitabilité. À Popo, Hugo, Armelle, Pierre Max, Aurélien et Babou.

Merci à toute ma famille pour m'avoir accompagné jusqu'ici, mes parents et ma sœur pour leur confiance. Ils m'ont accompagné dès mon plus jeune âge pour devenir l'adulte que je suis.

Enfin, je ne sais toujours pas si j'aurai pu faire ma thèse sans Mathilde. Tu as plus cru en mes chances et en mes capacités que moi-même. Ton soutien indéfectible m'a accompagné tout au long de ce travail, ton esprit critique et ta patience ont été inestimables.





# SOMMAIRE

<i>Résumé</i>	2
<i>Abstract</i>	3
<i>Remerciements</i>	4
<i>Sommaire</i>	7
<i>Introduction générale</i>	11
<i>Partie I. Habiter ordinaire et désir d'inventivité ?</i>	18
<i>Introduction de la partie I</i>	19
<i>Chapitre 1. Habiter comme pratique</i>	21
Introduction	21
1.1 L'habiter, comme pratique du territoire	23
1.2 Habiter le quotidien, entre pratique territoriale et territoire administré ?	26
1.3 Des pratiques habitantes à l'habitabilité	30
1.4 L'habitant comme acteur de son quotidien	34
Conclusion	35
<i>Chapitre 2. Habiter l'espace public sous contraintes</i>	36
Introduction	36
2.1 L'espace public comme contrainte des interactions ?	37
2.2 Les normes communes une contrainte de l'habiter ?	42
2.3 Pratiques territoriales habitantes : résultantes de ces contraintes	51
Conclusion	59
<i>Chapitre 3. Les sources contemporaines de l'inventivité habitante</i>	61
Introduction	61
3.1 L'éclairage certalien	63
3.2 Apports théoriques pour définir l'inventivité habitante	76
Conclusion	86
<i>Conclusion de la partie I</i>	87
<i>Partie II. L'inventivité habitante et les pratiques territoriales : méthodes et collection d'objets</i>	89

<b><i>Introduction de la partie II</i></b>	<b>90</b>
<b><i>Chapitre 4. Protocole méthodologique et terrains de recherche</i></b>	<b>93</b>
Introduction	93
4.1 Doctorant en CIFRE : une posture de médiateur dans l'intégration de l'entreprise ?	94
4.2 Une approche systémique, micro-géographique et compréhensive	109
4.3 Les terrains de la recherche	117
4.4 Méthodes et investigations	129
Conclusion	147
<b><i>Chapitre 5. La collection de l'inventivité habitante</i></b>	<b>149</b>
Introduction	149
5.1 Le livre de codification	152
5.2 La collection de l'inventivité habitante	163
5.3 Les conditions territoriales de l'inventivité habitante	172
Conclusion	176
<b><i>Chapitre 6. Enquêtes en bureau d'étude : analyse réflexive</i></b>	<b>177</b>
Introduction	177
6.1 La mise à l'épreuve dans un bureau d'étude : problème et méthode	178
6.2 Méthodes et analyses quantitatives : Le cas des Cézeaux et de la DDTM du Gard	180
6.3 S'adapter : une méthode d'immersion aux besoins des clients	194
Conclusion	213
<b><i>Conclusion de la partie II</i></b>	<b>215</b>
<b><i>Partie III. Habitabilité et ingénierie territoriale</i></b>	<b>217</b>
<b><i>Introduction de la partie III</i></b>	<b>218</b>
<b><i>Chapitre 7. L'habitant aménageur, l'habitabilité et l'ingénierie territoriale</i></b>	<b>221</b>
Introduction	221
7.1 Habitants et la fabrique territoriale	222
7.2 Action publique et traitement de l'habitabilité	238
7.3 L'ingénierie de proximité : des modèles territoriaux ?	249
7.4 Traiter l'habitabilité ou l'ingénierie territoriale critique	258
Conclusion	265
<b><i>Chapitre 8. L'amélioration de l'habitabilité par l'émancipation ?</i></b>	<b>267</b>

Introduction	267
8.1 Les motivations de l'inventivité habitante : un besoin d'émancipation territoriale ?	268
8.2 Emancipation, empowerment et coopération	284
8.3 Favoriser la liberté pour faciliter l'habitabilité	292
Conclusion	302
<b>Chapitre 9. L'ingénierie territoriale : du diagnostic d'usage à l'action publique</b>	<b>305</b>
Introduction	305
9.1 De la frontière entre savoirs « experts » et savoirs « vernaculaires »	307
9.2 Mesurer l'habitabilité par les usages pour aménager les territoires	309
9.3 L'habitabilité questionne les politiques de participation dans les collectivités territoriales	312
9.4 L'inventivité et l'innovateur: quelle diffusion ?	317
Conclusion	322
<b>Conclusion de la partie III</b>	<b>323</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>326</b>
<b>Liste des sigles</b>	<b>333</b>
<b>Liste des tables</b>	<b>335</b>
Liste des cartes	335
Liste des encarts	335
Liste des photographies	335
Liste des tableaux	336
Liste des schémas	336
Liste des graphiques	336
Liste des illustrations	336
Liste des figures	336
<b>Bibliographie</b>	<b>337</b>
<b>Table des matières</b>	<b>353</b>



# INTRODUCTION GENERALE

« **L'inventivité habitante** », se débrouiller soi-même, faire plus avec moins, acquérir un sentiment de liberté. Remettre le système D et la débrouille au cœur des pratiques habitantes. Les donner à voir, sans tomber dans un angélisme où tous les individus ont la capacité d'inventer des solutions pour rendre leur quotidien habitable. L'inventivité habitante, au-delà de la pratique, est un état d'esprit, une manière d'être, ancrée dans la société française, mais peu visible. La thèse regorge de nombreux exemples de cet objet d'étude, l'inventivité habitante. Au bord de la voie verte, entre Chambéry et Le Bourget du Lac, des habitants avaient planté des plantes aromatiques. Le sol étant de bonne qualité et à proximité d'un cours d'eau, la Leysse, les plantes ne demandaient pas d'entretien. Ainsi, les usagers de la voie verte pouvaient cueillir ces aromates lorsqu'ils revenaient du travail. Il est possible de citer également l'utilisation du bassin de rétention d'eau à Beynost (01). Il est le lieu privilégié des enfants du quartier pour se récréer lors des temps libres. **Il est à l'abri du regard des adultes et à l'écart des voitures, tout ce qui plaît aux enfants pour jouer sans danger. Autrement dit, l'inventivité habitante se définit comme les détournements spatiaux de pratiques réalisées par les habitants.**

La thèse proposée ici insiste sur la complexité de la place faite aux habitants dans les territoires. Elle attire l'attention sur les **détails et l'ordinaire des pratiques d'habiter**, les pratiques anodines retrouvées dans un lotissement à Rousson (30), au sein d'un quartier prioritaire d'Aurillac (15) ou dans une rue du vieux Chambéry (73). Ces pratiques sont perceptibles partout, sur un boulevard, une place, une rue ou une voie verte. Au sein de ces pratiques, certaines sont qualifiées par le terme : inventivité habitante. Elles peuvent se définir comme pratiques détournant des normes socio-spatiales réalisées par les habitants de manière individuelle ou en petit collectif. Elles ont l'ambition d'améliorer le quotidien des individus.

Cette thèse, engagée en 2013, a été **cofinancée par l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) et Inddigo** (Initiative du Développement Durable, des Ingénieries et des Organisations), bureau d'étude en développement durable, dont le siège social est à Chambéry. La volonté d'Inddigo était d'accroître les liens entre la recherche et l'action. La thèse s'inscrit dans ce processus.

Inddigo s'est aperçu qu'à côté de la R&D, pilotée par les services techniques internes, apparaît une **innovation plus diffuse, voire frugale, réalisée au gré des missions**, puis affinée et améliorée au gré des suivantes. Ces innovations paraissent proches des inventivités habitantes. Cette innovation méthodologique en particulier, permet de faciliter le travail, parfois de le rendre plus agréable, et d'améliorer son efficacité. Cependant, comme pour l'inventivité habitante, l'innovation frugale est fragmentée, invisible pour les personnes hors des sphères de production et peu structurée. Au cours des années en immersion à Inddigo, l'innovation sous-jacente et bricolée s'est reflétée dans la lecture de l'habitabilité et plus particulièrement dans le bricolage du quotidien par les habitants. Il se développe une sorte **d'innovation Jugaad** (Radjou, Prabhu, Ahuja, 2013), à Inddigo, pouvant faire le lien avec notre manière de donner à voir l'habitabilité.

L'origine de la thèse suit un mouvement intellectuel et pragmatique influencé par l'innovation, les tendances et les nouveautés dans les manières de faire de l'ingénierie territoriale<sup>1</sup>. Le travail de thèse trouve son origine lors du stage de Master 2, réalisé au sein du bureau d'étude Inddigo. Ce stage a déclenché le processus de thèse, en affinant les besoins et les envies de chacun, en interaction avec le processus d'habitabilité. L'inventivité habitante développée dans la thèse fut nommée « astuce », dans le rapport de stage. Le projet a fortement été encouragé par l'équipe d'Inddigo. Le fait de dire que les habitants développent une capacité à agir afin de créer une société plus durable, conviviale et partageante convenait à la philosophie d'Inddigo, et permettait à l'entreprise d'innover dans un nouveau champ de recherche. D'un point de vue théorique, ce sont Claude Lévi-Strauss, Détienne et Vernant, et en particulier Michel de Certeau (1980) qui ont permis de fonder l'inventivité habitante. Ils ont participé à la construction théorique de l'objet de recherche. Les travaux de thèse s'inscrivent dans le prolongement certain, en interrogeant les motivations des tactiques et la place de l'ingénierie territoriale. De Certeau n'avait pas étudié cet aspect. Ce « verrou scientifique », comme le présente l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), a animé ces années de recherche. L'ANRT, en cofinçant le doctorat par une bourse Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), donne l'objectif aux doctorants de lever un verrou scientifique pouvant améliorer l'efficacité des entreprises.

Pour répondre au mieux à cette ambition, le travail de thèse s'est consacré à l'étude des pratiques ordinaires des habitants, dans leur quotidien. Plus précisément, **certaines de ces pratiques inventives participent à améliorer l'habitabilité**, dans une logique durable et co-responsable. Pour bien les comprendre, un protocole méthodologique a été construit, pour être au plus proche des habitants. L'intuition initiale couplée aux travaux théoriques, aux besoins d'Inddigo, et au parcours personnel, a orienté les techniques développées dans la thèse<sup>2</sup>. Dans une thèse de ce type, le protocole méthodologique, et plus particulièrement le lien entre le monde scientifique et le monde professionnel est un élément majeur.

La thèse propose une approche sensible<sup>3</sup> de l'ingénierie territoriale et de l'inventivité habitante. En effet, les acteurs de l'ingénierie et de l'inventivité sont avant tout des gens qui habitent les territoires. La particularité de l'approche s'observe dans **la corrélation entre des pratiques d'habiter et une approche sensible de l'ingénierie territoriale**. La question du sensible est peu développée en ingénierie territoriale. Benoit Feildel<sup>4</sup> considère que la sensibilité « renvoie à deux dimensions spécifiques, bien qu'en réalité indissociables. L'une typiquement sensorielle, qui relève de la sensation et des fonctions physiologiques, autrement dit, qui concerne le fonctionnement de l'organisme, sa capacité à réagir, par les cinq sens, aux stimulations, aux sensations, qu'exerce sur nous le monde extérieur – c'est le senti. L'autre dimension de la sensibilité, renvoyant de la sorte au domaine de

---

<sup>1</sup> Dès la licence, nous avons été influencés par des professionnels de l'aménagement qui avaient cette fibre de l'innovation et été très actifs sur les réseaux sociaux, notamment twitter, avec les comptes de Philippe Gargov, et Emile Hooge.

<sup>2</sup> Nous avons par exemple développé des techniques comme l'observation directe ou participante, au regard des besoins pragmatiques du bureau d'étude.

<sup>3</sup> Cette expression est issue d'un travail de vulgarisation de la thèse avec certains collaborateurs d'Inddigo afin d'identifier un moyen de présenter l'approche utilisée.

<sup>4</sup> Chercheur participant à l'ANR TerrHab

l'affectivité, concerne quant à elle la dimension psychosociologique de l'activité sensible – c'est le ressenti » (2013). Dans cet article, Benoit Feildel fait l'état de l'art de la prise en compte du sensible. Il cite Antonioli Manola, Nathalie Audas, Olivier Labuissière ou encore Denis Martouzet comme des géographes participant au renouvellement des « conceptions qui relèvent à la fois de la description et de la compréhension des phénomènes spatiaux, mais aussi de l'organisation et de la transformation des espaces ». La thèse interroge la dimension sensible de l'ingénierie territoriale, c'est-à-dire la manière dont les représentations et les pratiques des habitants participent à la prise de décisions et à l'action publique. L'approche sensible est ici déclinée comme une conception de l'ingénierie territoriale. Elle va au-delà d'une approche par les sens et affective, l'approche sensible dans la thèse prend en compte les pratiques dans leur globalité qui participent à la fabrique des territoires.

La lecture des ouvrages de **Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*** (1980 et 1994), affinée des premières observations réalisées lors du rapport de fin d'études de Master 2 (2012 – 2013), ont permis d'esquisser l'inventivité habitante dans un diptyque : ingénierie territoriale et pratiques habitantes. Michel de Certeau avait émis l'hypothèse que « **l'homme ordinaire** » (**de Certeau, 1980**) **développe une capacité à agir malgré un pouvoir imposé**. Il considère que les « arts de faire » (de Certeau) permettent aux individus de se défaire de ce pouvoir à l'aide d'une « raison technicienne », portant sur les pratiques ingénieuses des individus. Selon lui, « l'homme ordinaire invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon. La foule sans qualité n'est pas obéissante et passive, mais pratique l'écart dans l'usage des produits imposés, dans une liberté buissonnière par laquelle chacun tâche de vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses » (de Certeau, 1980). Dans cette logique, Michel de Certeau n'a pas déplacé son regard, du côté de l'action publique. Il a une lecture du côté de l'homme ordinaire, mais pas vraiment dans une relation de complémentarité avec le pouvoir dominant. En parallèle à cette origine théorique, nous avons remarqué une augmentation de politiques publiques orientées vers l'amélioration du cadre de vie (une grande partie des Agendas 21 des collectivités territoriales), des politiques dédiées au bien-être dans les territoires (en particulier la démarche SPIRAL au sein des territoires suivants : la ville de Mulhouse, le Conseil Départemental de Gironde, la Région Wallonne, etc.), ou encore des travaux portant sur l'épanouissement personnel des habitants (MEDDE). D'autres politiques publiques, plus proches de l'action sociale, questionnaient les initiatives habitantes, le pouvoir d'agir, parfois même les tactiques.

L'ambition de ce projet est double, il vise dans un premier temps à comprendre les mouvements de transformation de l'inventivité habitante. C'est-à-dire, à la fois estimer en quoi l'inventivité habitante améliore l'habitabilité, puis corrélérer ces éléments aux pratiques de l'ingénierie territoriale. La première ambition est de montrer que dans le panel d'enquêtés, l'inventivité permet d'améliorer l'habitabilité en participant au processus d'émancipation. La deuxième ambition relate la transition potentielle d'une action individuelle (l'inventivité) à une action collective où l'ingénierie territoriale trouve une fonction. Ces inventions réalisées par un ou plusieurs acteurs, sembleraient questionner les manières de concevoir l'action publique. Les usages classiques et inventifs peuvent générer une habitabilité

collective ancrée dans les territoires. L'approche par l'habitabilité et par l'individu, lorsqu'il s'émancipe de l'ordre social, des aspirations de la planification territoriale complexifie<sup>5</sup> l'appréhension au regard du groupe. L'individu, considéré comme un acteur, est le premier chaînon pour permettre la création des conditions du système. **Ce lien entre individu et collectif paraît scellé, l'un ne peut pas aller sans l'autre.** La solidarité, la convivialité ou encore le désir de liberté sont des conditions du lien. En parallèle, l'action publique travaille par essence sur les groupes, elle va de préférence classer les individus par population, par lieu de résidence, par catégorie socioprofessionnelle. La seule fois où l'État traite la question de l'individu est au sein de l'État Civil (carte d'identité, vote, etc.). Mais, traiter la question de l'habitabilité offre une possibilité de faire ce lien pour l'action publique. Il semble que l'action publique ne peut directement influencer sur les pratiques des individus, si elle réalise cette action par une entrée collective.

Ces différents contextes, théoriques et pragmatiques, l'observation des pratiques habitantes et l'analyse des savoir-faire de l'ingénierie territoriale ont orienté l'interrogation de la thèse sur la relation entre l'inventivité habitante et l'ingénierie, dans un processus innovant des acteurs. Cela a conduit à poser la question suivante :

*Comment l'ingénierie territoriale, qui officie à une échelle locale et en lien étroit avec les habitants, peut améliorer l'habitabilité de son territoire en impulsant l'inventivité habitante ?*

Ce questionnement pose, de manière sous-entendue, la question du lien entre l'inventivité et l'habitabilité. Il nous a amenés à développer le **concept d'émancipation pour permettre la corrélation entre l'inventivité et l'ingénierie territoriale.** Cette notion a permis de mettre en exergue les besoins de l'inventivité, celle d'améliorer l'habitabilité. Ainsi, il s'agit d'appréhender la place des territoires<sup>6</sup> dans cette inventivité et comprendre en quoi la proximité, à travers l'échange entre les acteurs, influe sur la qualité des interactions. Le problème est donc de définir un système d'ingénierie qui permettrait soit d'impulser cette inventivité habitante, source d'habitabilité, soit de repérer dans les usages de l'inventivité pour adapter et rendre plus efficaces les politiques publiques territoriales. Autrement dit, la thèse se situe dans la tendance actuelle du rapprochement, voire de la friction, entre le politique et l'habitant. **L'ingénierie territoriale est considérée ici comme le travail de quatre types d'acteurs, les acteurs économiques, les agents, les élus et les habitants.** Ces derniers ne trouvent pas toujours leur place dans le processus d'ingénierie. Pourtant, le fait d'habiter suffit à légitimer l'action qu'ils peuvent développer.

---

<sup>5</sup> Nous faisons référence à *La pensée complexe* d'Edgar Morin, où cette pensée a l'ambition de réunir les disciplines, c'est un « mode de reliance ». Nous reviendrons plus loin sur ce concept.

<sup>6</sup> Nous entendons ici territoire comme le territoire donné (Pecqueur, 1996), et non le territoire vécu. Pour éviter les hésitations, nous parlerons dorénavant « du territoire de xxx collectivité ». La manière dont nous appréhendons la notion de territoire est issue des théories du laboratoire PACTE (Pecqueur, Lajarge, Landel notamment), où il n'est plus une surface sur laquelle s'exerce un pouvoir, mais un lieu de coordination d'acteurs. La thèse s'inscrit de ce fait dans le cadre théorique de l'approche territoriale développée au sein des sciences territoriales. Adoptée dans une perspective pragmatique, la notion de territoire permet de montrer que « l'espace, tout comme « la réalité sociale » est un « construit » » (Lajarge, 2012). Il est à noter l'aspect relationnel des territorialités qui précèdent les territoires. C'est-à-dire qu'il « faut d'abord que se construisent, s'activent et s'énoncent des territorialités pour pouvoir reconnaître quelques formes appelées « territoires » » (Lajarge, 2012).



La principale hypothèse de la thèse postule **d'un pouvoir émancipateur<sup>7</sup> (Bacqué, 2006) de l'inventivité participant à l'habitabilité des territoires**. Ce processus<sup>8</sup> permet aux individus et aux collectifs de concevoir de nouveaux possibles et de comprendre quels sont leurs pouvoirs d'agir dans et avec leur territoire. L'émancipation est considérée comme participative et produit de la transformation sociale. Cette posture et ce contexte ont permis d'identifier des hypothèses permettant d'organiser le travail de recherche. La première d'entre elles est à la fois empirique et théorique, elle met en relation les habitants et l'amélioration de l'habitabilité d'un territoire. Les individus et les groupes sociaux doivent avoir les outils pour s'émanciper et ainsi rétablir une certaine autonomie. Les acquis, les compétences et les capacités qu'ils possèdent participent à l'habitabilité.

La deuxième hypothèse intègre les théories de Richard Sennett (2010) traitant l'outil d'éveil des individus et des collectifs adaptées à l'action publique. Les outils à la disposition des individus ne correspondent pas toujours à leurs besoins ou n'ont pas toujours des fins précises. Mais les acteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs, doivent les utiliser dans leur quotidien pour se déplacer, se recréer, etc. Pour relever ce défi, l'outil se réadapte, il est parfois utilisé pour des usages pour lesquels il n'a pas été fait<sup>9</sup>. Ces outils vont au-delà de l'objet dans la conception de la l'habiter, ils sont à considérer comme l'ensemble des objets (trottoirs, haies, smartphones, etc.) ayant une capacité à être détournés. Il semblerait que **l'action publique dispose de compétences pour aménager autrement les territoires, et faire corrélérer les pratiques habitantes et les politiques publiques, par de nouvelles formes de concertation**. À partir de l'émancipation et de l'outil d'éveil, nous souhaitons démontrer que les territoires des individus et des groupes sociaux sont habitables lorsque les habitants ont la possibilité de s'émanciper et des outils d'éveil pour réaliser ce processus.

Enfin, la dernière hypothèse a été co-construite avec les collaborateurs d'Inddigo. Elle porte sur **la place de la recherche dans un bureau de conseils**. Historiquement, Inddigo s'est peu appuyé sur les travaux de doctorants, cette thèse est la première à se dérouler en immersion<sup>10</sup> quotidienne, dans les locaux de l'entreprise. Par ce postulat, il semblerait qu'une recherche action, d'un type nouveau est possible. La place du doctorant est un processus qui s'établit dans un contexte réflexif, entre compromis et innovation, où elle fluctue en fonction des collaborateurs. Nous sommes sur un rapport entre individus, où les politiques de R&D sont le socle théorique de ce lien. Elles sont en soutien entre le chercheur et les collaborateurs, elles préparent ces derniers à pouvoir faire autrement, mais elles ne peuvent remplacer les rapports humains, construits et facilités lors de l'immersion. Il semblerait que l'ordinarité du quotidien d'un bureau d'étude facilite l'essaimage de travaux de recherche.

---

<sup>7</sup> Nous aurions pu également considérer l'inventivité habitante à travers une lecture libérale.

<sup>8</sup> L'émancipation peut être également considérée comme un produit.

<sup>9</sup> Richard Sennett cite l'exemple du tournevis plat dans le « meuble du facteur de piano », où il est utilisé pour « gouger, soulever, aligner, visser. Mais du simple fait de sa diversité, cet outil polyvalent ouvre toutes sortes de possibilités inexplorées ; si seulement notre imagination se hisse à la hauteur, il peut élargir l'éventail de nos techniques ».

<sup>10</sup> C'est-à-dire cinq jours par semaines dans l'entreprise, avec une participation complète dans la vie d'équipe (réunion d'équipe, réunion de R&D, affaires, etc.).

**La question des usages** trouve sa place au sein des sciences territoriales et dans l'action publique. À l'inverse, l'inventivité habitante reste difficilement identifiable, voire inexistante. Quelques actions de démocratie participative génèrent de l'inventivité, mais il n'existe pas vraiment de système territorialisé pour une action efficiente. Depuis l'acte II de la décentralisation et l'expérimentation devenant possible au sein des collectivités territoriales, depuis la généralisation des Agendas 21 dans les années 2000, etc. les lignes de l'ingénierie territoriale évoluent, **dorénavant les habitants ont la possibilité de participer à la construction des politiques publiques**. Le savoir-faire de l'habitant semble devenir l'un des enjeux de ce bouleversement.

Afin de valider les différentes hypothèses, l'analyse s'est construite à partir **d'un regard croisé, entre l'approche pragmatique développée à Inddigo, et les connaissances scientifiques propres au travail doctoral**. Le Grand Lyon et Chambéry Métropole ont été les premiers terrains d'étude, « martyrisés » par les protocoles de recherche. Au gré des missions pour Inddigo, ces terrains ont été moins investis. Logiquement, **les terrains ont été ceux des missions d'Inddigo**. Le **Département du Gard** avec une étude sur la qualité de vie dans l'habitat individuel dense, la **Communauté de Commune de Miribel et Plateau** avec le plan global de déplacement, **l'Université Blaise Pascal de Clermont** et son projet d'éco-campus, ou encore la **commune d'Aurillac** et la construction d'un protocole ANRU sur le quartier des Marmiers, ont été, entre autres, les nouveaux terrains de la thèse. Chaque terrain avait des problématiques, des contraintes et des besoins différents, mais les missions avaient une focale commune, l'habitabilité. Le choix a été porté de s'appuyer sur cette lecture pour permettre l'action. Elle avait pour avantage de lier les plans d'action aux besoins réels des habitants, identifiés lors des diagnostics. L'intérêt scientifique d'opter pour cette manière de faire entraîne une stimulation des idées, où le passage entre les protocoles scientifiques et ceux spécifiques aux bureaux d'étude doit se faire de la manière la plus fluide possible. La co-construction a été la condition pour parvenir à ce résultat, avec les collaborateurs d'Inddigo et/ou les mandataires, et/ou les clients. L'approche développée dans cette thèse, prônant le faire ensemble et l'émancipation, se retrouve dans les démarches adoptées au sein d'Inddigo et de ses groupements. **Le croisement des regards, des analyses, des protocoles d'investigation et des résultats, a permis d'obtenir une diversité scalaire et sociale de l'inventivité habitante, au sein de l'ordinaire des habitants**. Ce regard croisé a permis d'adapter des techniques d'enquêtes scientifiques aux besoins des clients. D'ailleurs, il se développe beaucoup de complémentarité entre les méthodes d'Inddigo et les méthodes de recherche. Par cette spécificité, la thèse présentée offre une particularité scientifique et empirique.

La première partie porte sur le cadrage global de l'étude, d'un point de vue thématique et théorique. Ce premier temps a l'ambition de mettre en valeur une conception de l'habiter à l'aide d'une posture pragmatique et interactionnelle (chapitre 1), pour ensuite préciser les pratiques existantes et leurs questionnements théoriques (chapitre 2), au sein d'une mise en tension entre espace public et norme. Dans la continuité, il semble important de présenter le socle théorique de l'inventivité habitante, notamment au regard d'une lecture critique de l'œuvre de Michel de Certeau (chapitre 3).

Les deux parties suivantes visent à démontrer que l'inventivité habitante participe à l'émancipation des individus, en accroissant l'habitabilité. Elles font également le lien avec l'ingénierie territoriale et la manière dont elle prend sa place dans cette logique. Pour ce faire, des allers-retours ont été réalisés entre les terrains, les pratiques habitantes et les méthodes d'enquête (partie 2), qui ont été analysés dans la dernière partie.

Plus précisément, la seconde partie fait un retour sur la place du doctorant dans un bureau d'étude et la manière dont les missions de ce dernier peuvent influencer les travaux de thèse (chapitre 4). L'inventivité habitante, définie dans le chapitre 3, trouvera des exemples concrets au sein du chapitre 5. Pour donner à voir l'inventivité habitante, un livre de codification a été construit, accompagné d'une collection d'objets (chapitre 5). Pour mieux comprendre la place du doctorant dans une entreprise, et proposer des résultats concrets, le chapitre 6 propose des retours d'expériences. Les collaborateurs pourront ainsi s'appuyer sur ce chapitre dans leur quotidien.

Les trois derniers chapitres constituent la démonstration de nos hypothèses. Après avoir donné à voir (partie 2), la troisième partie donne à comprendre et fait le lien entre le triptyque habitabilité, inventivité et émancipation. Au sein de ces interactions, l'action publique peut jouer un rôle de médiateur pour favoriser les liens. D'ailleurs, de manière plus ou moins intentionnelle, l'action traite la question de l'habitabilité, dans les processus de concertation, de développement durable ou de l'action sociale. Cette manière de faire de l'ingénierie offre des résultats intéressants pour les collectivités, analysés dans le chapitre 7. L'émancipation, en permettant aux acteurs de se libérer du territoire habité, permet d'accroître leur habitabilité. Ils dépassent les contraintes pour améliorer leur cadre de vie (chapitre 8). Ce chapitre a été beaucoup influencé par les pratiques de l'éducation populaire. Ce travail doctoral se conclut par une approche liant le scientifique et le côté pragmatique de l'étude. Le dernier chapitre met au débat quatre manières d'appréhender l'habitabilité par l'action publique (chapitre 9).

# Partie I. | HABITER ORDINAIRE ET DESIR D'INVENTIVITE ?

*« On croit faire une thèse pour creuser un sujet, mais ce qu'on creuse,  
c'est nous » Umberto Eco*

## INTRODUCTION DE LA PARTIE I

En quittant la maison pour aller à la rencontre du quotidien, l'éthologue observant une fourmilière, analyse les frottements spatiaux et sociaux, l'altérité, les détournements et les contournements, les habitudes et les inventions. La question de l'habitabilité trouve son origine dans l'appréciation du logement et des pratiques avec ce dernier. La logique analysée ici s'observe dans les pratiques quotidiennes de déplacements, de consommation et culturelles, récréatives, c'est-à-dire au sein des usages ordinaires du logement et de l'espace public. L'action de quitter l'habitation pour aller d'un point à un autre, où l'espace public peut être perçu comme une voie de circulation, où tout est fait pour faciliter l'usage de la voiture (fluidité, stationnement, confort, etc.). Mais, l'espace public n'est pas seulement un tuyau, il est habité. Il est parfois sans vie, figé depuis une éternité, oublié d'être habité. Les trottoirs semblent mornes, lorsqu'ils existent, les thuyas collés aux murs sont tous les mêmes et pourtant les habitants nous disent qu'il est agréable d'habiter ici. La première image peut sembler aseptisée, avec un territoire sans vie, où tout paraît homogène. **Comment appréhender l'habitabilité dans cette apparente homogénéité, quels sont les outils théoriques et pragmatiques à disposition ?**

Les espaces publics ne sont pas des espaces de vide, en changeant de lunettes, en prenant le temps de rencontrer les habitants, de comprendre leurs pratiques et leurs représentations, nous voyons de la vie, à la fois dans les territoires urbains et périurbains (de Certeau, 1980 ; Ghel, 2010 ; Gwiazdzinski, 2014). **Les habitants contribuent directement à la vie de l'espace public** (Hossard, Jarvin, 2005), **en aménageant à leur manière les territoires habités** (de Certeau, 1980, 1994 ; Lafaye, 2000 ; Renaud, 2002 ; Renaud, 2012). La vitrine d'un magasin n'est pas simplement un objet à regarder, voire à envier, elle est une vitre qui reflète l'arrivée de voitures pour les cyclistes comme le révèle la collection d'inventivité en deuxième partie. La voie verte n'est pas un tuyau entre deux villes, elle d'abord un espace de rencontres et de convivialité, mais aussi un lieu de jardinage ou d'expression artistique. Ici, l'habiter sera considéré au regard du *Do It Yourself*, du détournement, c'est-à-dire de l'inventivité habitante.

Le concept d'habiter est complexe à appréhender en sciences humaines et dans le monde de l'action et plus particulièrement au sein des sciences territoriales. Il est utilisé de multiples manières qui renvoient à des objets et des conceptions différentes. Pour Merleau-Ponty, **l'habiter s'entend dans la relation intime à l'espace**, Heidegger considère **l'habiter comme « être sur terre »**, tandis que pour Grafmeyer **l'habiter s'entend comme l'action de résider**. Au sein du monde de l'action, et plus particulièrement à Inddigo, l'habiter est proche de la perspective issue de la sociologie urbaine, où les architectes et les ingénieurs du bâtiment sont les plus à même d'utiliser ce concept. Le travail d'analyse de la notion a permis de construire une perspective la plus en harmonie avec les besoins d'Inddigo et la problématique de la thèse. Ainsi, la question posée par cette première partie qui se veut théorique est la suivante : **quels sont les apports des sciences humaines permettant de définir un concept, l'inventivité habitante, propre à une utilisation technique, dans le monde de l'action territoriale ?**

Dans les sciences territoriales, la notion de transformation rend compte des dynamiques sociales, territoriales et politiques qui participent au mouvement des territoires. La transformation a une dynamique spatiale qui est le résultat d'actions ou de pratiques. La transformation est également multiscalaire, elle peut s'effectuer du domicile par les habitants, aux grands territoires par les élus locaux. La transformation exprime le mouvement pris par ce travail de recherche qui s'attache aux pratiques inventives développées par les habitants. Ce postulat théorique, entre contraintes et transformations, est développé dans la première partie de la thèse, elle-même divisée en trois chapitres.

Le premier chapitre présente le cadre de la recherche. Il entend expliquer la posture pragmatique et relationnelle de l'habiter développée dans la thèse. La pratique des lieux a permis d'analyser l'habiter, dans la thèse. Cette posture théorique a permis de faire le lien avec l'ingénierie territoriale (*cf. partie II et III*), comme problème de recherche.

Le second sous-chapitre a l'ambition de centrer l'objet de recherche sur une certaine catégorie d'espace, l'espace public. Les pratiques d'habiter ne peuvent être analysées dans leur ensemble. L'espace public contraint ces pratiques qui sont organisées, de manière plus ou moins intentionnelle par des normes sociales et spatiales. Les pratiques d'habiter étudiées dans la thèse sont les résultantes de cette tension, entre normes et espace public.

Le dernier chapitre, le troisième, offre une lecture nouvelle des pratiques d'habiter. Il se consacre à des pratiques inventives. Proche des tactiques de Michel de Certeau (1980), de la *métis* de Détiene et Vernant (1974) ou de l'innovation *Jugaad*, les pratiques inventives interrogent l'habiter et plus particulièrement les objets qui améliorent l'habitabilité. Ce dernier sous-chapitre permet d'éclairer la problématique et de manière plus globale, l'objet de recherche. Il termine par faire le lien entre les différentes origines théoriques de l'inventivité habitante.

# Chapitre 1. HABITER COMME PRATIQUE

## INTRODUCTION

Appréhender les formes d'inventivité dans les territoires métropolitains ne peut se faire sans comprendre les logiques des pratiques d'habiter.

Ce premier chapitre a l'ambition de questionner l'habiter, au regard du concept du « vivre à côté », ou habiter en « colocation<sup>11</sup> », de ce qui se joue entre les habitants et leur territoire. Les questionnements scientifiques autour de l'habiter mènent du côté des phénoménologues comme une manière d'être au monde, mais également par **une perspective pragmatique (1) et relationnelle (2)** : c'est-à-dire que 1) **l'habiter s'appréhende comme l'action de pratiquer un ensemble de lieux géographiques (Werlen, 1996, Stock, 2004) et 2) les habitants « font avec l'espace » (Lussault, Stock, 2010) pour initier, réguler, négocier les relations avec leurs voisins – ou du moins les autres habitants de leur espace de proximité.**

Les espaces métropolitains, nous semblent un terrain propice pour rendre visible l'inventivité habitante. Les pratiques habitantes questionnent les territoires étudiés (Stock, 2004 ; Cailly, 2008, Lazzarotti, 2014), leur complexité semble révéler une adaptation continue des territoires habités. De quelles manières les pratiques d'habiter rendent visibles l'habitant comme un acteur du territoire ?

Ce chapitre se donne l'ambition de dépasser l'idée de l'habitant comme un individu passif, qui suit les politiques publiques, sans capacité ni compétence, déterminé par les politiques d'aménagement. Dans ce contexte, la question de l'habitabilité se dévoile.

Cette thèse sur l'habiter ne se restreint pas à l'espace privé, c'est-à-dire le logement. **La conception de l'habiter dépasse celui du logis.** Cependant, l'habitation, tant d'un point de vue étymologique que théorique est l'origine de l'habitabilité. Par cette même racine, la question de l'habitation se pose. En ayant ce point de départ, l'habitation, un système de lieux se construit selon les pratiques des individus. Ces systèmes se composent de « valeurs, des pratiques, des usages, des projets différentiels, complémentaires, voire parfois contradictoires » (Giroud, 2008). Le logis n'est pas le seul lieu de référence pour les individus, où des géographes et des sociologues ont pour ambition de « mieux prendre en compte le caractère multiple de la localisation de l'individu dans l'espace et la circulation entre les différents lieux avec lesquels il est en rapport par l'intermédiaire de ses activités et des personnes apparentées ou connues qui y habitent » (Dureau, 2002). **Plusieurs géographes ont remis en cause le lieu de résidence comme point de référence de l'habiter** (Chevalier, 1974 ; Gibbal, 1981 ; Frémont, 1984 ; Di Méo, 1998), comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Dans ce sens, le concept de « système résidentiel » permet de mettre en exergue les pratiques habitantes du logement vers les ressources disponibles, « celles correspondant à l'environnement naturel offert par le site, celles produites par les acteurs politiques et économiques intervenant sur la ville et celles construites par les pratiques sociales des habitants » (Dureau, 2002).

**L'étude de l'habiter permet de saisir la manière dont les habitants interagissent avec l'espace, le façonnent, le modulent ou le détournent, pour le**

---

<sup>11</sup> Métaphore que j'ai présentée lors des assises de la ruralité le 30 mai 2015, dans les Vals du Dauphiné. <http://www.valsdudauphine.fr/Les-actions/Developpement-economique/Assises-de-la-ruralite-des-Vals-Du-Dauphine>

rendre habitable. Lévy et Lussault (2003) estiment que ce concept permet de caractériser l'organisation « de l'espace des sociétés et de la spatialité ». En référence plus ou moins intentionnelle à Martin Heidegger<sup>12</sup>, Michel de Certeau (1980) et Henri Lefebvre (2009) se sont attachés à étudier la conscience de l'habiter dans la vie quotidienne des habitants. Le premier, par l'étude des « arts de faire » qui sont constitués de ruses, de tactiques ou encore de stratégies, analyse la manière dont les individus habitent le quotidien. Les pratiques habitantes inventives renouvellent au quotidien l'appropriation de l'espace par les individus. Les compétences acquises par les individus permettent d'être plus engageantes que les phénoménologues dans la conception de l'habiter, l'habiter exprime une forme de territorialité (Lajarge, 2012). Quant à Lefebvre, qui s'est attaché à « héroïser » le quotidien (Soderstrom, 2010), il a étudié les pratiques d'habiter des habitants des pavillons avec Henri Raymond (1965). Dans sa préface, il choisit une acception heideggérienne de l'habiter : « la terre est l'habiter de l'homme, cet « être » exceptionnel parmi les « êtres », comme son langage est la demeure de l'être ». Pour mieux définir cette notion, très éloignée de son champ d'études habituel, Lefebvre définit l'habiter par le prisme du marxisme comme l'explique Thierry Paquot (2007) : « production », « rapports sociaux », etc. ; ou du vocabulaire plus sociologique : « appropriation », « forme », etc. Ensuite, il considère l'habiter comme un diptyque, à la fois comme une « constitution d'objets » et comme « un mode d'être et de faire qui s'exprime par le langage ».

---

<sup>12</sup> L'habiter exprime chez Heidegger *l'être là, l'être au monde*. Si nous reprenons les propos d'André-Frédéric Hoyaux, le choix des individus d'être là, de se projeter « en un monde [...] qui est là et non ailleurs » (Hoyaux, 2000) est déterminé par les significations qui agencent ce monde choisi et par « le sens donné à l'intentionnalité de ce choix » (Hoyaux, 2000).



## 1.1 L'HABITER, COMME PRATIQUE DU TERRITOIRE

**L'habiter se comprend dans un premier temps dans la relation entre l'homme et la terre par des pratiques qui fabriquent de l'habiter.** Eric Dardel, en 1952, dévoile le tournant de la géographie, vers plus d'humanisme. Ainsi le géographe s'est attaché à mettre en exergue la relation qu'entretiennent les individus avec le milieu qu'il habite. Il faut attendre ensuite une vingtaine d'années pour que de nouveaux travaux traitent la question (Buttimer, 1969 ; Frémont, 1974, 1976 ; Relph, 1976 ; Tuan, 1977) avec l'espace social pour les anglo-saxons et l'espace vécu en France. La relation entre le lieu et l'homme fût précisée par les travaux menés sur les modes d'habiter (Mathieu, 2007), sur les pratiques de travail, de circulation ou encore du vivre ensemble. Elle conclut par le fait qu'il existe des relations réciproques et indissociables entre le lieu et les habitants. Le logement fait parti de ce rapport au lieu, mais il va au-delà, le fait d'habiter passer par des pratiques sociales et spatiales multiscalaires. Ces pratiques sont influencées par les représentations qu'ont les individus des lieux et le « sens des lieux » (Schmitz, 2012). L'approche développée dans la thèse se situe à la croisée du lien entre l'individu et le collectif, et plus particulièrement de l'interaction entre l'individu et le collectif. L'analyse de l'habitant offre des éléments de réponses.

L'individu est au centre de la problématique de l'habiter. Selon Guy Di Méo : « L'homme qui se représente l'espace et son milieu, qui le façonne et le transforme est à la fois une conscience, une psyché, un sujet philosophique et politique, un individu, une personne, un être humain et un être social » (Di Méo, 2000). Les individus, par leurs relations et les expériences qu'ils ont vécues, sont en lien avec des collectifs entendus selon leur genre, leur commune de résidence, leurs valeurs, etc. En ce sens, Laurie Guimond estime que « l'expérience géographique » (Guimond, 2014) met en valeur le fait que les individus ne sont pas libres d'appartenance. En effet, cette notion prend en compte « à la fois de l'expérience individuelle et du profil de celui qui la produit » (*ibid.*). Elle ajoute que l'expérience géographique des individus et des collectifs

*« s'opère dans un milieu avec ses propres conditions d'existence : localisation et caractéristiques naturelles, paysagères, physiques et biogéographiques, situation sociodémographique, projets politiques, contexte économique, encadrement institutionnel, histoire... » (Guimond, 2014).*

Ainsi, le milieu joue un rôle fondamental pour structurer l'expérience géographique, et prend différentes formes (rural, urbain, périurbain, etc.). **À côté du milieu, la temporalité influe sur les pratiques d'habiter, tout comme les contextes économiques ou environnementaux.** Ces pratiques sont difficilement perceptibles, le fait de s'intéresser à l'apparente banalité du quotidien paraît être une approche efficace pour identifier les stratégies à l'œuvre des individus. En effet, au quotidien les individus font avec le territoire, parfois de manière routinière et répétitive. Par cette analyse des pratiques quotidiennes (*cf. chapitre 4 et 5*), il est possible d'observer les stratégies des individus (De Certeau, 1980).

D'ailleurs, la posture théorique adoptée dans cette thèse se rapproche des travaux de Michel de Certeau, de Mathis Stock et de Olivier Lazzarotti, qui définissent l'habiter par les pratiques. Les écrits de ces trois auteurs ont fortement influencé le doctorat.

Michel de Certeau, philosophe français de la fin du XXème siècle, est l'instigateur de ce qu'il appelle « pratique du lieu » comme le fait qu'un lieu se spatialise lorsqu'il est pratiqué :

*« Est un lieu l'ordre (quel qu'il soit) selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence. S'y trouve donc exclue la possibilité, pour deux choses, d'être à la même place. La loi du 'propre' y règne : les éléments considérés sont les uns à côté des autres, chacun situé en un endroit 'propre' et distinct qu'il définit. Un lieu est donc une configuration instantanée de positions. Il implique une indication de stabilité. Il y a espace dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable du temps. L'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient. Est espace l'effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels ou de proximités contractuelles. L'espace serait au lieu ce que devient le mot quand il est parlé, c'est-à-dire quand il est saisi dans ambiguïté d'une effectuation, mué en un terme relevant de multiples conventions, posé comme l'acte d'un présent (ou d'un temps), et modifié par les transformations dues à des voisinages successifs. À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un 'propre'. En somme **l'espace est un lieu pratiqué** » (de Certeau, 1990).*

Par cette citation, de Certeau propose une nouvelle perception du lieu pour les géographes « comme expression spécifique de l'espace plus général et englobant » (Stock, 2004). Il corrèle la notion de lieu à celle de « pratique » lorsqu'il mentionne l'idée que le lieu devient un espace par les aspects « temporels » et « spatiaux » des pratiques habitantes. Par ce lien entre espace et pratiques, de Certeau a permis de mettre en avant l'habiter comme une pratique des lieux.

Mathis Stock est proche de cette conception de l'habiter par la pratique, comme un rapport qui va « au-delà des seuls rapports aux lieux » (Stock, 2004) :

*« L'un des aspects fondamentaux de l'habiter réside dans la dimension pratique qui va au-delà des seuls rapports aux lieux. Si l'on définit "habiter" comme le fait de pratiquer un ensemble de lieux géographiques, il se pose la question de savoir comment concevoir le fait que les individus pratiquent les lieux. (...) On peut définir les "pratiques des lieux" rapidement comme étant ce que font les individus avec les lieux, étant entendu que ce sont les manières de pratiquer les lieux qui retiennent notre attention, non la question de la localisation ou la fréquentation » (Stock, 2004, p. 5).*

Selon Mathis Stock, l'habiter ne se réduit pas seulement à l'individu, comme un objet unique sans interaction. **L'habiter doit être analysé de trois manières : « les pratiques des individus, l'ensemble des pratiques des individus, et des éléments ordonnés qui dépassent l'individu, mais qui font partie de son habiter »** (Stock, 2007). Il ajoute l'idée que les êtres humains « n'habitent pas seulement lorsqu'ils résident », c'est-à-dire qu'il intègre la question du logement dans l'habiter, mais va au-delà. Les pratiques peuvent être récréatives, mobiles, nourricières, etc., c'est l'ensemble de ces pratiques des lieux « qui participe de l'habiter ». Il est intéressant de noter l'aspect cognitif de la notion de pratique chez Mathis Stock. Il considère qu'il est nécessaire de dépasser la « définition pauvre » du terme, pour appréhender la notion par « l'expérience » :

*« Pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, c'est déployer, en actes, un faire qui a une certaine signification ; on se focalise alors fondamentalement sur les manières dont les individus font avec les lieux. C'est l'étude des manières de pratiquer les lieux géographiques qui semble être porteuse de l'intelligibilité de la spatialité des individus » (Stock, 2004).*

Ensuite, la notion d'un habiter « polytopique<sup>13</sup> » permet de mieux comprendre les logiques spatiales et temporelles des êtres humains. L'habiter va au-delà du simple lien qu'il existe avec les lieux, habiter c'est « le fait de pratiquer un ensemble de lieux géographiques » (Stock, 2007). De ce fait, Stock définit les « pratiques des lieux [...] comme ce que font les individus avec les lieux ». Cette logique sépare le sentiment de proximité métrique et vécue, où les individus vont habiter un espace complexe composé de lieux pratiqués, de manières différentes et plus ou moins familières.

Olivier Lazzarotti a consacré une grande partie de ses recherches à la notion d'habiter. Dans la même logique que Michel de Certeau et Mathis Stock, **il estime que l'habiter est « l'activité de l'homme sur un espace approprié. Il ajoute le fait d'être actif, c'est-à-dire d'être mobile sur les différents espaces.** Dans sa manière d'appréhender cette notion riche pour les sciences humaines : « les sciences sociales et humaines auraient été bien aveugles, voire aveuglées, de ne pas saisir les opportunités flottantes dans « l'habiter » du vocabulaire courant » (Lazzarotti, 2004). Ainsi, il s'appuie sur la pluridisciplinarité des sciences humaines pour appuyer son discours (Abélès, 2008 ; Agier, 2013 ; etc.). « l'habiter » chez Olivier Lazzarotti engage l'habiter au-delà de la pratique : « c'est aussi trouver les mots, les images, les sons tout autant que les représentations et les inconscients de toutes sortes qui accompagnent les pratiques » (Lazzarotti, 2012).

---

<sup>13</sup> « Les sociétés à individus mobiles par le fait que chaque pratique s'effectue dans un lieu différent à la différence des sociétés à individus sédentaires où toutes les pratiques s'effectuent dans un seul lieu » (STOCK, 2004)

## 1.2 HABITER LE QUOTIDIEN, ENTRE PRATIQUE TERRITORIALE ET TERRITOIRE ADMINISTRÉ ?

La précédente sous-partie a mis en exergue la tension entre l'habiter et les pratiques, dans une logique de pluridisciplinarité. Au sein de cette sous-partie, la notion de territoire viendra compléter notre approche de l'habiter.

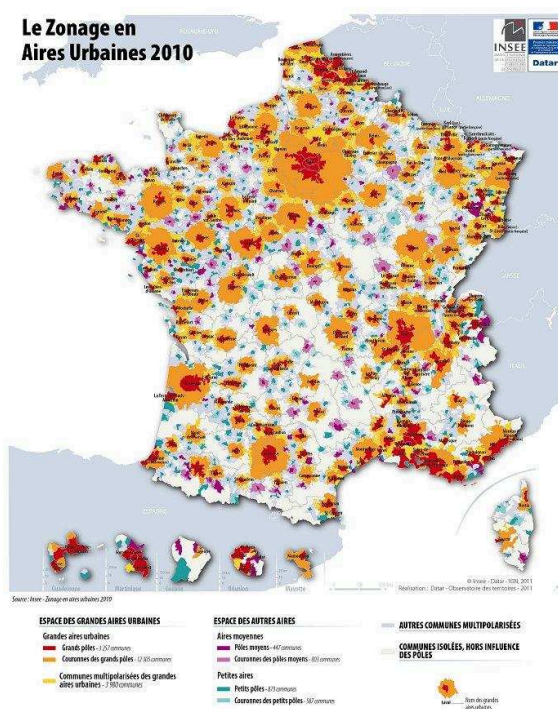
Du côté de l'action publique, l'idée de « quotidien » se révèle dans un rapport réalisé par le délégué à la DATAR, en 1976. Le rapport d'Olivier Guichard *Vivre ensemble*, commandité par le Président Valéry Giscard d'Estaing, recommande un changement au sein des rôles de l'Etat et des collectivités territoriales : « l'Etat s'est en effet englué dans le quotidien. Il est de plus en plus appelé à entrer dans la gestion quotidienne de la vie des français : éducation, habitat, santé, etc. Ainsi pris, l'Etat n'a souvent ni le temps ni le recul suffisant pour jouer le jeu que la collectivité attend de lui » (Rapport Guichard, 1976). De manière synthétique, **ce rapport affirme que les compétences des collectivités territoriales ont la capacité de faire changer les pratiques des habitants, au nom de l'intérêt général.** Cette logique aménagiste révèle les manières de faire de l'ingénierie sur les territoires.

Mais en parallèle de cette logique interventionniste, différents géographes ont étudié la question des pratiques habitantes et du lien avec les territoires administratifs. **Chevalier, en 1974, a été l'un des premiers à révéler cet aspect avec la notion « d'espace de vie », perçu comme l'espace « concret du quotidien »** (Frémont, 1984). D'ailleurs, Guy Di Méo parle de « l'aire des pratiques spatiales ». Sans rentrer dans l'espace vécu, perçu et conçu, nous ne pouvons pas faire mention d'espace social (Di Méo, 2000) qui est « l'imbrication des lieux et des rapports sociaux qui leur sont associés ». Quant à l'espace vécu, il « reconstruit l'espace concret des habitudes et la dépasse au gré des images, des idées des souvenirs et des rêves de chacun » (1998). De ce fait, cet espace vécu nous permet de comprendre la logique des stratégies d'habiter. Il regroupe à la fois l'ensemble des lieux pratiqués par les habitants, les interrelations sociales à l'œuvre et les « valeurs psychologiques » (Frémont, 1984).

Aujourd'hui, ce concept s'est adapté aux bouleversements de la société contemporaine. Tout le travail mené sur les territorialités et la notion de territoire à la suite de Raffestin, ont été influencés par Frémont. Nous reviendrons plus loin sur ces notions.

**L'observation des pratiques d'habiter révèle que les lieux sont produits les uns par rapport aux autres, dans un dépassement des frontières administratives, c'est-à-dire dans un système de territoires comprenant des usages, des représentations, des projets complémentaires ou contradictoires.** Cette logique, entre le territoire administratif et le territoire vécu, est à mettre en exergue avec les pratiques des individus appréhendables selon quatre principes : le mouvement, la connexion, l'émancipation et la pluralité (Vanier, 2010). Tout d'abord, l'INSEE propose sa vision de la pluralité à partir du zonage en aire urbaine, comme nous l'observons sur la carte ci-dessous :

Carte 1 : Le zonage en aire urbaine en 2010



Source : Insee - Datar - IGN, 2010

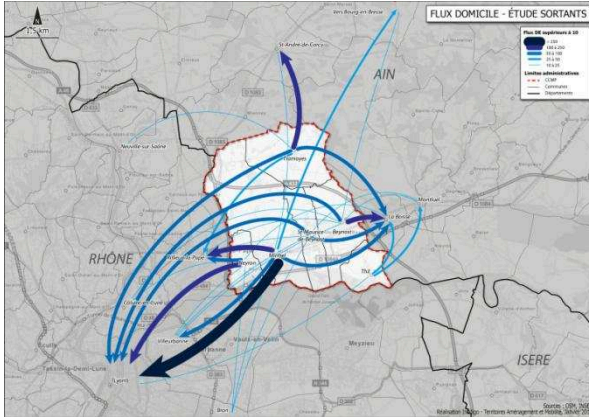
*Le zonage en aire urbaine (ZAU) est une découpe territoriale construite par l'INSEE. Il se décline en quatre catégories, les espaces à dominante rurale, les couronnes périurbaines, les communes multipolarisées et les pôles urbains. À partir des données du recensement de 2008, le ZAU permet d'avoir une vision des influences urbaines sur les territoires.*

L'INSEE définit un zonage en fonction des pratiques habitantes, selon les communes multipolarisées<sup>14</sup>. Mais ce découpage ne reflète pas la réalité des pratiques habitantes. Afin de montrer une autre réalité territoriale, **Inddigo s'appuie sur le travail des cartographes pour dépasser la logique des territoires administrés**. Les cartes qui suivent affinent cette réflexion, où nous pouvons observer la « centration » (Rémy, 1984). Des points d'ancrage se combinent avec des lieux à l'extérieur du territoire. Les frontières sont floutées, « la limite, plutôt que d'être vue comme une frontière, peut être perçue comme un espace intermédiaire. Ce tiers espace est une intersection souple où l'on joue à la fois sur l'inclusion et l'exclusion... un lieu de transit et de médiation... à partir [duquel] on peut aller dans plusieurs directions à la fois... [et qui] permet de se définir par rapport à une pluralité de références extérieures » (Rémy, 1984), mais elles restent incomplètes. Les premières cartes, réalisées par Inddigo, dans le cadre d'une mission visant à

<sup>14</sup> L'INSEE définit les communes multipolarisées de la manière suivante : les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant. Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

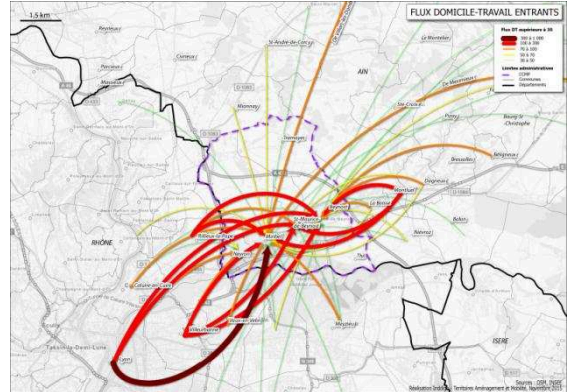
l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement pour la Communauté de Communes de Miribel et Plateau, révèlent cet aspect :

Carte 2 : Flux domicile travail sortants, réalisée pour le PGD de la CCMP



Réalisation, Corentin Boison et Romain Pellicier, source : Inddigo, 2015

Carte 4 : Flux domicile travail entrants, réalisée pour le PGD de la CCMP



Réalisation, Corentin Boison et Romain Pellicier, source : Inddigo, 2015

*Un diagnostic quantitatif a été réalisé pour ce PGD, avec un diagnostic d'usage. Ces cartes sont une analyse spatiale des flux sortants et entrants du territoire de la CCMP. Elles permettent d'identifier les « lignes de désir », c'est-à-dire les axes à développer.*

Malgré la commande passée par la Communauté de Communes de Méribel et du Plateau (CCMP), et non la CCMP avec les territoires voisins, Inddigo doit identifier les déplacements vers l'extérieur et ceux venant sur le territoire pour adapter au mieux le Plan Global de Déplacements (PGD) aux pratiques habitantes. Le travail des cartographes, grâce aux Enquêtes Ménages-Déplacements (EMD), analyse la donnée, la synthétise et le représente graphiquement. Ce travail reflète qu'il n'est plus possible de « demeurer dans des territoires délimités, des cultures fermées, des identités closes » (Blanquart, 1997).

Toutefois, les données statistiques que nous avons ne permettent pas de révéler le caractère interterritorial des pratiques habitantes. Pourtant, selon Vanier (2005), la « pluralité des territorialités est devenue une des conditions de l'épanouissement des individus ». **Les pratiques de loisirs, récréatives, sportives, de plein air paraissent participer à cet épanouissement et au développement de pratiques interterritoriales.**

La notion d'interterritorialité mentionne le mouvement et plus particulièrement le rôle de la vitesse. Si nous reprenons l'exemple d'un habitant de la Communauté de Communes de Miribel et Plateau (CCMP), ses vitesses de déplacement sont très variables, de 4 km/h lorsqu'il marche à 130 km/h, lorsqu'il rejoint Bourgoin-Jallieu pour son travail. En cela, l'injonction de Martin Vanier qui invite à prendre au sérieux les espaces de l'intermodalité, par leurs qualités, leurs offres, mais également comme « des espaces sociaux » est de mise : « Prendre au sérieux les territorialités mouvantes qui s'exercent lorsque les densités résidentielles ne se superposent plus aux densités d'échange, et que le principe de formation de la ville

est « non plus le bout à bout, l'adjonction locale du plein au plein, mais l'intercalation à distance, aux lieux de plus grande vacance territoriale [...]. Comme si donc, au lieu de se présenter dans ses pleins, [la ville] advenait à distance d'elle-même, dans les écarts et les circulations, comme autant d'attestations de sa réalité encore mal vue d'être un espace de rapports » (Bordreuil, 1995). » D'ailleurs, ces pratiques spatiales et sociales ne sont pas seulement lisibles dans nos espaces métropolitains. Dans la région de Kayes au Mali, Stéphanie Lima (2003) a révélé les liens entre les villages et les communautés d'immigrés en région parisienne, Denis Retailé parle « d'espace mobile » (1993).

**Enfin, selon Martin Vanier, les pratiques habitantes dépassant les territoires administratifs ont une vocation ou une posture « émancipatrice ».** Dans certains territoires, une partie de la population française est comme « assignée à résidence ». Cette caractéristique a été observée dans deux missions, à Aurillac et sur la CCMP (*cf. chapitre 4, 7 et 8*). Dans les deux cas, l'offre de transport permettait de sortir du territoire. Pourtant une frange de la population est captive d'une forme territoire unique, à proximité de l'habitation. C'est un groupe marginalisé de l'emploi depuis au moins 3 ans, peu qualifié (des anciens d'Auriplast<sup>15</sup> ou des manutentionnaires de la grande distribution). D'autres, plus jeunes, n'ont jamais eu de travail. Ces deux groupes quittent très peu les quartiers Suds d'Aurillac, ils ont une sorte de phobie du centre urbain. Cette incapacité à se mettre en mouvement révèle une absence d'émancipation individuelle malgré les moyens de transport et l'offre sociale (assistante sociale, centre social des Marmiers et le bailleur). Pour les autres populations, l'interterritorialité se diffuse à tous, elle n'est pas réservée à une élite.

Dans ce chapitre, la critique de la conception classique du territoire administratif s'est faite au regard des pratiques habitantes. La partie III de cette thèse sera l'occasion de discuter de la place de l'ingénierie territoriale dans ce processus.

---

<sup>15</sup> Usine phare d'Aurillac, l'une des plus grandes de la commune et historique.

### 1.3 DES PRATIQUES HABITANTES A L'HABITABILITE

La thèse repose sur un travail mené de manière collective, dans le cadre d'un programme de recherche ANR (Agence Nationale de la Recherche): «De l'habitabilité à la territorialité (et retour) à propos de périurbanités d'individus et de collectifs en interaction<sup>16</sup>» coordonnée par Marie Christine Fourny et Romain Lajarge, synthétisé par l'acronyme TerrHab. Dans cet ANR, l'habitabilité est considérée comme une « aptitude d'un système de relations permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace » ; c'est-à-dire que l'habitabilité est un processus qui relève de « compétences d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation ». Ces relations sont comprises entre les individus, entre les individus et les territoires, et les systèmes sociaux. Ce surcroît de qualité a le plus souvent une valeur subjective.

**L'espace habitable s'observe au regard de sa qualité spatiale en interaction.** Le fait de comprendre l'enjeu de l'habiter permet de comprendre les mécanismes de l'habiter. En ce sens, la définition de Romain Lajarge éclaire ce propos :

*« L'espace habitable comme un espace d'interactions favorable aux humains, c'est-à-dire qui rend compatible la configuration des lieux avec les arrangements sociétaux sûrs que nous nommerons donc ici des territorialités habitantes » (Lajarge, 2012).*

Préalablement à une posture interactionniste adoptée dans cette thèse et éclairée par la citation ci-dessus, les phénoménologues ont traité cette question. Pour Augustin Berque :

*« La Terre peut cesser d'être habitable — autrement dit, l'écoumène peut cesser d'exister — tout en restant écologiquement viable en ce qui concerne d'autres espèces que la nôtre [...] ; mais cette viabilité-là n'intéresse personne, car elle ne concerne pas l'être humain. L'habitabilité de la Terre n'a de sens qu'en termes d'écoumène » (1996).*

Dans cette définition, il est intéressant, comme le souligne également André Frédéric Hoyaux (2000), d'analyser la différence que Berque fait entre qualité de vie et bien-être. Berque souligne toute l'importance fondamentale du sens que les individus donnent au monde, c'est-à-dire de la projection qu'ils font sur ce dernier. Même si un territoire paraît inhabitable, si un individu lui donne du sens, alors il devient habitable. D'ailleurs, André Frédéric Hoyaux propose une définition de l'habitable très enrichissante, où l'habitable se définit là « où l'on a ce que l'on est (et pas forcément ce que l'on mérite !) et où l'on est ce que l'on se donne à être par cet avoir,

---

<sup>16</sup> L'agence Nationale de la Recherche a lancé en 2010 un appel à projet intitulé « ESPACE ET TERRITOIRE : les énigmes spatiales de la vie en société » visant, à terme, à lancer un ou plusieurs programmes de recherche dans différents laboratoires français. L'objectif de ce programme ANR était de contribuer à replacer la question spatiale au centre des préoccupations politiques, sociétales et scientifiques, par de l'interdisciplinarité. Suite à cet appel à projet, le laboratoire PACTE-Territoires a proposé une réponse intitulée « De l'habitabilité à la territorialité (et retour) à propos de périurbanités d'individus et de collectifs en interaction », raccourci sous l'acronyme « TerrHab ». Ce projet, coordonné par Marie-Christine Fourny et Romain Lajarge, enseignants chercheurs à l'Institut de Géographie Alpine, place le couple conceptuel « territorialité – habitabilité » au cœur du parti-pris de l'appel à projet selon lequel « les sociétés fabriquent les espaces qui leur[s] sont nécessaires et, en retour, les espaces produits contribuent à la fabrique des sociétés. Ce projet a finalement été sélectionné par l'ANR le 13 juillet 2010. Il s'est étalé sur la période 2011-2015, est articulé autour de cinq « pétales » (coordination, mouvements, civilités, récréations et entre-lieux). Quatre autres équipes participent également à cette recherche (UMR CITERES de Tours, FRE ART-dév de Montpellier, UMR SET de Pau et ACS Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais).



c'est-à-dire par les choix que l'on effectue par le rapprochement à soi de certains lieux ». Cet aspect de l'habitable au regard de l'intentionnalité de l'individu est l'un des fondements de cette thèse.

Dans sa thèse, dirigée par Michel Lussault, Hugues Baudry identifie trois vocations qui définissent les qualités d'un espace habitable. La première est i, vocation « fonctionnelle non spatiale, sa « substance » », où l'espace renvoie à des activités « utiles à l'existence individuelle ou collective » ; une deuxième vocation renvoie à l'« échelle », où un espace est habitable lorsqu'il « remplit une portion de l'étendue de sa présence » impactée par la distance. Enfin, il existe une vocation « métrique » que nous appréhendons comme la mise à bonne distance. Elle nécessite « un agencement articulant un maillage linéaire circulatoire nécessaire à l'ouverture et/ou une occupation territoriale nécessaire au repli ». La première vocation renvoie aux pratiques d'habiter analysées au chapitre précédent. Hugues Baudry enrichit sa proposition de l'habitable par la notion de capital spatial<sup>17</sup> (Lévy, 2003). À travers cette perspective phénoménologique, Hugues Baudry développe l'habitable comme la scène d'élaboration des stratégies socio-spatiales « propres aux acteurs qui les mettent en œuvre matériellement, immatériellement et idéellement ». Par sa définition, Hugues Baudry présente les habitants comme des acteurs qui ont une capacité à faire et à modeler l'espace qu'ils pratiquent. Ce remodelage spatial peut prendre différentes formes, poétiques ou encore normatives. Cette thèse s'appuiera sur cet aspect, et plus particulièrement sur les tactiques développées par les habitants afin de rendre plus habitable l'espace qu'ils pratiquent. Ces notions seront définies au sein du chapitre suivant. À ces dimensions, une dimension symbolique et affective (Martouzet, 2007 ; Salomon-Calvin, 2010 ; Audas, 2011) entraîne une appropriation de l'espace par les habitants à partir de leurs représentations.

Après avoir mis en exergue la manière dont Hugues Baudry étudie l'habitable, il paraît opportun de revenir à un habitable interactionniste et pragmatique, développé notamment par Romain Lajarge. Il définit l'habitable au regard du protégéable. Un **espace serait considéré habitable s'il est protégéable**. Il estime que les attributs du protégéable (une haie de thuyas, des interphones, des barrières, des périmètres de sécurité, etc.) ne sont pas les seules conditions pour qu'un espace devienne habitable. Pas besoin d'attributs supplémentaires pour créer de l'habitable, mais des « territorialités habitantes<sup>18</sup> ». Peu importe les attributs octroyés à un espace pour le rendre protégéable, ils ne sont pas –toujours- suffisants pour dépasser la peur d'habiter ici. Autrement dit « l'existence de système de protection (ou de mise en sécurité) n'est pas une condition suffisante de l'habitable » (Lajarge, 2012). Il semblerait que les habitants créent un protégéable, matériel, immatériel ou idéal qui les conforte dans leur sentiment de bien habiter. Ajouté à ceci, il est possible que certaines pratiques habitantes inventives (cf. chapitre 3) participent à créer, ou à recréer, un sentiment de protection pour et par les individus. Au-delà de simples systèmes de protection, les individus vont créer

---

<sup>17</sup> La définition de Laurent Cailly synthétise la notion développée par Jacques Lévy dans la *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* : « Le capital spatial désigne l'ensemble des ressources spatiales matérielles (habitat, mobilités), immatérielles (télécommunications) et idéelles (le stock de compétences, d'appétences et d'imaginaires spatiaux) que doit nécessairement mobiliser l'individu dans sa vie quotidienne pour poursuivre ses actes, développer des stratégies et accéder à d'autres biens sociaux (capital économique, culturel ou social) » (Cailly, 2007).

<sup>18</sup> Selon Romain Lajarge, les territorialités habitantes se situent là où les individus recréent ou créent du collectif, là où il y a rien. Au sein de ce projet, deux types d'acteurs se côtoient. Ceux qui ont la capacité à contourner les règles, à ruser pour arriver à leurs fins « par de l'espace à eux » (Lajarge, 2014) et « ceux qui se plient au jeu de la concurrence ». Les premiers sont ainsi dotés de capacités pour leurs pratiques d'habiter qui donnent à voir des territorialités habitantes.

des objets ou des conditions du protégeable, qui font qu'ils sont rassurés sur ce lieu. Par exemple, les observations des pratiques de déplacements à vélo montrent que les usagers ont développé des compétences et des capacités ingénues pour rendre le déplacement le plus sûr possible, et créer de l'habitable en mouvement. L'analyse de l'habitable par les pratiques pose la question du traitement des acteurs.

**L'habitable se définit également à l'aune des habitudes des acteurs.** Yves Chalas, dans *L'invention de la ville*, s'est attaché à décrypter ce qui était l'inhabitable au prisme de son antithèse, l'habitable. Sa thèse joue sur le lien qui existe entre habitude et habitable : « On ne saurait trop insister sur l'indissociable lien qui fait dépendre l'un de l'autre habitable et habitude, tant dans les pratiques ou les usages les plus concrets, que dans les têtes, les rêves, les imaginaires » (Chalas, 2000). De manière très engageante, Chalas considère qu'il n'y a pas d'habiter s'il n'y a pas de l'habitude. Il s'appuie sur l'étymologie du mot, où habiter provient du latin *habitare* qui est le fréquentatif du verbe *habere*, qui est lui-même lié à *habitus* qui, au sens étymologique, signifie le comportement habituel. C'est ainsi qu'il perçoit l'habitable comme « le résultat de nos fixations dans l'espace. Répéter pour fixer l'espace et se fixer dans l'espace ». De ce fait, les habitants n'auraient qu'une petite partie d'espace habitable : leur logement, parfois leurs quartiers, et leur lieu de travail. À la rigueur les corridors entre ces lieux peuvent être habitables selon Yves Chalas.

Toutefois, même si l'habitable se définit à l'aune des différentes routines présentées au sein du paragraphe précédent, il s'entend également comme habitable novateur. En référence à Michel de Certeau (1980, 1988, 1992), **l'habitable se construit au gré des « arts de faire », dans le quotidien en tant que « forme sociale » de résistance face à un « pouvoir coercitif »**. Ainsi, l'habitable de Michel de Certeau s'appuie sur cette apparente ordinarité, où l'habitant détourne les objets imaginés par les concepteurs. Il invente son quotidien grâce aux « ruses », aux « tactiques de résistance » afin de se réapproprier l'espace et l'usage à sa manière. Chez Michel de Certeau, la routine entraîne la créativité, elles sont complémentaires. Ces petits détournements ne sont pas sans rappeler le travail de Pierre Sansot (1991) qui avait mis en valeur les petites choses du quotidien ayant pour ambition de donner du sens et « d'enrichir un quotidien trivial et aliéné ».

À partir de l'ensemble des perspectives analysées, **l'habitable est ici considéré comme le résultat de différents processus créatifs, plus ou moins inventifs, pour s'approprier l'espace**. Au-delà de l'habitude, l'habitable serait un **état suffisamment avancé de bien-être** dans l'espace suite à des petites inventivités du quotidien. Par ces dernières, les individus accroissent leur capital spatial, ils se dotent de marqueurs de sens dans ou avec des lieux habitables. Dans ce sens, la question du lien entre espace habitable et territorialité inventive sera questionnée dans le chapitre 3. Il semblerait qu'il existe des territorialités inventives qui accroissent l'habitabilité d'un lieu. Implicitement, ces territorialités invitent à questionner la notion de « qualité de l'espace », notamment à la lecture de Michel de Certeau. Ce ne sont pas les objets en eux-mêmes qui permettent de rendre plus habitable un lieu, mais la manière dont les habitants s'approprient ou détournent ces objets pour les rendre plus habitables. L'objectif étant de proposer une autre manière de concevoir l'approche moderne, où les normes aménagistes font des aménagements des vecteurs d'habitabilité (logement, place, banc, mur, etc.). De ce fait, l'étude des territorialités inventives va requestionner fortement cette manière d'aménager les territoires. La thèse tend à démontrer qu'il existe des logiques d'habitabilité à côté d'un habitable défini par les normes sociales et aménagistes. Ainsi, **un espace est habitable par la qualité des interactions favorables aux habitants, compatible par son organisation et sa structure aux arrangements**

**et aux détournements des habitants.** Cette définition fait référence à la définition de l'habitabilité proposée par le collectif de chercheurs de l'ANR TerrHab :

*« Aptitude d'un système de relation permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace ». L'habitabilité est un processus plus qu'un état. L'habitabilité relève donc plutôt d'une compétence d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation. Il faut entendre par « système de relation » à la fois les relations entre les hommes, les relations que les hommes entretiennent avec l'espace et les systèmes sociaux, institués et/ou organisés, qui rendent possibles toutes ces relations. Il faut entendre par « occupation de l'espace » (terme en partie inapproprié et à compléter, car mauvais synonyme de « habitation » ou « usage de l'espace ») l'ensemble des possibilités offertes par l'espace pour des activités réelles ou potentielles. Il faut entendre par « surcroît de qualité » la valeur subjective que les humains reconnaissent et acceptent en plus de ce qu'ils reconnaissaient et possédaient déjà. »*

Cette définition a encadré les travaux de thèse tant d'un point de vue de la connaissance que des pratiques.

#### 1.4 L'HABITANT COMME ACTEUR DE SON QUOTIDIEN

L'habitant est au cœur de la thèse, **il est considéré comme un acteur à part entière et plus particulièrement un des quatre acteurs de l'ingénierie territoriale**. Qu'est-ce qu'un habitant ? Pour répondre à cette question, des géographes ont identifié des éléments de réflexions, André Frédéric Hoyaux, de Michel Lussault ou encore de Jacques Lévy qui ont inspiré ces travaux. Tout d'abord, cet être humain est : « pourvu d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative » (Lussault, 2003). De ce fait, l'habitant n'est pas un être déterminé qui subit des contraintes, mais il exploite « à son bénéfice ou parfois à son corps défendant, des possibilités physiques, historiques, politiques, économiques, sociologiques pour construire sa propre réalité géographique, notamment par le sens de ses actions et de celles de ceux qui l'entourent » (Hoyaux, 2015). L'habitant devient ce qu'il est, également, dans son rapport à l'espace. Le travail qu'il fait pour maîtriser la distance et l'espace participent à son quotidien. « Et s'il semble rationaliser ces actes, cette rationalisation ne se fait pas à l'aune d'un cadre partageable et interprétable par tous de la même manière. Car comme le rappelle Isaac Joseph, si ce cadre « structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'action », et s'il peut être conçu comme un « dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part », ces définitions, ces interprétations, ces compréhensions sont effectuées à l'aune d'un point de vue et d'un point visé » (Hoyaux, 2015). La posture adoptée pourrait se définir de la manière suivante : **les habitants activent des potentialités, des ressources qui peuvent être valorisées selon les situations**. Ces pratiques sont une sorte de jeu de soi, plus ou moins maîtrisées, avec l'espace afin de trouver sa place au sein de collectifs, dans une posture interactionniste de l'acteur.

*« Elle se trouve également formalisée par la théorie des jeux qui différencie justement le passage de l'individu agit à l'acteur agissant quand celui-ci prend des décisions, en fonction de ses ressources et de ses contraintes, mais aussi en fonction des ressources et contraintes qu'il anticipe chez les autres. L'acteur habitant soupèse alors la marge de manœuvre, l'horizon des possibles que lui offre la situation qu'il se constitue en acte. Cet univers de possibles interpelle alors le concept d'habiter sur lequel se fonde la démarche proposée ici. En effet, face à ce possible, face à cette prise de risque qu'il faut pouvoir accepter dans l'inhérence et la contingence de la vie, l'habiter est la possibilité que l'être humain se donne de ménager un espace, son monde, au sein duquel il va se mettre en sûreté » (Hoyaux, 2015)*

## CONCLUSION

Ce premier chapitre a permis de développer une théorie de l'habiter, dans une perspective pragmatique et relationnelle. Le concept de l'habiter a été entendu autour du couple pratique et territoire, où ce dernier permet d'interroger les interactions et les conditions du développement des pratiques habitantes.

L'habiter rend compte à la fois d'un « faire avec l'espace », mais également de « faire l'espace » (Stock, 2012). En ce sens, Mathis Stock considère que l'espace habité « n'existe que par les pratiques ». Les pratiques sont au cœur de l'habiter, de deux manières, la première analyse la mise en œuvre des différentes dimensions spatiales et la seconde analyse les processus de fabrication « de multitude dimension spatiale ». Elles ne sont pas antinomiques, mais complémentaires.

La place de l'habitant est un élément d'appréhension indispensable de l'habiter. Il est l'acteur principal des pratiques. Il est un acteur spatial et social qui influence l'habitabilité d'un territoire. Par ses pratiques, son comportement, ou encore ses représentations, il a une capacité à améliorer l'habitabilité. D'ailleurs, le chapitre 7 analysera l'habitant, comme un concept de l'ingénierie territoriale. **L'analyse relationnelle de l'habiter met en valeur l'habitant comme un acteur agissant avec son territoire.** La potentialité de ménagement de l'espace développée par André Frédéric Hoyaux, où il existe une corrélation entre l'habiter et la mise en sécurité ne semble pas être le seul lien.

Cependant, il n'est pas possible d'observer l'ensemble des pratiques d'habiter dans une thèse. Celle-ci se consacre aux pratiques d'habiter dans l'espace public et plus particulièrement les contraintes normatives des pratiques dans l'espace public. La résultante de cette tension est l'objet de recherche. Entre contraintes et besoins se jouent les fondements de l'inventivité habitante (*cf. chapitre 3*).

## Chapitre 2. HABITER L'ESPACE PUBLIC SOUS CONTRAINTES

### INTRODUCTION

La question de l'espace public, et plus particulièrement de son aménagement interroge la « raison technicienne » (de Certeau, 1980). Michel de Certeau entend cette notion comme une manière de penser qui sait organiser les objets et les individus, en leur trouvant « une place, un rôle, des produits à consommer ». À l'inverse, selon Michel de Certeau, l'homme « se soustrait » à cette raison, par ses pratiques (chapitre suivant). **Les pratiques des habitants et les normes sont à réinterroger au regard de l'habiter.** L'aménagement du territoire classique pense stationnement, square, piste cyclable, ou encore étalement urbain, émissions de gaz à effet de serre, accroissement des distances effectuées en voiture, etc. Face à ces enjeux contemporains, la raison technique est souvent prônée. Mais la pratique habitante est parfois mise à l'écart, soit de la phase de conception, soit lors de l'aide à la décision. Pourtant, les habitants sont les premiers impactés par ces enjeux et ces réponses.

**Le travail de cette thèse se consacre aux espaces publics.** Ce choix s'est fait suite aux besoins du bureau d'étude financeur et partenaire de la thèse, Inddigo. La thèse devait avoir une applicabilité immédiate pour Inddigo. Un grand nombre d'études en cours traitait la question de l'espace public, notamment en termes de mobilité. De plus, au liminaire de la thèse, la question de l'espace domestique était très peu étudiée, nous n'avions pas de missions qui portaient sur cette question. Le projet stratégique au sein du département Territoire et Aménagement portait sur la qualité des espaces publics.

Ce chapitre interroge le lien et les contraintes qui existent entre l'espace public (2.1) et les normes sociales et spatiales (2.2), au regard des théories de l'habiter. Ainsi, de quelle manière les contraintes spatiales et sociales influent sur les pratiques d'habiter dans les espaces publics ? Les pratiques habitantes (2.3) sont la résultante de cette tension entre espace public et normes. Afin d'éprouver cette hypothèse, il est opportun de réaliser une mise au point théorique. Les notions « d'espace public », de « pratiques », de « normes » sont polysémiques. Ce chapitre étudie de quelle manière l'habiter offre une nouvelle vision de ces notions.

## 2.1 L'ESPACE PUBLIC COMME CONTRAINTE DES INTERACTIONS ?

Pour commencer à appréhender cette notion, l'espace public n'est pas « de l'espace commun » (Lussault, 2003) perçu comme un ensemble d'espaces possibles à la pratique sociale des individus. L'espace public a, par son statut, un caractère public qui le différencie des espaces communs. Cependant, sa définition est plus complexe lorsqu'elle s'échappe de la vision classique.

### 2.1.1 LE PUBLIC COMME OBJET DE RECHERCHE, LECTURES D'ISAAC JOSEPH

Les perspectives interactionnistes développées dans la thèse tendent à observer la notion de « public » à partir des travaux menés par Isaac Joseph. Il considère l'espace public comme « la forme de contagion sans contact » (Joseph, 2002) où se construisent les croyances et les jugements collectifs. **Isaac Joseph a fortement influencé les travaux de cette thèse, sa posture interactionniste a permis d'observer les processus de l'inventivité habitante définis dans le chapitre suivant.**

Gabriel Tarde a fait le lien entre la foule et le public. Isaac Joseph s'est appuyé sur ses écrits pour identifier les actions réciproques, « la ligne de pensée qui fait d'un public une forme de l'action d'autrui et sur autrui » (Joseph, 2002). Ainsi, Gabriel Tarde dépasse la vision collective de Durkheim. Il établit une différence entre la foule et le public, même si elles sont deux formes d'action collective. La première entend une proximité des corps et une visibilité, à l'inverse du public où les individus peuvent être éloignés spatialement et « agir les uns sur les autres par le biais de relais » (Clot-Goudard, Tillous, 2007).

Par la suite, Robert Park apporte une lecture plus fine du public pour Isaac Joseph. Dans *The Crowd and the Public*, Park analyse la foule et le public « comme à des formes de conduite collective qui se développent en marge de formations sociales stables » (Clot-Goudard, Tillous, 2007). Ainsi, chez Park, la foule est une association où le lien se fait grâce à des échanges d'émotions, le public est à considérer comme un espace de débats où se côtoient différentes opinions, parfois divergentes. Pour Park et Joseph, cette définition est trop idéaliste et ne prend pas en compte les aspérités du public comme un « processus d'organisation de l'attention collective qui prend appui sur un objet de l'environnement pour se constituer » (Joseph, 2002).

Dans cette thèse, la notion de public dépasse la sphère du débat. Il existe une forme de public lorsque des individus sont en interaction et ajustent de manière plus ou moins réciproque, les « cadres de l'expérience<sup>19</sup> ». Le fait de chercher à appréhender les publics a permis de mettre en exergue les capacités des individus à résoudre les problèmes ou dépasser un manque, en opposition aux savoirs des sachants (cf. chapitre 5, 6 et 7).

### 2.1.2 ORIGINES SCIENTIFIQUES DE LA NOTION

---

<sup>19</sup> « Dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'action » (Joseph, 1998)

Le concept d'« espace public », comme d'autres concepts en sciences humaines, est souvent présenté comme « flou et déroutant » (Tomas, 2001). Les lignes suivantes visent à présenter la posture adoptée dans cette thèse et la manière dont nous utilisons ce concept.

En observant les plans des villes depuis l'Antiquité, Kairouan, Rome, Athènes ou encore Bagdad, les espaces sont marqués d'ouvertures, des rues, des places, des souks ou encore des jardins. Les premières marques sémantiques contemporaines d'espaces publics trouvent leurs origines dans les années 1950, selon François Tomas (2001), avec le terme « centre civique (*centro cívico, civic area*) ou « d'espace collectif ». Ces termes désignaient les lieux publics dans lesquels « se rassemblait et se reconnaissait une communauté urbaine » (Tomas, 2001). En 1951, le Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM) consacre un colloque<sup>20</sup> à ce type d'espace qu'ils ont nommé « heart » ou « core ». Deux postulats étaient mis en évidence : le premier consistait à montrer le besoin de reconstruire les « centres civiques des villes bombardées » et le second souhaitait préserver les « heart » des dangers du « tout automobile », de la croissance des banlieues et de la montée de l'individualisme. Toutefois, ce terme anglais proposé pour appréhender cette problématique n'a pas été repris. Toutefois, ces espaces furent qualifiés de « publics », avec les théories urbaines des années 1960 lorsque Jane Jacobs en 1960 se soucie de la disparition de ces lieux. D'après François Tomas (2001), les années 1960 voient une crise des rues et des places concomitantes à la « crise générale de la ville héritée de l'histoire ». Même si plusieurs urbanistes observent et analysent le « dépérissement de la rue » (Tomas, 2001), tous n'ont pas la même réaction. Certains comme Rem Koolhaas, ou Bruce Man, jubilent de cet état. Quant à Antoine Picon (1998), il regrette le gaspillage des collectivités locales pour des espaces sans usage. Mais avant d'analyser l'espace public au regard de la norme, puis des pratiques habitantes, il est souhaitable de revenir sur la construction épistémologique d'espaces publics.

**Le concept d'« espace public » s'est construit, sur une traduction de « public space » de Jürgen Habermas en 1962, entendu chez le sociologue comme la sphère publique et en France traduit par *L'espace public* (1978).** Dans son ouvrage, Habermas relate l'évolution de l'espace public et le lien avec l'essor de la communication, au sein des sociétés bourgeoises. Sa thèse porte sur le fait que le développement des outils de communication a permis la naissance d'un « public » grâce à la presse, aux cafés, etc. Ainsi, des lieux de rencontres s'instaurèrent dans les villes pour permettre le débat. **Thierry Paquot, ou Isaac Joseph, valident cette genèse, mais comme les deux auteurs le font remarquer, Jürgen Habermas s'intéresse peu aux espaces publics.** Personne n'avait vraiment qualifié et analysé ces espaces avant la publication de sa thèse, le « concept n'existait pas » (Tomas, 2001). Pourtant, Jürgen Habermas fait allusion à la question selon Isaac Joseph : « se retirent des places publiques vers les dépendances du parc, et des rues, dans les salles du château » (Joseph, 1998), lorsqu'il mentionne les fêtes profanes du Moyen-âge (tournois, danse, etc.). Mais sa thèse ne porte pas directement sur ces espaces. Il se consacre à la sphère bourgeoise anglaise, française et allemande du XVIIIème siècle, à partir de la notion « d'opinion publique » (Joseph, 1998). Même si Jürgen

---

<sup>20</sup> Les actes du colloque : ROGERS (E.N.), SERT (J.L.), TYRWHIT (J.), (coord ), 1952, *The Heart of the City : towards the humanisation of urban Life*, Lund Humphries and C°. Ltd., 185 pages



Habermas mentionne et décrit les lieux où se construit l'opinion publique, Isaac Joseph estime que son ambition est de démontrer : «le processus, au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État, s'accomplit comme une subversion de la conscience publique littéraire, déjà dotée d'un public possédant ses propres institutions et de plates-formes de discussion » (Joseph, 1998). Mais, comme le souligne François Tomas, l'invention du concept par Habermas est un mythe. Il donne pour explication un problème de traduction du titre d'origine. Sa thèse a été traduite 16 ans après, c'est-à-dire au moment où le concept d'espace public avait été construit par les urbanistes, géographes et sociologues. Il n'avait plus le même sens qu'en 1962, lors de la publication de la thèse. Cette vision de l'espace public, développée par Jurgen Habermas, ne correspond pas aux attentes de l'habiter. Au-delà de son caractère « hors-sol, a- géographique » (Paquot, 2000), la dimension interactionniste développée dans sa thèse offre plus de réponses chez Isaac Joseph et Thierry Paquot.

### 2.1.3 L'ESPACE PUBLIC OU L'ESPACE DES RENCONTRES

**Thierry Paquot fait la remarque du changement de sens lorsque l'espace public est au singulier et au pluriel :**

*« L'espace public est un singulier dont le pluriel – les espaces publics – ne lui correspond pas. En effet, l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagnaux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. Toutefois, depuis quelques années, les espaces publics sont ceux que le public – ou des publics – fréquente indépendamment de leurs statuts juridiques. Ainsi, des lieux privés ouverts à un certain public sont qualifiés d'espaces publics, par exemple un centre commercial ou une galerie marchande » (Paquot, 2009)*

Cette définition éclaire l'espace public appréhendable par la question de l'habiter. Les espaces publics, en dépassant la contrainte juridique du singulier, a une valeur spatiale. Ils sont localisables, avec une limite géographique et ont une matérialité concrète. **Toutefois, comme le signale Thierry Paquot, tant au singulier qu'au pluriel, la notion présente l'« idée du partage, de la liaison, de la relation, de l'échange, de la circulation » (Paquot, 2009).**

Thierry Paquot perçoit dans les espaces publics un empiètement des espaces communs, avec en parallèle une « déterritorialisation » (Paquot, 2009) du débat public au profit des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Il

propose la notion de « lieux urbains » qui ont pour vocation d'être appropriés par les habitants, mais en restant public, c'est-à-dire ouvert à tous. Par cette proposition, Thierry Paquot propose le lien que doivent faire les urbanistes. Il appelle à « ménager des lieux urbains » (Paquot, 2009), dans le sens de prendre soin des espaces urbains. Ces « lieux urbains<sup>21</sup> » ont une lecture urbaniste, ce sont des espaces sans construction, ouverts, qui permettent les interactions sociales et régis par le droit public.

Pour compléter, Isaac Joseph s'est beaucoup inspiré des travaux d'Erving Goffman pour appréhender sa manière de concevoir le concept d'« espace public » (à la fois un objet territorial où l'espace public permet la circulation et un sens politique où il est le lieu du débat) et la manière dont les individus rencontrent l'autre. **Il considère l'espace public comme le lieu où les rencontres se font, le hall de gare, la rue, etc.** C'est l'espace « de la tension, de l'hésitation, de la délibération » (Joseph, 1992). Chez Joseph, l'espace public n'est pas simplement un contenant de rencontres. Les interactions sociales sont également situées et les individus s'appuient sur leur environnement (Quéré, 1997) dans lequel ils identifient et s'approprient des ressources pour permettre leurs pratiques. En effet, nous retrouvons la volonté de territorialiser la question de l'espace public dans « Du foyer au territoire ». Mais sa construction du concept fut complexe comme le fait remarquer Pierre Lassave :

*« il y marque ses distances avec la perspective critique de l'école de Francfort (Habermas), fait un détour par Sennett et rend enfin hommage à Goffman pour préciser qu'il est passé d'une analyse de ce qui se passe en public par le biais d'une métaphore théâtrale à celle des situations d'interactions et indéterminées qui font la trame du lien social » (Lassave, 1997).*

Cette transformation d'approche a modifié la conception contemporaine de l'espace public. Isaac Joseph a également étudié le concept d'espace public à l'aune des espaces de communication, et plus particulièrement de leur qualité :

*« L'expérience ordinaire d'un espace public nous oblige en effet à ne pas dissocier espace de circulation et espace de communication. Une gare, une station de métro, un marché sont réputés accessibles non seulement par leurs qualités architecturales, mais par leur capacité à articuler des visibilité et des énoncés. Ce qui est pris en compte dans cette qualification, c'est l'offre de déplacements, de cheminements ou de mouvements, mais aussi les "prises" disponibles pour l'usager ou le passant, prises qui tiennent aux signes et à leur disposition dans l'espace, aux annonces, aux invites ou aux interdits qu'ils perçoivent dans le cours de leur activité ordinaire. Les gestionnaires, qu'ils aient pour mission d'accueillir, d'assister, de contrôler ou d'interpeller, savent que la qualité d'accessibilité d'un espace public est liée à la lisibilité de son "mode d'emploi", tout comme elle est liée à la compétence communicative des agents tenus de le justifier, c'est-à-dire de rendre compte publiquement d'un espace et des prestations qu'il offre » (Joseph, 1995)*

---

<sup>21</sup> Au singulier, « lieu urbain » fait référence à Mathis Stock (2003) qui qualifie la station touristique, dans son ensemble comme un « lieu urbain ».

Cette caractérisation de l'espace public a permis de développer une nouvelle manière de concevoir la mobilité au sein d'Inddigo. D'une raison technique, Inddigo est passé à « l'expérience ordinaire » (Joseph, 1995) pour améliorer l'efficacité des projets portés. En ce sens, le lien entre la théorie et la pratique a été plus aisé.

Enfin, ce qui nous intéresse plus particulièrement chez Issac Joseph, s'analysent dans la manière dont il s'est réapproprié John Dewey et sa thèse de ville laboratoire. L'urbain est considéré comme l'expérimenters'expérimente sans cesse des solutions à des problèmes toujours renouvelés ». Cette approche pragmatique peut être dépassée, en sortant de ces limites urbaines et en disant que l'ensemble des territoires, qu'ils soient « ruraux », « périurbains », de « montagne », etc. sont des lieux d'inventions, qu'ils se recomposent indéfiniment avec les intérêts des individus, leurs compromis, les tensions à l'œuvre, les frottements et les ruses qu'ils opèrent.

Cette thèse nous a porté sur différents espaces publics, les campus universitaires (Frankignoule, Bodson, 1996), la plage (Augustin, 2006, Corali, 2007), les sentiers de randonnée, les pistes cyclables, les centres-commerciaux (Ghorra-Gobin, 2006), les vides-greniers (Debary et Tellier, 2003), etc. En ce sens, nous rejoignons Thierry Paquot (2009) :

*« L'essentiel ne réside aucunement dans le statut juridique de ce territoire pratiqué par un ensemble d'individus isolés ou en groupe à un moment donné, mais par cette activité elle-même qui fait « collectif » et confère à cet endroit une dimension sociale et publique » (Paquot, 2009).*

**Les espaces publics sont dorénavant considérés dans cette thèse comme des espaces de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc. Ils sont un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus (Joseph, 1995). L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus.**

## 2.2 LES NORMES COMMUNES UNE CONTRAINTE DE L'HABITER ?

Dans les pratiques d'habiter, lorsque s'observe les formes d'inventivité, il paraît intéressant de questionner la norme. Par quoi est dicté ce que font les habitants, comment se déplacent-ils, se récréent-ils ? En quoi les normes, de manières intentionnelles ou non intentionnelles, influent sur les pratiques.

Ici, l'ambition est d'appréhender, modestement, le système normatif, plus ou moins cohérent, au regard des pratiques d'habiter. **La géographie, et plus particulièrement les sciences territoriales, a peu traité cette question** (Stock, 2010, Dodier, 2013). Pour répondre à cet enjeu, l'étude s'est appuyée sur d'autres disciplines, notamment la sociologie, la philosophie et les sciences juridiques.

En étudiant l'inventivité habitante, c'est-à-dire les détournements spatiaux réalisés par les habitants, l'analyse théorique a été confrontée à l'objet du détournement. Que détournent les individus ? Ce débat a été posé lors d'un premier comité thèse. Après de vifs échanges, la question de la norme devait être analysée. Dès lors, l'étude s'est portée sur les pratiques habitantes qui sont en rupture, en tension ou en conflit avec la norme. Ainsi, l'analyse des individus et des collectifs, au regard des détournements, fait poser la question suivante : en quoi les individus ont la capacité d'influencer les normes, au sein de leurs pratiques d'habiter ?

### 2.2.1 LES DIFFERENTES NORMES

En sciences sociales, **il existe deux approches différentes pour définir les normes**. La première manière est abstraite (Akoun, 1999) « un précepte<sup>22</sup> d'action régissant la conduite des acteurs sociaux » ; tandis que la seconde est détaillée :

*« des techniques, des usages, des mœurs et des lois et [étant] inséparables de l'activité de régulation qui les crée et les maintient. Propres à un groupe (dans le cadre notamment de pratiques ou de déontologies professionnelles) ou à une société donnée (l'objectif étant alors d'assurer la prospérité publique à l'aide de préceptes et d'interdits institutionnellement définis), elles prennent la forme de règles ou de modèles, appris et partagés par une pluralité de personnes, légitimés par des valeurs, organisés en système dont la non-observance ou la transgression est synonyme de déviance et est susceptible d'entraîner des sanctions ou de provoquer des réactions de désapprobation ou d'ostracisme » (Férreol, 1997).*

À partir de ces deux postures, nous avons eu l'ambition de définir des caractéristiques de la norme, qui sont au nombre de cinq : **création collective, lien aux valeurs, dimension prescriptive du comportement, sanction, la distance** (Mauris-Demourieux, 2015). La première caractéristique, la création collective, vise à « donner du sens à l'action collective et à l'interaction entre les individus » (*ibid.*). Par cet aspect la norme offre une référence collective qui permet aux individus de se repérer. Nous pensons par exemple aux rites (Turner, 1969, Van Gennep, 1910), ou encore aux usages des territoires qui conditionnent les déplacements. Par cette

---

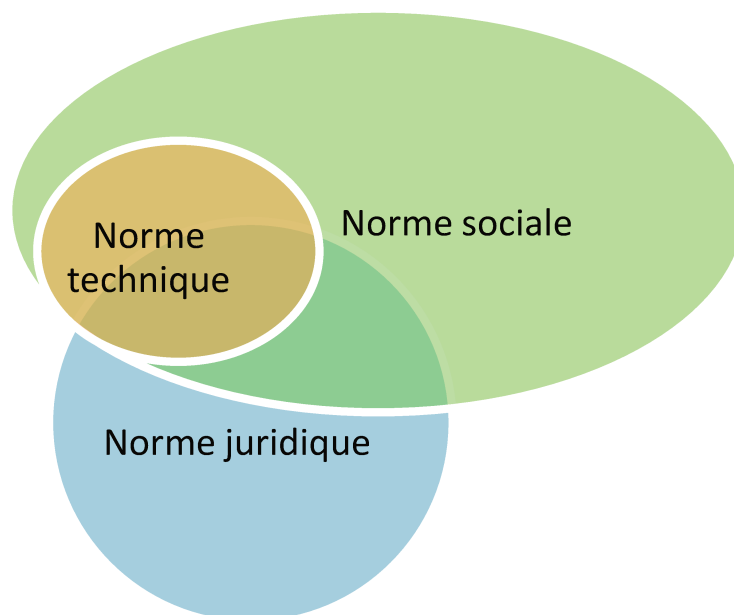
<sup>22</sup> Ces préceptes sont protéiformes : culturels, économiques, spatiaux, etc.

caractéristique, les normes permettent d'étudier les modèles sociaux, leurs rites, leurs rigidités et les formes de transgression. Lorsque nous disons qu'une caractéristique est le lien aux valeurs, nous entendons que les normes visent ou recherchent à faire le « vrai » : « dans la vie sociale, la vérité est centrale. Les individus ont des croyances portant sur ce qui est vrai. [...] Or ces croyances reposent toujours sur des normes acceptées par les acteurs et qui permettent de partager les opinions possibles entre celles qui sont crédibles et celles qui ne le sont pas, celles qui peuvent être acceptées et celles qui ne peuvent pas l'être » (Demeulenaere, 2003). Par ces valeurs, les normes engendrent des formes de solidarité, et à l'opposé un rejet pour les individus qui les remettent en cause. Les normes représentent également une manière de faire, d'être ou même de devoir être dans sa caractéristique prescriptive : « Les normes appartiennent à la classe des directives, c'est-à-dire des actes de langage au moyen desquels on cherche à influencer la conduite d'autrui. [...] Les directives peuvent être plus ou moins fortes. Il peut s'agir de commandements, mais aussi de conseils, d'invitations, de suggestions, de prières, etc. Les directives les plus fortes, par exemple les commandements ou les ordres de faire ou de ne pas faire quelque chose, sont appelées prescriptions. Quant aux normes, ce sont des directives qui sont valables ou obligatoires dans un certain système » (Troper, 2011). Ainsi, les normes ont pour fonction de permettre la vie en société, les interactions entre les individus, en limitant les comportements déviants qui peuvent porter atteinte aux valeurs. Les règles permettent de pacifier les interactions sociales et spatiales, où chaque individu connaît les limites de ses capacités avec les autres. Mais en cas d'irrespect de la norme, une sanction, morale, psychologique, sociale ou légale peut être de mise. Enfin, la norme a une fonction spatiale qui renvoie à la distance entre les corps, c'est-à-dire à la façon dont les individus jouent avec la distance, l'écart entre eux. De ce fait, plusieurs normes spatiales régissent nos modes d'habiter, elles assignent des places, limitent, offrent des règles de non-franchissement.

### 2.2.2 LES NORMES QUI TOUCHENT LA QUESTION DE L'HABITER

À partir de cette caractéristique spatiale de la norme, il est souhaitable de préciser les normes qui se jouent lorsque les recherches portent sur les pratiques inventives dans les modes d'habiter. En observant, puis en analysant les pratiques d'habiter, il est à remarquer une profusion de normes et de systèmes normatifs à l'œuvre. Ils diffèrent selon la nature, leur dimension spatiale, ou encore leur modalité d'expression. Le travail mené par Sylvie Mauris-Demourieux, *Comportements et espaces* (2015) a facilité l'analyse de la complexité des normes.

Schéma 1: Relation entre les normes dans les modes d'habiter



Réalisation, Adrien Balocco, 2016

*Ce schéma représente les trois catégories de normes nécessaires à la construction des modes d'habiter.*

La première d'entre elle est **la norme sociale, celle qui comprend l'ensemble des règles d'un collectif**. Elles peuvent être explicites ou implicites, mais elles sont adoptées par l'ensemble du groupe. Elles vont porter sur les comportements, les pratiques des individus, comme sur les représentations. Elles se retrouvent dans tout ce que l'habiter a de plus ordinaire : les règles de politesses, les pratiques sexuelles, les règles dans le milieu professionnel, amical ou familial. Ces normes sociales sont mouvantes, en fonction des rythmes de la société. À l'échelle micro, nous pouvons citer les « chemins d'indiens » dans les parcs urbains qui, s'ils relient deux points de manière plus directe que les cheminements existants, deviennent la norme du parc. Cette inventivité habitante a été observée et analysée de nombreuses fois, sur l'ensemble des terrains d'étude.

Les normes juridiques participent également aux modes d'habiter. Ainsi, le système judiciaire a pour fonction de construire un cadre stable pour la société grâce à la promulgation de normes. Cette promulgation favorise la co-habitation des individus en société. Ainsi, le droit « ouvre la possibilité d'un espace commun dans lequel les conduites s'ajustent les unes aux autres. [...] L'intérêt de la norme vise ainsi à rendre possible la coexistence des différents acteurs au sein d'une communauté, c'est-à-dire de rendre possible la communauté elle-même » (Pariante-Butterlin, 2005). Elle dicte ce qui est licite, illicite, obligatoire, permis et interdit ; une déviance est sanctionnable.

Ensuite, la dernière norme qui participe directement aux pratiques d'habiter dans notre cas est la norme technique. D'un côté, **il existe les normes techniques qui règlementent des activités et qui sont dictées par des instances de régulation.** Par exemple à Inddigo, les normes ISO identifient les démarches de qualité menées par l'entreprise. De l'autre côté, **il existe des normes issues de la croissance des techniques et des objets techniques.** Ainsi, la technique impose de nouvelles manières de faire. Par exemple, il devient difficile de visiter une ville sans son smartphone, ou même, il est impossible de faire du ski de fond sans carte RFID (Radio Frequency Identification). En effet, la majorité de stations de ski françaises, en alpin et en nordique, est passée d'une carte cartonnée à des cartes RFID sans contact. Aujourd'hui, il suffit de passer entre un portique du bas des pistes pour valider le forfait. En prenant l'exemple de la visite d'une ville avec un smartphone, il est aisé d'observer les touristes avec les plans de transports en commun sur leur smartphone, les applications qui proposent des restaurants, des lieux à voir, ou des bars, etc. Par exemple la ville de Lyon a créé son application afin de faciliter le quotidien : « Ma ville simplifie ma vie ». La ville de Lyon propose l'application Lyon, outil idéal pour une pratique quotidienne de la ville. Les horaires de votre piscine, le marché le plus proche, l'agenda des événements, des idées de balades, des repères pour vos démarches... L'essentiel de Lyon sous la main » (Play Store de Google, visité le 08 novembre 2016). « La ville rentre dorénavant dans la poche des gens ».

Marie Christine Fourny s'est attachée à étudier cette question des normes au regard d'une conception liminale de la frontière (2013). Dans cet article, elle analyse ce concept à partir d'un état de l'art pluridisciplinaire qui questionne en creux la relation de la norme. La liminalité serait notamment considérée par Marie Christine Fourny comme « un mode de gestion et de contrôle de la transformation des statuts sociaux et de la mise en conformité aux normes sociales ». **En ce sens, la liminalité serait un objet permettant de tendre vers des normes sociales.**

### 2.2.3 LES NORMES EN PRATIQUE

Afin de compléter cette matrice (schéma 1, relation entre les normes dans les modes d'habiter), nous avons souhaité adopter une approche plus sensible. Lors des échanges avec Inddigo au sujet des besoins sur les missions, les collaborateurs avaient des connaissances très fines sur les normes techniques, juridiques et sociales. Or, une approche liée aux normes vécues paraissait être intéressante afin de compléter les savoir-faire. De ce fait, **la question de la norme a été étudiée par couples : normes vécues et normes perçues, normes implicites et normes explicites, normes temporelles et spatiales.**

D'un côté, la norme vécue se dégage de l'état construit par l'interaction des individus, elle peut se révéler à la suite de tensions. Cette norme nous intéresse particulièrement, car elle revient fréquemment lorsque nous avons étudié les espaces publics. De l'autre côté, la norme perçue est dans le champ des représentations. En analysant ces représentations, nous nous sommes aperçus qu'elles avaient une réalité individuelle, mais également collective. Ainsi, lorsque nous observons les normes perçues, nous pouvons appréhender de manière plus fine les comportements.

Ensuite, il existe le couple norme implicite /norme explicite. Lorsqu'elles sont implicites, elles ne sont pas formalisées et verbalisées, un peu comme si elles étaient

entrées dans l'inconscient collectif. Tandis que la norme explicite est dite, soit oralement soit à l'écrit.

Enfin, les normes sont à appréhender dans leurs dimensions temporelles, comme les rythmes par exemple, ou dans leurs dimensions spatiales. Suivant le lieu habité, les normes sont différentes, voire il y a une production de nouvelles normes qui diffèrent d'un ailleurs situé ou temporel.

#### 2.2.4 L'INFLUENCE DES PRATIQUES SUR LES NORMES, ET RETOUR ?

La question des normes pose, de manière directe, la place des pratiques habitantes. Est-ce que les pratiques sont normatives en engendrant des normes, ou à l'inverse les pratiques sont normées ? Pour cela, deux postures s'opposent, parfois se complètent, la première est une approche holistique et la seconde est interactionniste.

L'approche holistique se réfère, notamment, aux travaux de Durkheim et de Mauss. Ils considèrent que le social a la primauté sur les individus. Ainsi, les systèmes normatifs sont créés par un « ordre transcendantal ». Les pratiques des individus ont un impact très limité sur les systèmes normatifs pour deux raisons : les normes sont dans la conscience collective, ou identifiable dans la réflexivité des individus. En suivant cette logique, le comportement des individus est issu du système normatif acquis dès la naissance, qui lui permet de faire société. Ainsi, cette posture a un aspect prédictif dans les pratiques individuelles et collectives. Nous identifions ce système dans les décisions prises par les habitants ou les collectivités territoriales.

À l'inverse, **l'approche interactionniste estime que les normes sont une construction sociale entre les individus**. Erving Goffman a permis la construction de cette approche au sein de la thèse. Chez Erving Goffman, il existe un « modèle de l'« ordre social » » (Goffman, 2013), qu'il présente comme « la conséquence d'un ensemble de normes morales qui régule la façon dont les personnes poursuivent leurs objectifs » (Goffman, 2013). L'ensemble de ces règles sont qualifiées de « propriétés situationnelles » (Goffman, 2013). Dans cet ouvrage, Goffman retient l'attention sur le caractère public des interactions et sur sa volonté de les définir. Il pense qu'un « ordre social » se génère suite aux « interactions immédiates » par une « coprésence physique ». Les personnes qui se rencontrent doivent « s'ajuster à la situation et de se fondre en elle », c'est-à-dire que selon Goffman, il existe un contrôle mutuel des individus qui se rassemblent, lors d'une « occasion sociale ». Au sein de cette occasion, ils doivent être en accord avec « un esprit, une structure émotionnelle, qui doivent être convenablement créés, instaurés et soutenus pour durer — les participants devant se sentir pris par l'occasion, quels que soient leurs sentiments personnels » (Goffman, 2013). Ainsi, **l'ensemble de ces interactions est organisé par différentes normes, issues de « propriétés situationnelles »**. Mais l'apport majeur de Goffman sur la question de la norme se fait au regard de la déviance, analysée dans le sous-chapitre suivant. La posture interactionniste permet de révéler la capacité des individus à décider des pratiques à adopter, en fonction de leur environnement.

L'approche par le terrain n'a pas permis de faire autant la différence entre les deux approches, holistique et interactionniste. Par exemple, nous avons plutôt identifié



une fusion où malgré la morale de ne pas transgresser (approche holistique), nous avons vu se développer sur l'ensemble de nos terrains d'études des formes de « jardinage de proximité ». La dernière partie de la thèse donne une définition plus aboutie de « jardinage de proximité ». Toutefois, pour le définir, ce jardinage se réalise sur des lieux normalement « a-jardinés », ou jardinés par les services des collectivités locales (bordures de voie verte, pieds d'arbres, etc.), par des habitants.

#### 2.2.5 SUIVRE OU TRANSGRESSER LA NORME, LA TRANSGRESSION COMME VOIE DE LA CREATIVITE ?

Le choix d'étudier la « norme » s'est fait lors du premier comité de thèse. L'hypothèse qui découlait du débat était la suivante : la transgression de la norme fait partie des pratiques d'habiter, notamment lorsque les gens inventent de nouvelles manières de faire. Le rapport au système normatif est devenu un élément de réponse. De ce fait, avant de questionner l'inventivité habitante, il paraissait intéressant d'identifier l'origine épistémologique de la transgression. Afin d'étudier la transgression, nous nous sommes également appuyés sur les théories de la déviance, et du lien entre transgression et créativité.

Traiter la question de la transgression, notamment autour de la question de l'habiter n'a pas été fait jusqu'à présent. Tout d'abord, il existe une vraie difficulté pour appréhender cette notion :

*« Penser la notion de transgression et écrire à ce sujet, je n'aurais jamais cru l'exercice aussi pénible, douloureux, troublant ! Alors que le projet initial me mettait en appétit, suivit une période de mille doutes, confusions, où mille thèmes, directions, explorations hasardeuses, actes manqués se succédaient chaque jour, retardant la progression de mon travail. Le peu de références conceptuelles sur cette notion en dehors de Bataille et Foucault renforçait ma difficulté » (Estellon, 2005)*

*« Tâche délicate, malaisée, impossible peut-être. On est tenté de dire qu'un interdit pèse sur toute réflexion portant sur la transgression. (...) La transgression parle ailleurs et différemment; je dirais même qu'elle nous agit plus que nous la comprenons, c'est peut-être la raison pour laquelle son être véritable semble échapper à toute saisie conceptuelle » (Dorey, 1983)*

Georges Bataille éclaire la notion de transgression. À titre d'exemple, il dit qu'il « est interdit de faire l'amour ! Mais si, dans le secret, nous le faisons, l'interdit transfigure, il éclaire ce qu'il interdit d'une lueur à la fois sinistre et divine. Il l'éclaire, en un mot, d'une lueur religieuse ». **Chez Georges Bataille, la transgression est entendue comme une attirance ou une tentation, vers une limite qui permettrait d'avoir du plaisir, un changement ou encore une libération.** D'ailleurs, avant la transgression se mélange un tas d'émotions, de la peur, de l'excitation, du désir, etc. Chez le philosophe, la notion de transgression est liée au regard, comme le souligne Estellon (2005) : « la notion de transgression est étroitement liée au globe de l'œil, au jaillissement de lumière, au regard qui bat, enferme, meurt ». Ainsi, **la transgression est, chez Bataille, une tension et une attirance vers une limite à dépasser, faite de promesses, de plaisirs ou encore d'excitation.**

Michel Foucault, en 1963, a été le second philosophe à étudier cette notion. Dans la *Préface à la transgression* (1963), Michel Foucault étudie la transgression. Ce dernier est un « hommage à l'œuvre de Bataille » selon Estellon (2005). À partir de la métaphore d'un éclair dans la nuit, Michel Foucault estime que :

*« La transgression porte la limite jusqu'à la limite de son être; elle la conduit à s'éveiller sur sa disparition imminente, à se retrouver dans ce qu'elle exclut (plus exactement peut-être à s'y reconnaître pour la première fois), à éprouver sa vérité positive dans le mouvement de sa perte. (...) La transgression n'est donc pas à la limite comme le noir et le blanc, le défendu au permis, l'extérieur à l'intérieur, l'exclu à l'espace protégé de la demeure. Elle lui est plutôt selon un rapport en vrille dont aucune effraction simple ne peut venir à bout. Quelque chose peut-être comme l'éclair dans la nuit, qui du fond du temps, donne un être dense et noir à ce qu'elle nie, l'illumine de l'intérieur et de fond en comble, lui doit pourtant sa vive clarté, sa singularité déchirante et dressée, se perd dans cet espace qu'elle signe de sa souveraineté et se tait enfin, ayant donné un nom à l'obscur ».*

Chez Foucault, **la transgression se joue par rapport à l'autre, où les normes conduisent ses pratiques**. Dans l'idée de « l'éclair dans la nuit », Michel Foucault mentionne l'acte manqué comme un objet révélateur de l'inconscient. En effet, la transgression apparaît chez Foucault comme un éclair issu de l'inconscient, dans son passage vers le conscient. Cet acte marque le désir des individus. **Les sciences territoriales ont intérêt à travailler la transgression, car elle met en jeu la capacité créative des individus à construire leur habiter.**

Avant de faire le lien entre la transgression et la création, il est important de revenir sur la manière dont Erving Goffman met en exergue la déviance définie par les normes, sociales notamment. Au sein de l'école de Chicago, Erving Goffman, accompagné d'Howard Becker (1963), s'est engagé à étudier la « déviance secondaire » (1968 et 1974) par rapport à un contrôle social. Selon Goffman, **la déviance est reconnue lorsque s'enclenche un processus de stigmatisation, soit de manière formelle, soit informelle**. L'étude du corps qu'il a réalisée révèle les adaptations réalisées par les individus afin de se conformer aux « propriétés situationnelles » (Goffman, 2013), présentées dans le sous-chapitre précédent. Les individus s'adaptent en fonction des attentes idéelles ou réelles des autres. À la suite de l'École de Chicago, les sociologues français se sont approprié cette notion : *la sociologie de la déviance*. Ils considèrent que des phénomènes déviants ne peuvent l'être que par rapport à un contexte spatial et social. Selon Becker (1963) : « Le même comportement peut constituer une transgression des normes s'il est commis à un moment précis ou par une personne déterminée, mais non s'il est commis à un autre moment ou par une autre personne ; certaines normes – mais pas toutes – sont transgressées impunément. Bref, le caractère déviant ou non d'un acte donné dépend en partie de la nature de l'acte (c'est-à-dire qu'il transgresse ou non une norme) et en partie de ce que les autres en font ». Selon Becker (1963), la déviance est une construction sociale qui résulte d'un processus d'interaction : « Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants. De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte

commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur » (Becker, 1963). Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette ». Ainsi, chez Becker, la déviance est une propriété issue de « l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte ». Donc, pour qu'un individu soit reconnu comme déviant, il doit transgresser une norme et être « étiqueté » comme déviant par la société.

## ENCART 1 : LA TRANSGRESSION DANS L'ART

La notion de transgression, dans sa capacité créative, trouve des réponses dans l'art, notamment la peinture. Prenons l'exemple de *Un enterrement à Ornans*, de Gustave Courbet en 1850.



Photographie 1 : Un enterrement à Ornans, Gustave Courbet, 1850.

Sur ce tableau se côtoie un prêtre, des paysans en deuil, deux bedeaux en rouge et des officiants. Ce tableau fut l'un des plus transgressifs du XIX<sup>ème</sup> siècle et marque un tournant de la peinture réaliste. Gustave Courbet s'est attaché à peindre, sur un très grand format (6,68 mètre sur 3,15 mètres), un moment de vie. Mais ce format était réservé jusqu'à Courbet aux peintures religieuses et mythologiques. Elle fut l'objet de multiples critiques qui ont entraîné un refus de présentation lors de *L'exposition Universelle* de Paris en 1855. De la même manière, Manet, lorsque Manet peint une femme nue devant deux hommes dans *Le déjeuner sur l'herbe* (1863), il transgresse l'ordre établi. Avec *Les demoiselles d'Avignon*, de Pablo Picasso (1907), la transgression et le rejet du tableau sont partout. Même George Braque dit à Picasso : « c'est comme si tu voulais nous faire manger de l'étoffe ou boire du pétrole ». Mais ce tableau révèle la naissance de l'art moderne. Dans l'art, comme dans les découvertes scientifiques, les ruptures ont marqué les avancées de la Connaissance. Galilée, ou encore Copernic, ont transgressé les croyances religieuses chrétiennes avec leurs études astronomiques. Le premier termine sa vie de scientifique assigné à résidence par l'Église, tandis que le second préfère publier ses écrits après sa mort. Ces exemples reflètent le besoin de la transgression des normes et des habitudes, pour faire progresser l'art et les sciences. La transgression est l'une des manières de créer.

Au sein des questions de l'habiter, les normes et leurs transgressions semblent avoir une place prépondérante. Dorénavant, nous considérons que dans cette thèse, la transgression fait partie de l'habiter, mais dans quelle mesure ? La question des pratiques devrait apporter des réponses.

## 2.3 PRATIQUES TERRITORIALES HABITANTES : RESULTANTES DE CES CONTRAINTES

L'un des motifs récurrents de la thèse a été sémantique. De quelle manière rendre accessibles les avancées pour les collaborateurs d'Inddigo. Le premier blocage s'est produit avec la compréhension du terme « pratique ». Un débat important, au sein d'Inddigo, a été mené pour définir le terme à utiliser entre pratique, usage et action. À l'issue des échanges, c'est le terme de pratiques qui a été retenu. Cette sous-partie explique la construction épistémologique de la notion.

### 2.3.1 L'ORIGINE DE LA « PRACTICE THEORY »

Interroger les *practice theory*, dans une thèse en géographie peut paraître étonnant, mais elle offre une vision éclairante sur les pratiques inventives. Cette notion est inspirée à la fois des théories de Pierre Bourdieu et de Bruno Latour, mais a eu peu d'écho en France. À l'inverse, les Anglo-saxons se sont approprié la théorie des *practice theory*. Dans la géographie francophone, peu de chercheurs ont utilisé ce champ : Casey (1993, 1997), Entrikin (1991), Knafou et al., (1997), Stock (2004, 2007, 2013). La finalité de cette sous-partie est de présenter la théorie anglo-saxonne pour interroger au mieux l'inventivité habitante dans le chapitre suivant.

L'origine de la *practice theory* est très vaste. Au sein des travaux du philosophe américain Schatzki (1996), du sociologue allemand Reckwitz (2002), de Wittgenstein et d'Heidegger, la *practice theory* s'appuie sur des éléments de définition issus des pratiques sociales. À partir de 2005, cette approche sort du champ exclusif de la théorie et entre dans les travaux empiriques. Ces travaux vont de la pratique de consommation alimentaire, à la manière dont les individus lavent le linge, en passant par l'usage de l'habitat.

**Schatzki a débuté ses recherches sur les pratiques sociales en analysant « l'espace du social » comme un lieu de constitution et de transformation de la « vie sociale<sup>23</sup> » (2002). Grâce au sociologue, nous pouvons dire que les pratiques sont « l'espace de réalisation du social » et « une manifestation organisée des actions humaines » (Schatzki, 2002). Les dimensions sociales comprises dans la vie sociale sont dotées de trois propriétés :**

- **D'un sens (1);**
- **D'une instruction ou d'une exigence sur son utilisation (2) ;**
- **D'une association teleoaffectives<sup>24</sup> (3).**

Si nous prenons l'exemple de la *guerilla gardening* comme une inventivité habitante, où les habitants plantent des fleurs aux pieds des arbres dans les espaces publics. Cette pratique correspond à des valeurs environnementales et/ ou esthétiques (1), elle est organisée pour réaliser l'action (le mode d'emploi (2) ), enfin sa structure teleoaffective active le regard et l'intérêt des passants et parfois une satisfaction pour le ruseur. Dans *The site of the social* (2002), Schatzki étudie deux cas, les échanges de plantes médicinales et les échanges des opérations

---

<sup>23</sup> « Consiste en une grande variété de pratiques, comme la négociation, la cuisine, la banque, les loisirs ou les pratiques politiques, religieuses et éducatives » (Schatzki, 2002).

<sup>24</sup> « Agreements about what count as purposeful and ethical actions to achieve the goals » (Schatzki, 2002).

boursières sur le Nasdaq. Ces deux exemples ont des principes d'organisation, et Schatzki ajoute la notion « d'arrangements matériels » qui va permettre aux pratiques de s'articuler entres-elles, de former des « *bundles of practices*<sup>25</sup> ». Dans le cas de la *guerilla gardening*, les *bundles of practices* sont la terre, les arbres, les graines, etc. En plus d'un aspect tangible, qui joue le rôle de support, ces nœuds de pratiques ont un aspect indésirable ou non-intentionnel.

Pour Reckwitz, qui s'appuie notamment sur Wittgenstein, Giddens, Latour et Bourdieu<sup>26</sup>, la théorie des pratiques se construit en opposition aux deux théories du social :

- *L'homo oeconomicus* qui fonde l'action sociale sur l'intérêt ;
- *L'homo sociologicus* qui fonde l'action en référence aux normes sociales.

Sa critique de ces deux théories porte à la fois sur une omniprésence de l'intérêt individuel ou de l'intérêt des normes. Il considère que ces théories ne prennent pas en compte les aspects cognitifs et symboliques qui participent à l'ordre social. Reckwitz donne alors la définition suivante :

« A "practice" is a routinized type of behaviour which consists of several elements, interconnected to one another : forms of bodily activities, forms of mental activities, "things" and their use, a background knowledge in the form of understanding, know-how, states of emotions and motivational knowledge<sup>27</sup>. » (Reckwitz, 2002,).

**Chez Reckwitz, les pratiques sont à la fois des actions corporelles, mentales, matérielles, cognitives, discursives, processuelles et agentielles.**

Comme nous venons de le démontrer, la forme originelle de la théorie des pratiques ne nous convient pas complètement. Nous voyons que la définition théorique de Reckwitz ne correspond pas à l'analyse empirique. **Les théories développées par Shove et Pantzar (2005) proposent de prendre en compte le rôle des dispositifs matériels, des significations et des compétences pour caractériser les pratiques.** Cette approche empirique permet de comprendre les éléments qui facilitent le repérage des pratiques spatiales et sociales. Grâce à la théorie des pratiques, nous sortons d'un regard porté sur l'individu ou sur les collectifs, pour se rapprocher d'un regard sur les pratiques en interaction.

Ce changement de focale, fortement inspiré de Shove et Pantzar, questionne sur l'amplification des pratiques inventives. La figure de l'usager ou de l'utilisateur est incomplète pour appréhender dans sa globalité les habitants qui développent et inventent pour mieux habiter. Shove et Pantzar proposent le terme de « *practitioner* ». Ainsi, à partir des *practices theory*, il semblerait que les « *suiveurs* » (Mendras, Forsé, 1983) n'adoptent pas vraiment les nouvelles inventions, mais il est probable que ce sont les inventions qui recrutent les *suiveurs*. Est-ce donc par le

---

<sup>25</sup> Que nous traduirons par : des nœuds de pratiques.

<sup>26</sup> Il estime qu'ils appartiennent à un courant de pensée post-structuraliste.

<sup>27</sup> Traduit par nos soins : « Une « pratique » est un type de comportement routinisé de plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leur usage, des connaissances de base sous la forme de compréhension, de savoir faire, des états émotionnels et des savoirs stimulants ».

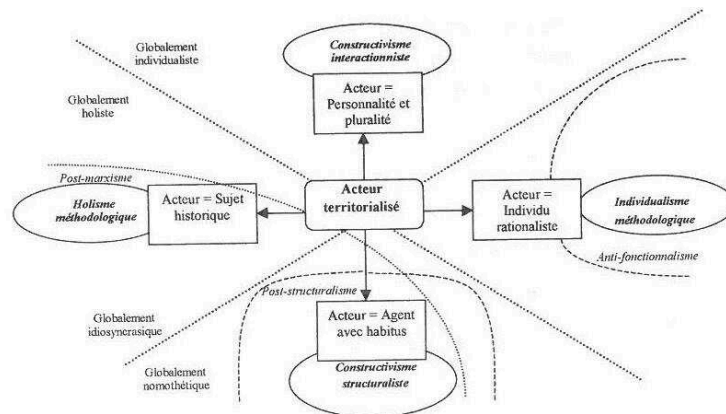
désir que les inventivités s'amplifient? Ces logiques d'accompagnement au changement seront développées dans la troisième partie, présentées comme un des résultats de la thèse.

### 2.3.2 LES THEORIES DE L'ACTION EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Les théories de l'action ont permis de mieux appréhender la place de l'action, sa corrélation potentielle avec la pratique et l'usage. Elle a facilité le lien entre la théorie et la pratique dans le cadre des missions réalisées avec Inddigo.

Dans *Les acteurs, ces oubliés du territoire* (2003) de Gumuchian, Grasset, Lajarge et Roux, les auteurs proposent une lecture de l'action territorialisée par la focale des politiques territoriales. **Deux postures théoriques de l'action sont développées, entre une approche individualiste post-wébérienne et une approche plus interactionniste prônée par Erving Goffman.** Lorsque nous parlons des théories de l'action en sciences sociales, il est possible de faire référence aux différentes postures existantes.

Schéma 2 : Les quatre théories de l'action en sciences sociales



Source : Romain Lajarge, 2000

Romain Lajarge, dans sa thèse, a proposé quatre manières de les concevoir : les approches holistiques, l'approche par le constructivisme structuraliste, l'approche par le constructivisme interactionniste, l'approche individualiste.

**L'approche individualiste interroge les manières d'appréhender l'objet d'étude. Les travaux de Gumuchian et al restent cependant critiques sur le principe de cette approche.** Chez les partisans de cette approche, l'acteur n'est ni déterminé « par les structures sociales, ni par le rôle qu'il joue, l'acteur compose en permanence avec (1) les valeurs qu'il aura intériorisées, (2) la notion de meilleur choix à définir, (3) ses préférences qui sont en fonction de son passé, (4) la définition d'une rationalité limitée à ce qu'il entrevoit, (5) au sein de rôles assignés par la société » (Boudon, 1979, cité dans Gumuchian et al., 2003). Boudon et Bourricaud définissent l'individualisme de la manière suivante :

*« Soit à expliquer un phénomène sociale P. Une explication est dite individualiste (au sens méthodologique) lorsqu'on fait explicitement de P. la conséquence du comportement des individus appartenant au système social dans lequel P. est observé » (Boudon, Bourricaud, 1986).*

Les auteurs ont pris le parti de critiquer la posture de la sociologie des organisations, et notamment des travaux de Crozier et Friedberg : *l'acteur et le système*. Dans leurs études menées sur la bureaucratie, les sociologues ont soulevé « l'interdépendance » des acteurs avec les autres. Ils considèrent que les acteurs sont « inaptes à l'optimisation ; il négocie continuellement sa marge de liberté et est capable d'acquérir du pouvoir » (Gumuchian et al. 2003). Ainsi, à partir des travaux de l'individualisme méthodologique, et plus particulièrement de ceux de Michel Crozier, il est possible d'interroger l'action des habitants, en tant qu'acteur, d'élaborer des stratégies inventives afin d'appréhender la complexité de leur environnement. Chez Boudon, l'individualisme méthodologique se définit selon le modèle suivant :

*« L'acteur doit être considéré en principe comme ayant des raisons fortes de faire ce qu'il fait et de croire ce qu'il croit. Mais c'est dans certains cas, et dans certains cas seulement, que ces raisons concernent les*



*conséquences de l'action, c'est-à-dire que l'acteur prend particulièrement en compte celles qui sont liées à ses intérêts, et qu'il peut tenter de soumettre ces conséquences à un calcul coût-bénéfice. Dans d'autres cas, les raisons de l'acteur sont de caractère cognitif (comme lorsqu'il s'oppose à une théorie qui ne le concerne pas dans ses intérêts, mais lui paraît faible) ou axiologique (comme lorsqu'il approuve une action qui ne le concerne pas dans ses intérêts parce qu'elle obéit à certains principes) » (Boudon, 2004)*

À travers cette définition de Boudon, l'acteur est présenté comme rationnel lorsque les actions qu'il réalise, les attitudes qu'il construit, « sont perçues par lui, de façon plus ou moins consciente, comme faisant sens parce que fondées pour lui sur des raisons fortes » (Boudon, 2004). Dans ce sens, l'acteur n'est pas un individu purement rationnel, sans affectivité. L'individualisme méthodologique a l'ambition d'expliquer toutes les raisons de l'action. Toutefois, cette posture paraît incomplète pour appréhender les phénomènes sociaux en termes d'actions individuelles qui s'agglomèrent et ces actions se caractérisent par leur rationalité. Dans cette posture, les notions de capacités et de compétences ne sont pas développées. Nous pensons plutôt que l'individu appartient à plusieurs mondes sociaux, que ses intérêts varient selon les mondes et les temps.

**L'approche du constructivisme interactionniste prend en compte les capacités et les compétences des acteurs, avec leur environnement.** Préalablement, Goffman définit les interactions comme : « des environnements dans lesquels deux individus, ou plus, sont physiquement en présence de la réponse de l'un et de l'autre » (Goffman, 1988). **Les actions sont construites par opposition, ou par complicité, des moyens permis par son environnement.** Dans *La mise en scène de la vie quotidienne*, Erving Goffman, analyse les deux formes de « structuration de la vie quotidienne » : la *tranquillité* et la *mobilisation*. Le regard de l'acteur, par la focale de la *tranquillité*, nous le décrit comme un individu « sage et soucieux de la bonne conduite de l'action collective afin de lui permettre de trouver une place pour son action propre » (Gumuchian et al. 2003). Goffman explique à ce sujet :

*« L'acteur est souvent profondément impliqué dans un rôle, dans une organisation, et un groupe déterminé auquel il s'identifie ; il se perçoit lui-même comme quelqu'un à qui on peut faire confiance, qui ne provoque pas de rupture dans l'interaction ou qui ne déçoit pas les ensembles sociaux qui comptent sur la réussite de cette interaction » (Goffman, 1973).*

Autrement dit, au regard de l'inventivité habitante, la figure de la tranquillité ne correspond pas à ces pratiques. À l'inverse de la figure de la *mobilisation*. Cette catégorie se réfère à la lutte et au conflit, aux pratiques qui jouent sur la faille. Goffman est reconnu pour son analyse sur les interactions qui selon lui constituent l'ossature de l'ordre social. En effet, elles sont fondées sur la famille, l'État, l'Église, etc. Même si ces interactions paraissent ordinaires, fluides, monotones, elles nous éclairent sur le quotidien des individus : leurs comportements, leurs stratégies, leurs tactiques, etc. Dans le tome 1 de *La mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*, l'individu est présenté comme un acteur en scène et sur scène. Dans le tome 2, *Les relations en public*, Goffman a pour objectif d'analyser les expériences subjectives des individus et de quelle manière se construisent la

«réalité» de la société au regard des interactions entre les individus. Cette microsociologie du quotidien réalisée par Goffman (en observant la rue) lui a permis d'appréhender les conditions structurales qui organisent les pratiques de la rue. Grâce à cette analyse, Goffman propose une distinction entre les « interactions non focalisées » et les « interactions focalisées ». Les premières sont de simples formes de coprésence, lorsque deux personnes sont au même endroit sans interagir (ni verbalement, ni physiquement). À l'inverse, les deuxièmes sont des coprésences où les individus partagent un moment ensemble. Ces deux interactions ne sont pas antagonistes, l'interaction focalisée entraîne souvent une interaction non focalisée. Grâce à cette étude, Goffman a identifié que les interactions ont un aspect stratégique, où les individus anticipent les faits des autres. Elles sont nommées des « détecteurs de pertinence », où l'individu développe une capacité à agir en fonction de la situation donnée. Même s'il a été reproché à Goffman son approche trop ethnographique à la suite de son ouvrage *Les rites d'interactions* (1974), l'attention toute particulière qu'il porte à l'observation et à la lecture des gestes, les modes d'expressions les plus insignifiants, renvoient à des règles et des normes socioculturelles. Comme il l'écrit si bien, ces ordres ne sont pas neutres, ils ont du sens et des valeurs. **L'étude des interactions chez Goffman est très compatible avec notre approche anthropologique de la question territoriale.**

Toutes les interactions décrites par Goffman, où les individus font ensemble et avec le territoire sont le terreau de nos inventivités. D'ailleurs, en ce sens, les travaux de Claude Javeau concernant les « microrituels » apportent un nouveau regard. Chez Erving Goffman, ces pratiques sont sacrées de fait, à l'inverse Javeau qui estime que les moments quelconques de la vie ordinaire deviennent « sacrés » parce que les individus leur attribuent du sens. **Javeau distingue les « microrituels » selon « la valeur et la signification qui lui sont accordés » perçu dans l'attachement des individus**<sup>28</sup>. Il y aurait une valeur des inventivités habitantes selon l'attachement des créateurs. Dans son travail mené sur le quotidien (1991, 2001, 2003, 2004), Claude Javeau s'attache à analyser les « manifestations brutes de l'activité humaine, telles qu'elles apparaissent de manière régulière et jour après jour au sein des divers groupes, majoritaires ou non, dans une société donnée » (Javeau, 1991). Ainsi, l'activité relationnelle implique « des interactions manifestes et latentes » (Javeau, 1994) spatiale et temporelle. Claude Javeau donne cinq caractéristiques afin de faciliter l'analyse d'une « sociologie du quotidien » (1991). Il considère qu'il existe différentes notions clés « interaction », « sociabilité », « rite », etc. Le quotidien doit être découpé de manière temporelle pour faciliter sa compréhension (matin, midi, weekend, etc.), par des séquences prédéfinies dans l'organisation du quotidien. Ajoutée à ces aspects, la sociologie du quotidien étudie la « ritualisation du quotidien » en référence aux travaux d'Erving Goffman, et les acteurs dans leur contexte social, ce que Goffman nomme « interactionnisme symbolique », c'est-à-dire « des environnements faits de possibilités mutuelles de contrôle, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont présents et qui lui sont similairement accessibles<sup>29</sup> » (1988).

### 2.3.3 DIMENSION TERRITORIALE ET DIFFUSION DES PRATIQUES HABITANTES

<sup>28</sup> Les gestes simples n'ont pas d'attachement, ils sont vides de contenu selon Javeau.

<sup>29</sup> Goffman, E., « The Neglected situation », in *American Anthropologist*, 1964. Traduit par Y. Winkin dans *Erving Goffman. Les moments et leurs hommes*, Paris, 1988.

Dans l'étude des pratiques habitantes, la dimension territoriale est une condition de l'action. Le territoire est une condition permettant la conception et à la réalisation des pratiques habitantes. Pour répondre à cette dimension, les travaux de Mathis Stock « *Faire avec de l'espace* » : pour une approche de l'habiter par les pratiques (2012) et plus particulièrement son « cadre analytique de la spatialité des pratiques », ont facilité la lecture du problème que sont les pratiques habitantes.

**Pour effectuer l'action, les individus adoptent des compétences spatiales qui peuvent être « la gestion de l'ici, de l'ailleurs, des distances, du paysage, etc. ».** Elles ont pour finalité de passer « l'épreuve que constitue l'espace pour différentes actions » et sont protéiformes. Avec l'hypothèse de « l'individu « géographiquement pluriel » » (Stock, 2006), l'habitant peut se doter de plusieurs capacités : « capacité à gérer plusieurs référents géographiques de l'identité, la capacité de distanciation de l'échelle locale, la capacité à transformer des lieux autres en lieux familiers », etc. Les pages qui suivent démontrent en quoi cette capacité à transformer des lieux en lieux familiers peut accroître de l'habitabilité et dans quelles conditions.

Afin de permettre ces compétences, les individus sont dotés d'objets techniques, qui l'aident dans les pratiques d'habiter. Au-delà des smartphones et toutes les TICs, les habitants ont besoin de chaussures, de voitures et bien d'autres objets pour habiter. Cette interrelation entre technologie, technique et objet technique, Mathis Stock offre une réponse aux problèmes de distances, d'accessibilité et d'altérité. **L'objet technique a, par sa dimension spatiale, une propension à résoudre les problèmes d'espace, entraîné par la technique ; mais qui ne peut se faire sans compétence.** Ainsi, pour habiter, les individus doivent se doter de « compétences de gestion de l'espace » (Stock, 2006).

Au-delà des compétences, les individus ont des dispositions « qui permettent d'engager des avantages dans un champ spécifique » (Lévy, 2003) : le capital spatial<sup>30</sup>. Pour aider dans l'appréhension de ce capital, Mathis Stock a identifié des éléments importants : la localisation résidentielle qui affecte la mobilité, la biographie résidentielle, la maîtrise de la mobilité, la maîtrise de l'altérité potentielle et actuelle et la maîtrise des TICs. Toutefois, il nous semble que ces éléments liés à la mobilité ne sont pas suffisants pour appréhender le capital spatial dans notre contexte.

Une dernière caractéristique paraît intéressante pour comprendre les pratiques habitantes : **la serendipity, c'est-à-dire l'acceptation des éléments imprévus.** En étudiant l'inventivité habitante, le regard s'est porté sur les pratiques non prévues. Il semblerait qu'il existe des modifications de pratiques suite à un imprévu, notamment sur les pratiques de mobilité. Prenons l'exemple d'un déplacement domicile travail à vélo. Le projet de départ est de se rendre au travail en passant par telle rue, mais un imprévu (accident, travaux, météo, etc.) fait que l'individu doit inventer une nouvelle solution. Le cycliste a différentes solutions sur le territoire à sa disposition pour son déplacement.

**L'amplification des pratiques habitantes est au cœur de la thèse.** Dans une vision d'accompagnement au changement, l'ambition initiale était de comprendre de quelle manière les pratiques pouvaient s'essaimer. L'amplification est liée au désir

---

<sup>30</sup> Avantages qu'apporte la maîtrise d'un ensemble d'agencement géographique (Lévy, 2003).

d'appropriation des formes d'inventivités et favorisée par les interactions entre les individus et avec le territoire. C'est par ce triptyque que nous appréhendons l'inventivité. D'ailleurs, une des ambitions de la théorie des pratiques est de comprendre le changement. Elle vise aujourd'hui à comprendre ce qui fait obstacle au changement. Elle a mis en évidence une certaine inertie des pratiques parce qu'elles sont trop ancrées dans des dispositifs matériels, des savoirs et des activités inscrites dans le temps. Cette thèse avec un regard plus empirique que théorique fait remarquer que toutes les pratiques ne sont pas faites d'inerties. La question du changement, c'est-à-dire de la reproduction des pratiques, est étudiée en opposition à la question de la stabilisation<sup>31</sup> (Ropke, 2009). La posture, issue des tactiques certaliennes, est plus proche du changement. **Elle s'entend comme la capacité des individus à s'adapter, à improviser, et même à expérimenter de nouvelles pratiques.** Toutefois, cet aspect est peu étudié encore aujourd'hui. Seulement Ropke (2009) a proposé ce dualisme, tout en alertant sur les difficultés méthodologiques pour capter ces « improvisations ». Shove et Pantzar se sont attachés à analyser la diffusion de la marche nordique. Leurs résultats sont très inspirants. En effet, **d'une pratique insignifiante, fragmentaire, elle est devenue un phénomène de mode.** La majorité des clubs d'athlétisme de France (l'ensemble des plus de 400 licenciés), ont une section « marche nordique » depuis 2013. Ils en concluent que pour qu'une pratique se diffuse elle a besoin de composants intégrateurs, c'est-à-dire de composants matériels, sociaux, de compétences perceptibles par d'autres individus, qui peuvent leur rappeler d'autres pratiques pour que celle-ci soit amplifiée. Cet aspect a bien été mis en valeur par Magguda en 2011, dans *When materiality 'bites back': Digital music consumption practices in the age of dematerialization* lorsqu'il fait état de la diffusion de la musique numérique. Ainsi, il parle de « circuit of practice » pour rendre compte de la manière dont cette pratique a été inventée, puis stabilisée et enfin transformée. Cette modification incrémentale n'est pas sans rappeler la pratique rusée du pédibus à Lumbin<sup>32</sup>, où il semblerait que son amplification suive ce circuit. Ainsi, Dubuisson-Quellier et Plessz voient dans cette nouvelle théorie un savoir très riche pour comprendre puis caractériser les pratiques, de leur invention, à leur évolution, en passant par leur stabilisation. Toutefois, elles restent vigilantes sur le fait que ce courant d'études empiriques a de nombreuses limites « ces travaux ne permettent pas encore de doter la théorie des pratiques d'une armature théorique et méthodologique totalement convaincante pour expliquer le développement, la stabilisation et la diffusion d'une pratique sociale » (Dubuisson-Quellier, Plessz, 2013). De ce fait, nous nous attacherons à découvrir les fondamentaux de l'amplification d'une pratique inventive, dans le but de contribuer à la connaissance dans ce domaine.

---

<sup>31</sup> Chez Ropke (2009), la stabilisation permet aux pratiques de s'amplifier grâce aux apprentissages et à l'expérience des individus. Autrement dit, pour que les pratiques s'amplifient, elles ont besoin d'un terrain fertile composé de savoirs (vernaculaires ou scientifiques) et d'habitus liés à la pratique en question.

<sup>32</sup> À Lumbin (38), les habitants, à l'initiative d'un parent d'élève, se sont regroupés pour organiser un pédibus. Ils n'ont pas eu besoin de la collectivité pour développer cette pratique.

## CONCLUSION

**L'espace public, en tant qu'objet de recherche, est d'abord une limite, un lieu où s'ancrent les pratiques habitantes.** Il a été l'espace privilégié d'observation et d'analyse. D'un point de vue théorique, c'est **l'espace des interactions sociales et spatiales**, le lieu des rencontres, du passage de l'individu au collectif.

L'introduction de ce chapitre questionnait la manière dont les contraintes influent sur les pratiques d'habiter dans les espaces publics. **Le chapitre démontre que les habitants agencent du mieux possible leurs pratiques d'habiter dans un système de relations avec des normes sociaux-spatiales et l'espace public.** Ces normes ne sont pas figées, elles sont des constructions collectives qui évoluent dans le temps et l'espace. L'espace public entendu comme « des espaces de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc. Ils sont un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus (Joseph, 1995). L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus » (cf. page 39) est ici le lien de rencontre des confrontations des pratiques face aux contraintes rencontrées par les habitants.

Les normes qui définissent l'espace public ont plusieurs particularités. Elles définissent le comportement des individus, les interactions sociales ou encore les pratiques. Mais l'espace public est avant tout l'espace accessible pour tous les membres d'un groupe social, à l'inverse des lieux privés où ce sont seulement les membres autorisés qui peuvent s'y rendre. Mais cet apparent ordre spatial est fait d'aspérités, de mouvements incontrôlés ou imprévisibles, de pratiques incertaines qui rendent les espaces publics uniques. En effet, des détournements de normes spatiales et sociales se confrontent à l'espace public, elles sont nommées ici : inventivité habitante (cf. chapitre 3). L'homme ordinaire dépasse cet état et use d'inventivités dans son quotidien :

*« Mais l'homme ordinaire se soustrait en silence à cette conformation. Il invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon. Tours et traverses, manières de faire des coups, astuces de chasseurs, mobilités, mises en récit et trouvailles de mots, mille pratiques inventives prouvent, à qui sait les voir, que la foule sans qualité n'est pas obéissante et passive, mais pratique l'écart dans l'usage des produits imposés, dans une liberté buissonnière par laquelle chacun tâche de vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses » (de Certeau, 1980).*

Les travaux de thèse se sont confrontés à la réalité sémantique des données observées et analysées. Les termes de tactiques, d'arts de faire ou de ruses, étaient peu audibles pour les acteurs de l'ingénierie territoriale. Progressivement, le terme d'inventivité habitante s'est développé, permettant de faire le lien entre l'approche certalienne, la posture interactionniste et la nécessité d'action territoriale.



## Chapitre 3. LES SOURCES CONTEMPORAINES DE L'INVENTIVITE HABITANTE

### INTRODUCTION

L'art de la bidouille, du détournement, du bricolage semble trouver peu d'écho au sein de nos sociétés. Et pourtant, le savoir de la main (Sennet, 2010, Grawford, 2010) et l'art du détournement (de Certeau, 1980), sont une pièce essentielle des manières d'habiter.

La question de l'inventivité habitante, dans le monde professionnel, interroge. Le ton des interlocuteurs a tendance à mettre en valeur le minimalisme de la pratique, la perte de temps à observer et comprendre ces pratiques ou encore l'absence de signification dans l'anecdote. La thèse interroge les pratiques inventives, souvent improvisées, qui naissent de l'ingéniosité et de l'intelligence de l'homme. Cet art de l'audace permet à certains habitants d'identifier des opportunités lors de situation qui ne conviennent pas, c'est-à-dire identifier des solutions rusées avec les moyens du bord. Faire mieux, avec pas grand-chose.

Ce troisième chapitre et dernier de la première partie questionne les fondements théoriques permettant de construire le concept d'inventivité habitante. Ainsi, en quoi les tactiques certaliennes, la *mètis* de Détiene et Vernant, ou encore le bricolage de Claude Lévi-Strauss, permettent-ils de proposer un concept de l'inventivité habitante dans le cadre des pratiques d'habiter sous contraintes ?

Les espaces publics sont des lieux d'expérimentations qui permettent d'observer les évolutions de la société. Le foisonnement des modes de déplacement, la désynchronisation des temps des habitants, l'augmentation des temps de loisirs, la diffusion de l'information marquent l'espace public métropolitain. L'action publique connaît des difficultés pour s'adapter à cette mutation si rapide, l'aménagement classique produisant du fonctionnalisme, onéreux, rigide peut sembler inadapté. Ainsi, les habitants usent d'inventivité pour améliorer leur quotidien. Le terme d'inventivité regroupe l'ensemble de ces pratiques. Ce chapitre permettra d'aboutir à une confirmation de la définition de l'inventivité habitante.

Étudier des savoirs vernaculaires est peu considéré dans le milieu scientifique et celui de l'action. Mais, **ce savoir de l'amateur bénéficie d'un intérêt croissant (de Certeau, 1980, Latour, 1989, Shapin, 1989 Lynch, 1993, Collignon, 1996, Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, Buire, 2011)**. Pour Charvolin, Micoud et Nyhard (2007) « la connaissance anecdotique, le raisonnement anthropomorphique, l'accumulation sans ordre des données » (2007) présentent souvent « des savoirs sous-estimés (à tort ?) ». Au cours des lectures, d'autres adjectifs se sont accolés à ces savoirs qui ne sont ni scientifiques ni experts : traditionnels, locaux, banals, etc. Ce chapitre questionne la construction théorique de l'inventivité habitante et les motivations des acteurs. **Les études récentes menées par les sociologues des sciences, travaillant sur la production des savoirs, ont permis de considérer autrement les savoirs amateurs.**

Écrire sur l'inventivité habitante permet d'observer et d'analyser tous ces savoirs particuliers, ces pratiques sous-jacentes. L'objectif est de donner à comprendre la place de l'inventivité habitante dans l'ordinaire. Ces nouveaux apprentissages posent la question d'une habitabilité en mouvement, incertaine, qui fluctuerait au gré des inventivités habitantes, lorsqu'elles effacent les imperfections aménagistes.

Afin de répondre à cette ambition théorique, le premier sous-chapitre se consacre à l'œuvre de Michel de Certeau, et plus particulièrement le travail mené sur le quotidien ordinaire. À partir de cette lecture, le deuxième sous-chapitre donne une autre facette de l'inventivité habitante par la *métis* et le bricolage notamment.



### 3.1 L'ECLAIRAGE CERTALIEN

Les œuvres de Michel de Certeau, philosophe français décédé en 1986, ont laissé beaucoup d'empreintes dans de nombreuses sciences, en histoire des religions, en sciences de la communication ou encore en sociologie culturelle. Toutefois, le champ de la géographie et des sciences territoriales ont peu été marqués par les théories certaliennes (Collignon, 1996 ; Stock, 2004 ; Buire, 2011). À partir de lectures de *L'invention du quotidien* en particulier et de l'ensemble de sa bibliographie, notre intention est de discuter ici de la place des « arts de faire » au regard des sciences du territoire ; et plus particulièrement des tactiques habitantes qui favorisent l'habitabilité.

**Michel de Certeau en 1980 a développé une conception d'une culture née de la transgression et de la ruse habitante des systèmes organisationnels imposés, à la fois théorique et social.** Cet ouvrage trouve, notamment, son origine autour du problème des « opérations des usagers, usages, manières ou arts de faire » (De Certeau, 1980), que d'autres nomment « pratiques ». Il a souhaité construire une théorie pour cette « sociologisation et anthropologisation de la recherche [qui] privilégient l'anonyme et le quotidien. » (de Certeau, 1990).

L'oeuvre de de Certeau est hétéroclite. Elle débute par l'histoire des croyances, puis l'épistémologie sociale, en passant par la mystique, le livre, les médias ou encore les technologies de l'information. La thèse se focalise sur les études menées sur les pratiques culturelles contemporaines. Comme le présente justement Eric Maigret dans « Les trois héritages de Michel de Certeau. Un projet éclaté d'analyse de la modernité » dans *Histoires, Sciences Sociales* de 2000, « l'extraordinaire diversité des engagements théoriques et empiriques de Michel de Certeau déconcerte encore ». Les multiples champs qu'il a étudiés donnent une lisibilité difficile de l'œuvre de de Certeau. Cependant, il existe un point de départ commun à l'ensemble son œuvre, identifié par Maigret (2000), **la compréhension du mystique comme une de sorte de déclencheur pour de Certeau afin d'appréhender le quotidien et les pratiques individuelles :**

*« Cette expérience religieuse forgée au contact des mystiques peut mener au recueillement, à la contemplation, à la fidélité au corps et au discours de l'Église, à l'éloignement du travail scientifique également, mais elle peut être, à l'instar d'autres expériences sociales et morales intenses, la source d'un mouvement, d'une découverte massive de la singularité et de l'altérité, d'un refus des certitudes — comme elle en est, inextricablement, la manifestation » (Maigret, 2000).*

Ainsi, De Certeau, en essayant de comprendre le mystique, a trouvé des outils pour mettre en exergue les pratiques quotidiennes. Elles sont des pratiques d'habiter, de circuler, de parler, de lire, de faire le marché ou la cuisine selon de Certeau. Pour rappel, cette thèse considère l'habiter au regard des pratiques habitantes par une vision pragmatique et relationnelle, c'est-à-dire lorsque les habitants « font avec l'espace » (Lussault, Stock, 2010) pour initier, réguler, négocier les relations avec leurs voisins – ou du moins les autres habitants de leur espace de proximité, analysé dans le premier chapitre

### 3.1.1 À L'ORIGINE, LE MYSTIQUE

Avant d'explorer les tactiques habitantes, il semble important de remonter aux évènements antérieurs qui ont marqué Michel de Certeau, tel que Mai 68 ou ses études menées sur le catholicisme. Il voyait à la suite d'évènements de crises comme Mai 68, des signes d'altérités<sup>33</sup> qui montraient la présence ou l'absence du divin<sup>34</sup>. À travers ces altérités, **de Certeau émettait l'hypothèse que des perturbations étaient induites du désordre, sans comprendre ce qui se jouait**. Au moment où il se pose la question, De Certeau n'a pas encore de recul sur l'histoire en mouvement. Dans des moments de crise, de rupture avec l'ordre ancien, il est compliqué de comprendre l'incertitude. Ainsi, durant la première période de ses écrits, de Certeau s'est focalisé sur la fin du Moyen-âge et le début de l'époque moderne avec notamment l'étude d'Urbain Grandier<sup>35</sup>. Il considérait que les résonnances de l'histoire ancienne invitaient à comprendre celle du présent. Le discours historique permet alors une meilleure neutralité anthropologique due à la distance entre le moment du fait et le moment de l'analyse. Prenons l'exemple de son ouvrage, *La possession de Loudun* paru en 1970 chez Julliard, où il présente l'affaire des possédés de Loudun qui se termine par la peine de mort du Curé Urbain Grandier. Pour de Certeau, aucune règle n'aurait pu laisser présager cet évènement. Dans cet épisode, il appréhende pour la première fois le côté mystique qui paraît inexplicable, où il voit dans les possédés du Loudun la figure du diable. À travers cet épisode, de Certeau retrouve les formes d'une crise sociale actuelle dans sa partie émotionnelle. D'ailleurs, Pierre Macherey (2005) émet l'hypothèse que « sous le signe de ce fou de Dieu (cf. le père Surin) » est né *L'invention du quotidien* en 1980. Lors de ce travail, de Certeau s'est aperçu que le quotidien regorgeait de pratiques (pour lui mystiques) qui participent à l'habiter. D'ailleurs, dans l'ensemble des écrits de de Certeau<sup>36</sup>, le mystique revient fréquemment. C'est d'ailleurs lui qui a écrit la définition du terme dans *L'Encyclopaedia Universalis*. La définition qu'il propose dans *La Fable mystique* fait écho aux arts de faire dans *L'invention du quotidien* :

*« (Les mystiques) jalonnent leurs récits avec le « presque rien » de sensations, de rencontres ou de tâches journalières. Le fondamental est chez eux indissociable de l'insignifiant. C'est ce qui donne du relief à l'anodin. Quelque chose bouge dans le quotidien. Le discours mystique transforme le détail en mythe ; il s'y accroche, il l'exorbite, il le multiplie, il le divinise, il en fait son historicité propre. Ce pathos du détail (qui rejoint les délices et les tourments de l'amoureux ou de l'érudite) se marque*

<sup>33</sup> Ici, le terme altérité est considéré à la manière de Françoise Mies dans *De « l'Autre ». Essai de Typologie*. Pour cette philosophe, l'altérité met l'accent sur « la prise de distance » qu'elle nomme « l'allotité » entre deux objets, ce qui fait leurs différences.

<sup>34</sup> Comme nous le rappelle François Dosse, Michel de Certeau entre dans la Compagnie de Jésus en 1950 et devient jésuite à part entière en 1963 après avoir été prêtre dès 1956. L'ensemble de son œuvre est marqué par le divin (participe à la création de la revue *Christus*, consacre une partie de sa vie à Jean Joseph Surin. À partir de la fin des années 1960, De Certeau détache ses recherches de la religion et oriente ses recherches « dans deux directions : l'épistémologie de l'histoire et l'étude des pratiques culturelles contemporaines ». Les arts de faire intègrent le second champ avec la publication de *La culture au pluriel* (1974) puis de *L'invention du quotidien* (1980). Cependant, comme le présente Dosse, l'appréhension du mystique se trouve en filigrane de ses travaux.

<sup>35</sup> Ce travail lui a permis de prendre le recul nécessaire pour ensuite comprendre les « arts de faire » et les « tactiques ».

<sup>36</sup> *La possession du Loudun* en 1970, *Le christianisme éclaté* en 1974, *La fable mystique* en 1982, *Le Parler angélique : figures pour une poétique de la langue* en 1985, etc.

*d'abord en ceci que le minuscule découpe une suspension de sens dans le continuum de l'interprétation. Un éclat retient l'attention en arrêt. Instant extatique, éclair d'insignifiance, ce fragment d'inconnu introduit un silence dans la prolifération herméneutique. Ainsi peu à peu la vie commune devient l'ébullition d'une inquiétante familiarité – une fréquentation de l'Autre. » (de Certeau, 1982)*

Tout comme les arts de faire, **le mystique renvoie au caractère insaisissable, à sa marginalité**. Le quotidien n'est pas la routine, il « bouge » et est en mouvement. Enfin, il faut retenir pour la suite que le mystique est « un éclat qui retient l'attention ». Il semblerait que cela soit quelque chose d'insignifiant pour tout le monde, sauf pour celui qui le cherche. Autrement dit, cet éclat n'est visible qu'avec les bonnes lunettes. Il faut savoir le chercher pour le trouver. L'interprétation doit être très fine pour appréhender au mieux cet éclat.

**Les études menées par de Certeau au sujet de la religion font office de fondations aux arts de faire**. En effet, comme le fait remarquer Patrick Michel, en 1993, dans le monde séculier étudié par de Certeau, certains individus vont à l'encontre des normes religieuses. Selon Michel, après la lecture de de Certeau, dans les sociétés modernes, les individus sont hostiles aux normes. Il y aurait une sorte de « désagrégation des institutions totales » en parallèle d'une autonomisation des pratiques et des « itinéraires laïques », ce que de Certeau nomme le « quotidien ». Concernant la notion d'art de faire, elle trouve son origine chez Michel de Certeau dans *L'invention du quotidien, I- Arts de faire* en 1980. Comme le présente très justement Chloé Buire, « sa thèse des « arts de faire populaires » met l'accent sur les « tactiques de pratiquants » par opposition aux « stratégies » des « fabricateurs » » (Buire, 2011). Les lignes qui suivent vont éclairer cette notion.

### 3.1.2 LES FONDEMENTS SCIENTIFIQUES DES « ARTS DE FAIRE » ET DES « TACTIQUES »

Ces quelques lignes sur le mystique font office de fondations pour comprendre les enjeux de l'ouvrage *L'invention du quotidien*. Il paraît très surprenant qu'un historien jésuite comme de Certeau, préoccupé par l'étude du mystique à la fin de Moyen-âge et au début de la période Moderne, appréhende les pratiques contemporaines. Pourtant, son ouvrage et ses théories font encore référence aujourd'hui, en philosophie et en communication en particulier. **Au sein de la thèse, les « tactiques » seront une clef de lecture pour appréhender l'habitabilité des territoires.**

Selon Eric Maigret, de Certeau avait deux ambitions dans *L'invention du quotidien*. Dans un premier temps, de Certeau souhaitait comprendre les nouvelles formes de comportements des individus en société, les pratiques habitantes. Dans un second temps, de Certeau souhaitait s'opposer « aux pensées déterministes qui expliquent les actions des individus par les structures qui les produisent, et par rapport aux pensées de l'aliénation qui les expliquent par les structures qui les répriment » (Maigret, 2000).

**La posture scientifique de de Certeau s'appuie sur les critiques de la culture populaire<sup>37</sup> exposées par Henry Lefèbvre (1956) et surtout par Richard**

---

<sup>37</sup> Cette expression a acquis aujourd'hui un caractère dégradant pour ses pratiquants supposés. Cependant, elle n'est pas présentée comme péjorative dans les écrits de De Certeau.

**Hoggart (*La culture du pauvre*, 1970).** Ce dernier a été traduit en France en 1970, Jean Claude Passeron avait écrit la préface en identifiant des catégories de « consommation nonchalante » et de « lecture oblique », qui ne sont pas sans rappeler les « ruses » et les « tactiques » certaliennes. La grande diversité des « expériences culturelles » dans *L'invention du quotidien* a été mise en évidence dans la série d'articles de *La culture au pluriel* (De Certeau, 1974). Ce travail a surtout permis de tester une méthodologie d'enquête sur les pratiques habitantes.

Quelle est l'origine de ce livre ? La publication date de 1980 et fait suite à une recherche collective commanditée par Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) sur la thématique de la culture<sup>38</sup>. L'observation du contexte scientifique de la période révèle un vide sur la compréhension de la culture dite « ordinaire » ; à l'exception de Lefèvre qui travaille sur la vie quotidienne<sup>39</sup> (1958 ; 1961). L'origine de l'étude sociologique de l'invention et de la créativité des habitants (comme l'ont fait Giard, 1990, Fisk, 1991 et 1992, Proulx, 1994, Maigret, 2000, etc.) se réfère à Mai 68. L'évènement a bouleversé l'unicité et la centralité du pouvoir imposée par les institutions. **Les individus ont résisté face à un sentiment d'oppression (avéré ou imaginaire) et ont produit de nouvelles formes d'émancipation et d'invention dans les pratiques quotidiennes.**

*Mai 1968 laisse Certeau intrigué, « atteint », « altéré » selon ses propres termes. [...] Dorénavant, il lui faut, dit-il, « revenir à cette « chose » qui est survenue et comprendre ce que l'imprévisible nous a appris de nous même, c'est-à-dire ce que, depuis, nous sommes devenus ». [...] Il réfléchit aux problèmes de l'école, des universités, des minorités linguistiques, à ce qui constitue la culture dans une société (Giard, 1990 dans *L'invention du quotidien*, tome 2).*

Pour reprendre les propos de Luce Giard, le problème qui l'a animé est de comprendre la créativité culturelle des gens ordinaires, ce qu'il nomme les « opérations des pratiquants ». Ainsi, de Certeau a cherché à saisir le processus de construction des individus dans leurs pratiques quotidiennes en lien avec leurs consommations (d'habiter, de cuisiner, de lire, de regarder la télé, etc.). Ainsi, le but a été non pas de se focaliser sur la « consommation passive des produits », mais sur les usages. Autrement dit, de Certeau a émis l'hypothèse que les gens ordinaires sont créatifs, que cette créativité est cachée dans un système qui mélange des ruses. Elles peuvent être subtiles, silencieuses, plus ou moins efficaces, mais toutes reflètent la résistance des individus face à des pouvoirs imposés chez de Certeau.

*L'invention du quotidien* a été influencée par Freud (cf. *Freud et l'homme ordinaire* page 15 à 19 in de Certeau, 1983), mais surtout par Ludwig Wittgenstein. Il retrouve dans ses écrits un regard philosophique à l'origine d'une « science contemporaine de

---

<sup>38</sup> De Certeau définit la culture par un clivage :

- La culture est ce qui « permène » (*dans* *La culture au pluriel*, 1993) : il parle de « lenteur », de « ritualisations sociales », d' « évidences », etc.
- La culture est ce qui « s'invente » (*La culture au pluriel*, 1993) : il parle d' « irrptions », « ces marges d'une inventivité d'où des générations futures extrairont successivement leur « culture cultivée » ».

<sup>39</sup> Nous nous appuyons par la suite sur les travaux de Chloé Buire et notamment sa critique de Lefèvre au sujet du quotidien.

l'ordinaire ». Il a été également inspiré par *Les ruses de l'intelligence, la mètis*<sup>40</sup> des Grecs de Marcel Détiene et Jean-Pierre Vernant. De Certeau mentionne que cet ouvrage l'a inspiré pour identifier les ruses à l'œuvre dans les pratiques quotidiennes. Il a également été marqué par *La pensée sauvage* de Lévi-Strauss et notamment son analyse sur le « bricolage<sup>41</sup> ». Enfin, il s'est appuyé sur les écrits de Marcel Mauss et notamment son *Essai sur le don*. Il ne faut pas oublier toute sa construction scientifique réalisée à partir de ses recherches sur les croyances religieuses mentionnées précédemment.

**Comme présentée précédemment, la théorie Certalienne des « arts de faire » a pour socle la culture populaire.** De Certeau propose une métaphore de la culture dans *La culture au pluriel* (1974) à travers la nuit : « La culture est une nuit incertaine où dorment les révolutions d'hier, invisibles, repliées dans les pratiques – mais des lucioles, et quelquefois de grands oiseaux nocturnes, la traversent, surgissements et créations qui tracent la chance d'un autre jour ». Dès lors, il semblerait que cette métaphore de la culture serait d'abord quelque chose d'abstrait qui se transpose à un objet concret<sup>42</sup>. Il apparaît ainsi que la culture se trouve dans le flou de certaines pratiques (parfois déviantes ou transgressives), dans les arts de faire et les usages du territoire<sup>43</sup>. Ce qui voudrait dire que dans les processus d'aliénation, il existe un mouvement inverse qui pourrait être une résistance des plus faibles, des dominés ou encore des moins favorisés. Il se produirait alors une nouvelle forme de consommation, qui va au-delà de la simple production (et du service marchand), appelée consommation culturelle. De Certeau explique ce postulat dans son introduction générale de *L'invention du quotidien* :

*« A une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production, qualifiée de « consommation » : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres, mais en manière d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant » (de Certeau, 1980).*

## **Il y aurait alors deux biens de consommation :**

---

<sup>40</sup> Plus proche de nous, d'autres champs scientifiques ont travaillé la *mètis* :

D. Schwint (2005) autour du métier des artisans qui relève à la fois de la ruse et de l'intelligence.

S. Faure (2000) utilise cette « catégorie mentale » pour expliquer les ruses que font les danseurs lorsqu'ils ont un imprévu sur scène. Tout un « savoir-faire », une « réflexivité », du « flair », des « astuces », de la « feinte ».

La *mètis* n'est pas seulement prise en compte dans l'art ou dans les sports, mais dans l'ensemble des pratiques des individus.

<sup>41</sup> Dans *La pensée sauvage*, Lévi-Strauss fait la différence entre la pensée scientifique moderne et la pensée à base de mythe chez les populations primitives. Pour ce dernier, la pensée mythique bricole, c'est-à-dire qu'elle se construit au gré des opportunités, elle fait au mieux avec ses ressources. Lévi-Strauss prend l'exemple d'un peuple amérindien lorsqu'il a été envahi par les européens. Ils se sont convertis officiellement à la religion catholique. Mais, ils ont modifié les croyances et les pratiques en « bricolant » le catholicisme à l'aide de leur propre mythe. Ainsi, les Européens pensaient qu'ils vénéraient leur Dieu, mais ils se trompaient.

<sup>42</sup> Ce postulat n'est pas sans rappeler la théorie de *réification* de l'Ecole de Francfort et notamment de son directeur Horkheimer.

<sup>43</sup> Cette forme de culture nous rappelle la présentation d'Henri Lefebvre de la vie quotidienne qui disait qu'elle « traverse toute aliénation et fonde la désaliénation » (*Critique de la vie quotidienne*, t.1, 1947).

- **Les marchandises qui sont liées à la loi du marché, à une organisation concentrée ;**
- **La manière dont les habitants utilisent ces biens.** Comme le présente de Certeau, elles n'opèrent pas sur les champs classiques de la consommation, mais sur un plan immatériel et culturel où les pratiques peuvent prendre la forme de ruses ou de contournement. Elles sont visibles à l'échelle du quotidien, à travers les pratiques d'habiter. Ces usages ou ces formes d'adaptation se font de manière concrète et hors des sentiers battus.

### 3.1.3 LES ARTS DE FAIRE, DES PRATIQUES ENTRE TACTIQUES ET STRATEGIES

Les deux visions présentées précédemment font référence à deux notions clés de de Certeau, à savoir la distinction qu'il existe entre « stratégie » et « tactique ». **La thèse certalienne met en avant cette opposition qu'il existe entre les « tactiques » des pratiquants et les « stratégies » des « fabricateurs »** (de Certeau, 1980).

*« J'appelle « stratégie » le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un « environnement ». Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et donc de servir de base à une gestion de ses relations avec une extériorité distincte. La rationalité politique, économique ou scientifique s'est construite sur ce modèle stratégique.*

*J'appelle au contraire « tactique » un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Elle s'y insinue, fragmentairement, sans le saisir en son entier, sans pouvoir le tenir à distance. Elle ne dispose pas de base où capitaliser ses avantages, préparer ses expansions et assurer une indépendance par rapport aux circonstances. » (De Certeau, 1980).*

Dès lors, la « stratégie » est entendue comme une pratique du décideur qui intervient sur un territoire donné en fonction de leurs besoins, dans une démarche de type descendante, c'est-à-dire « du sujet vers l'objet » (de Certeau, 1980). À l'inverse, **la « tactique » n'a pas de frontière entre le sujet et l'objet.** Pour aller plus loin, selon de Certeau la tactique n'a pas de centre ni de périphérie, ou plutôt le centre est partout et la périphérie nulle-part. De manière schématique, la stratégie est intéressée, elle cherche à faire des profits à partir des expériences acquises sur le terrain ; quant aux tactiques, elles sont exploratoires, peu structurées. En synthèse, de Certeau désigne les tactiques comme tous les processus de détournement de sens et de recomposition, avec les institutions.

À travers la différenciation que de Certeau fait entre tactique et stratégie, il donne à comprendre que tout système<sup>44</sup> (même s'il est très fermé, oppressif, etc.) comporte des failles et des ruptures. Ainsi, les tactiques jouent avec ou sur la faille. Les habitants, tout en restant dans le système, se libèrent des limites ou des normes en vigueur en dépit des contraintes ou grâce aux contraintes<sup>45</sup>. Ainsi, de manière plus

<sup>44</sup> Dans notre cas, les systèmes sont des territoires donnés, c'est-à-dire les territoires institutionnels.

<sup>45</sup> D'ailleurs, dans le cadre de la thèse, nous nous demandons pourquoi les habitants rusent, qu'est ce qui les anime, quels sont leurs besoins, etc.

générale, de Certeau nomme les tactiques des usages<sup>46</sup> socialement invisibles, des savoirs (souvent illisibles). **Cet art du détournement consiste à agir autrement que la façon attendue par le producteur des usages.**

Chez de Certeau, la culture populaire (sur laquelle se voient poser les jalons des arts de faire) n'est pas une autre culture qui fait face à la culture des dominants, mais une culture de la culture, qui s'adapte avec elle. Cette culture n'applique pas à la lettre les codes de la culture dominante. C'est sur les marges que les inventions de la culture populaire se construisent, mais elles influent l'autre culture. De ce fait culture populaire et culture dominante ne sont pas opposées, l'une ne va pas sans l'autre, comme il est impossible d'avoir de l'ordre sans transgression.

Comme le rappelle Serge Proulx, la « tactique » est directement corrélée à la notion de temporalité :

*« Le « propre » est une victoire du lieu sur le temps. Au contraire, du fait de son non-lieu, la tactique dépend du temps, vigilante à y « saisir au vol » des possibilités de profit. Ce qu'elle gagne, elle ne le garde pas. Il lui faut constamment jouer avec les événements pour en faire des « occasions ». Sans cesse, le faible doit tirer parti de forces qui lui sont étrangères » (de Certeau, 1990)*

De ce fait, les tactiques peuvent être appréhendées parce qu'elles donnent de la substance au temps seulement au moment où la pratique transforme en situation favorable. À l'inverse, une stratégie ordonne le temps à l'inverse de la tactique qui « composerait avec le temps » (Proulx, 1994). De ce fait, ces tactiques habitantes se territorialisent à partir de « spots ». Les spots sont considérés comme des endroits très particuliers, délimités qui ont du sens à un certain moment donné et disparaissent immédiatement après, qui n'ont absolument aucun sens en dehors d'une certaine situation. La question du temps est au centre de la construction du spot, elle est une condition *sine qua non*. Par exemple, un arrêt de bus périurbain en fin de journée est considéré comme un spot lorsqu'il est en interactions avec les collégiens et les lycéens qui rentrent de l'école.

### 3.1.4 EN MARCHANT, ON IDENTIFIE LES TACTIQUES ; EN VOYANT D'EN HAUT, ON IDENTIFIE LES STRATEGIES

Dans le chapitre « Marches dans la ville », Michel de Certeau éclaire le lecteur sur la posture à adopter pour voir ces tactiques. **Il oppose l'approche du « voyeur » et du « marcheur »**, en prenant l'exemple de New York. Le premier regarde la ville du haut, son organisation globale, comme sur une carte, à l'exemple d'une posture planificatrice et fonctionnaliste de l'aménagement du territoire. Le second capte « les pratiques ordinaires de la ville » au cours d'une « déambulation ». **Cette seconde perspective est plus individualisante et se rapproche des « tactiques »**. Le « voyeur », comme le « marcheur », a une vision partielle du territoire, la ville est à la fois une réalité objective (réseau viaire, espaces publics,

---

<sup>46</sup> De Certeau parle d'usage, nous serions plus tentés de les appeler pratique. Nous ne considérons pas que nous sommes des usagers des territoires, mais des pratiquants qui avons parfois des usages. Ce terme d'usage renvoie à service, ce n'est pas le sens que nous voulons.

bâties, etc.) qui présente un système ordonné, stable. Toutefois, la ville est également le lieu de bouillonnement de pratiques habitantes, d'aspirations citoyennes identifiées au gré du quotidien. Il semblerait que la vision du « marcheur » et du « voyeur » soient complémentaires, ce lien sera questionné dans la dernière partie. La thèse a ainsi l'ambition de créer du lien entre les deux postures, c'est-à-dire elle se demande en quoi les tactiques peuvent-elles être des sortes d'incubateurs de politiques publiques. Autrement dit, comment les tactiques citoyennes peuvent infuser les systèmes sociaux, parfois en inspirant l'action publique, parfois grâce au tissu associatif ou sans rien faire ? L'analyse réalisée, grâce à la lecture du monde par le marcheur est également enrichissante pour capter les nouvelles dispositions des habitants d'objets (infrastructures ou dispositifs) qui n'ont pas été pensés pour l'usage des habitants. Selon de Certeau, **les tactiques sont cachées dans la quotidienneté, dans cette « discrète obscurité »**. C'est en adoptant la vision du marcheur qui appréhende les détails qu'il est possible d'identifier les improvisations du quotidien :

*« Echappant aux totalisations imaginaires de l'œil, il y a une étrangeté du quotidien qui ne fait pas surface, ou dont la surface est seulement une limite avancée, un bord qui se découpe sur le visible. Dans cet ensemble, je voudrais repérer des pratiques étrangères à l'espace « géométrique » ou « géographique » des constructions visuelles panoptiques ou théoriques. Ces pratiques de l'espace renvoient à une forme spécifique d'opérations (des « manières de faire »), à « une autre spatialité » (une expérience « anthropologique », poétique et mythique de l'espace), et à une mouvance opaque et aveugle de la ville habitée. Une ville transhumante, ou métaphorique, s'insinue ainsi dans le texte clair de la ville panifiée et lisible. » (De Certeau, 1980).*

Photographie 2 : New York en marcheur



Source personnelle : Cyrielle Tosi, *Inddigo*, 2013



Photographie 3 : New York en voyeur



Source personnelle : Cyrielle Tosi, *Inddigo*, 2013

*Ces deux photographies représentent la métaphore de Michel de Certeau, entre la ville en marcheur et la ville en voyeur. En marcheur, l'observateur remarque le quotidien des individus, de manière très fine. À l'inverse, le voyeur observe les flux dominants et a une vision plus globale. Les tactiques s'observent en marcheur et non en voyeur selon Michel de Certeau.*

**Ce diptyque rappelle les deux cultures présentées précédemment, la culture dominante et ses stratégies, à côté de la culture dominée et ses tactiques.** Nous émettons l'hypothèse que les tactiques habitantes précèdent de nouvelles stratégies territoriales. Est-ce que les démarches spontanées sont l'origine des démarches plus réfléchies ?

Une interrogation reste encore ouverte et concerne le sentiment de liberté qu'offre la pratique de tactiques habitantes. Rappelons que selon de Certeau, les tactiques permettent de « prendre des libertés » par rapport au système, mais jusqu'à quel point ? « Prendre des libertés » n'est pas un synonyme de « se libérer », donc pour de Certeau « prendre des libertés » revient à trouver la douce alchimie pour s'approprier un lieu en s'adaptant aux contraintes.

De Certeau, en analysant les pratiques quotidiennes des « dominés », s'est aperçu du « décalage » entre la production des dominants et les usages des dominés. Il dénonce le manque de lien qu'il y aurait entre ces deux entités<sup>47</sup>. Comme le présente de Certeau, il n'existe pas de « loi du milieu » qui permettrait de comprendre le comportement et les pratiques des individus dans les territoires qui se situent entre les aménagements et les tactiques. En effet, des ruses, des tours et des détours rappellent que le sens imposé donné aux aménagements n'est pas « le sens opéré par les individus » (Maigret, 2000, page 527).

<sup>47</sup> Nous verrons plus loin qu'aujourd'hui cette logique presque manichéenne est contrebalancée, il n'y a plus vraiment de luttes entre les dominants et les dominés.

### 3.1.4.1 Le lien entre le « pouvoir » de Michel Foucault et de Michel de Certeau

Tout au long de *L'invention du quotidien* de Certeau s'inspire de la conception du pouvoir de Michel Foucault<sup>48</sup>. Pour reprendre Philippe Boutry (1988), les deux philosophes sont relativement proches dans les années 1970 et 1980. À cette période, les universitaires jouent le rôle de perturbateur, « critique du savoir et du pouvoir, volonté de rendre la parole à l'exclu ou à l'autre, refus de la " tautologie du même " »<sup>49</sup>. Il reprend les deux visions qu'il en a :

- La figure du pouvoir organisationnel avec un pouvoir descendant ;
- La figure du pouvoir individuel avec un pouvoir ascendant, issu de la vie sociale et des territorialités<sup>50</sup>. Cette figure du pouvoir reste cependant sous le contrôle du pouvoir organisationnel chez Foucault.

De Certeau s'écarte un peu de ces théories (du moins dans la théorie, quid de l'empirique) lorsqu'il explique les « tactiques de braconnage ». **Le braconnage chez de Certeau est le fait de transformer l'usage en pillage.** Comme le soulève Éric Maigret, les théories Certaliennes ont beaucoup été utilisées dans les *Cultural Studies* américaines (cf. Fiske, 1989, 1992, Chambers, 1986), où les tactiques ne sont pas des simulacres culturels de dépossédés. L'étude de Fiske souligne les tiraillements des consommateurs entre les contraintes de goûts et d'usages et leurs capacités d'utilisation voire de réutilisation. En effet, certains chanteurs, certaines séries font l'objet d'appropriations différentes selon les individus qui les regarde. Le jeu vidéo GTA est perçu comme un défouloir pour les adolescents, mais il est aussi, pour les parents, un concentré et un vecteur de violence. En parallèle, certains sociologues (Fortin, Mora, Tremel, 2006), ont montré que ce jeu est aussi une terrible critique de la société américaine. Ainsi, comme le présente Michel de Certeau, « braconner » c'est résister face aux pouvoirs centraux (les enfants face aux adultes par exemple ou le pouvoir local face au pouvoir centralisé), en inventant des tactiques invisibles ou en contrant les sens définis par les normes. De ce fait le « nomadisme » de de Certeau renvoie à un double processus :

- Les individus se nourrissent de multitudes de sources d'informations (presses, séries, radio, etc.), parfois contradictoires ;
- Les sources génèrent une multitude d'interprétations.

L'analyse qu'il entreprend à partir des « manières de faire » permet de mieux comprendre cet enjeu :

*« Elles posent des questions analogues et contraires à celles que traitait le livre de Foucault [il s'agit de « Surveiller et punir »] : analogues, puisqu'il s'agit de distinguer les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et en détournent le fonctionnement par une multitude de « tactiques » articulées sur les*

---

<sup>48</sup> De Certeau s'est beaucoup inspiré de Foucault. Comme ce dernier, De Certeau estime que les actions des individus sont déterminées par les institutions « panoptiques » et « carcérales », qui les contrôlent comme la prison le fait pour les détenus. De plus, selon ces deux philosophes, l'individu peut difficilement s'opposer à l'institution.

<sup>49</sup> Pierre Maigret identifie chez De Certeau les prémisses d'une « méfiance à l'égard des institutions » dans *L'histoire de la folie* (1961) et *L'archéologie du savoir* (1969).

<sup>50</sup> Ni Foucault, ni De Certeau n'emploient la notion de territorialité.

« détails » du quotidien ; contrairement, puisqu'il ne s'agit plus de préciser comment la violence de l'ordre se mue en technologie disciplinaire, mais d'exhumer les formes subreptives<sup>51</sup> que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes ou des individus pris désormais dans les filets de la « surveillance ». Ces procédures et ruses de consommateurs composent, à la limite, le réseau d'une anti-discipline qui est le sujet de ce livre. » (De Certeau, 1980)

La posture foucauldienne peut s'expliquer à partir des raisons, comment les tactiques deviennent des stratégies ? Serge Proulx (1994) estime que Michel Foucault tout comme Michel de Certeau s'intéresse aux « procédures minuscules et quotidiennes à l'œuvre dans l'anonymat de masse ». Pour Foucault, le pouvoir institutionnel se substitue à des procédures techniques minuscules qui ont contribué à redistribuer l'espace d'une « surveillance » généralisée. Ainsi Foucault pense que ces pratiques minuscules contribuent à la « production de la discipline et l'intériorisation de l'ordre ». À l'inverse, de Certeau cherche à identifier les ruses quotidiennes qui ne sont pas conformes « aux mécanismes de la discipline ». Par exemple de Certeau pose la question suivante : « Quelles « manières de faire » forment la contrepartie, du côté des consommateurs (ou « dominés » ?), des procédés muets qui organisent la mise en ordre sociopolitique ? » (De Certeau, 1990). Mais l'opposition entre Foucault et de Certeau sur la notion de pouvoir semble veine. Il semblerait que la bipolarité du pouvoir entre dominants et dominés rapproche fortement leur conception.

Il semblerait que De Certeau soit dans la lignée de l'analyse du pouvoir foucauldien. Il considère le modèle de domination bipolaire, entre les dominants d'un côté et les dominés de l'autre. Soit les individus ont le pouvoir soit ils ne l'ont pas, comme si les habitants appartenaient soit à une élite soit à la masse. De Certeau applique en particulier ce modèle à travers les figures de résistance dans les luttes politiques. Est-ce que appliquer ce modèle aux formes de résistance dans les pratiques d'habiter n'est pas abusif ? John Frow (1995), dans *Cultural studies and cultural value*, oppose à cette vision binaire, la construction sociale de l'individu liée au mécanisme de l'habitus. Dans un premier temps, il constate que les pratiques habitantes sont renforcées par les classes sociales. Cependant, dans un second temps, il pense que la culture est polycentrique, que les hiérarchies sont instables. Ainsi, il ajoute que le lien fait entre la position sociale et les pratiques habitantes devient « lâche ».

Pour répondre à cet enjeu théorique, les « tactiques » du quotidien peuvent être confrontées aux théoriciens « des pratiques de résistances » (Proulx, 1994). De Certeau s'est intéressé aux travaux de Michel Foucault avec *Surveiller et punir* et de Pierre Bourdieu avec *Esquisse d'une théorie des pratiques*. Comme le rappelle Luce Giard, Foucault et Bourdieu « se partagent un même rôle de pourvoyeurs de propositions théoriques fortes, lues de près, avec admiration et respect, discutées avec soin et finalement écartées » (Giard, 1990). Cette critique du modèle certain s'appuie sur le texte de Serge Proulx. Selon ce dernier, ce qui rapproche De Certeau de Foucault et Bourdieu, c'est qu'ils « ont tenté de théoriser à partir d'un champ de pratiques non discursives : des pratiques minuscules, anonymes, non inscrites déjà

---

<sup>51</sup> Dans le sens d'illicéité

dans un discours d'acteurs sociaux ». Toutefois, comme le souligne Luce Giard, il existe une grande différence « de leurs convictions éthiques et politiques ». Elle mentionne de l'« anti-affinité élective ». Pour Michel Foucault et Pierre Bourdieu, tous les comportements invisibles qu'ils ont analysés valident leur hypothèse qui est de dire que ces résistances participent « à une intériorisation subtile de l'Ordre social par les acteurs individuels ». À l'inverse, de Certeau, voit dans le pouvoir et les institutions un :

*« mouvement brownien de microrésistances, lesquelles fondent à leur tour des microlibertés, mobilisent des ressources insoupçonnées, cachées chez les gens ordinaires, et par là déplacent les frontières véritables de l'emprise des pouvoirs sur la foule anonyme » (Giard, 1990).*

**À propos des Indiens d'Amérique du Sud<sup>52</sup>, de Certeau montre la faculté qu'ils ont à faire semblant de se soumettre au christianisme des colons, mais ils réutilisent leurs métaphores pour interpréter leurs propres traditions.**

Toutefois, Serge Proulx fait remarquer qu'il ne faut pas schématiser la posture de Foucault « du côté de l'analyse de l'Ordre et Certeau du côté de l'analyse de la résistance à l'ordre », mais que l'opposition est plus « subtile ». La différence qu'émet Serge Proulx s'identifie dans leur conception de la résistance au pouvoir. De Certeau voit un clivage très net « entre stratégie du pouvoir et résistance à celui-ci ». Foucault, de la même manière, définit ces pratiques résistantes comme des réponses « aux stratégies anonymes du pouvoir » (1976). Chez Michel Foucault 1976, ces « foyers de résistance » sont également des lieux où le pouvoir s'installe et s'ancre<sup>53</sup>. Serge Proulx pense alors que l'analyse du pouvoir de manière bicéphale de Michel de Certeau « apparaît certainement plus naïve en comparaison avec celle de Foucault ». Pendant longtemps, Serge Proulx pense que Foucault a eu raison « contre de Certeau ». Les autorités anticipent les formes de détournement et de résistances possibles des usagers et s'adaptent en amont de ces détournements. Cependant, il est possible que les pratiques individuelles de résistance sociale ou culturelle puissent se traduire par de l'action collective et infuser la société. En observant les pratiques d'habiter, certaines résistances sont directement reprises par l'action publique<sup>54</sup>, tandis que d'autre restent à « l'état sauvage », mais jusqu'à quand ?

Ajoutés à cela, les propos de Söderström (2010) éclairent le positionnement de la thèse au sujet des réflexions de de Certeau sur les usages ordinaires. **L'auteur estime qu'il faudrait dépasser son approche schématique entre le diabolisme de l'aménagement et la vertu des usages ordinaires.** Ainsi, la posture de Nathalie Audas (2011) semble adaptée au contexte lorsqu'elle propose de :

*« développer une plus grande sensibilité à la diversité des urbanités, à considérer que le flâneur n'est pas toujours un homme, mais peut être aussi une femme ou un homosexuel et enfin qu'il est nécessaire de mobiliser des méthodes contemporaines et systématiques d'analyse pour*

---

<sup>52</sup> Sans le citer explicitement, il semblerait que De Certeau fasse référence à la notion de « bricolage » de Lévi-Strauss.

<sup>53</sup> C'est à partir de ces foyers de résistance que Foucault a analysé les effets de pouvoir.

<sup>54</sup> Ou l'action publique a anticipé ces résistances. Nous pouvons citer par exemple tous les aménagements urbains qui rendent inhabitable la ville aux Sans Domiciles Fixe (SDF).

*interpréter le plus finement les pratiques urbaines ordinaires » (Audas, 2011).*

La dichotomie qu'il propose entre tactique et stratégie se réfère fortement à Foucault, aux notions d'espaces et de contrôle de l'espace. Ainsi, la stratégie pourrait se définir schématiquement comme un pouvoir omniscient et les tactiques comme une résistance irrégulière qui peut être éphémère.

En synthèse, Michel de Certeau, lorsqu'il écrit *L'invention du quotidien* émet l'hypothèse que les pratiques invisibles et fragmentaires qu'il observe ont « des modes d'emploi [...] obéissent à des règles. Autrement dit, il doit y avoir une logique de ces pratiques » (de Certeau 1990). Mais comment faire pour identifier une logique ? Serge Proulx apporte les premiers éléments de réponses à partir de l'analyse de *L'invention du quotidien*. **Après avoir observé les pratiques habitantes sous différents angles, quatre dimensions ressortent :**

- **Une « dimension esthétique »**, de Certeau parle de « style » ;
- **Un « aspect économique »**, avec des échanges en dehors des lois du marché ;
- **Une « composante éthique »**, Proulx parle de « résistance, une ténacité en même temps qu'une lucidité » ;
- **Une « dimension polémologique »**, où ces ruses se situent dans « un rapport de force et tente de faire « un bon usage de la circonstance » » (de Certeau, 1990)

Enfin, les travaux de Michel de Certeau ont inspiré la thèse parce qu'il a su montrer que la vie quotidienne n'est pas faite de passivité sociale, mais permet l'émergence de territorialités inventives et créatives qui participent de l'habitabilité. Dans ce contexte, la proposition de Joël Bonnemaïson paraît adaptée à notre lecture lorsqu'il dit que « la culture, c'est aussi ce qu'ils (*les hommes*), inventent, ce qu'ils vivent à un moment donné et dans un espace donné » (Bonnemaïson, 2000). Il ajoute que « chaque groupe (*social*) innove en même temps qu'il reçoit. Chaque culture se réinvente » en permanence. Ainsi, l'ensemble de ces tactiques habitantes, au cœur de la culture « populaire », réinventent d'une certaine manière la culture. La culture n'est pas un objet figé dans le temps, mais un processus en perpétuelle mutation.

## 3.2 APPORTS THEORIQUES POUR DEFINIR L'INVENTIVITE HABITANTE

D'autres travaux, proches de de Certeau, en sociologie, notamment en sociologie des sciences ont remis en valeurs les savoirs amateurs. **Latour (1989), puis Lynch (1993), ont révélé la fabrication des faits scientifiques comme un processus « collectif », ayant besoin « d'art de faire et de savoirs tacites ».** D'autres sociologues ont mis en avant le savoir des amateurs, notamment des techniciens ou des groupes étudiés (malades, habitants, etc.) en tant que créateurs de données, mais également comme des personnes pouvant orienter la recherche (Shapin, 1989 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001). Dans cette consolidation des savoirs amateurs, **la mêtis et le bricolage, donne la possibilité d'amplifier les détails, en dépassant l'anecdote.** Ces termes évitent une vision statique de l'inventivité habitante. La description est plus foisonnante et riche, plus juste des inventivités développées par les habitants.

**Isaac Joseph, à partir des lectures d'Erwin Goffman et de George Simmel portant sur la microsociologie, a été convaincu par « l'unité élémentaire des sciences sociales, c'est l'interaction » (Joseph, 2007).** Il pense l'interactionnisme comme une « posture méthodologique » (Clot-Goudard, Tillous, 2008) qui « recommande de prendre pour unité d'analyse ce qui se produit entre deux acteurs, la relation qui apparaît entre eux du fait de leurs actions réciproques et de leur capacité à observer ce qui se passe. Cette posture a une portée critique dans la mesure où elle permet de se défaire de certaines antinomies classiques en sciences sociales : l'individu contre la société, le sujet contre la structure, etc. » (*op. cit.*). Comme le révèle les deux sociologues, Isaac Joseph avait observé, puis analysé, les capacités individuelles à détourner les normes « et à se ménager des marges de manœuvre dans le quadrillage social ». **Ainsi, Isaac Joseph a souhaité donner à voir, au sein de la fabrique du social les « dispositions, compétences, ruses, usages, sociabilités » (Joseph, 2007) des individus.**

En adoptant une posture interactionniste, il n'est possible d'intégrer la posture de l'individualisme méthodologique<sup>55</sup>. À l'inverse, l'interactionnisme révèle la pluralité des individus, qui ont plusieurs mondes sociaux, différents intérêts selon ces mondes. Il permet également d'appréhender les phénomènes sociaux par l'aspect processuel. Isaac Joseph considère, comme l'ensemble des interactionnistes, que l'ordre social est une dynamique qui se crée et se transforme par les relations entre les individus.

### 3.2.1 POUR RUSER : LE BESOIN DE METIS

**La notion de ruse a été peu utilisée en aménagement, cependant, à l'inverse de l'Histoire :** *Le roseau pensant, Ruse de la Modernité Occidentale* de Thierry Wanegffelen (2011), de la linguistique : *Logos, Mythos et Mêtis : formes de savoir et rapport à la langue* (2011) de Marilla Amorin, ou encore en philosophie.

---

<sup>55</sup> L'individualisme méthodologique comme les phénomènes sociaux comme des actions individuelles agglomérées et rationnelles. Isaac Joseph émet une critique de l'individualisme à travers une psychologie qu'il qualifie de « rudimentaire » om l'agent poursuivrait ses intérêts au sien d'un tout cohérent, sans lien avec son contexte et les situations qu'il vit.

Une des difficultés de cette thèse est d'appréhender, d'identifier, puis de nommer des savoirs différents que les savoirs scientifiques ou experts. **La « tactique » de Michel de Certeau ne suffisait pas à appréhender le système global de l'inventivité habitante.** Lorsque les individus inventent, ils développent **une intelligence de la pratique. La *mêtis***<sup>56</sup> (Détienne et Vernant, 1986) offre une clé de lecture pour appréhender au mieux la situation. De manière simple, la *mêtis* est une forme d'intelligence particulière, composée de ruses, d'astuces, de dissimulation, voire de mensonges. Détienne et Vernant donnent l'exemple du renard comme le symbole de la *mêtis* dans le règne animal. En effet, **le renard est « fourbe » et « rusé », c'est l'animal à *mêtis*.** De la même manière, **le poulpe par son agilité peut adapter une multitude de formes propres à chaque situation.** Il peut également changer de couleurs pour prendre celles du rocher, du sable, etc.

Les hellénistes et également philosophes, se sont aperçus que la figure de la *mêtis* était récurrente dans la mythologie grecque<sup>57</sup>. Tantôt la *mêtis* a pris la forme d'un cheval en bois prenant la ville de Troie, un filet de pêche ou même l'encre du poulpe lorsqu'il souhaite échapper à son prédateur. En raison de leur *mêtis*, les plus faibles ne sont pas vaincus par avance, le rapport de force s'inverse. L'étude de la *mêtis* nous permet de porter une attention particulière aux situations, aux relations, en prenant en compte tout le contexte (le processus, les acteurs, les modifications incrémentales, les objets, les formes, etc.).

**Cette logique de la *mêtis* n'est pas sans rappeler, paradoxalement, les « transformations silencieuses » (2009) développées par François Jullien.** Le philosophe contemporain débute son propos en constatant une transformation globale du monde, imperceptible. Il prend l'exemple du vieillissement, il existe des symptômes de ce processus (rides, les cheveux qui blanchissent, tassement du dos, etc.), pourtant les individus ne se voient pas vieillir de cette manière. C'est au détour d'une photo ancienne que les gens peuvent observer le vieillissement. La personne peut observer le résultat, mais la transformation a été « silencieuse ». Mais cette transformation n'est pas invisible, elle est marquée par des traces que François Jullien définit comme silencieuses. À partir de ce postulat, François Jullien fait la parallèle avec la pensée occidentale qui ne sait pas dire « la transition ». À l'inverse, la pensée chinoise, qui a fortement influencé le philosophe, perçoit la transformation de manière globale. Dans cette philosophie, **l'acteur « influe », « imprègne », « fait tache d'huile » où l'action est moins prégnante que la transformation.** Il considère que les philosophes occidentaux n'ont pas su, et ne savent pas, penser la transition. Selon Jullien, la transformation dans la pensée occidentale est faite de « choses » qui se succèdent, étape après étape. **Mais par cette logique, la pensée ne peut pas considérer « l'entre ».** La pensée occidentale connaît des difficultés à penser la transition, parce qu'elle « morcelle, isole et stabilise » (Jullien, 2009). Ainsi, pour appréhender les transformations silencieuses, il est nécessaire de penser différemment. François Jullien considère que les langues européennes ne sont pas adaptées. En effet, notre pensée considère que le corps est en mouvement, d'un état initial à une fin, il conçoit le changement en mouvement. Mais dans la pensée

---

<sup>56</sup> Nom de la première femme de Zeus qu'il a avalé lorsqu'elle était enceinte par peur qu'elle donne naissance à un enfant plus rusé que lui. Mais *Mêtis* est également le nom d'une déesse grecque du Panthéon.

<sup>57</sup> Détienne et Vernant citent entre autres la poésie d'Hésiode, l'épopée d'Homère, les traités de chasse et de pêche d'Oppien, etc.

chinoise, il n'existe pas de début ni de fin, par exemple le vieillissement n'a pas de début, il a déjà commencé. Ainsi, les manières de penser occidentales n'ont pas les bons outils pour saisir la transformation. François Jullien s'appuie sur le livre de civilisation chinois, *Yi-jing*, pour appréhender les transformations silencieuses.

Comme pour les « tactiques » de Michel de Certeau ou les « transformations silencieuses » de François Julien, la *mètis* « apparaît toujours plus ou moins en « creux », immergée dans une pratique qui ne se soucie, à aucun moment, alors même qu'elle l'utilise, d'explicitier sa nature ni de justifier sa démarche ». La *mètis* fait référence à « l'entre » (Jullien, 2009). Nous pouvons dire que la *mètis* est un mélange de différentes caractéristiques et qualités : l'agilité, la mobilité, la rapidité, la finesse, la capacité de se dissimuler, de se rendre invisible tout en observant et restant vigilant, etc.

### **Les « catégories mentales » développées dans l'ouvrage combinent plusieurs caractères des individus :**

*« le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës, qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux » (Détienne, Vernant, 1986).*

De ce fait, ces « tours de main », ces « adresses », ces « stratagèmes » sont intéressants pour appréhender ce qui produit l'habitabilité des territoires.

Détienne et Vernant distinguent deux domaines à l'intérieur de la *mètis* : **le domaine technique et le domaine pratique**. La technique se définit comme la fabrication et l'utilisation, voire le détournement, des objets. Le domaine pratique se réfère à l'ensemble des rapports de force (en politique, durant la guerre, etc.). Les individus doivent ruser pour vaincre. Ce type de ruse a été caractérisé et analysé dans la thèse de Chloé Buire sur les ruses du politique en Afrique du Sud (2011).

Détienne et Vernant offrent la possibilité de donner à voir et à comprendre les savoirs autres que scientifiques développés dans la thèse. Par la *mètis*, nous entendons un type d'intelligence, incarnée dans la pratique, qui n'est pas vraiment précise ou rigoureuse, qui renverse les rapports de force. Comme le révèlent les exemples de la mythologie, notamment l'épisode du cheval de Troie, les plus faibles ne sont pas toujours les perdants. Chez les hellénistes, la *mètis* dispose de plusieurs caractéristiques : « l'agilité, la mobilité, la rapidité, la finesse, la capacité de se dissimuler, de se rendre invisible tout en observant et restant vigilant » (1986). À l'image de l'inventivité, **la *mètis* n'est pas toujours saisissable, ou communicable**. Mais à partir du Vème siècle, les récits mythiques disparaissent de la culture occidentale (Veyne, 1983), pour des recherches plus philosophiques.

**En synthèse, la *mètis* est une aptitude qui permet aux individus de s'adapter aux situations compliquées, ambiguës, mouvantes, où la force est moins nécessaire que la ruse.**



### 3.2.2 LE BRICOLAGE : LEVI-STRAUSS

Claude Lévi-Strauss, dans son introduction de *La pensée sauvage*, met l'accent sur le sens qu'il donne au bricolage. **Il réalise une mise en relation du savant, par rapport au bricoleur : « le savant et le bricoleur par les fonctions inverses que, dans l'ordre instrumental et final, ils assignent à l'événement et à la structure, l'un faisant des événements (changer le monde) au moyen de structures, l'autre des structures au moyen d'événements » (Lévi-Strauss, 1974).** À partir de ce liminaire, Claude Lévi-Strauss donne le sens premier du « bricolage » (Lévi-Strauss, 1974) qui « s'applique au jeu de balle et de billard, à la chasse et à l'équitation, mais toujours pour évoquer un mouvement incident : celui de la balle qui rebondit, du chien qui divague, du cheval qui s'écarte de la ligne droite pour éviter un obstacle » (Lévi-Strauss, 1974). **Cette acceptation du bricolage ne permet pas d'appréhender suffisamment l'objet d'étude.** Dans ce sens, le bricolage est présenté comme une notion ancienne qui a perdu son sens. Ici, l'aléa est l'élément fondamental, qui n'est pas autant présent au sein de l'inventivité habitante.

Dans la suite de son introduction, **il ajoute que le bricoleur « reste celui qui œuvre avec ses mains, en utilisant des moyens détournés par comparaison avec ceux de l'homme de l'art » (Lévi-Strauss, 1974).** Ces « moyens détournés », le fait de faire avec les moyens du bord, éclaire les logiques d'inventivités habitantes. En effet, **dans le bricolage de Lévi-Strauss, l'aboutissement de l'objet est incertain, le bricoleur doute du résultat final de son objet.** À l'inverse, de l'ingénieur (dont Lévi-Strauss fait une opposition), le travail du bricoleur ne « subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils conçus et procurés à la mesure de son projet » (Lévi-Strauss, 1974). Ainsi, le bricoleur n'a pas vraiment de projet précis, ne connaît pas la finalité, mais a une idée-force. Lorsqu'il identifie un problème, il recherche des solutions pour le palier. Dans tous les cas, il recueille des éléments, les conserve « en vertu du principe " ça peut toujours servir " » (Lévi-Strauss, 1974). Ce qui entraîne une double particularité des éléments. À la fois, ils sont suffisamment malléables, corvéables et simples pour que le bricoleur n'ait pas besoin « du savoir de tous les corps d'état » pour le manipuler et pas assez malléables pour que « chaque élément soit astreint à un emploi précis et déterminé ». **Lorsqu'un individu « bricole », les éléments qu'il utilise ont une fonction prédéterminée qu'il tente de dépasser :** « ce cube de chêne peut être cale pour remédier à l'insuffisance d'une planche de sapin, ou bien socle, ce qui permettrait de mettre en valeur le grain et le poli du vieux bois » (Lévi-Strauss, 1974). Dans ce bricolage, **Claude Lévi-Strauss met en valeur l'écart qui se crée entre l'objet rêvé et l'objet réalisé.** Cet écart est perceptible dans les pratiques rusées des habitants, où les choix des individus entraînent une réorganisation de la structure « qui ne sera jamais telle que celle vaguement rêvée, ni que telle autre, qui aurait pu lui préférer » (Lévi-Strauss, 1974). L'incertitude de la pratique réalisée, inventer dans le doute du résultat sont des éléments qui intègrent la définition de l'inventivité habitante. D'un point de vue plus technique, pour réaliser son bricolage, l'individu doit « commencer par inventorier un ensemble prédéterminé de connaissances théoriques et pratiques, de moyens techniques, qui restreignent les solutions possibles » (Lévi-Strauss, 1974). Le bricoleur a des contraintes, plus ou moins visibles et limitées, pour obtenir le résultat escompté. Mais, observer seulement la réalisation finale des inventivités, leur aboutissement,

l'objet fini, ne permet pas d'appréhender l'état que souhaite dépasser le bricoleur et son ambition. Pour pallier ce problème, le chercheur doit revenir sur le processus de réalisation de l'objet.

Pour revenir à l'opposition qu'il fait entre l'ingénieur ou le savant et le bricoleur, il paraît opportun de retenir que les deux sont à la recherche de messages. Mais, tandis que le bricoleur les collectionne ; l'ingénieur, à l'inverse, recherche le message chez l'autre au moment où il en a besoin. Il n'y a pas « d'effet collection ».

La définition du bricolage pour Claude Lévi-Strauss retenue ici est : « Une incessante reconstruction à l'aide des mêmes matériaux, ce sont toujours d'anciennes fins qui sont appelées à jouer le rôle de moyens : les signifiés se changent en signifiant, et inversement » (Lévi-Strauss, 1974). De ce fait, un résultat, qui serait un compromis entre l'ensemble des objets et du projet, est obtenu lorsque l'ensemble des moyens disponibles sont inventoriés et/ou inventés. **Lorsque le bricolage est réalisé, il est forcément en décalage par rapport à la volonté initiale.** Les surréalistes l'ont nommé « hasard subjectif ». **Le bricoleur, sorte de « guetteur du hasard objectif » joue sur la faille entre la pensée sauvage et la pensée scientifique.** *La pensée sauvage* serait une forme intellectuelle du bricolage chez Lévi-Strauss et tout le déroulé de *La pensée sauvage* s'articule autour de ce dualisme pensée sauvage / pensée scientifique. Le bricolage, comme la pensée mythique, ont pour point commun, sur le plan des pratiques « d'élaborer des ensembles structurés, non pas directement avec d'autres ensembles structurés, mais en utilisant des résidus et des débris d'évènement : "odds and ends ", dirait l'anglais, ou, en français, des bribes et des morceaux, témoins fossiles de l'histoire d'un individu ou d'une société » (Lévi-Strauss, 1974). **La pensée bricoleuse élabore des objets en agaçant des évènements, ou plutôt des « bribes » d'évènements.**

L'apport de Claude Lévi-Strauss dans cette thèse tient dans la posture du bricoleur. Cette personne qui ramasse, accumule et stocke des objets ou des fragments souvent disparates, sans voir forcément de finalité, invite à considérer l'inventivité habitante par la matérialité de l'objet. Il a la spécificité de réaliser des structures, à partir de transformations de données hétérogènes, grâce à des « moyens d'évènement » (Lévi-Strauss, 1974). À l'inverse, le savant crée des évènements (éolienne off-shore, TGV, etc.), à partir de structures, c'est-à-dire des méthodes et des théories.

### 3.2.3 LA QUESTION DE L'INVENTIVITE DANS LES AUTRES SCIENCES

Au-delà des sciences humaines, d'autres sciences se sont approprié les travaux de Michel de Certeau et ont plus globalement étudié la question de l'inventivité habitante. L'architecture et la littérature offrent une lecture complémentaire de notre objet de recherche.

L'architecture est une science fondamentale de l'habiter (Le Corbusier, 1946, Sorman et Lapierre, 2011 et 2015). Le Corbusier, par exemple, défendait l'idée d'une architecture où l'habiter dépassait le logis. La compétence de l'architecte devait permettre de faciliter les usages et les pratiques, sans les imposer, en permettant aux habitants de s'approprier les espaces, par des traitements particuliers (haies, motifs, barrières, dalles, etc.). **Alessia de Biase (2006), architecte, anthropologue et ethnologue a également questionné les ruses, dans le sillage de Michel de Certeau.** Plus spécifiquement, De Biase s'est attachée à **relier les ruses urbaines à**

**des « détournements poétiques » dans le but de lutter contre des obstacles.** Pour l'architecte, l'habitant n'est plus un individu passif, mais devient un habitant actif qui a ou développe des savoirs, qui a une capacité à transformer sa manière d'habiter où il « construit leur habiter ». L'architecte considère l'habiter au-delà de la simple manière d'être dans l'espace, mais comme une pratique qui déjoue « habilement et astucieusement » l'espace existant. Quoiqu'il arrive, malgré les freins à l'appropriation, les individus ont des compétences rusées pour construire de l'habiter : « Les gens habitent l'espace public, même si celui-ci est de plus en plus conçu pour ne pas s'arrêter, ils vont au-delà de tout obstacle spatial qui empêche toute appropriation pour construire une poétique là où même un figuier ne naîtrait pas. » (De Biase, 2006). Les individus agencent à leur manière leur espace de vie pour le rendre plus habitable, en insérant des représentations affectives, des formes d'appropriations, etc.

La thèse de littérature de Houssein Seddik (2009), *L'Art de la Ruse. Etude lexicale, rhétorique et dramaturgique de la ruse dans les comédies de Molière*, offre une lecture complémentaire de l'inventivité habitante. Dans sa thèse, Houssein Seddik révèle les vertus de la ruse :

*« La ruse est bien une forme d'intelligence et de pensée, un mode du connaître. Son mécanisme, qui agit sur le monde des apparences, implique un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels susceptibles de résoudre des problèmes pratiques issus du rapport avec l'autrui » Houssein Seddik (2009).*

**La littérature, en tant que « reflet du monde » (Houssein Seddik, 2009), donne à voir les multiples formes de ruses développées par les personnages de fiction.** Dans ce champ disciplinaire, la ruse est présentée comme « un hymne à l'intelligence, à l'industrie, et à la finesse de l'esprit humain » (*op. cit.*, 2009). Au théâtre, elle est considérée comme « une incarnation miniaturisée de la vie humaine » (*op. cit.*, 2009), la ruse tient et génère l'intrigue. Loys Guyon, dès 1625 fait état de lien vital entre la farce et la ruse :

*« Communément il ne s'(y) traicte sinon des bons tours que font des frippons, pour la mangeaille, à des pauvres idiots et mal advisez, qui se laissent légèrement tromper et persuader. Ou on y introduit des personnages luxurieux, voluptueux, qui déçoivent quelques marys sots et idiots pour abuser de leurs femmes ou bien souvent des femmes, qui inventent les moyens de jouyr du jeu d'amour finement, sans qu'on s'en aperçoive » (Guyon, 1625)*

**La ruse, dans le théâtre est prédominante, le trompeur, le bouffon, ou encore le niais, sont autant de personnages qui manie la ruse.** D'ailleurs, dans *Les Fourberies de Scapin* (1671) de Molière, la fourberie est faite de ruses virtuoses caractéristiques du jeu comique de Molière. Houssein Seddik s'est attaché de relever, dans les comédies de Molière, les termes relatant une « conduite d'intelligence » (*op. cit.*, 2009), tels que « tour », « détour », « détourner », « stratagème », « feindre » ou encore « fourbe » et ses dérivés. Seddik souligne la définition de la fourberie comme un : « caractère d'une personne fourbe; disposition à tromper par des ruses, des artifices » (Furetiere, 1690). Il conclut en révélant la nécessité de la ruse dans la construction de l'intrigue, au regard de l'ensemble du

lexique déployé par Molière. D'ailleurs, Molière s'est attaché à adapter le vocable de la ruse en fonction de la condition sociale et intellectuelle des personnages. Ainsi :

« Une ruse employée par personnages représentant des bergers, des provinciaux, des valets, des bourgeois, sera décrite parfois comme ruse ou feinte, mais plus souvent comme dissimulation, artifice, jeu, tour, friponnerie, ou fausse semblance. Par contre, une ruse utilisée par des personnages de la noblesse ou par leur entourage, sera appelée perfidie, tromperie, imposture, dessein, finesse, adresse, trahison, feinte, ou tout simplement ruse » (Houssein Seddik, 2009).

L'ensemble de travail linguistique réalisé par Seddik a permis d'éclairer et de mieux donner à comprendre les logiques de l'inventivité dans le cadre de la thèse.

### 3.2.4 LA QUESTION DE L'INVENTIVITE ORGANISEE AU SEIN DE LA SOCIETE CIVILE

Aujourd'hui, différents courants artistiques, bricoleurs et collectifs émergent des interstices, *l'urban bricolage*, les *hackerspace*, ou encore les *artivites*. **Ces trois formes de collectifs ont pour point commun de dépasser une logique aménagiste, fonctionnaliste, par une démarche *bottom-up*, où l'habitant est l'urbaniste de son quotidien.** Toute cette mouvance reflète un renouveau de l'innovation, à l'extérieur ou en bordure des domaines classiques de R&D. Ces groupes, souvent éphémères, usent des mêmes logiques que nos inventeurs. Toutefois, à l'inverse de ces inventions, certains projets proches de l'inventivité habitante sont encadrés par la collectivité. Par exemple à Manchester, la ville repère les initiatives grâce à des événements culturels locaux qui valorisent les créations. En parallèle, la collectivité propose une expertise juridique. Aujourd'hui, le festival *Futur Everything*<sup>58</sup> mêle le bouillonnement urbain, la culture et les sciences. Tous ces projets sont une source d'inspiration pour repérer et amplifier les inventivités habitantes.

**Un phénomène semble regrouper l'ensemble des processus et fait consensus chez les praticiens de l'urbanisme et de la maîtrise d'usage : l'urbanisme tactique.** Pour définir cette nouvelle manière de faire, il faut analyser la « transformation silencieuse » (Jullien, 2009), où l'urbanisme passe d'une approche fonctionnelle à une approche empirique. Le postulat de l'urbanisme tactique prétend que les infrastructures lourdes et coûteuses sont en décalages avec les rythmes de la ville. L'aménagement fonctionnel est construit pour le moyen et le long terme. Cependant, il existerait un besoin d'urbanisme temporaire, adapté aux rythmes de la société. L'ambition de l'urbanisme tactique est la réappropriation de l'espace public, par les habitants, de manière ludique, conviviale et festive. Le concept trouve son origine en 2010, lorsque le blogueur urbaniste américain Mike Lydon (2011) publie le 1<sup>er</sup> tome de *Tactical Urbanisme – Short term action – long terme change*. L'urbanisme tactique repose sur trois principes, une échelle micro, de faibles coûts de réalisation et une vision à court terme. De manière synthétique, l'urbanisme tactique aménage la rue, de façon temporaire, pour dépasser l'usage quasi monofonctionnel de la rue comme un espace de transit automobile. Le lieu transformé devient alors animé et attrayant. Le cas du *parking day* permet de donner un exemple concret de l'urbanisme tactique. En 2005, le collectif *Rebar*, basé

---

<sup>58</sup> <http://futureeverything.org>

à San Francisco, lance l'idée de « *parklet* », qui est un aménagement temporaire (un jour ou un weekend) d'une place de stationnement, afin de la rendre accueillante. Ainsi est né le projet de *parking day*, qui s'est développé en France. Il invite tous les habitants à aménager une place de stationnement. En France, cet évènement a lieu en septembre et certaines villes comme Lyon accompagnent la démarche. San Francisco, en 2010, a créé le programme *from pavements to parks* afin de réaménager, avec les habitants, une cinquantaine de places de stationnement, pour répondre au bien-être.

**L'urbanisme tactique rejoint les écrits de Michel de Certeau, ce processus serait l'étape suivante ou celle à côté des arts de faire certaliens.** Le rapport dominant dominé, propre aux tactiques et aux stratégies de Michel de Certeau, s'estomperait au profit de la co-construction et du faire ensemble. Ce processus reflète le besoin des habitants de participer à l'amélioration du cadre de vie, par des procédés encore nouveaux et créatifs, peu connus des agents des collectivités. Est-ce que l'urbanisme tactique est un effet de mode ou un phénomène de fond ?

### 3.2.5 *UNE DEFINITION DE L'INVENTIVITE HABITANTE*

Suite à un travail de synthèse des différents sous-chapitres de ce troisième sous-chapitre, il est dorénavant possible de présenter la définition de l'inventivité habitante.

Dans les transformations sociales, et parfois « silencieuses » (Jullien, 2009), les innovations majeures ne sont pas les seules à modifier le quotidien des individus, de manière plus ou moins durable. **Il existe des modifications plus incrémentales, qu'il est difficile à dater, à l'image des transformations silencieuses, elles n'ont ni débuts ni fins, pas vraiment d'auteurs et sont difficilement situables.**

**L'inventivité habitante se définit comme une débrouillardise, plus ou moins improvisée, ingénieuse.** Cet art de transformer des contraintes en opportunité pourrait se synthétiser par le dicton : « faire avec les moyens du bord ». L'inventivité est un art de l'audace pour trouver une solution pragmatique en utilisant les ressources matérielles et intellectuelles disponibles. Un grand nombre d'individus inventent de nouvelle manière de faire, parfois non-intentionnelle. Les applications sont nombreuses dans la vie quotidienne des individus. Toutefois, les inventivités sont discrètes, voire cachées, mais elles sont observables par des traces ou dans le discours perceptibles lors d'entretiens. **Leur inscription temporelle est floue, sans début ni fin, l'inventivité peut disparaître dès l'observation.** L'inventivité est visible dans les traces molles de l'habitabilité, c'est-à-dire dans les interstices des pratiques quotidiennes. Cette observation de l'entre met en valeur les détournements participants de l'habitabilité.

L'inventivité habitante est à considérer ici comme la première étape visible du processus plus global de transformation sociale. En référence à François Jullien (2009), la pensée occidentale manque de notion pour appréhender ce mouvement. L'inventivité serait un premier temps visible pour le chercheur-praticien, entendu dans un ensemble « silencieux ». **Sans bouleverser l'ensemble du quotidien, les inventivités habitantes participent à la transformation sociale.** Ce sont plus des modifications incrémentales, transmissent entre les individus, entre les collectifs et entre les collectifs et les individus, mais ne sont pas toujours généralisables.

Ces inventivités habitantes sont des formes temporaires, souvent fragiles et fragmentées, mais qui caractérisent les manières d'habiter et les usages des territoires. **Par ces anecdotes du quotidien se définissent les rôles, les besoins, les absences des habitants.** La recherche effectuée tend à démontrer que ces formes sont partout, dans des zones précaires d'Aurillac, dans les banlieues aisées du Grand Lyon, dans des espaces agricoles en friche de Miribel, dans des espaces d'hyper convivialité de centre urbain. L'inventivité est partout. Ainsi, l'habiter ne serait-il pas un agencement des ressources réelles ou idéelles des habitants, activées dans les pratiques inventives quotidiennes ? **L'inventivité habitante révèle également des micros revendications au droit d'habitabilité :** jardiner dans les espaces libres, se récréer partout, être à l'écart des autres, etc. qui se développent dans un contexte de diffusion des formes de participation et d'émancipation des habitants. Au sein de cette période de diffusion du DIY, appliqué aux territoires, l'expression des habitants se marque dans leurs pratiques. Au-delà de rendre unique des situations et des lieux, l'inventivité habitante génère parfois un déséquilibre entre les inventeurs et les autres qui s'adaptent, plus ou moins, à la transformation

sociale. L'inventivité permet de compléter les notions des territorialités, au regard des compétences et des capacités nécessaires.

L'inventivité habitante s'inscrit dans les territoires ordinaires, qu'il est possible d'observer qu'en changeant de regard, en ouvrant plus grand la focale pour distinguer les petites choses, dans une logique *bottom-up*. La posture du marcheur permet d'observer les inventivités générées par les habitants à côté ou par-dessus des stratégies aménagistes développées par l'action publique. Dorénavant, au sein de cette thèse, l'inventivité sera un processus individuel, qui devient collectif lorsque nous parlons d'inventivités habitantes.

## CONCLUSION

L'ensemble des lectures et leur analyse ont permis de conforter l'objet de recherche de cette thèse, l'inventivité habitante. L'objet de recherche, même s'il s'ancre dans les théories de la sociologie, de l'anthropologie et de la philosophie, est un objet géographique fortement empreint de territorialité. Il permet de comprendre le lien que tissent les individus et les collectifs, les territoires et l'inventivité. Notre ambition est ainsi de mettre en évidence le processus de création en fonction des individus, des lieux, des modifications, etc. À partir des théories de l'habiter de Werlen et Stock, des pratiques habitantes dans les espaces publics de Jacobs et Whyte notamment puis des tactiques de Michel de Certeau, du bricolage de Claude Lévi-Strauss et des ruses de D tienne et Vernant ou de Seddik, etc.

**La construction du concept d'inventivité habitante s'est appuyée de différentes sciences, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, l'histoire ou encore la littérature.** Ce croisement scientifique a permis de construire une définition répondant à la complexité des pratiques habitantes sous contraintes (*cf. chapitre 2*). Les tactiques analysées par Michel de Certeau ne sont pas suffisantes pour appréhender la complexité contemporaine de l'inventivité habitante. Les modifications incrémentales, rusées et audacieuses, font de l'habiter interactionnel un objet théorique et pratique complexe, mais enrichissant pour l'ingénierie territoriale (*cf. partie III*).

Le chapitre précédent concluait par le fait que les habitants habitent le territoire par des pratiques sous contraintes socio-spatiales où l'espace public fait office de lieu de rencontre des confrontations des pratiques face aux contraintes rencontrées par les habitants. **Le concept d'inventivité habitante révèle de grandes différences entre des pratiques ordinaires, c'est-à-dire normées, et des pratiques inventives. Elles ne sont pas en opposition, mais complémentaires les unes aux autres.** À partir des lectures de Michel de Certeau, l'ensemble des habitants ont la possibilité de ruser pour s'adapter au mieux au territoire.



## CONCLUSION DE LA PARTIE I

Le quotidien ordinaire comme objet de l'habiter a été présenté dans cette première partie. **Les tactiques, la *mêtis*, ou encore l'innovation Jugaad, mettent en valeur l'extraordinaire dans l'ordinaire.** Si le quotidien est ordinaire parce qu'il fait partie des habitudes, il est fait de petites pratiques qui le rendent unique. Cette apparente opposition ordinaire et extraordinaire n'est en fait qu'une complémentarité du quotidien. Les individus jonglent à leurs rythmes, selon leurs envies, entre l'ordinaire et l'extraordinaire du quotidien. L'habiter est fait de ces allers-retours. Cette complémentarité résume la démarche développée dans ce travail de recherche.

L'introduction de la première partie questionnait l'agencement des théories de l'habiter et de l'espace public permettant de donner une définition claire et précise de l'inventivité habitante, adaptable au monde de l'action. Le choix s'est porté sur une perspective relationnelle et pragmatique de l'habiter. Elle offre la possibilité d'étudier l'habiter au regard de la relation pratique et espace, en questionnant les conditions de réalisation. L'habiter a un caractère multidimensionnel qui prend en compte la spatialité, le temps, l'individu et les représentations des pratiques habitantes. **Ce premier chapitre accorde également une place prépondérante à l'habitant pour appréhender l'habiter.** Cet acteur socio-spatial participe à l'habitabilité d'un territoire par ses pratiques, son comportement, ou encore ses représentations. Mais la limite du concept d'habiter est son spectre très large. En effet, il n'était pas possible d'étudier l'ensemble des pratiques d'habiter. De ce fait, la thèse s'est consacrée à l'étude des pratiques sous contraintes spatiales et plus particulièrement dans l'espace public. Les habitants agencent du mieux possible leurs pratiques d'habiter dans un système de relations avec des normes socio-spatiales et l'espace public (*cf. page 58*). **Suite à ce chapitre, l'espace public est à considérer comme un espace de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc.** Il est un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus. L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus. Il est le lien de rencontre des confrontations des pratiques face aux contraintes rencontrées par les habitants. L'étude des concepts de l'habiter et de l'espace public a permis de cadrer l'objet d'étude. Suite à ce temps, la thèse s'est attachée à appréhender le cœur du problème, l'inventivité habitante. **L'analyse de Michel de Certeau, à travers son étude sur les tactiques a permis d'analyser les formes que peuvent prendre l'inventivité habitante.** La *mêtis* développée par D tienne et Vernant a mis en valeur les caractéristiques nécessaires aux habitants afin de réaliser de l'inventivité habitante. La thèse s'est également attachée à analyser l'étude de la ruse et du détournement dans les autres sciences.

La prise en compte de l'articulation de l'inventivité habitante dans les pratiques d'habiter offre des perspectives dans l'appréhension de transformations sociales et spatiales des territoires. En parall le, elle requestionne la place de l'habitant comme un acteur de l'ing nierie territoriale. L'objet de la th se est de donner   voir et   comprendre que l'habitant fabrique de l'habitabilit ,   travers des pratiques, des usages et des repr sentations du territoire. De mani re plus fine, il s'agit d'analyser comment les pratiques inventives participent   l'am lioration de l'habitabilit , c'est- dire l'« *aptitude d'un syst me de relation permettant d'attribuer un surcroit de*

*qualité d'occupation de l'espace ». L'habitabilité est un processus plus qu'un état. L'habitabilité relève donc plutôt d'une compétence d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation. Il faut entendre par « système de relation » à la fois les relations entre les hommes, les relations que les hommes entretiennent avec l'espace et les systèmes sociaux, institués et/ou organisés, qui rendent possibles toutes ces relations. Il faut entendre par « occupation de l'espace » (terme en partie inapproprié et à compléter, car mauvais synonyme de « habitation » ou « usage de l'espace ») l'ensemble des possibilités offertes par l'espace pour des activités réelles ou potentielles. Il faut entendre par « surcroît de qualité » la valeur subjective que les humains reconnaissent et acceptent en plus de ce qu'ils reconnaissaient et possédaient déjà. » (Définition de l'habitabilité par le collectif TerrHab). Une partie des conclusions d'Houssein Seddik (2009) sur la ruse chez Molière met en valeur les caractéristiques participant à l'inventivité habitante : « Une ruse employée par personnages représentant des bergers, des provinciaux, des valets, des bourgeois, sera décrite parfois comme ruse ou feinte, mais plus souvent comme dissimulation, artifice, jeu, tour, friponnerie, ou fausse semblance. Par contre, une ruse utilisée par des personnages de la noblesse ou par leur entourage, sera appelée perfidie, tromperie, imposture, dessein, finesse, adresse, trahison, feinte, ou tout simplement ruse » (Houssein Seddik, 2009).*

**L'espace public permet aux habitants, par les capacités interactionnelles entre autres, de formuler et répondre à problème par de l'inventivité habitante.** Ainsi, il participe à l'ingénierie territoriale en fabriquant de nouvelles solutions. Toutefois, l'ingénierie territoriale et l'inventivité ne semblent pas proposer les mêmes processus. Cette interrogation trouvera une réponse au sein de la dernière partie.

Les protocoles d'investigation construits sont une traduction de ces questionnements et des positionnements pragmatiques et théoriques développés dans la thèse. En effet, en tant que doctorant au sein d'un cabinet de conseil proposant de l'ingénierie territoriale, les protocoles ont une visée pragmatique.

Les deux parties suivantes qui accompagnent les fondements théoriques constituent la démonstration dont la finalité est de prouver l'efficacité d'une ingénierie territoriale avec les habitants, à partir de l'inventivité habitante. Ainsi, la deuxième partie présente les outils méthodologiques et l'objet de recherche, tandis que la troisième partie met au regard de l'ingénierie territoriale, l'inventivité habitante.

# Partie II. L'INVENTIVITE

HABITANTE ET LES PRATIQUES  
TERRITORIALES : METHODES ET  
COLLECTION D'OBJETS

« La règle du jeu fait le jeu, produit le jeu, mais n'est pas le jeu » Théret

## INTRODUCTION DE LA PARTIE II

Afin de montrer qu'une accumulation de pratiques habitantes, c'est-à-dire une collection, puisse faire l'objet d'une étude doctorale, il est nécessaire de construire un protocole méthodologique de recherche rigoureux. **Il doit être adapté aux besoins du bureau d'étude et aux besoins d'une thèse.** La complexité du sujet nécessitait une grille de lecture facile à appréhender. Ce protocole a pour ambition une recherche sur les pratiques ordinaires, ce qui est peu fréquent en aménagement, en géographie ou dans les sciences territoriales.

Cette deuxième partie a pour objet de mettre en valeur l'adaptation et les allers-retours nécessaires pour faire le lien entre les besoins scientifiques et les besoins de l'action territoriale. Ainsi, cette partie pose la question suivante : De quelles manières est-il possible de répondre aux contraintes académiques, tout en participant à l'amélioration des techniques et des protocoles d'un bureau d'étude tel qu'Inddigo ? La difficulté de cette thèse a été de répondre à ce double enjeu, de participer à la fois à l'amélioration de la connaissance, tout en la vulgarisant du mieux possible.

**Le premier temps a été dédié à l'établissement d'un protocole prenant la forme d'une liste hiérarchisée de différentes méthodes issues des sciences sociales et humaines, notamment de l'anthropologie.** Au liminaire de l'expérimentation, une grille méthodologique a été construite, comprenant une explication de chaque méthode, avec les étapes, les moyens (de temps, financiers et humains), les apports potentiels, accompagnés d'une analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). Après l'expérimentation de l'ensemble des méthodes, elles ont été réadaptées en fonction des retours d'expériences et des nouveaux besoins. En effet, **les contraintes du bureau d'étude nous ont amenés à modifier notre projet initial. De nombreuses missions remportées avaient une partie traitaient les questions de l'habiter** : l'éco-campus de l'Université Blaise Pascal, le schéma de mobilité de la Communauté de Communes de Miribel et Plateau, l'étude pour la Direction Départementales des Territoires et de la Mer traitant l'habitat individuel dense (HID), etc. Les transformations méthodologiques se sont adaptées aux besoins des clients. Les missions remportées ont permis de tester de manière plus complète certaines méthodes, tandis que d'autres sont restées à l'état expérimental. Au liminaire du projet, l'ambition était de faciliter le lien entre les techniques et les savoir-faire du bureau d'étude et les méthodes issues des sciences sociales et humaines. Ainsi, le choix s'est porté sur l'approfondissement de méthodes, proches de l'action et de l'ingénierie territoriale.

La problématique de cette thèse est d'analyser en quoi l'action publique, qui officie à une échelle locale et en lien étroit avec les habitants, peut accroître l'habitabilité de son territoire en impulsant l'inventivité habitante ? De ce fait, cette partie présente et analyse les protocoles méthodologiques issus des sciences humaines et sociales et des sciences de l'action pouvant répondre aux besoins de l'habitabilité et des clients du bureau d'étude. Pour répondre à ces besoins, le quatrième chapitre sera consacré à la construction de la méthode. Le premier temps développe la place du chercheur dans un bureau d'étude, puis les approches développées dans la thèse et la construction des terrains de recherches complèteront ce chapitre, qui sera terminé par l'explication des méthodes d'investigations. Le cinquième chapitre donne à voir

la collection d'objets, de son classement au matériel brut. L'ensemble des méthodes a permis d'obtenir une collection d'objets regroupant les inventivités habitantes détectées. Le tableur présenté dans cette partie est un document de type *work in progress*, c'est-à-dire qu'il peut être incrémenté au quotidien, au gré des enquêtes lors des missions. La version présentée date de l'été 2016, mais elle est quotidiennement incrémentée. Elle est utilisée comme déclencheur de créativité, elle donne des idées innovantes pour aménager différemment les territoires. Enfin, le dernier chapitre de cette deuxième partie fait l'état des retours d'expériences des protocoles méthodologiques.



## Chapitre 4.      **PROTOCOLE      METHODOLOGIQUE      ET** **TERRAINS DE RECHERCHE**

### INTRODUCTION

La structure de cette recherche tient principalement de rencontres. Des rencontres avec le terrain et ses aspérités qui ont entraîné le doute, des rencontres avec les gens qu'ils soient habitants, chercheurs, techniciens ou élus, des rencontres avec des méthodes d'investigation.

Le choix méthodologique ne peut être appréhendé sans comprendre les allers-retours quotidiens qu'il y a eu entre le travail de recherche et l'aspect pragmatique d'un quotidien en bureau d'étude. Durant les trois ans du travail de thèse, nous n'avons cessé d'affiner, d'adapter et de co-construire du lien entre le monde de la connaissance et celui de terrain. **L'ensemble des méthodes, présentées dans le dernier sous-chapitre, sont le fruit d'un travail collectif.** Au cours de l'immersion dans le bureau d'étude, nous n'avons pas essayé de vulgariser nos travaux, mais de faire qu'ils se révèlent au gré des missions et répondent aux besoins de chacun.

**Une des particularités d'une thèse en contrat CIFRE, dans un bureau d'étude s'observe dans le rapport aux terrains d'étude.** Ces derniers n'ont pas pour seule vocation de participer à l'amélioration de la connaissance dans le cadre d'un exercice doctoral, mais ont aussi la vocation de répondre à un problème identifié par une maîtrise d'ouvrage. Dans ce contexte particulier, de quelle manière un doctorant peut intégrer une « équipe projet », dans le quotidien d'un bureau d'étude comme Inddigo, mais également dans la relation client ?

L'enjeu de ce premier chapitre est de présenter les éléments méthodologiques et les terrains qui ont permis de faire le lien entre deux postures, celle du chercheur et celle de l'acteur. Ainsi, le chapitre se décompose de quatre sous-chapitres. Le premier fait état de l'implantation d'un doctorant dans un bureau d'étude et des postures adoptées afin d'essaimer les travaux de recherche dans le collectif. Le deuxième se consacre aux approches développées dans la thèse qui ont permis de se consacrer à l'inventivité habitante. Le troisième chapitre présente les terrains de recherche en dissociant les terrains initiaux qui n'avaient aucun lien avec des maîtrises d'ouvrages et ceux qui étaient en lien étroit. Enfin, le dernier sous-chapitre présente les différentes méthodes utilisées, inspirées des sciences humaines et de l'ingénierie territoriale.

#### 4.1 DOCTORANT EN CIFRE : UNE POSTURE DE MEDIATEUR DANS L'INTEGRATION DE L'ENTREPRISE ?

Avant de définir la posture de chercheur au sein d'une entreprise privée, il est nécessaire d'éclaircir l'expression de « recherche-action ». **Pour Dolbec et Clément (2004), la recherche action vise à résoudre un problème, comme toutes recherches, mais elle doit également produire un changement dans une situation concrète.** De plus, elle a pour ambition d'intégrer l'action, ici territoriale, au sein du processus de recherche pour que les changements apportés soient efficaces dans le travail de recherche.

Dans notre cas, la thèse a pu être traitée dans plusieurs missions, présentées dans un sous-chapitre suivant, qui a permis de faire de nombreux allers-retours entre la recherche et le terrain. Ces allers-retours ont permis d'affiner les résultats, d'adapter des protocoles d'enquêtes scientifiques aux besoins des collectivités, ou encore d'apporter un nouveau regard. En effet, la question de l'habitabilité, des pratiques habitantes et de cet habitant non déterminé était peu présente dans les réflexions d'Inddigo.



#### 4.1.1 LE SYSTEME INDDIGO REGARDE PAR UN DOCTORANT EN CIFRE

En mars 2013, au début de la thèse, un système d'acteurs gravitait autour de la R&D, et plus particulièrement à proximité des travaux de thèse. Préalablement, à l'analyse de la R&D, il est opportun de donner à voir le système global de l'entreprise.

Inddigo est un cabinet de conseil dont le siège social se situe à Chambéry, où la thèse a été réalisée. Il **maille le territoire français avec six implantations, comme le révèle la carte ci-contre**. Toutes ces agences sont liées entre elles, et travaillent sur les mêmes domaines de compétence. Au total, **Inddigo regroupe près de 200 collaborateurs**, qui détiennent l'ensemble des parts de l'entreprise. Environ 700 missions sont réalisées chaque année.

Figure 1: La répartition des agences d'Inddigo en France



Source : Inddigo

*Inddigo maille aujourd'hui l'ensemble du territoire français comme le montre la figure ci-dessus. Dans le cadre de la thèse, un travail a été mené afin d'essaimer les travaux sur l'ensemble de ces agences.*

Inddigo traite six domaines de compétence qui ont pour dénominateur commun le développement durable. **Le travail effectué intègre deux domaines : « aménagement et territoires » et « transports et déplacements »**. C'est au sein du TAM (Territoires, Aménagement et Mobilité) que nous avons réalisé la thèse. Au sein de l'entreprise, il existe trois départements d'activités, le DEC (Déchets et Écologie Industrielle), le BEC (Bâtiment, Énergie et Climat) et le TAM. **Ce dernier regroupe environ cinquante personnes et traite différentes thématiques de la mobilité et de l'aménagement :**

- **Planification territoriale,**
- **Gestion de biodiversité,**
- **Management de la mobilité,**
- **Prospective territoriale,**
- **Etc.**

Schéma 3 : Les six métiers d'Inddigo



Source, Inddigo, 2015

*Inddigo a l'ambition de traiter l'ensemble des champs du développement durable. Le découpage en métier permet de répondre à cette mission. Ces métiers sont complémentaires et travaillent en étroite relation.*

Enfin, il est nécessaire de présenter les acteurs qui ont gravité autour de la thèse. Du côté services supports, **Corinne Lac avait pour fonction de piloter la R&D, Geneviève Escomel-Teston a pris sa succession suite à son départ à la retraite.** Geneviève Escomel-Teston est sociologue de formation et a toujours travaillé dans le milieu de l'innovation, autant à l'Université de Grenoble, qu'à Inddigo. Côté technicien, **Rémi Le Fur a eu la mission de faire le lien entre le monde de la recherche et le monde professionnel.** Rémi Le Fur a été le responsable de la thèse au sein d'Inddigo. Il est chercheur associé à l'Université de Grenoble et appartient au laboratoire PACTE. Issu d'une formation d'ingénieur agronome, il a d'abord effectué ses premières années en chambre d'agriculture avant d'être recruté à Inddigo, au début des années 2000. Progressivement, son champ d'investigation s'est élargi, aujourd'hui il traite principalement les questions de planification territoriale (Schéma de COhérence Territoriale, projet de Parc Naturel Régional), de développement économique et de prospective. Du côté de la recherche, Rémi Le Fur s'attache à faire le lien entre l'action et la recherche, notamment sur les questions de transition énergétique et de développement économique. Il appartient également au groupe de travail du laboratoire PACTE V&T (Ville et Territoire), dirigé par Magalie Talandier. Puis, au fur et à mesure, de nouvelles personnes ont participé à la construction de cette thèse, afin d'affiner cet aller-retour, au sein d'Inddigo.

#### 4.1.2 MON HISTOIRE D'INDDIGO

Inddigo est, modestement, l'un des nombreux enfants du rapport Brundtland. Les conclusions du rapport ont essaimé au sein d'Inddigo. **La société a été fondée en 1986, par les groupes ATFJ et EMMAÜS, par Philippe Vachette : Trivalor.** Son ambition était d'exploiter les déchetteries chambériennes grâce à cette entreprise d'insertion. Ce premier temps nous mène à la fin des années 1980, où l'expertise en matière de performance et de valorisation des déchets l'a dirigé vers une activité exclusivement de conseil. C'est à ce moment-là que le 1<sup>er</sup> ingénieur du futur Inddigo est recruté, Christophe Berard, et deviendra plus tardivement le président d'Inddigo. Il est à noter que Christophe Berard était au liminaire du projet avec Philippe Vachette, en tant qu'objecteur de conscience.

Le Sommet de Rio de 1992 a donné un nouvel élan à l'entreprise. La prise de conscience globale, la responsabilité sociétale sur la planète, renforce la posture d'Inddigo dans le champ du développement durable. **Progressivement, l'activité s'étend sur trois branches, la conception des centres de tri, la maîtrise d'œuvre et les énergies renouvelables.** C'est en 1995 que nous voyons apparaître le sigle Inddigo, qui est la holding regroupant *Trivalor SA* et *Trivalor-Sol*. Petit à petit, des filiales intègrent Inddigo, c'est le cas d'Eclore (cabinet d'architecture durable), puis d'Altermodal en 1998. **C'est en 2000 que naît Ceddaet, un des parents de notre département.** Cette filiale traite pour la première fois la question de la stratégie territoriale par deux angles du développement durable, la gestion de la biodiversité et la gestion des territoires grâce aux Agendas 21. Au milieu des années 2000, Inddigo dépasse les 100 collaborateurs.

**En 2007, Trivalor, Altermodal et Ceddaet fusionnent au sein d'Inddigo.** Progressivement, l'entreprise joue le rôle de coup de pouce auprès d'entreprises orientées dans le champ du développement durable (Catram, Icom communication, et DM avenir).

En parallèle, Inddigo diffuse des savoirs autour des enjeux du développement durable. **En 2011, Inddigo participe à la création d'un espace en ligne consacré au développement durable, [www.eco-quartiers.fr](http://www.eco-quartiers.fr).** La même année, Inddigo s'associe avec la maison d'édition *Rue de l'Echiquier* et sort le premier ouvrage de la collection *Initial(e)s DD*, en traduisant l'ouvrage de Janine BENYUS, *Biométisme*.

Depuis cette période, peu d'actions de ce type se sont développées. Nous l'expliquons par l'impact de la crise économique sur les métiers d'Inddigo et le changement de direction suite au décès de Christophe Bérard, l'ancien président. Dans cette période de flou, à la fois en termes de finance, mais également en matière de gestion humaine a mis au ralenti de nombreux projets. **À partir de 2015 Inddigo se redéveloppe par le rachat d'entreprises, d'abord Trans'ID, bureau d'étude en transports publics, puis Catram, cabinet de conseil en ingénierie portuaire, en 2016.**

#### 4.1.3 UNE ORGANISATION ENTRE VERTICALITE ET HORIZONTALITE

Environ 200 collaborateurs composent Inddigo, ce qui en fait un groupe peu homogène, même s'il semble l'être lorsque nous l'observons de loin. Durant les trois ans de thèse, l'ensemble des collaborateurs n'ont pas travaillé sur le sujet de recherche, cependant une esquisse de la structuration d'Inddigo peut être réalisée,

par la focale des leaders d'influence. Nous avons échangé avec de nombreux acteurs de l'entreprise pour identifier, puis comprendre et analyser ce système.

**Le système Inddigo est un système d'acteurs, composé d'interactions, d'influences internes et externes, de tensions et de relations amicales.** Au sein de l'entreprise, et plus particulièrement dans le sous-système autour de la thèse, s'est développé **un réseau de leaders d'opinion ou de leaders d'influence**<sup>59</sup>. Ces personnes sont dans toutes les strates hiérarchiques et ont influencé les systèmes, à la fois horizontalement et verticalement.

Au sein d'Inddigo, ces personnes sont plus engagées que les autres dans les discussions et trouvent dans leur quotidien personnel, c'est-à-dire hors des sphères Inddigo, des éléments qui changent la vision des autres. **L'influence paraît s'exercer du haut vers le bas, pourtant, notre analyse révèle qu'il n'y a pas de lien avec le statut au sein de l'entreprise.** D'ailleurs, dans chaque strate, nous avons identifié des leaders, qui diffusent une influence<sup>60</sup> vers les personnes du même statut. Ainsi, au sein d'Inddigo, différentes personnes ont la possibilité de modifier les manières de faire, sans avoir de fonction de management. **Pour les définir, nous avons identifié deux autres critères que ceux de Katz et Lazarsfeld :**

- **Ils travaillent sur des missions innovantes,**
- **Ils traitent différents types de missions avec différents types d'acteurs.**

Autrement dit, ces individus ont une curiosité pour les nouveautés et une envie d'apprendre. Le fait de réaliser des missions inhabituelles entraîne une gymnastique intellectuelle propice à l'innovation, à la curiosité et à l'envie d'apporter de nouvelles solutions plus proches des projets des territoires. Il semblerait que les chargés de mission et les chefs de projet traitant toujours la même thématique ont eu peu d'appétence pour notre approche de l'habitabilité ; à l'exception des personnes qui avaient une proximité avec nous (géographique et surtout relationnelle). Cette supposition n'a pas trouvé de réponses vérifiables. Le système

---

<sup>59</sup> Nous retrouvons cette logique chez Katz et Lazarsfeld, lorsqu'ils expliquent les leaders d'opinion dans les parties politiques américaines : « Il était généralement admis que les opinions étaient formées par l'élite de la communauté et se diffusaient ensuite vers le bas, d'une strate sociale à l'autre, jusqu'à ce que tous suivent la direction fixée par les acteurs les plus en vue au sommet de la hiérarchie de la communauté. Mais l'élection de 1940 semblait indiquer l'existence parallèle de ce que l'on peut appeler un leadership d'opinion horizontal. Chaque strate sociale engendrerait ses propres leaders d'opinion, des individus plus susceptibles d'influencer les autres personnes dans leur environnement immédiat » *traduit par mes soins* (Katz, Lazarsfeld, 1955). Cette citation est issue d'un ouvrage du livre de Elihu Katz et de Paul Lazarsfeld (1955), *Personal Influence*, qui a traité la théorie de la communication et de l'influence sociale à travers l'élection présidentielle américaine de 1940, opposant Roosevelt (Parti démocrate) à Willkie (Parti républicain). La citation reflète la structuration de l'entreprise, qui paraît avoir un fonctionnement très vertical (Président, Codir, Responsable d'activités, etc.), mais qui laisse la place à une organisation plus verticale construite sur les compétences et les capacités de chacun.

<sup>60</sup> Comme le présente Katz et Lazarsfeld, pour être influent, le leader doit avoir un intérêt pour l'objet : « Le déterminant principal du leadership est l'intérêt que le sujet porte à l'objet [...]. Il est raisonnable de penser qu'une personne qui a suffisamment d'intérêt pour l'un ou l'autre de ces domaines et/ou qui y participe de façon active, devient à terme un point de référence pour les autres. Cela suggère que l'intérêt dans un champ donné pourrait suffire à susciter le leadership » *traduit par mes soins* (Katz, Lazarsfeld, 1955). Au-delà de l'intérêt, trois autres variables permettent de comprendre les influences : la phase du cycle de vie, le statut économique et social et le degré de sociabilité.

d'influence horizontal, autant que vertical, n'est pas spécifique aux relations liées à la thèse, mais à l'ensemble des modes de gouvernance d'Inddigo.

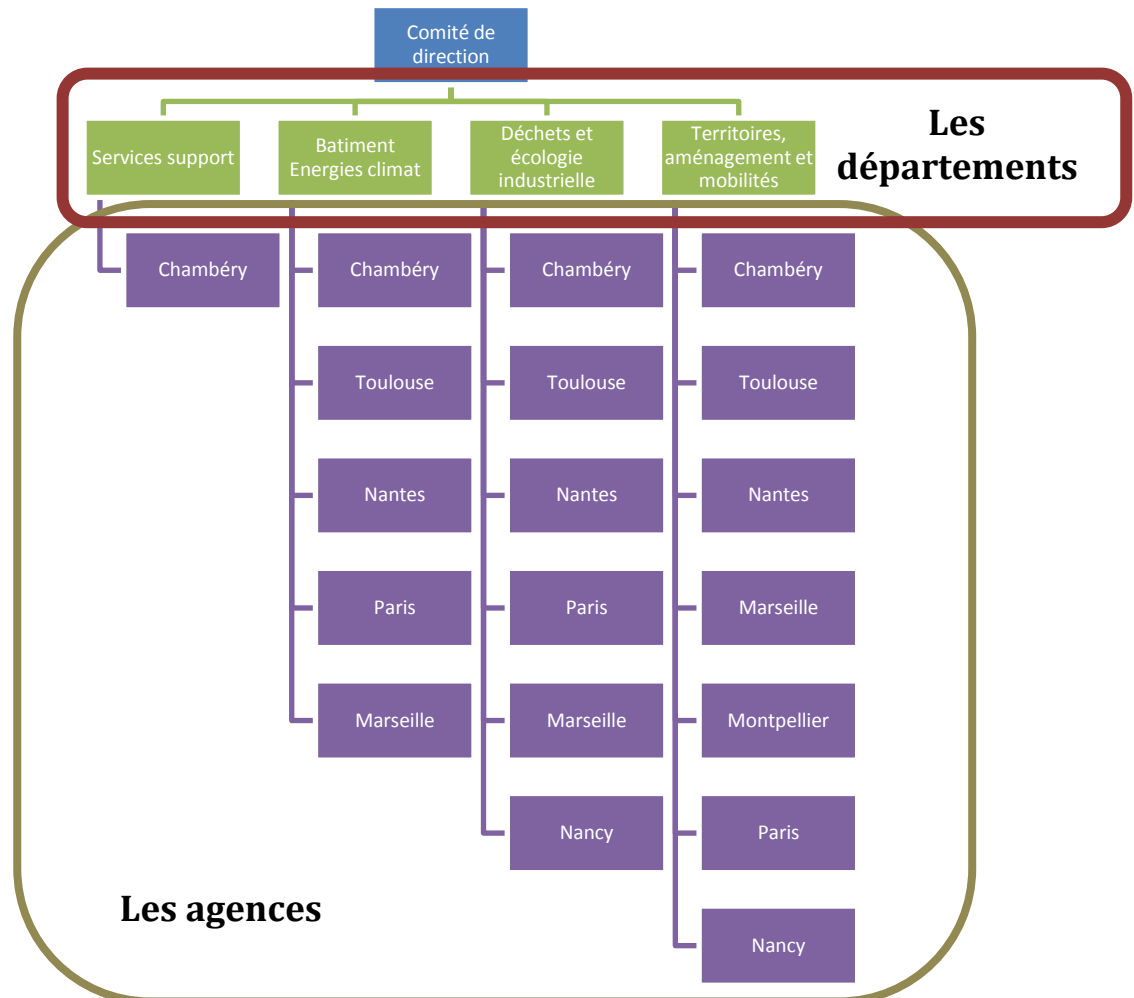
**Deux domaines d'expertise, l'urbanisme et le transport, ont été au cœur de la thèse.** Même si l'habitabilité apporte de la transversalité dans l'action publique, Inddigo travaille encore sur des missions spécifiques à un domaine, organisées en silo, où notre approche est moins pertinente. Nous reviendrons plus en profondeur sur les types de missions où la question de l'inventivité et de l'habitabilité ont pu s'appliquer dans les pages ci-dessous.

Enfin, autre aspect important, à corrélérer avec les leaders d'influence, est la formation d'ingénieur d'une part importante des collaborateurs au sein du département. Au sein du département *Territoire Aménagement et Mobilités (TAM)* à Chambéry, sur les 10 personnes travaillant sur les missions, six personnes ont une formation d'ingénieurs. **Il a fallu appréhender l'influence de leur formation sur leur manière de faire, et de quelle manière cette expérience parfois ancienne, influence les pratiques quotidiennes contemporaines.** Les raisonnements de pensée sont structurés différemment entre les ingénieurs et les universitaires. De manière schématique, les premiers ont une multitude d'outils qu'ils appliquent aux différents territoires, la difficulté s'opère dans le choix de l'outil. Les seconds questionnent d'abord le territoire avant de rechercher les outils au sein du département TAM. Ainsi, les logiques sont différentes, mais la mixité de ces approches produit la richesse d'Inddigo. Cette appréhension est toutefois à relativiser, des collaborateurs issus des sciences de l'ingénieur ont des manières de proposer et faire l'action proche des sciences humaines.

#### 4.1.4 LE SYSTEME TAM CHAMBERY : DE LA PROXIMITE POUR INTERAGIR

Pour éclairer sur le fonctionnement Inddigo, voici l'organisation des départements au sein d'Inddigo et le système de gouvernance :

Schéma 4 : L'organisation des départements et des agences d'Inddigo



Source : Adrien Balocco, 2016

Notre structure de proximité fut le TAM à Chambéry. Dès les premiers mois du doctorat, nous avons eu l'ambition de partager les travaux de thèse au sein de tout le département Territoires, Aménagement et Mobilités. Percevant une absence d'appropriation des travaux, expliquée dans le point suivant, nous avons choisi de privilégier le local, à savoir TAM Chambéry. **La proximité physique a facilité les échanges, la compréhension des postures de chacun, leurs freins de chacun par rapport au sujet de la thèse, grâce à cette analyse par les individus et non le « collectif TAM ».**

#### 4.1.5 LA POSTURE DU SACHANT PEU EFFICACE

**Une des finalités de ce travail de thèse était de faire infuser les innovations pragmatiques et conceptuelles aux collaborateurs d'Inddigo.** Dès lors, nous avons suivi les « logiques universitaires », où le chercheur est dans un rôle d'enseignant et les collaborateurs dans un rôle d'étudiant.

**Lors des premiers temps de la thèse, nous avons adopté une posture du « sachant », visant à transmettre les informations glanées au grès des lectures et des retours d'expériences.** En partageant les idées, nous avons émis l'hypothèse qu'elles faciliteraient l'accès à une autre connaissance pour les collaborateurs. Afin de partager au mieux, nous avons créé des supports de présentations. Le premier a été « notions et concepts ». Avec un format de deux à quatre pages, nous proposons une définition, une recension d'un ouvrage ou une analyse de notions complémentaires. Avec un gabarit similaire, nous modifions les couleurs de la mise en page pour faciliter la lecture et faire que les collaborateurs se repèrent facilement, comme nous le voyons sur les images suivantes.

Image 1 : Mise en page "notion" (Adrien Balocco, octobre 2013)



Réalisation : Adrien Balocco, 2013

Image 2 : Mise en page "livre à lire" (Adrien Balocco, octobre 2013)

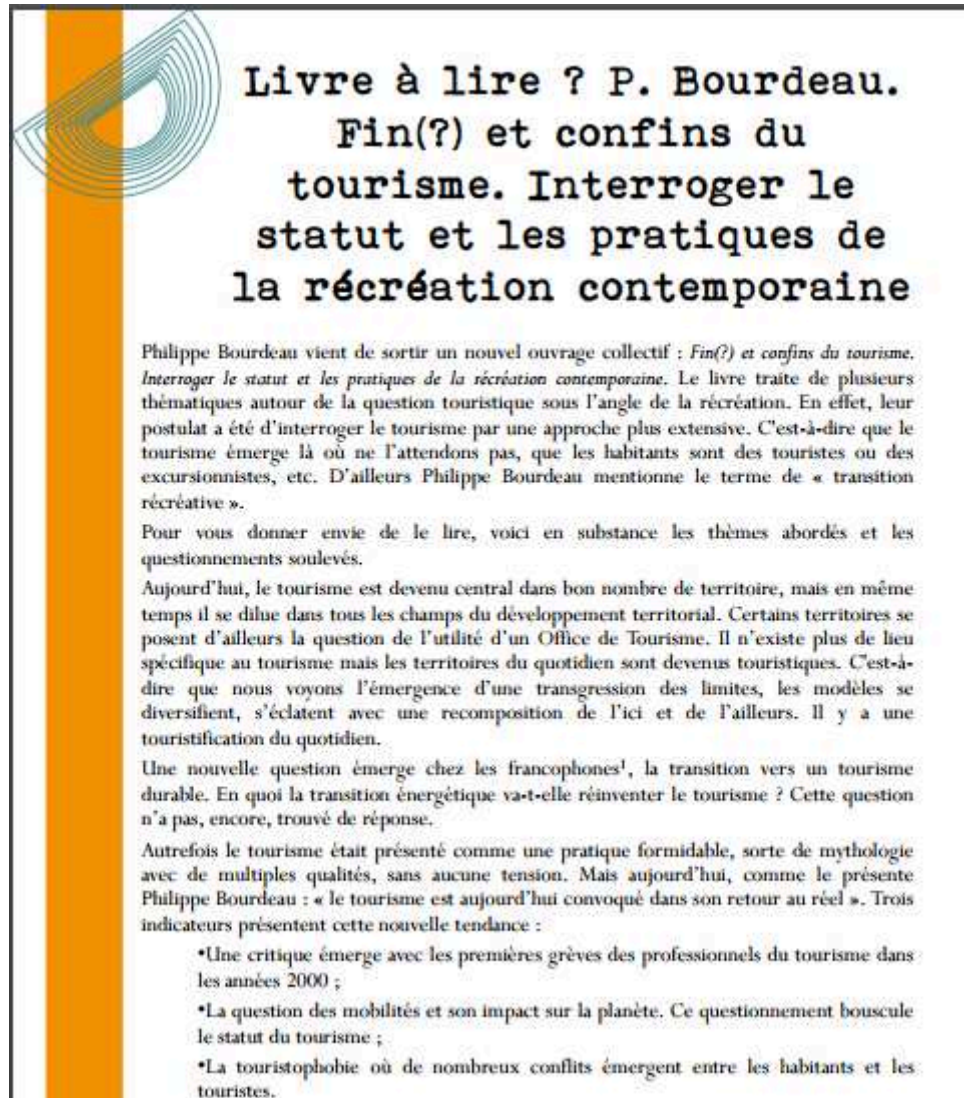


Réalisation : Adrien Balocco, 2013

*Ces mises en pages devaient synthétiser une lecture ou une notion, la vulgariser et la transmettre aux collaborateurs du département Aménagement de Territoire, au sein de toutes les agences d'Inddigo.*

La mise en page était très simple, ergonomique, avec l'ambition de généraliser ce format tout au long de la thèse. Durant quatre mois, nous avons envoyé ces notes mensuellement à l'ensemble des collaborateurs du TAM, par courriel. Par exemple, nous avons réalisé une synthèse de *Fin et confins du tourisme*, Bourdeau, 2013 :

Image 3 : Livre à lire - fin et confins du tourisme



Réalisation : Adrien Balocco, 2013

Aucun retour par courriel ou même de vive voix sur la pertinence de ce projet n'a été développé. **Une enquête rapide a permis de comprendre que les collaborateurs ne lisaient pas les documents transmis.** Trois raisons peuvent expliquer cela, la première vient du fait d'une absence de lien direct avec le quotidien qu'ils vivent dans les missions. La relation entre l'aménagement d'une voie verte et *Fin et confins du tourisme*, n'est pas évidente pour un collaborateur. Ensuite, il n'y avait pas de demande des salariés à recevoir cette note, aucun terreau ne laissait présager de ce besoin. Nous avons fait l'expérience qu'il est plus difficile de capter un public de cette manière, lorsqu'il est inactif. Enfin, les boîtes mail croulent de courriels de ce genre et les collaborateurs sélectionnent les mails qu'ils



lisent en priorité et ceux qui vont directement dans la corbeille. Au final, nous avons retenu le besoin de passer d'une démarche inactive à de la co-construction du savoir, afin que les collaborateurs s'approprient aux mieux les travaux de recherche.

En parallèle de ces notes, **nous avons collaboré à un « brunch »**. Mensuellement, Inddigo, grâce au binôme R&D, Geneviève Escomel-Teston et Maryline Vuillermoz, organise un brunch sur une thématique de nos métiers, abordée le plus souvent par un salarié d'Inddigo, puis discutée par les personnes présentes. Nous pouvons citer par exemple un brunch sur les nouvelles formes d'éco-quartiers, sur le compostage ou encore les éco-gestes. Le 14 octobre 2013, nous avons organisé un débat autour de l'habitabilité et de l'inventivité, avec une cinquantaine de collaborateurs de l'entreprise. L'ambition de ce temps était double, présenter les travaux de recherche et ensuite identifier des ponts possibles entre les métiers Inddigo et la thèse. Après une présentation de 30 minutes, nous avons pris le temps d'échanger sur les questions sémantiques afin de créer le lien entre la théorie et l'aspect empirique, de méthodologie pour mieux comprendre l'ambition et le quotidien d'un doctorant. À la suite de ce brunch, nous avons eu plusieurs échanges avec les salariés qui voyaient des esquisses de potentialités à développer dans les missions, mais pas encore de projets concrets. Les premières envies de collaboration ont émergé de ce temps d'échange et nous nous sommes beaucoup appuyés sur le brunch l'année suivante pour continuer à essaimer les travaux<sup>61</sup>.

**D'une posture proche de l'« enseigner pour », la méthode s'est rapprochée de l'« enseigner ensemble », propre à l'éducation populaire qui a beaucoup inspiré les travaux<sup>62</sup>**. Dans le cadre des missions, nous avons continué d'adapter nos protocoles de recherches aux contraintes de l'action, grâce à des échanges quotidiens avec les ingénieurs du bureau d'étude. Ainsi, les outils proposés actuellement ont émergé d'une co-construction générée lors des missions. Il est à noter que les clients ont, parfois, participé à l'adaptation des outils. C'est le cas de la Communauté de Communes du Miribel et Plateau, ainsi que de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard.

Par cette recherche de l'intérieur, ou en immersion dans un bureau d'étude, nous avons généré des questionnements pour les collaborateurs d'Inddigo. Nous sommes passés d'une posture de chercheur construite par les représentations de chacun, à

---

<sup>61</sup> À partir de ces expériences, nous avons adapté notre posture afin qu'elle soit partageante, agissante, co-construite et source d'interrogations pour les collaborateurs. Nous avons continué de partager nos idées et nos recherches en mettant l'accent sur le côté « agissant » du collaborateur. Nous avons fait émerger une envie et un besoin de passer à l'action concrète, ce que Savoie-Zajc et Manning appellent « l'authenticité catalytique ». À l'aide de l'ensemble de nos recherches, de développements d'outils spécifiques à l'action, nous avons pu agir en tant qu'expert du développement territorial. L'enquête quantitative, les grilles d'entretiens ou encore les micros-trottoirs utilisés dans le cadre de la thèse ont été adaptés afin de répondre aux besoins de l'action. Par exemple, nous avons créé des grilles de prise de note pour les enquêtes qualitatives, comme pour les micros-trottoirs, ce qui nous a permis de ne plus enregistrer les entretiens et ainsi réduire le temps de travail d'analyse. Ensuite, nous avons adapté les observations directes en micro-trottoir, avec de l'observation participante, ou couplée au temps d'observation, nous proposons de courts entretiens avec les passants. Cette méthode permet d'accroître le nombre d'enquêtés, de prioriser nos besoins en fonction des enjeux définis en amont et/ou lors du terrain, d'améliorer la représentativité de l'échantillon, nous choisissons les enquêtés au hasard. Cependant, cette représentativité n'est pas complète sachant que nous appréhendons seulement les habitants qui circulent où nous nous sommes installés.

<sup>62</sup> La notion d'éducation populaire sont traitée dans le 4.1.6 et surtout le chapitre 8.

une posture de « chercheur-ressource », qui peut apporter une nouvelle approche dans les missions.

*Extrait d'un échange entre Eve Mauvilain (chargé de mission transport) et moi au sujet du processus de concertation pour la Communauté de Communes de Miribel et Plateau. Nous travaillons ensemble sur cette mission, nous avons réalisé le diagnostic. Nous prenons 15 minutes pour échanger sur les grandes lignes du protocole, avant de le présenter à la partenaire (Julie Maurel) et aux clients (Mathieu Souzy et Pascaline Rousset) :*

*Eve Mauvilain : Salut gamin ! On prend le temps de discuter de la concertation pour la CCMP ?*

*- Adrien Balocco : Salut [formule de politesse non retranscrite]. Ok ça marche. J'ai plein d'idées en plus !*

*EM : Cool moi aussi. On pourrait faire un truc avec des photos, sorte de photo-langage*

*AB : Mouais*

*EM : Ouais t'as raison, c'est moyen.*

*AB : En fait, faut qu'on revienne à nos besoins...*

*EM : Que les habitants nous disent leurs manières de se déplacer...*

*AB : et avec un jeu, c'est plus facile*

*EM : Mais oui, on peut reprendre ce qu'on avait fait pour l'UBP*

*AB : Ouais carrément ! Il faudrait qu'on les change, mais l'idée est la même*

*EM : Yes*

*AB : Puis je pourrais faire un truc un peu stylé*

*EM : Donc on fera différents temps, pour rythmer l'atelier*

*AB : Ouais, deux ou trois*

*EM : Ouais, et à chaque étape des cartes différentes*

*AB : Ok, on fait quoi pour l'étape une ?*

*EM : il faut qu'ils nous valident le diag.*

*Cette conversation a duré finalement près d'une heure et nous avons construit un protocole de concertation, avec trois temps qui ont facilité la co-construction du plan d'action. Les illustrations ci-dessous présentent le jeu et le moment des ateliers.*

Photo 1 : Série de photo de l'atelier de concertation avec les habitants de la CCMP



## VÉLO

V-3

### JOKER

.....

.....

.....

.....

.....

.....






## VÉLO

V-2

### OFFRIR DES SERVICES AUX USAGERS

Louer un vélo

Promouvoir le vélo à assistance électrique : test, essais, location

Apprendre à réparer un vélo : atelier de réparation

(Ré) apprendre à faire du vélo (les vélo écoles)

Stationner son vélo : en journée, le soir, à domicile, au travail

Cartographier les itinéraires







*Les trois images ci-dessus représentent les différents temps de l'atelier de concertation. La première photo, avec la carte illustre le résultat de la phase un où les participants devaient valider le diagnostic en mettant en valeur les lignes de désir à travailler. La deuxième photo représente deux cartes issues du jeu de cartes, la v2 et le V3. Elles correspondent à la carte vélo 2 (thématique : service vélo) et la carte vélo 3 (thématique joker). Au sein de chaque carte était mentionnée une série d'actions, avec une ligne vide que pouvaient incrémenter les participants. Enfin la dernière photo, avec les Duplots©, montre le dernier temps de l'atelier, celui où les participants devaient prioriser les actions. En abscisse était mentionné le temps et en ordonnée le temps. Chaque Duplot© correspondait à une carte. Ainsi, les participants estimaient la priorité des actions en vue du plan d'action.*

Cette transformation de l'approche ne s'est faite qu'à la fin de la première année, à la fin de la rédaction de l'état de l'art, lorsque nous avons mieux cerné les impératifs des collaborateurs. De plus, **la fusion de deux anciens départements, AMT (Aménagement et Territoires) et TED (Transport Et Déplacement), a eu pour effet de multiplier les études concrètes et faciliter l'adaptation des protocoles recherches aux protocoles actions.**

Concrètement, pour permettre ce changement de posture, nous nous sommes inspirés du champ de l'éducation populaire et plus particulièrement de la médiation sociale, où les résultats théoriques ont été confrontés à la matérialité du terrain. Nous avons rencontré les médiateurs sociaux, culturels, de rue et les animateurs jeunes des terrains étudiés, notamment Chambéry, Lyon et Aurillac, afin de développer les techniques de l'immersion au sein de l'entreprise comme au sein des territoires étudiés.

#### *4.1.6 LA MEDIATION SOCIALE POUR PERMETTRE L'APPROPRIATION*

Suite aux échecs de la première année, la méthode de diffusion s'est transformée. Il a semblé que les méthodes de la médiation, qu'elle soit sociale, culturelle ou urbaine, s'adaptent mieux aux besoins et que les systèmes générés par ces acteurs répondent aux besoins d'Inddigo. Comme la médiation culturelle a l'ambition de faire se rencontrer une œuvre avec son public, la médiation scientifique devait faire se rencontrer une recherche et des collaborateurs d'Inddigo.

La médiation est une manière de faire de la prévention. Sa définition comprend différentes logiques, mais sa définition est polysémique selon Le Goaziou, (2015), « elle demeure une « appellation non contrôlée » (Brévan, Picard, 2000) qui vise à satisfaire des objectifs variés. Des plus modestes : « assurer une présence visible et rassurante auprès des habitants, les aider dans leurs démarches, faire de la veille technique pour signaler les dégradations dans les espaces communs, résoudre les conflits de la vie ordinaire, etc. aux plus ambitieux : recréer du lien dans les lieux anonymisés, pallier la déréliction des règles de la vie collective, combler l'absence de sens commun » (Le Goaziou, 2015). Ces derniers objectifs ne sont pas sans rappeler l'habitabilité et la manière dont nous la concevons. La médiation, en particulier sociale, a été pensée afin de comprendre les besoins des habitants en faisant de l'action autrement. **Là où la médiation sociale intervient notamment afin d'éviter les tensions, notre médiation a pour objectif de lier la recherche et la technique.**

**À la manière d'un médiateur de rue, la posture du chercheur est de vivre dans l'entreprise, de rencontrer les collaborateurs, comme si l'entreprise était une « enclave urbaine » où il fallait connaître les signes pour rentrer et la comprendre.** Nous avons créé des interactions dans les interstices du monde de l'entreprise, les pauses-café ou cigarettes, les footings et les matchs de football durant la pause méridienne. Ces moments, hors des temps classiques de la production, ont permis de faciliter les échanges et d'améliorer les manières de présenter la thèse. L'écoute est facilitée à ce moment, les collaborateurs ne sont pas dans leur travail quotidien.

ENCART 2 :  
EXEMPLE DE  
TEMPS  
D'ÉCHANGES  
INFORMELS  
A INDDIGO

Par exemple, pour expliquer la thèse aux collaborateurs hors des préoccupations propre à l'aménagement et au transport, notamment aux personnes du DEC et du BEC, les footings du vendredi midi ont été très efficaces. Progressivement, grâce aux échanges avec Anne Le Gallic, Joëlle Larras, Jocelyn Bouriant ou Matthias Billet, la manière de présenter la thèse s'est transformée. Nous nous sommes rapprochés du projet de *La thèse en 180 secondes*, en incrémentant notre explication d'exemples proches des métiers de chacun. Par exemple, nous prenions l'exemple d'un bac à poubelle qui devenait une baignoire de glaçons pour faire de la cryothérapie dans les vestiaires d'athlétisme. Cet exemple permettait de montrer la transformation de l'usage pensé.

**Progressivement, un rapport de confiance s'est tissé permettant de faciliter la diffusion de la recherche.** Nous sommes également allés à la rencontre des salariés, dans leur bureau, afin de comprendre comment ils travaillaient. Le but était double, à la fois de repérer les individus potentiellement intéressés, mais également d'être visible pour que le moment venu, les collaborateurs aient le réflexe d'adopter une approche en lien avec l'habitabilité.

En discutant avec des médiateurs et des éducateurs, un terme revenait fréquemment lorsqu'ils expliquaient de leur travail : être passeur. Par ce terme, ils entendent l'action de faire le lien entre les différents mondes qui les entourent, celui des habitants, des jeunes, des lieux culturels, des services de l'état ou locaux, etc. Autrement dit, dans le cadre de la thèse, être passeur, permet de faire le lien entre les théories, les méthodes étudiées et testées dans le cadre de la thèse, et les missions d'Inddigo. Mais avant d'être passeur, il a fallu être traversé par les collaborateurs, comprendre leur quotidien, les difficultés qu'ils rencontrent et leurs manières de travailler. Le travail d'immersion a permis de comprendre leurs codes, leurs signes, leur manière de parler faite d'acronymes et leurs références à d'anciennes missions inconnues. Sans cette immersion et cette compréhension, il était facile d'être déconnecté des discussions et des enjeux de l'entreprise. **Cette manière d'appréhender le quotidien d'Inddigo a permis de donner à voir et à**

**comprendre la vie d'un collaborateur dans son travail ordinaire**<sup>63</sup>. Cette phase se nomme : « être traversé ». Formuler, reformuler, faciliter l'échanger, ont permis la diffusion de l'innovation, qui n'a pu se faire que sur un temps long.

Ces signes d'habitabilité ont permis de générer des marchés pour l'entreprise, mais là n'était pas le but premier. La thèse était dans une démarche du « don du rien » (Duvignaud, 1977) : « concernant les activités délirantes qui révèlent l'excès de dynamisme ou de vitalité par lequel l'homme se distingue de la bête : le symbolisme, le jeu, la transe, le rire – et surtout le don. Le don qui, dépouillé de nos idées de négoce, est bien le « sacrifice inutile », le don du rien – la meilleure part de l'homme » (Duvignaud, 1977). Ainsi, la thèse est plutôt un pari sur l'avenir, souvent aléatoire, où les effets et ses applications dans les missions d'Inddigo sont visibles dans le temps long, en observant les transformations silencieuses (Jullien, 2009).

ENCART 1 :  
ELEMENTS DE  
REFLEXION SUR LE  
LIEN ENTRE LA  
POSTURE AU SEIN  
D'INDDIGO ET LES  
MANIERES DE  
FAIRE DE  
L'AMENAGEMENT  
SUR LE TERRAIN

Être en immersion, dans une démarche sensible, difficile à définir, est l'ordinaire de la vie d'entreprise, faite de lien de confiance, de partage du quotidien, d'attitudes, de mots, de gestes attentionnés, etc. Nous avons construit cette manière de faire, issue de la médiation, avec de l'expérience, en improvisant souvent et en bricolant toujours.

Nous retrouvons cette manière de faire de l'aménagement et d'être dans les protocoles de recherche de la thèse, où l'immersion a été le fruit de l'approche sensible au sein d'Inddigo. Nous concevons la rencontre avec les habitants de la même manière qu'avec les collaborateurs, nous sommes également des passeurs entre les habitants, les collaborateurs et le commanditaire. Ainsi, le système adopté au sein d'Inddigo est très proche des enquêtes de terrain.

---

63 Une notion regroupe les petites choses du quotidien et les postures qui ont permis la transmission de la connaissance : « l'art de l'ordinaire » (Puad, 2015) lorsqu'il exprime le cœur du travail d'un médiateur social. « Ces gestes, ces attitudes, ces regards, ces attentions, ces ambiances n'entrent pas dans les grilles d'évaluation, les protocoles d'actions liées aux démarches qualité. Omniprésents, ils survolent en permanence les bonnes pratiques professionnelles. [...] Cet art est flou, incertain, non calculable ni rationalisable. Il n'existe pas de méthodes, de procédures, de protocoles le circonscrivant. Il est quasi impossible de le définir » (Puad, 2015 inclinaison de la tête qui témoigne d'une attention, etc. Au sein d'Inddigo, cet « art de l'ordinaire » se compose d'une multitude de signes d'habitabilité, fragmentés et peu visibles, mais perceptibles à travers notre approche sensible du quotidien en immersion.). Cet « art ordinaire » est fait de petites choses, l'illusion d'un geste, le croisement d'un regard, un sourire révélant la bonne orientation, une

## 4.2 UNE APPROCHE SYSTEMIQUE, MICRO-GEOGRAPHIQUE ET COMPREHENSIVE

Le choix de la posture adoptée tient autant de rencontres conceptuelles et littéraires que de rencontres empiriques observées précédemment. Elle s'est construite par diverses affinités qui ont permis de donner vie au projet. La rencontre, au cœur de notre système, a façonné, bouleversé et détourné le travail de recherche. Comment sommes-nous passés de fondements théoriques à un questionnement empirique ? Quels protocoles méthodologiques adopter ? Quelle est la posture du chercheur lorsqu'il rencontre les habitants ? Quelle posture le chercheur doit adopter lorsqu'il rencontre des professionnels ou des élus de l'aménagement du territoire ?

Ce triptyque, objet, méthode et problématique, s'est construit au gré de nombreuses négociations, en fonction des aller-retours avec Inddigo et le laboratoire. **Il a fallu trouver une posture qui répondait aux besoins d'Inddigo et aux nécessités académiques d'une thèse.** L'expérience acquise de chargé de mission et de chercheur, accompagnée des moyens disponibles à disposition, a permis de créer ces rencontres. L'ambition de cette sous-partie est de présenter les approches qui ont permis d'acquérir la connaissance. Le travail mené avec le bureau d'étude Inddigo a favorisé le développement du protocole méthodologique sur un grand nombre de territoires, avec des contextes sociaux, spatiaux, commerciaux très différents. Cette adaptation de la méthode fut possible par un travail en amont de réflexion d'un prototype<sup>64</sup> méthodologique, puis de son test sur différents territoires.

**Ainsi, la démarche scientifique de la thèse est abductive, c'est-à-dire à la fois une démarche déductive et inductive.** Pour Charles Sanders Peirce, cité par Javier Nunez Moscoso (2013) : « l'abduction (Peirce, 1965, 2002) est fortement méconnue et très peu employée en tant que démarche ». Naturellement, en Sciences territoriales, les démarches hypothético-déductives et holistico-inductives sont les plus présentes. L'abduction, développée par Aristote dans Organon puis par Charles Sanders Peirce est : « est une démarche opérant à partir d'une théorie compréhensive de la réalité qui permet de préparer le travail empirique et de réduire le champ à étudier. La place de l'hypothèse n'est pas a priori ; elle émerge des données pour, ensuite, s'ouvrir vers une phase de vérification de cette hypothèse » (Nunez Moscoso, 2013). **Selon Javier Nunez Moscoso, la démarche hypothético-déductive a pour limite de chercher à valider une hypothèse a priori,** il nomme cette démarche une « épistémologie des chemins tracés ». La limite de la démarche holistico-inductive est de posséder une subjectivité où le chercheur « avec ses connaissances (mobilisées d'une façon souvent inconsciente) ordonne le réel » (Nunez Moscoso, 2013). Sans interroger la démarche dans sa complexité, la démarche abductive est fondée sur « sur l'étonnement face à un événement sans explication (caractéristique en commun avec l'induction), l'abduction incarne une démarche où le doute (sur toutes ses formes : la mise en question des théories, la quête d'explications et d'arguments valides...) représente le noyau dur de la recherche » (Nunez Moscoso, 2013).

---

<sup>64</sup> Nous entendons prototype ici comme une méthode incomplète, mais suffisamment cadrée pour être testée.

## ENCART 2 : LES CHANGEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES DE L'ABDUCTION SELON NUNEZ MOSCOSO

- Sur la connaissance qui n'a pas le statut de vérité, mais de croyance, pour se développer en permanence, voire être remplacée par une autre plus consistante ;
- Sur l'élaboration de la connaissance qui doit avoir comme point de départ le monde empirique, et pas une théorie préétablie, sans nier les croyances ;
- Sur le rôle du chercheur et de la science qui doit apporter à la vision de la pensée en tant que processus dynamique, vers une épistémologie de la véritable découverte scientifique et de l'instinct rationnel ;
- Sur le regard dichotomique opposant déduction/induction qui doit évoluer vers une posture de collaboration de la recherche montée sur diverses méthodes d'inférence.

### 4.2.1 LES APPROCHES ADOPTÉES A PARTIR DES SCIENCES TERRITORIALES

Les sciences territoriales telles que nous les concevons traitent le rapport de l'Homme à l'espace. Les individus appréhendent les lieux en fonction de leurs pratiques, de leurs points de vue, de leurs représentations ou encore de leurs compétences. Le Collège International des Sciences Territoriales (CIST) choisit de mettre au singulier la notion de territoire. Mais, les débats au sein du CIST remettent en question la définition de cette science. L'ensemble des chercheurs acceptent l'aspect interdisciplinaire de la science qui prend en compte les sciences sociales (sociologie, économie, droit de l'environnement, anthropologie, etc.), les sciences de la nature (géologie), les sciences de l'ingénieur telles que la géomatique ou encore les sciences du vivant (biologie, biodiversité, etc.). **Lors du premier colloque du CIST, « fonder les sciences du territoire » en 2011, l'ensemble du bureau du GIS CIST de cette période : Chloé Didelon, Timothée Giraud, Pierre Beckouche, Claude Grasland, France Guérin, Jean-Yves Moissoner, Marta Severo, propose une grille d'analyse territoriale :**

- «le rapport entre l'individuel et le collectif (questions identitaires ; individuation des pratiques et fragmentation sociale ; politiques de lutte contre les inégalités sociales portant sur les personnes / ou sur des territoires...);
- les nouvelles normes et régulations suscitées par la mondialisation (nouveau rôle de l'État et multiplication des producteurs de normes ; dépassement des régulations nationales par la montée du local et du transnational ; biens communs et gouvernance par la mobilisation multi acteurs...);
- Les temporalités et ruptures dans les événements sociaux, physiques ou biologiques (vulnérabilité et risques ; sécurité, durabilité et résilience ;



politiques de prévention et gestion des crises ; le besoin du temps long de la planification face à l'accélération des pratiques sociales...). »

Dans cette thèse, les sciences territoriales sont considérées comme une discipline à part entière. Ce n'est pas un simple savoir, où la dimension territoriale est le dénominateur commun des approches. Dans ce sens, l'équipe du CIST propose de parler de « sciences des territoires », où le territoire sert de « révélateur à des questions multidisciplinaires qui relèvent de disciplines extérieures ». Quant aux sciences territoriales, en tant que science autonome, elles se consacrent au territoire, où les enjeux généraux (par exemple ici le rapport entre individus et collectif) permettront d'améliorer la connaissance du territoire. Cependant, un autre courant estime que le terme de « sciences territoriales » offre une meilleure compréhension de la complexité. En effet, les territorialités précèdent le territoire. Les sciences territoriales permettent ainsi de donner à comprendre les agencements collectifs propres aux territorialités.

**Par leurs caractères interdisciplinaires, les sciences territoriales acceptent d'analyser les méthodes issues de la géographie et de la sociologie.** D'ailleurs, dans un premier temps, le rapport entre géographie et sociologie a « toujours été difficile, depuis les débats envenimés entre les géographes vidaliens et les sociologues durkheimiens » (Berthelot, 2012). Mais depuis les années 1980, la géographie s'est beaucoup rapprochée de la sociologie. Est-ce pour combler des déficits de méthodes ou des besoins théoriques ? Cet enjeu a fortement été influencé par les études de Guy Di Méo et Armand Frémont, autour de la « géographie sociale » :

*« La géographie sociale s'efforce de proposer des méthodes de conceptualisation et d'identification, d'analyse et de compréhension de tels espaces/territoires. Elle tente de déceler leurs logiques constitutives, les forces ou les instances économiques, idéologiques et politiques qui agrègent leurs éléments ou composantes spatiales. Elle cherche à découvrir les seuils, les discontinuités plus ou moins distinctes qui marquent les limites. Elle est attentive à tous les bruissements et frémissements qui annoncent leur émergence, comme à tous les symptômes de leur déclin et de leur obsolescence » (Di Méo, 1998).*

Ainsi, les préoccupations se sont portées sur les interactions, les mouvements, parfois même les contradictions entre les pratiques individuelles et collectives au sein de formes de territorialités et de temporalités. Le triptyque temps, espace et acteurs, a permis de déceler les ressorts de l'inventivité et de rendre compte de cette complexité.

#### **4.2.1.1 Une approche issue de la micro-géographie**

La thèse trouve son origine au sein des micros espaces, de quelques mètres : un banc, un salon, un garage, un parking d'entreprise ou d'administration, une ruine, etc. ; voire des espaces un peu plus grands, mais dépassant rarement quelques centaines de mètres : un marché, un lotissement résidentiel, un quartier prioritaire, une piste cyclable. **Cette micro-géographie des usages est confrontée à une échelle plus étendue des territoires administratifs** : Communes, Communauté de Communes, Départements et Régions. Quelques géographes se sont attachés à

étudier le processus « micro », notamment dans les espaces intérieurs depuis les années 2000. **L'ouvrage « Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter » (Collignon et Staszak, 2003) a été le premier de cette géographie du micro liée au domestique.** Cependant, l'espace intérieur a surtout été étudié comme l'organisation matérielle du pouvoir institutionnel dans le milieu carcéral par les géographes (Larsen, Piché, 2009 ; Khosravi, 2009, Conlon, Gill, Moran, 2010), même si certains ont étudié les arrangements spatiaux et les tactiques du quotidien de la rétention (Fischer, 2007, Darley, 2008, Maisondieu, 2010, Martin, 2012, Michalon, 2015).

**La micro géographie a également étudiée l'espace public et les quartiers, au sein de la relation domicile/quartier.** Quelques ouvrages de géographes se sont attachés à étudier la complexité de la rue (Brody, 2005, Morelle, 2006, Sorman et Lapierre 2011, Sorman, 2016). Octavia Pavis (2014) a mené un travail sur les habitants des *cortiços*<sup>65</sup>, au Brésil. Dans cette même posture, Hélène Balan a analysé le développement dans l'espace public de marchés informels, où elle a questionné les échelles du micro et des territoires administratifs au sein d'un entre-deux entre gestions locales et vendeurs précaires. Ces lectures des micros espaces, ont facilité la compréhension des territoires étudiés dans le cadre des missions pour Inddigo.

ENCART 3 : ETUDE  
SUR HABITAT  
INDIVIDUEL  
DENSE (HID)  
POUR LA DDTM  
DU GARD



Dans cette étude, nous nous sommes attachés à identifier les petites choses des quartiers, lors des temps d'observation. Nous devons analyser la qualité de vie au sein de 10 lotissements du Gard. L'approche par la micro-géographie a facilité la construction d'hypothèse et la comparaison entre les quartiers. Par exemple, l'ensemble des quartiers visités manquaient d'entretien (dégradation des trottoirs, végétalisation aléatoire, feuilles sur les trottoirs), excepté dans un quartier, à Rousson, à côté d'Alès. Lors d'un entretien semi-directif avec un couple d'habitants, nous avons appris qu'un habitant du quartier était adjoint à la commune. Dès qu'il y avait un « problème » dans le quartier, cette personne demandait

<sup>65</sup> « Traduire le terme *cortiço* par « *taudis* », ou par « *habitat taudifié* », serait réduire toute une réalité urbaine brésilienne à une froide conversion vers la langue française. Le *cortiço* peut se comprendre de façon imagée comme une ruche où de nombreuses abeilles vivent, travaillent et se sociabilisent. Ce terme tient son origine du mot *cortiça*, le liège, qui était le matériau avec lequel on construisait, autrefois, les ruches d'abeilles. C'est donc toute la métaphore de l'essaim d'abeilles qu'il faut filer si l'on veut donner une traduction réaliste du terme *cortiço*, qui implique le bourdonnement et la surpopulation qui caractérise l'habitat. Cette surpopulation entraîne des modes de vie spécifiques sur lesquels nous reviendrons plus en avant. À cette signification première s'ajoute l'affirmation d'un mode d'habiter particulier caractérisé par une densité élevée d'occupants marquée par une « brutale exubérance de vie » (Azevedo, 1890). Si historiquement, le *cortiço* est « *a semente da favela* » (Vaz, 1994), ces favelas n'ont, pour autant, pas pu être la solution de logement pour toute la population pauvre arrivant à São Paulo (Lopez, et al., 2010) et à Recife (Cavalcanti, 2008). Les *cortiços* ont continué à exister, à se développer et à diversifier leurs formes dans le centre de la ville ».



aux services techniques de faire l'entretien du quartier. Par cet exemple, la micro-géographie a permis d'observer des traces distinctives du quartier qui ont révélé un fonctionnement particulier que nous n'aurions pu déceler autrement. Le cas de Rousson n'est pas une simple anecdote, mais révèle l'absence d'entretiens des lotissements du Gard, qui connaissent un vieillissement rapide.

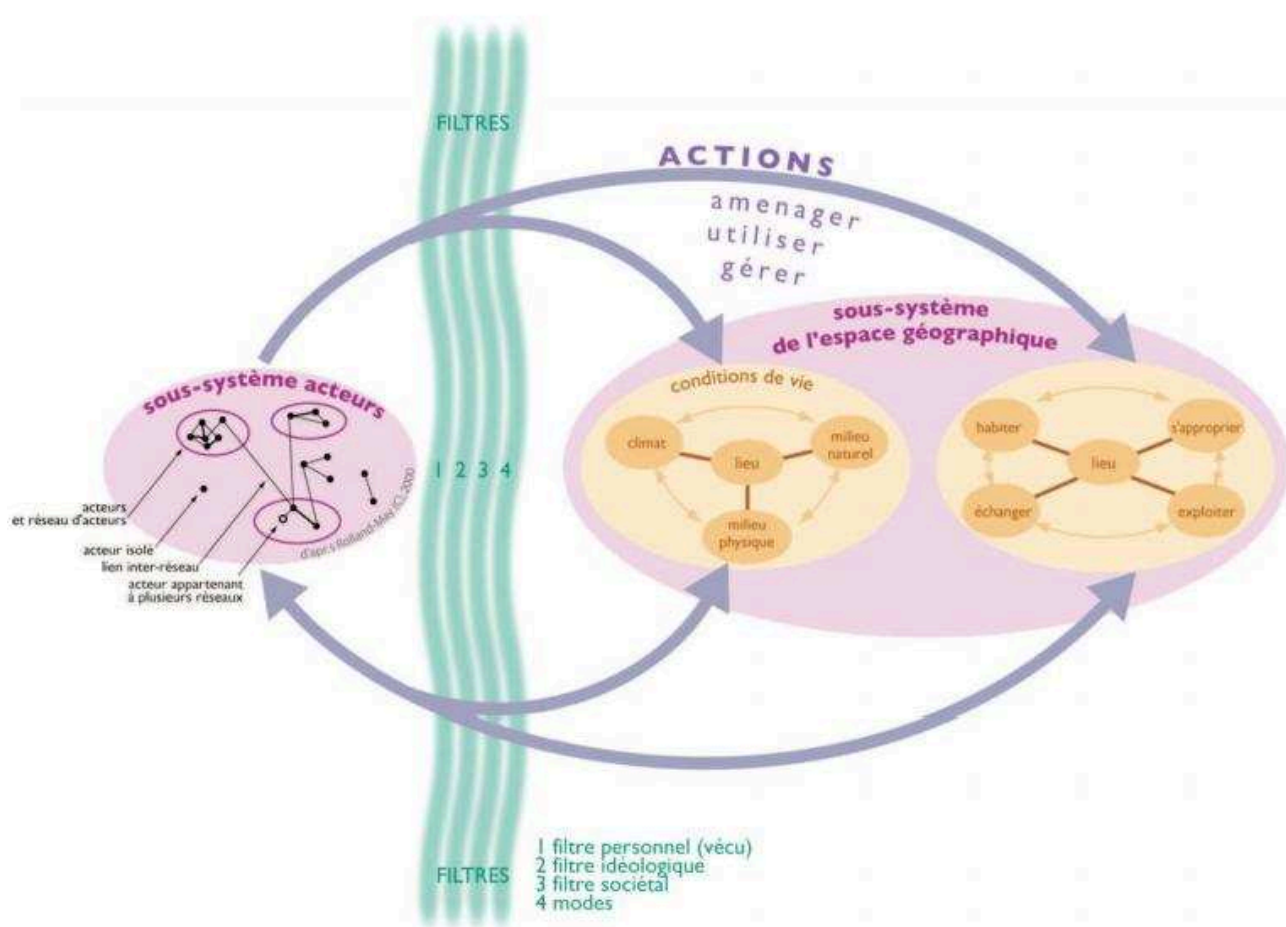
#### 4.2.1.2 Une approche systémique

La deuxième approche se révèle dans l'analyse systémique, considérée comme un ensemble au sein duquel plusieurs éléments interagissent (Berthelot, 2001). **Plusieurs branches de la géographie traitent leur science comme un système, la géographie physique notamment.** Au sein des sciences territoriales, Alexandre Moine est le spécialiste de cette question (2006, 2008, 2014). Il considère le territoire comme un système où ses dynamiques évoluent :

*« Sous l'influence de leurs éléments internes, les acteurs, qui utilisent, aménagent et gèrent l'espace géographique, multipliant ainsi les objets au travers de quatre fonctions élémentaires (approprier, habiter, produire, échanger), tandis que l'espace géographique leur renvoie contraintes et aménités, en une boucle de rétroaction ininterrompue qu'influence de surcroît des éléments dits externes » (Moine, 2014)*

**Si le territoire est défini de manière systémique, Alexandre Moine estime qu'il est possible de l'appréhender par différents outils, qu'ils soient qualitatifs, graphiques ou quantitatifs.** Chaque système du fait de la complexité des relations, des facteurs de dépendance, du nombre d'acteurs, ou encore du jeu d'acteurs, a sa spécificité. L'analyse systémique révèle le caractère exceptionnel de chaque objet de recherche. Au-delà du holisme, l'approche systémique met en exergue les conséquences d'une transformation sur un élément qui agit sur l'ensemble ou une partie du système. Cette chaîne de conséquences a marqué le terrain de la thèse. Ici, chaque élément est, parfois, un système en tant que tel, où il répond à ses propres règles (celle de son organisation). Alexandre Moine propose un schéma qui éclaire cette idée :

Schéma 5: Le fonctionnement du système territorial.



Source : Alexandre Moine, 2005

ENCART 4 : LE  
SYSTEME DE  
TERRITOIRE  
SELON  
ALEXANDRE  
MOINE (2005)

Il s'appuie sur trois sous-systèmes :

- les acteurs en interrelation qui vont permettre, soit dans un espace donné, soit par rapport à une problématique donnée, de comprendre en partie les raisons des équilibres en présence qui déterminent une stabilité dynamique du territoire ;

- l'espace géographique, espace aménagé par les acteurs, en fonction du géosystème, présentant de multiples objets en interaction et que l'on peut désagréger en trois sous-systèmes :

○ le géosystème ou milieu géographique au sein duquel évoluent les acteurs, on parlera des contraintes ou aménités naturelles qui entrent en interaction avec les acteurs et influencent l'organisation de l'espace géographique ;

○ l'espace anthropisé constitué par l'ensemble des objets anthropiques (réseaux, constructions, hommes, etc.) répartis au sein du géosystème ;

○ l'espace social, celui des rapports sociaux qui recèle « l'ensemble des interrelations sociales spatialisées » [Frémont et al., 1984], entre les individus, les groupes et en étroite relation avec l'espace politique et institutionnalisé ;

○ l'espace politique et institutionnalisé au sein duquel sont formalisées les multiples relations entre les acteurs. Il s'agit d'une portion d'espace régi par la reconnaissance de règles communes.

- les systèmes de représentation, qui se fondent sur l'interconnexion entre trois types de filtres : individuel, sociétal (valeur) et idéologique (théorie, modèle), qui forgent à la fois la connaissance et la conception qu'ont les acteurs du monde qui les entoure (Callon et Latour, 1990).

D'un point de vue plus empirique, les prémisses d'une vision systémique de l'aménagement du territoire s'observent dans les textes de loi. Même si la vision sectorielle reste dominante, les nouvelles lois mettent en relation l'ensemble des champs (logement, transport, activités économiques, etc.), dès la LOADDT en 1999, puis la loi SRU en 2000, ALUR en 2013 ou encore la loi NOTRE en 2015. Au sein des missions réalisées pour Inddigo, les clients avaient une formation ou une expérience en lien avec le développement durable, influencée par ces différents textes.

Dans cette même idée de relation entre les éléments, l'approche systémique a facilité la compréhension des relations. Chaque composant du système est relié à un autre avec différents types : de causalité, de subordination ou encore de coordination, avec différents besoins, information, monétaire, ou méthodologique. De plus, ces relations ont des niveaux d'intensité plus ou moins différente, avec des relations directes ou indirectes. La compréhension de ces relations a facilité la compréhension des processus de changement à l'œuvre dans les territoires, des freins potentiels et du jeu d'acteurs.

### 4.3 LES TERRAINS DE LA RECHERCHE

Les terrains propres à une thèse sont différents des terrains d'un bureau d'étude tel qu'Inddigo l'entend. **Pour un bureau d'étude, le terrain est le territoire administratif du client, élargi, parfois, aux territoires voisins avec qui il est en relation.** Par exemple si Inddigo doit traiter la question de la mobilité, il devra analyser les déplacements internes au territoire, mais également les déplacements externes (centrifuges et centripètes). À l'inverse, les terrains de cette thèse n'ont pas de vision administrative, mais sont propres aux pratiques habitantes inventives. Tout le problème de ce sous-chapitre est comprendre comment les terrains investis par Inddigo deviennent des terrains d'expérimentation, qui complètent, affinent et améliorent les résultats de la thèse ?

Nous avons eu l'ambition de faire que l'ensemble des missions pour lesquelles nous avons contribué trouve un lien avec le projet de recherche. Pour parvenir à ce résultat, nous avons d'abord testé les méthodes sur des terrains de proximité (les terrains expérimentaux), le bassin Lyonnais et le bassin Chambérien, couplés à des détours sur la toile afin d'observer des thématiques de l'inventivité habitante. **Progressivement, nous avons investi les affaires du bureau d'étude, dans un premier temps dans les missions puis dans les appels d'offres.** Ainsi, d'un côté des terrains expérimentaux ont permis de designer les méthodes, et des terrains pragmatiques, c'est-à-dire ceux d'Inddigo ont fait le lien entre la recherche et l'action. Ajoutés à cela, des entretiens avec des techniciens de l'aménagement du territoire et de l'action sociale, qui traitent de manière très proche nos thématiques, ont été réalisés.

#### 4.3.1 LES TERRAINS EXPERIMENTAUX : LE BASSIN LYONNAIS ET LE BASSIN CHAMBERIEN

Comme présenté en introduction, le bassin lyonnais et chambérien ont été les terrains expérimentaux. Ces deux contextes métropolitains ont été le point de départ, mais ils ont été dépassés au gré des entretiens avec les habitants.

Le **choix des terrains est le résultat d'une méticuleuse réflexion afin que les communes sélectionnées pour l'enquête offrent un panel large de réponses potentielles à l'hypothèse.** Les contraintes étaient le territoire élargi du Grand Lyon (69) et de Chambéry Métropole (73). Le but n'était pas d'obtenir une analyse fine des espaces, mais de sélectionner les territoires en fonction d'une caractéristique forte.

La société française est aujourd'hui presque totalement urbanisée, avec différentes intensités que Lévy (1994), puis Lussault (2003) nomment les « géotypes d'urbanité ». Cette nomenclature a été utilisée comme base de départ, comme socle des inventivités habitantes potentielles. Jacques Lévy l'a établi en fonction de la densité et de la diversité morphologique, fonctionnelle et sociale. Ces géotypes de résidence (central, péricentral, suburbain, périurbain, etc.) entraînent différentes formes de pratiques et de représentations, c'est-à-dire qu'ils offrent différentes manières d'habiter. Ainsi, l'ambition était d'utiliser l'hypothèse de Lévy et d'observer le contexte spatial au regard des formes d'inventivités des habitants du

centre, du péricentre et du périurbain. Le choix s'est porté sur différentes formes d'espaces périurbains, un espace central et un espace péricentral. Les espaces périurbains sont par essence des lieux où le changement à la fois spatial et social « s'exprime de façon manifeste » (Morel-Brochet, 2007). La croissance démographique et spatiale, les identités renouvelées (Kayser, 1993) entraînent une perte de repères et de connaissances de ces espaces. Le périurbain concentre des postures et des images très opposées depuis son émergence. Leur homogénéité apparente n'est plus de mise (Cailly, 2008, Dodier, 2012, etc.), les pratiques d'habiter sont diversifiées. Le périurbain multiplie les identités spatiales et les complexifie. Les inventivités se forment dans la complexité, là où l'esprit d'inventivité se révèle, tout laisse à croire que le périurbain est un lieu d'accueil pour cette forme d'ingéniosité habitante. De plus, il semblerait que l'ouverture visuelle et la qualité relative de l'espace public offriraient une collection d'objets très hétérogènes et qualitatifs. Ajouté à cela, le périurbain est souvent présenté comme le parent pauvre de l'aménagement, les habitants devraient développer leurs capacités inventives pour bien habiter ces espaces.

**Le géotype périurbain a été complété de caractéristiques spatiales décrites dans *La périurbanisation : problématique et perspectives* (Roux, Vanier, 2008) :**

- **Le terrain central :** Guillotière, où nous pensions identifier surtout de l'urbanisme tactique. La place Mazagran reflète le dynamisme et le renouvellement du quartier. Un jardin partagé est le symbole de l'appropriation du quartier et l'esprit de résistance des habitants. En parallèle, la place Mazagran a été le lieu de nombreuses tensions suite à la démolition d'un squat qui était devenu un lieu culturel. Le café qui jouxte la place, *Le court circuit*, fait office d'émulateur d'idées et facilite la rencontre entre les habitants. Par exemple, les habitants, avec le cafetier, ont construit du mobilier urbain en bois de récupération pour faire une « terrasse » sur la place Mazagran, dans le mouvement d'un urbanisme tactique.
- **Le péricentral et les faubourgs de la ville :** le terrain d'étude a été dans la ville de Chambéry et plus particulièrement le quartier de Bissy. Il a la particularité d'être un ancien quartier ouvrier, avec notamment beaucoup d'industrie comme la cimenterie Chirens, actuellement Vicat. Ce quartier avait également l'avantage d'être juxtaposé au siège d'Inddigo et de faciliter les déplacements et les temps d'observation.
- **Le périurbain récréatif :** Une commune identifiée comme un poumon vert métropolitain, sorte de terrain de jeux des Lyonnais, comme peu l'être la pente du Vercors entre Grenoble et Lans en Vercors (TerrHab, pétale récréatif). À ce titre, les communes des Monts d'Or se démarquaient. Lors d'entretiens exploratoires avec des agents du Grand Lyon, ces communes étaient perçues comme le terrain de jeux des lyonnais. De plus, les Monts d'Or sont un terrain de jeu très dense du géocaching (*cf. chapitre 8*).
- **Le périurbain des adolescents :** le périurbain est le lieu par excellence pour élever les enfants. Le choix résidentiel est fréquemment bouleversé avec l'arrivée d'enfants. Sont-ils captifs, comment se débrouillent-ils pour accroître leur habitabilité ? La recherche s'est portée sur une commune du bassin chambérien avec une forte part de la tranche d'âge 0-14ans. La commune choisie a au minimum 18% de sa population qui a entre 0 et 14ans. Neuf communes intègrent cette tranche (Saint Alban en Laysse,



Vimines, Sonnaz, Saint-Jean d'Arvey, Les Déserts, Saint Suplice, Curienne, Thoiry, La Thuile). Plus les communes sont éloignées de Chambéry, plus la part de jeunes est forte. Pour affiner cette sélection, nous avons choisi de regarder les communes ayant des services à la petite enfance (écoles). Ainsi, Curienne a 1,4 école du 1er degré par enfant entre 0 et 14. Nous n'avons pas choisi de sélectionner les collèges, ils ne sont pas implantés là où la part de jeunes est la plus forte, mais là où la valeur absolue est la plus élevée. Sur le territoire de Chambéry Métropole, les collèges sont sur les communes juxtaposant Chambéry, là où la part de jeunes ne dépasse pas les 16,4%.

Le choix a été de différencier les types de terrains à Lyon et à Chambéry afin d'obtenir une diversité la plus large des inventivités.

Ensuite, souhaitant travailler sur le lien entre les usages et l'action publique, il a été réalisé deux entretiens, sur le format de réunion type CoTech (Comité Technique) avec des agents du Grand Lyon et de Chambéry Métropole. Pour répondre à cet enjeu, il était nécessaire de rencontrer des agents de communes ayant une appétence pour cette thématique, en étant proches des habitants de leurs communes. À Chambéry Métropole, seule la ville de Chambéry répondait à ces besoins, mais nous n'avons jamais pu réaliser des entretiens avec les deux personnes identifiées par la Communauté d'Agglomération. En revanche, les relations au sein du Grand Lyon étaient différentes. Un réseau a été lancé par la Métropole regroupant l'ensemble des techniciens traitant la question du développement durable dans leur commune : le club du développement durable.

## Presentation du Club

Le Club pour le Développement Durable est un concept original qui permet aux communes de notre agglomération d'échanger sur les actions remarquables et les meilleures pratiques de développement durable.

Depuis sa création en 2006, la variété des thèmes abordés n'a cessé d'enrichir les débats dans une réelle dynamique de recherche-action pragmatique au service du développement durable.

Dans un territoire en perpétuelle évolution, le Club tient activement une veille territoriale qui a pour objectif de faire apprécier la réalité des actions mises en place par les communes, créant un véritable réseau de villes.

Les sujets de fond, les thèmes d'actualité, les innovations, les expériences réussies et les interrogations sont appréhendés en toute simplicité.

Fort de son expérience, le Club peut efficacement contribuer à l'élaboration des nouvelles politiques communautaires en matière de développement durable comme ce fut le cas par exemple pour le Plan Climat du Grand Lyon.

***Le club est réservé aux agents des communes et du Grand Lyon, sur invitation et après validation de leur inscription. Il n'est pas ouvert au public.***

*source : <http://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/en-actions/dispositifs-partenariaux/club-dd/>, le 19/05/2016*

Grâce à la connaissance du club, les techniciens du Grand Lyon ont orienté les travaux vers deux personnes sensibles à ces questions et traitant de manière indirecte l'habitabilité, un agent de Mions et un autre de Dardilly. **Les agents du Grand Lyon ont facilité la rencontre avec les techniciens, et cette opportunité a permis de tester les protocoles de recherche avec beaucoup de bienveillance de la part des deux communes.**

Toutefois, les contraintes liées aux besoins du bureau d'étude n'ont pas permis de suivre cette ligne ne conductrice, mais d'adapter la thèse aux missions remportées. Il n'était pas possible de mener en parallèle les terrains expérimentaux définis précédemment et les terrains Inddigo. Ainsi, le travail de thèse a opéré une réduction des entretiens avec les habitants dans ces territoires et le temps a été consacré à l'innovation méthodologique, à l'image de ce que peut être la phase exploratoire de la thèse, sur Chambéry et le Grand Lyon. Ces terrains se sont vus surnommer : terrains « martyrs ».

#### 4.3.2 LES TERRAINS D'ETUDE : L'UNIVERSITE BLAISE PASCAL, L'ASSOCIATION AIR RHONE-ALPES, LE QUARTIER DES MARMIEERS A AURILLAC, LE DEPARTEMENT DU GARD, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

À partir des résultats récoltés au sein des terrains expérimentaux, la thèse a trouvé une appropriation au sein des affaires d'Inddigo, mêlant l'approche scientifique et empirique. Dans un premier temps, le travail de thèse a été intégré progressivement dans les affaires sans être mentionné dans la réponse aux appels d'offres, puis dans un second temps, le cas de la thèse de ses innovations méthodologiques été traitées dès la réponse à l'appel d'offres, puis dans la mission lorsqu'elles été remportées.

**Ainsi, une dizaine de terrains, très hétéroclites, avec des ambitions pour les commanditaires toutes particulières, ont été étudiés lors des trois ans à Inddigo<sup>66</sup>.** Pour faciliter l'appropriation des résultats, une analyse scalaire de terrains est proposée, allant du micro au macro. Autrement dit, il a été réalisé un gradient, de l'îlot urbain à la surface d'un département. Ces familles répondent à des enjeux méthodologiques, où les protocoles s'adaptent et évoluent en fonction des échelles des études.

**Pour chaque terrain, une fiche mission est présentée pour synthétiser les données clés.**

##### 4.3.2.1 L'échelle micro

L'échelle micro a été identifié par Inddigo comme l'échelle de prédilection de la thèse, là où la valeur ajoutée serait la plus importante.

Ainsi, la première mission qui nous a été confiée comprenait le site de l'UBP, soit environ 200 000m<sup>2</sup>.

##### **Fiche mission Université Blaise Pascal**

**Commanditaire :** Université Blaise Pascal

**Interlocuteur :** Janick Proux (Directeur) & Hélyette Neel (chargée de mission)

**Besoin du client :** Réalisation du projet d'Eco-campus

**Rôle d'Inddigo :** Assistance à Maitrise d'Ouvrage

**Chef de projet :** Frédéric Charvin (BEC)

**Equipe :** Daniel Aubron (TAM), Eve Mauvilain (TAM), David Grillon (BEC) Delphine Chelles (BEC), Carole Barbier (DEC), Rémy Dugoujon (TAM), Adrien Balocco (TAM),

**Rôle des avancées de la thèse :** Maitrise d'usage et concertation

**Inddigo a remporté un appel d'offres pour l'UPB avec pour ambition de réaliser un campus « développement durable ».** Pour ce faire, une grande partie du projet visait à rénover l'ensemble des bâtiments anciens. Mais d'un autre côté, un travail devait être mené sur la mobilité, la gestion des déchets, la biodiversité et le cadre de vie du campus. Ce dernier prisme a permis d'intégrer les travaux portant sur l'habitabilité dans le projet.

---

<sup>66</sup> Suite à la fin du contrat CIFRE, en février 2016, j'ai continué à travailler sur des missions pour Inddigo, une semaine par mois jusqu'à décembre 2016.

Le contexte de la mission était assez complexe, entre des enjeux locaux et globaux, des acteurs n'ayant pas de vision commune et un site qui appartenait à différentes entités. Tout d'abord, le besoin était d'apporter une réponse réglementaire. En effet, les Universités doivent réfléchir à la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Immobilier depuis la loi L.R.U de 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités qui prévoit que ces dernières puissent accéder à l'autonomie de gestion et à la propriété de leurs biens immobiliers. Les universités ont accédé aux responsabilités et compétences élargies (RCE) parmi lesquelles les questions de l'immobilier et de l'aménagement sont des enjeux majeurs de l'autonomie<sup>67</sup>. Parallèlement, l'Etat a signé avec la Caisse des dépôts le 11 avril dernier, une convention dite « Campus d'@venir de partenariat 2013-2018 » qui porte sur 5 thèmes :

- L'ingénierie financière adaptée et les nouveaux montages immobiliers
- Réhabilitation et gestion patrimoniales, performance énergétique, campus durable
- L'université numérique
- Le logement étudiant
- L'innovation le transfert technologique.

La prise de conscience de l'importance quantitative et qualitative des bâtiments et des sites universitaires français (de l'ordre de 18 millions de m<sup>2</sup> de SHON construits principalement dans la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle) alliée aux préoccupations de bonne gestion (notamment relatives aux économies d'énergie) a fait évoluer la démarche des Schémas Directeurs d'Immobilier et d'Aménagement (SDIA) vers une démarche plus centrée sur le développement durable. Le patrimoine universitaire représente donc une part très importante d'économie d'énergie, et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Cette évolution s'inscrit en France dans le cadre de la politique nationale relative à la transition énergétique et dans le cadre des missions d'appui aux territoires. Au regard des problématiques environnementales, économiques et sociales, les campus ont un rôle important à jouer dans la transition vers un monde plus durable. Dans ce cadre là, il a été nécessaire de travailler sur différents thèmes, notamment la gestion de l'eau et de la biodiversité, et les projets d'efficacité énergétique afin d'améliorer les performances, l'efficacité et le confort d'usage du patrimoine immobilier et de l'espace public des universités. L'ambition était de répondre à différents enjeux : de gouvernance, d'insertion territoriale, d'usages, donc de conduite du changement et, surtout, d'identifier et de co-construire des moyens pour sa réalisation. D'un point de vue technique, Inddigo avait l'ensemble des savoir-faire pour répondre à cette mission. Lorsqu'ils souhaitaient traiter la question des usages, Inddigo a fait le choix de répondre par de l'habitabilité afin d'être le plus pertinent possible. Ainsi, afin d'améliorer la compréhension des travaux de la thèse, les clients suivants, dans d'autres missions, n'ont jamais vu le terme d'habitabilité dans les offres ou les dossiers, mais celui d'usage et de confort spatial.

---

<sup>67</sup> Environ 70 universités se sont directement ou indirectement (parfois par l'intermédiaire des P.R.E.S) engagées dans une démarche de schéma directeur immobilier et d'aménagement

Pour Air Rhône-Alpes, l'approche a été sensiblement identique, dans le cadre du Plan de Déplacement Entreprise (PDE), où l'approche n'était pas intégrée dans la réponse au cahier des charges.

#### **Fiche mission Air Rhône Alpes**

**Commanditaire :** Air Rhône-Alpes

**Interlocuteur :** Mario Duval (chargé de mission qualité)

**Besoin du client :** Réalisation du Plan de Déplacement d'Entreprise, avec du marketing individualisé

**Rôle d'Inddigo :** Maitrise d'œuvre

**Chef de projet :** Julien Wasserscheid (TAM)

**Equipe :** Eve Mauvilain (TAM), Adrien Balocco (TAM),

**Rôle des avancées de la thèse :** Entretiens et marketing individualisé

Progressivement, nous avons investi la dernière phase de la mission, lors du marketing individualisé. **Le marketing individualisé, dans l'accompagnement aux changements, est une étape qui recherche les freins individuels et travaille avec la personne pour identifier des solutions qui lui sont propres, à l'aide d'entretiens semi-directifs.** Air Rhône Alpes est l'observatoire pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Rhône-Alpes, agréé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. L'association s'est vue confier cinq missions<sup>68</sup> :

- Surveiller et informer sur la qualité de l'air de la région Rhône-Alpes
- Accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'action visant à améliorer la qualité de l'air
- Améliorer les connaissances sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique
- Informer la population rhônalpine, telle que précisée dans la réglementation et incité à l'action en faveur d'une amélioration de la qualité de l'air.
- Apporter un appui technique et des éléments de diagnostic en situation d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels),

Cette association regroupe 70 salariés, sur six agences (Valence, Bron, Le Bourget du Lac, Grenoble, Clermont-Ferrand), qui sont souvent en périphérie des villes et éloignées d'une offre importante de transport en commun. En parallèle, Air Rhône-Alpes est une entreprise où les salariés sont soucieux des questions environnementales, ce qui facilite le dépassement de l'utilisation de la voiture seule.

À la suite d'un diagnostic, d'ateliers et d'un plan d'action co-construit entre Inddigo et Air-Rhône-Alpes, les protagonistes ont identifié le besoin de faire tester d'autres moyens de se déplacer pour les salariés d'Inddigo. Un avenant a été proposé par Inddigo afin de réaliser du marketing individualisé. Dans ce contexte, l'approche liée à l'inventivité habitante a été déterminante (identification des terrains de l'inventivité dans les déplacements, préparations des grilles d'entretiens, réalisation des entretiens et lancement de l'expérimentation) selon Julien Wasserscheid et Eve Mauvilain. La capacité à déceler les tactiques dans le discours, lors des entretiens semi-directifs a été un facteur prépondérant dans l'efficacité de la mission. Le fait

<sup>68</sup> Source : <http://www.air-rhonealpes.fr/article/qui-sommes-nous>, visité le 23/05/2016

d'identifier que dans le quotidien des enquêtés réalisaient déjà des formes d'éco-mobilité, a facilité le changement de pratiques habituelles.

#### **4.3.2.2 L'échelle méso**

Les missions liées à l'échelle méso sont venues ensuite. Il y a une première mission avec peu de travail pour le SMTC du Rhône sur la commune de Villefranche-sur-Saône, et surtout une étude pour la commune d'Aurillac et un quartier classé en politique de la ville : Les Marmiers (*voir carte ci-dessous*). À l'inverse des deux affaires présentées précédemment, notre approche a été intégrée dès la note méthodologique.

##### **Fiche mission Aurillac**

**Commanditaire** : Ville d'Aurillac

**Interlocuteur** : *Pas en contact*

**Besoin du client** : Réalisation du protocole ANRU

**Rôle d'Inddigo** : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

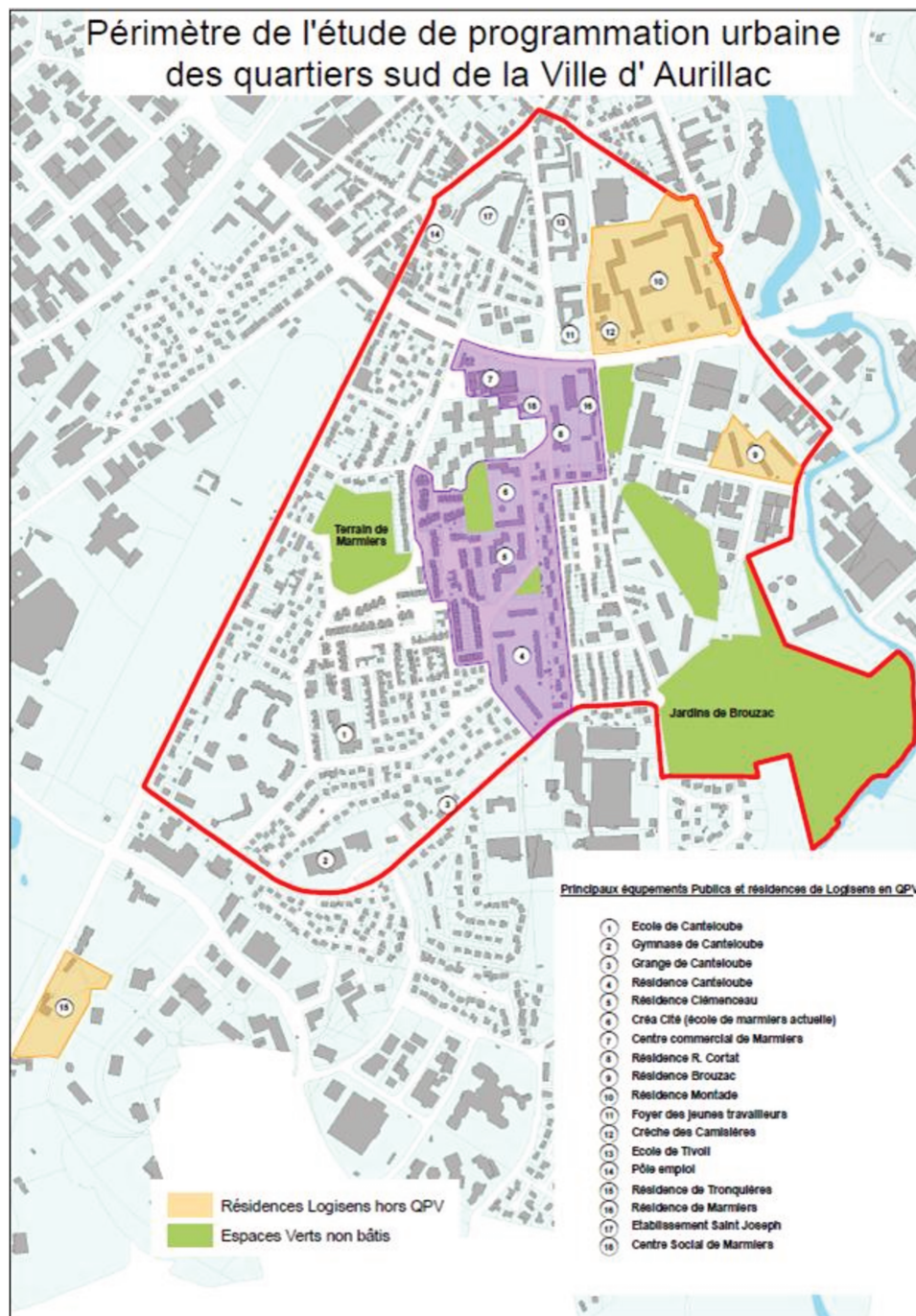
**Chef de projet** : Stéphanie Gaucher (TAM)

**Equipe** : Pierre Noulet (TAM), Adrien Balocco (TAM),

**Rôle des avancées de la thèse** : Analyse des pratiques d'habiter

Le quartier prioritaire « Marmiers » est situé au Sud de la ville d'Aurillac et souffre d'un enclavement physique et psychologique avec le reste de la ville. C'est un quartier précaire de mille habitants environ, composé de quatre résidences HLM construites entre 1956 et 1973, de maisons mitoyennes en bande datant des années 1960 à 1980 et enfin de services de proximité (école, centre commercial, centre social) et de nombreux espaces verts.

Carte 3 : Périmètre d'études



Source : Ville d'Aurillac, 2015

*Cette carte était présente dans le CCTP de la ville d'Aurillac. Elle montre le périmètre d'étude (partie mauve). De manière sous-entendue, la carte met en avant un enjeu pour la ville d'Aurillac : les relations avec les espaces proches du quartier, notamment le jardin de Brouzac au Sud Est, au sein des quartiers sud.*

**La finalité de la mission était l'accompagnement à la réalisation d'un programme urbain visant un protocole de préfiguration ANRU.** L'ambition pour Inddigo était de faire le lien entre le projet politique, porté par la ville d'Aurillac, et le projet opérationnel. Pour ce faire, Inddigo devait réaliser le projet politique, avec une vision prospective à 15 ans pour les Marmiers. Cette étape a été nommée : préparation du protocole. En d'autres termes, Inddigo devait accompagner, dans ce dispositif d'élaboration du dossier de présentation à l'ANRU en vue de la signature par l'ANRU, des protocoles de préfiguration et des conventions pluriannuelles du projet de renouvellement urbain pour les quartiers Sud d'Aurillac.

Au liminaire de l'étude, Inddigo avait identifié quatre ambitions pour ce protocole de préfiguration. La première était de clarifier la vocation des quartiers Sud, leurs rôles dans l'agglomération, les potentiels exogènes et endogènes de renouvellement urbain. La seconde devait décliner les objectifs opérationnels de renouvellement urbain par rapport aux incontournables de l'ANRU et aux orientations stratégiques du contrat de ville. La troisième avait l'ambition de déterminer un programme de travail, un calendrier et des besoins d'études complémentaires à mener. Et la dernière visait à réfléchir aux modalités d'association et de participation des habitants.

Pour caractériser le quartier, l'équipe d'Inddigo avait identifié des atouts, mais qui étaient souvent à compléter d'une faiblesse. Par exemple, les Marmiers sont composés d'espaces de pleine terre, au cœur des îlots, avec des arbres, des espaces de détente, etc., mais qui étaient peu entretenus et peu investis par les habitants, hormis les personnes âgées et les enfants de moins de 12 ans. De la même manière, le quartier offre des services de proximité de bonne qualité pour les habitants (santé, alimentaire, esthétique, structures sociales, etc.), mais entraîne des pratiques habitantes en îlot, avec peu de déplacements vers l'extérieur du quartier.

**Notre approche a été d'appréhender les formes d'habitabilité du quartier, les formes d'appropriation de l'espace public et parfois de l'espace domestique (hall d'immeuble, appartements mis à disposition par le bailleur *Logisens*, etc.), les manières de se déplacer, ou encore toutes les formes de convivialité et de rejets de l'autre dans le quartier.** Dans le sous chapitre 4.4 « méthodologie », nous reviendrons sur le protocole spécifique adopté lors de cette affaire.

#### **4.3.2.3 L'échelle macro**

Enfin, nous avons eu l'occasion de mener en parallèle, à la fin de la thèse, deux affaires ayant pour échelle une Communauté de Communes de 4 communes : Communauté de Communes de Miribel et Plateau (CCMP), et le département du Gard. La première étude était consacrée aux mobilités et la seconde à l'Habitant Individuel Dense (HID).



### **Fiche mission CCMP**

**Commanditaire** : Communauté de Communes de Miribel et du Plateau

**Interlocuteur** : Pascaline Rousset (Responsable mobilité) & Mathieu Souzy (chargé de mission mobilité)

**Besoin du client** : Réalisation du Plan Global de Déplacements

**Rôle d'Inddigo** : Maitrise d'œuvre

**Chef de projet** : Jérôme Petit (TAM), puis Eve Mauvilain (TAM)

**Equipe** : Pierrette Bouvier (TAM), Adrien Balocco (TAM),

**Rôle des avancées de la thèse** : Analyse des pratiques de mobilité, concertation

### **Fiche mission DDTM du Gard**

**Commanditaire** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

**Interlocuteur** : Florence Clauzon (Chargée d'étude planification-aménagement-habitat) & Annie Boix (adjointe au chef de service analyse territoriale et projets structurants)

**Besoin du client** : Réalisation d'une étude sur la qualité de vie dans l'HID

**Rôle d'Inddigo** : Maitrise d'œuvre

**Chef de projet** : Frédérique Métivier-Lopez

**Equipe** : Adrien Balocco (TAM),

**Rôle des avancées de la thèse** : Entretiens semi-directifs et observation

La question de l'habitabilité dans le Gard a été traitée de la même manière que dans l'état de l'art, dans les chapitres 1 et 2. **Inddigo devait comprendre l'habitabilité dans l'HID, pour ensuite adapter les préconisations de la DDTM du Gard auprès des constructeurs de lotissements.** L'urbanisation dans le Gard voit émerger de nombreux lotissements, articulés aux bourgs et avec peu de qualité spatiale. L'habitat individuel constitue l'essentiel du parc de logement du département du Gard (62% du parc). Sur la période 1991-2009, la maison individuelle représente près de 75% des constructions neuves. D'un point de vue spatial, les cartes ci-dessous reflètent la manière dont nous considérons l'HID dans cette étude.

Carte 4 : Exemple d'HID sur cadastre



Réalisation : Inddigo, Frédérique Métivier, 2016

*Sur cette carte, il est possible de voir le type de construction en HID. Il se caractérise par un agencement de petites parcelles, inférieures à 200m<sup>2</sup> (en vert), avec des pavillons (en rouge). L'ensemble des habitations est desservi par une route (en gris). Il est à observer le potentiel de densité sur un petit espace.*

Les conséquences de cette forme de développement de l'habitat sont nombreuses : fragmentation des espaces naturels, fragilisation de l'agriculture périurbaine, augmentation des risques liés à l'artificialisation des sols, mais également accroissement de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liés au secteur du transport et en parallèle, « 83% des locataires qui désirent accéder à la propriété opteraient pour l'habitat individuel » (Credoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008). À l'échelle nationale, la densification apparaît comme un enjeu, encouragée par la réglementation (Grenelle, MAP, ou encore ALUR). À l'échelle locale, la densification est un enjeu au regard de la cherté du foncier dans le Gard.

L'étude commanditée par la DDTM du Gard consistait à identifier les critères et les conditions de réussite des opérations d'habitat individuel dense, notamment par l'étude d'exemples locaux et à partir du vécu des habitants. Ainsi, il était nécessaire de réaliser un argumentaire pédagogique qui servira à la DDTM du Gard, lors de ses missions d'assistance à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU).

Concernant la CCMP, nous avons participé à la réalisation d'un Plan Global de Déplacement (PGD), entre octobre 2015 et avril 2016. **Ce travail a été l'occasion d'affiner l'ensemble des techniques d'enquête, liées à la production de concertation.** Les avancées développées dans la thèse ont permis d'avoir une approche par l'usage du diagnostic, au plan d'action en passant par la construction des scénarios.

#### 4.4 METHODES ET INVESTIGATIONS

**Les protocoles de recherche ont été construits à partir de méthodes propres aux sciences territoriales, puis adaptées aux besoins d'Inddigo.** Les contraintes du bureau d'étude ont entraîné un processus d'innovation méthodologique afin de passer d'une approche scientifique à l'action de manière la plus fluide possible et sans perdre la finesse d'analyse de la première.

Cependant, la posture méthodologique s'est portée sur une approche issue de l'anthropologie et développée par Eric Chauvier dans *L'anthropologie de l'ordinaire* (2011). **Il considère le chercheur au-delà d'un simple informateur, mais comme un « interlocuteur ».** La troisième partie de son ouvrage a fortement interrogé la place du chercheur dans les enquêtes de terrains. À partir de différentes expériences personnelles, Eric Chauvier explique de quelle manière l'enquêteur peut se servir de son ressenti, c'est-à-dire de ses émotions. Il essaie d'« exploiter le capital d'émotion, ce qui est habituellement proscrit en sciences sociales ». Les émotions dégagées par les enquêtés sont des objets vivants qui participent à la compréhension du discours. Elles ponctuent les faits et les représentations des individus. Ainsi, la méthode utilisée dans cette thèse se veut vivante.

Le système d'investigation s'est structuré du général au particulier, avec d'abord une approche très large des méthodes pour ensuite réduire les possibilités selon les enjeux du terrain ou de la mission.

Enfin, une des finalités de la thèse était d'identifier et de définir des méthodologies d'investigations innovantes pour le bureau d'étude, afin de traiter de manière la plus efficiente possible l'habitabilité. Un travail régulier a été mené lors des trois années de thèse pour comprendre les besoins d'Inddigo, pour ensuite proposer les réponses adéquates. La manière de présenter les différents protocoles répond au besoin de rendre intelligibles, pragmatiques et compréhensibles les méthodes pour les collaborateurs d'Inddigo. Dans cette idée de faciliter la lecture, chaque méthode sera présentée de la manière suivante :

- Les objectifs
- Un retour historique si besoin
- Les étapes
- Exemple(s) d'application
- Le type de données récoltées
- Les avantages
- Les inconvénients
- À quel moment privilégier cette méthode ?

Ce dernier sous chapitre ne fait pas le lien entre les terrains et la méthode. Ce lien fait l'objet d'un chapitre spécifique, le 6ème.

##### 4.4.1 LES OUTILS CLASSIQUES ISSUS DES SCIENCES TERRITORIALES

Au cours de notre formation de Master, deux méthodes d'enquêtes ont été étudiées afin d'obtenir l'information sur les pratiques habitantes, une méthode quantitative et une méthode qualitative. Naturellement, au liminaire de la thèse, il a été naturel

de débiter par questionner ces méthodes, quelles réponses pouvaient-elles apporter, comment les adapter, ou encore est-ce qu'elles étaient vraiment pertinentes et à quel moment ?

#### 4.4.1.1 Les enquêtes quantitatives

Dès les prémisses de la thèse, nous avons été confrontés à l'identification du panel d'habitants, de quelle manière le trouver, ou encore de quelle manière les enquêtés pourraient parler de leurs inventivités. **Lors de différents échanges avec des amis, ou des collaborateurs, il était étonnant de remarquer que les enquêtés n'étaient pas conscients de leurs inventivités et la manière dont ils bidouillaient.** En parlant de leurs pratiques quotidiennes, il était possible de détecter des traces d'inventivités. À partir de ce postulat a été réalisée une enquête quantitative.

##### \* Les objectifs

Les objectifs de l'enquête quantitative étaient multiples. **Le premier était d'identifier un panel d'inventeurs sur nos terrains « prototypes », puis de collecter des formes d'inventivités habitantes, afin de dégager par la suite une typologie.** L'enquête quantitative semblait appropriée pour passer du général au particulier et affiner le panel. Elle permet de dégager un portrait global des territoires étudiés, là où les données statistiques sont insuffisantes. En effet, très peu de données quantitatives existent pour comprendre l'inventivité habitante.

Malgré les objectifs clairement définis, la première version de l'enquête n'as pas permis de répondre à cet enjeu. Le temps de saisie dépassait régulièrement les 10 minutes, ce qui déplaisait au gens de continuer le travail le protocole méthodologique, par un entretien semi-directif. De plus, trop peu d'inventivités ressortaient de l'enquête. L'enquête quantitative proposée est une version améliorée.

##### \* Les étapes

**L'enquête a été réalisée dans le but d'être saisie en moins de 180 secondes**, soit 3 minutes et que les enquêtés prennent plaisir à répondre, afin de continuer le travail par des entretiens qualitatifs.

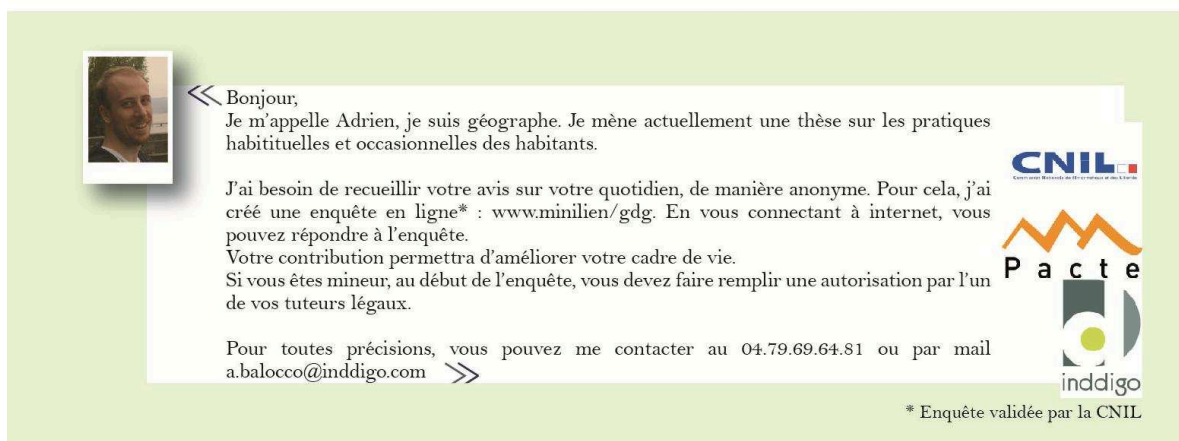
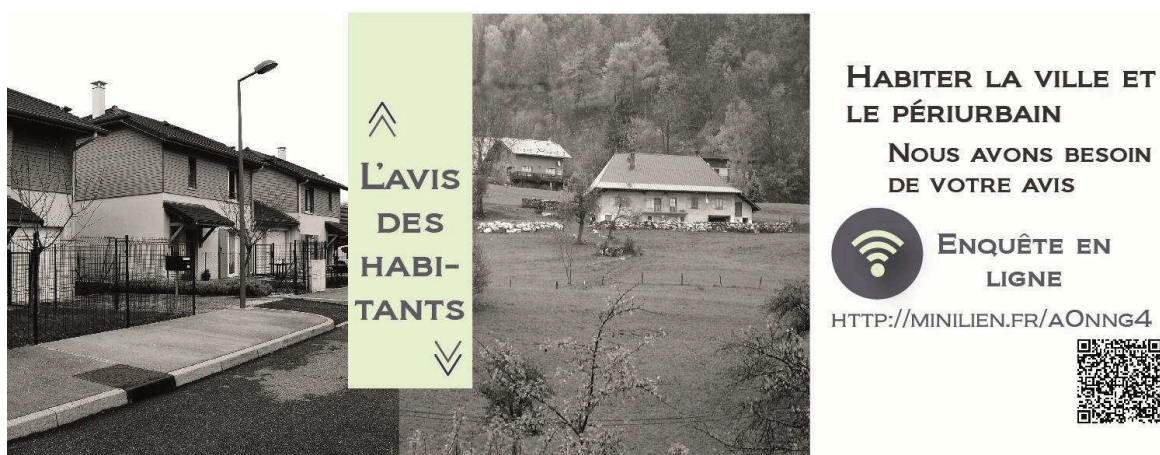
Au début, le but consistait à construire une enquête avec des photos pour suggérer l'inventivité habitante. Par ce moyen, les enquêtés pourraient trouver par eux-mêmes leurs propres inventivités. Ainsi, le questionnaire a été imaginé à partir d'une série de représentations graphiques.

Le questionnaire devait être l'amorce pour recruter des habitants pour les entretiens qualitatifs, **il était donc souhaitable que les enquêtés prennent du plaisir à répondre pour qu'ils acceptent de réaliser un entretien qualitatif, à leur domicile.** Mais cette formulation de l'enquête n'a pas pu se faire seulement à la suite d'une autre enquête quantitative qui a connu un véritable échec. Elle était beaucoup plus importante, avec beaucoup de questions, pas d'images. Testés sur la

Commune des Déserts (73), les retours ont été minimes (7 en 10 jours), avec un très faible taux de réponse. Les réponses étaient intéressantes, mais l'enquête trop peu efficace.

Un flyer a été réalisé (voir ci-dessous) qui a été distribué par boîte aux lettres, environ 500 sur le quartier du Bissy et via les adresses mail des associations lyonnaises et chambériennes.

Photographie 4 : Flyer recto et verso d'invitation de l'enquête en ligne



Réalisation, Adrien Balocco, 2014

*De format A5, ces illustrations sont des flyers distribués dans les boîtes aux lettres. Les photographies, au recto des flyers, ont été réalisées par Adrien Balocco. La première représente le périurbain Chambérien et la seconde le périurbain de montagne, dans la commune Des Déserts. Un QR-Code avait également été posé sur le flyer, mais les retours n'ont pas été probants.*

À partir de ce retour d'expérience et ayant ciblé clairement nos besoins, il était plus aisé de réaliser le formulaire. Il a été organisé en trois parties, la première avait l'ambition de mettre en confiance l'enquêté, en disposant une série de photo sur le lieu qui représente le lieu habité. Ensuite était disposée une série de photographie représentant des inventivités habitantes. Les enquêtés devaient sélectionner les inventivités qu'ils connaissaient, puis celles qu'ils pratiquaient. Enfin, le

questionnaire se terminait par la signalétique, avec tous les besoins nécessaires (genre, âge, CSP, commune de résidence, etc.).

#### \* Exemple(s) d'application

Très peu d'exemples d'application permettent de définir l'habitabilité telle qu'analysée. **L'approche quantitative n'a pas permis d'identifier les représentations des individus, ni le lien entre émancipation et habitabilité.** Toutefois, cette technique d'enquête convient pour obtenir un annuaire potentiel d'enquêtés en vue d'entretiens semi-directifs, lorsqu'Inddigo connaît peu, le territoire. En passant par les réseaux de communications (les pages spécifiques de Facebook par exemple), il est plus facile de toucher une grande partie des habitants du territoire étudié. Cette technique a été utilisée pour la DDTM du Gard.

#### \* Le type de données récoltées

Au final, **près de 1200 retours d'enquêtes ont été obtenus**, avec une grande majorité sur Chambéry. Sans faire un retour exhaustif, nous avons analysé l'impact du type d'enquête sur les possibles entretiens semi-directifs et focus group. Sur l'ensemble des retours, environ une cinquantaine de personnes souhaitait continuer le travail. À partir de ces cinquante personnes, il a été réalisé différents entretiens semi-directifs et focus group, avec 18 enquêtés. Les résultats quantitatifs de l'enquête révèlent une certaine connaissance des inventivités identifiées, mais peu de pratiquants. Toutefois, avec le retour des focus groups et des entretiens semi-directifs, nous nous sommes aperçus que le choix des photos révélait une seule forme d'inventivité, celle qui marque le territoire, qui laisse une trace très visible. Les inventivités habitantes moins visibles sont sorties lors des focus groups ou des entretiens, mais sans aucun lien avec l'enquête quantitative.

#### \* Les avantages

**Les avantages du quantitatif sont principalement dans le recrutement d'enquêtés** et dans l'étude d'une vision globale de l'habitabilité, proche de celle développée par le Ministère de l'Environnement, liée au bien-être (*analysé dans le chapitre 7*).

#### \* Les inconvénients

Les inconvénients sont principalement dans le recrutement des enquêtés. La communication, les outils graphiques et les relances sont chronophages.

#### \* À quel moment privilégier cette méthode ?

Il faut réaliser des entretiens quantitatifs lorsqu'il est nécessaire d'obtenir des données quantifiables de communication pour faire changer les comportements. Les élus apprécient se référer à des chiffres pour éclairer leur propos.

#### 4.4.1.2 Les enquêtes qualitatives : les entretiens semi-directifs dans le monde de l'action

Au sein de la thèse, il a été étudié le lien entre démarches quantitatives et qualitatives. Les entretiens semi-directifs ont été l'outil majeur pour identifier et comprendre l'inventivité habitante. Dans le cadre de la thèse, **vingt entretiens semi-directifs ont été réalisés, puis quarante-cinq dans les missions d'Inddigo**. D'ailleurs, cet outil était très peu employé à Inddigo, la thèse a permis de généraliser ce protocole.

Les analyses qualitatives ont la force d'appréhender les tendances à l'œuvre, qui viennent compléter les enquêtes quantitatives. Pour Lauraine Savoie-Zajc (2003), la technique de triangulation, qui permet de confronter différentes techniques d'enquêtes « renforce les analyses et les interprétations d'une recherche, ce qui rend les résultats plus crédibles et transférables ». **La réussite de la complémentarité entre les enquêtes quantitatives et qualitatives repose sur « la représentativité des approches quantitatives, mais aussi le pouvoir de compréhension des approches qualitatives » (Gondard-Delcroix, 2006).**

##### ✦ Les objectifs

Les entretiens quantitatifs ont pour but de préparer l'action, en facilitant l'appropriation des changements à venir. Pour parvenir à cet objectif, le traitement de l'habitabilité permet de corréler les pratiques actuelles avec celles à venir. Il permet également de s'ancrer dans le quotidien et de comprendre les petites choses qui peuvent être des freins au changement. Mais le simple n'est pas toujours simpliste. Parfois, il ne manque pas grand-chose pour utiliser le vélo ou le bus, ou encore pour faire une fête des voisins.

##### ✦ Les étapes

La première étape consiste à mettre des mots sur les éléments recherchés et nécessaires à l'action. Lors des entretiens avec les habitants, il est fréquent de récolter beaucoup d'information, mais dont très peu ont un lien avec la mission en cours par exemple. En définissant les besoins, en faisant qu'ils sont complémentaires au diagnostic quantitatif, alors il est temps de réaliser une grille d'entretien. En annexe, vous trouverez une grille d'entretien utilisée pour Aurillac (*cf. annexe 1 - grille d'entretiens - Aurillac*).

Toujours, **ces grilles débutent par une question d'ouverture qui permet de mettre l'enquêté en confiance parce qu'il arrive facilement à répondre et file l'ensemble de la grille**. Une bonne question d'ouverture doit toucher du doigt l'ensemble des thématiques de la grille. En fonction de la réponse de l'enquêté, l'enquêteur hiérarchise les thématiques qu'il a identifiées préalablement.

**À la suite de la question d'ouverture, il faut créer les thématiques et les sous thématiques**. Parfois, les entrées les plus simples sont les plus efficaces, par exemple les entrées par modes de transports, utilisées lors du PGD de la CCMP, parfois il faut mieux croiser pratiques/représentations/territoire. En général, les grilles réalisées s'apparentent à la seconde option. À ce stade, la médiation avec le client est indispensable pour qu'il comprenne nos ambitions, les réponses possibles

et valide la grille. À la suite, il faut réaliser les questions de relance. Une fois la grille d'entretien terminée, il faut faire valider la grille par le client. Au-delà de la validation, ce temps permet de bien cadrer leurs aspirations pour le document final.

En parallèle de la construction de la grille, **il faut recruter les enquêtés**. En général, nous avons réalisé les entretiens semi-directifs suite aux enquêtes quantitatives. Donc, il est nécessaire de réaliser un annuaire des personnes souhaitant continuer le travail et de convenir d'un rendez-vous avec eux. Le plus souvent, il se réalise chez la personne. Une seule fois, il a été réalisé au centre social. Par contre, nous avons déjà réalisé des entretiens semi-directifs improvisés lors des phases d'immersion. Là nous les faisons où nous étions, dans la rue sur un banc, au commerce, dans la librairie, etc.

Le moment le plus complexe est celui de l'analyse. Nous réalisons une analyse croisant du déductif et de l'inductif. Cette technique a été choisie, car elle permet de répondre à notre hypothèse initiale, tout en gardant la possibilité d'opter pour un regard décalé et sortir du schéma pensé. **L'analyse permet soit d'obtenir un diagnostic d'usage, soit une première version du plan d'action.**

#### ✘ Exemple(s) d'application

Les applications sont très nombreuses, voire indéfinissables. Dans n'importe quelles missions réalisées par Inddigo – TAM, les entretiens semi-directifs apportent **une nouvelle vision plus sensible au projet.**

Par contre, la question budgétaire fait qu'elle limite l'utilisation de la méthode. De ce fait, nous préconisons de la privilégier lorsque la question des usages est prépondérante. L'approche sensible qu'offrent les entretiens semi-directifs permet de se rapprocher du savoir vernaculaire des habitants et ainsi, de réaliser un plan d'action qui répond aux besoins des habitants et à celui de la collectivité.

#### ✘ Le type de données récoltées

Les données récoltées sont à la fois des pratiques socio-spatiales et des représentations. D'autres types de données sont collectables, mais la transposition à l'action est plus compliquée et chronophage.

#### ✘ Les avantages

Premier avantage, cette approche permet de mettre en valeur la singularité d'un territoire, ce qu'il fait qu'il diffère du voisin. Les données statistiques ont tendance à homogénéiser les territoires. Cette méthode permet également de réduire l'écart qu'il peut y avoir entre les plans d'action et les usages du territoire. Enfin, dernier avantage, la méthode permet d'être déjà dans l'accompagnement au changement. En effet, les entretiens peuvent être perçus comme un objet participant au processus de médiation à l'œuvre dans l'accompagnement au changement.

#### ✘ Les inconvénients

Les inconvénients principaux de cette méthode sont son aspect chronophage et onéreux. Le temps de travail est très long pour ce type de méthodes et il est rare que les collectivités aient le budget pour avoir une démarche qualitative et quantitative.



✱ **À quel moment privilégier cette méthode ?**

**La méthode est à privilégier lorsque la question des usages et du quotidien est centrale.** En transport, comme dans le champ de la biodiversité ou de la gestion des déchets, les entretiens qualitatifs sont une vraie valeur ajoutée.

4.4.2 *LES OUTILS INNOVANTS A LA CROISEE DE SCIENCES HUMAINES ET DES BESOINS INDDIGO*

Ajoutée aux précédentes méthodes présentées, la demande d'Inddigo était de tester de nouvelles méthodes, par forcément issues de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire. Ainsi, nous avons choisi de transférer des techniques de l'anthropologie et de la sociologie vers l'ingénierie territoriale. **En quoi ces nouvelles méthodes offraient des solutions innovantes pour réaliser de l'action publique territoriale plus efficiente ?**

4.4.2.1 **L'observation directe**

Pour répondre à l'un de nos besoins, c'est-à-dire identifier des formes d'inventivités habitantes, nous avons fait appel à l'observation directe. **Cette approche trouve son origine dans un atelier de Master 2 où nous avons alors réalisé un cahier méthodologique sur l'observation directe de l'habitabilité pour l'ANR TerrHab.** Ce fut la première fois que nous appliquions une méthode issue de la sociologie aux sciences territoriales. Cet outil a semblé pertinent pour notre approche afin d'appréhender au mieux les rapports des habitants avec leur territoire. L'observation directe implique le triptyque suivant, l'action (l'observation) d'un sujet (l'observateur) sur un objet (la situation observée).

Avant de relater la manière dont a été adaptée l'observation au monde de l'action, il paraît opportun de revenir sur le contexte scientifique actuel de ce protocole : en premier lieu, celle de la place de l'observateur. **De manière classique, les sciences modernes se sont appuyées sur une distance « entre l'observateur et ce qu'il observe, distance qui garantirait l'objectivité et la neutralité du chercheur** en présupposant que ses croyances et intérêts personnels n'affectent pas sa capacité à rendre compte d'une réalité vis-à-vis de laquelle il se pose comme extérieur » (Appel à article de « Espaces et sociétés », 2014, traitant *L'observation et ses angles*). Mais un renouveau apparaît au sein des sciences humaines et notamment en ethnologie et sociologie, voire en géographie, avec en parallèle une nouvelle sémantique et de nouvelles techniques d'enquêtes. Il est vrai que lorsque nous avons eu l'ambition d'utiliser cette méthode, plusieurs doutes ont surgi. Le premier est à corréliser avec l'objectivité de l'enquêteur, tandis que la thèse s'appuie sur de la subjectivité et du sensible. De quelle manière est-il possible de garantir une sorte d'objectivité ? Nous avons choisi de prendre en compte nos représentations et nos schémas d'interprétation pour limiter la subjectivité, tout en ayant conscience des limites. Par exemple, nous avons conscience de minimiser certains aspects lors de nos observations. De ce fait, lors de l'analyse, nous les pondérons à la hausse pour permettre l'action. Toutefois, l'observation directe pratiquée de cette manière semble être plus dans une approche voisine de Leiris : « C'est en poussant à l'extrême le particulier que, bien souvent, on touche au général ; en exhibant le coefficient personnel au grand jour qu'on permet le calcul et l'erreur ; en portant la

subjectivité à son comble qu'on atteint l'objectivité » (Leiris, 1934), où nous nous approprions cette objectivité comme l'élément permettant la connaissance la plus fine du territoire observé. Ainsi, **l'enquêteur fait partie de l'observation, ses sens sont en éveil pour observer et analyser.**

#### ✖ Les objectifs

Pourquoi avons-nous souhaité expérimenter, puis généraliser, l'observation dans notre thèse, puis au sein de missions avec Inddigo ? La méthode offre la possibilité au monde de l'action d'observer des phénomènes sociaux et spatiaux, à l'endroit où il se passe, et parfois au moment<sup>69</sup>. Par l'observation, **il est possible d'obtenir le non-dit, et même d'analyser l'écart entre ce que disent les habitants en entretien et leurs pratiques.** L'action territoriale a besoin de mettre en musique différentes dimensions des pratiques habitantes : le discours, les actions, les représentations, les relations et interactions. Cette articulation est facilitée par l'observation.

Nous avons été dans une démarche participante de l'observation afin de multiplier les logiques et les perspectives offertes par un territoire<sup>70</sup>. Ainsi, en compilant l'ensemble des informations, nous pouvions faire émerger des pistes de réflexion pour l'action.

#### ✖ Les étapes

Afin de réaliser des observations directes, cinq étapes ont été définies. Elles permettent de favoriser l'action territoriale : le choix du terrain, l'identification des spots, l'observation, l'analyse et la mise en commun avec les chargés de mission.

Au début d'une mission, où nous choisissons d'intégrer de l'observation, la première ambition est de définir un périmètre d'étude. Il n'est pas possible de tout observer dans le temps imparti. Il faut définir le périmètre avec le responsable de la mission. Il se fait en fonction des zones d'ombre que l'observation participante peut éclairer. Prenons l'exemple du Schéma de Mobilité pour la Commune d'Annonay. Des comptages routiers ont été réalisés sur la partie la plus récente d'Annonay, avec une analyse fine des modes et des rythmes. Par contre, ce type de collecte n'est pas possible dans le centre ancien plutôt inaccessible. Le terrain a, de ce fait, était circonscrit au centre ancien et à son périmètre élargi.

**La deuxième étape consiste à identifier des spots d'observation. Ce sont des lieux particuliers qui ont un sens, à moment donné et disparaissent immédiatement ensuite, par exemple les sorties de classes.** En fonction des besoins du commanditaire, puis avec notre expérience, nous définissons une dizaine de spots à observer. Généralement, deux observations par spots sont prévues, lors de différents moments de la journée ou de la semaine. En amont, nous préparons une fiche par spot, avec une carte, nos hypothèses et un tableau pour mettre nos notes d'observation.

---

<sup>69</sup> Être au bon moment est très compliqué. Pour pallier cette limite, nous avons appris à déceler les traces de phénomènes passés.

<sup>70</sup> Cet aspect est à pondérer. De manière fréquente, sur un territoire inconnu, le premier spot observé et la première personne rencontrée doivent « être familières », c'est-à-dire qu'elle doit avoir des signes et des codes semblables aux nôtres. Nous avons besoin de cela pour nous mettre en confiance.

L'observation débute par la recherche du moment idéal, celui qui paraît répondre aux besoins. Par leur côté éphémère, il est important d'avoir une connaissance de chaque spot. Prenons l'exemple d'Annonay où nous souhaitons observer la sortie de salariés de l'usine Iveco. Ce carrefour est présenté comme un point de tension sur la commune, par la collectivité. Lors de la première observation, nous avons débuté à 17h15, or les salariés sortent à 16h30. Au final, le trafic était fluide. D'un point de vue du matériel, il est nécessaire d'avoir les fiches de chaque spot, qui sont des sortes de carnets d'observation, où se compilent textes, dessins et schémas. Des photos viennent compiler le tout. Le temps de l'observation est très variable, tout dépend de la qualité des interactions. Les plus courtes durent 15 minutes, et les plus longues 1h30. Nous essayons d'être le plus discret possible durant un premier temps. Une fois que nous avons suffisamment d'éléments à notre disposition, nous allons à la rencontre des habitants afin de les compléter par des micros trottoirs, comme expliqués dans la partie suivante. À la suite de l'observation, il faut analyser l'ensemble de la matière récoltée, qu'elle soit textuelle ou graphique. Tout comme pour l'analyse des entretiens, il faut réaliser une analyse proche de l'approche déductive, avec un peu d'inductive. La première s'emploie lorsque la problématique est clairement définie, à l'inverse de la seconde. Ainsi, nous avons pris l'habitude, suite à la réalisation des cahiers méthodologiques TerrHab de Master, de réaliser l'analyse en sept temps :

- La formalisation d'une méta-hypothèse, qui peut fluctuer suivant l'analyse réalisée ?
- La mise au propre des notes, que nous faisons le plus souvent suite à l'observation des spots, lorsque nous sommes au restaurant ou à l'hôtel.
- La pré-analyse consiste à mettre en avant les points saillants à la suite d'une lecture des notes.
- La définition des mots clefs.
- La hiérarchisation de l'information, en regroupant les catégories.
- La formalisation d'une typologie liée à notre hypothèse.
- L'analyse des limites

À la suite de ce travail, un temps est consacré à la présentation et l'analyse des résultats avec le chef de projet de l'affaire. Il faut revenir sur les résultats, leurs limites, afin de co-construire le diagnostic ou le plan d'action. Lorsque ce temps d'échange se conclut, nous continuons à affiner notre analyse grâce aux échanges avec le chargé de mission.

### ✘ Exemple(s) d'application

De nombreux exemples reflètent la manière dont nous avons utilisé l'observation dans le cadre de missions, par exemple à Aurillac et le quartier des Marmiers. Ici, le territoire étudié était très petit, donc nous avons établi le périmètre sur le projet ANRU et légèrement au-delà. Lors de cette mission, nous avons défini huit spots, mais nous nous sommes rapidement détachés de la pensée initiale. En effet, au grès des observations, nous nous sommes aperçus que d'autres spots nous permettaient d'avoir une autre vision du quartier. Au final, en cinq jours d'immersion sur le quartier, presque tous les lieux ont été observés, et tous ont été des spots à un moment donné, des lieux d'interactions.

### ✖ Le type de données récoltées

**Les données récoltées sont surtout des traces.** Nous avons une approche très pragmatique de cette notion, que nous utilisons à Inddigo. Les traces sont des marques, plus ou moins visibles, observables sur les spots, par exemple un reste de terreau déposé à côté d'un bac, une voiture stationnée là où s'est interdit, un reste d'affiche dans un hall d'immeuble, des marques de pneus sur un carrefour, etc. Elles entraînent la construction d'hypothèses vérifiables grâce à des entretiens avec les habitants. La donnée la plus facilement appréhendable fait état des usages des spots et de leurs détournements possibles. Par l'observation, il est possible de comprendre de quelles manières fonctionnent les lieux.

Ensuite, il est possible de récolter des données statistiques qui peuvent être des comptages de fréquences et de flux (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.).

### ✖ Les avantages

L'avantage principal de l'observation, dans le cadre de l'ingénierie territoriale, est triple. Tout d'abord, l'observation permet de réduire l'écart entre les pratiques déclarées identifiées sur les bases de données et celles avérées. Les études de terrain réalisées ont montré un écart des pratiques habitantes déclarées et réelles. Puis, il est rare d'obtenir dans ces données des croisements avec des données sensibles comme la météo, les représentations, etc. Deuxième avantage de cette méthode, elle permet de replacer l'objet étudié dans son contexte. De cette manière, l'observation permet de comprendre les questions de déplacements au-delà de simples flux. La question de la marchabilité, de la qualité des trottoirs, des coupures urbaines est plus facilement appréhendable lors d'observations. **Elle rend compte des formes d'adaptation et d'inventivités des habitants.** Enfin, le dernier avantage a une valeur politique. Les élus apprécient fortement cet investissement du territoire, le fait de « rencontrer de vraies gens », que les analyses présentées aux élus sont issues des besoins réels des habitants. Le plan d'action gagne en légitimité.

### ✖ Les inconvénients

Sans recenser l'ensemble des inconvénients de cette méthode, deux limites ressortent lorsque notre ambition est de participer à l'action publique et au bien commun. **La première est liée au positionnement de l'enquêteur, où, en tant que salarié d'Inddigo, nous observons le territoire avec l'étiquette Inddigo, marquée du sceau du développement durable.** Donc, nous avons plutôt tendance à observer ces pratiques qui nous semblent vertueuses. Est-ce une réelle perturbation ? Si l'observateur a conscience de cet aspect, il est en capacité d'adapter son analyse. Le second inconvénient est à corréler à la médiation et au commercial, c'est-à-dire au moment où l'observation participante cherche à être vendue au client. Il est nécessaire de travailler le rapprochement entre le protocole méthodologique, les besoins des agents et les besoins des élus. Il est très fréquent que cette méthode n'ait jamais été employée sur le territoire, par le commanditaire ou un autre bureau d'étude. Le temps de l'explication est chronophage afin de donner envie aux clients d'accepter le projet.

#### ✦ À quel moment privilégier cette méthode ?

Cette méthode peut être utilisée sur n'importe quel type de territoire, qu'il soit petit ou grand, rural, urbain ou périurbain. Il faut adapter les spots à la taille du territoire et accepter de ne pas tout voir. Cependant, l'observation est à privilégier lorsque la question de l'usage et de l'expérience territoriale est prépondérante dans le problème initial (mobilité, aménagement d'un site, ou encore politique de la ville).

#### 4.4.2.2 Les micros trottoirs

Dans cette thèse, les micros trottoirs ont été réalisés en parallèle de l'observation directe, ils sont d'une certaine manière une adaptation du mélange entre entretiens semi-directifs et observations. Sur le terrain, nous nous sommes aperçus que nous ne pouvions pas généraliser les entretiens semi-directifs et que l'observation n'appréhendait pas l'ensemble des composantes du système étudié. De manière intuitive, proche de l'improvisation, nous avons progressivement réalisé des micros trottoirs. **À la fin de la thèse, ce protocole a été spécifié et conçu pour répondre aux besoins des collaborateurs d'Indigo.** D'ailleurs, lors d'une journée de formation, à destination des collaborateurs du TAM, ½ journée fut consacrée aux micros trottoirs, avec l'observation. L'intuition est un élément majeur dans les micros trottoirs, de ce fait, la méthode pourra sembler floue par moment.

#### ✦ Les objectifs

Les micros trottoirs permettent de compléter les hypothèses faites lors de l'observation. Nous nous sommes aperçus à l'analyse de l'observation que des questions restaient en suspens pour permettre l'action. Parfois, l'observation soulève beaucoup plus de questions que ce qu'elle offre comme réponse. De ce fait, le protocole méthodologique a été construit afin de compléter les observations.

#### ✦ Les étapes

La première étape du micro trottoir est de comprendre les besoins du client, de manière plus précise que dans l'appel d'offres, pour ensuite construire la grille d'entretien. Souvent, la réunion de lancement, ou l'improvisation d'un repas permet d'obtenir plus d'éléments. De cette manière, l'enquête peut se focaliser sur l'essentiel. Lors des micros trottoir, il est fréquent de collecter une somme de données qui ne concerne pas, directement ou indirectement, l'ambition initiale. L'objet de la recherche doit être plus direct et plus précis que celui des entretiens semi-directifs.

Nous avons pris l'habitude de réaliser une grille d'entretien similaire à celle des entretiens semi-directifs, mais où les questions de relances sont très proches des questions d'ouverture. En effet, lors des micros trottoirs, en général, nous pouvons poser entre deux et trois questions ouvertes. Donc, il n'est pas possible d'utiliser une grille classique. En annexe (*cf. annexe 2 - grille d'entretien des micros trottoirs pour l'immersion lors la mission pour la ville d'Aurillac*), une grille d'entretien, utilisée à Aurillac est présentée. La grille est bien plus légère que celle des entretiens semi-directifs, sans question d'ouverture, elle est également plus maniable et discrète.

**Le discours de présentation, qui introduit le micro trottoir, est peu préparé.** Nous avons pu observer que les gens appréciaient beaucoup parler d’eux, de leur quotidien. Il n’est pas nécessaire de faire une introduction similaire aux entretiens semi-directifs au risque de perdre l’enquêté. Le très simple est souvent le mieux dans ce cas. Dans ce cas, le discours des habitants est très important et ils le ressentent dans l’échange.

Sur le terrain, nous abordons les gens de la manière la plus simple possible, avec un « bonjour » et une marque de convivialité gestuelle. Après une très rapide présentation, nous demandons s’ils peuvent nous accorder un temps de discussion. Une fois acceptés, nous posons une question de la grille d’entretien. Suivant la réponse, nous continuons la grille ou pas. Il arrive, assez régulièrement, que les micros trottoirs durent près d’une heure, notamment chez les commerçants, et se transforment en entretiens semi-directifs. Il est possible de poser l’ensemble des questions de la grille et d’improviser des thématiques à aborder.

Concernant l’analyse, c’est exactement la même que celle de l’observation. Elle est d’ailleurs réalisée en parallèle, car elles se complètent.

#### ✦ **Exemple(s) d’application**

Les applications sont très nombreuses, il n’y a pas de limite à appliquer cette méthode en ingénierie territoriale. Elle peut autant s’appliquer à des élus, rencontrés de manière plus ou moins improvisée, qu’à des habitants du territoire. Tout comme les autres méthodes, elle est toutefois à privilégier lorsque nous traitons des questions d’habiter et plus particulièrement de pratiques habitantes.

#### ✦ **Le type de données récoltées**

Les données récoltées viennent compléter les interrogations de l’observation directe. Elle mélange des représentations des habitants et des pratiques.

#### ✦ **Les avantages**

Les avantages sont très nombreux pour réaliser les missions d’Inddigo. **Dans un contexte de diminution des budgets des collectivités territoriales, les micros trottoirs sont une alternative efficace.** Ils permettent, en peu de temps, d’obtenir une large diversité de résultats et un panel représentatif d’individus. En moyenne, en deux jours, nous échangeons avec quarante-cinq personnes. Le second avantage est le peu de préparation, hormis la création de la grille d’entretien. Il n’est pas nécessaire de recruter des enquêtés et il est plus facile d’investir un territoire lorsque l’enquêteur est vierge de représentations<sup>71</sup>.

#### ✦ **Les inconvénients**

**L’inconvénient principal de cette méthode est son caractère énergivore.** Les journées de travail peuvent débuter à 7h avec les personnes qui vont au travail et terminer à 22h, en discutant avec le restaurateur. Également, certains discours sont anecdotiques et ne révèlent leur intérêt qu’au regard d’autres entretiens.

---

<sup>71</sup> Notre expérience révèle que nous ne pouvons jamais être totalement vierges de toutes représentations. Cependant, lorsque nous avons conscience de ces dernières, nous pouvons analyser le territoire d’étude de la manière la plus neutre et scientifique possible.

#### ✖ À quel moment privilégier cette méthode ?

La méthode est à privilégier lorsque les collectivités ont peu de moyens pour réaliser la concertation, mais qu'elles souhaitent en faire. Cette technique offre une alternative à la concertation classique en salle, réalisée de manière plus habituelle.

#### 4.4.2.3 Les focus groups<sup>72</sup>

Au début de la thèse, l'ambition s'est portée sur les focus groups, comme un protocole révélant les formes d'innovations habitantes et les potentiels processus de diffusion. Il était probable que les focus groups puissent être un outil efficace pour appréhender les complexités territoriales. **Un focus group est un entretien groupé, avec différents participants (élus, habitants, agents, etc.), souvent sous forme ludique, où le travail du collectif est plus efficace que le travail des individus seuls.**

#### ✖ Les objectifs

L'objectif des focus groups était de compléter notre collection d'objets, tout en participant à l'accompagnement au changement. Les études réalisées lors de la thèse ont révélé que la diffusion de l'innovation passait par de la médiation et de l'échange entre les individus ; les focus groups étaient alors le terrain de cette rencontre. De plus, en tant qu'observateur, il est possible d'identifier les accélérateurs et les freins au changement. Ces collectifs étaient organisés de la manière suivante :

- un pionnier,
- un ou plusieurs innovateurs,
- une personne représentant la majorité précoce,
- une personne de la majorité tardive,
- un retardataire, c'est-à-dire des « traditionalistes, qui ont peine à changer. Les réfractaires, eux, se refusent à accepter l'innovation sociale pour rester fidèles à leur routine, mais au bout du compte ils sont obligés de suivre, à quelques exceptions près » (Mendras et Forsé, 1983).

Ces personnes ont été identifiées grâce à l'enquête quantitative, suivant leurs connaissances et leurs pratiques des innovations habitantes analysées dans les réponses.

#### ✖ Les étapes

Une fois l'objectif identifié, la première étape consistait à créer un jeu permettant d'y répondre. L'aspect ludique du moment était très important afin de faciliter l'expression des gens du fait qu'ils se sentent à l'aise. La convivialité a été un facteur clé. Après avoir créé ce serious game, qui est différent selon chaque focus group, nous prenions le temps de le tester avec des collaborateurs d'Inddigo. La version présentée n'était jamais la finale, nous avons toujours réadapté le jeu suite aux conseils des collaborateurs.

---

<sup>72</sup> Les annexes 14 et 15 sont les retranscriptions des deux focus groups réalisés avec des habitants de Chambéry. L'annexe 15 est la retranscription de focus groups réalisés avec des adolescents du centre social d'Ecully.

En parallèle du jeu, il faut constituer les groupes. À partir de l'enquête quantitative, nous avons fait ressortir toutes les personnes du bassin chambérien souhaitant continuer le travail. Potentiellement, il était possible de créer quatre focus groups de dix personnes environ. Toutefois, compte tenu de la difficulté à recruter des individus, nous avons souhaité créer trois focus groups, la même semaine. Au final, deux focus groups ont été réalisés, beaucoup de personnes ne pouvaient pas participer. Nous avons effectué des entretiens semi-directifs avec ces personnes.

À la suite du recrutement, nous avons réalisé les focus groups, qui devaient être très rythmés. Nous débutions par un petit échange informel, avec un jus de fruits, par une présentation des participants. Ensuite, les focus groups étaient répartis en trois ou quatre temps. Le premier avait pour but de mettre à l'aise les individus, de leur montrer qu'ils étaient en capacité de répondre. Puis progressivement, nous augmentions la finesse des résultats. Le rôle du jeu était de permettre aux participants de répondre à des débats de plus en plus complexes de manière très fluide, qui n'aurait pas été permis sans l'aspect ludique. Enfin, nous terminions par un temps de synthèse individuel qui était souvent la construction d'un schéma ou d'une carte de synthèse du focus group. À la fin de chaque étape, nous faisons une synthèse de ce qui avait été dit, et plus particulièrement, par une analyse rapide, de la manière dont nous allions l'utiliser dans le travail doctoral. Ce temps a permis de montrer aux participants de quelle manière leurs informations seront utilisées.

**Nous terminions toujours par un temps convivial, où nous avons observé un foisonnement très important de discussions sur l'inventivité.** Durant ce temps libre, une grande partie des informations analysées par le focus group étaient collectées.

#### ✖ **Exemple(s) d'application**

Les applications sont très nombreuses. Toutefois, nous estimons, dans notre cadre, que les focus groups sont un outil particulièrement efficace lorsque nous souhaitons comprendre les freins au changement et ses leviers. Le débat qui se développe durant ces temps d'échange est proche de ce qui se passe dans les territoires étudiés.

#### ✖ **Le type de données récoltées**

Nous obtenons des données qualitatives, facilement transposables à l'action territoriale. Nous pouvons même profiter du dernier temps d'échange pour proposer des actions concrètes pour le projet.

#### ✖ **Les avantages**

Les focus groups ont pour avantage de réunir sur un même lieu, au même moment, un grand nombre de personnes, pour obtenir des résultats qualitatifs. C'est la manière la plus efficace pour ce genre de résultats.

#### ✖ **Les inconvénients**

Mais le plus important inconvénient reste le recrutement. Il est difficile de réunir toutes les conditions *sine qua non* pour réaliser les focus groups, et accueillir les



participants. L'organisateur est confronté à la taille du territoire étudié, à la disponibilité des individus et leurs envies, ainsi qu'aux besoins des clients.

✱ **À quel moment privilégier cette méthode ?**

Nous pensons que cette méthode est à privilégier lorsque le client a déjà un panel d'individus à contacter, lorsque nous souhaitons traiter la question de l'accompagnement au changement. Le recrutement peut être tellement laborieux, qu'il est possible de passer autant de temps pour cette phase que pour tout le reste réuni.

#### **4.4.2.4 L'immersion : « une semaine de terrain avec plusieurs méthodes »**

La dernière étape présentée est l'immersion. L'immersion seule ne fonctionne pas, elle a besoin des méthodes présentées précédemment. Elle puise dans les méthodes présentées précédemment sa singularité. Nous réaliserons cette présentation de manière très succincte, car son cheminement sera plus développé à la fin de cette deuxième partie, étant le résultat de divers retours d'expériences.

Préalablement, **l'immersion fonctionne à partir de l'observation participante, dans une logique proche de l'ethnométhodologie développée par Harold Garfinkel (1967 traduit en 2008) qui : « prend pour point de départ non pas la société, sa structure et ses inégalités, mais un autre phénomène (qui paraît pourtant lui être étroitement lié) : l'action ; ou plus précisément : l'accomplissement pratique de l'action en commun telle qu'elle se réalise dans son déroulement temporel »** (trad. Par Ogien, 2015). L'ethnométhodologie est née aux Etats-Unis, dans les années 1950, en lien avec l'Ecole de Chicago. **Pour Harold Garfinkel, les phénomènes sociaux ne sont pas seulement appréhendables dans des données statistiques, mais évoluent en fonction des temps du quotidien perçus dans les interactions entre les individus.** Ainsi, au sein de ces interactions se dévoile la contrainte sociale. L'ethnométhodologie estime que la société n'est pas un système normatif qui détermine les pratiques des individus. Mais elle s'attache à observer une petite partie de la société - Harold Garfinkel parle de « fragment » (2008) - l'espace des rencontres où les gens font quelque chose ensemble. C'est à la page 45 de son ouvrage (2008) que Garfinkel, révèle enfin sa définition de l'ethnométhodologie : « celles-ci analysent les activités de la vie quotidienne en tant que méthodes des membres pour rendre ces mêmes activités visiblement-rationnelles-et-rapportables-à-toutes-fins-pratiques, c'est-à-dire 'descriptibles' (accountable) comme organisations des activités ordinaires de tous les jours ». Ainsi, l'ethnométhodologie permet de reconsidérer l'habitant comme un acteur, qui aurait des manières de se comporter, de parler et de penser qui lui sont propres. **L'acteur a ainsi trois attributs selon Harold Garfinkel, il a une vision pertinente du monde dans lequel il habite, il a la capacité à évaluer les formes et les déroulements d'une pratique.** Enfin, il peut adapter ses conduites selon les pratiques de l'action. Il nous semble que le plus important à retenir dans l'ethnométhodologie, pour cette thèse, se comprend dans la valorisation et l'intelligence des pratiques quotidiennes, mêmes banales et « de démontrer que les

activités de sens commun sont d'un intérêt primordial pour les investigations sociologiques, qu'elles constituent un thème de recherche en soi » (Garfinkel, 2008).

#### \* Les objectifs

**L'immersion a pour ambition de comprendre le système d'un lieu, de l'intérieur, en vivant avec les habitants.** Nous la considérons comme une forme d'observation participante, poussée à son extrême. Lors des temps d'immersion, nous pouvons appréhender toutes les questions de l'ingénierie territoriale, tant économiques, que sociales, des informations sur le logement ou les usages du territoire.

#### \* Les étapes

Il est difficile de proposer des étapes successives pour l'immersion, elle a été vécue de manière très instinctive, avec beaucoup d'improvisation apparente. L'immersion n'a pas de début ni de fin. Nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des protocoles expliqués précédemment, qui ont été utilisés au grès des instants. Ainsi, il est arrivé de faire une sorte de focus group sur un terrain de jeux pour enfants avec les parents, de réaliser des observations à la sortie d'une usine, de faire des entretiens semi-directifs avec des commerçants, etc. L'expérience acquise durant ces trois ans de thèse, couplée aux missions avec Inddigo, a permis d'acquérir un riche panel de compétences de méthodes d'enquêtes.

Même si nous ne pouvons pas vraiment proposer des étapes, nous pouvons néanmoins présenter des préconisations et des postures. La première d'entre elles est de pouvoir se faire surprendre sur un territoire, c'est-à-dire qu'il faut pouvoir mettre de côté l'ensemble de ses *a priori* pour être imprégné de la manière la plus neutre du territoire. Ensuite, il faut savoir prendre le temps et accepter les couacs. Ils sont nombreux sur le terrain, et il est parfois compliqué de se faire accepter. Le temps et la médiation permettent de dépasser ces tensions. Enfin, la dernière préconisation que nous pouvons faire est plus technique. **Nous conseillons d'identifier progressivement des « leaders » du territoire, ceux qui savent beaucoup de choses sur l'ordinarité du lieu.** Nous pensons en particulier aux agents sociaux, aux commerçants de proximité, aux policiers municipaux, aux promeneurs de chiens, etc.

#### \* Le type de données récoltées

L'immersion permet d'acquérir l'ensemble des besoins lorsque nous traitons la question de l'habitabilité, surtout lorsque le client a besoin d'une transposition à l'action territoriale.

#### \* Les avantages

Les avantages sont très nombreux dans l'immersion, mais un semble plus important que les autres par rapport aux enjeux de la thèse. L'immersion permet d'obtenir une réponse à beaucoup de questions relatives à l'ingénierie territoriale. Le fait de se recentrer sur les questions d'usages et du quotidien fait ressortir toutes les petites anecdotes qui freinent la réalisation d'action publique.

#### ✖ **Les inconvénients**

Toutefois, nous avons remarqué qu'au-delà des questions techniques, les savoir-être sont très importants pour pratiquer l'immersion. Tout le monde n'en a pas les capacités. Nous avons identifié quelques caractéristiques majeures : la bienveillance, la générosité, la convivialité et l'envie de rencontrer l'autre. De ce fait, au sein d'un collectif, peu de personnes répondent aux savoir-être et aux compétences.

#### ✖ **À quel moment privilégier cette méthode ?**

Nous n'avons pas vraiment identifié les limites de ce protocole, où chaque fois qu'il a été utilisé, les résultats ont été concluants, que nous traitions des questions de renouvelles urbains, de mobilités ou de stationnement. Nous avons besoin de plus éprouver cette technique sur d'autres champs disciplinaires pour mieux identifier à quel moment privilégier la méthode.

#### **4.4.2.5 Le recours à la photographie**

Nous souhaitons terminer ce chapitre par un regard sur un outil très utilisé lors de ces années de thèse, la photographie. Au début, nous avons simplement profité de ces temps de terrain pour la création artistique, puis progressivement la photographie nous a aidés dans les missions réalisées et pour la thèse.

Afin de parvenir à des résultats concluants, nous nous sommes appuyés sur les travaux en sciences humaines utilisant la photographie. D'ailleurs, l'histoire de la photo est très riche au sein de ces sciences<sup>73</sup>. Nous ne considérons pas la photo comme du réel, mais elle a une portée subjective issue du choix du cadrage, de la focale, de lieu de la mise au point, et évidemment de la relation avec le sujet photographié.

**Pour certains scientifiques, la photographie serait un index**, en particulier Albert Piette, avec lequel nous avons participé au projet de recherche *The Tiny Spaces Project*<sup>74</sup> piloté par Anne Dubois. Pour Piette, la photographie permet de garder en mémoire tous les détails de la scène observée, « c'est le principe de l'isomorphisme photographique » (Conord, 2007). De la même manière que l'inventivité habitante se révèle dans l'insignifiante petitesse de l'ordinaire, la photographie donne à voir les « détails du mode mineur de la réalité » (Piette,

---

<sup>73</sup> Dès les premiers pas de la photographie, les anthropologues ont utilisé l'outil pour imager les modes d'habiter des indigènes. La photo était alors une preuve du réel, confirmant bien ce que les anthropologues avaient observé. Certains ont vraiment développé une technique propre à l'anthropologie, l'anthropométrie. Les modèles (c'est-à-dire les indigènes) devaient poser d'une certaine manière, de manière très médicale où tous leurs membres étaient mesurables grâce à une règle disposée à côté des modèles. Mais nous\*\*\* n'avons pas du tout repris cette posture, sorte de copiage du réel. Nous\*\*\* sommes plus proches des « traces » de Dubois, 1990, dans *L'acte photographique* : « En termes typologiques, elle s'apparente à cette catégorie de "signes" où l'on trouve aussi la fumée (indice du feu), l'ombre portée (indice d'une présence), la cicatrice (marque d'une blessure), l'empreinte de pas, etc. Tous ces signes ont en commun d'être réellement affectés par leur objet, d'entretenir avec lui une relation de connexion physique. En cela, ils se différencient radicalement des icônes (qui se définissent seulement par une relation de ressemblance) ».

<sup>74</sup> Les études en matière d'habitat urbain indiquent que les habitants des petits espaces sont porteurs de solutions innovantes. À partir de portraits d'habitants, mis en relation à l'organisation de leur habitat et à leur mode de déplacement en ville, c'est la question de l'habité contemporain qui est soulevée ici. Partenaires : Laboratoire AMP — Architecture, Milieu, Paysage ENSPLV (UMR CNRS 7218), Laboratoire PACTE - (CNRS UMR : 5194)

1992), qui paraissent sans importance. Ce mode « valorise la capacité de dégagement de l'être humain par rapport aux êtres, aux objets, aux événements, alors que les sciences sociales valorisent implicitement ou explicitement l'engagement politique » (Piette, 1992). De ce fait, ce mode donne à voir des « attitudes inductrices d'une réflexivité et d'une capacité critiques diffuses chez l'individu en situation ». Mais cette technique a pour limite de complexifier l'image, nous devons avoir recours à différentes techniques développées par Piette et notamment la méthode grapho-photographique et l'organisation de la description des images, comme nous faisons des légendes pour les cartes.

Lors des premières observations, la prise de note n'était qu'une vision partielle des phénomènes observés. Il était impossible de tout noter, il fallait sélectionner ce qui paraissait important. Un peu comme si lors d'un entretien, nous analysons en même temps que nous le réalisons. Ainsi, **Marcel Mauss, dans son *Manuel d'ethnographie*, estime que la photographie est un « moyen d'accroître la capacité de mémorisation de l'ethnologue »**. Par cette technique, nous obtenons une sorte de journal des lieux visités qui a facilité l'analyse lors de la collecte d'informations. Le travail du photographe François-Xavier Bouchard (2015), *En remontant Belleville*, va dans ce sens.

Autre manière d'utiliser la photographie dans cette thèse a été comme un support pour les rencontres avec les habitants. **Elle a été pour nous un outil pour interagir avec les habitants**. Des anthropologues tels que Collier (1986), dans *Visual anthropology : photography as a research method*, ou encore Duteil-Ogata ont travaillé de cette manière. Grâce à l'écran de notre boîtier, nous pouvions montrer des photos, des moments et/ou des lieux aux enquêtés. Par cette technique, nous collections d'autres représentations et émotions.

Enfin, au sein d'Inddigo, nous avons pris l'habitude de développer la technique de Baptiste, *Photolangage. Une méthode pour communiquer en groupe par la photo* (1991). **Elle consiste à utiliser un panel de photographie comme un support d'échanges. Mais au cours de la thèse, nous n'avons jamais eu l'occasion de l'utiliser.**

## CONCLUSION

L'introduction de ce quatrième chapitre questionnait la construction du choix méthodologique et la manière dont se crée le lien entre les méthodes d'un bureau d'étude et les méthodes propres à une thèse.

Cette thèse a été influencée par les travaux d'Harold Garfinkel, que ce soit dans l'analyse des terrains lors des phases d'immersions que dans l'observation des manières de faire des collaborateurs d'Inddigo. **Cette entreprise, tournée vers l'innovation, a structuré un système afin de faciliter l'accueil et la diffusion des travaux des doctorants.**

L'introduction du chapitre interrogeait la particularité d'enquêter dans un bureau d'étude. De quelle manière le chercheur s'adapte à ce contexte ? Lors de ces années de thèse, quatre adaptations d'enquêtes ont été réalisées. La première se consacrait à la posture médiatrice du chercheur faisant le lien entre les sciences et les pratiques. La deuxième adaptation mettait en valeur le rôle des sciences territoriales pour faciliter le lien cité précédemment. Ainsi, il existe une configuration des terrains d'étude particulière. Les missions réalisées avec Inddigo devaient devenir des terrains d'étude de la thèse afin d'adapter les protocoles et les avancées scientifiques aux problèmes rencontrés par les maitrises d'ouvrage du mieux possible. **Afin de mener à bien ces ambitions, un travail méthodologique a été co-construit avec les collaborateurs d'Inddigo et les clients.** Des méthodes peu développées dans les bureaux d'étude, comme par exemple l'immersion, et issues des sciences humaines, ont connu un processus d'innovation afin de répondre à la maitrise d'ouvrage.

Après la première partie de la thèse consacrée à l'état de l'art, nous avons intégré les missions d'Inddigo en tant que chercheur / chargé de mission. Au départ, il fallait suivre les méthodologies proposées par Inddigo aux clients. Ce n'est que dans un second temps que les méthodes développées dans la thèse ont infusé les missions d'Inddigo. Préalablement, une phase expérimentale a permis de tester des méthodes afin qu'elles répondent aux besoins de l'action. Ainsi, de nombreuses affaires d'Inddigo sont devenues des terrains de thèse, en profitant des besoins des clients pour adapter nos travaux. De ce chapitre, il paraît important de retenir la pertinence de l'immersion comme un outil pour faire l'action territoriale. Cette méthode, qui comprend un ensemble de techniques (entretien semi-directif, observation, micro trottoir, etc.), convient à la logique commerciale d'une mission.

Enfin, nous terminerons cette conclusion par un tableau synoptique des méthodes utilisées et des enquêtes réalisées.

Méthode Terrain	Entretien quantitatif	Entretien semi- directif	Observation	Focus group	Micro trottoir	Immersion	Classement des terrains par ordre de priorité
Terrains expérimentaux	1200	14	12	2	10	0	6
CCMP	0	0	10	2	35	0	<b>2</b>
DDTM Gard	450	32	9	0	6	0	<b>1</b>
Aurillac	0	4	18	1	84	1	<b>3</b>
Université Blaise Pascal	838	0	10	1	25	1	4
Villefranche sur Saône	0	0	6	0	24	0	9
Arc	0	0	5	0	20	0	8
Air Rhône-Alpes	0	9	0	0	0	0	7
Perpignan	0	7	6	0	95	1	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>2488</b>	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>6</b>	<b>299</b>	<b>3</b>	

## Chapitre 5. LA COLLECTION DE L'INVENTIVITE HABITANTE

### INTRODUCTION

L'inventivité habitante est au cœur des pratiques habitantes, dans ce que le quotidien a de plus ordinaire comme de plus exceptionnel. L'inventivité habitante est visible dans les usages de la mobilité, de la récréation, de la consommation, la culture ou encore l'activité physique.

Pour rappel, il paraît intéressant de revenir sur la définition de l'inventivité habitante définie dans le chapitre 3. L'inventivité habitante se « définit comme une débrouillardise, plus ou moins improvisée, ingénieuse. Cet art de transformer des contraintes en opportunité pourrait se synthétiser par le dicton : « faire avec les moyens du bord ». Elle est un art de l'audace pour trouver une solution pragmatique en utilisant les ressources matérielles et intellectuelles disponibles. Un grand nombre d'individus inventent de nouvelles manières, parfois de manière non-intentionnelles. Les applications sont nombreuses dans la vie quotidienne des individus. Toutefois, les inventivités habitantes sont discrètes, voire cachées, mais elles sont observables par des traces ou dans le discours perceptibles lors d'entretiens. Leur inscription temporelle est floue, sans début ni fin, l'inventivité peut disparaître dès l'observation. L'inventivité est visible dans les traces molles de l'habitabilité, c'est-à-dire dans les interstices des pratiques quotidiennes. Cette observation de l'entre met en valeur les détournements participants de l'habitabilité.

*L'inventivité est à considérer ici comme la première étape visible du processus plus global de transformation sociale. En référence à François Jullien (2009), la pensée occidentale manque de notions pour appréhender ce mouvement. L'inventivité serait un premier temps visible pour le chercheur-praticien, entendu dans un ensemble « silencieux ». Sans bouleverser l'ensemble du quotidien, les inventivités habitantes participent à la transformation sociale. Ce sont plus des modifications incrémentales, transmissent entre les individus, entre les collectifs et entre les collectifs et les individus, mais ne sont pas toujours généralisables [...]*

*L'inventivité habitante s'inscrit dans les territoires ordinaires, qu'il est possible d'observer qu'en changeant de regard, en ouvrant plus grand la focale pour distinguer les petites choses, dans une logique bottom-up. La posture du marcheur permet d'observer les inventivités générées par les habitants à côté ou par-dessus des stratégies aménagistes développées par l'action publique. Dorénavant, au sein de cette thèse, l'inventivité sera un processus individuel, qui devient collectif lorsque nous parlons d'inventivités habitantes »*

Au cours de l'ensemble des études menées en collaboration avec les consultants d'Inddigo, comme lors de nos terrains « expérimentaux », ont été collectées différentes inventivités habitantes. Pour rappel, en introduction à la thèse, la problématique était : comment l'action publique, qui officie à une échelle locale et en lien étroit avec les habitants, peut accroître l'habitabilité de son territoire en impulsant l'inventivité habitante ? Ce questionnement sous-entend les caractéristiques concrètes de l'inventivité. Après avoir analysé la structure théorique de la notion dans le chapitre 3 et avoir donné à voir les modalités de

collecte, cette partie se donne l'ambition de montrer la collection d'objets appelée : inventivité habitante. *Le Petit Robert 2015* définit « collection » de la manière suivante : « réunion d'objets ayant un intérêt esthétique, scientifique, historique, géographique, une valeur provenant de leur rareté, ou rassemblés par goût de l'accumulation ». Ici, **le terme de collection vise à rassembler une multitude d'objets ayant des caractéristiques communes.**

Les premiers temps du travail de doctorat ont permis de compiler une sélection d'objets qui s'apparentaient à de l'inventivité habitante. Ainsi, près de 800 observations ont été identifiées, sur tous les terrains d'études et de toutes sortes, comme nous pouvons le voir sur un extrait du tableau ci-dessous.

Tableau 1: Extrait de la collection de l'inventivité habitante

Nom	Description	Date	Lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Acteurs	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détourne quoi	Echelle	Sanction
Terrain de foot construit par les enfants		Beauvoisin	2016		Sans action	habitants_grpe	Plus_d_1-an	non	jeux_sport	creer_convivialite	pensee_amenagiste	rue_place	autorise
Garage buanderie		Beauvoisin	2016		Sans action	habitants_grpe	Plus_d_1-an	non	appropriation_d_un_e_space_libre	combler_un_manque	norme_socio_spatiale	domestique	autorise
Garage atelier		Saze	2016		Sans action	habitants_grpe	Plus_d_1-an	non	appropriation_d_un_e_space_libre	combler_un_manque	norme_socio_spatiale	domestique	autorise
Garage cellier		Remoulins	2016		Sans action	habitants_grpe	Plus_d_1-an	non	appropriation_d_un_e_space_libre	combler_un_manque	norme_socio_spatiale	domestique	autorise
Garage débarat		Remoulins	2016		Sans action	habitants_grpe	Plus_d_1-an	non	appropriation_d_un_e_space_libre	combler_un_manque	norme_socio_spatiale	domestique	autorise

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

À la fin du travail de doctorat, la collection a été affinée et précisée afin de proposer un résultat cohérent et répondant aux besoins de la problématique. **De nombreuses redondances étaient inscrites dans le tableau, ce qui le rendait illisible.** Par exemple, que ce soit à Chambéry, Lyon, Nîmes, Mions ou Aurillac, les enquêtes de terrain ont révélé une multitude d'inventivités habitantes autour de la thématique du jardinage, tel que le fleurissement de pieds d'arbres ou de bacs à fleurs par les habitants, le jardinage d'espaces ouverts, etc. Dans la première mouture de la collection, près de 100 inventivités étaient de ce type. Elles étaient presque identiques. Le choix a été fait de garder seulement une dizaine d'entre elles qui reflètent la diversité des inventivités habitantes de jardinage.



**La collection a pu également être réalisée à partir des observations quotidiennes des pratiques habitantes**<sup>75</sup>. Afin de compléter la collection d'objets, les salariés d'Inddigo ont participé en incrémentant le tableau, soit lors de réunions d'équipe, soit sur un tableau spécifique via l'intranet. Inddigo est un laboratoire d'idées, où l'art du détournement fait partie du quotidien des collaborateurs.

Ainsi ce chapitre, après avoir montré la collection de l'inventivité habitante, se demande quelles sont les inventivités habitantes repérées à partir des méthodes présentées dans le chapitre quatre au sein des différents terrains d'étude ?

Ce chapitre, divisé en trois sous-chapitres, prend d'abord un temps à présenter le livre de codification. Il trouve son origine lors d'une rencontre avec la chaire d'éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal et l'équipe de Lucie Sauvé<sup>76</sup>. Ce livre a l'ambition de permettre à tous chercheurs et/ou techniciens de l'aménagement du territoire de compléter et de lire la collection d'objets. Ensuite, la collection d'objets de l'inventivité habitante sera présentée de manière synthétique. Le tableau complet est visible en annexe (*cf. annexe 3 - collection d'inventivités habitantes*). Le dernier sous-chapitre ouvrira le débat sur les conditions territoriales de l'inventivité habitante, quel est le terreau nécessaire et/ou indispensable pour qu'émerge ce type de pratiques ?

---

<sup>75</sup> Durant les années de thèse, j'ai collecté des inventivités habitantes dans mon quotidien, à l'image des protocoles d'immersion. Ainsi, en habitant Chambéry, j'ai pu observer une grande partie des inventivités, liées à nos pratiques quotidiennes.

<sup>76</sup> Lors d'un colloque du CRISES à Montréal, en 2014, j'ai rencontré l'équipe de Lucie Sauvé et présenté les premières esquisses de la collection d'objet. Afin de faciliter la lecture et son appropriation, l'équipe m'a conseillé de réaliser un tableau de codification, présenté dans le sous-chapitre 5.1.

## 5.1 LE LIVRE DE CODIFICATION

L'ambition de cette analyse quantitative fut de pouvoir identifier un grand nombre d'inventivités et de comprendre leur complexité, de fabriquer une typologie, d'en créer de nouvelles, de les modifier, voire d'en faire disparaître. Pour permettre de faciliter l'appropriation de la collection, un livre de codification permet de classer au mieux les inventivités détectées. Le document est une version en mode « work in progress perpétuel », c'est-à-dire que la version présentée aujourd'hui est différente de celle de demain. Le choix qui a été fait tend vers la simplification de l'objet de recherche. Le but n'étant pas de faire une analyse quantitative très fine, mais de donner à voir une complexité des pratiques, où la structure du tableau proposée semble adaptée à la situation.

Comme le montre l'extrait du tableau ci-dessous, chaque inventivité est caractérisée par 13 entrées :

- Numéro
- Nom
- Description
- Date
- Lieu
- Attitude de l'action publique
- Origine
- Temps de l'action
- Rôle d'internet
- Thématique
- But
- Type de détournement
- Echelle

Au sein de ces caractéristiques, des types ont été créés, deux par exemple pour le *rôle d'internet*, ou onze pour la thématique. Initialement, plus de types ont été créés que ceux que présentés. Les types ayant trois ou moins d'inventivité ont été enlevés pour garder la clarté de lecture et faciliter l'analyse.

Tableau 2 : Premières lignes de la collection d'objets

N°	Nom	Description	Date	Lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Origine	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détourné quoi	Echelle	Sanction
1	Trottinnette aux arceaux vélo	Pour éviter de transporter dans le restaurant sa trottinette sur cet arceau	déc-14	Rue Nicolas Chorrier		Sans action	habitant	1/2_journee	non	mise_en_sécurité	ameliorer_ergonomie	norme_spatiale	rue_place	autorise
2	Givebox	Dans les halls d'immeubles en général. Prend, et dépose des livres, des magazines, etc.	2014	Lyon	Voir avec Anouk	Sans action	habitants_groupe	Plus_d_1-an	non	economie_collaborative	ne_pas_jetter	nomer_socio_spatiale	rue_place	autorise

Réalisation Adrien Balocco, janvier 2017

L'ensemble de ces entrées est présenté dans les lignes qui suivent.

### Thématiques

Dans un premier temps, les inventivités habitantes ont été classées en fonction de grands champs d'appartenance, des *thématiques*. **L'ambition était de sortir du schéma classique « mobilité, urbanisme, biodiversité, etc. » d'Inddigo, pour identifier des thématiques plus transversales et plus appropriées à l'inventivité habitante.** Aujourd'hui, Inddigo s'est donné l'ambition de créer plus de liens et de connexion entre les départements, la thèse s'insère complètement dans ce processus en cours.

- Economie collaborative

Cette activité vise à produire de la valeur en commun avec une nouvelle forme d'organisation horizontale. Elle prône la mutualisation des biens, des espaces, des outils, du réseau, etc. Elle comprend la consommation collaborative, les modes de vie collaboratifs ; la production contributive et la culture libre.

- Rénovation de rue

La rénovation de rue prend en compte les aménagements urbains réalisés par les habitants, pour accroître la qualité de vie.

- Quartier plus vivant

La fonction de cette inventivité est d'ajouter de la convivialité et de l'animation dans le quartier par des événements ponctuels

- Jardinage de proximité

Le jardinage de proximité se définit par toutes les nouvelles formes de plantations créatives, où les habitants utilisent la terre et le végétal, là où la pratique est anormale.

- Mise en sécurité

La mise en sécurité vise à protéger un lieu, une voie de circulation, ou une place par des formes inventives. Ça peut être des barrières construites en palette, des bandes de peintures pour créer des pistes cyclables, etc.

- Espace d'invention collaborative

Le lieu devient le théâtre d'un bouillonnement d'idées pour réinventer le territoire. C'est un événement construit, réfléchi et organisé par un collectif moteur.

- Appropriation d'un espace libre

De nombreux sites sont abandonnés (usines, maisons, fermes) qui sont le lieu d'émergence de nouvelles pratiques, plus ou moins légales. Ils sont les moteurs de la créativité et de l'habitabilité.

- Détourneurs de regards

Les détourneurs de regards sont toutes les inventivités qui questionnent autrement le quotidien. Elles sont réalisées par des artistes, des designers et parfois des architectes. C'est par leurs métiers qu'ils remodelent les territoires.

- Jeux et sport

Les jeux urbains sont une nouvelle manière de s'approprier l'espace, de construire du lien et de la cohésion entre les gens. Historiquement, l'espace public a accueilli ce type d'activités, où la victoire se mêle à l'excitation du jeu. Ces jeux créent de la vie dans ces espaces et en parallèle, ils construisent l'histoire locale. Le sport est très proche de cette logique lorsqu'il est réalisé avec le territoire.

- Réduire le temps

La course au temps semble être l'aspiration de beaucoup de personnes pour accroître leur habitabilité. Ici, seront en évidence, les inventivités qui ont l'ambition de gagner du temps.

- Hybridation d'un espace

Les observations révèlent que certaines inventivités transforment un lieu par une pratique. Buttin nomme ce processus « practification » (Buttin, 2014).

Tableau 3 : Menu déroulant "thématique"

economie_collaborative								
D	E	F	G	H	I	J	K	L
Date	Lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Origine	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But
2014	Lyon	Voir avec Anouk	Sans action	habitants_g rpe	Plus_d_1-an	non	economie_c ollaborative	ne_pas_jett er
							<ul style="list-style-type: none"> <li>economis_collaborativ</li> <li>renovation_de_rue</li> <li>quartier_plus_vivant</li> <li>jardinage_de_proximi</li> <li>mise_en_sécurité</li> <li>espace_d_invention_c</li> <li>appropriation_d_un_es</li> <li>echange non fiduciair</li> </ul>	

Réalisation : Adrien Balocco, janvier 2017

### **Attitude de l'action publique**

La famille de *l'attitude de l'action publique* vise à préciser la posture du politique. L'attitude est à considérer, dans cette thèse, comme un processus, avec différents grades, du « faire avec » à l'interdiction.

- Fait avec

L'inventivité est réalisée avec le politique, c'est-à-dire que les services des collectivités participent à la réalisation de l'action. L'inventivité est dans une logique de co-construction, à l'image de ce qui a été réalisé actuellement pour la Communauté de Communes de Miribel et Plateau (01) (*cf. chapitre 4*).

- Acceptation

L'inventivité est acceptée par le politique, elle a connaissance de la pratique, mais aucune action de sa part n'est présente, ni pour la valoriser ni pour diminuer son essor. L'action publique a connaissance de la pratique.

- Négociation

L'inventivité est négociée par l'action publique lorsque l'action initiale est modifiée par le politique. La forme première ne convient pas au politique, donc il participe à sa transformation. Il peut y avoir plusieurs raisons, mais la principale se révèle au regard de la norme. L'action publique, lorsqu'elle observe une inventivité qui ne lui convient pas pour différentes raisons, travaille sur l'adaptation à la norme de l'inventivité.

- Réfractaire

L'autorité publique est réfractaire à une inventivité lorsqu'elle ne lui convient pas, et qu'elle n'a pas de prise pour l'interdire ou la transformer. C'est une phase de

processus qui est souvent extrêmement court. La médiation est un outil fondamental pour dépasser cet état.

- Interdit

L'inventivité est interdite lorsqu'elle va à l'encontre de « l'intérêt général » pensé par le politique, ou ne respecte pas la loi.

- Sans action

L'autorité publique n'a aucune prise, aucun avis sur l'inventivité. De manière très fréquente, les collectivités n'ont pas conscience de ces inventivités habitantes, donc elles n'ont pas de capacité à agir directement. Parfois, d'autres actions mises en place aident le développement de l'inventivité.

- Autre

Tableau 4 : Menu déroulant "Attitude de l'action publique"

	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
	Nom	Description	Date	Lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Origine	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détourné quoi	Etat
1													
48	Tourner à droite au feu rouge à vélo					Fait avec	habitants_g rpe	moins_d1h	non	reduire_le_t emps	ameliorer_l ergonomie	norme_soci o_spatiale	ru
49	Fermeture d'un col aux automobiles pour les cyclos					Fait avec Acceptation Négociation Réfractaire Interdit Autre Ne sais pas Sans action	habitants_g rpe	1_journee	oui	jeux_sport	rompre_l_or dinaire	norme_soci o_spatiale	gra
50	Traversé hors des passages piétons					Sans action	habitants_g rpe	moins_d1h	non	reduire_le_t emps	ameliorer_l ergonomie	norme_soci o_spatiale	ru

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

## **Acteurs**

La typologie de l'origine vise à savoir quel acteur réalise l'inventivité. C'est parfois son inventeur, parfois un suiveur ou un « recopieur ». Pour plus de finesse, les individus des collectifs ont été différenciés. L'ensemble des acteurs présentés dans le livre de codification sont au singulier, à l'inverse du tableau des inventivités. Par exemple, dans la collection, il est possible d'incrémenter la cellule acteur soit avec *habitant* ou *habitants\_grp*, de la même manière *entrepreneur* ou *entrepreneurs\_grp*.

- Entrepreneur

L'entrepreneur est une personne qui, par son métier, a créé ou développé une action inventive, qui marque l'espace public et accroît sa propre habitabilité.

- Habitant

L'habitant est ici considéré comme un acteur issu de la société civile. C'est en tant qu'habitant qu'il réalise une inventivité. Dans cette thèse, l'habitant est considéré comme un citoyen développant sa capacité à agir.

- Association

Les associations sont ici toutes les entités à but non-lucratif qui relèvent de la loi de 1901, au sens très classique du terme.

- Artiste

Un artiste est une personne qui réalise une œuvre, qui a un savoir, une technique identifiée comme créative, originale, etc. Les œuvres des artistes permettent de réfléchir, de prendre du plaisir, elles sont source d'émotions<sup>77</sup>.

- Collectivité territoriale

Sous le terme de collectivité se dévoilent toutes les structures réalisant de l'action publique territoriale. Elles peuvent être des communes, des intercommunalités, des syndicats mixtes, etc. Elles ont une posture différente des habitants dans notre thèse, où elles sont le plus souvent dans l'accompagnement ou le mimétisme des inventivités.

- Autre

*Les limites* : Au cours de la réalisation de notre collection, les enquêtes de terrain ont parfois révélé une complexité d'acteurs dans l'élaboration de l'inventivité. De ce fait, il était possible d'identifier un artiste et un habitant créant le même objet, ensemble. À l'origine de la collection d'objets, deux colonnes d'acteurs permettaient de mentionner cet aspect, mais ce système complexifiait trop le tableau. Ainsi, le choix a été de mettre en avant l'acteur le plus influent dans l'inventivité. Parfois, le collectif était le plus influent.

---

<sup>77</sup> La définition rappelle la posture de Lévi-Strauss qui considère que la démarche de l'artiste oscille entre celle du bricoleur et celle du scientifique.

Tableau 5 : Menu déroulant "acteurs"

Date	Lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Acteurs	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détournement	Et
	Lumbin ?	Enquête Aurélien	Sans action	habitants_groupe	1/2_journee	non	economie_collaborative	combler_un_manque	norme_sociale	ru
			Sans	<ul style="list-style-type: none"> <li>entrepreneur</li> <li>entrepreneurs_groupe</li> <li>habitant</li> <li>habitant_groupe</li> <li>association</li> <li>artiste</li> <li>artistes_groupe</li> <li>Collective</li> </ul>	moins_d1h	non	economie_collaborative	ne_pas_jeter	norme_sociale	dor
			Accept		_journee	oui	quartier_plus_vivant		norme_sociale_spatiale	

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

### Echelle

La typologie de l'échelle représente le territoire d'action de l'inventivité. Un gradient numérique de surface a été réalisé, du 1 très petit, c'est-à-dire l'espace domestique, au 6 qui est un grand espace, au-delà de 50km<sup>2</sup>. Il était envisageable de créer un gradient d'urbanité ou de ruralité, mais cette construction était déjà dans une forme d'analyse. Il semblerait que le gradient numérique évite, ou restreigne, les interprétations. Ces seuils de classes se sont définis progressivement lors des missions avec Inddigo. Lors de la mission pour la DDTM du Gard, le choix de ces classes est apparu adapté à la complexité territoriale. L'analyse des résultats par ce gradient a éclairé la compréhension de la situation.

- 1

Le premier gradient est le plus petit. Il concerne des espaces inférieurs à 500m<sup>2</sup>, qui peuvent être le logement ou l'abri bus. Ce sont les plus petits espaces étudiés, à l'échelle de la micro-géographie.

- 2

Ces espaces sont compris entre 500m<sup>2</sup> et 4 000m<sup>2</sup>, de l'ordre de la rue ou des places publiques. De manière plus concrète, ce sont les espaces en commun des lotissements périurbains gardois, ou le parking du supermarché d'Aurillac.

- 3

Les surfaces de cette échelle sont comprises entre 4 000m<sup>2</sup> et 3 km<sup>2</sup>, celle de la diffusion de l'inventivité à l'échelle d'un quartier.

- 4

L'échelle 4 est intermédiaire entre les échelles plus micros (1, 2 et 3) et les macros ; approximativement à l'échelle d'une commune, c'est-à-dire jusqu'à 45km<sup>2</sup>. Par



exemple, la surface de Lyon est de 40 km<sup>2</sup>, tandis que celle de Chambéry est de 20 km<sup>2</sup>.

- 5

Cette échelle oscille entre 45km<sup>2</sup> et 1 000 km<sup>2</sup>, ce sont des surfaces qui regroupent plusieurs communes, comme Chambéry Métropole ou le Grand Nancy<sup>78</sup>.

- 6

Elle est l'ultime échelle du gradient qui rassemble toutes les formes d'inventivités se diffusant sur des surfaces excédent les 1 000 km<sup>2</sup>.

- Autre

Les limites : parfois, certaines inventivités avaient une dimension web, c'est-à-dire qu'elles trouvaient leur origine sur internet, notamment les réseaux sociaux, avec un impact sur le territoire. Le gradient proposé ne permet pas d'appréhender cette complexité.

Tableau 6 : Menu déroulant "échelle"

Autre	Attitude de l'action publique	Acteurs	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détourné de quoi	Echelle	Sanction
Enquête Aurélien	Sans action	habitants_g rpe	1/2_journee	non	economie_c ollaborative	combler_un _manque	norme_soci ale	rue_place	autorise
	Sans action	habitants_g rpe	moins_d1h	non	economie_c ollaborative	ne_pas_jett er	norme a ville	domestique rue_place quartier	autorise
	Acceptation	habitants_g rpe	1_journee	oui	quartier_plu s_vivant		norme o_sp	agglomeration grand_territoire	autorise

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

### Temps de l'action

Le temps de l'action est la durée de réalisation de l'inventivité. Cette entrée n'entend pas le processus global de l'inventivité, mais seulement la période où elle marque l'espace, c'est-à-dire qu'elle est visible.

- Moins d'une heure

<sup>78</sup> La Grand Nancy a mandaté le cabinet Inddigo pour réaliser leur « plan piétons ». Dans le cadre de cette mission, une part importante sera consacrée aux inventivités habitantes de déplacements. Les techniques d'enquêtes présentées dans le chapitre 4, notamment l'immersion devront permettre d'identifier ces pratiques. La mission débutera à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

L'action est très courte. L'inventivité s'apparente à une pratique instantanée, mais qui peut être pensée durant plus de temps.

- 1/2 journée

L'action est courte et visible durant une demi-journée.

- 1 journée

L'action dure une journée

- 1 semaine

L'action dure une semaine.

- 1 mois

L'action dure un mois.

- 1 trimestre

L'action dure un trimestre.

- 1 année

L'action dure une année.

- Plus d'1 an

L'action dure plus d'un an.

- Autre

Les limites : parler de temps pour certaines inventivités est complexe parce qu'elles intègrent plusieurs rythmes. Prenons l'exemple des habitants qui fleurissent les parterres dans les centres-villes. Pour ce cas, il y a le rythme de la nature et de la croissance des végétaux, le rythme du jardinage qui varie, et les temps de la contemplation.

Tableau 7 : Menu déroulant "temps de l'action"

lieu	Autre	Attitude de l'action publique	Acteurs	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détournement de quoi	Et
		Acceptation	association	1_semaine	oui	jeux_sport	rompre_l_ordinaire	norme_socio_spatiale	gra
		Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	ru
		Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	ru
		Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	ru
		Fait avec	habitants_groupe	Plus_d_1-an	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	ru
		Sans action	habitants_groupe	1_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_socio_spatiale	dor

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

### Rôle d'internet

L'ambition était d'identifier la place d'internet, et de manière plus globale, est-ce que les TICs influent les inventivités habitantes ? Sans révéler complètement les résultats, il semblerait que le web soit un moyen de diffusion de l'innovation de deux manières, soit par une adaptation de la solution proposée, soit par mimétisme.

- Oui, internet a joué un rôle pour l'inventivité
- Non, internet n'a pas joué de rôle pour l'inventivité.

### Quel détournement ?

Lorsque les habitants inventent une manière de faire personnelle, ils détournent un objet, qui peut être plus ou moins accepté socialement. Sept objets qui sont détournés ont été identifiés au sein de cette caractéristique.

- Règle

Les règles sont l'ensemble des règlements organisant une structure, par exemple les règlements de copropriété qui régissent les pratiques d'un immeuble.

- Loi

Pour cette thématique, la définition s'appuie sur les textes de droit. La loi est entendue alors comme une règle juridique suprême, qui est prescrite par le Parlement en France.

- Norme spatiale

La norme spatiale recouvre les techniques, les usages et les mœurs d'un espace, qui permet de le réguler.

- Norme sociale

La norme sociale recouvre également les techniques, les usages et les mœurs, mais d'un groupe social pour le réguler. La non-observance ou la transgression sont souvent synonymes de déviances qui peuvent être sanctionnables.

- Norme socio-spatiale

La norme socio-spatiale regroupe la norme sociale et spatiale.

- Pensée aménagiste

La pensée aménagiste se définit, ici, comme la réponse offerte de manière classique pour faire de l'aménagement du territoire. Elle a été éprouvée, de manière concrète, lors des missions réalisées avec Inddigo.

Limite : À la création de la collection, d'autres entrées étaient possibles, tel que la charte par exemple, mais peu d'inventivités intégraient la collection. Toutefois, comme la collection est un objet vivant, qui peut s'incrémenter quotidiennement, il est probable que dans un avenir plus ou moins proche, l'entrée « charte » vienne compléter le tableau.

Tableau 8 : Menu déroulant "type de détournement"

G	H	I	J	K	L	M	N
Attitude de l'action publique	Acteurs	Temps de l'action	Rôle d'internet	Thématique	But	Détournement de quoi	Echelle
Acceptation	association	1_semaine	oui	jeux_sport	rompre_l_ordinaire	norme_socio_spatiale	grand_territoire
Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	rue_place
Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_regler_la_charte		rue_place
Acceptation	habitants_groupe	1/2_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_regler_la_charte	norme_spatiale norme_sociale norme_socio_spatiale pensee_amenagiste	rue_place
Fait avec	habitants_groupe	Plus_d_1-an	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_sociale	rue_place
Sans action	habitants_groupe	1_journee	oui	economie_collaborative	ne_pas_jetter	norme_socio_spatiale	domestique

Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

## 5.2 LA COLLECTION DE L'INVENTIVITE HABITANTE

À partir du livre de codification présenté dans le sous-chapitre précédent, les lignes qui suivent s'attachent à proposer la collection non-exhaustive d'inventivités habitantes. **L'ambition de ce sous-chapitre est de donner l'image statistique de l'inventivité habitante.** La collection d'objets se trouve en annexe (cf. annexe 3), cependant, ce court sous-chapitre donne une analyse quantitative des inventivités habitantes.

À partir du tableau, différents tris croisés dynamiques ont été réalisés, afin de présenter la structure globale des inventivités habitantes. D'un point de vue méthodologique, le premier temps a été consacré à « nettoyer » le tableur Excel, c'est-à-dire remplacer les espaces et les apostrophes par des *underscores*, enlever l'ensemble des accents afin de ne pas gêner l'analyse des données par Excel. En effet, la gestion, lors des tableaux croisés dynamiques, est plus complexe si les cellules contiennent des espaces ou des accents. Ensuite, le tableau croisé dynamique a été réalisé, dans ses fonctions les plus simples, comme le montre l'image ci-dessous :

Photographie 5 : Première étape du tableau croisé dynamique

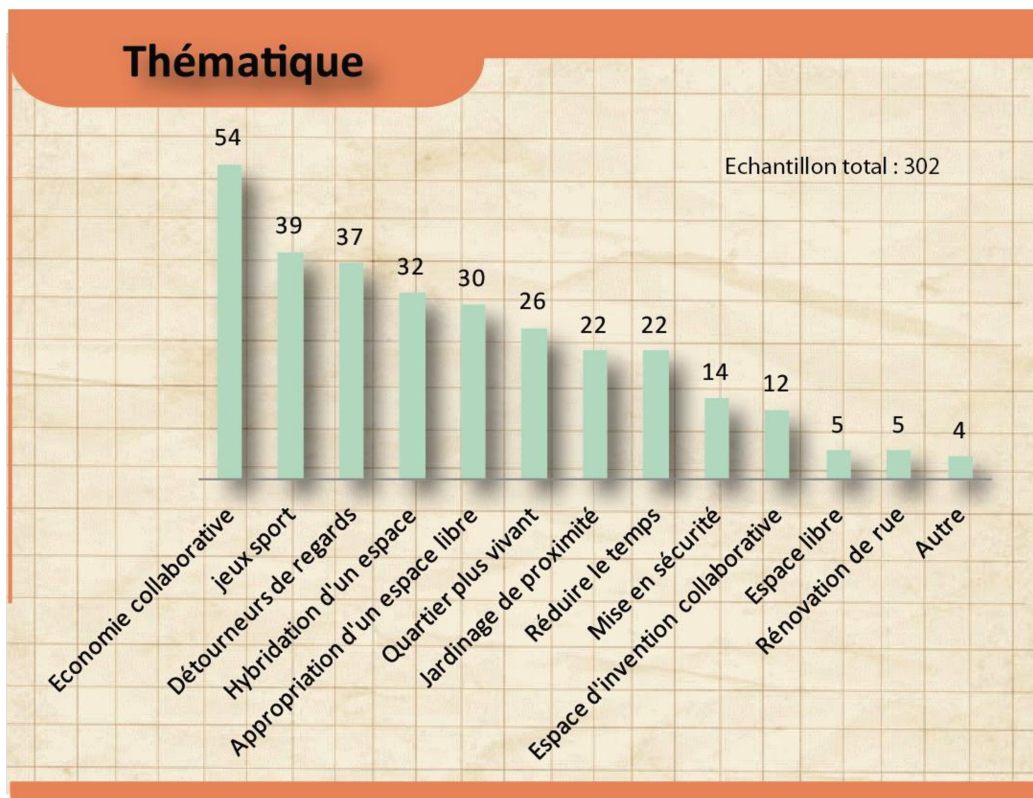
	nomer_socio_spatiale	norme_sociale	norme_socio_spatiale	norme_spatiale	pensee_amenagiste	regle (vide)
detourneurs_de_regards	4	15	4	6		
non	1	1				
oui	1	1				
economie_collaborative	3	4				
non		1				
oui	3	3				
espace_libre		3				
non		1				
oui		2				
Hybridation d'un espace		1		1		
non		1				
oui		1		1		
jardinage_de_proximite						1
non						1
jeux_sport		2		2		1
non		1		1		1
oui		1		1		1
mise_en_sécurité						1
non						1
oui						1
quartier_plus_vivant		3				1
non		1				1
oui		2				1
reduire_le_temps				1		2
non				1		2
renovation_de_rue		1				
non		1				
Fait avec	3	19	2	6		
detourneurs_de_regards		1				
non		1				
oui		1				
economie_collaborative	1	4				1

Réalisation, Adrien Balocco, le 23 janvier 2017

*Les tableaux croisés dynamiques sont un outil très utilisé dans les missions d'Inddigo dans toutes les phases en amont de l'action, notamment le diagnostic. Afin de classer et d'analyser l'ensemble de la collection d'objets, il semblait être l'outil le plus adapté.*

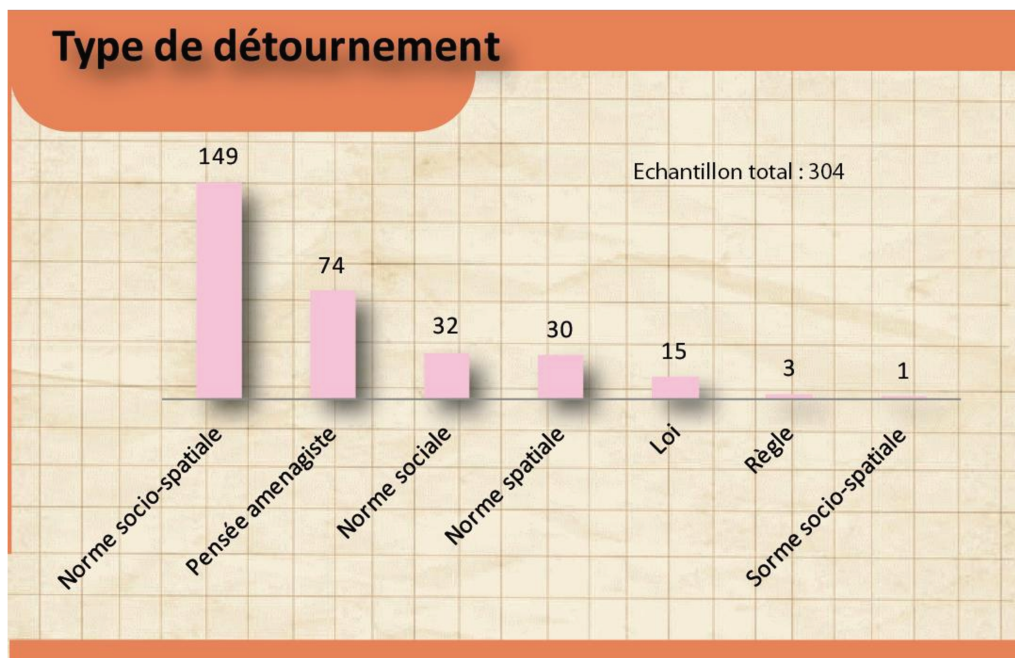
Pour l'ensemble des caractéristiques développées (acteurs, attitude de l'action publique, temps, etc.), un histogramme représente la répartition des collections. À l'aide du logiciel Excel, les histogrammes ont été générés. Avec le logiciel *Illustrator* d'Adobe, ils ont été esthétisés pour les rendre plus lisibles.

Graphique 1 : Les thématiques de l'inventivité habitante



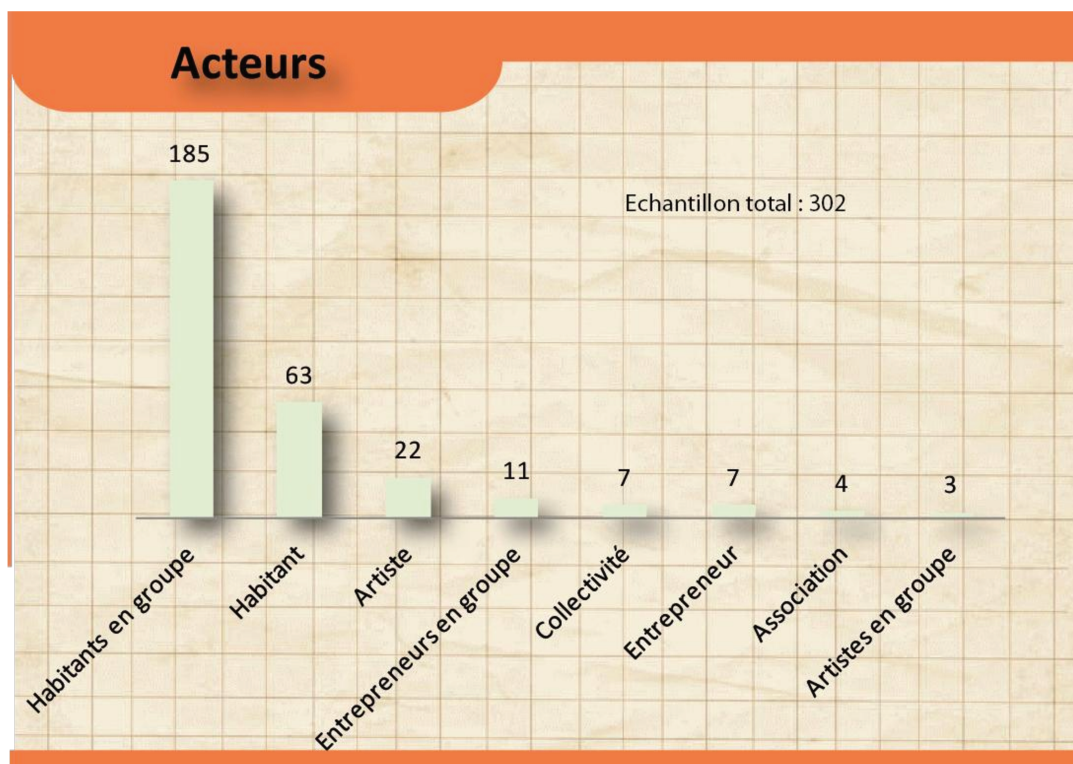
Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

Graphique 2 : Les types de détournement de l'inventivité habitante



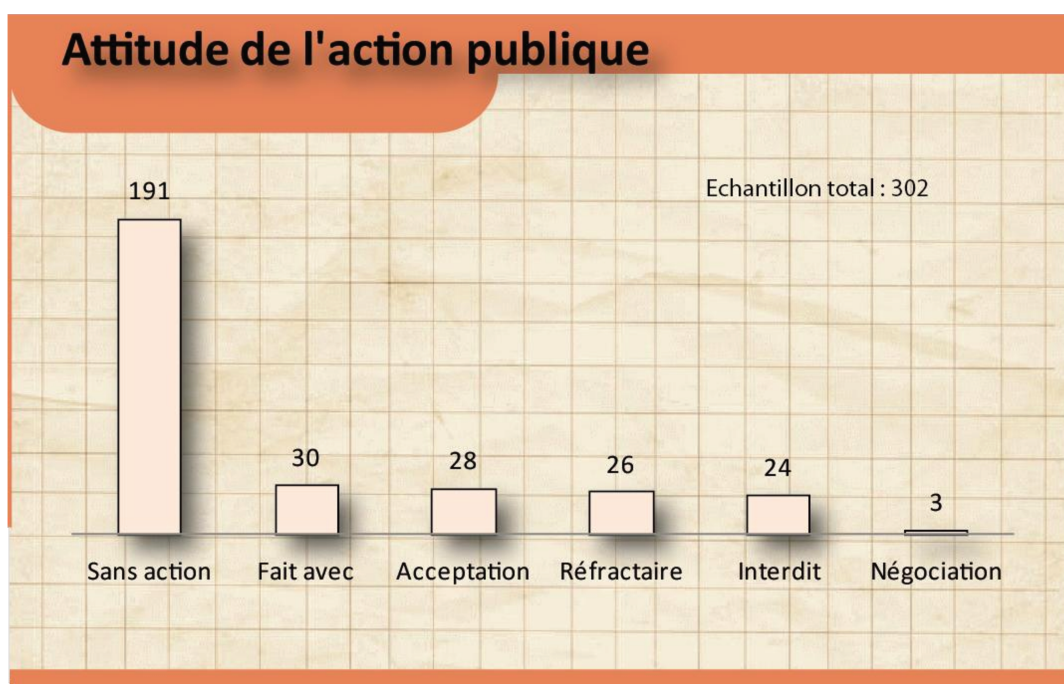
Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

Graphique 3 : Les acteurs de l'inventivité habitante



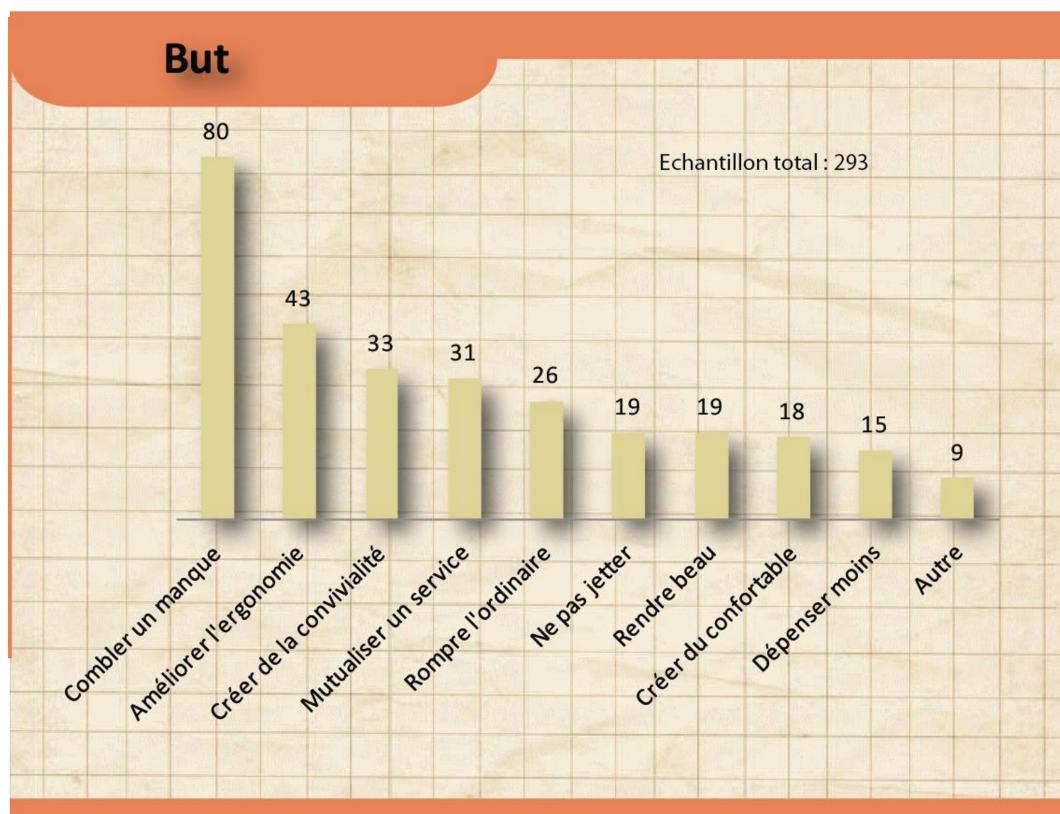
Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

Graphique 4 : L'attitude de l'action publique lors de l'inventivité habitante



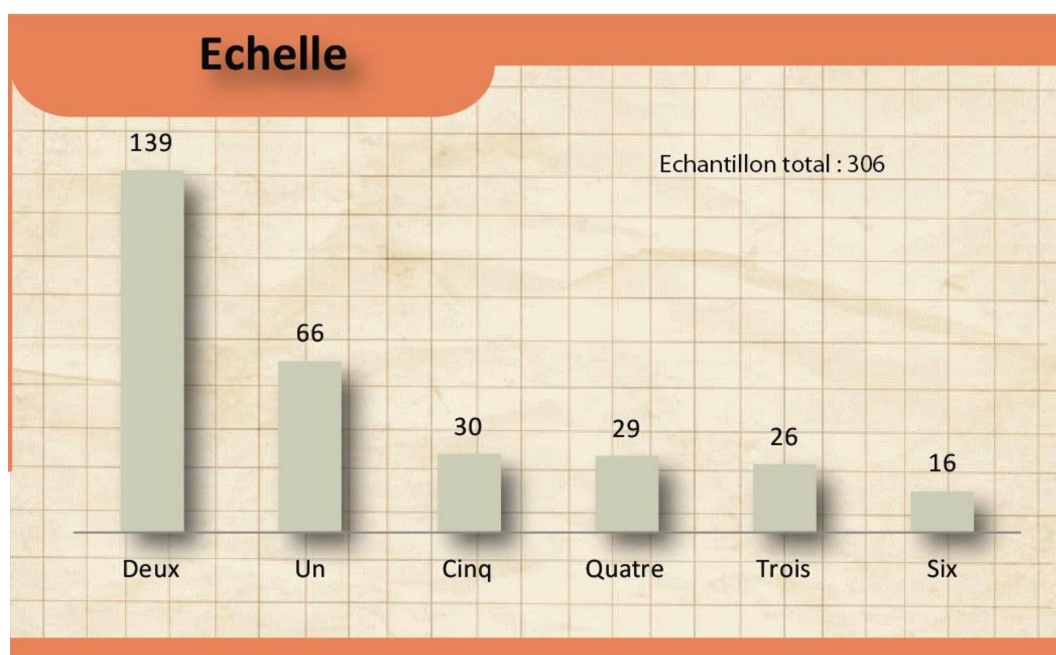
Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

Graphique 5 : Le but de l'inventivité habitante



Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

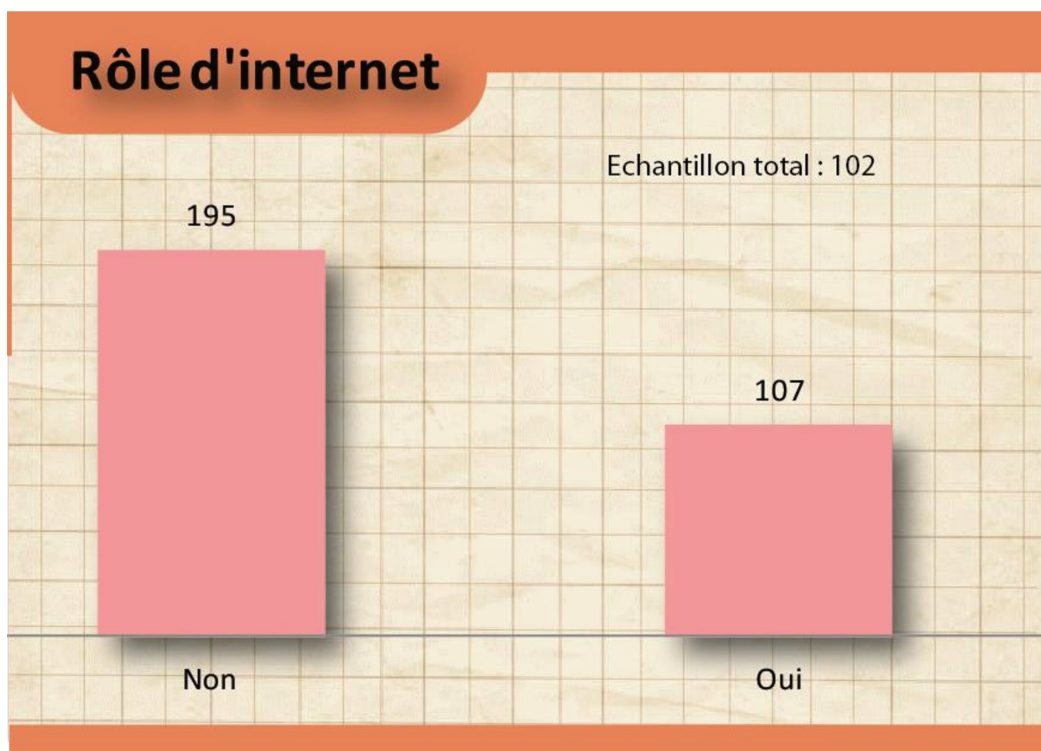
Graphique 6 : L'échelle de l'inventivité habitante



Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

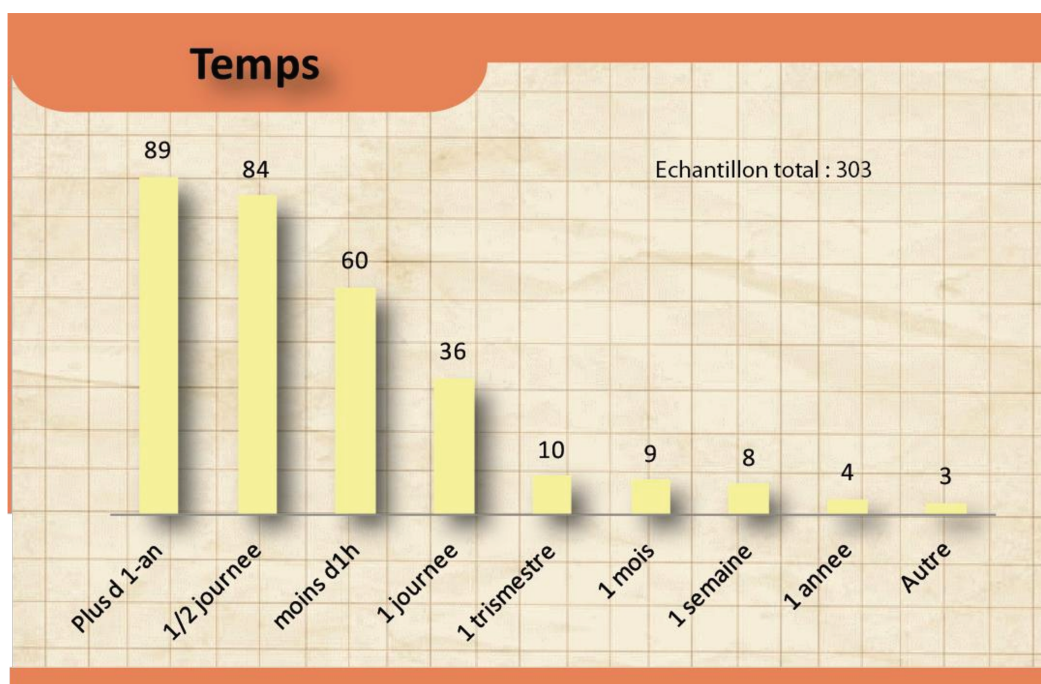


Graphique 7 : Le rôle d'internet sur l'inventivité habitante



Réalisation, Adrien Balocco, janvier 2017

Graphique 8 : La temporalité de l'inventivité habitante

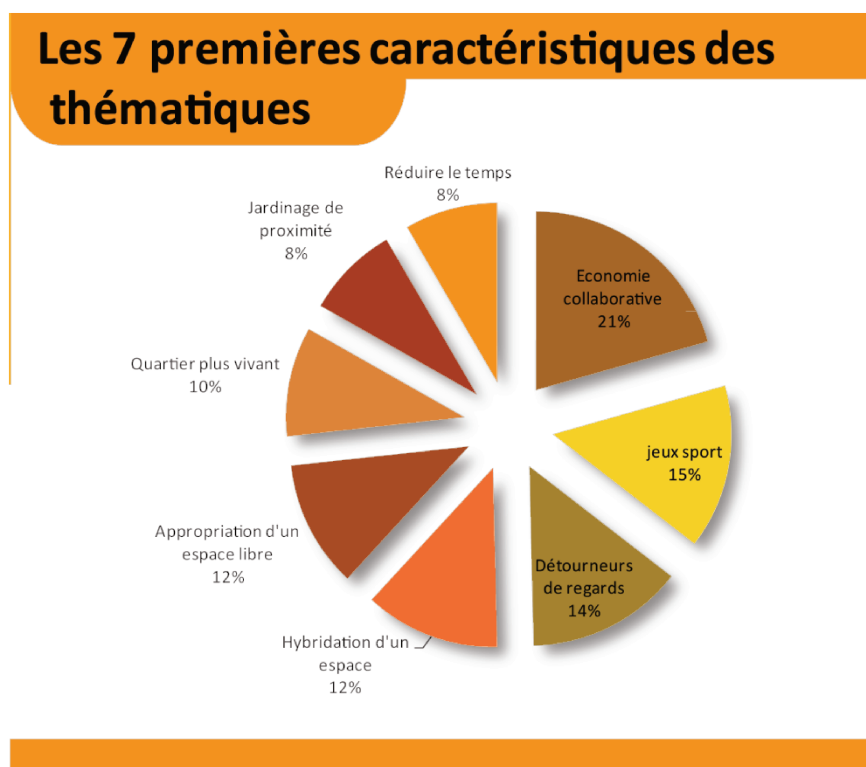


Réalisation, Adrien Balocco, le 23 janvier 2017

En analysant l'ensemble de ces graphiques, il est possible d'identifier l'inventivité « moyenne » de la collection, c'est-à-dire « le prototype de l'inventivité ». Elle correspond à la mode du moment sur les territoires étudiés. Il se détache clairement une forme d'inventivité : **des habitants se constituent en groupe(s) afin de combler un manque à l'échelle de la rue, où ni internet ni l'action publique n'ont un rôle. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée. Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire.**

En regardant plus finement les thématiques, il est à remarquer une certaine hétérogénéité de la répartition des inventivités habitantes. Il est étonnant de noter le peu d'écart entre la deuxième caractéristique la plus représentée, jeux et sport, et la septième, la réduction du temps, comme le montre le graphique à secteurs ci-dessous :

Schéma 6 : Les sept premières caractéristiques des thématiques



Réalisation, Adrien Balocco, janvier, 2017

*Les différents tableaux croisés dynamiques ont permis de faire émerger les caractéristiques principales de l'inventivité habitante, qui sont représentées sous la forme de diagramme.*

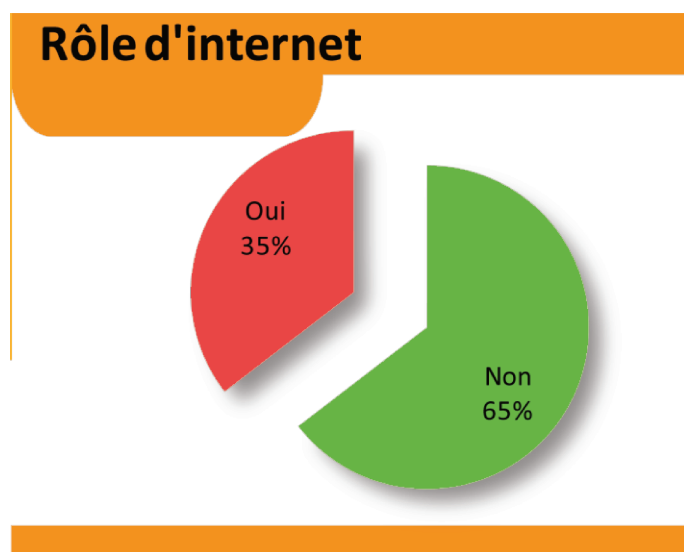
À l'inverse, en observant l'échelle, l'attitude de l'action publique, les acteurs et les buts, l'écart entre la première caractéristique et la deuxième est très large. Cet aspect a permis de faciliter la détection de l'inventivité habitante pour les collaborateurs formés lors de la journée de formation. En effet, ces caractéristiques permettent de recentrer l'observation sur certains aspects essentiels et visibles dans

l'espace public. Par exemple, concernant les acteurs, le diagramme identifie que les principaux acteurs sont des habitants en groupe, c'est-à-dire un collectif de citoyens. Les protocoles d'enquête viseront dans un premier temps ce type de public parce que les inventivités habitantes sont plus nombreuses avec cette caractéristique. Ainsi, les enquêteurs, en étant en confiance, auront plus de facilité pour détecter les autres inventivités. Cette caractéristique révèle également une dissonance avec une supposition de départ. Il semblait que les inventivités seraient surtout réalisées par des individus isolés. Ici, il est à remarquer que ce sont les habitants en collectif les plus à même à l'invention. Il semblerait que les interactions sociales favorisent l'inventivité habitante. À l'inverse, les acteurs « intermédiaires », c'est-à-dire les syndicats ou les organismes professionnels, ne sont pas ressortis dans les enquêtes de terrain.

De la même manière, l'échelle joue un rôle très important. L'analyse statistique révèle que la rue ou la place sont les dimensions les plus favorables à l'inventivité. Très peu de pratiques inventives ont une diffusion sur les grands territoires. Cette micro-géographie marque le territoire et l'appropriation des habitants en augmentant l'habitabilité des lieux investis. Ce territoire de proximité est l'espace privilégié pour inventer. À cette dynamique spatiale, la dynamique temporelle permet d'affiner l'analyse. Il existe un double jeu de l'inventivité, entre pratiques très courtes, d'une demi-journée et une pratique durable qui dure plus d'un an. Toutefois, en ajoutant les inventivités réalisées sur un jour et moins, elles représentent 60% des pratiques inventives, soit une très grande majorité. De ce fait, l'inventivité habitante est caractérisée par un temps court et une pratique éphémère.

L'autre aspect important est le rôle des TIC dans la création de l'inventivité. Comme le révèle le graphique à secteurs ci-dessous, près des deux tiers des inventivités habitantes n'ont pas besoin d'internet pour émerger. Les interactions physiques entre les individus et entre les individus et les territoires permettent de créer.

Schéma 5 : Part du rôle d'internet dans les pratiques inventives



Réalisation, Adrien Balocco, janvier, 2017

Cependant, pour plus d'un tiers de l'inventivité habitante, internet influe sur les pratiques de différentes manières. La première d'entre elles est l'inspiration d'idées diffusées sur internet. Par mimétisme, certains habitants s'approprient les idées diffusées et les adaptent à leurs moyens, leurs buts et leur territoire. Internet permet également d'échanger via les réseaux sociaux ou les courriels.

**Concernant le but, c'est-à-dire les intentions de la pratique, il s'avère que la volonté de combler un manque est l'élément déterminant.** L'étape préalable à ce but semble être la détection d'une solution ailleurs que sur le territoire de l'habitant. En regardant ce qui se fait ailleurs, certains habitants souhaitent reproduire ce processus parce qu'ils ne l'ont pas chez eux. Ensuite, le second but est celui de l'usage et plus particulièrement de faciliter l'usage. Dans l'amélioration de l'ergonomie, il s'entend l'amélioration d'un usage qui peut être réalisé par l'action publique, des habitants, des syndicats, etc. En effet, les inventeurs, dans ce cas, affinent l'usage pensé afin qu'il corresponde au mieux à leurs besoins.

Enfin, comme imaginée initialement, l'action publique ne joue pas un rôle majeur au sein des pratiques inventives. Dans deux cas sur trois environ, l'action publique locale n'a pas connaissance de ces pratiques. Ce fait révèle la capacité d'agir des habitants, qui s'émancipent des politiques publiques pour répondre à leurs besoins. Cet aspect tend à poser la question : dans cette logique où les habitants font par eux-mêmes lorsque la solution n'est pas apportée par l'institution, qu'elle est la place de l'ingénierie territoriale ? Les chapitres 6 et 9 apportent des éléments de réponse à ce questionnement.

En conclusion, l'analyse quantitative et les résultats des missions pour la DDTM du Gard, la ville d'Aurillac, ou encore l'Université Blaise Pascal révèlent trois thématiques de l'inventivité habitante, les interactions, l'ailleurs et la matérialité. La première s'observe dans une disposition protéiforme des interactions sociales selon le lieu habité. Il n'est pas possible d'exprimer l'intensité des interactions, mais il est concevable de dire qu'elles diffèrent en fonction des lieux. Ce phénomène a été mis en exergue dans l'analyse des différents lotissements du Gard. L'inventivité habitante se génère par un lien à la proximité interactionnelle plus ou moins étendue. Les lotissements proches et dans l'espace métropolisé nîmois voyaient les habitants développer de l'inventivité habitante avec d'autres personnes qui n'étaient pas leurs voisins directs. À l'inverse des lotissements de Rousson ou de Saint-Hyppolite du Fort par exemple, où l'inventivité habitante se caractérise par une proximité de voisinage, voire de lotissements juxtaposés. La fête des voisins à Rousson, ou l'atelier de couture à Saint Hyppolite, montrent l'importance de la proximité géographique et donc interactionnelle au sein des processus créatifs. Ainsi, la densité interactionnelle est un facteur prépondérant de l'inventivité, sans interaction forte, la création ne peut pas émerger. Autre thématique majeure de l'inventivité habitante, la relation à l'ailleurs. À l'origine du processus créatif des habitants, une idée émerge d'une observation. Par mimétisme, ils souhaitent adapter cette idée, qu'ils trouvent bonne, chez eux. Comme le révèle le graphique 5, la bonne idée est celle qui manque aux habitants, chez eux. Les inventifs et les personnes potentiellement inventives ont observé une pratique qu'ils aimeraient voir chez eux. Par mimétisme, ils vont l'adapter à leur quotidien. Ils ont pu voir cette pratique sur internet, notamment à travers les réseaux sociaux, ou dans leur quotidien, en vacances, lors d'un déplacement, ou encore lors d'un échange. La qualité

interactionnelle présentée précédemment, ajoutée à la bonne idée, caractérise la réussite et la pertinence de l'inventivité habitante. Enfin, la dernière thématique de l'inventivité habitante est liée à la matérialité avec l'objet, c'est-à-dire au savoir de la main et à l'envie de faire avec elle. Les inventeurs ont comme point commun l'envie d'utiliser leurs mains (ou leurs pieds) pour faire. Ce « faire » peut être du bricolage de rue pour faire des bancs, du jardinage, de la couture ou de l'écriture, ou encore de l'activité physique. Dans un souci de bien-être, les habitants mettent en œuvre un savoir-faire, ou se forment à ce savoir-faire, afin de fabriquer l'objet ou la pratique. La relation à la matérialité fait autant appel à la main qu'à la tête. Cachés derrière cette capacité inventive, les habitants ont ou développent un ensemble de valeurs, la modestie notamment. La relation à la matérialité de l'inventivité tend à corrélérer l'intelligence de la main et celle de l'esprit, au sein des pratiques d'habiter.

### 5.3 LES CONDITIONS TERRITORIALES DE L'INVENTIVITE HABITANTE

Les observations réalisées ont amené à réfléchir aux conditions de l'inventivité. Quels sont les ingrédients pour que les habitants inventent des solutions adaptées à leurs besoins ?

Une sous-hypothèse questionne le sous-chapitre, **il existerait un terreau, plus ou moins fertile, permettant d'accroître l'inventivité habitante et ainsi l'émancipation des gens**. Cinq conditions territoriales ont été identifiées afin de favoriser l'inventivité. Sans revenir sur les ouvrages traitant le lien entre l'innovation et le territoire (Pecqueur, 2000, Courlet et Camagni, 2008, Courlet et Pecqueur, 2013, etc.) au sein des dynamiques économiques, les conditions de **l'inventivité questionnent la place de la proximité dans l'inventivité habitante**. La collection présentée précédemment révèle le foisonnement d'initiatives où deux notions clés des Sciences Territoriales entrent en jeu, la « proximité » et les « interactions ». Elles sont au cœur des dynamiques créatives analysées.

#### 5.3.1 L'INTENSITE INTERACTIONNELLE

**La première condition de création des inventivités est dans l'intensité et la qualité des relations entre les individus entre eux et avec le territoire.** Là où la densité de flux, d'interactions, de rencontres est importante, il existe une plus grande probabilité de voir se révéler ce type d'initiatives. La participation des habitants pour permettre les échanges, favoriser le débat, permet de réfléchir et de mettre en pratique des inventivités à l'aide des aménités du lieu et des individus. D'ailleurs pour Marie Hélène Bacqué (2013), les individus ont des possibilités pour être innovants et inventifs, mais pour amplifier le résultat la proximité sociale doit déboucher sur des initiatives<sup>79</sup>. Dans cette thèse, « innovant et inventif », ne signifient pas la même chose. Quelqu'un d'inventif est une personne qui va créer un objet, sans chercher son adaptation au plus grand nombre. À l'inverse, un innovant s'appuie sur l'inventif pour améliorer l'objet inventé et ainsi, qu'il s'adapte aux besoins d'un plus grand nombre.

Les territoires sont marqués par de nombreux lieux de rencontre, qui diffèrent selon les territoires, notamment urbains et périurbains. Dans les espaces urbains, ces lieux sont partout et évidents, à l'inverse des territoires périurbains. Lors des Assises de la ruralité dans le Nord Isère, nous avons proposé la métaphore de la colocation pour exprimer les envies de rencontre des habitants. Cette métaphore signifiait qu'il existait des parties communes dans les territoires périurbains, définies par les individus et acceptées socialement, qui pouvaient être durables ou éphémères. Ces spots étaient des terrains de sport par exemple, ou des fêtes de village. À l'inverse, la maison était comme la chambre de la colocation, l'espace privé, intime où les individus souhaitent se retrouver seuls ou en famille. Ainsi, les habitants choisissent d'aller et de générer les parties communes, ils ont cette capacité à favoriser les interactions.

---

<sup>79</sup> Nous reviendrons sur cet aspect dans le dernier chapitre de la thèse, lors de la diffusion des inventivités.

Au-delà de la densité des interactions, la qualité est un élément majeur. Pour créer de nouvelles manières de faire, les habitants ont également besoin d'être incités dans leur capacité inventive. La qualité permet de donner envie de faire autrement et révèle leurs capacités. Cette posture a été développée lors des ateliers pour le CCMP présenté dans le chapitre suivant. De nouvelles formes de participations, où le lieu est aménagé en fonction du but recherché, permettent d'accroître la capacité inventive des individus. Des posters peuvent être affichés, des mots clefs, des vidéos peuvent être montrés pour générer ce processus.

L'action publique a la capacité et la compétence de mettre en mouvement les habitants afin qu'eux-mêmes puissent trouver des solutions qui répondent à leurs aspirations. Un territoire dynamique, avec une implication des habitants, des entreprises et des associations est une clé de réussite. Les dynamismes de l'inventivité profitent de ce bouillonnement. D'ailleurs, le terrain a permis d'observer la place des élus dans cette réussite. L' élu a besoin de cristalliser l'intelligence collective de son territoire et pas forcément d'être visionnaire pour générer l'inventivité.

### 5.3.2 LE MANQUE COMME GENERATEUR D'INVENTIVITES

**La collection d'objets présentée précédemment révèle le manque comme une condition de l'inventivité habitante.** Toutefois, certaines inventivités n'ont pas de lien avec cet aspect, le manque n'est pas une condition *sine qua non* à l'inventivité. Pourtant, de nombreuses inventivités trouvent leurs origines au sein d'un manque.

**Les manques observés sont générés par l'altérité, et plus particulièrement, l'envie d'obtenir la même chose qu'un autre parce qu'il serait nécessaire aux besoins des habitants.** Prenons en exemple Madame X a entendu parler, par un reportage sur le journal local, d'un pédibus à Lyon. Sur sa commune, Lumbin, il manque de transport scolaire. Par mimétisme, et pour combler un manque, Madame X est à l'initiative du pédibus de Lumbin. Elle recopie le système lyonnais chez elle. Il a été également observé un manque lié aux caractéristiques du logement. Dans les habitations, et notamment les petits espaces, les habitants manquent de place. Ils doivent bidouiller pour accroître leur habitabilité. Par exemple, s'ils ne peuvent pas cultiver chez eux, ils jardinent en ville, aux pieds des arbres, le long des voies vertes, sur les friches urbaines, etc. Ils inventent des solutions pour pallier leur manque. Le manque n'est pas un frein à la créativité, mais un moteur.

Mais ce moteur, pour être démarré, doit avoir une énergie. De ce fait en parallèle de ce manque, des ressources doivent être disponibles et activables sur le territoire. D'ailleurs, pour Geneau de la Marlière (2000), les ressources permettent de satisfaire un besoin. Par contre, ici, les ressources proposées n'intègrent pas le champ du développement économique (Béthemont, 1987). Dans le cadre de la thèse, les ressources s'identifient dans les richesses d'un territoire, c'est-à-dire ce qui est existant, mais pas révélé ou mis en valeur, au-delà d'une dimension marchande (Collectis, Pecqueur, 1993, Gumuchian, Pecqueur, 2007). Pour Glon et Pecqueur (2016), il existe trois catégories de ressources :

*« Les ressources matérielles sont celles qui sont objectivées dans l'espace par une matérialité. Une entreprise ou un tissu d'entreprises, une richesse naturelle, la forêt, un paysage bocager en constituent quelques exemples.*

*Les ressources immatérielles sont moins perceptibles, plus délicates à appréhender, car elles sont moins formalisées. L'air que l'on respire, les informations ou encore la plupart des étapes de la recherche/développement illustrent parfaitement cette idée ».*

Autre ressource majeure pour appréhender les conditions de l'inventivité sont les ressources humaines. Elles désignent les compétences acquises ou potentielles, les capacités d'initiative et d'action des individus, le vécu et les expériences qu'ils ont pu traverser, la capacité d'ouverture et de remise en cause (Ollivier, 1995 ; Arendt, 1961). Ainsi, une des conditions de l'inventivité est d'avoir à disposition des ressources pour la générer. Prenons l'exemple d'un éco-quartier, où le maître d'œuvre souhaite que les espaces soient jardinés par les habitants du quartier et au-delà. Il est impossible pour le prestataire d'assurer cette ambition. Par contre, il peut proposer de mettre à disposition des ressources pouvant être activées (outils de jardinage, fiches, concierge ayant quelques connaissances en jardinages, etc.).

### 5.3.3 LE BUDGET PARTICIPATIF, UNE POLITIQUE PUBLIQUE INCITATRICE D'INVENTIVITES

Comme observé et pratiqué, notamment lors du PGD pour CCMP, **les politiques publiques peuvent générer de l'inventivité**. Au-delà de la posture de l' élu analysée dans le 5.3.1, les actions influencent, plus ou moins les pratiques des habitants.

Le cas de Grenoble et du budget participatif est significatif pour comprendre cette condition. Le budget participatif est un outil incitant à la créativité des citoyens. Des entretiens ont été réalisés à ce sujet avec des agents des collectivités locales. Nos missions, réalisées avec Inddigo, ont également amené à construire une sorte de budget participatif pour la CCMP, sur le champ de la mobilité et de l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes. Dans ce cadre-là, l'action publique incite à la créativité, elle est dans une démarche de co-construction. Le budget participatif permet d'accroître l'émancipation des citoyens, tout en favorisant la créativité. Il est également un outil pour comprendre, en creux, les besoins des habitants. En analysant les propositions faites par les habitants à Grenoble, les thématiques ou les lieux de dysfonctionnement ont été analysés sur le territoire administratif. À partir de l'analyse des propositions des habitants, les collectivités peuvent faire des politiques répondant directement aux besoins des habitants, même si aucune proposition n'est retenue dans le budget participatif.

Cet exemple met en évidence le rôle de la collectivité qui peut être en amont de l'inventivité, puis dans son accompagnement, tant en termes de moyens financiers que d'ingénierie.

Paradoxalement, dans les deux cas étudiés, la réticence des élus était minime. *A contrario*, ils étaient très enthousiastes à l'idée de partager une partie de leur pouvoir et curieux de cette manière de faire. Par contre, pour ne pas favoriser le clientélisme et être le plus transparent avec la CCMP, ont été identifiées trois conditions :

- Le règlement du budget participatif doit être le plus clair possible,
- Il doit être co-construit avec les habitants,



- Il doit être en accès libre.

#### 5.3.4 *PENSER L'ORDINAIRE*

Pour présenter cette dernière condition, il est nécessaire de changer d'échelle et voir ce qui se passe à l'échelle micro. Lors du chapitre précédent a été démontré qu'un grand nombre d'inventivités, environ deux tiers, sont identifiables dans les petits espaces. **À partir de ce résultat, nous nous sommes attachés à étudier les aménagements urbains participants à l'inventivité habitante, en mettant en exergue la dimension humaine de ce qui peut accroître l'habitabilité.** Comme le souligne Jane Jacobs (1960), puis plus récemment Jan Gehl (2012), l'automobile a modifié l'urbanisation des villes, en supprimant l'urbanité des lieux et la qualité de vie des villes. L'observation de la dimension humaine permet de comprendre ce qui fait qu'une ville est animée, sûre, saine et durable. De plus, cette posture incite à comprendre en quoi l'inventivité habitante renforce « la fonction sociale de l'espace urbain comme lieu de rencontre contribuant à l'émergence d'une société durable, ouverte et démocratique » (Gehl, 2012). D'ailleurs, Jan Gehl se donne comme objectif d'obtenir cet idéal urbain, à savoir « une ville animée, sûre, durable et saine ». En synthétisant sa pensée, il considère que les gens occupent l'espace urbain, à pied ou à vélo, « plus le potentiel d'animation d'une ville s'accroît » ; ensuite, en occupant l'espace public « le potentiel de sécurité s'accroît ». Il ajoute qu'une ville doit être durable pour préserver l'environnement et accroître le développement économique. Enfin, la ville a un rôle à jouer pour la santé publique des gens. Le fil conducteur de ces ambitions est le piéton et le cycliste pour Gehl, qui sont les acteurs de ces objectifs.

Cette proposition a permis d'identifier la dimension humaine d'un territoire comme condition à l'inventivité habitante. D'ailleurs, il semblerait que le fait d'adopter cette focale, de discuter avec les élus du territoire et les techniciens participent au questionnement de l'habitabilité du territoire.

Les habitants, par eux-mêmes, ont la capacité de faire une ville à dimension humaine, mais elle est incomplète. L'animation, la sûreté, la durabilité et la santé sont des éléments moteurs de l'inventivité habitante. Les territoires qui intègrent cette logique ont plus de chance de voir se révéler la capacité inventive des individus. Il existerait une sorte de logique vertueuse. Les entretiens réalisés sur les différents terrains, notamment dans le Gard et à Aurillac mettent en avant cet aspect. Le premier, l'animation, était un élément fondamental pour les habitants des Marmiers à Aurillac. Le tissu associatif, les activités proposées par le bailleur social et les activités du centre social favorisaient les interactions sociales. Ainsi, les habitants, par la rencontre, étaient en capacité de créer de l'inventivité. Par ce processus, un collectif s'est organisé, le « fait-tout » qui avait pour ambition d'animer le quartier.

## CONCLUSION

En conclusion du chapitre cinq se dégagent les lignes directrices de l'inventivité. Le livre de codification (*cf. 5.1*) réalisé tout au long de la thèse est un outil de classification. Il permet à tous agents de l'ingénierie territoriale de compléter la collection de l'inventivité habitante. En effet, lorsqu'un professionnel semble observer une forme d'inventivité, il a la possibilité de l'inscrire dans le tableau, sous Excel, et de cocher les caractéristiques correspondantes. D'ailleurs en complétant ce tableau, il est possible de comparer l'inventivité repérée au prototype de l'inventivité, à savoir, qu'elle est créée de la manière suivante : **des habitants se constituent en groupe(s) afin de combler un manque à l'échelle de la rue, où ni internet ni l'action publique n'ont un rôle. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée.** Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire à partir de cette lecture du processus de création, il ressort que l'inventivité habitante est générée lorsque trois thématiques coïncident, les « interactions », le « manque », « l'ailleurs » et le « rapport à la matérialité ». Les interactions sont des conditions de l'inventivité habitante lorsqu'elles sont suffisamment intenses et de qualité. La relation à l'objet matériel participe à la structuration de l'habitabilité. Il apparaît que les objets matériels, créés par les collectifs participent à un processus compris dans une approche cognitive. En effet, Donald Norman (1988) a mis en valeur les propriétés physiques des objets qui révèlent les pratiques des individus. Son approche révèle qu'il existerait des « physically visible », sorte de design de l'objet qui entraînerait certaines actions. Ainsi, **les habitants inventifs construisent leur matérialité afin de bien designer l'objet par des propriétés physiques (la forme, la texture, la couleur, etc.) et fonctionnelles.** L'inventivité habitante joue un rôle majeur dans la résolution de problèmes et le dépassement de manques, dans le quotidien des habitants.

Ce chapitre a permis de rendre visible le foisonnement de l'inventivité habitante. Elles sont partout, mais souvent invisibles. La collection d'objets, au départ de plus de 800 inventivités habitantes, a été analysée dans ce chapitre de manière quantitative, par une série de tableaux croisés dynamiques. Afin de repérer au mieux l'inventivité habitante, un livre de codification a été réalisé, avec plusieurs entrées (nom, description, date, lieu, attitude de l'action publique, origine, temps de l'action, rôle d'internet, thématique, but, type de détournement, échelle). **Ce travail a permis d'analyser les conditions territoriales de l'inventivité habitante.** De plus, les collaborateurs d'Inddigo, dans un souci d'essaimage, ont aujourd'hui la possibilité d'incrémenter la collection d'objets et ainsi mettre en valeur la capacité des habitants à inventer auprès des maitrises d'ouvrage.

## Chapitre 6. ENQUETES EN BUREAU D'ETUDE : ANALYSE REFLEXIVE

### INTRODUCTION

**Une des ambitions du doctorat est de proposer des méthodes innovantes et adaptées aux nouvelles mutations sociales et spatiales des individus.** Dans un contexte de demandes spatiales de plus en plus fortes d'une meilleure condition d'habitabilité, une mutation de l'ingénierie territoriale est nécessaire. L'agilité, la créativité ou encore l'adaptabilité ont été les facteurs essentiels du retour d'expérience. Inddigo avait le souci d'adapter son offre à la mutation sociale et démocratique en cours, en proposant des solutions adaptées à chaque situation des clients. **À partir d'expériences concrètes d'application, ce chapitre offre une vision de la réalité à partir du regard d'un doctorant au sein d'un cabinet de conseil.**

Ainsi, ce chapitre pose la question suivante : en quoi le fait de proposer une ingénierie territoriale « inventive » permet-elle de générer une croissance de l'inventivité habitante ? Cette question sous-entend qu'il existerait une ingénierie inventive et créative qui a été développée au sein d'Inddigo. En effet, **au cours des années dans le bureau d'étude, il a été possible de développer des outils ludiques et créatifs afin de participer à l'identification de l'inventivité habitante, mais également à son incitation.**

Ce chapitre fait la transition entre la présentation des résultats bruts présentés jusqu'à présent et l'analyse au sein de la partie III. Ainsi, trois temps seront développés. Tout d'abord, une analyse des protocoles quantitatifs dans le processus d'inventivité. Un questionnement sur l'immersion viendra ouvrir le débat sur les avantages et les limites de ce protocole. Enfin, le dernier temps mettra en valeur les démarches de co-construction dans les processus créatifs lors des ateliers de concertation.

## 6.1 LA MISE A L'ÉPREUVE DANS UN BUREAU D'ÉTUDE : PROBLEME ET METHODE

Le fait de mettre à l'épreuve signifie dans cette thèse l'action d'éprouver des perspectives et des méthodes issues des sciences sociales dans un bureau d'étude en développement durable, Inddigo. L'adaptabilité a été une capacité indispensable à la mise à l'épreuve.

Afin de construire au mieux les relations entre l'action et les sciences, un premier temps a été d'identifier les possibles points d'ancrage scientifique. Ce sont des thématiques de recherche avec un besoin potentiel de nouvelles connaissances. La politique R&D de l'entreprise a identifié ces thématiques. Un travail d'analyse de ces dernières a permis d'identifier de potentielles passerelles entre l'action et la connaissance au sein de la politique « d'accompagnement au changement » d'Inddigo. Cette thématique a été un axe privilégié pour Inddigo. Elle avait pour avantage de travailler avec l'ensemble des départements d'Inddigo (*cf. chap. 4*). De plus, Inddigo souhaitait vraiment apporter de la connaissance à cette thématique.

Ainsi, le choix s'est porté sur le traitement de l'accompagnement au changement. Dans le champ du développement durable, Inddigo estime qu'une thématique se consacre aux changements de pratiques des individus et des collectifs, publics ou privés. Ce changement devrait se faire dans une logique plus respectueuse de l'environnement et du bien-être des générations futures. À côté de l'approche scientifique, systémique et issue de la micro géographie, **la thèse avait l'ambition d'intégrer la conception de l'accompagnement au changement pour Inddigo.**

L'ensemble des thèses réalisées sous la tutelle d'Inddigo intègrent cette logique. La thèse donne à voir et à comprendre une nouvelle manière de considérer l'accompagnement au changement au sein d'Inddigo. En 2013, au début de la thèse, l'accompagnement au changement se faisait d'une manière descendante, d'Inddigo vers les territoires. Un peu comme si l'entreprise avait les solutions pour « réaliser un monde meilleur » et qu'il fallait appliquer ce modèle sur l'ensemble des territoires. Ainsi, il existerait des modèles pour réussir, notamment sur la gestion des déchets et la mobilité. Inddigo avait identifié des critères de réussite pour aller vers un changement durable des sociétés, des manières de faire pour favoriser le compostage au sein des collectifs (immeubles, maisons de retraite, cantines scolaires, etc.) par exemple. Pour affiner ces techniques, à côté du travail de thèse, nous avons réalisé une étude pour Grenoble Alpes Métropole sur les potentiels de compostage au sein des cantines collectives de l'agglomération (entreprises, restaurants administratifs, hôtels, restaurants et cantines scolaires). Cette étude a permis, notamment, d'améliorer la vision des potentialités de compostage sur l'agglomération et les stratégies d'accompagnement à adopter. Une multitude d'études ont été réalisées de cette manière, où le changement se faisait de manière efficace.

### ***La vision de Denis Chevalier<sup>80</sup> sur la diffusion de l'accompagnement au changement à Inddigo***

*À l'origine, les territoires avaient peu d'ambitions en matière de développement durable. Pour Denis Chevallier, référent national à Inddigo, en s'appuyant sur les habitants écologistes et les curieux, il était facile de faire de l'accompagnement au changement sur ce public. Il ajoute qu'actuellement, Inddigo connaît des difficultés pour franchir le cap suivant, et dépasser le changement des pratiques des écologistes.*

Ainsi, les quatre thèses au sein d'Inddigo intègrent cette nouvelle posture. La première, en management d'entreprise, traite la question de biomimétisme au sein des entreprises, et plus particulièrement comment les modèles managériaux peuvent être influencés par la nature. Elle est réalisée par Paul Boulanger. Thibault Vacher, sociologie, réalise un travail doctoral sur la performance énergétique dans le logement social. Son constat est de dire que malgré des logements qui paraissent de plus en plus performants de manière théorique, nous nous apercevons que les résultats escomptés sont très loin de la réalité. Enfin, Victor Bailly, sociologie, traite la question du compostage. Il est encore au début de son projet. Dans l'ensemble des thèses, nous replaçons l'usage et la pratique au centre du problème. Victor et Thibault ont une logique visant à produire du changement de comportement là où il n'existe pas forcément. À l'inverse, Inddigo perçoit dans la thèse un moyen d'identifier dans les territoires des formes d'inventivités participant à l'accompagnement au changement.

À la fin de la thèse, certains collaborateurs d'Inddigo se sont appropriés les travaux de thèse, notamment au sein du département TAM, et également du Déchet et Ecologie Industrielle (DEC). **L'approche territoriale, par l'usage et l'habiter, s'est infusée au sein de quelques collaborateurs innovateurs dans le domaine**, en particulier à Anne Sophie Cathala, Audrey Meyssignac ou encore Laura Dubois au sein du DEC, ou Eve Mauvilain, Jérôme Petit, Julien Wasserscheid ou Cyrielle Tosi au sein du TAM. Au cours de leurs missions, ils ont fréquemment été confrontés à l'amplification des pratiques qu'ils observaient dans les territoires. En s'appuyant sur des avancées pragmatiques de la thèse, un renouvellement des manières de faire s'est opéré, proche des besoins et des freins aux changements. L'encadré ci-dessous présente un aspect de cette mise à l'épreuve.

### ***Exemple des couches lavables pour le SYBERT - Besançon***

*En octobre 2016, Anne Sophie Cathala et moi-même avons réalisé un audit pour le SYBERT, sur les couches lavables dans les crèches. Préalablement, Inddigo avait remporté un bon de commande et Anne Sophie a travaillé avec le client pour proposer une étude sur les couches. Suite aux échanges entre nous, nous avons convenu de proposer une mission traitant la question des usages. Habituellement, lors d'audit de ce type, nous rencontrons les directrices ou directeurs, sans rencontrer les auxiliaires de puéricultrice. Ici, nous avons choisi d'aller à la rencontre de tout le monde, de comprendre les tactiques des auxiliaires pour mettre les couches lavables et les tactiques des enfants pour les enlever ou demander de ne pas les mettre. L'approche, proche de l'ethno-méthodologique, intégrant l'accompagnement au changement au sein d'Inddigo, a permis de donner à voir et à comprendre les chorégraphies du geste, les représentations des auxiliaires et des directions et les pistes d'action.*

---

<sup>80</sup> Denis Chevalier est un expert français de la gestion des déchets. Il accompagne le travail d'un doctorant au sein d'Inddigo. Denis est passé d'une approche « ingénieur » des déchets, à une approche plus sociologique et d'usage.

## 6.2 METHODES ET ANALYSES QUANTITATIVES : LE CAS DES CEZEAUX ET DE LA DDTM DU GARD

Au cours des missions réalisées avec Inddigo, l'approche quantitative a permis d'appréhender l'habitabilité d'une manière très large. Il était difficile d'obtenir une information sensible par ce type d'enquête et d'obtenir des éléments sur les formes d'inventivité habitante. Ainsi, pour chercher de l'inventivité, les enquêtes traitaient la question de l'habiter. En retour, les réponses mettaient en avant des processus créatifs, plus ou moins construits. En général, les approches quantitatives étaient accompagnées de démarches qualitatives. Cette technique d'enquête, notamment la complémentarité entre quantitatif et qualitatif, a été inspiré des travaux de Myriam Simard et Laurie Guimond (2009), qui ont étudié l'insertion de néo-ruraux au Québec de cette manière. Deux missions mettent en avant cette dynamique : l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et la DDTM du Gard. Les approches développées ont été sensiblement identiques.

### 6.2.1 LE CHOIX SEMANTIQUE

Lors de ces deux missions, la question de la sémantique a été prépondérante. **Comment parler d'inventivité habitante, d'habitabilité, d'approche sensible aux maîtres d'ouvrages, que ce soit pour l'UBP autant que pour la DDTM 30 ?** Le champ lexical employé a évolué tout au long de la thèse.

Concernant l'UBP, le travail a été effectué avec Frédéric Charvin, chef de projet de cette affaire. Ce projet a débuté six mois après le début de la thèse, où les notions développées lors de la thèse avaient peu de solidité empirique et théorique. De plus, F. Charvin ne pensait pas que le terme d'habitabilité soit entendu de la même manière par les commanditaires. Notre étude portait, à la fois, sur la réhabilitation du bâti, et sur les espaces extérieurs. Le collectif de collaborateurs d'Inddigo, travaillant sur la mission, avait émis l'hypothèse que l'habitabilité, selon la manière dont nous souhaitions la développer (par la question de la qualité des usages), pouvait être confondue avec la réhabilitation du bâti, en rendant habitable les salles de cours par plus de confort thermique par exemple. Or, notre travail avait l'ambition de traiter le confort sur les espaces publics et la convivialité du site. La manière dont était conçue l'habitabilité devait aider à apporter des réponses à la problématique. **La question de l'inventivité habitante est venue que plus tardivement dans la mission, lorsque des processus créatifs développés par les étudiants ont émergé de l'enquête.**

**Après plusieurs temps d'échanges avec F. Charvin, le terme de « cadre de vie » a été choisi.** Il semblait être en résonance avec l'action, et également avec l'enquête de terrain. Le cadre de vie, dans cette mission, était entendu comme le processus visant à rendre confortable d'un point de vue spatial et convivial le campus des Cézeaux. D'ailleurs, ce terme a très bien été appréhendé par les commanditaires, qui se sont rapidement approprié la question. Toutefois, en étant au début de la thèse, le rôle de l'émancipation afin d'accroître l'habitabilité n'avait pas encore été identifié. Notre définition de l'habitabilité n'étant pas complètement aboutie, elle entraîne un flou du terme choisi « cadre de vie », qui n'est pas du tout problématisé et peu engageant. Le collectif n'a pas traité de cette question au cours de cette étude, mais il semblerait que les résultats s'en rapprochent. Ajouter à cela, au sein de ce thème « cadre de vie », la question de la biodiversité dans et sur les espaces extérieurs des

Cézeaux qui a été traitée. Ce travail a été réalisé avec Daniel Aubron, où la question de la biodiversité et du cadre de vie ont été traités en parallèle, à partir de l'enquête en ligne jusqu'au plan d'action.

**À l'inverse, lors de l'étude pour la DDTM du Gard, deux ans et demi après celle des Cézeaux, le choix de la sémantique n'a pas fait l'objet de débat. Naturellement, Frédérique Métivier, chef de projet, accompagnée des autres collaborateurs, a utilisé le terme d'habitabilité.** Cette acceptation peut s'expliquer de deux manières. La première est issue de l'infusion progressive des travaux de recherche au sein d'Inddigo, où le traitement de l'habitabilité a été approprié par tous. Ensuite, la seconde raison vient du fait que la manière dont est conçue l'habitabilité était très proche des questions posées par la DDTM du Gard. D'ailleurs, progressivement, le maître d'ouvrage a intégré dans son vocabulaire notre notion. À l'inverse, la notion d'inventivité est restée en interne d'Inddigo, comme un outil pour identifier ce qui produisait de l'habitabilité. Après réflexion, il paraissait compliqué de proposer deux notions (habitabilité et inventivité), totalement nouvelles et innovantes pour eux, au maître d'ouvrage.

#### 6.2.2 LES CHOIX DU QUANTITATIF

Au début de la mission, le collectif de collaborateurs avait peu d'information sur le cadre de vie du site, le contexte territorial et de manière plus globale sur les pratiques d'habiter. Pour la mission UBP, la note méthodologique a été réalisée par les collaborateurs du Département Bâtiment Energie Climat (BEC), dont F. Charvin, à l'inverse de la mission pour la DDTM où j'avais réalisé une partie de la note méthodologique. Pour l'UBP, l'ensemble des collaborateurs était pratiquement vierge de toutes représentations, et très peu de données étaient disponibles.

**La réalisation des enquêtes quantitatives a offert plusieurs avantages :**

- **Rassurer le client par des données quantifiables,**
- **Obtenir une vision large du territoire étudié,**
- **Faire travailler ensemble les collaborateurs,**
- **Recruter des enquêtés pour des entretiens semi-directifs.**

En effet, les enquêtes quantitatives offrent des résultats comptables appréciés des clients. Lors de cette mission, les clients se sont rapidement appropriés les données chiffrées. Les démarches qualitatives sont encore peu utilisées dans le monde de l'action territoriale, les maîtres d'ouvrages ont plus l'habitude de manipuler ces données.

De plus, il est complexe au départ d'une mission de trouver le bon point de départ, **celui qui permet d'obtenir une vue d'ensemble.** Le départ d'un diagnostic est difficile. L'enquête quantitative, lorsqu'elle est problématisée, offre des résultats facilitant la réalisation du diagnostic et de plan d'action. L'enquête quantitative des Cézeaux a permis, entre autres, d'identifier une grande collection des pratiques sur le campus, classiques comme inventives.

Second avantage de l'enquête quantitative, **elle génère du travail d'équipe et de l'intelligence collective au sein d'Inddigo.** Dans chacune des missions utilisant des enquêtes quantitatives, au moins quatre personnes participaient à la construction de l'enquête. Chacune avait des besoins spécifiques pour la partie qu'elle devait traiter

(gestion de l'eau, bâtiment et déchets). En proposant des temps d'échanges collectifs afin de générer l'enquête, un socle commun a été créé pour l'ensemble des collaborateurs. De plus, chacun avait conscience de ce que faisait l'autre au sein de la mission, ce qui n'est pas toujours le cas.

L'encart suivant présente la manière dont étaient introduites les enquêtes sur l'application Sphinx. La particularité du processus vient de la manière dont était signé le questionnaire. En effet, il était difficile de mettre un qualificatif corrélé aux sciences territoriales. Le terme de géographe n'était pas compris par les clients. Ils considéraient qu'un travail d'enquête ne pouvait être que réalisé par un sociologue. Ainsi, Inddigo a fait le choix de progressivement attribuer à « Adrien Balocco », le titre de sociologue.

Enfin, l'enquête quantitative, comme lors du protocole expérimental, a permis de recruter des enquêtés pour des entretiens semi-directifs. Cette technique a été particulièrement utile et fiable pour la DDTM du Gard. À la fin de l'enquête, les enquêtés qui souhaitaient continuer le travail avaient la possibilité d'indiquer leurs contacts. Une personne d'Inddigo organisait ensuite un planning d'entretiens avec ces personnes. Sans l'enquête quantitative, il paraît plus complexe, voire difficile, de recruter autant de personnes, de manière si efficiente.

Par contre, la réalisation d'une enquête quantitative est chronophage, lors de sa co-construction.

Entre les temps d'échanges pour la construction et les allers-retours avec la maîtrise d'ouvrage, la réalisation de l'enquête est très longue et ce temps est rarement vendu dans les réponses aux appels d'offres.

### 6.2.3 LES ENQUETES

Afin de montrer les résultats bruts, issus directement des missions, les pages qui suivent révèlent le traitement de l'habitabilité sur les deux terrains d'étude. Le choix s'est porté sur l'enquête pour la DDTM du Gard et les résultats bruts des Cézeaux. Ce choix permet d'obtenir une vision d'ensemble des possibilités d'analyse de ce type d'enquête. L'annexe 4 (*cf. annexe 4 - Grille d'entretien DDTM du Gard*) présente la version finale du questionnaire d'entretien. A l'origine, lorsqu'Inddigo a proposé le questionnaire à la DDTM, il était en version plus réduite, afin de que les enquêtés puissent répondre en moins de 180 secondes. Lors de l'enquête pour les Cézeaux, il a été remarqué un désistement des enquêtés à partir de 200 secondes. Ce retour d'expérience a fait réduire les temps de saisie par les enquêtés. Mais le client souhaitait obtenir plus d'informations quantitatives sur les lotissements d'étude et a demandé de modifier l'enquête, afin qu'elle soit plus large. Le temps de saisie montre un désistement des enquêtés à partir de 220 secondes, lorsque les enquêtés ont passé ce gap, ils terminent l'enquête.

L'enquête a été construite en trois temps :

- L'histoire de l'habiter des individus
- La présentation de l'habitation
- La présentation du quartier
- La présentation des pratiques quotidiennes
- La signalétique.



## Photographie 6 : Texte d'accroche de l'enquête

*Réalisation, Inddigo, 2015*

*Ce texte se trouve au début de l'enquête en ligne, en première page. Il présente le*

*Bonjour,*

*La présente enquête est réalisée par la DDTM du Gard et s'inscrit dans la réalisation d'une étude sur la qualité de vie dans plusieurs quartiers du département.*

*Pour nous permettre de récolter des informations pertinentes, nous avons besoin que vous répondiez aux questions qui suivent. Par la suite, si vous l'acceptez, nous pourrions poursuivre cet échange par un entretien plus direct chez vous (environ 45 minutes). Si vous êtes d'accord, merci de nous transmettre vos coordonnées à la fin de l'enquête.*

*Pour vous remercier de votre participation, nous organiserons un tirage au sort et les 5 premiers recevront un cadeau lors de la visite à domicile : le premier recevra un coffret d'ustensiles de barbecue, et les quatre suivants des plantations pour le jardin. De quoi marquer dignement l'arrivée du printemps !*

*Ce questionnaire restera totalement anonyme.*

*Adrien Balocco, sociologue*

*contexte de l'enquête et met en valeur l'enquêté. Ce texte a fait l'objet de nombreux débats, au sein d'Inddigo, comme avec les clients. Il est très important parce qu'il doit permettre aux enquêtés de s'investir complètement.*

Ainsi, le choix a été fait d'obtenir des réponses très empiriques et d'autres liées aux représentations. **Un travail de photographie a été réalisé afin de comprendre les représentations du lotissement où ils vivaient :**

Photographie 7 : Exemple d'une série de photo pour l'enquête pour la DDTM du Gard : Quelle photo représente le mieux où vous habitez ?



Réalisation, Adrien Balocco et Frédérique Métivier, Inddigo, février 2017

*Les habitants devaient cocher la photo qui représentait le mieux où ils habitaient. Le choix avait été fait de montrer le plus grand panel possible des formes d'habité que pouvaient se représenter les enquêtés. Les photos proviennent de ressources personnelles ou de la photothèque d'Inddigo.*

Dans la partie sur les pratiques, il a été identifié des esquisses d'inventivités habitantes. Ces dernières ont permis de construire le guide d'entretien semi-directif.

Les pages suivantes présentent une partie des résultats de l'enquête des Cézeaux. Une partie seulement, car seul  $\frac{1}{4}$  de l'enquête est dédié au cadre de vie. Les autres questions portent sur la gestion de l'eau, des déchets, la performance énergétique des bâtiments, du développement durable de manière globale et la mobilité.

Au sein du livrable final destiné à l'Université, l'intitulé de cette partie est : **les approches sensibles liées au cadre de vie : espaces extérieurs et biodiversité.**

**L'encart ci-dessous est un extrait du rapport produit dans le cadre du diagnostic des Cégeaux pour l'Université Blaise Pascal de Clermont.**

Le but est de recueillir l'avis des usagers au sujet des espaces extérieurs est d'obtenir une meilleure appropriation des futurs aménagements et de limiter les dégradations. Lorsque les usagers ont le sentiment d'avoir participé à l'élaboration d'un projet de ce type, il a été remarqué une amélioration du sentiment positif de leur cadre de vie. En se questionnant, les étudiants ont mis en avant les aspects qu'ils appréciaient sur le site des Cégeaux.

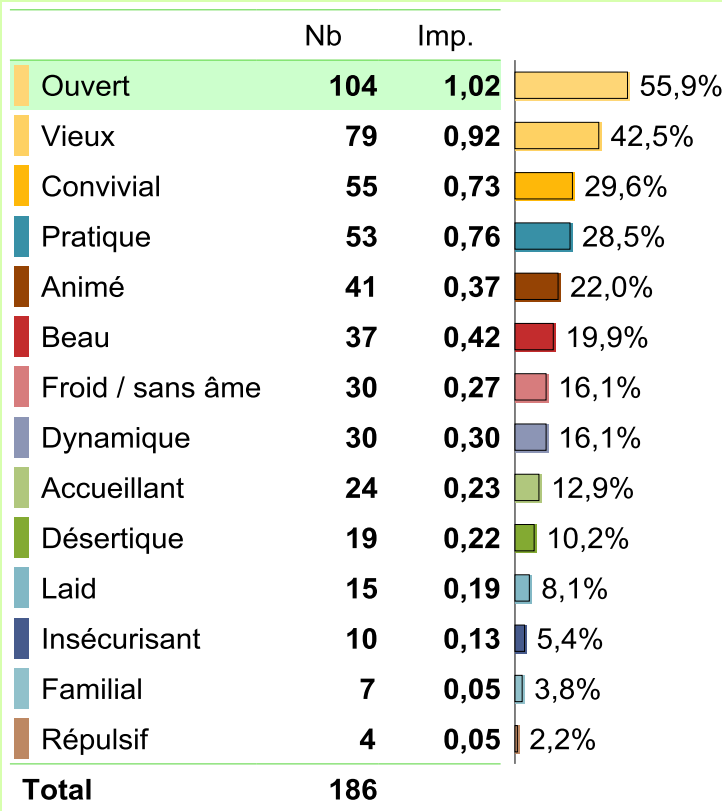


Schéma 7 : Description du campus par les enquêtés (INDDIGO, 2014)

La majorité des enquêtés apprécie le campus et son cadre de vie, ils l'estiment ouvert (55,9 %), convivial (29,6 %), pratique (28,5 %), ou encore animé (22 %). Peu d'usagers ne s'y sentent pas bien, 16,1 % le trouvent sans âme et 10,2 % désertique. Mais ces représentations fluctuent selon l'ancienneté sur le campus.

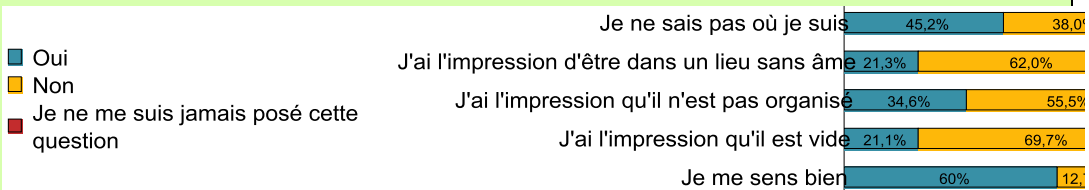


Schéma 8 : Le premier ressenti sur le campus (INDDIGO, 2014)

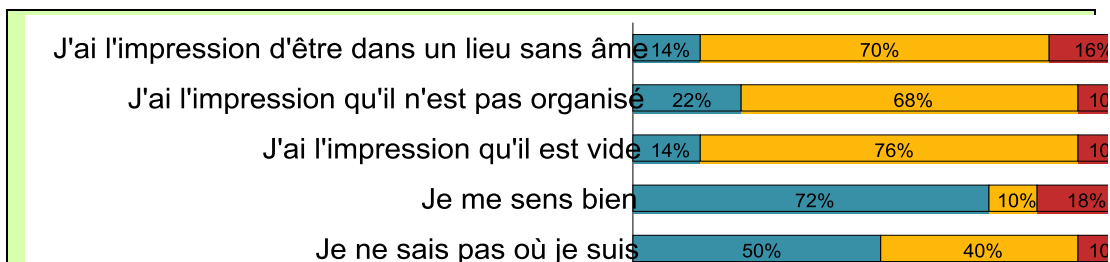


Schéma 9 : Les premiers ressentis sur le campus lorsque l'enquête est connue des Cégeaux depuis moins de trois mois, (INDDIGO, 2014)

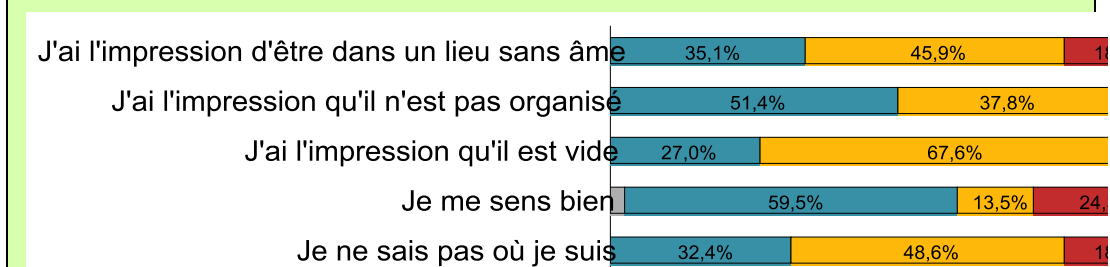


Schéma 10 : les ressentis sur le campus pour les personnes qui sont présentes depuis plus de trois ans (INDDIGO, 2014)

Plus les usagers sont présents depuis longtemps sur le campus, plus les représentations positives s'estompent. Nous remarquons que chez les « néo », très peu ont un avis négatif du campus, 72 % s'y sentent bien, 76 % ne trouvent pas qu'il soit vide, etc. Au fur et à mesure de « l'ancienneté » sur le campus, les usagers se sentent moins bien. Nous pouvons l'expliquer de différentes manières :

- lorsque les étudiants arrivent pour la première fois sur le campus, il y a une sorte d'excitation.
- Puis au fur et à mesure que les années passent, un phénomène de lassitude s'installe et les usagers voient de plus en plus les imperfections. 53 % des usagers présents sur le campus depuis au moins 3 ans pensent qu'il n'est pas organisé, et 38 % qu'il est sans âme.

Nous pouvons également émettre l'hypothèse que le sentiment de découverte ressenti au début s'estompe. Durant cette phase, le processus d'appropriation croît de manière forte. Mais au bout de quelques années, l'appropriation est plus compliquée, l'absence de nouveauté ne favorise plus l'implication des usagers.

- **LES BESOINS**

Nous souhaitons pouvoir identifier qu'elles seraient les envies des usagers du campus.

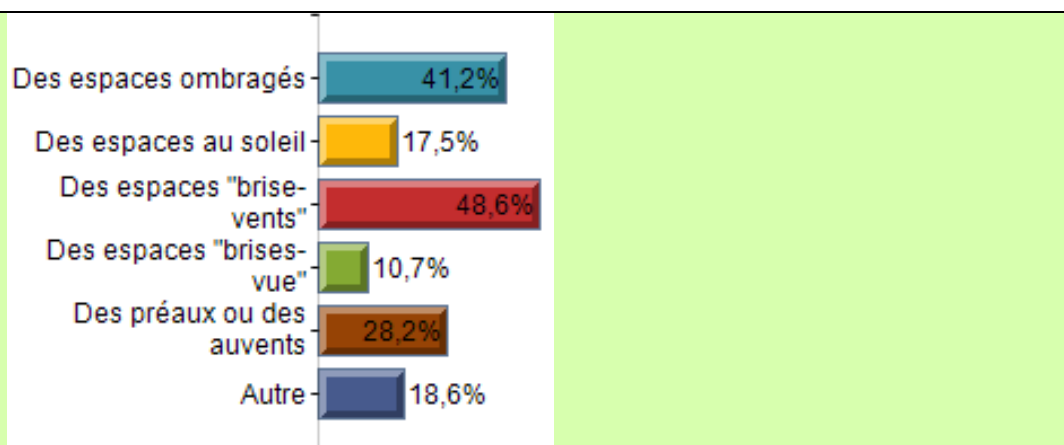


Schéma 11 : les besoins des usagers des espaces extérieurs (INDDIGO, 2014)

Deux éléments manquent aux enquêtés, des espaces qui protègent du vent (48,6 %) et des espaces à l'ombre (41,2 %).

- LES PRATIQUES

L'analyse des pratiques permet de comprendre les usages qui peuvent le plus influencer sur le cadre de vie.

	Nb	% obs.
Discussions et moments de convivialité	108	58,7%
Simple traversée	102	55,4%
Travail et révision	94	51,1%
Détente et farniente (musique, pause, pétanque, Mølkkky, etc.)	56	30,4%
Activités sportives (jogging, rugby, foot, etc.)	26	14,1%
Promenade	22	12,0%
Profiter de la nature	22	12,0%
Participation à des événements festifs et/ou culturels	13	7,1%
Activités militantes ou associatives (collage d'affiches, incroyable comestible, La BÊTE, etc.)	9	4,9%
Cueillette (fruits, fleurs, etc.)	4	2,2%
Jardinage	2	1,1%
Autre	1	0,5%
<b>Total</b>	<b>184</b>	

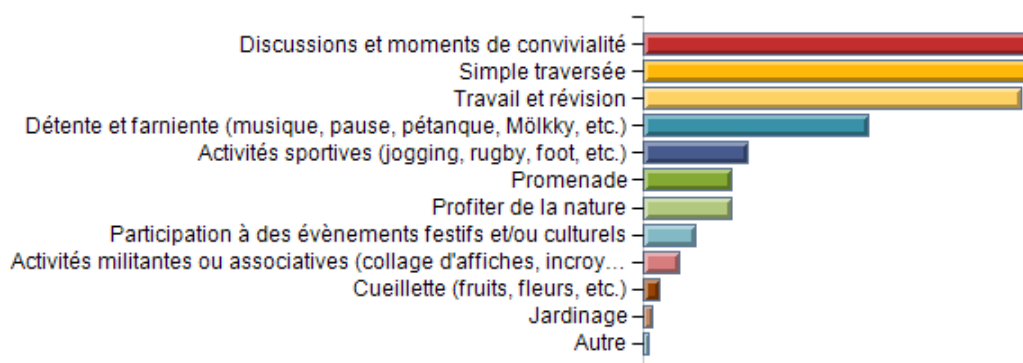


Schéma 12 : les pratiques sur le campus (INDDIGO, 2014)

Les utilités du campus sont variées selon les individus. De manière globale, les espaces extérieurs sont surtout utilisés pour discuter (58,7 %), pour se déplacer (55,4 %) et pour

réviser et travailler (51,1 %). Pourtant très peu d'aménagements permettent ce genre de pratiques, il n'y a pas de table, pas assez de bancs et seulement quelques chaises. Les cheminements piétons sont vieillissants. Ainsi, les usagers s'adaptent à ce manque d'aménagement pour améliorer leur cadre de vie. Ils détournent.

Ces pratiques désignent également le campus comme un parc de ville, un terrain de jeux pour les étudiants, le personnel, mais aussi les voisins. La promenade, la détente, les activités physiques sont autant de pratiques que nous retrouvons dans les parcs de villes. Malgré l'absence de terrains dédiés, ces pratiques sont très importantes dans la vie du campus.

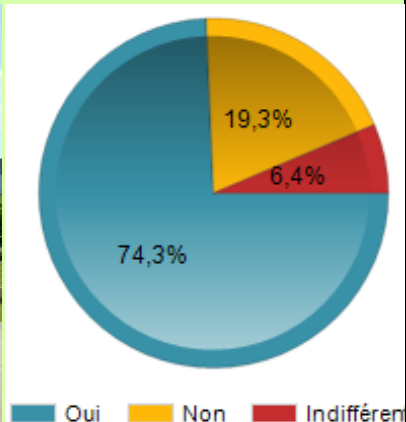
Mais pour améliorer le cadre de vie et la convivialité du campus, nous pensons qu'il y a un besoin de diversifier les pratiques. C'est en multipliant les fonctions que nous pouvons améliorer le campus. Ainsi, favoriser la promenade, le jogging ou simplement le *farniente* serait un vecteur pour l'amélioration du cadre de vie.

En parallèle, l'effort entrepris sur la place Vasarely doit continuer. L'enquête révèle que les pratiques majoritaires, en particulier les pratiques liées aux études, n'ont pas d'aménagement (tables, chaises ou bancs). Nous conseillons d'aider, par des petits aménagements, ces pratiques pour continuer à améliorer le cadre de vie.

- LES LIEUX ET LES AVIS

Dans cette partie, nous avons souhaité recueillir l'avis des usagers par rapport aux lieux que nous leur montrions. La question était toujours la même : « est-ce que ce lieu vous plaît ? ». Les enquêtés pouvaient ensuite émettre des avis libres pour chaque lieu. Nous les avons classés des plus aimés aux moins aimés.

### La place Vasarely



Sans surprise, la place Vasarely est le lieu le plus apprécié des usagers. C'est également le lieu provoqué le plus de réactions. De nombreuses critiques ont d'ailleurs été émises par les usagers, notamment sur le mobilier et l'entretien.

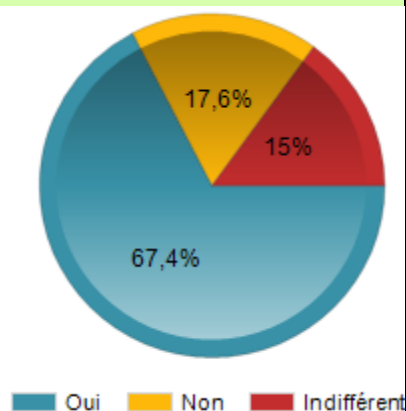
Près de la moitié des enquêtés ont mentionné l'envie d'ajouter des chaises, des bancs ou des tables : « *Il y a trop peu de bancs et pourquoi pas des tables pour travailler en plein air* », « *manque de bancs et de poubelles* », « *manque de sièges* », « *manque d'équipement* », « *mettre plus de chaises à l'ombre* », « *mettre des bancs près des arbres* », « *Peut-être mettre un préau central, un petit kiosque ou quelque chose de plus grand* », « *Plus de bancs. Ils sont toujours tous pris* », etc...

L'entretien de la place Vasarely est également critiqué : « *Elle est rarement dans cet état, elle est plus souvent mal tondue...* », « *entretien plus régulier* », « *Manque*

*d'entretien, et de chaises en bon état », « tondre la pelouse et ajouter des endroits pour se poser », « réparer les dégâts et installer des zones d'ombre pour l'été », etc.*

Après avoir analysé ces premières critiques, nous avons remarqué une forte demande de biodiversité sur cette place : *« Cette pelouse est triste et sans vie, ce n'est ni agréable d'y passer ni de s'y arrêter, quelques massifs de fleurs et des ponctuations irrégulières lui donnerait vie », « Éventuellement planter des arbres/plantes supplémentaires, créer des espaces "détente", réparer/changer des chaises déjà en place », « Il manque des fleurs, ou alors faire des jardins plus grands », « L'aménager afin qu'elle soit moins vide, moderne et plus colorée (fleurs, fontaine ...) », « Manque de végétation », « Manque d'ombre en plein été si on souhaite s'installer sur les chaises. Il manque toutefois quelques tables », « Mettre des essences d'arbres qui seront très haute (cèdre du Liban...) + table et banc pour travailler », « Parcelle de fleurs, arbustes... Bref, cela manque de variation », « plus d'arbres et de plantations diverses », « Plus d'arbres et un point d'eau au milieu », « trop désertique, il faudrait mettre quelques arbres/fleurs », « Un potager expérimental d'agriculture bio », etc..*

### L'esplanade



L'esplanade est le lieu où il y a le plus de demandes de diversité, aucune thématique ne ressort vraiment. Cet aspect révèle le manque de fonction de cet espace, un espace libre et ouvert qui n'est pas approprié par les usagers des Cégeaux. C'est un lieu privilégié pour les mobilités piétonnes, les usagers traversent forcément par l'esplanade pour aller au RU ou au tram.

Dans les demandes des enquêtés, nous retrouvons comme toujours le besoin de végétation : *« Avoir des arbres sous lesquels on puisse être à l'ombre l'été, que des arbustes actuellement », « Des bancs et tables plus nombreux seraient appréciables ainsi que des arbres mieux adaptés et plus grands pour avoir de l'ombre et protéger du vent », « Des fleurs pour une bonne diversité des sols ».*

Certains se sentent perdus sur l'esplanade et la trouve vide : *« Besoin de panneaux indicateurs », « peu attractif souvent vide », « Trop vide, rajout de tables, banc, décorations, de couleurs », « Espace inutilisé », etc.*

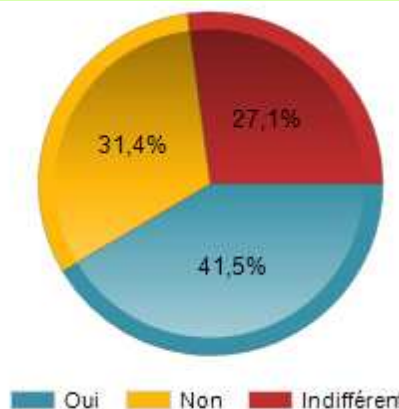
Les étudiants souhaitent également voir ici des aménagements qui leur permettraient de réviser à l'extérieur lorsque le temps le permet : *« Rajouter des tables avec des bancs autour afin de pouvoir travailler (ou autres) au soleil », « L'installation de tables serait positive et attractive », etc.*

Ce lieu semblerait être également l'espace privilégié pour des activités récréatives et

sportives : « *Rajout de terrains sportifs d'espace de détente musique, etc.* », « *des animations sportives/culturelles* », « *L'idée d'un petit parcours sportif me semble être bonne* », « *Mise en place de tables de tennis de table en plein air, terrain de volley-ball et de badminton* », « *pourrait être utilisé pour des espaces d'activités* », etc.

Le besoin de fleurs et de végétation est également récurrent : « *il manque des fleurs et de la vraie pelouse* », « *la pelouse est triste* », « *Des fleurs pour une bonne diversité des sols* », « *Des plantes, fleurs* », « *planter des arbres à fruits* », etc.

### Le parvis



Les commentaires soulevés par les enquêtés peuvent se regrouper en deux thématiques fortes : l'aménagement de la place et la propreté ; ainsi que deux thématiques sous-jacentes : la récréation et le foyer.

De nombreux enquêtés ont pointé leur besoin d'ajouter des bancs et tables : « *mettre des bancs* » « *Installation de sièges, tables, d'espaces fleuris, d'œuvres d'art* », « *Installer des bancs, quelques plantes, et des cendriers (la majorité des gens qui sont là sont les fumeurs qui travaillent à la BU)* ». En parallèle, il y a de nombreuses demandes de rénovation, parsemées de revendications politiques et sociales : « *Changer de couleurs les piliers et enlever les affiches publicitaires* », « *rajouter un espace réservé aux affiches* », « *les rendre conviviaux et à casser la longueur du parvis* », « *Moins de béton, plus d'harmonie, de vert. Il faut enlever les affiches et les bannir, la propagande n'a rien à faire dans un lieu d'étude ! Façades à repeindre bien évidemment* », « *Un peu plus de couleurs* ».

D'autres enquêtés souhaitent qu'un travail soit mené sur la propreté du lieu en organisant, voire en bannissant l'affichage sous les parvis : « *Effacer les tags* », « *Enlever ces tracts de syndicats ou partis politiques hideux* », « *Interdire l'affichage sauvage. Dédier un emplacement aux affiches* », « *pas d'affiche sur les poteaux, nettoyer le sol, pas d'écriture sur les murs* ».

Dans ce quartier libre, certains étudiants ont demandé l'aménagement d'un foyer : « *Il nous faudrait un foyer pour les étudiants* ». D'autres aimeraient voir de nouvelles pratiques sur le campus : « *Petit parcours sportif qu'on peut retrouver parfois dans les parcs (barre de traction, barre parallèle...), quelques bancs et poubelles* ». Même si la biodiversité n'est pas présente sous les parvis, des usagers souhaitent voir pousser des fleurs dans des bacs pour le rendre plus chaleureux.



*Cet encart révèle la première fois que dans une mission pour Inddigo a été traitée la question des usages et plus particulièrement des pratiques habitantes sur un campus. Il est à noter le peu de valorisation de l'inventivité habitante, comme si elle n'était pas vraiment assumée. Ce n'est que dans les missions suivantes qu'elle a pris plus de place. Ici, elle est traitée comme une pratique classique, sans analyse particulière. Il est également possible de noter la tentative de croiser l'approche quantitative avec une approche qualitative.*

#### 6.2.4 LES RETOURS D'EXPERIENCE

En débutant ce travail de doctorat, nous n'avions jamais réalisé d'enquête quantitative. La formation à cette technique s'est faite sur le tas, notamment par la disponibilité d'Eve Mauvilain. Les retours proposés ne sont donc pas ceux d'un expert en enquête quantitative, mais ceux d'un doctorant à la recherche de protocole visant à comprendre l'habitabilité au sein des missions d'Inddigo.

#### **Deux retours d'expérience sont développés, le mode de recrutement et la pertinence des résultats obtenus.**

Le recrutement est un poste de dépense difficile à prévoir dans la note méthodologique liée à l'appel d'offres. Pourtant, pour obtenir un taux de réponse suffisant, il est indispensable d'être très bien organisé et agile. D'ailleurs, il semblerait que le taux de réponse dépende de plusieurs variables<sup>81</sup>, dont celle des relances. Les appels téléphoniques ont été une bonne solution pour obtenir plus d'enquêtes. Mais ce temps est chronophage et peu efficient s'il est réalisé par un chargé de projet d'Inddigo. Toutefois, la relance peut être la plus parfaite possible, si l'enquête n'offre pas une grande qualité aux variables présentées, le retour sera très faible. Concernant les résultats de l'enquête, le traitement peut être très rapide si l'enquête a été bien pensée et problématisée au départ. En problématisant et en définissant les attentes préalablement, le temps d'analyse se réduit (à l'inverse du temps de construction de l'enquête). Le logiciel Sphinx permet également un gain de temps conséquent, car il permet d'avoir une vision d'ensemble des résultats. À partir de cette vision, l'analyse se réalise en identifiant les points saillants. Ce travail peut être facilité par une analyse collective, des chargés de projet travaillant la question, de la vision d'ensemble. Cette méthode a été rapidement testée lors de la mission pour l'UBP, elle semble la plus efficace au regard de l'ensemble des retours d'analyse. En effet, il manque régulièrement une donnée importante que seul le chargé de projet traitant la question connaît.

Les ambitions de ces deux enquêtes étaient relativement similaires, pourtant la construction fût différente. Au sein de la DDTM, l'enquête quantitative était complétée par un travail qualitatif ; à l'inverse de l'enquête pour l'UBP qui était la seule manière de collecte de la donnée sur l'habitabilité du site. L'enquête de la DDT a été construite avec l'idée de donner envie aux habitants de participer aux

---

<sup>81</sup> Ces variables sont :  
La rapidité de saisie,  
Les enquêtés doivent trouver un sens à l'enquête,  
Le ton de l'enquête,  
Le texte qui accompagne l'enquête  
La qualité des relances,  
L'ergonomie et le design de l'enquête.

entretiens qualitatifs. Pour cela, l'accent a été mis sur le design de l'enquête, son ergonomie, sa sémantique afin de le rendre attractif. Les retours d'expérience ont permis de construire l'enquête afin que les enquêtés puissent répondre en moins de 180 secondes, comme présentés précédemment. La mouture de 180 secondes présentée à la DDTM était cependant incomplète, l'équipe d'Inddigo a donc fait des concessions et ajouté des questions. Concernant l'UBP, le manque d'expérience a rendu la construction de la grille plus complexe. Le fait de vouloir obtenir un grand nombre d'informations a rendu l'enquête trop longue, car trop de précisions étaient demandées. Le temps de saisie des enquêtés dépassait 15 minutes en moyenne. Avec le recul, il n'était pas nécessaire d'intégrer les parties concernant la gestion des déchets et l'énergie. Les données récoltées n'ont pas servi au plan d'action. Les deux chargés de projets traitant la question étaient novices dans la réalisation de ce protocole et n'ont pas su ou pu utiliser les informations collectées. Cette enquête reflète les tensions qu'il peut exister entre le savoir vernaculaire et le savoir professionnel, où le second capitalise peu les expériences concrètes.

La diffusion des enquêtes a varié selon les deux terrains, deux techniques très différentes ont été développées :

- UBP : l'enquête était seulement disponible en ligne. Le commanditaire, par l'intermédiaire d'Inddigo, a inondé les réseaux sociaux en lien avec les Cézeaux. Il a également envoyé deux fois, par mail, l'enquête, avec un mot du président et réalisé deux jours de terrains pour faire compléter l'enquête aux étudiants.
- DDTM du Gard : l'enquête était disponible en version papier et en version web (très peu d'enquêtés ont répondu en ligne). 500 flyers (*cf. image ci-dessous*) d'enquêtes ont aussi été postés dans toutes les boîtes aux lettres des lotissements tests. Une intérimaire d'Inddigo a réalisé une relance téléphonique ainsi qu'en porte à porte qui a permis de collecter, au total, 150 enquêtes, soit plus d'un tiers de réponses.

Photographie 8 : Courrier du préfet présentant l'enquête



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Nîmes, le

Service : SATSELM  
Unité : ATFS

Dans le cadre de notre association à l'élaboration des PLU et des conseils portés auprès des collectivités, la DDTM, guidée par diverses lois récentes (Grenelle, ALUR...) promeut une certaine densité dans les opérations d'aménagement.

Dans ce contexte, nous avons confié au bureau d'études INDDIGO, la réalisation d'une étude sur l'Habitat Individuel Dense (HID) qui comporte une enquête de terrain auprès des habitants.

L'étude a pour objectif d'identifier les critères et les conditions de réussite des opérations d'habitat individuel dense à travers des exemples locaux et le vécu des habitants.

10 quartiers du département ont été choisis pour être enquêtés dont celui de :

dans votre commune.

Cette enquête aura lieu du 15 au 18 Avril puis du 4 au 7 Mai.

Merci de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs.

89 rue Wéber - 30087 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 - Fax : 04.66.23.28.79 - [www.gard.gouv.fr](mailto:www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe.



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Nîmes, le

Service : SATSELM  
Unité : ATFS

Madame, Monsieur,

J'ai confié au Bureau d'études INDDIGO le soin de réaliser une étude sur le bien-être dans les quartiers constitués de logements individuels denses dont l'objectif est de bien prendre les qualités et défauts de ce type d'habitat.

L'étude comporte une enquête réalisée auprès des habitants dans 10 quartiers du département du Gard. Vous êtes habitant d'un de ces quartiers.

Nous vous invitons, dans un premier temps, à répondre au questionnaire ci-joint avant le 8 Avril ; il ne vous prendra que 5 minutes à compléter et restera anonyme. Il sera rempli, de préférence, en ligne sur le lien suivant :

<http://tinyurl.com/habiterie30>

A défaut vous pourrez le compléter en version papier et nous le renvoyer avec enveloppe pré-affranchie fournie.

Dans un second temps, et si vous en êtes d'accord, une courte visite sera réalisée chez vous avec un sociologue (environ 45 minutes).

Pour vous remercier de votre participation, un tirage au sort sera organisé pour mettre un cadeau à certains d'entre vous.

Ces rencontres individuelles se dérouleront du 15 au 18 Avril, puis du 4 au 7 Mai. Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre le bureau : INDDIGO 10, rue de la Méditerranée 34070 MONTPELLIER au 04.67.60.55.20 [montpellier@inddigo.com](mailto:montpellier@inddigo.com).

Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

89 rue Wéber - 30087 NIMES CEDEX  
Tél : 04.66.62.62.00 - Fax : 04.66.23.28.79 - [www.gard.gouv.fr](mailto:www.gard.gouv.fr)  
Nouveau N° de téléphone UNIQUE pour les services de l'Etat dans le Gard : 0 820 09 11 72  
au tarif de 11,8 cts d'euro la minute depuis un poste fixe.

Source, préfecture du Gard, février 2016

*Ce courrier révèle l'importance, pour la DDTM du Gard, de cette présente étude. Elle est un enjeu fort pour le territoire. L'ensemble des maires et mairesses des communes ayant un lotissement en HID étudié ont reçu cette lettre qui a ensuite été transmise aux citoyens.*

### 6.3 S'ADAPTER : UNE METHODE D'IMMERSION AUX BESOINS DES CLIENTS

**L'immersion a été le protocole méthodologique le plus compliqué à mettre en place au sein d'Inddigo.** Il était le plus éloigné des savoir-faire de l'entreprise. Pourtant, actuellement, l'immersion est un outil apprécié des clients qui permet d'obtenir de bons résultats, proches des attentes des clients.

#### 6.3.1 L'HISTORIQUE DE L'IMMERSION AU SEIN D'INDDIGO

L'idée de « vivre avec les habitants » avait été lancée au liminaire du projet de thèse, en avril 2013. Au cours d'un échange avec Romain Lajarge, directeur de thèse, nous avons conclu qu'il était complexe d'appréhender les formes d'inventivités, aucun outil classique ne le permettait. Les données statistiques ne permettent pas d'obtenir ces créations. De ce fait, progressivement, est venue l'idée d'aller habiter avec les habitants. À l'image de ce que peut faire Raymond Depardon, mais avec plus de temps d'immersion. Le projet initial était de vivre au sein d'une famille et d'observer les pratiques d'habiter, même de participer au quotidien. Le projet d'immersion a été écarté lors de la construction du projet, mais il est revenu à la fin de l'année de thèse.

**L'offre méthodologique, que pouvait devenir l'immersion, était confrontée à la réalité économique du bureau d'étude, et plus particulièrement à l'efficacité d'un tel protocole.** Quels seraient les résultats, pour faire de l'action territoriale, en vivant dans une famille d'un territoire investigué ? Il semblait bien trop fin, et ne permettait pas d'avoir une vision du territoire, mais de l'habitabilité du foyer. Or pour faire de l'ingénierie territoriale, au sein d'Inddigo, il était nécessaire de pouvoir passer d'une approche sur les individus, à du collectif. Par intuition, puis avec l'expérience, modeste, de la réalisation des cahiers méthodologiques du programme de recherche TerrHab en Master 2<sup>82</sup>, il semblait que l'immersion pouvait être une solution répondant à notre interrogation. Mais le format pensé n'était pas adapté. En effet, l'immersion, au sein de l'anthropologie ou de l'ethnologie est construite sur une observation du temps long d'un collectif d'individus différents de l'observateur. Des protocoles méthodologiques permettent d'éclairer l'hypothèse, ou les hypothèses de l'étude, l'observation distanciée, les entretiens, « l'observation flottante<sup>83</sup> » (Pétonnet, 1982), l'observation diffuse et en particulier « l'observation participante » (Malinowski, 1922).

Le protocole méthodologique construit pour et avec Inddigo s'appuie sur l'immersion et ses formes d'observation, mais est adapté au contexte commercial d'un cabinet de conseil. Le but était de construire un protocole méthodologique plus adapté lors d'une réunion trimestrielle avec mon responsable au sein d'Inddigo,

---

<sup>82</sup> Au sein du Master IDT, dirigé par Romain Lajarge, nous avons des ateliers professionnels. Lors de ce temps de travail, nous avons pour projet de réaliser des cahiers méthodologiques visant à appréhender ce qui pouvait produire l'habitabilité. Nous étions une quinzaine d'étudiants à travailler sur cette question, et je me suis particulièrement intéressé, à cette occasion, à l'observation directe et ses apports pour la Géographie. Cette porte d'entrée dans ce projet de l'habitabilité a été possible grâce, entre autres, à Pierre-Maxime Landini, Noémie Jouan, Myriam Ramjanally, Mathias Fernandes-Diaz, Grégory Bagdan et Xavier Moutamani.

<sup>83</sup> « Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes. » (Pétonnet, 1982)

Rémi Le Fur. **Le principal frein était l'inapplicabilité du projet dans les missions de notre département AMT (Aménagement et Territoire) à Chambéry ; autant dans le segment biodiversité que le segment prospective territoriale**, l'immersion n'avait pas, voire peu, de valeurs ajoutées. Les missions en cours au début de la thèse n'avaient pas de lien avec l'habitabilité, et cette méthode trop loin des savoir-faire classiques d'Inddigo a été mise de côté. À cette période, la majorité du travail portait sur des schémas de développement économique. Le choix s'est donc porté sur l'enquête quantitative, les entretiens semi-directifs et l'observation directe.

Au cours de l'année 2015, l'organigramme d'Inddigo a été bouleversé, les départements aménagement du territoire et transports ont fusionné pour devenir TAM (Territoire Aménagement et Mobilités). **Cette mutation a été l'occasion d'échanger davantage sur les questions de la mobilité, à travers une approche sensible**. Sans trop savoir les résultats possibles, des tests de « mini-immersion » ont été réalisés à Villefranche-sur-Saône et sur le territoire de Bonneville, pour des affaires gérées par Jérôme Petit. Le but était de collecter toutes les informations liées de manière directe ou indirecte aux questions de mobilité, par cette méthode. C'est ainsi que nous sommes allés deux jours sur chaque terrain, nous avons pris le bus avec les habitants, échangé sur les questions de covoiturage, réalisé des entretiens avec les agents de la police municipale afin d'obtenir des informations sur le stationnement, ou avec le barman. Un travail d'analyse a tout d'abord été réalisé, puis de synthèse avec J. Petit. Il avait pour finalité d'identifier les données répondant aux problèmes du commanditaire. Ainsi, la méthode s'est vue progressivement affinée et l'approche anthropologique (notamment l'observation flottante) a facilité les techniques d'enquêtes. La technique de l'immersion a été vendue pour la première fois en 2015, sur un projet de renouvellement urbain à Aurillac. Actuellement, c'est un protocole méthodologique issu de la thèse qui fonctionne très bien, autant du côté des collaborateurs d'Inddigo que des clients. Sans la fusion entre les deux anciens départements d'Inddigo, il est peu probable que ce protocole aurait vu le jour.

### *6.3.2 LA MEDIATION COMME TECHNIQUE EN POLITIQUE DE LA VILLE ET UNE NOUVEAUTE EN INGENIERIE TERRITORIALE*

Après avoir défini les lignes directrices de l'immersion au sein d'Inddigo, **l'ambition était d'en faire un vrai produit à destination des collectivités territoriales**, c'est-à-dire de marketer l'offre. Mais cette approche est peu connue dans les champs de la mobilité et du développement durable de manière plus large. À l'inverse, les projets en politique de la ville usent de manière régulière ces techniques. L'immersion est un outil qui est surtout utilisé des ce cas précis. Le temps d'observation est réduit par rapport à l'immersion en anthropologie, mais la ligne conductrice est similaire.

Ce protocole a été proposé pour la première fois lors d'un appel d'offres lancé par la ville d'Aurillac ; appel d'offres remporté d'ailleurs par Inddigo. La note a été écrite à deux mains, avec Stéphanie Gaucher, urbaniste chez Inddigo Paris. Pour rappel, l'ambition de la commune était de créer le protocole de rénovation urbaine ANRU sur le quartier des Marmiers, au Sud de la ville. La méthode complète ne sera pas analysée ici, mais le but est de comprendre le processus qui a amené l'intégration de l'immersion dans ce projet. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

mentionnait la compréhension des usages du quartier. Depuis quelque temps, nous échangeons régulièrement avec Jérôme Petit, Cyrielle Tosi, Eve Mauvilain, Julien Wasserscheid ou encore Geneviève Escomel-Teston, sur les questions de sémantique. La notion d'usage était un terme qui semblait regrouper une partie des enjeux de l'habitabilité tout en parlant au monde de l'action. Naturellement, lorsque le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est sorti avec cette notion, les travaux de thèse ont trouvé leur place :

Extrait 1 : Extrait du Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) étude de programmation urbaine à l'échelle des quartiers sud de la ville d'Aurillac et accompagnement de l'action

## **ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESTATION**

### **1-1 Élément de la Mission**

*La mission correspond à une étude de programmation urbaine des quartiers sud de la Ville d'Aurillac et un accompagnement de l'action.*

### **1-2 Objet de la mission**

*La mission d'étude doit constituer un élément décisionnel fiable, son aboutissement étant de réintégrer les quartiers sud et plus particulièrement le quartier prioritaire Marmiers » au sein de la dynamique urbaine.*

*La démarche participative et de concertation est primordiale à la réussite du projet de renouvellement urbain. Ainsi les habitants et usagers du quartier seront parties prenantes du projet de renouvellement urbain. Ils seront associés à toutes les étapes dans une dynamique de co-construction : partage du diagnostic préalable et élaboration du projet. Des représentants des conseils citoyens mis en place dans le cadre du contrat de ville participeront aux instances de pilotage du projet de renouvellement urbain.*

*Source : Aurillac, 2015*

**Nous ne pouvons pas révéler de quelle manière nous avons répondu à cet appel d'offres**, cependant il est possible de montrer les grandes lignes sur la partie « immersion ». La partie était nommée : *fonctionnement du quartier, une approche sensible*<sup>84</sup>. L'encadré qui suit relate les grandes lignes de notre réponse.

---

<sup>84</sup> L'approche sensible a été construite à travers la notion d'expérience. Daniel Cefaï propose trois lectures de l'expérience : « l'expérience comme épreuve esthétique : les sens affectifs (pathos) et esthétiques (aisthesis) sont ce qui, en deçà des raisonnements et des jugements, nous donne accès au monde. L'expérience comme expérimentation pratique : la reconnaissance du réel est éprouvée par les tests que l'on peut faire subir à des situations et aux résultats auxquels nous devons nous soumettre, accroissant notre capacité d'action en nous pliant à une réalité transcendante. L'expérience comme échange interactif : notre accès à la vérité, au bien et au droit n'est jamais solitaire, mais passe par des interactions avec les autres et avec les choses, par l'intermédiaire de procès de coopération et de communication, qui prennent parfois la forme de véritables délibérations, où nous nous exposons au point de vue des autres » (Cefaï, 2009).

Ainsi, la note méthodologique souhaite montrer que notre attention se portera sur la situation, l'affectivité et la sensibilité des individus, leur mémoire et leur imagination, dans « une conception plurielle et dynamique » de l'action (Bessé, 2010).

## ENCART 5 : EXTRAIT D'UNE NOTE METHODOLOGIQUE

Cet encart présente un extrait de la note méthodologique pour le protocole ANRU pour la ville d'Aurillac sur le quartier des Marmiers. Rédaction : Adrien Balocco – Inddigo – 2015)

Pour comprendre le fonctionnement du quartier, nous nous appuyerons sur une démarche à la croisée de la sociologie urbaine et de la géographie. Nous proposons de nous immerger dans le quartier durant cinq jours pour :

- Observer les habitudes des habitants du quartier,
- Rencontrer les habitants ordinaires et discuter avec eux de leur quotidien aux Marmiers, des enfants et des adultes.
- Rencontrer les personnes qui marquent le quartier (un éducateur du centre social des Marmiers, des commerçants du quartier

Concrètement, nous passerons 5 jours dans le quartier, à la rencontre des habitants, pour mieux comprendre les problèmes du quartier et identifier les bonnes pratiques. Nous pensons que c'est seulement en « vivant » sur place que nous pouvons comprendre la réalité. Nous envisageons également de rencontrer les habitants de la périphérie du quartier, qui auront un regard différent et éclairant sur le quartier.

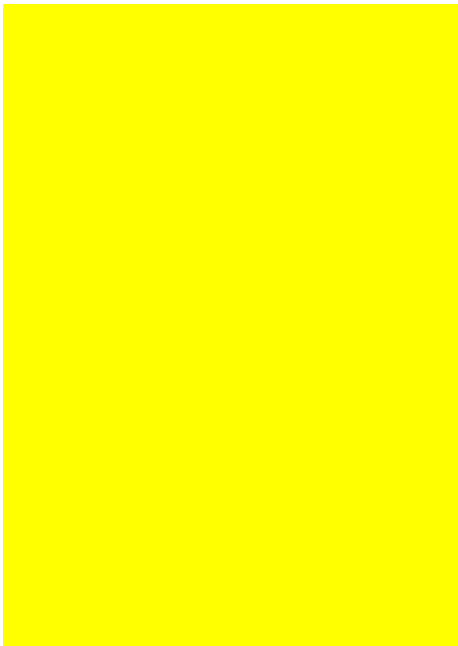
Ce premier travail nous permettra de comprendre le « système Marmiers », ses dysfonctionnements et les aspects qui conviennent aux habitants, que ce soit pour les services publics, les transports, le logement. Nous validerons avec le pilote interne de la ville les thématiques à aborder.

Au cours de ce temps de terrain, nous identifierons les caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères. Nous proposons de réaliser avec les habitants, des séries de photos sur les ambiances du quartier. Avec l'aide d'un photographe amateur, nous proposerons aux habitants de réaliser trois clichés :

- Le lieu qu'ils préfèrent sur le quartier,
- Le lieu qu'ils aiment le moins,
- Le lieu d'une anecdote.

Chaque cliché sera commenté par une parole habitante décrivant le lieu et notamment les caractéristiques.

Les images seront reconnaissables grâce à des cadres de couleurs différentes comme sur l'image ci-dessous :



Photographie 9 : Chalon en Champagne (réalisation, *Anonyme, 2014*)

Un cadre rouge pour les lieux qu'ils préfèrent, un bleu pour celui qu'ils aiment le moins et un vert pour une anecdote. Nous pourrions définir avec notre interlocuteur un autre moyen pour reconnaître les photos si celui-ci ne convient pas.

Dans cet appel offre, un temps important a été pris afin d'expliquer notre démarche novatrice. La première étape du processus de médiation s'est faite de cette manière. Souvent, les clients souhaitent des notes méthodologiques courtes, il est nécessaire de s'adapter à cette contrainte. Ensuite, lors de l'audition, Stéphanie Gaucher a affiné les ambitions de notre étude.

Concrètement, sur le terrain, nous avons réalisé l'immersion durant le mois de novembre, sur une semaine de cinq jours (du mardi au samedi). À l'origine, nous devions la faire lors des vacances de la Toussaint, mais suite à un problème de santé, l'immersion a été décalée. Durant ce temps, l'ensemble des questions de l'habiter ont été traitées, avec les habitants, les travailleurs sociaux et les commerçants du quartier. Le projet de photographies encadrées n'a pas pu être réalisé, nous a contraints à réaliser l'étude à l'intérieur. Sur le terrain, nous avons consacré le premier jour à de l'observation des spots définis préalablement et à de la médiation. Nous nous sommes présentés aux habitants et aux travailleurs sociaux (CCAS et bailleur), en expliquant notre étude, son protocole et sa sensibilité. Les agents ont aidé à faire le lien avec les habitants, notamment en rencontrant des personnes lors d'un atelier cuisine proposé par le bailleur, ou lors d'une visite du quartier par le médiateur social. Les journées suivantes ont été composées de rencontres avec les habitants et les commerçants pour recueillir leurs paroles et leurs pratiques. Évidemment, il y a eu des couacs, notamment avec les commerçants, mais les liens créés avec le médiateur social ont rapidement permis de régler cet aspect. D'un point de vue méthodologique, les personnes que nous avons rencontrées (excepté les travailleurs sociaux) ont été sélectionnées à « l'improviste », sans prise de rendez-vous. 38 micros trottoirs de 15 minutes environ, 8 entretiens semi-directifs avec des habitants et des commerçants et 3 entretiens avec les acteurs du territoire ont été réalisés durant les cinq jours d'immersion. Au terme de ce travail, **sept thématiques participant à l'habitabilité des Marmiers ont été identifiées :**



- **Numérique,**
- **Espace public,**
- **Stratégie résidentielle,**
- **Loisirs,**
- **Interlocuteurs de proximité,**
- **Initiative,**
- **Santé.**

Au cours de cette mission, le rôle de l'émancipation, dans la génération d'habitabilité, a été mis en évidence. Lorsque les individus ne sont pas en capacité sociale, économique ou encore psychologique de s'émanciper, l'habité devient inhabitable? Cette question s'est posée à Aurillac, mais également au sein des lotissements du Gard (*cf. chapitre 8*). Aux Marmiers, de nombreuses personnes étaient captives de leur logement et avaient des difficultés à sortir de l'espace domestique. Ces individus qui vivent au sein de territoires qu'ils considèrent comme inhabitables, sont peu nombreux sur les Marmiers. Cependant, la dynamique observée pour ces personnes captives s'est reflétée chez d'autres individus, mais dans une moindre mesure. Est-il possible dans ce cas de parler « d'assignation à résidence »? Ou, est-ce que l'incapacité d'une créativité habitante génère un processus d'assignation? Cette question trouvera des éléments de réponses au sein du chapitre 8.

**Une approche similaire a été réalisée pour la commune d'Annonay sur la question des transports.** Comme l'analyse des pratiques habitantes était moins mise en avant dans le DCE, une immersion plus light a été proposée et réalisée. Cependant, au regard de la taille du territoire (échelle communale de 16 000 habitants, avec une ligne de bus), deux jours de terrain paraissent suffisants pour obtenir une vision globale et synthétique de la commune. Avec du recul, il semblerait qu'une journée supplémentaire aurait été nécessaire afin d'avoir une vision plus fine de la marche à pied sur la commune. Les données récoltées lors de l'immersion ont permis d'abonder le diagnostic. Le plan d'action n'étant pas terminé, il n'est pas possible de dire en quoi les résultats de l'immersion ont généré les actions du plan. Cyrielle Tosy, en charge de la mission, devra faire le lien entre les données statistiques et l'analyse de l'immersion afin de proposer un plan d'action le plus pertinent possible<sup>85</sup>.

### 6.3.3 LA CO-CONSTRUCTION D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Préalablement à l'explication du processus, il est nécessaire de définir la notion « co-construction » développée dans ce chapitre, puis tout au long des suivants.

#### 6.3.3.1 Les principes de co-constructions selon Akrich

Dans le dictionnaire de la concertation, Madeleine Akrich propose une définition relativement proche de l'objet d'étude : « **En règle générale, il sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action** ». Au sein de cette mise en valeur, deux utilisations s'opposent. La première rend compte à une forme de coopération entre « les autorités définies aux différentes échelles, de la commune à la région, dans

<sup>85</sup> Lorsque nous avons terminé notre contrat, la phase 1 de diagnostic n'était pas encore terminée. C'est pour cela que nous ne pouvons pas avoir des conclusions sur la qualité de l'immersion à Annonay.

l'élaboration de politiques territoriales », à l'image de ce qui a été réalisé pour la construction des ateliers du PGD de la CCMP. La seconde est plus proche du processus réalisé à Aurillac, dans le quartier des Marmiers où la co-construction : « désigne, de manière spécifique et dans le cadre de certains processus, la participation d'acteurs « inhabituels » compte tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise ». **Dans cette optique habituelle d'une posture de destinataire de l'action, les habitants sont engagés dans un processus leur permettant d'intervenir pour définir les stratégies et les actions.**

Ainsi, dans la posture de la thèse, la co-construction s'engage au sein d'un processus de participation avec les autres, qu'ils soient habitants, élus ou techniciens. **Pour affiner ce propos, la sociologie des techniques offre des éléments de précision.** En effet, cette sociologie s'est attachée à montrer : « comment les choix techniques sont analysés par l'ensemble des acteurs concernés, des concepteurs aux utilisateurs, comme des choix engageant une définition du monde dans lequel ces dispositifs sont supposés prendre place, de leur environnement matériel et social, des formes de relations existant entre les différents acteurs ou entités qu'ils sont censés mobiliser et de leurs compétences, ressources ou désirs (Akrich, 1989 ; Bijker, Hugues, et al., 1989 ; Callon, 1981 ; Latour, 1992) » (Akrich, 2013). Dans chaque situation, le terme de co-construction est mobilisé de deux manières selon Madeleine Akrich pour décrire les situations. D'un côté, **il existe les co-constructions des dispositifs et des utilisateurs, c'est-à-dire l'identification des relations entre les individus du projet.** Cette forme de mobilisation marque « l'intrication entre ces termes<sup>86</sup> et le fait qu'à une vision linéaire de l'innovation qui dissocierait l'élaboration technique de l'appropriation sociale, on substitue une série de configurations en évolution qui travaillent l'articulation entre techniques et usages ». **Le second sens de la co-construction est issu du processus d'innovation, où à chaque étape du projet, des expérimentations peuvent venir les éprouver, les faire ou les défaire.** L'innovation « serait ainsi en constante reconfiguration, obligée d'intégrer les points de vue des acteurs concernés pour survivre » (Akrich, 2013). Ainsi, pour en revenir au lien entre la co-construction et la participation, la co-construction des dispositifs et des utilisateurs entend une agora organisée, où différents collectifs questionnent un sujet donné. L'autre sens donné à la co-construction s'appuie sur la capacité inventive des utilisateurs pour améliorer le modèle.

**Le premier temps de PGD a été consacré à la co-construction « des dispositifs et des utilisateurs » du diagnostic.** Au sein d'Inddigo, **le principe de co-construction s'entend comme le résultat d'une intelligence collective entre Inddigo, la CCMP, et les habitants, facilitée par Julie Maurel.** Au diagnostic quantitatif résultant de données statistiques INSEE, de celles du réseau de bus, nous sommes allés à la rencontre des habitants pour échanger sur leurs usages actuels et leurs besoins à venir. Nous intervenions dans cette mission comme spécialiste de l'expertise habitante et facilitateur de la technique d'enquête. Ainsi, il a été nécessaire de former, rapidement, des personnes d'Inddigo et de la CCMP aux techniques d'enquêtes, notamment aux micros trottoirs. La phase de théorie a été écourtée pour se concentrer directement à la pratique du terrain. Ci-dessous, vous

---

<sup>86</sup> C'est-à-dire entre les dispositifs et les utilisateurs

pouvez voir l'esquisse de la grille d'entretien fourni aux néo-enquêteurs pour les aider et les rassurer :

Tableau 9 : Grille d'entretiens pour les agents de la CCMP

Question d'ouverture : Comment êtes-vous venus au supermarché ?		
1. Le quotidien	<p>1.1 Le travail</p> <p>1.2 Les loisirs</p> <p>1.3 Les enfants</p>	<p><i>Comment allez-vous au travail ?</i></p> <p><i>Seul ou en covoiturage ?</i></p> <p><i>C'est loin de chez vous ?</i></p> <p><i>Quand vous rentrez du travail, est-ce que vous en profitez pour faire les courses ou aller chercher vos enfants ?</i></p> <p><i>Vous vous déplacez beaucoup en weekend ?</i></p> <p><i>Pour aller où ?</i></p> <p><i>Vous avez des activités le soir ? Vous y allez comment ?</i></p> <p><i>Avez-vous des enfants ? Vous devez faire le taxi le mercredi après midi ?</i></p> <p><i>Est-ce qu'ils sont autonomes, vélo, scooter, à pied ?</i></p>
2. Ce qui fonctionne	<p>2.1 Les pistes cyclables</p> <p>2.2 Le stationnement</p> <p>2.3 Le réseau colibri</p> <p>2.4 Le réseau pour aller sur Lyon</p>	<p><i>Il vous arrive d'emprunter les pistes cyclables ? Vous les trouvez comment ?</i></p> <p><i>Vous avez des solutions pour réparer votre vélo lorsqu'il a un souci ?</i></p> <p><i>C'est facile de se garer vers ici ?</i></p> <p><i>Vous prenez parfois le bus ?</i></p> <p><i>Comment fonctionne t-il ?</i></p> <p><i>Je rentre sur Lyon ensuite, vous me conseillez d'y aller comment ?</i></p> <p><i>Pourquoi ?</i></p>
3. Les aléas	<p>3.1 Les bouchons</p> <p>3.2 Les grèves SNCF</p> <p>3.3 La neige</p>	<p><i>Vous avez des solutions pour éviter les bouchons, des routes de campagne, des détours, etc. ?</i></p> <p><i>Vous faites quoi durant les bouchons (maquillage, rasage, agenda, etc.) ?</i></p> <p><i>Vous êtes beaucoup touchés par les grèves des trains ? Vous vous arrangez avec vos collègues pour covoiturer, ou avec vos voisins ?</i></p> <p><i>Lorsqu'il neige, vous changez vos habitudes de déplacement ?</i></p>

*Réalisation, Adrien Balocco, octobre 2016*

Cette grille est très simple à conduire et la plus ouverte possible. Au final, les agents l'ont peu utilisé sauf lors des premiers entretiens. La grille a été le coup de pouce nécessaire du début. Puis, ils ont été rapidement autonomes. Lors de ces temps de terrain, nous avons également été par aidés de Pierrette Bouvier, sur les questions techniques relatives au réseau bus et plus particulièrement aux entretiens embarqués avec les chauffeurs de bus et les passagers.

### **6.3.3.2 Le temps de rencontre avec les habitants**

**L'ambition de notre commanditaire était d'impliquer au mieux les habitants dans la construction du PGD.** Pour faciliter ce travail, une agence de communication, *Terra Publica*, avait designé les éléments nécessaires à la participation.

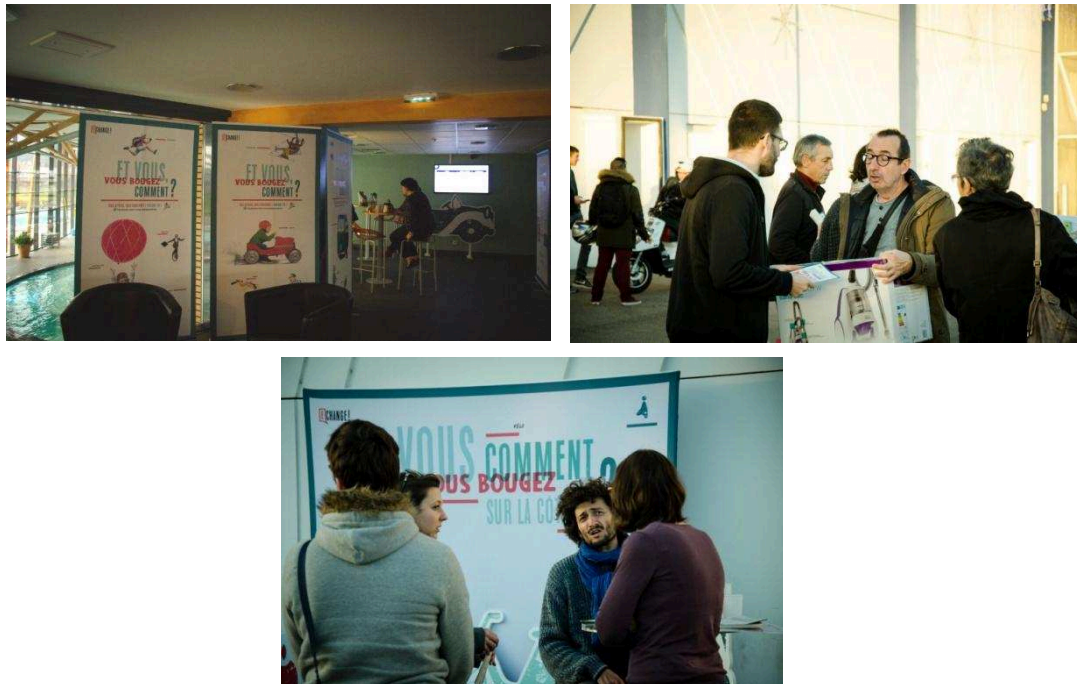
Dans cette optique, le collectif a construit un processus de concertation, sur et avec l'espace public, visible et accueillant pour les habitants. Pour rencontrer les habitants, le postulat de départ a été la visibilité. **Donc un espace de rencontre a été pensé, déplaçable et modulable.** Pour être visible, le collectif a imaginé un photobooth, accompagné d'objets présentant les différents modes de transport à échelle réduite.

Photographie 10: Flyer du PGD de la CCMP



(réalisation Terrapublica, 2015)

Photographie 11 : Photobooth lors de temps de concertation à la piscine de Beynost et sur le parking d'un centre commercial



Réalisation, Adrien Balocco, décembre 2015

*Les deux illustrations précédentes donnent à voir la phase de concertation réalisée pour la CCMP. Toute une organisation a été nécessaire, de la communication et de l'ingénierie territoriale.*

Ainsi, il y a avait une voiture, une trottinette, des chaussures et un vélo. Les gens pouvaient se prendre en photo, avec un polaroid©, avec ces objets. Le photobooth, de par son envergure, permettait aux habitants de repérer de loin notre espace de concertation. Puis, ils pouvaient repartir avec une photographie d'eux ou de leurs enfants. Cela donnait une image positive de la démarche. Ajouté à cela, un espace pour les enfants avec du coloriage et des jeux permettait de les occuper pendant que les enquêteurs échangeaient avec les parents. Ils pouvaient jouer en toute sécurité. Ensuite, deux tables hautes de bar ont été installées, avec des boissons et des petits gâteaux pour faire un lieu convivial, où les gens se sentiraient à l'aise. Une fois l'espace de concertation défini, le collectif a identifié trois lieux pour aller à la rencontre des habitants.

Chaque lieu devait représenter une pratique de mobilité (loisir, achats, récréation, etc.), avec un public hétérogène et le plus représentatif des mobilités du territoire. Inddigo avait déjà réalisé le PGD précédent. À l'aide des résultats et des connaissances des chargés de mission transport à la CCMP, trois lieux ont été identifiés : la Zone Commerciale de Beynost, la piscine intercommunale et le marché du jeudi matin.

Chaque espace de concertation a été investi une fois, un samedi après-midi devant le Leclerc de Beynost, un mercredi toute la journée à la plaine des sports et un jeudi matin sur le marché de Miribel. Lors des ces interventions, il y avait toujours deux binômes Inddigo/CCMP et Julie Maurel en facilitatrice afin de faire venir les gens sur le stand.

Les données récoltées étaient relativement disparates entre chacun. Les personnes qui étaient plus spécialisées sur les transports en commun obtenaient plus d'information sur ce mode, de la même manière pour les personnes traitant le plus souvent les modes actifs. Mais cette hétérogénéité a permis d'avoir une vision très large des pratiques de mobilité des individus.

Cependant, la difficulté a été dans l'analyse de la donnée récoltée, où la transposition du discours à un diagnostic co-construit n'a pas été évidente. Une grille d'analyse discursive avec des entrées prédéfinies a été réalisée pour faciliter l'analyse :

Tableau 10 : Grille d'analyse discursive<sup>87</sup> pour la CCMP

Thématiques	Sous-thématiques
1. Mode de déplacements	1.1 Colibri
	1.2 Bus CG
	1.3 Train
	1.4 Vélo
	1.5 Covoiturage
	1.6 Autopartage
	1.7 Voiture
	1.8 Le stop
2. Type de population	2.1 Les jeunes (-de 25 ans)
	2.2 Les actifs
	2.3 Les séniors mobiles
	2.4 Les séniors sédentaires
	2.5 Les habitants de l'extérieur de la CCMP
3. Les pratiques et les usages	3.1 Pour aller au travail
	3.2 Pour les loisirs
	3.3 Pour les enfants
4. Les représentations	4.1 Le prix des systèmes de transport
	4.2 La dangerosité du vélo
	4.3 Le « c'est mieux ailleurs »
	4.4
	4.5
5. Communication et information	5.1 Les lieux de l'information
	5.2 Les TIC

Réalisation, Adrien Balocco, octobre 2015

*Cette grille est issue d'un tableur Excel. Les verbatims des entretiens sont notés dans les colonnes qui correspondent aux entrées (par exemple 3.2 Pour les loisirs, 1.5 covoiturage, etc.). Cette grille offre l'avantage d'être appropriable par les techniciens d'Inddigo comme par les agents des collectivités.*

**Le but était que chaque enquêteur puisse incrémenter le tableau de ses notes.** Mais la transmission de l'information n'a pas abouti aux résultats escomptés. En effet, le tableau a été envoyé par mail avec des consignes très réduites. En n'ayant jamais pratiqué ce genre d'exercice, il est normal que les enquêteurs n'aient pas su le remplir. Ils ont donc tous fourni leurs données brutes, avec des thématiques plus ou moins différentes. Le travail de synthèse a été réalisé à partir de la focale « habitabilité ». C'est-à-dire que l'analyse a débuté par les usages existants et en quoi ils facilitaient ou non l'émancipation des individus. Évidemment, le diagnostic n'a pas été rédigé de cette manière, mais le processus de réflexion a débuté par l'habitabilité. Au cours de l'analyse, nous avons identifié un nombre important de pratiques inventives, en particulier sur les modes actifs. En ayant peu d'aménagement cyclable et piétonnier de qualité, les habitants doivent bidouiller par eux même et trouver des solutions pour rendre leur quotidien plus confortable.

<sup>87</sup> J'ai réalisé la grille d'analyse à partir de la méthode présentée au sein du chapitre 4.

Par exemple, il a été observé et analysé des trajets préférentiels pour les cyclistes, des passages de piétons sur des deux fois deux voies pour se rendre aux zones commerciales, ou encore des poussettes dans les casiers vélos de la SNCF.

À la suite de ces éléments récoltés et analysés, le collectif a souhaité faire le lien avec le plan d'action par une balade périurbaine.

### 6.3.3.3 La balade périurbaine

La balade avait une double ambition, à la fois d'incrémenter le plan d'action de pratiques concrètes, mais également de participer au changement de comportements. Lors de cette balade, l'équipe d'enquêteur se composait de Julie Maurel, Adrien Balocco, ainsi que les deux agents en charge de la mobilité à la CCMP. Une dizaine de participants étaient présents.

Le parcours de la balade, en VAE, passait par différents pôles générateurs de la Communauté de Communes (collège, plaine des sports, etc.) par des endroits aménagés ou non, avec peu ou pas de circulation. Préalablement, il a été défini des spots d'intérêt pour s'arrêter et échanger avec les participants. Ils ont été modifiés lors de la balade, en fonction des besoins des habitants. En mixant les différentes possibilités de pratiques, les enquêteurs ont pu observer puis interroger les participants sur les craintes qu'ils pouvaient avoir, les motivations de changements ou encore les usages potentiels. Au final, cet aspect de la balade urbaine a peu de valeur ajoutée, et l'apport du travail de thèse est minime, excepté sur les techniques d'enquêtes.

La valeur ajoutée de la thèse dans ce type d'exercice porte sur la stimulation de pratiques inventives, c'est-à-dire ici l'utilisation du vélo ou du VAE lors des déplacements quotidiens. Dans le vaste champ de l'accompagnement au changement, nous avons introduit la balade périurbaine dans un processus rendant possible la nouvelle utilisation, dans une logique de pensée créative. Cette pensée permet de résoudre « des problèmes en apparence insolubles, ou trouver des idées entièrement inédites » (Ingledew, 2015). De ce fait, la balade a été une circonstance et un lieu propice au changement de comportement. Pour parvenir à ce résultat, la technique utilisée s'est appuyée sur les stratégies d'Ingledew pour générer la créativité. **Même si cet ouvrage est à destination des créatifs (agence de communication, graphistes, etc.), de nombreuses passerelles existent avec l'analyse l'inventivité habitante.** La première passerelle a été par exemple de simplifier le plus possible la problématique que la balade. Sur des arrêts de la balade, très peu d'informations étaient données afin que les enquêtés ne soient pas noyés dans le problème. Par exemple, les animateurs demandaient aux participants de définir en trois mots la pratique du vélo<sup>88</sup>. Ensuite, les participants ont eu la possibilité d'exprimer les « idées les plus folles » d'aménagements. À ce processus, l'ambition était d'ajouter un aspect ludique, voire infantile comme le préconise Ingledew, dans son idée « Que ferait Terry ? ». Le but était ici de se mettre à la place d'une personne connue de tous (Tintin, Mandela, Mitterrand, etc.) et de se demander ce qu'il ferait dans la même situation. Mais lors de la balade, les enquêteurs n'ont pas trouvé la bonne fenêtre d'ouverture pour poser cette question et titiller leur

---

<sup>88</sup> Comme le dit le Jazzman Charles Mingus : « la créativité consiste à simplifier ce qui est compliqué »



créativité. Puis de par son côté hyper ludique, il était possible d'extraire des appréhensions sur la perception de la question par les participants.

**Cependant, malgré l'organisation, la balade n'a pas été une réussite complète.**

Le collectif d'enquêteur espérait un plus grand nombre d'habitants lors de ce temps de concertation, et au final, seulement cinq habitants sont venus, puis six se sont rajoutés lors de la balade. La faible affluence peut s'expliquer par le manque d'habitude des habitants sur ce territoire à la concertation, puis par des moyens de communication qui n'étaient pas adaptés au territoire. Des articles ont été écrits dans la presse locale, des posts sur Facebook, de l'actualité a été générée sur le site, mais cela n'a pas pris. Il semblerait que sur ce territoire, lorsque les invitations sont reçues par courrier postal, les habitants affluent de manière plus importante aux réunions.

*6.3.4 LES SERIOUS GAMES POUR DONNER ENVIE DE PRENDRE EN COMPTE L'HABITABILITE*

Enfin, un dernier retour d'expérience portant sur les sérieux games, réalisés sur différentes missions<sup>89</sup>, semble éclairer l'inventivité habitante.

De quelles manières est-il possible de définir les sérieux games ? A l'origine, un sérieux game est un logiciel qui mixe une intention sérieuse, voire scientifique (pédagogie, information, etc.) avec un aspect ludique. **Par le côté attrayant du jeu, il est possible de faire participer plusieurs personnes dans un intérêt commun.** Toutefois, ils ne sont pas dans les schémas classiques, l'équipe d'Inddigo n'a pas utilisé l'outil informatique, mais des jeux de cartes simples. La logique reste toutefois la même.

Au cours de nos études, nous<sup>90</sup> avons réalisé deux jeux, l'un pour l'UBP et l'autre pour la CCMP. Les jeux réalisés sont issus d'un travail, en binôme, avec Eve Mauvilain. Le premier jeu, pour l'UBP, avait pour ambition de créer le plan d'action pour parvenir à un campus Eco-durable. Concernant la CCMP, le but était de fournir les grandes lignes préconstruites des actions à réaliser.

Concernant l'UBP, nous avons proposé un atelier en trois temps visibles sur l'illustration ci-dessous :

---

<sup>89</sup> Notamment l'Université Blaise Pascal et la Communauté de Communes de Miribel et Plateau

<sup>90</sup> C'est-à-dire Eve Mauvilain (Inddigo) et moi-même

Photographie 12: Le menu de l'atelier de concertation sur les Cézéaux












Réalisation, Adrien Balocco, Inddigo, 2014

*Afin de créer un aspect ludique favorable à la créativité et à la construction de l'intelligence collective, j'ai réalisé l'ordre du jour de l'atelier de concertation sous la forme d'un menu de restaurant, avec un font parchemin.*

Afin d'obtenir les résultats souhaités, nous avons favorisé l'intelligence collective et plus particulièrement la co-construction qui s'apparente à de la coopération comme le stipule Madeleine Akrich (2013). Le premier temps d'échange fut issu d'un travail en binôme, les suivants sont issus d'un travail du groupe entier. Sur l'ensemble de l'atelier, les participants (des personnes salariés de l'UBP, investis dans le développement durable) ont joué avec le jeu de cartes suivant :

Photographie 13 : Jeux de cartes pour l'atelier de concertation de l'UBP

<p>Cadre de vie</p> 	<p>Cadre de vie</p> 	<p>Cadre de vie</p> 	<p>Mobilité</p> 	<p>Cadre de vie</p> 	
<p>Récréation</p> <p>Multiplier les activités de loisirs (foot, running, etc.);</p> <p>Événements culturels</p>	<p>Services de proximité (santé, commerces, etc.);</p> <p>Mixité sociale (diversification du logement);</p> <p>Campus ouvert 7/7;</p>	<p>On continue comme ça</p> <p>Un campus agréable;</p> <p>Peu de diversité des activités, des moments vides;</p>	<p>On continue comme ça</p> <p>Maintien du niveau actuel d'accessibilité de campus</p>	<p>Aménager un campus studieux</p> <p>Tables, chaises d'extérieur;</p> <p>Parc urbain</p>	
<p>Mobilité</p> 	<p>Mobilité et cadre de vie</p> 	<p>Mobilité</p> 	<p>Mobilité</p> 	<p>Joker</p> 	<p>Biodiversité</p>
<p>Redéfinir la place de la voiture sur le campus ... Un campus zéro voiture!</p> <p>Valoriser / Se réapproprié des espaces peu qualitatifs</p>	<p>Laboratoire de mobilité. Mobilité intelligente;</p> <p>Fab lab</p> <p>Création innovation;</p> <p>Relation habitants / étudiants / Professeurs, etc.</p>	<p>Mobilité alternative;</p> <p>Mobilité active;</p> <p>Santé;</p>	<p>Réduire les mobilités</p> <p>Mieux organiser les temps de travail et d'étude;</p> <p>Diminuer le nombre de déplacements;</p> <p>Améliorer la qualité de vie;</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>On continue comme ça</p> <p>Campus très vert</p> <p>Les fonctionnalités écologiques des espaces sont très faibles</p>
<p>Biodiversité</p> 	<p>Biodiversité</p> 	<p>Biodiversité</p> 			
<p>Rôle de l'eau dans l'écologie du campus et des espaces récréatifs;</p> <p>Génie écologique;</p> <p>Récupération des eaux pluviales;</p>	<p>Gestion différenciée des espaces verts;</p> <p>Cheminement doux;</p>	<p>Formation en écologie;</p> <p>Démarche expérimentale de génie écologique;</p> <p>Seinsibilisation à l'environnement;</p>			

Réalisation Eve Mauvilain et Adrien Balocco, Inddigo, 2014

Ces cartes ont été les premières créées pour un atelier de concertation par Inddigo. Il est possible d'analyser l'évolution entre ces cartes pour l'UBP et les cartes pour la CCMP visibles à la page suivante. Nous avons illustré trois thématiques, mobilité, cadre de vie et biodiversité qui correspondaient aux enjeux définis par l'UBP dans le cahier des charges et les résultats du diagnostic. Chaque carte présente différentes actions à développer.

Les cartes ont été réalisées avec Eve Mauvilain, suite aux résultats du diagnostic. À la fin de l'atelier, les participants ont pu définir sur un double axe (temporalité et impact sur les Cézeaux) les actions retenues qui étaient sur les cartes et les actions qu'ils souhaitent voir se réaliser.

**Concernant les résultats obtenus, avec le recul, ils étaient peu engageants sur l'habitabilité du site, malgré l'effort consenti tout au long de la mission.** Nous émettons l'hypothèse suivante pour expliquer ce fait : la première ambition de l'UBP était de rénover son parc de bâtiments. Pour obtenir des subventions de la part de la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC), les postulants devaient s'inscrire dans un projet de développement durable. Il prenait en compte les champs du social, de la mobilité, de la gestion des déchets, ou encore de la biodiversité. Mais ces thématiques ont été pondérées à *minima* par rapport à la gestion des bâtiments. Ainsi, l'enveloppe budgétaire destinée à l'UBP s'est concentrée sur la rénovation du parc et dans une moindre mesure sur les autres thématiques. Toutefois, ce constat est à relativiser, car de nombreux changements sont prévus pour améliorer le cadre de vie des Cézeaux. Puis, le fait de permettre aux étudiants de donner leurs avis a facilité leur intégration sur l'UBP.

Concernant la CCMP, nous avons construit le serious game à partir de l'analyse des résultats des Cézeaux afin de proposer un jeu plus ludique et plus participatif. Ainsi, avant de proposer le temps de réflexion sur les actions, les participants (habitants, élus, et techniciens) se sont approprié le diagnostic par un temps sur carte, c'est-à-dire un temps dédié à la création d'un langage commun, qui a été incrémenté des données du diagnostic. À eux ensuite de compléter les données selon leurs usages du territoire. Leur but ultime était d'améliorer l'habitabilité du territoire grâce à un système de mobilité répondant à leur quotidien. Les cartes proposées étaient plus maniables et ergonomiques, les règles du jeu plus simples également.

Photographie 14 : Type de carte pour la CCMP, document vu dans le chapitre 4



Réalisation, Adrien Balocco, Inddigo, 2015

*Le graphisme de ces cartes à jouer est plus esthétique et simple que pour les cartes de l'UBP. Elles reflètent une montée en gamme du produit proposé par Inddigo en matière de concertation.*

Le groupe des participants (environ 25 à 30 personnes) a été séparé en deux entités, la première traitait la question des mobilités de la CCMP vers l'extérieur du territoire, quant à la seconde, elle traitait la mobilité au sein de la Communauté de Communes. Après avoir sélectionné les actions qu'ils pensaient prioritaires pour le territoire, les deux groupes se rassemblaient pour mettre en commun leur travail. Pour cela, nous avons proposé un plateau, avec deux axes identiques lors des ateliers des Cézeaux. Sauf qu'ici, ils devaient placer des Duplo© de couleurs différentes qui représentaient les actions sélectionnées. Ainsi, par un jeu de couleurs et de situation, nous avons plus de visibilité sur l'agencement des actions issues de la concertation pour réaliser le scénario. Les participants ont pris un réel plaisir lors de ce temps de travail, et ont senti qu'ils apportaient leur « part du colibri » dans le PGD.

**Depuis peu, certainement depuis la balade périurbaine de la CCMP, nous avons pris conscience du rôle de l'expérimentation pour donner aux habitants l'envie d'inventer de nouvelles manières de faire. Prenons l'exemple de la balade**

et de l'utilisation des VAE. Avant cet essai, les participants n'avaient jamais utilisé ce type de vélo, ni les habitants, ni les techniciens, ni les élus. Ils ne connaissaient pas les possibilités ni les avantages du VAE. Mais en testant, ils se sont rendu compte de la facilité d'utilisation des produits. D'ailleurs, suite à la balade, la CCMP a budgétisé l'achat de deux VAE à destination des agents de la collectivité, pour les déplacements de proximité. Les habitants testeurs ont également réfléchi à acquérir un VAE, mais nous ne savons pas s'ils ont passé le pas.

Suite à cette stimulation, Inddigo a répondu à un appel d'offres pour le Pays Sud Grésivaudan (PSG). De la même manière que pour la CCMP, le slogan a été : « c'est en testant que les pratiques changeront ». Ce slogan voulait dire que lorsque les habitants testaient une nouvelle pratique, ils entraient dans un processus de changement. Ainsi, la note méthodologique proposait un espace de test, avec un petit circuit vélo et un plus grand. À la suite du test, les pratiquants auraient eu un temps d'échange avec le chef de projet de la mission, Julien Wasserscheid, afin de mieux comprendre leurs besoins et comment le VAE pouvait être un moyen pour accroître leur bien-être au quotidien. Mais, le PSG n'a pas pu aller au bout de la consultation suite à une diminution des budgets. Cette partie de l'expérimentation a été écartée du projet global.

## CONCLUSION

Le chapitre 6, dernier de la partie II, montre l'analyse approches développées dans la thèse lors de missions réalisées avec Inddigo. En introduction du chapitre était posée la question suivante : en quoi le fait de proposer une ingénierie territoriale « inventive » permet-il de générer une croissance de l'inventivité habitante ? L'ensemble des expériences présentées offrent des éléments de réponses.

Au sein des missions réalisées avec Inddigo, un aspect créatif venait saisir le quotidien des habitants ou inciter à leur créativité. L'inventivité habitante, au cœur de notre problème, a également questionné les protocoles d'Inddigo. L'agilité identifiée dans l'inventivité peut apporter une valeur ajoutée aux méthodes.

**Il existe un lien de causalité entre la co-construction des dispositifs et des utilisateurs et l'action de créer de l'inventivité par les habitants.** Ce schéma a particulièrement été visible lors des ateliers de la CCMP. Avant cette rencontre, les participants n'avaient pas conscience qu'ils pouvaient eux-mêmes décider, voire « faire avec » le territoire. Une carte du sérieux game mentionnait l'idée d'un urbanisme tactique, où les habitants pouvaient aménager l'espace public en fonction de leurs envies et de leurs besoins. Les participants, installés dans un processus créatif dès le début de l'atelier, ont choisi à l'unanimité cette carte et ont exprimé clairement leur envie de faire par eux-mêmes la rue aux élus et aux agents de la CCMP. Ce choix a été défini dans le plan d'action et s'est transformé en politique publique. La Communauté de Communes a mandaté Inddigo pour réaliser son PDS (Plan Déplacement Scolaire). La collectivité a demandé à Inddigo de réaliser le réaménagement des entrées de collèges avec les habitants, dans une approche similaire à l'urbanisme tactique, avec les élèves.

**Le processus créatif des habitants s'accroît lorsque l'ingénierie territoriale donne la capacité aux individus et aux collectifs d'inventer.** Les processus créatifs développés par John Ingledeu notamment sont des outils pertinents pour obtenir ces résultats. Les études menées pour la CCMP ou l'Université Blaise Pascal révèlent que des outils inventifs, développés au sein d'une ingénierie territoriale créative, génèrent un développement des capacités à agir, plus ou moins inventives. Toutefois, les deux exemples cités démontrent de manière incomplète l'accroissement de l'inventivité habitante suite aux enquêtes menées par le bureau d'étude Inddigo. En effet, une analyse post-étude n'a pas pu se faire suite aux missions pour l'UBP et le PGD de la CCMP n'était pas encore acté à la fin de la thèse. En revanche, le marketing individualisé mené dans le cadre du PDU d'Air Rhône-Alpes montre la causalité entre ingénierie inventive et inventivité habitante sur un temps long. Suite aux entretiens individuels visant à faire changer de mode aux employés, plus des trois quarts ont changé de mode régulièrement un an après le travail de marketing individualisé. C'est la première fois que le résultat fut si probant dans un PDU réalisé par Inddigo.

Enfin, en conclusion, il paraît opportun de questionner l'immersion comme une synthèse des protocoles méthodologiques. La manière dont Inddigo a été réalisée cette immersion mélange des observations directes, des micros trottoirs ou encore des entretiens semi-directifs. **Ce savant mélange offre une étude complète du territoire étudié.** Il semblerait que l'immersion ne puisse se faire sans une connaissance fine des différentes méthodes d'enquête. En effet, l'incertitude du

terrain, en particulier les rencontres avec les habitants et les lieux, fait intervenir « l'improvisation méthodologique ». Par improvisation méthodologie, nous entendons l'utilisation d'une méthode adaptée au lieu et aux personnes rencontrées, au sein d'un panel méthodologique. Il est vrai que méthode dite de l'observation flottante fait le lien entre l'enquêteur, c'est-à-dire l'observateur, et les enquêtés (qu'ils soient physiques, matériels, voire idéels). L'immersion permet de décrire et d'analyser ce qui fait et défait les territoires étudiés, tout ce qui fait la « condition urbaine ». Le bagage méthodologique acquis lors des années universitaires facilite cette adaptation quotidienne. Ajouté à cela, l'expérience de trois ans de thèse permet saisir l'ordinaire du territoire, le quotidien des habitants. Ainsi, plusieurs outils étaient à disposition pour réaliser ce travail. Prenons l'exemple d'Annonay. En amont de l'immersion, une grille d'observations avec 10 spots prédéfinis, une grille d'entretien classique, et différentes questions pour des micros trottoirs, avaient été réalisées. Ainsi, lors des rencontres et des observations des lieux, nous avions à notre disposition ces outils. De manière classique, d'abord nous observions un lieu, les types de mobilités, puis nous enquêtions les passants à l'aide des micros trottoirs. Si jamais, ils étaient bavards, nous enquêtions à ce moment-là comme lors de la méthode d'entretien semi-directif. Par contre, il est très rare de débiter directement par la grille d'entretien semi-directif. Cela nous est arrivé avec les commerçants d'Annonay qui avaient besoin de parler des questions de mobilité. Mais ce fut la seule fois. À l'inverse d'entretiens classiques de sociologie, ce travail est plus proche de l'ethnographie. Les échanges ne sont pas enregistrés, mais l'enquêteur écoute et observe le verbal et le non verbal en prenant des notes, sur un carnet de dessin. Les habitants ont toujours eu beaucoup d'idées pour aménager différemment leur territoire, mais ils ne sont pas urbanistes et ont des difficultés à faire le tri entre toutes leurs idées. À l'inverse de l'urbaniste ou l'aménageur qui a la compétence de passer de l'idée au réalisable, d'identifier l'idée qui correspondent au projet du commanditaire, de celle qui répondent aux volontés personnelles des habitants et ne répondant pas aux biens communs. Cette méthode pose la question suivante : **en quoi l'immersion peut être considérée comme une forme de concertation et plus particulièrement d'une co-construction de l'ingénierie territoriale avec quelques habitants ?** L'expertise de l'ingénierie territoriale permet d'adapter les besoins des habitants présentés lors de nos échanges, tout en gardant le sens initial. Ainsi, le projet co-construit de cette manière devient alors plus facilement appropriable par les habitants. Cet aspect fera l'objet d'un argumentaire plus détaillé au sein de la partie suivante.



## CONCLUSION DE LA PARTIE II

Le raisonnement développé au sein de cette deuxième partie s'est porté sur la dimension spatiale et sociale de l'inventivité habitante, en interaction. De manière plus globale, voire implicite, cette partie questionne la place de l'inventivité dans un contexte de demandes sociales de plus d'habitabilité. À partir des choix théoriques et de la posture explicitée dans la première partie, la seconde partie offre un regard méthodologique et en immersion d'un doctorant dans un cabinet de conseil en développement durable. L'ambition de ce dernier est de réaliser des prestations intellectuelles à la fois innovantes, efficaces et répondant aux besoins réels des clients. Pour rappel, le problème présenté en introduction de la deuxième partie était le suivant : de quelles manières est-il possible de répondre aux contraintes académiques, tout en participant à l'amélioration des techniques et des protocoles d'un bureau d'étude tel qu'Inddigo ? Pour répondre à cet enjeu, la deuxième partie a proposé une lecture dynamique en partant d'une présentation des méthodes, des terrains et de la collection d'objets. Elle s'est terminée par une analyse croisée des méthodes et des terrains pour développer des retours d'expériences nécessaires au monde de l'action.

**Le chapitre quatre s'est attaché à montrer les processus d'adaptation entre les besoins scientifiques et les besoins de l'ingénierie territoriale.** Ainsi, quatre formes d'adaptation ont émergé des années de thèse. La première se consacrait à la posture médiatrice du chercheur faisant le lien entre les sciences et les pratiques. La deuxième adaptation mettait en valeur le rôle des sciences territoriales pour faciliter le lien cité précédemment. Ainsi, il existe une configuration des terrains d'étude particulière. Les missions réalisées avec Inddigo devaient devenir des terrains d'étude de la thèse afin d'adapter les protocoles et les avancées scientifiques aux problèmes rencontrés par les maîtrises d'ouvrage du mieux possible. Afin de mener à bien ces ambitions, un travail méthodologique a été co-construit avec les collaborateurs d'Inddigo et les clients. **Des méthodes peu développées dans les bureaux d'étude, par exemple l'immersion et issues des sciences humaines, ont connu un processus d'innovation afin de répondre à la maîtrise d'ouvrage.**

Le chapitre cinq se propose de montrer dans sa globalité, avant d'en faire la synthèse la collection d'objets de l'inventivité habitante. Il est en ressort une profusion d'inventivités habitantes, même si certaines sont identiques d'un territoire à un autre, notamment dans la thématique du jardinage de proximité. L'analyse quantitative permet d'identifier l'inventivité habitante moyenne, c'est-à-dire « le prototype de l'inventivité ». Elle correspond à la mode du moment sur les territoires étudiés. Il se détache clairement une forme d'inventivité : **des habitants se constituent en groupe(s) afin de combler un manque à l'échelle de la rue, où ni internet ni l'action publique n'ont un rôle. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée. Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire (cf. chapitre 2).** À partir des éléments méthodologiques développés dans le chapitre quatre, l'ambition de ce dernier était d'identifier toute la diversité des inventivités habitantes. Il fallait structurer le prototype de recherche à l'aide d'une classification précise et complète de la collection d'objets. Pour rendre intelligible ce protocole, un livre de codification a été écrit. Il comprend plusieurs thématiques et entrées possibles pour classer les inventivités. Ce livre a été inspiré des travaux de la Chaire

d'éducation relativement à l'environnement de l'UQAM de Montréal. Il peut évoluer selon le contexte social, spatial et historique pour faciliter la lecture de l'inventivité. Ainsi, à partir de cette structure, le chapitre cinq dévoile toute la collection d'objets (*cf. annexe 3*) L'analyse quantitative dévoile le prototype de l'inventivité, c'est-à-dire les caractéristiques médianes de l'inventivité habitante observées et analysées lors des terrains d'études (il est créé par un collectif d'habitants, à l'échelle de la rue, où internet n'a aucun rôle, tout comme l'action publique, dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée. Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire). En croisant les différentes analyses, il a été possible d'identifier trois thématiques majeures de l'inventivité : l'interaction, l'ailleurs et la matérialité. Chaque inventivité est corrélée avec ces trois thématiques. L'inventivité habitante joue un rôle majeur dans la résolution de problèmes et le dépassement de manques, dans le quotidien des habitants. L'hétérogénéité des cas étudiés tend à révéler des conditions favorables à l'inventivité. **Ce terreau fertile permet d'engager l'action publique dans le processus inventif des habitants.**

Les individus, au sein de leur processus de création, construisent une relation aux autres et aux territoires afin d'accroître leur habitabilité. Cette interaction sociale et spatiale a été rendue possible grâce une méthodologie croisée, empruntant autant des sciences de l'action territoriale, de l'anthropologie que de la sociologie.

Dans cette perspective méthodologique croisée, il est à noter le rôle majeur joué par la structure Inddigo. Habituellement, lorsqu'une personne réalise un doctorat, il a des terrains prédéfinis. Ici, les terrains de la thèse ont été les terrains des missions d'études pour Inddigo (*cf. chapitre 4*). Ainsi, en parallèle d'un travail plus classique de chargé de projet, je profitais de ces terrains pour développer mes hypothèses de recherche. Une grande perméabilité s'est opérée entre les missions d'Inddigo et les terrains de thèse. À la fin du doctorat, il n'était plus possible d'identifier la frontière entre les terrains expérimentaux et les terrains d'étude (la CCMP, l'UBP, Aurillac, le Gard, etc.), c'est-à-dire qu'au sein des terrains d'étude se créaient des formes d'expérimentations. Au gré des années passées et de la restructuration d'Inddigo, l'entreprise est devenue plus agile et les travaux de thèse ont pu infuser plus facilement les protocoles d'Inddigo. Par ailleurs, le dernier chapitre de la deuxième partie s'attache à analyser différents types de retours d'expériences. Dans cette perspective, le chapitre questionne le processus de co-construction au sein des logiques de participations. En effet, ce processus à l'œuvre, lorsqu'il prend en compte des acteurs inhabituels « compte tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise » (Akrich, 2013) au sein de co-constructions des dispositifs et des utilisateurs, c'est-à-dire l'identification des relations entre les individus du projet. Lors des missions réalisées avec Inddigo, le choix s'est porté sur cette logique.

Par conséquent, cette partie qui se voulait autant à destination des chercheurs que des praticiens de l'aménagement du territoire semble répondre aux objectifs fixés. Au final, les allers-retours quotidiens entre la sphère de la recherche et la sphère du conseil ont infusé les protocoles méthodologiques et la manière de présenter les résultats dans la dernière partie.

# Partie III. HABITABILITE ET INGENIERIE TERRITORIALE

*« Le doute vivant est la vie de la recherche. Lorsque le doute est apaisé,  
l'enquête doit s'arrêter » (Charles Sanders Pierce)*

## INTRODUCTION DE LA PARTIE III

De manière classique, l'aménagement du territoire se réalise par une complémentarité entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Mais aujourd'hui, il semblerait qu'un nouvel acteur trouve plus de place au sein de ce processus, l'habitant. **Les processus d'aménagement semblent se renouveler, vers plus de participation, de co-construction et de créativité.**

Cette dernière partie s'inscrit dans une réflexion globale des manières de faire l'aménagement du territoire en réponse aux enjeux qui traversent les territoires. **L'augmentation croissante d'habitabilité encourage à repenser les pratiques professionnelles.** Les changements sociaux, de modes d'habiter, de répartition démographique, de rythmes de vie, accompagnés d'une nécessité de transition sociale et écologique, la gestion et l'organisation des usages des espaces, tendent à renouveler les pratiques de l'ingénierie territoriale. La capacité d'innovation des praticiens se pose en filigrane de cette ultime partie. Nadia Arab (2014) soutient que depuis une trentaine d'années, « l'injonction à l'innovation » s'institutionnalise dans les politiques publiques, à tous les échelons « sous l'effet conjugué des savoirs, des modèles et des pratiques de l'urbanisme, au plan cognitif et organisationnel ».

Appréhender l'aménagement du territoire par les habitants participe à comprendre le fonctionnement de l'objet étudié, son détournement et les raisons de sa non-utilisation. Cette approche est parfois complémentaire des analyses classiques de l'ingénierie territoriale. Cette dernière se définit au-delà d'une vision sociale, d'un groupe de personnes travaillant dans les structures aussi diverses que les collectivités locales, les syndicats mixtes, les services déconcentrés, etc. Gilles Jannot définit ces personnes à travers la notion de « métiers flous » (Jannot, 2005). Pour Vincent Piveteau (2011), l'ingénierie territoriale entraîne trois enjeux. Le premier est géographique avec la question de l'équilibre territorial, le deuxième est économique et le troisième institutionnel « sert-elle une organisation de la gouvernance locale, ou, à l'inverse, alimente-t-elle la complexité et l'opacité des systèmes de décision ? ». Dorénavant, nous considérerons l'ingénierie territoriale comme les savoirs et les compétences humaines nécessaires aux projets de territoires, dans une logique multiscale et coopérative.

Le traitement de cette partie n'est pas en rupture avec les manières de faire classiques de l'aménagement et de l'urbanisme, mais dans une continuité épistémologique et pragmatique de réduire l'écart entre les politiques publiques et les besoins des habitants. **D'une logique verticale et hiérarchique de l'ingénierie, la thèse ambitionne de mettre de l'horizontalité en mettant en place des réseaux plus souples, de l'agilité au sein des pratiques.**

La question proposée dans la partie qui suit est de travailler l'inventivité habitante en corrélation avec l'ingénierie territoriale. Depuis longtemps, les habitants fabriquent leur territoire et le réinventent. Les relations entre les habitants et les territoires sont dans un mouvement continu. Il semblerait que l'ingénierie territoriale passe d'une posture du « faire pour » à du « faire avec », voire à du « laisser-faire » par l'émancipation des individus. Comment cette transformation des pratiques s'observe dans les politiques publiques ? Comment l'ingénierie territoriale peut générer de l'inventivité et de la créativité ? Comment la mobilisation des habitants peut participer aux renouvellements de l'innovation de l'ingénierie

territoriale ? Est-ce que l'action publique doit inciter l'inventivité habitante, ou à l'inverse, est-ce l'inventivité habitante qui inspire les politiques publiques.

Afin de répondre à ces enjeux, trois chapitres sont développés. Le premier se consacre au traitement de l'habitant et de l'habitabilité au sein de politiques publiques. À partir d'une focale habitante, ce chapitre analyse le traitement de l'habitabilité par l'action publique (*cf. 7.2*). Le sous-chapitre (*cf. 7.3*) suivant s'attache à comprendre les formes de traitement de l'habitabilité dans des structures de proximité autre que les collectivités territoriales. Enfin, le dernier sous chapitre est issu d'un travail collectif avec des collaborateurs d'Inddigo sur l'analyse de l'étude de l'habitabilité dans un bureau d'étude, ses avantages, ses inconvénients et des limites sont discutées (*cf. 7.4*). Le deuxième établit le lien entre l'émancipation et le traitement de l'habiter par l'action publique. L'analyse des terrains d'étude s'est consacrée aux motivations de l'inventivité habitante, pour quelles raisons les habitants avaient recouru à du système D. À partir de cette analyse, une typologie d'inventivité habitante a été construite (*cf.8.1*). À la lecture de ce travail, il semblait que le dénominateur commun de l'empowerment permette de faire le lien entre l'ensemble de ces motivations (*cf. 8.2*). Enfin, le dernier chapitre est une proposition pour un renouveau de l'ingénierie territoriale (*cf. 8.3*). Toujours dans l'idée de faire le lien avec l'ingénierie territoriale, ce sous-chapitre discute d'outils permettant de favoriser l'empowerment, à partir de la lecture par l'inventivité habitante.



## Chapitre 7. L'HABITANT AMENAGEUR, L'HABITABILITE ET L'INGENIERIE TERRITORIALE

### INTRODUCTION

Le traitement de l'habitabilité pose la question des possibilités de l'action publique locale. Au cours des missions réalisées avec Inddigo, il est apparu un manque d'outils, de savoir-faire pour appréhender au mieux ce processus. De manière globale, la question du bien-être dans les territoires est rarement abordée de manière intentionnelle.

**L'un des premiers freins est issu du mode de production de l'action publique, où les collectivités locales étudiées sont gérées en silo, avec des compétences clairement définies selon leurs thématiques.** Par exemple, dans la Communauté de Communes de Miribel et Plateau, la connexion de la mobilité avec les autres champs de l'habitabilité était compliquée. Les questions sociales et culturelles sont gérées par les communes, même s'il y a un transfert de compétences des biens culturels vers l'intercommunalité. Cette segmentation entraîne des contraintes dans la manière de produire l'action publique, tant en terme budgétaire, les budgets étant alloués par compétences, qu'en terme interterritorial, il n'est pas toujours évident de faire travailler ensemble les collectivités pour le « bien commun » (Bouvier, 2014). La question de l'habitabilité prend en compte l'ensemble des champs de l'ingénierie territoriale, les collectivités doivent changer de focale pour l'accroître. Il semblerait qu'en partant des usages, des habitudes et des pratiques habitantes, de leurs besoins réels ou potentiels, l'ingénierie peut produire de l'habitabilité.

L'ingénierie territoriale, considérée comme un processus d'intelligence collective et de compétences territoriales, est questionnée tout au long de cette thèse. **Claude Janin, Dany Lapostolle et Éric Grasset estiment que l'ingénierie territoriale ne peut être différenciée de compétences<sup>91</sup> territoriales collectives**, entendues comme allant :

*Au-delà de la coexistence de compétences individuelles dans un même groupe ou une même équipe, relève non seulement de la capacité de mobiliser des ressources, mais encore d'une intelligence partagée de situation et de compréhension du contexte. (Janin, Lapostolle et Grasset, 2011).*

Comme le présentent les auteurs, l'ingénierie territoriale a besoin de « compétences spécifiques à la gestion ou à la mise en œuvre de projets ». Ils ont identifié certaines caractéristiques des compétences nécessaires :

---

<sup>91</sup> La compétence est la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté [...], une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente, la faculté de mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité. (Zarifian, 2004).

- **compétences en termes de capacité à mobiliser des ressources et réseaux pour rassembler des moyens matériels et immatériels,**
- **compétences pour créer du lien et favoriser les réseaux d'acteurs,**
- **compétences pour aider les acteurs à co-construire les initiatives et les coordonner dans une dynamique de projet.**

Les compétences des acteurs de l'ingénierie territoriale comprennent les compétences techniciens, des élus et des habitants. Ainsi, la proposition théorique et pragmatique de « **l'ingénium** » d'**Élise Turquin (2011)** faisant référence à l'ingénierie et l'ingéniosité des acteurs du territoire questionne la capacité à agir des acteurs (y compris les habitants, *cf.* chapitre 7) de manière collective avec intelligence. La thèse ambitionne d'éclairer l'ingénierie territoriale qui travaille avec les habitants, ne faisant pas à la place des habitants, mais avec eux.

L'inventivité habitante observée, décrite et analysée au sein de la partie suivante, est une piste de réflexion pour questionner le lien entre habitabilité et action publique. En effet, le chapitre 6 révèle les interactions possibles entre l'ingénierie territoriale et les processus créatifs des habitants. En faisant avec le territoire, ou en faisant du territoire, les habitants ne sont-ils pas, à leur manière des aménageurs du territoire ? Ainsi, cette partie vise à questionner la place de l'habitabilité au sein de l'action publique, comment est-elle produite, avec quelles contraintes et par qui ?

Ce chapitre se décompose en quatre sous-chapitres, avec des aller-retours réguliers entre l'ingénierie territoriale et les pratiques habitantes. Le premier sous-chapitre sera d'ailleurs consacré à la place de l'habitant au sein de l'action publique. Le deuxième s'attachera à identifier et analyser les politiques publiques les plus proches de la posture de la thèse. Le troisième sous-chapitre affine l'analyse d'une ingénierie de la proximité favorisant la capacité à agir des habitants. Enfin, le dernier sous-chapitre propose une analyse des avantages du traitement de l'habitabilité et l'inventivité pour l'action publique. À noter que ce dernier sous-chapitre est le fruit d'un travail collectif avec des collaborateurs d'Inddigo.

## 7.1 HABITANTS ET LA FABRIQUE TERRITORIALE

Cette question centrale de l'habitant et de sa place dans l'action publique a été au cœur de l'ensemble de la thèse, tant d'un point de vue théorique que pratique. Dans l'ensemble des missions réalisées avec Inddigo, la question de l'habiter a toujours été prise en compte, afin de considérer les individus dans leur complexité, leurs intentionnalités et leurs représentations. Le lien entre l'individu et le collectif a été un enjeu fort des projets menés. Par contre, un changement de paradigme s'opère chez les agents des collectivités territoriales qui observent de nombreuses limites des approches par les collectifs et voient dans l'habitabilité une manière de prendre en compte autrement les individus. Ces limites sont multiples, elles seront analysées dans les chapitres suivants. Par l'expérimentation, les collectivités inventent de nouvelles solutions, puis adaptent progressivement leurs politiques publiques afin qu'elles correspondent au mieux à l'intérêt général et au bien commun. Dans cette logique, la thèse est proche des logiques développées en Amérique du Nord : « l'urbanisme tactique » (Douay, Prévot, 2016, Lydon, 2011, Lydon, Garcia, 2015).



### 7.1.1 L'HABITANT, AU-DELA D'UN CONSOMMATEUR ?

D'un point de vue plus institutionnel, la place de l'habitant s'est déployée lors de la mission pour la commune d'Aurillac. Le but était de réaliser le protocole ANRU sur le quartier des Marmiers. Au sein de l'urbanisation moderne, les programmes ANRU ont une place privilégiée. Entre 2004 et 2013, 396 conventions ont été signées, pour 45 140 millions d'euros dépensés, avec 144 937 logements construits, 140 922 détruits et 316 690 réhabilités. La « loi Borloo » de 2003 visait à améliorer le cadre de vie des habitants au sein de territoires considérés comme les plus dégradés, en périphérie des villes et souvent en Zones Urbaines Sensibles (ZUS). L'ambition était de résoudre les problèmes de mixités, de cohésions sociales et de mobilités des grands ensembles de logements sociaux construits lors des Trente Glorieuses. Au sein des Marmiers, il était impossible de ne pas se confronter aux habitants, qui sont confrontés aux problèmes quotidiens. Dans ce projet, l'habitant a été considéré comme un « expert d'usage ». **Pour Suzanne Rosenberg (2003), l'histoire de la participation habitante est passée des désillusions des « habitants-problèmes », à l'aubaine des « habitants-solutions ».** Ainsi, afin de créer ce protocole, Stéphanie Gaucher et moi-même avons souhaité développer les capacités des habitants afin qu'ils trouvent par eux-mêmes leurs solutions. Afin d'obtenir un panel de solutions efficaces, il nous a paru nécessaire de mutualiser les expertises, celles des habitants, celles des élus et les expertises techniques des professionnels. Chaque « corps » avait ainsi une reconnaissance par ses qualifications. Les habitants ont été considérés comme des experts, sans considération de leur origine, de leur niveau d'étude ou de leur profession. Par la sémantique: « habitant », par rapport à « citoyen », le choix s'est fait pour corréliser cette expertise d'usage à la proximité. Le terme citoyen comprend une posture de la sphère publique. À l'inverse, l'habitant produit le territoire qu'il habite.

**Cette logique de l'habitant « expert d'usage », avec la reconnaissance, a influencé les travaux réalisés avec Inddigo.** Lorsque la question de l'habitabilité a été traitée dans les appels d'offres et dans les missions, il a été observé un manque d'information sur les habitants. Les agents des collectivités comme les collaborateurs d'Inddigo percevaient mal ce qu'ils pouvaient apporter et en quoi l'habitabilité offrait une valeur ajoutée dans la compréhension des usages du territoire.

Au cours de ces trois années de thèse, différentes manières de prendre en compte les habitants et leurs pratiques se sont développées dans les missions d'Inddigo :

- L'habitant, une ligne d'un tableur Excel,
- L'habitant, un individu *a priori* rationnel,
- L'habitant, un individu *a priori* sans compétence.

La première caractéristique fait référence à l'ensemble des données traitées lors des diagnostics de territoire. Au cours du travail d'analyse des territoires, en particulier lors des diagnostics, les habitants sont des individus identifiés par des caractéristiques quantifiables (âges, commune de résidence, catégorie socio-professionnelle, composition du foyer, etc.). À l'aide de compétences en statistiques, les cartographes et quelques chargés de projets traitent les données afin d'obtenir une vision précise du territoire. Cette analyse doit permettre de faciliter la construction du plan d'action.

Il est possible de considérer l'habitant d'une autre manière, plus rationnelle. Dans la réalisation d'un plan d'action, Inddigo met tout en œuvre pour que le projet fonctionne. Prenons l'exemple d'une transformation de ligne de bus, qui voit se modifier son itinéraire afin de passer dans un quartier dense, sur le PGD de la CCMP. Malgré un important cadencement des horaires, du mobilier urbain agréable pour les abris bus, de la billettique nouvelle génération, rien n'assure la réussite de cette ligne. Même si les données statistiques révèlent un terreau favorisant l'appropriation de la ligne, les pratiques individuelles ne sont pas à corrélérer, de manière directe, à la qualité technique du plan d'action. Dans les études réalisées avec Inddigo, un temps n'était pas toujours dédié à la préparation de l'accompagnement au changement. Ce travail d'animation n'est pas dans les savoir-faire d'Inddigo, les collectivités ne sont pas toujours accompagnées vers cette posture. Afin de créer de l'habitabilité, l'ambition pratique de la thèse était de lier ce savoir technique à une compréhension fine des besoins et des usages, qui ne sont pas définissables dans un individu *a priori* rationnel. Le comportement des individus est difficilement appréhendable, une routine s'installe peut s'arrêter ou se transformer sans pouvoir identifier les raisons. Les pratiques diffèrent selon les envies et les besoins des habitants. **L'étude par l'habitabilité a permis de mettre en exergue ces pratiques changeantes des habitants, où la pratique irrégulière est autant considérée que la régulière.**

Ajoutée à cela, l'observation *in situ*, à Inddigo, a révélé que la prise en compte de l'expertise d'usage des habitants ne se fait pas. Ce constat s'explique de différentes manières. La première peut se comprendre en analysant les méthodes de travail qui évoluent lentement. Tous les collaborateurs n'ont pas appris à prendre à compte ce savoir habitant, défini au début de ce sous-chapitre. Progressivement, en ayant cette nouvelle carte en main qu'offre l'habitabilité, ils se rapprochent des savoir-faire habitants. Autrement dit, en analysant l'habitabilité, les collaborateurs d'Inddigo sont plus proches de l'expertise d'usage propre aux habitants. D'ailleurs, dorénavant, au sein des missions réalisées par le TAM Chambéry, là où la diffusion de la méthode d'enquête à base d'habitabilité a été la plus importante, les collaborateurs investissent plus le terrain, à côté du traitement statistique, pour se rapprocher de ce qu'il est possible de nommer une « maîtrise d'usage ». La seconde explication est issue des ateliers de concertation avec les habitants. Lors de la majorité des ateliers réalisés par Inddigo, le public se composait d'un mélange d'élus, de techniciens et d'habitants (fréquemment anciens élus d'ailleurs). Mais, au sein de ces ateliers, il n'est pas évident de permettre aux habitants d'avoir leur place. Ils considéraient ne pas avoir de légitimité à être là. De plus, les élus, qui ont l'habitude et le savoir de s'exprimer en public, prenaient beaucoup de place et les compétences d'énonciation et de prise de parole en public des habitants ne ressortaient pas. Pour pallier cet aspect, lors des ateliers pour la CCMP, des ateliers plus participatifs et horizontaux ont été pensés. Ainsi, lorsque les ateliers sont construits, avec des étapes claires et prédéfinies, des objets et un aspect ludique, l'hétérogénéité des participants n'est pas un frein à la compréhension des compétences des habitants.

L'étude de la question de l'habitabilité a permis d'identifier de nouveaux freins aux changements de pratiques, améliorer l'efficacité des actions co-construites par Inddigo, voire à concevoir des politiques plus frugales pour répondre aux besoins des habitants. Lors des premières missions réalisées avec le cabinet de conseils,

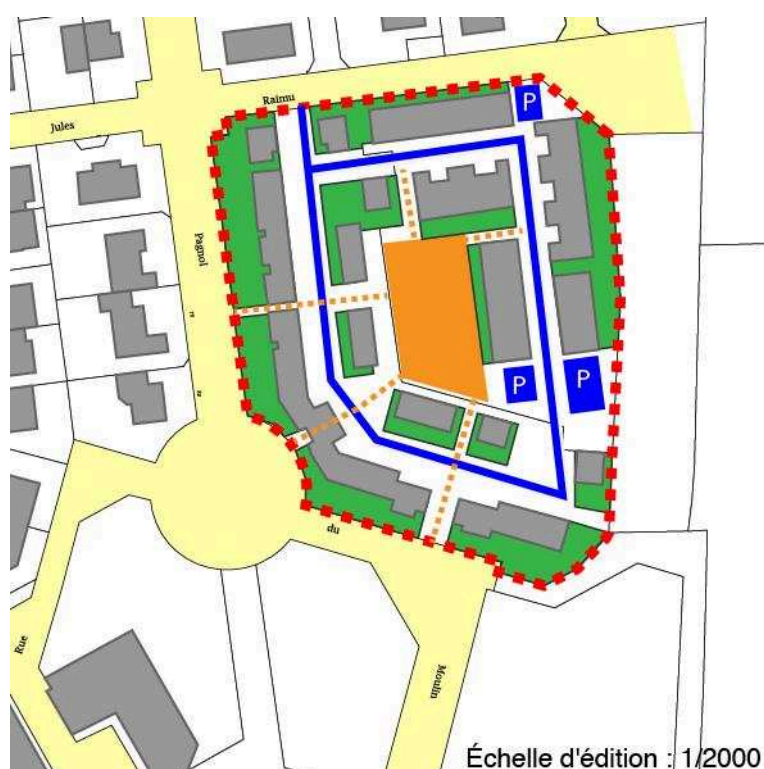
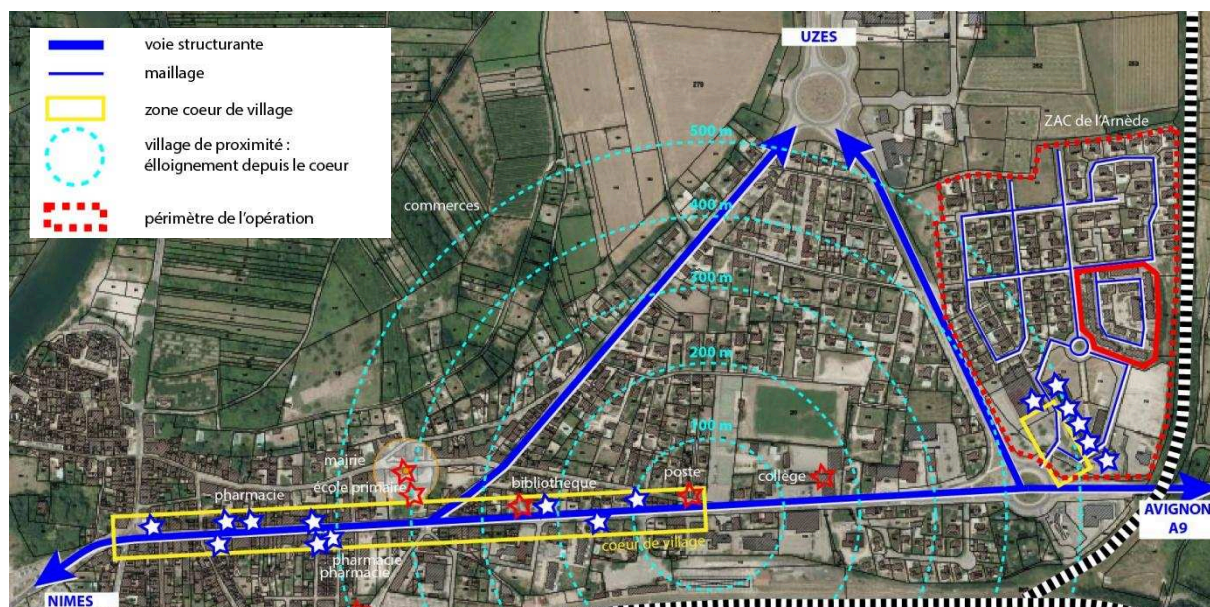
malgré l'ingénierie pratiquée par Inddigo, les projets n'étaient pas toujours appropriés par les habitants. Pourtant, ils semblaient très bien organisés, avec de vrais retours d'expériences, mais sur le terrain, le fonctionnement était plus complexe. Prenons l'exemple du stationnement de la ville d'Annonay. De précédentes études ont traité la question du stationnement, passant de zones blanches à des zones bleues dans le centre-ville. Il semblerait que cette solution convienne pour permettre la rotation des voitures, aider le commerce de proximité et faciliter le stationnement. Pourtant, cette action n'a pas influé sur l'habitabilité de la ville. Les habitants sont mécontents, tout comme les commerçants. Il a été analysé un transfert de pratiques, où le stationnement en zone bleue est utilisé comme l'ancienne zone blanche et les trottoirs sont utilisés comme zone bleue. Cette évolution de la réglementation n'a pas modifié les habitudes des habitants. L'observation participante révèle un décalage entre les habitudes des habitants (commerçants et passants) et la conception des aménagements. Malgré une ingénierie qui paraît adaptée à la problématique rencontrée, l'inventivité habitante démontre, entre autres, l'absence d'accompagnement aux changements ou de co-construction des projets. Les pratiques des individus n'évoluent pas si les habitants ne sont pas accompagnés dans un processus de changement. Cet exemple pose la question des politiques visant à contraindre l'action individuelle et son acceptation socio-spatiale. En effet, l'exemple d'Annonay reflète l'idée d'une contrainte financière qui a peu d'impact sur les pratiques et de manière globale sur le cadre de vie au sein de la commune.

Au cours des différentes missions, il a été étudié, progressivement, la place de l'habitant en tant qu'aménageur de son espace vécu. En faisant, son « chez-moi », du domestique à l'agglomération en passant par le trajet domicile travail, les inventivités habitantes révèlent l'habitant aménageur, qui par petite touche, fait son territoire comme il l'entend afin de le rendre plus habitable. L'habitant aménageur remet en question la vision descendante de l'aménagement du territoire retrouvée durant l'élaboration des missions. Se pose alors la question **d'une transition entre du « faire pour » les habitants à du « faire avec » habitants, voire même du « inciter à faire » par les habitants**. Même s'ils n'ont pas les compétences techniques, de conseil ou d'ingénierie, le savoir vernaculaire qu'ils acquièrent tout au long de leur vie, en fait de potentiels aménageurs. Progressivement, ces formes d'inventivités, qui sont souvent minoritaires et fragmentaires dans le cadre d'une mission, interpellent les professionnels de l'aménagement, qu'ils soient les clients ou les collaborateurs.

Toutefois, certains habitants n'ont pas la capacité d'agir, qu'elle soit physique et/ou psychologique. Dans le quartier des Marmiers à Aurillac, le travail d'enquête a permis de rencontrer quelques personnes n'ayant pas ou plus de capacité, notamment un homme d'une trentaine d'années, avec son chien, rencontré lorsqu'il le promenait. Mais, la marginalité de ces personnes, qui ne sont ni vraiment des consommateurs ni des acteurs du quartier, entraîne des difficultés pour interagir avec elles. Ce monsieur passait toute la journée chez lui. Le micro trottoir n'a pas pu se poursuivre par un entretien semi-directif pour affiner notre hypothèse : « je n'ai pas le temps, je suis occupé » a répété cette personne. Le médiateur social du quartier a affirmé que cette personne était isolée, comme beaucoup dans le quartier des Marmiers. Il a expliqué le mal-être de ces personnes, qui n'avaient plus l'envie de sortir de chez eux : « j'arrive à les croiser de temps en temps, mais j'ai surtout des

nouvelles par leurs enfants » (Médiateur des Marmiers). Même les assistants sociaux et le bailleur du quartier, *Logisens*, connaissent des difficultés pour rentrer en relation avec ces personnes. Malgré tout le travail de terrain du médiateur, comme des assistantes sociales, de nombreuses personnes sont dans cette situation dans ce quartier. Elle fait souvent suite à un bouleversement de la situation, soit le chômage, le divorce ou le décès d'un membre de la famille. Le médiateur social estime qu'une trentaine de personnes sont dans cette situation dans le quartier. Pour quelles raisons ces personnes ne sont pas en capacité d'interaction ? Il n'est pas possible d'obtenir une réponse ici. Toutefois, il semblerait que **ces personnes construisent un repli sur eux-mêmes, à l'échelle du corps, qui s'étend à leur domicile voire au chemin de leur balade quotidienne**. Ils construisent de l'espace protégé pour bien habiter. Autre observation similaire, dans le cadre de l'étude portant sur l'HID, à Remoulins et à Saint-Hippolyte-du-Fort. Dans ces deux quartiers, la composition des foyers est relativement proche en termes d'âge. Malgré des difficultés pour se déplacer chez les personnes âgées, elles pouvaient se rendre dans les commerces de proximité. Les commerces étaient à moins de 500m, par des cheminements piétons à l'écart de la route, comme le montrent les cartes ci-dessous.

Image 4: Cartes de situation de Remoulins, du quartier et des commerces de proximité



Ces deux illustrations sont issues des « fiches lotissement », ici le lotissement de Remoulins dans le Gard. La première illustration présente une situation d'accessibilité globale du quartier, c'est-à-dire du quartier vers l'extérieur. La seconde illustration met en avant la structure interne du quartier, avec le réseau viaire, le bâti et les espaces publics.

Réalisation Frédérique Métivier, Inddigo, 2016

L'apparente captivité du départ était toute relative au regard des pratiques habitantes. Mais, les quartiers regroupaient quelques personnes en perte d'autonomie sociale et de mobilité. Ces exemples révèlent que l'analyse entre habitant consommateur et habitant ayant des capacités à agir est plus complexe qu'elle paraît. Certains ne peuvent pas intégrer cette différenciation et sont dans une autre logique qui sera analysée autrement dans le chapitre 8.

**Au sein des appels d'offres, le préfixe « co », dans le sens de faire avec les habitants se multiplie.** Il est parfois mentionné « co-construction du plan d'action », lorsqu'il le client souhaite une co-construction avec ses agents. Inddigo parle de co-création du diagnostic lorsqu'il est réalisé avec les habitants. Ce préfixe révèle une mutation dans la manière de faire l'ingénierie territoriale, où la place de l'habitant est bousculée. Ce n'est plus seulement un individu qui prend le bus pour aller chez le médecin, il devient un habitant doté de capacités qui permettent d'améliorer le service de transport.

## ENCART 6 : COMPÉTENCE ET CAPACITÉ ?

*À ce stade, il paraît intéressant de porter un regard sur les différences entre compétence et capacité.*

Le savoir est une première notion pour appréhender leurs différences. Le savoir est une procédure, un savoir ou une méthode acquis lors d'un temps défini. Il s'acquiert par un processus continu d'apprentissage.

**La compétence** s'entend comme la mobilisation de différentes ressources des individus afin de résoudre une situation, plus ou moins complexe. Pour Gilbert et Parlier (1992), il existerait quatre caractéristiques des compétences. La compétence est « indissociable d'une activité », c'est-à-dire qu'elle est « opératoire et finalisée ». La deuxième caractéristique est que la compétence s'apprend de manière personnelle et collective. La troisième caractéristique est la structure de la compétence qui allie des « savoir agir, des vouloir agir et des pouvoir agir ». Enfin, la dernière est dans son caractère abstrait, où il n'est pas possible d'observer les compétences de manière directe, mais par ses conséquences.

**La capacité** s'entend ici comme l'aptitude à réaliser une pratique (se déplacer, parler, inventer, etc.). Les compétences mobilisent à la fois des savoir-faire, des savoir-être et des capacités. Il existerait quatre caractéristiques qui définissent la capacité. La première est la transversalité, où les capacités peuvent être mobilisées dans différentes conditions. La capacité est évolutive, c'est-à-dire qu'elle s'accroît tout au long de la vie. La capacité est transformable, qui la diffère de la

compétence. Avec les interactions sociales ou spatiales, les capacités s'adaptent, se combinent, pour construire de nouvelles capacités plus précises ou fines.

Autre exemple, traité dans les derniers temps de la thèse, le plan de déplacements d'Annonay. Afin d'apporter des éléments au diagnostic, et préparer le plan d'action, deux jours d'immersion ont été réalisés. Ils ont permis de collecter de la *data* sur les déplacements des habitants, les motifs, les freins à l'éco-mobilité, les ruses, etc. Les problématiques du stationnement et de la marche ont été traitées en priorité. En effet, les données statistiques étaient peu fiables, et surtout l'expertise habitante était appréhendable dans ce temps de terrain réduit. Dans le temps donné, il n'était pas possible de prendre en compte tous les modes de déplacement. La sélection des modes (piétons et stationnement) a été co-construite avec la cheffe de projet de la mission. Les habitants ont révélé les manières dont ils contournaient les règles de stationnement, leurs routines de mobilité et en quoi la qualité spatiale influait sur leurs pratiques de mobilités et de consommations. La réalisation d'entretiens et de micros trottoirs a permis de faciliter la réalisation du plan d'action. Les actions prioritaires ont été hiérarchisées grâce à l'analyse des données collectées. Pour appréhender cette expertise des habitants, nous avons dû sortir des schémas classiques de concertation et d'analyse de la donnée, pour aller se confronter à la matérialité du réel (*cf.* chapitre 4), aux pratiques concrètes des habitants.

### 7.1.2 L'ACTION PUBLIQUE ET L'EXPERIMENTATION

Créer de l'habitabilité est-ce donner le droit d'expérimenter de nouveaux procédés ? Est-ce savoir revenir en arrière lorsqu'un projet ne fonctionne pas ? Est-ce pouvoir se tromper ? L'expérimentation n'a pas encore intégré les habitudes de l'action publique, mais il semblerait qu'une envie émerge des collectivités rencontrées durant les années de thèse.

Au sein de ce chapitre, le postulat est le suivant : **l'expérimentation doit être accompagnée par l'action locale, pour améliorer l'efficacité des projets à destination des habitants.** Les habitants sont considérés comme experts d'usage, qui ont la capacité de faire évoluer les projets, dans une logique de co-construction définie dans le chapitre 6.

**Mais ce terme d'expérimentation est récent dans l'action publique, depuis l'acte II de la décentralisation, les collectivités locales peuvent expérimenter (2003)<sup>92</sup>.** Ce n'est que depuis cette date que les collectivités locales peuvent expérimenter de nouvelles manières de faire, sur de petits échantillons et pour un temps donné. Elles peuvent également adapter les lois aux contextes locaux (article 72 al.4) : « Dans les conditions prévues par la loi organique, et sauf lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique ou d'un droit constitutionnellement garanti, les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, lorsque, selon le cas, la loi ou le règlement l'a prévu, déroger, à titre

---

<sup>92</sup> « rt. LO 1113-1. - La loi qui autorise, sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution, les collectivités territoriales à déroger, à titre expérimental aux dispositions législatives régissant l'exercice de leurs compétences, définit l'objet de l'expérimentation ainsi que sa durée, qui ne peut excéder cinq ans, et mentionne les dispositions auxquelles il peut être dérogé. »

expérimental et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences ». Pour Florence Crouzatier-Durand<sup>93</sup>, l'expérimentation est très peu utilisée pour les collectivités locales (*La Gazette des Communes*, janvier 2016). Elle l'explique par : « La conception rousseauiste de la loi, expression de la volonté générale, lui a longtemps conféré un statut prééminent incompatible avec toute idée d'évaluation, donc d'expérimentation. En effet, selon ces théories, la puissance et l'inflexibilité des lois sont à l'origine de l'ensemble des biens dont l'homme peut jouir grâce à la société de ses semblables. C'est seulement lorsque la loi, expression de la volonté générale, règne sans faiblesse et sans partage que l'arbitraire des volontés individuelles est contenu ». Il semblerait également que cette pratique ne soit pas entrée dans les savoir-faire des agents des collectivités étudiées, à l'exception du Grand Lyon. Dans les entretiens réalisés avec les agents, même s'ils connaissaient le principe, ils ne savaient pas vraiment quelle était l'utilité du dispositif. De plus, malgré la possibilité d'expérimenter, c'est toujours l'État qui autorise ce recours.

Cette logique, presque jacobine, qui peut être perçue comme anecdotique, révèle une conception de réalisation de l'action publique. Le processus d'innovation n'est pas encore naturel au sein des collectivités, même si des agents révèlent l'inverse. Pour éclairer cet aspect, au sein des collectivités étudiées, aucun service « innovation » n'existait, à l'exception du Grand Lyon. En effet, il n'existe pas d'agents dédiés à cette fonction, à l'inverse de ce qu'il peut se passer dans les entreprises et notamment les cabinets de conseil comme Inddigo. Les agents ne sont pas accompagnés dans les processus d'innovation et d'expérimentation au sein de leur collectivité, mais font appel aux cabinets de conseils pour mener à bien leurs démarches innovantes. Cet aspect est vraiment visible dans le processus de concertation et de co-construction développé dans la partie précédente.

Les entretiens ont également révélé que les agents qui mènent des politiques issues de l'inventivité habitante ne sont pas issus de formation en aménagement du territoire. L'exemple du chargé de mission politique de la ville de Mulhouse paraît éclairant. Cette personne organise actuellement les conseils de quartiers et la démarche SPIRAL<sup>94</sup>. Il est un ancien musicien qui s'est reconverti comme médiateur culturel, avant d'être recruté par la ville de Mulhouse. Ainsi, aucun agent interrogé n'a de formation spécifique. Par leurs savoir-être, leur curiosité et leurs expériences antérieures, ils ont su créer un terreau pour favoriser l'inventivité habitante et ainsi accroître, à leur échelle, l'habitabilité de leur collectivité.

### *7.1.3 L'INVENTIVITE HABITANTE EST-ELLE UNE FORME D'URBANISME TACTIQUE ?*

Afin de faire le lien entre l'habitant expert d'usage défini au sein du 7.1.1 et les collectivités qui souhaitent expérimenter analysées dans le 7.1.2, ce 7.1.3 questionne l'urbanisme tactique comme un élément pouvant connecter concrètement les habitants et les collectivités. Cette notion est intervenue lors de la mission pour la CCMP.

Cette logique questionne une nouvelle forme d'urbanisme, plus frugal, éphémère, à grande échelle, l'urbanisme tactique. La démarche voit le jour en Amérique du Nord.

---

<sup>93</sup> Maître de conférences en droit public, (Université Toulouse 1 Capitole)

<sup>94</sup> Le chapitre 8 consacre une partie à cette démarche innovante de co-construction issue de l'Union Européenne.

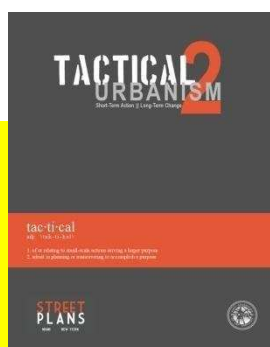


Lors d'un colloque à Montréal, pour le CRISES, en 2014, nous avons découvert ce procédé, grâce au collectif « Les 100 en 1 jour ». Après deux entretiens avec les leaders du mouvement et deux participations aux réunions de travail, le processus de l'urbanisme tactique est devenu un axe de recherche pour la thèse.

Dès lors, la question de la définition de l'urbanisme tactique se pose. De manière commune, l'urbanisme tactique renvoie aux interventions bon marché et provisoires qui améliorent l'habitabilité. En 2011, **le terme de « tactical urbanism » est entré dans l'usage grâce à l'ouvrage d'un collectif d'urbanistes, NextGen (Next Generation of New Urbanism) : *Tactical urbanism, short term action, long term change*, vol.1<sup>95</sup>.**

---

<sup>95</sup> Trois autres volumes ont été rédigés par NextGen par la suite.



## ENCART 7 : NEXT GEN

*NextGen* est un collectif d'urbanistes issus du mouvement *New Urbanism* États-Unis, fondé en 1993. *New Urbanism* est un mouvement dont le postulat est d'estimer que l'environnement des habitants a un impact fondamental sur la « happy lifes ». Selon eux, "New Urbanists believe that well-designed cities, towns, neighborhoods, and public places help create community: healthy places for people and businesses to thrive and prosper." Ce mouvement organise un congrès annuel. La charte qui suit présente de manière plus fine le postulat du mouvement :



*« Le Congrès pour le Nouvel Urbanisme considère; la dégradation des centre-villes, l'expansion anarchique et incessante des zones construites, la ségrégation croissante par origines et revenus, la détérioration de l'environnement, la disparition des zones cultivées et des espaces naturels, ainsi que l'oubli de notre héritage culturel, comme étant un seul et unique challenge pour l'avenir de notre société et de son habitat.*

*Nous défendons la restauration des villes et des centres urbains au sein de régions cohérentes, la redéfinition des banlieues informelles en un ensemble de quartiers ou de «districts»\*, la conservation des espaces naturels et la préservation de notre héritage culturel.*

*Nous reconnaissons que seules, les interventions spatiales ne résoudront pas par elles-mêmes les problèmes sociaux et économiques. Cependant, une économie vigoureuse, une stabilité sociale et un environnement de qualité ne pourront être garantis sans la présence d'un cadre spatial cohérent et adapté.*

*Nous plaidons pour l'instauration d'une politique publique et des pratiques d'aménagement qui s'appuient sur les fondements suivants : les quartiers doivent accueillir des populations diverses et proposer des usages variés; les villes doivent être conçues pour faciliter la circulation des piétons, des transports en commun et aussi des véhicules automobiles; leur forme doit être définie par des espaces et des bâtiments publics accessibles à tous ; les espaces urbains doivent être modelés suivant une architecture et un paysage qui mettent en valeur le contexte local quant à l'histoire, au climat, à l'écologie et aux méthodes traditionnelles de construction.*

*Nous représentons un large groupe de citoyens, composé de décideurs du secteur public et privé, d'acteurs sociaux et de membres de diverses professions libérales. Nous sommes attachés à rétablir la relation entre l'art de construire et de bâtir*



*une communauté à l'aide d'une planification et d'une conception spatiales s'appuyant sur une participation des citoyens.*

*Nous nous dédions à sauvegarder nos logements, nos îlots, nos rues, nos parcs, nos quartiers, nos «districts», nos villes, nos régions et notre environnement. Nous revendiquons les principes suivants pour guider les politiques publiques, les pratiques en matière d'aménagement, la planification et le projet urbain ».*

À l'issue du congrès de 2004 a été fondé NextGen. Des étudiants de diverses écoles d'urbanisme, des beaux arts et d'universités américaines ont développé un « manifesto of the Next Generation of New Urbanists ». Le projet d'urbanisme tactique est issu des sessions du CNU, ce qui a permis au mouvement de publier le premier guide en 2008 : *Tactical urbanism, short term action, long term change*.

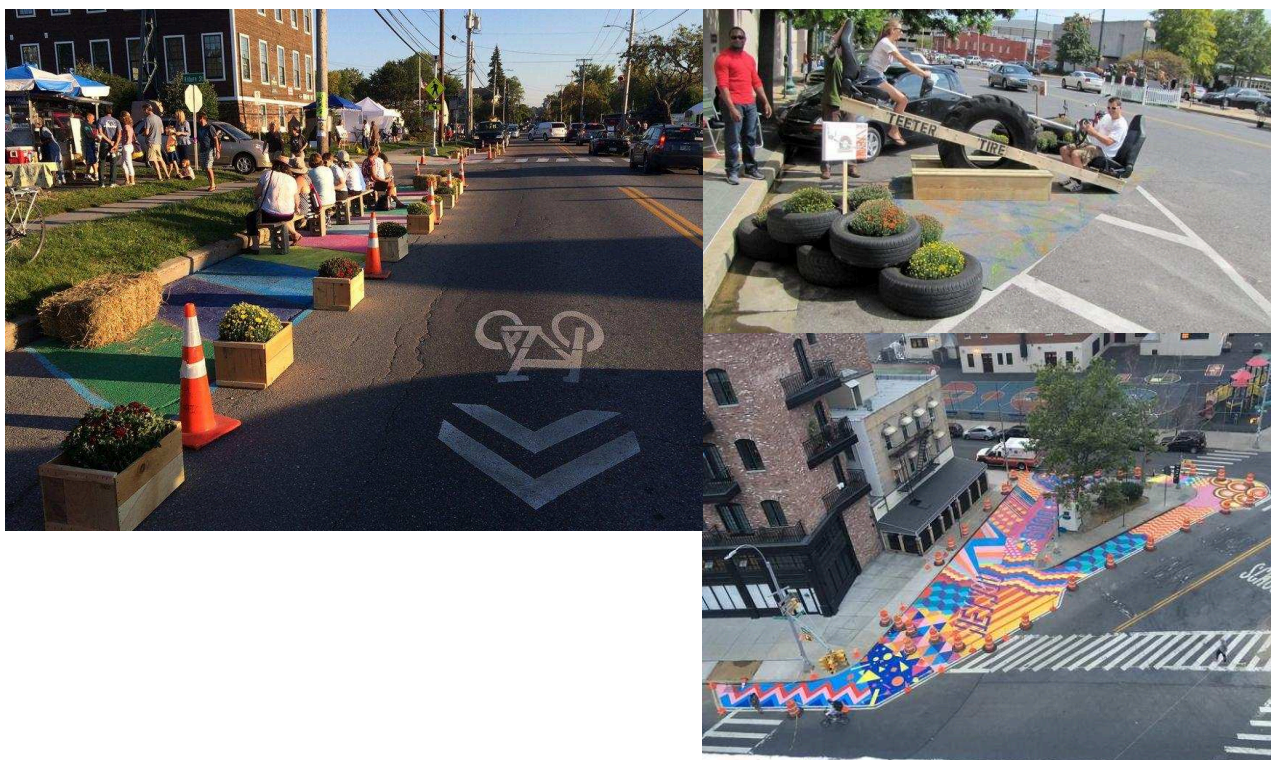
Cet ouvrage présente des projets concrets d'interventions à court terme, qui ont l'ambition d'influer les changements de pratiques. Le collectif a identifié cinq caractéristiques :

*« A deliberate, phased approach to instigating change ; an offering of local ideas for local planning challenges ; short-term commitment and realistic expectations ; low-risks, with possibly a high reward ; and ; the development of social capital between citizens, and the building of organizational capacity between public/private institutions, non-profit/NGOs, and their constituents ».*

Ce premier ouvrage relève l'essence même de l'urbanisme tactique, il est identifié comme le guide de référence. Il s'appuie autant sur des ouvrages scientifiques d'urbanisme d'Amérique du Nord, que sur des pratiques vernaculaires. Ce savant mélange propose une nouvelle manière de faire avec la ville. Aujourd'hui, l'urbanisme tactique connaît une croissance exponentielle, en 2012, la biennale d'architecture de Venise a consacré une exposition au sein du pavillon américain à ce projet. L'urbanisme tactique a différentes ambitions, qui vont d'une redynamisation économique, à la sécurité des cyclistes, en passant par le lien social, avec différentes échelles et temporalités. Les interventions sont menées par des « citoyens » qui peuvent intégrer des projets d'urbanisme tactique portés par l'action publique, parce qu'elles sont frugales et peu risquées. Par sa nature éphémère, les projets d'urbanisme tactiques peuvent être une occasion pour expérimenter de nouvelles formes de conceptions urbaines. Les urbanistes ont identifié plusieurs motivations pour comprendre ce phénomène. Tout d'abord, il y a

un contexte de crise favorable, notamment des incertitudes économiques, politiques et environnementales. Ensuite, la disponibilité d'espace libre, notamment des îlots vides suite à des échecs d'aménagement ou à la désindustrialisation des villes. Les auteurs remarquent également un désir de flexibilité et d'adaptabilité des villes pour les « citoyens », accompagné d'un besoin d'être plus actif dans sa ville. Enfin, internet permet une diffusion très large des interventions, via les réseaux sociaux comme *Twitter* ou *Facebook*.

Photographie 15 : Exemples d'urbanisme tactique



Réalisation, *Tactical Urbanism, USA, 2017*

*Ces réalisations urbaines et éphémères ont été réalisées de manière frugale afin de mettre en valeur le quartier, de favoriser la convivialité et les mobilités actives.*

Après avoir étudié des formes d'urbanismes tactiques, la thèse a questionné les liens qui existent avec les inventivités habitantes. Ainsi, **il semblerait que les moyens et les finalités entre les deux approches comportaient un certain nombre de similitudes.** Tout d'abord, dans la conception du projet où l'un comme l'autre est réalisé de manière frugale, les habitants réalisent leurs projets avec les moyens du bord pour accroître l'habitabilité. La question du temps est également prépondérante, des interventions peuvent être plus ou moins durables, mais sont

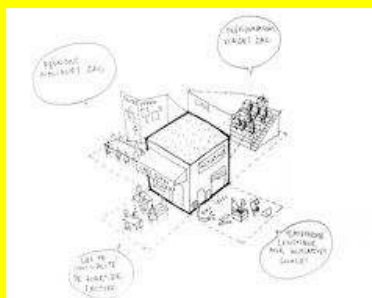
ancrées dans un rythme, avec une durée de vie. Toutefois, dans l'urbanisme tactique, l'idée d'instantanéité est moins présente que dans l'inventivité habitante. Prenons l'exemple de la vitrine du Dauphiné Libéré à Chambéry qui sert de miroir pour les cyclistes afin de vérifier l'arrivée des bus et ainsi savoir s'ils peuvent rouler en toute sécurité et rapidement. Les notions d'émancipation et de capacités sont fortement ancrées dans les deux pratiques.

L'investigation du terrain ne s'est pas portée seulement dans les espaces urbains, mais a tendu vers l'observation et l'analyse des espaces périurbains. À l'inverse de l'urbanisme tactique, les inventivités habitantes ne sont pas concentrées à la ville, plus particulièrement l'étude des formes d'inventivité a dépassé les frontières du l'urbain, notamment sur la CCMP ou dans le Gard. Du jardinage de proximité ou des moments ludiques hors de la ville ont été identifiés dans les espaces périurbains. La ville n'est pas seul terrain de jeux des interventions. D'un point de vue plus proche de l'action publique, l'urbanisme tactique est réalisé en France par des collectifs d'architectes. Il se traduit par des interventions urbaines éphémères. Ces collectifs sont par exemple le « collectif ETC », « Super terrain », « collectif ALLY », ou encore « Saprophyte ». Ce mouvement est européen, par exemple en Italie deux collectifs émergent « Detto Fatto » et « Studio SuperFluo ».



## ENCART 8 : LE COLLECTIF ETC.

*Collectif de jeunes architectes issus de l'Ecole Nationale d'Architecture de Strasbourg, et une graphiste, a été fondé en 2009. Il questionne l'espace public avec des installations variées, en impliquant les habitants. Cette relation permet aux habitants d'inventer un autre territoire et de l'habiter différemment. En effet, le collectif ETC a pour conviction de faire des habitants les acteurs de l'aménagement, à différentes échelles.*



Deux exemples reflètent la logique développée dans la thèse :

- Le projet « Que je t'Ayme ! » à Cavailons. En 2016, le collectif a rencontré les habitants du quartier du Docteur Ayme pour comprendre leurs envies et comprendre les aménagements possibles pour plus de convivialité. Les habitants souhaitaient des espaces petits, verts, conviviaux, protégés et reliés au quartier. Le collectif a réalisé avec des enfants des surfaces jardinées, différents types de bancs. Les photos suivantes présentent le projet.

Photographie 16 : Projet "Que je t'Ayme" (source : <http://www.collectifetc.com/realisation/que-je-tayme>, visité le 16 mars 2017)

- Le projet « Voyons voir » à Saint-Etienne avait pour objectif de faciliter la découverte des lieux du quotidien par les habitants. Pour cela, le collectif a traduit les perceptions, l'imaginaire et les propositions des habitants, en objets concrets.

*« Autour d'un atelier mobile, qui s'est déplacé au cours des différentes journées, les passants étaient invités à identifier un élément visible autour d'eux puis à réagir. Sur la base d'une discussion, trois thèmes étaient proposés pour déclencher les commentaires : histoire (en rouge), rêve (en bleu), ou idée (en vert). Le premier thème concernait les histoires vécues ou connues s'étant déroulées aux endroits désignés. Le deuxième faisait appel à l'imaginaire des gens et aux rêves que ces lieux pouvaient provoquer. Enfin le dernier thème incitait à proposer une idée concrète à mettre en œuvre pour les améliorer. Les gens ont ensuite localisé leur témoignage sur une photo aérienne du quartier, puis l'ont inscrit dans son contexte par le biais d'un panneau de signalisation apposé sur les poteaux de la ville. Chacun est libre ensuite, en découvrant ces panneaux, d'appréhender une nouvelle lecture de la ville, plus sensible. Par ce dispositif impliquant les usagers, le collectif Etc a testé des manières de croiser des visions différentes sur le développement du quartier. Chaque citoyen était amené à proposer et afficher sa propre vision du quartier, différente de celle des experts de la ville » (Collectif ETC, <http://www.collectifetc.com/realisation/voyons-voir>).*

- Les photos suivantes présentent le projet.



Photographie 17 : Projet "Voyons voir" (source : <http://www.collectifetc.com/realisation/voyons-voir/>, visité le 16 mars 2017)

Il est à noter que tous ces collectifs travaillent sur de l'urbain, du périurbain et du rural. Une autre différence entre l'inventivité habitante et l'urbanisme tactique est due au lien avec l'action publique. En France comme aux États-Unis, il existe une réelle appropriation des projets par les territoires et leurs habitants.

Le plan d'action de l'étude du plan global de déplacement de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, co-construit entre Inddigo, les agents, les élus et les habitants, intègre un projet d'urbanisme tactique pour améliorer la sécurité aux abords des collèges du territoire. Le chapitre 6 a montré en quoi une méthodologie innovante pouvait entraîner des résultats innovants à partir de cet exemple. Pour rappel, lors des ateliers de travail du plan d'action avec les habitants, une méthode ludique avait été inventée pour l'occasion. Les habitants ont choisi différentes actions, dont celle d'un urbanisme tactique qu'ils ont ciblé sur les collèges de la Communauté de Communes. Ainsi, la collectivité a par la suite lancé un appel d'offres pour un PDES, remporté par Inddigo avec une étape de la note méthodologique consacrée à l'urbanisme tactique. Le projet est en cours et les résultats ne sont pas encore diffusables.

## 7.2 ACTION PUBLIQUE ET TRAITEMENT DE L'HABITABILITE

À partir des éléments observés précédemment, c'est-à-dire des missions réalisées avec Inddigo, certaines méthodologies semblent proches d'une posture d'habitabilité. L'analyse effectuée tend à croire qu'un terreau fertile a facilité l'appropriation du processus. En effet, **les enquêtes ont révélé une prise en compte de l'habitabilité et de l'émancipation des individus dès la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789** (cf. 7.2.2). L'habitabilité est traitée de différentes manières selon les collectivités. Le plus souvent, elle est corrélée au cadre de vie, d'autres fois à la cohésion sociale, de plus en plus au bien-être et même à l'« épanouissement personnel » ou au bonheur. Mais **historiquement, l'habitabilité est liée aux questions du développement durable, puis à la cohésion sociale depuis les années 2000**. La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789), la déclaration de Rio (1992) révèlent la nécessité d'habitabilité, pour le « bonheur de tous » (DDHC, 1789). Progressivement, ces idées sont venues influencer les politiques des collectivités, notamment les communes, à travers les actions liées au développement durable, tel que les agendas 21.

Ainsi, au sein de ce sous-chapitre, il sera état du processus existant entre l'habitabilité et les politiques internationales et locales de bien-être (7.2.1). Le deuxième sous-chapitre fait état des politiques de développement durable en lien avec le bien-être (7.2.2.). Le dernier sous-chapitre questionnera ainsi les ressemblances et les différences entre l'habitabilité et le bien-être.

### 7.2.1 LE DEVELOPPEMENT DURABLE CONTEMPORAIN VECTEUR D'HABITABILITE : UNE LECTURE DE L'EPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS.

Inddigo est un bureau d'étude en développement durable, reconnu nationalement. La question de l'habitabilité leur paraissait un nouvel élément, innovant, pour questionner la notion. Ils souhaitaient mettre à la discussion leur conception du développement durable à l'habitabilité.

Il existe des liens entre les politiques menées en matière de développement durable et la prise en compte de l'habitabilité au sein de la thèse. Les prémices de cette similarité sont perceptibles au sein de la généralisation des Agendas 21 (A21), qui ont été un outil non-intentionnel de volontés politiques d'accroître l'habitabilité. Même si les A21 n'ont pas la sémantique de l'habitabilité, ils ont l'ambition d'accroître la qualité des espaces. Pour rappel, le collectif de chercheurs de l'ANR TerrHab définit l'habitabilité de la manière suivante :

*Aptitude d'un système de relation permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace ». L'habitabilité est un processus plus qu'un état. L'habitabilité relève donc plutôt d'une compétence d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation. Il faut entendre par « système de relation » à la fois les relations entre les hommes, les relations que les hommes entretiennent avec l'espace et les systèmes sociaux, institués et/ou organisés, qui rendent possibles toutes ces relations. Il faut entendre par « occupation de l'espace » (terme en partie inapproprié et à compléter, car mauvais synonyme de « habitation » ou « usage de l'espace ») l'ensemble des*



*possibilités offertes par l'espace pour des activités réelles ou potentielles. Il faut entendre par « surcroît de qualité » la valeur subjective que les humains reconnaissent et acceptent en plus de ce qu'ils reconnaissaient et possédaient déjà.*

Aujourd'hui, moins de collectivités réalisent ou renouvèlent leurs A21 qu'au début du siècle. Toutefois, la logique d'épanouissement pensée lors des chartes de l'environnement est très proche de la posture émancipatrice de l'habitabilité définie dans la thèse. La notion d'épanouissement insuffle l'ensemble des politiques développées au sein des Agendas 21, voire des politiques marquées par le développement durable.

La question pose le problème de la diversité des acteurs qui interagissent. D'un côté, le Ministère de l'Environnement oriente les politiques de développement durable, qui sont plus ou moins appliquées par les collectivités territoriales. Les habitants, dans ce jeu d'acteurs sont à la fois les moteurs du développement durable par les actions qu'ils réalisent et les cibles du développement durable.

L'épanouissement des individus, au sein des Agendas 21 et des enjeux du développement durable trouve son socle dans le processus de co-construction. Elle est considérée comme le dénominateur commun de toutes actions visant l'épanouissement. Pour le responsable des Agendas 21 au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (*cf. annexe 6 - entretien Philippe Senna – Ministère de l'Environnement*), les gens « ont l'impression que c'est pour des populations particulières, des entités bien ciblées, des entreprises ou mêmes quelques intérêts particuliers de certains, automatiquement y a une défiance totale qui se fait ». Ainsi, en favorisant la co-construction, le projet devient plus galvanisant.

Les cinq finalités ont été la conclusion de vifs débats au sein du Ministère, avec le Comité 21, puis, avec le cabinet du 1<sup>er</sup> Ministre, notamment au sujet de la croissance économique. Mais suite à d'âpres discussions, les cinq finalités ont été retenues. La première est la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la deuxième porte sur la biodiversité, la protection des milieux naturels et des ressources. La troisième traite la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations. **L'avant-dernière porte sur l'épanouissement des êtres humains. Enfin, la dernière finalité est un enjeu plus fondamental et territorial, sur la manière de répondre localement à des enjeux globaux. La discussion de l'habitabilité et du développement se situe à l'interstice de cette quatrième finalité.**

**Les cinq finalités du développement durable se retrouvent dans la loi Grenelle, dans le S110 du code de l'environnement. Pour la première fois, la notion de bien-être va obtenir un poids législatif, par la satisfaction des besoins essentiels de tous les êtres humains. Donc à partir de 2006, la question de l'épanouissement personnel devient en enjeu pour le Ministère, qui a bien conscience qu'il ne peut traiter seul la question, qu'elle a besoin de transversalité. Selon l'agent du Ministère, la première difficulté a été de « travailler sur le périmètre des individus ce n'est pas forcément simple, parce que les administrations travaillent sur des populations, ou des tranches d'âge. Ce n'est pas forcément des politiques publiques à la personne qui sont faites**

actuellement ». Il est difficile pour l'Etat de traiter directement la question des individus, il s'attache, par habitude, aux collectifs (les chômeurs, les jeunes, les ruraux, etc.). La seconde difficulté est visible dans les outils d'évaluation : « Comment j'évalue la progression de mes politiques publiques pour que mon territoire et mes habitants aient plus de bien-être, surtout soient libres dans un monde durable ? ». Malgré la construction d'un cadre de référence facilitant l'évaluation, les collectivités connaissent d'importantes difficultés pour construire un outil fiable d'évaluation. Les collectivités françaises n'ont pas ce réflexe, même si le référentiel semble correspondre aux besoins, les élus ne sont pas toujours conscients des enjeux du développement durable.

Concrètement, l'épanouissement et le bien-être des individus sont regroupés au sein du Ministère de l'Ecologie actuellement sous la terminaison de « qualité de vie », perçue comme « ce qui rend la vie bonne, agréable ou confortable » (Largeaut-Fagot, 2002). Le Ministère considère la qualité de vie à partir de deux visions, une matérielle (santé, éducation, travail, relations sociales) et une subjective qui est individuelle. Pour aider aux mieux les collectivités, des indicateurs ont été réalisés, avec trois ambitions, améliorer la connaissance du territoire dans une logique d'auto-évaluation, permettre la communication et orienter les politiques publiques. L'épanouissement des individus est considéré ici comme le processus permettant aux individus d'être sereins, accomplis et heureux dans leur quotidien. Ce processus est possible en facilitant les aptitudes à développer les ressources personnelles et de son environnement disponible. D'un point de vue de l'action publique, l'épanouissement se fait en rendant accessible les biens et les services essentiels aux individus, sans mettre en danger les générations futures.

Le fait de questionner en parallèle l'habitabilité et le développement durable permettent d'observer deux logiques qui peuvent se répondre. Le rapport sur la qualité de vie du CGET<sup>96</sup>, en 2014, révèle une différence entre l'habitabilité de la thèse et l'épanouissement du développement durable. Malgré un vocabulaire et un socle très proche, les réponses apportées sont différentes. L'étude de l'habitabilité ne met pas au premier plan les logiques matérielles au profit de l'habitabilité des territoires. À l'inverse, le rapport met en avant la qualité de l'offre de santé, la sécurité de l'emploi ou encore le logement. Ces deux postures paraissent comme complémentaires. D'ailleurs, lors de l'étude pour la DDTM du Gard, les deux approches ont été développées en parallèle, dès le protocole méthodologique.

### 7.2.2 LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'EPANOUISSEMENT DES INDIVIDUS

Les entretiens réalisés ont été complétés par un état de l'art de littérature grise autour de la question du lien entre l'habitabilité et de développement durable. Cette recherche a permis d'identifier à la fois des relations entre le champ du développement durable et de l'habitabilité, entre les concepts et l'action publique. Même si la sémantique diffère, il semblerait qu'une finalité identique émerge :

---

<sup>96</sup> [http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/documents/6\\_Qualite\\_de\\_vie.pdf](http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/documents/6_Qualite_de_vie.pdf)

améliore l'habitabilité des individus. Au sein de la définition du programme de recherche TerrHab, deux caractéristiques de l'habitabilité questionnent les politiques de développement durable dans leurs pratiques :

*« Il faut entendre par « occupation de l'espace » (terme en partie inapproprié et à compléter, car mauvais synonyme de « habitation » ou « usage de l'espace ») l'ensemble des possibilités offertes par l'espace pour des activités réelles ou potentielles. Il faut entendre par « surcroît de qualité » la valeur subjective que les humains reconnaissent et acceptent en plus de ce qu'ils reconnaissaient et possédaient déjà ».*

Chez les professionnels du développement durable et dans leurs écrits, il est mentionné les termes « bien-être » ou encore « qualité de vie » qui s'apparentent à l'« occupation de l'espace », entendu dans la définition. Au début des années 1990, en France, lors du Sommet de Johannesburg, les politiques de développement durable ont pris en compte le bien-être des individus et leur épanouissement. **La volonté d'accroître l'habitabilité a donné lieu à différentes actions locales, notamment en politique de la ville.** Dans les années 1990, l'ancien Ministère de l'Environnement porte la politique de développement durable, dans une logique proche de l'habitabilité, de manière descendante.

D'un point de vue de l'histoire politique du développement durable, la prise de conscience environnementale débute dans les organismes d'État en France, dans les années 1970, avec la loi Nature en 1976<sup>97</sup>. La France est le deuxième pays du monde à avoir légiféré l'environnement, derrière les États-Unis. Ensuite, en 1985, l'Union Européenne a pris une directive sur les incidences sur l'environnement des activités humaines. Dans un premier temps, ce sont les principes environnementaux et la protection des milieux naturels qui engagent les débats et permettent de légiférer. La genèse du développement durable arrive à la fin des années 1980 lorsque les textes de loi estiment que l'activité humaine et la place de l'homme dans l'environnement peuvent modifier les enjeux de protection des milieux naturels. Le numéro 64 – 65 de *Métropolis* : « Ecologie urbaine, nouveaux savoirs sur la ville » reflète ce processus. Avant de généraliser le concept de développement durable, plusieurs économistes ont préféré le concept d'éco-développement, il fut présenté comme un concept fondamental (Strong, 1993).

À partir de Rio, l'enjeu du développement durable ne se rajoute pas au transport, au logement, à l'enfance, au sport, à la culture, mais devient un modèle de développement. Sauf, que dans la pratique de l'action territoriale, la majorité des acteurs se sont concentrés sur le développement durable comme une thématique et non comme un socle. Philippe Senna l'explique par un manque de maturité de l'État lui-même, où les agents des collectivités n'avaient pas conscience des enjeux à venir.

---

<sup>97</sup> Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature – Article 1 : La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auquel ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences.

La réalisation de ces objectifs doit également assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux.

Par la suite, le Ministère, a créé des chartes de l'environnement, qui étaient le premier pas vers une intégration de l'environnement au sein de collectivités territoriales volontaires. L'État a transféré des moyens financiers pour permettre la réalisation des projets. Ainsi, « tout doucement, mais sûrement, la notion d'environnement intègre les collectivités dans leur gestion » comme l'a présenté l'agent du Ministère lors d'un entretien. Les chartes d'environnement voient le jour. Elles s'apparentent à des chartes d'économie urbaine à destination de l'environnement, avec des logiques de projets de territoires : diagnostic de territoire, stratégie environnementale et plan d'action. L'État ira jusqu'à financer des actions, voire l'ensemble du plan d'action. Ces chartes sont les petites sœurs des Agendas 21. Dans ces chartes apparaissent des formes de participation et notamment de co-construction de projets, et également des esquisses d'action publique souhaitant accroître le bien-être. Ces dispositifs, au début des années 2000, étaient très proches de ce que faisait la politique de délégation interministérielle à la ville sur la politique de la ville. Cette vision questionne ainsi les conditions de l'habitabilité, où la co-construction est l'une de ces caractéristiques.

Les mêmes méthodes et les mêmes façons de faire se retrouvent pour pouvoir travailler avec les habitants. À cette période, le Ministère a une volonté de croiser les chartes de l'environnement avec les contrats de villes ou les Grands Projets de villes (GPV) et les projets urbains. Ainsi, les acteurs des politiques sociales prennent progressivement en compte les enjeux du développement durable, ce qui aboutira en 2002 à l'élaboration d'un Livre Blanc, remis à Johannesburg, sur les inégalités sociales et écologiques. Dans ce contexte, la question de la démocratie participative prend de l'ampleur, mais les collectivités n'ont pas toujours conscience de l'aspect chronophage de la pratique ni du budget à allouer. Pour certaines collectivités, le fait de faire avec les habitants est considéré comme une forme de cohésion sociale. Cet aspect est d'ailleurs intégré au chapitre 28 du texte de Rio portant sur les Agendas 21 : « les pouvoirs locaux s'inspireront auprès des habitants ». Mais la France avait très peu d'Agendas 21 sur son territoire à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, c'était le pays de l'Union Européenne avec le plus faible taux d'engagement. Donc l'État demande explicitement à son Ministère d'accroître la signature d'Agendas 21 locaux en lançant les appels à projets « Outils et démarches menant à la réalisation des Agendas 21 locaux ». Cet appel a abouti à la création du 1<sup>er</sup> réseau d'animation des chargés de mission Agenda 21 dans les villes. Sur ce sujet, les savoir-faire manquaient. Ce réseau a permis de construire des méthodes pratiques. Trois appels à projets consécutifs se sont succédé, 1997, 2000 et 2003, qui ont permis, concrètement, de passer de cinq Agendas 21 en 1997 à une centaine en 2004, en particulier au sein des grandes communes françaises. Les Départements puis les Régions ont progressivement intégré les enjeux des Agendas 21. Mais à cette période, les agents de l'État comme du Ministère, ne savaient toujours pas vraiment faire un Agenda 21. Le Ministère a alors réuni une cinquantaine de structures (administrations, association, ONG, etc.) afin de réaliser un retour d'expérience de l'appel à projets. Ensuite, les communes ayant participé à l'appel à projets ont également fait leurs retours d'expériences. À l'aboutissement de ce travail, tous étaient d'accord sur la méthode, mais les doutes persistaient sur les résultats des actions proposées en matière de développement durable. Le contenu n'était pas défini. Après trois ans de travail, en 2005, apparaît un document traitant enfin du contenu et dépassant la logique de gouvernance : « Projets territoriaux de DD et Agendas 21 locaux, cadre de référence ». Le but était d'identifier ce que signifiait

concrètement le développement durable porté par Rio. Ainsi, au final, cinq finalités sont ressorties celles présentées précédemment, dont une très proche considéré comme une caractéristique de l'habitabilité : « l'épanouissement des êtres humains ».

Nous affirmons que dans cette thèse, le développement durable est considéré comme une condition de l'habitabilité, par l'épanouissement des individus et le bien-être, mais cette condition n'est pas suffisante pour exprimer ce qui définit l'habitabilité.

### *7.2.3 LA POLITIQUE DE LA VILLE COMME GENERATRICE D'HABITABILITE ?*

Progressivement, le champ de l'épanouissement et du bien-être comme caractéristique de l'habitabilité s'est vu se développer au sein de la politique de la ville.

Au cours des entretiens avec les agents des collectivités, l'analyse révèle une progression de l'habitabilité dans les politiques de la ville, notamment Mulhouse, à Roubaix ou la Région Wallonie. De la même manière que pour le développement durable, la politique de la ville ne fonctionne pas en silo, elle prend en compte l'ensemble des problématiques d'un territoire donné. **Par cette transversalité, elle permet d'être un outil afin d'accroître l'habitabilité.** Ajouté à cela, le lien est très fort entre les politiques de développement durable et les politiques de la ville : « Moi j'ai travaillé sur les années 90 au moment où j'arrive au ministère, j'ai travaillé sur le croisement entre les politiques de la ville et les politiques de l'environnement. Lorsque vous participez au rapport sur les inégalités sociales et écologiques, en fait on s'aperçoit que c'est le même combat 10 ans plus tard. Mais globalement à l'époque, les études qu'on a menées montraient bien que les acteurs locaux et la population invitée à travailler dans des processus de « politique de la ville » ne se sentaient jamais concernés par les processus démocratiques sur l'environnement, et vice versa » selon un agent du Ministère de l'Environnement. L'habitabilité, dans son processus, est à proximité d'un entre-deux, entre politique de développement durable et de cohésion sociale. De par leurs transversalités, elles offrent une place à l'habitabilité. Mais dans la pratique, au sein des collectivités, il est encore rare de voir travailler ensemble ces deux approches. Pourtant, des problématiques de capacité ou encore de participation se retrouvent autant dans la cohésion sociale que dans le développement durable.

**La région Wallonie, comme les communes de Roubaix, et surtout de Mulhouse, se sont donné pour ambition d'améliorer le bien-être de leurs concitoyens, avec le dénominateur commun : SPIRAL.**



## ENCART 9 : LA DÉMARCHE SPIRAL

*La démarche SPIRAL est un projet international visant à créer un indicateur de bien-être. À l'origine, à la fin des années 1990, l'Union Européenne créait cet outil au sein de sa politique de cohésion sociale. Suite aux changements de politique, l'UE stoppe le projet. Des citoyens reprennent la démarche au début du XXème siècle qui s'apparente à la démarche connue aujourd'hui.*



La démarche SPIRAL a pour finalité d'assurer le progrès en termes de capacité à vivre ensemble, sur la planète. En réponse à ce besoin, SPIRAL a l'ambition d'accompagner : « la société à assurer le bien-être de tous par la coresponsabilité entre ses différentes parties prenantes : citoyens, acteurs publics et privés. La coresponsabilité pour le bien-être de toutes les générations, sans discrimination, exclusion, ou aucune forme de stigmatisation, est l'objectif de progrès sociétal vers lequel tend la démarche SPIRAL »<sup>98</sup>.

De manière synthétique, la démarche SPIRAL est une méthodologie de co-construction entre les citoyens et les acteurs de la société à toutes les échelles. SPIRAL fonctionne en open-source où ce sont les contributeurs qui définissent ce qui fait leur bien-être. Une méthodologie a été élaborée, avec trois cycles comportant chacun huit phases de travail comme le montre le schéma ci-contre :

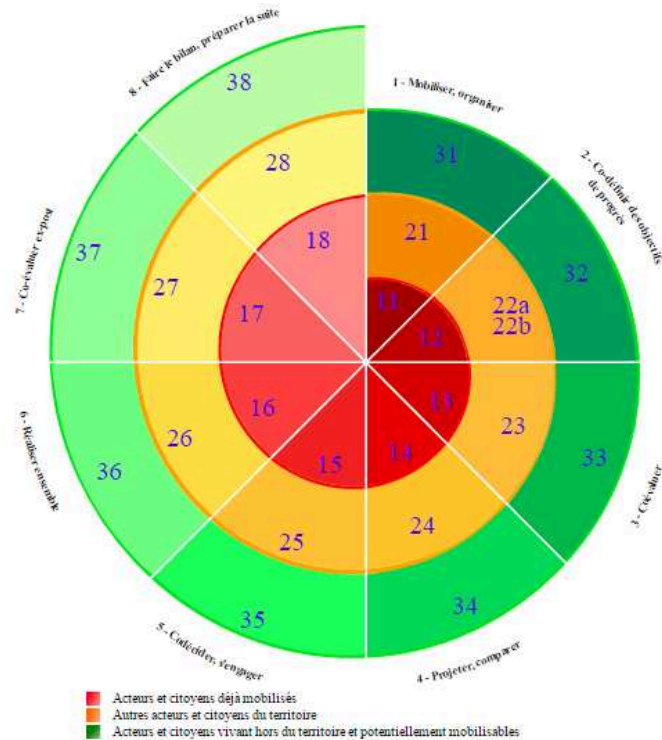


Schéma 13 : Méthodologie de la démarche SPIRAL (Source : Réseau Together, mars 2017)

Dans le cadre de la thèse, j'ai été formé comme facilitateur de SPIRAL, afin de mieux comprendre la démarche, mettre en exergue les liens possibles avec l'habitabilité et être en capacité de répondre sur le

98

([https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=D%C3%A9couvrir+SPIRAL&structure=New+menu&page\\_ref\\_id=803](https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=D%C3%A9couvrir+SPIRAL&structure=New+menu&page_ref_id=803), visité le 21 mars 2017)

processus de co-construction.

Les collectivités présentées dans les lignes qui suivent ont utilisé la démarche pour répondre à leurs besoins.

Au sein de la Région Wallonie, le Secrétariat Général du Service Public de Wallonie a l'ambition de « promouvoir l'accès aux droits fondamentaux pour tous » (cf. *annexe 7 - entretien Frédéric Wathelet – Chargée de mission Région Wallonie & annexe 9 - entretien Carine Jansen – directrice - direction interdépartementale de la cohésion sociale de la Région de Wallonie*) et de lutter contre la pauvreté. Cette posture transversale entraîne un travail sur toutes les dimensions de l'accès aux droits (santé, emploi, logement, etc.), avec « en finalité le bien-être de tous ». Ce dernier point est également la finalité de la démarche de « coresponsabilité » de la ville de Mulhouse. La cohésion sociale est un enjeu fondamental où plus de la moitié de la ville était une Zone Urbaine Sensible (ZUS) en 2014. Le service de « coresponsabilité » à Mulhouse est rattaché à l'action territoriale, ce qui révèle un enjeu de gestion de la proximité. Ce service a également l'ambition d'organiser la « démocratie participative avec les conseils de quartier » (cf. *annexe 8 - entretien Régis Athonady - correspondant de proximité - Ville de Mulhouse*) et toute la politique de la ville. **À l'inverse de la Région Wallonie, le bien-être n'était pas une finalité, mais un moyen pour réduire les inégalités sociales et spatiales.** Ils ont utilisé SPIRAL, dans un premier temps, afin de « mesurer, enfin d'avoir de nouveaux indicateurs de cohésion sociale, co-construits avec les citoyens. Cette ambition rentrait dans la philosophie de la commune».

La Région Wallonie, en s'appuyant sur la définition du Conseil de l'Europe de la cohésion sociale, comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, a créé le *Guide de bonnes pratiques locales* en 2015 : « Il a pour objectif de servir d'inspiration aux acteurs locaux et de leur fournir des exemples d'initiatives menées sur le territoire wallon et transposables d'une commune à l'autre ». Un travail préalable a été réalisé pour identifier quels sont les droits fondamentaux en Belgique aujourd'hui. Le schéma ci-dessous présente les droits retenus :

Schéma 14 : Les droits fondamentaux pour le Région Wallonie



Source, Guide des bonnes pratiques locales, Région Wallonie, 2015

Pour réaliser ce guide, un travail d'exploration a été mené au sein notamment de plans de cohésion sociale, mais aussi le Plan Habitat Permanent (PHP). Chaque



action identifiée a été l'objet d'une analyse multi-critères, avec les entrées suivantes :

- pertinence de l'action ;
- efficacité (l'objectif fixé a-t-il été atteint ?) ;
- reproductibilité (l'action peut-elle être reproduite ailleurs ?) ;
- participation citoyenne (à la construction, à la gestion, etc.) ;
- co-construction et cogestion avec divers partenaires ;
- caractère innovant de l'action ;
- retombées et effet(s) d'aubaine (dynamique engendrée par l'action) ;
- pérennité ;
- efficacité (action réalisée au moindre coût) ;
- attention particulière aux publics fragilisés.

Ensuite, chaque action fait l'objet d'une fiche facilitant la compréhension pour tous les acteurs de la cohésion sociale. Voici un exemple d'une fiche du guide :

## Droit à un environnement et un cadre de vie adaptés

### 2. Améliorer le cadre de vie en collaboration avec les citoyens

#### 1. Contexte et description

Les citoyens ont envie de se sentir bien chez eux et dans l'environnement immédiat qui les entoure. Ils ont désigné des représentants politiques qui peuvent s'appuyer sur différents dispositifs régionaux en vue de procéder à des modifications de l'aménagement du territoire communal (SDER, PCA, PCDR, PCM, Agenda 21...).

Néanmoins, ils peuvent eux-mêmes devenir directement acteurs d'embellissements dans leur quartier nonobstant le fait de pouvoir également être intégrés dans la réflexion lors de la mise en œuvre des dispositifs susvisés.

Regrouper des citoyens autour d'un projet d'aménagement de leur quartier leur permet de développer un sentiment d'appartenance, de responsabilité, de solidarité, de créer du lien social et de la convivialité. Cela permet la concrétisation d'un projet en partant d'une dynamique participative qui permet un engagement dans la vie locale et aux citoyens impliqués de développer leurs capacités.

L'amélioration du cadre de vie peut consister en la création d'un jardin communautaire, la pose de bancs, de bacs à fleurs, de sculptures, l'aménagement d'espaces de jeux, d'espaces verts, d'aires de pique-nique, la remise en valeur de vieux chantiers, la revalorisation du patrimoine local, l'aménagement d'un espace pédagogique et récréatif, d'un lieu de rencontre.

#### 2. Publics cibles

Les habitants d'un quartier déterminé.

#### 3. Parties prenantes

- Les habitants du quartier et les associations actives dans le quartier.
- Le Plan de cohésion sociale et d'autres services communaux (services environnement, travaux, urbanisme, logement...) ainsi que les autorités communales.
- La Fondation Roi Baudouin (Quartier de vie) et la Région wallonne via des appels à projets (SLSP - « Quartier en transition »).
- Des associations, institutions, mécènes intéressés ou concernés par le projet.

#### 4. Mise en œuvre

- Structuration d'un comité de pilotage avec les parties prenantes (institutions, associations).
- Organisation de réunions d'information, de consultations, de rencontres citoyennes.
- Utiliser la méthodologie du Voir-Juger-Agir-Evaluer (Education permanente).
- Organisation de visites citoyennes du quartier, avec des techniciens associés au projet (architectes, urbanistes...).
- Un budget participatif peut constituer un outil à la mise en œuvre du projet.

(Source : Guide des bonnes pratiques locales, Région Wallonie, 2015)

*La Région Wallonie a réalisé ces fiches pour tous les droits fondamentaux présentés dans l'illustration précédente. Les quatre points (contexte, publics cibles, parties prenantes et mise en œuvre) se retrouvent dans chaque fiche. Un jeu chromatique a également été réalisé afin de favoriser la lecture.*

Après l'étude de ce projet, nous avons observé une similarité avec la thèse, notamment sur le protocole de recherche. D'ailleurs **la collecte des inventivités a été influencée par le projet de la Région Wallonie.**

En conclusion de ce sous-chapitre, il est à retenir de nouvelles caractéristiques dans la considération de l'habitabilité. Dans cette thèse, l'habitabilité ne peut se faire sans

le développement durable. Les logiques d'épanouissement et de bien-être des individus sont des conditions de l'habitabilité. Ainsi, à la suite de ce sous-chapitre, l'habitabilité pourrait être définie de la manière suivante : aptitude d'un système de relation permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace, dans une logique d'épanouissement et de bien-être des individus. Au sein de cette logique, des acteurs du territoire participent à cette fabrication : l'ingénierie de proximité.

### 7.3 L'INGENIERIE DE PROXIMITE : DES MODELES TERRITORIAUX ?

À l'inverse, des associations de proximités, présentées dans ce sous-chapitre, ont renversé les logiques descendantes, pour adopter une posture et des processus ascendants. En participant au développement de la capacité à agir des individus et des collectifs d'un point de vue social, psychologique et territorial, elles participent à la fabrique du territoire. D'un point de vue historique, il existe un lien étroit entre les structures prônant les capacités à agir et le développement local.

En effet, **le processus de *community organizing*, a une double ambition, développer la capacité à agir et en parallèle, faire que les citoyens n'aient plus de défiance par rapport au politique**, aux États-Unis, dans les années 1940. Il est une extension de démocratie et de justice sociale.

## ENCART 10 : S. ALINSKY ET LE PROCESSUS DE COMMUNITY ORGANIZING

Le sociologue Saul Alinsky est à l'origine de ce processus. Il a regroupé différentes communautés de Chicago pour traiter les questions du logement, de l'emploi, ou encore de la sécurité pour ensuite, leur montrer qu'elles pouvaient agir sur leur quotidien. Les résultats étaient ensuite révélés dans l'espace public par des « conflits » (Alinsky, 1971), tels que des arènes.



Le sociologue a théorisé et explicité la démarche dans *Rules for radicals* (1971), où il révèle la posture des *community organizers*. Ces personnes participent à l'identification de problèmes des individus, qui peuvent être résolus par le collectif, en identifiant les priorités. De plus, pour accroître l'efficacité des actions, ils identifient de potentiels leaders qui peuvent mobiliser le collectif.

Pour Hélène Balazard (2012), le *community organizing* permet aux individus de se rencontrer à travers un projet commun, de créer une vie de quartier, tout en générant de la confiance entre les habitants. Elle a également observé que par ces actions, les individus développaient de nouveaux savoir-faire, en animation, ou en expression orale. À l'image de la démarche SPIRAL analysée dans le chapitre précédent, les actions issues des *community organizing* sont rapides à mettre à œuvre, accessibles à tous et agréables. Toutefois, cette approche révèle des limites, notamment dans la mise à l'écart d'individus qui ne tendent pas vers le collectif. C'est-à-dire, la recherche de consensus écarte des individus du groupe qui pourraient diviser le collectif, notamment sur des questions sensibles (recherche de financement, temps de l'action, etc.).

Aux États-Unis, ce processus est ancré dans les manières de penser des politiciens, Barack Obama est un *community organizer* depuis la fin de ses études. Hillary Clinton a réalisé sa thèse sur Saul Alinsky. D'ailleurs des mouvements comme « Occupy Wallstreet » ou « Nuits debout » s'inspirent d'Alinsky.

En France, la structure sociale et politique complexifie les projets. Pour Donzelot « En France, l'État est émancipateur des individus, mais destructeur de collectif. L'idée de construire une communauté en France est impensable ».

Identifier des collectivités ou toutes autres structures de l'aménagement du territoire traitant les capacités d'agir des individus n'est pas chose aisée. Tout d'abord, très peu abordent cette question qui ne trouve pas sa place au sein des organigrammes classiques découpés en silo. De par leur transversalité, elles sont difficilement appréhendables par les collectivités. À l'inverse de structures sociales de proximité qui œuvrent dans ce domaine. Même si elles n'intègrent pas des logiques d'aménagement du territoire classiques, leurs manières de faire sont inspirantes pour l'ingénierie territoriale. Les méthodes présentées offrent un nouveau regard sur les politiques d'aménagement du territoire, plus en lien avec les usages et les besoins des habitants.

**Le Conseil Départemental de Savoie à travers les Actions Cantonales d'Activités, les centres sociaux et les centres culturels ou encore les MJC, ont développé des outils permettant de favoriser l'habitabilité d'un territoire par la liberté de ses habitants, liberté de se déplacer, se récréer, liberté d'apprendre ou encore liberté d'accès à la culture.** Leur modèle s'appuyant sur l'éducation populaire vise à améliorer le bien-être des adhérents en les aidants à créer leurs initiatives. Dans ce contexte, les problématiques de l'aménagement du territoire souhaitant améliorer l'habitabilité semblent très proches.

Pour répondre à cet enjeu, une série d'entretiens avec des techniciens des structures de proximité (ACA de la Combe de Savoie, Centre social d'Ecully, Centre Social et Culturel des Combes et des Marmiers, Maison des Jeunes et de la Culture de Chambéry), des élus du tissu associatif (La Miete, la MJC de Chambéry et Anciel<sup>99</sup>)<sup>100</sup> ainsi que l'URACS (Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux) qui organise la politique globale autour du développement des capacités à agir des individus.

Ces structures ont modifié leurs actions, d'une politique d'actions collectives, ils passent vers des actions pour les individus. Elles se sont confrontées aux échecs successifs d'actions collectives, notamment au sein des centres sociaux. Dorénavant, elles ont pour ambition d'aider les individus à accroître leurs libertés, pour qu'ensuite ils réalisent, naturellement, le lien avec le collectif. Ils sont proches des logiques de Paolo Freire, l'un des fondateurs du théâtre forum avec les démarches de conscientisation collective : « ce qui m'arrive à moi peut arriver aux autres » (Macquet, 2015, reprenant les théories de Freire). Cette posture entre désir de liberté et ingénierie de proximité est questionnée au sein de ce sous-chapitre. La pédagogie développée dans ces structures renverse les rôles de l'éducation, où l'éducateur devient un élève, et l'élève un éducateur. En travaillant sur l'éducation, au sens étymologique<sup>101</sup>, les éducateurs recherchent une nouvelle manière de faire, avec les jeunes et les adultes, portée par la coopération et la culture : « Quand ils

---

<sup>99</sup> « Association de soutien à la citoyenneté active et à la société civile engagée face aux défis écologiques actuels et à venir. Anciel développe deux différents programmes d'actions permettant d'accomplir ses grands objectifs : le programme « Démocratie et Environnement » qui soutient à la démocratie participative et le programme « Société civile en action » qui soutient les actions des associations écologistes et des citoyens engagés grâce à des outils numériques libres et ouverts » (source : <http://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/les-acteurs-du-territoire-sengagent/associations/>, visité le 28/06/2016)

<sup>100</sup> Les annexes 16 et 17 sont les entretiens du président d'Anciel et d'une bénévole de La Miete.

<sup>101</sup> *Ex-ducure* : conduire hors, c'est-à-dire donner les savoirs aux enfants pour s'émanciper.

découvrent en eux le désir de se libérer, ils perçoivent que ce désir ne peut devenir réalité que s'il est partagé avec d'autres » (Freire, 1974).

### 7.3.1 L'URACS, LA LIBERTE COMME UN MOTEUR DE L'ACTION POLITIQUE ?

Afin de mieux comprendre le changement de posture, il est important de revenir sur l'histoire des centres sociaux en Rhône-Alpes qui a influencé, de manière plus ou moins indirecte, les structures étudiées. L'ancienne Région comptait 295 centres sociaux agréés par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), où l'URACS est « l'espace ressource d'expérimentation au service à la fois des fédérations départementales, mais aussi au service effectivement d'un certain nombre de projets » (entretiens avec le directeur de l'URACS). Une de ses ambitions est d'aider au développement du pouvoir d'agir. De manière synthétique, l'URACS est :

*« L'espace ressource, d'expérimentation et de prospective des 7 fédérations rhônalpines. Elle est destinée à animer le réseau des centres sociaux et des fédérations départementales au niveau régional. Elle a pour objectif d'établir et de stimuler la liaison entre fédérations par l'échange de pratiques et de recherches, par la conception et la mise en œuvre d'opérations communes à une échelle interdépartementale ou régionale, dans une démarche de mutualisation des ressources. Elle anime des temps de réflexions comme l'université d'été (espace poético - politique). Elle a également pour objectif d'élaborer des positions politiques et des stratégies communes entre les fédérations dans le cadre de son projet. Elle a pour mission d'assurer la représentation du réseau des fédérations de centres sociaux auprès des pouvoirs publics et organismes d'action, de recherches sociales et d'éducation populaire sur le plan régional » (Projet de l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux, 2012).*

Ils ont engagé, dans leur plan stratégique, une action « *La fabrique des possibles* ». **L'ambition est de travailler avec les habitants afin qu'ils puissent dépasser un problème de leur quotidien.** Ils ont développé une logique d'ingénierie de proximité qui leur ait propre. Cette ingénierie s'appuie sur la co-construction, l'analyse des besoins de demain, la compréhension des contextes sociaux et territoriaux. À l'inverse du travail des ACA, expliqué ci-dessous, l'URACS a une vision prospectiviste et s'attache à comprendre les nouveaux rapports à moyen terme. C'est-à-dire, qu'ils identifient des mouvements sous-jacents qui répondent à leurs besoins, et travaillent sur la manière dont les centres sociaux peuvent accompagner cette problématique. L'URACS s'est donné l'ambition de consolider la transformation sociale. L'ambition de l'URACS est d'améliorer l'accueil dans les centres sociaux, de participer à l'épanouissement et de contribuer à l'émancipation collective. Sur ce dernier point, l'URACS fait le constat d'un manque d'accompagnement des structures et des individus. Durant le temps de ce projet (2012 – 2016), les centres sociaux avaient pour ambition d'avoir une logique plus collective de l'émancipation :

*« Compte tenu du contexte social, économique et politique, nous affirmons que permettre aux personnes d'œuvrer avec d'autres pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à elles-mêmes est une démarche nécessaire pour faire société, mais aussi pour sortir des impasses de l'intervention sociale individuelle » (Projet de l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux, 2012).*

D'ailleurs, actuellement, l'URACS et la majorité des centres sociaux Rhônealpins, ne parlent plus de participation citoyenne, mais de pouvoir d'agir des habitants. La Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) abonde dans ce sens :

*« Il convient de noter que la troisième finalité relative à "la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité", constitue un axe d'action des structures qui est peu valorisé jusqu'à présent; cette finalité renvoie au concept anglo-saxon d'empowerment ou de capacitation citoyenne (Québec) ; il constitue une spécificité et un élément de plus-value sociale de ce champ d'intervention sociale » (CNAF, 2015).*

Ainsi, la posture de l'URACS, et plus particulièrement son ambition politique est proche de la redéfinition de l'ingénierie territoriale, plus proche de l'individu. Lorsque l'URACS mentionne et développe l'épanouissement, l'ingénierie utilisée est proche des politiques de cohésion sociale et de développement durable présentées dans les sous-chapitres précédents. Lorsque l'URACS mentionne les rapports sociaux, elle entend interaction socio-spatiale, dans une logique de changement de comportements. Autrement dit, cette manière de faire de l'ingénierie de proximité réinterroge l'ingénierie territoriale, notamment par les actions menées auprès des individus et plus seulement des collectifs.

### *7.3.2 LES CENTRES SOCIAUX ET LES ACA : DE L'INGENIERIE DE PROXIMITE POUR ACCROITRE LES LIBERTES*

Concernant les centres sociaux, ils appliquent les politiques définies par l'URACS, à partir de leurs cinq grandes fonctions. La première consiste à organiser des activités pour les publics (ateliers, halte-garderie, centre de loisirs, etc.). La deuxième est une fonction d'éducation populaire. La troisième approche se consacre au dialogue local sur le périmètre du centre social, c'est-à-dire la gouvernance ou la médiation avec les partenaires. Dans certains cas, ce partenariat va jusqu'à la co-construction de politique publique. La quatrième fonction a pour vocation d'animer les réseaux des acteurs autour de questions territoriales (santé, jeunesse, mixité, etc.) **La cinquième fonction est celle des actions collectives, par l'épanouissement des habitants, en dépassant les blocages et les colères individuelles.** Cette dernière permet aux habitants de développer leur pouvoir d'agir. Pour chaque fonction, les centres sociaux peuvent prendre quatre postures différentes :

- **L'organisateur** : le centre social peut organiser une activité ou un service. Les habitants ont la possibilité de contribuer à la création de l'activité, même si c'est le centre social qui porte la mise en œuvre et le suivi.
- **L'animateur** : le centre social anime une activité.
- **Le médiateur** : le centre social favorise et aide à tisser le lien entre les habitants et les décideurs, ou entre les partenaires.
- **Le passeur** : Le centre social accompagne un collectif d'habitants dans leur projet, ou les aide à dépasser un problème.

**Lors du questionnement de l'ingénierie territoriale, deux notions, celle de « passeur » et celle de « médiateurs » sont particulièrement intéressantes pour appréhender la place de l'action publique dans le processus d'habitabilité.** Le travail effectué par les travailleurs sociaux révèle leur place dans

ce processus d'amélioration de l'habitabilité. La rencontre et l'écoute, développées dans les postures du médiateur et du passeur, sont des conditions *sin qua non* de la réussite. L'ingénierie territoriale a la capacité pour rencontrer et écouter les habitants (*cf.* chapitre suivant).

Deux structures répondent de manière fine à cette interrogation. La première est l'Association Cantonale d'Animation de la Combe de Savoie (ACACS) et la seconde est le Centre Social et Culturel des Combes. L'ACA, en plus de son rôle d'animateur et d'organisateur a fortement contribué à l'accompagnement d'initiatives locales sur son territoire. Pour cela, elle ambitionne de contribuer à l'élaboration de solutions pour que les habitants puissent régler leurs problèmes « en travaillant ensemble ». Ce travail est porté par le directeur de la structure, en lien avec le Conseil Départemental de Savoie. Les ACA de Savoie ne sont pas des centres sociaux. Dans le département, il existe 21 Centres Sociaux qui sont gérés par les communes (Albertville par exemple), ou en tant qu'association. D'un autre côté, il existe les Associations Cantonales qui sont des espaces d'animation de la vie locale. Le directeur de l'ACACS considère que ces structures sont au niveau inférieur, là où les centres sociaux sont absents, notamment dans les territoires ruraux. Ces associations sont plus petites en termes de moyens humains et financiers. Ils ont des financements issus du Conseil Départemental de Savoie. Mais toutes ces structures ont l'ambition de développer la liberté et les capacités des individus qu'elles rencontrent, à travers les quatre postures de l'organisateur, de l'animateur, du médiateur et du passeur.

Afin de donner un exemple concret des réalisations de l'ACA de la Combe de Savoie qui développe une ingénierie de proximité, il est intéressant d'observer l'exemple suivant : une « sorte » de transport pour les personnes âgées. En 2009, trois personnes sont venues à la rencontre de l'ACA en exposant le problème de la mobilité pour les PMR et en particulier les séniors. Le système de transport du Conseil Général ne convenait pas, parce qu'il n'allait pas dans les quartiers les plus isolés du territoire. Elles avaient une structure juridique de type associatif, mais n'avaient pas vraiment les compétences pour développer leur projet. L'ACA, dans son ambition de soutenir les initiatives locales, a contribué à la structuration de l'association. Ainsi, le directeur a réuni les acteurs du territoire pour trouver des solutions concrètes à la situation et les a accompagnés dans le montage de dossier de subventions. Ainsi, l'association a pu acheter un fourgon pour « transporter » les séniors, et travaille avec les structures de la Combe de Savoie. Aujourd'hui, cette activité n'est pas légale, car l'association n'est pas Autorité Organisatrice de Transport (AOT), mais elle perdure de manière plus ou moins cachée. Cet exemple permet d'analyser le processus d'ingénierie. En accompagnant les habitants par une posture médiatrice, l'ACACS a pu participer au processus visant plus de liberté et d'autonomie des séniors du territoire. Des groupes de travail ont été réalisés, à l'initiative de l'ACA, avec les partenaires du territoire (ADMR, communes, etc.), pour trouver des solutions. Ils ont co-construit un diagnostic, puis un plan d'action. Le travail collectif a permis d'affiner un projet permettant aux participants d'améliorer l'habitabilité du territoire.

De la même manière, dans le quartier Sources-Perollier d'Ecully, les habitants ont mené un travail avec le centre social sur la gestion des déchets et de manière plus globale sur l'émancipation. Certains habitants du quartier avaient pris l'habitude de



mettre leurs déchets verts dans un coin des espaces verts, au pied d'un immeuble, en détournant les normes socio-spatiales. Cette inventivité habitante a questionné les travailleurs sociaux du centre. Progressivement, ils ont eu l'ambition de traiter la question des déchets dans l'espace public. Les travailleurs sociaux ont rencontré les personnes soit dans la rue, soit dans le centre social. Ils ont accompagné les habitants dans la formulation de leur besoin et dans la structuration de la solution à apporter. Ainsi, ils ont construit un espace de compostage, avec trois bacs. Les bacs ont été installés par les habitants, avec l'aide du bailleur et du centre social. Aujourd'hui, une permanence est ouverte toutes les semaines au centre social pour accompagner les habitants aux changements de pratiques de gestion des déchets. Cet exemple révèle le besoin de liberté des individus, qui, lorsque les possibilités présentes sur leur territoire ne leur conviennent pas, inventent (ici, par mimétisme) une nouvelle manière de faire. **La gestion des déchets, à travers le tri et la valorisation sont des thématiques qui entraînent beaucoup d'inventivité habitante et reflètent le besoin de liberté.**

### 7.3.3 UNE INGENIERIE DE L'EMANCIPATION NON INTENTIONNELLE : L'EXEMPLE DE LA MJC DE CHAMBERY, LA MIETE, ANCIELA, ET L'ACCORDERIE DE CHAMBERY

Enfin, une dernière famille de structure fabrique une ingénierie de proximité participant au développement des capacités d'agir, mais de manière moins intentionnelle, ou moins politisée que les structures présentées précédemment. Moins politisée, dans le sens où leur projet pluriannuel ne met pas au premier plan cet aspect. Quatre structures de proximité qui œuvrent dans ce sens sont présentées :

- la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Chambéry,
- la Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange (La Miete) (cf. annexe 17 – entretien avec une bénévole),
- Anciela (cf. – Annexe 16 – entretien du président),
- l'Accorderie de Chambéry.



Ces structures ont été sélectionnées suite aux entretiens réalisés avec les agents du Grand Lyon et de Chambéry Métropole. Lors de ces échanges, un travail a été d'identifier des structures locales œuvrant à l'échelle locale et ayant l'ambition de participer à l'habitabilité du territoire. Ensuite, l'ensemble des structures accompagnent à la recherche de liberté de leurs adhérents. D'autres structures ont été contactées, mais l'absence de retour de leur part n'a pas permis d'analyser leur posture et leurs protocoles d'ingénierie. Trois postures ont été observées et analysées pour développer l'émancipation des individus dans les structures. : Il apparaît que les quatre structures adoptent une partie de chaque posture, avec à chaque fois une qui prédomine, excepté sur La Miete.

**La première posture est la mise en relation**, elle s'apparente à la médiation présentée précédemment. L'Accorderie de Chambéry est la structure qui reflète le mieux la posture. L'accorderie a pour ambition de renforcer « les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents<sup>102</sup> ». Par ces solidarités, l'accorderie participe à l'habitabilité du territoire, où les accordeurs, c'est-à-dire les adhérents de l'Accorderie, échangent des services entre eux (bricolage, cours d'anglais ou de français, etc.). Ce besoin de partager et de se mettre en relation avec les autres permet d'améliorer le bien-être des gens. Les théories de Freire présentée précédemment ont permis de mettre en exergue ce fait. L'accorderie met simplement en relation les individus qui peuvent proposer un service et ceux qui souhaitent en recevoir. De cette manière, une convivialité se construit entre les personnes, puis par cet échange de services inventifs peut générer une autre relation, amicale par exemple. Ces rencontres, lorsqu'elles sont régulières, donnaient plus fréquemment envie aux habitants de se revoir à l'extérieur du contexte de l'accorderie.

**La deuxième posture, de déclencheuse d'initiatives**, est plus complexe à expliquer. Elle est notamment portée par l'association Anciela. À l'origine, Anciela est une bande d'amis d'université, avec un important réseau, qui avaient envie de voir bouger la société de manière plus solidaire et écologique. Leur envie est devenue une organisation à part entière qui œuvre à Lyon. Aujourd'hui, Anciela est une très jeune association qui souhaite « susciter et accompagner les engagements et les initiatives des citoyens en faveur d'une société écologique et solidaire<sup>103</sup> ». Mais comment fait-elle pour encourager cet esprit d'initiative et la capacité à agir des individus ? Anciela a créé une organisation qui permet à chacun de trouver sa place. Ils ont une pépinière d'initiatives, des formations, des projets de recherche, etc. Cette émulation de possibles entraîne un bouillonnement d'initiatives favorables à une société écologique et solidaire. Au sein de la pépinière, plusieurs initiatives ont éclos, *la ruche urbaine* qui installe des ruches dans l'agglomération lyonnaise, *L'épicerie mobile* qui propose la vente de produits écologiques et locaux pour les communes périurbaines de l'agglomération, avec une livraison en camion. Actuellement, une trentaine d'initiatives reçoivent un accompagnement. Ajouté à cela, des débats, des cinés débats, des journées spéciales sont organisées pour échanger autour de cette société écologique. La rencontre, autour d'une conviction commune, entraîne le développement des capacités à agir. Toutefois, est-ce que

---

<sup>102</sup> [www.accorderie.fr/quest-ce-quune-accorderie/](http://www.accorderie.fr/quest-ce-quune-accorderie/), visité le 21 septembre 2016.

<sup>103</sup> [www.anciela.info](http://www.anciela.info), visité le 21 septembre 2016

cette structure inclusive, autour de l'idée de société écologique, n'entraîne pas un formatage de capacités d'agir, en présentant ce modèle comme l'unique solution ?

**La dernière posture est l'accompagnement.** Elle se reflète dans la politique jeunesse de la MJC de Chambéry, avec l'accompagnement comme forme d'*ex-ducere*. Ce travail est issu d'une forme de recherche participante<sup>104</sup>. Le secteur jeune est issu d'un travail complémentaire entre les deux animateurs travaillant dans ce secteur. L'exemple proposé est l'accompagnement de l'activité parkour au sein de la MJC. Depuis le milieu des années 2000, des jeunes pratiquent dans l'agglomération chambérienne, sur les immeubles, dans les usines ou encore dans les parcs, le parkour, ce que faisaient les Yamakasi dans le film d'Ariel Zeitoun, sorti en 2001. C'est une activité risquée d'un point de vue physique, où la chute fait partie du jeu. Un des éducateurs, en discutant avec les jeunes dans la rue, a vu croître cette activité de manière plus ou moins anarchique. Les jeunes avaient peu de technique et les risques de traumatismes étaient très élevés. Pour permettre de réaliser cette activité avec plus de sécurité, le secteur jeune de la MJC a structuré cette pratique. Le gymnase est devenu progressivement le lieu d'entraînements des traceurs<sup>105</sup>, où les éducateurs et les « grands », c'est-à-dire les traceurs les plus expérimentés, accompagnent les jeunes dans l'émancipation de la pratique. En testant de nouvelles figures sur des tapis, ils ont moins de chance de se blesser ensuite dans l'espace public. Ainsi, lorsqu'ils sont dans l'espace urbain, le risque diminue. C'est par la pratique sportive et artistique que les jeunes ont acquis une liberté encadrée. L'espace public n'est pas alors une contrainte, mais une ressource matérielle de l'activité. La définition de l'espace public donné dans le chapitre 2 : « les espaces publics sont dorénavant considérés dans cette thèse comme des espaces de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc. Ils sont un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus (Joseph, 1995). L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus » peut être incrémenté de cet exemple. **L'espace public est également une ressource spatiale et sociale, qui favorise les capacités à agir des individus.**

À partir de ces trois postures, il est possible d'affirmer que l'ingénierie de proximité développant la liberté des individus pour réaliser de l'action publique ou parapublique inventive permet d'améliorer l'habitabilité. Les manières de faire de l'ingénierie de proximité offrent de nouvelles méthodes et de nouvelles possibilités pour l'ingénierie territoriale qui seront analysées au sein du chapitre 9. **Est-ce que le travail mené par ces associations, pour améliorer le bien-être des adhérents, n'est pas un appel à la liberté ?**

---

104 Je suis élu au Conseil d'Administration de la MJC de Chambéry.

105 Le nom des personnes pratiquant l'activité.

## 7.4 TRAITER L'HABITABILITE OU L'INGENIERIE TERRITORIALE CRITIQUE

L'expérience des années en cabinet de conseil a permis de rencontrer les agents des collectivités territoriales, les élus et de mieux appréhender leurs manières de fonctionner. L'ambition d'un bureau d'étude est, entre autres, de répondre au mieux à leurs attentes, tout en diffusant des méthodes innovantes expérimentées lors de la thèse. Le doctorat s'inscrit dans ce double enjeu, celui de répondre à leur commande par des outils et des moyens qu'ils ne connaissent pas forcément. Aucun client n'avait questionné l'habitabilité de son territoire, parfois ils n'avaient jamais entendu ce terme, même s'ils le comprenaient. Donc l'un des premiers travaux a été de rendre compréhensible notre objet de recherche en parlant de l'inventivité habitante, de concertation, de cadre de vie ou encore de maîtrise d'usage. Le terme d'habitabilité n'est, par exemple, jamais employé dans les notes méthodologiques, il apparaît simplement dans la présentation de l'équipe avec les CV. Progressivement le discours a été adapté afin qu'il devienne plus compréhensible. Lorsque le vocabulaire fût délimité, l'argumentaire a été construit afin de développer notre approche, à partir des enjeux prédéfinis en amont de la thèse, dans la proposition à l'ANRT. Trois thématiques ressortent : **des données qui sont plus proches des besoins, une réduction des coûts de réalisation pour les collectivités, et l'accompagnement de l'innovation habitante**. En filigrane de ces thématiques, notre interrogation questionne les ambitions électorales des élus locaux qui influencent l'ingénierie territoriale.

**La particularité de ce sous-chapitre provient de sa co-construction.** Il est issu d'un travail d'analyse avec les collaborateurs d'Inddigo ayant traité l'habitabilité dans les missions. **Ainsi, Ève Mauvilain, Stéphanie Gaucher, Frédéric Charvin et Frédérique Métivier ont participé à un groupe de travail<sup>106</sup> co-construisant les résultats présentés ci-dessous.**

### 7.4.1 DES MATERIAUX ET DES METHODES D'ENQUETE PLUS PROCHES DES BESOINS

**Les missions réalisées avec Inddigo suivent un protocole similaire dans l'ensemble (diagnostic, stratégie et plan d'action).** Un échantillon de données permet de réaliser le diagnostic, qui peut être plus ou moins proche d'une mission à l'autre. Tout d'abord, il y a toutes les données quantifiables, issues de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), ou encore des Enquêtes Ménages Déplacements (EMD). Il est également possible de générer de la donnée par des comptages routiers, ou des rotations de stationnement. À l'aide d'un traitement statistique, il est possible d'extraire les points saillants d'un territoire, les données qui font sens, c'est-à-dire celles qui permettent de répondre au projet initial. Ensuite, des informations issues d'anciens diagnostics, réalisées par le commanditaire ou un autre bureau d'étude sont analysées. Ils ont l'avantage de dépasser la donnée brute et d'obtenir rapidement une information fiable. Toutefois, ces diagnostics ne répondent jamais complètement à nos besoins, soit parce qu'ils sont trop anciens, avec un périmètre différent, ou encore sur un projet différent. Il est également possible de réaliser des entretiens semi-directifs avec des acteurs du territoire. Cette méthode était peu utilisée à Inddigo (*cf. chapitre 6*), certains collaborateurs d'Inddigo estimaient qu'elle était trop onéreuse au regard des

---

<sup>106</sup> J'ai été le facilitateur de ce groupe de travail

résultats. Cependant, elle est de plus en plus utilisée parce qu'elle permet d'identifier directement la photographie dynamique du territoire. Le dernier type de donnée utilisé est plus sensible et moins palpable. Il est issu de nos Retours d'Expériences (REx<sup>107</sup>). Grâce à l'expérience, les collaborateurs ont plus de facilité à identifier les points saillants, soit parce qu'ils connaissent bien le territoire, soit parce qu'ils ont traité une question similaire sur un autre territoire.

Mais **ces différentes manières de collecter la donnée ont de nombreuses limites**. Tout d'abord, Inddigo réalise de plus en plus de missions sur des territoires qui n'ont pas de réalités administratives. Aujourd'hui, Inddigo est plus proche des territoires vécus dans les missions, où les données statistiques sont peu présentes. Ensuite, les éléments recherchés ne sont pas toujours quantifiables, il est parfois nécessaire de confronter les avis sur un territoire grâce à des focus groups. Enfin, cette masse de données donne le vertige, il est fréquent de se perdre dans ce flot de statistiques et ne pas pouvoir ressortir les éléments fondamentaux.

À l'inverse, **lorsqu'un territoire est analysé à la lunette de l'habitabilité, il est possible de dépasser certaines contraintes explicitées précédemment**. Dans un premier temps, en allant sur le territoire, en mixant des entretiens semi-directifs, des observations participantes et des micros trottoirs (*cf.* chapitre 4 et 6), **les données récoltées répondent directement aux besoins de l'étude**. La grille d'entretiens réalisée en amont permet d'organiser l'interview et de compléter le diagnostic. Progressivement, avec l'expérience, la grille d'entretien se construit en parallèle du plan du diagnostic, en identifiant les apports de données statistiques et des données issues de l'étude par l'habitabilité. Dans un deuxième temps, traiter l'habitabilité permet de se rapprocher directement des besoins du territoire. En parlant d'usages avec les habitants, Inddigo est en mesure de proposer des services plus adaptés et répondant à leurs besoins. De plus, lors des phases de terrain durant les enquêtes, un temps informel peut s'organiser avec les commanditaires, notamment lors de repas. Ces temps informels permettent de mieux comprendre leurs besoins et d'identifier avec eux des manières de répondre. Toutefois, cette thèse ne considère pas que l'étude par l'habitabilité soit plus pertinente que les données quantitatives, il existe une complémentarité entre les deux à développer et à entretenir. Dans un troisième temps, l'étude d'un territoire par l'habitabilité facilite la mobilisation et la fédération des acteurs. En rencontrant beaucoup de personnes lors des temps de terrains, nous une grande diversité d'habitants est associée au projet. **Ce protocole permet d'impulser l'adaptation au changement, en préparant un terrain à l'innovation**. En effet, lorsqu'un réseau de bus doit être modifié, il sera plus facilement appropriable si les usagers ont participé à la co-construction du nouveau réseau. Enfin, dans un souci de compétitivité, Inddigo, comme ses concurrents, recherche à se démarquer, à être différent pour le client. Proposer l'habitabilité dès l'appel d'offres permet ce pas de côté, parfois apprécié. Toutefois, cette approche n'est pas toujours rassurante pour les clients, il faut prendre le temps d'expliquer le protocole et les résultats visés dans la note méthodologique.

---

<sup>107</sup> L'acronyme Rex est couramment employé au sein d'Inddigo, il fait partie du vocabulaire de l'entreprise.

#### 7.4.2 REDUIRE LES COÛTS DES PROJETS N'EST PAS REDUIRE LES COÛTS DE PRODUCTION

Traiter la question de l'habitabilité dans les missions d'Inddigo ne réduit pas les coûts de production, mais les coûts de réalisation du projet issus du plan d'action. Ce dernier, étant construit de manière plus proche des usages des habitants, en lien avec leurs besoins et leurs représentations, cela facilite la réussite des actions.

Par cette approche, **les coûts des projets sont réduits sur le long terme pour les collectivités, tout en diminuant le temps de réalisation.** En effet, parfois, lorsqu'Inddigo a proposé un plan stratégique, il est composé de pléthore d'actions, qui peuvent être décorrélées des pratiques habitantes, où trop en aval de leurs besoins. Par exemple, Inddigo propose l'aménagement d'une piste cyclable entre deux pôles générateurs. Il est possible qu'elle ne soit pas utilisée parce qu'elle ne correspond pas aux premiers besoins des habitants. En les questionnant sur les liens qu'ils entretiennent à la mobilité et à l'habitabilité, Inddigo est en capacité de prévoir des actions en amont de cet aménagement, comme un travail de jalonnement parce que les gens se sentent perdus, ou un travail de vélo-école parce que les habitants ont envie de se déplacer à vélo, mais ont peur de la cohabitation avec les automobilistes. Ainsi, en anticipant les pratiques futures, les collectivités réalisent des économies de moyens. Autrement dit, en traitant la question de l'habitabilité, il est possible d'éviter de réaliser des actions creuses, là où elles sont peu utiles pour les habitants. Il s'agit ici de recentrer l'usager d'un service au cœur de la gestion du service, mais parfois la commande est clairement politique avec des enjeux parfois déconnectés des attentes premières des habitants.

Les plans d'action s'appuyant sur l'habitabilité, et plus particulièrement les pratiques inventives, sensibilisent les collectivités sur des actions opérationnelles. L'inventivité offre de la matière concrète à des plans d'action qui paraissent éloignés des territoires vécus.

Lorsqu'Inddigo a traité la question de l'habitabilité par l'inventivité, progressivement, nous nous sommes aperçus de l'importance de l'émancipation et de l'autonomie des habitants dans leurs territoires habités (cf. chapitre 8). Certaines de ces formes d'inventivité ont pour ambition de mieux gérer les espaces communs d'un quartier, c'est-à-dire les espaces publics. Par exemple, à Saint-Hippolyte-du-Fort (30), ou à Rousson (30), les habitants géraient la rue de leur quartier. Sans aucun statut juridique, les habitants nettoient les trottoirs, ramassent les feuilles et même construisent des trottoirs lorsqu'il en manque comme le révèle la photographie suivante.

Photographie 18 : Trottoir réalisé par un habitant à Saint Hippolyte du Fort



*Réalisation, Adrien Balocco, Inddigo, 2016*

*Cette photographie montre le trottoir réalisé par un habitant. Après avoir acheté les bordures de trottoir, il a réalisé un terrassement devant son logement et a aménagé un trottoir. Hormis le revêtement, il n'existe pas de différence avec les trottoirs du lotissement (même dimension, évacuation du pluvial, etc.)*

Cet aspect révèle la place des habitants dans la gestion des espaces publics. Certains lieux ne sont pas entretenus par les collectivités pour diverses raisons et les habitants ont, parfois, tendance à les entretenir. Ajouté à cela, lorsque les habitants s'approprient des espaces, il est à observer une diminution des dégradations. Prenons l'exemple d'un square à Chambéry, à côté du Manège. Avant que les traceurs (pratiquants du parkour) s'approprient ce lieu pour leurs exercices, le site était sale, avec du verre au sol, des excréments de chiens, etc. Depuis que les jeunes l'utilisent, le site est propre et les habitants viennent observer, par curiosité, les traceurs. À partir, entre autres, de ces exemples, l'inventivité habitante permet un entretien des espaces publics par les habitants, apprécié des collectivités. **Par ces pratiques, les habitants s'émancipent d'un pouvoir et font à leur guise, il devient alors impossible de demander au gens de gérer les espaces publics.**

Ce sous-chapitre tend à révéler que les habitants développent des aptitudes inventives lorsqu'il y aurait un manquement de l'action publique. Ils sont en capacité de trouver des solutions par de la *métis* et de répondre concrètement au manque.

#### *7.4.3 L'ACCOMPAGNEMENT DE L'INNOVATION HABITANTE*

Les formes d'inventivités identifiées lors des enquêtes de terrains (entretiens, observations et micros trottoirs) peuvent être perçues comme des paradigmes en gestation, ou des changements conceptuels plus profonds. La thèse ambitionne de percevoir, concevoir et nommer ces formes d'inventivités, pour ensuite pouvoir en intégrer certaines dans un processus d'innovation favorable au projet du territoire.

Au sein d'Inddigo, ce positionnement fut compliqué à transmettre. D'ailleurs, au bout de trois ans de collaboration, une minorité de pionniers (Mendras et Forsé, 1983) se sont familiarisés à cette logique (*cf.* chapitre 5 et 6). De manière instinctive, les collaborateurs ne vont pas observer les pratiques habitantes sur le terrain, pour les aider à construire les projets. Toutefois, il n'est pas possible de généraliser cette

approche, certains collaborateurs sont très attachés à l'usage des lieux. De plus, la structure même d'Inddigo, segmentée en départements distincts (Territoires et Aménagement, Déchets et Bâtiments) ne facilite pas l'observation et l'analyse de l'objet de recherche. Les inventivités détectées puis comprises ne peuvent pas intégrer les métiers Inddigo segmentés. L'innovation habitante ne peut être comprise par une thématique, mais plusieurs métiers d'Inddigo, elle est transversale. Prenons l'exemple d'habitants des Marmiers à Aurillac qui se sont regroupés pour faire une ressourcerie et améliorer la convivialité dans un quartier classé en politique de la ville. Cette inventivité questionne de multiples métiers d'Inddigo (notamment gestion des déchets, urbanisme et mobilité). Par cette transversalité, il est difficile pour les collaborateurs de s'en saisir. Moins de dix personnes ont cette compétence transversale qui permet de faire le lien entre les métiers. Ensuite, une des dernières contraintes est issue de la durée d'investigation du terrain. Durant une mission, les collaborateurs, lorsqu'ils observent un changement de comportement ou une pratique inventive ont juste le temps de les nommer et de les définir. Toute l'animation qui doit se faire pour accompagner l'innovation n'est pas de notre ressort, dans le cadre du marché public. Inddigo réalise rarement l'animation des actions proposées, ce n'est pas le cœur du métier.

Malgré ces limites à l'innovation habitante, **Inddigo a mené un travail afin d'adapter les méthodes à l'accompagnement de l'innovation.** Dans un premier temps, la thèse a permis d'analyser la méthode SPIRAL puis les budgets participatifs qui semblaient être deux moyens pour inciter l'innovation. Suite à notre enquête, des budgets participatifs ont pu être proposés aux collectivités afin de déclencher de nouvelles manières de concevoir un aménagement du territoire co-construit. Ainsi, la CCMP, suite au PGD, va proposer un appel à idées, proche du budget participatif. Le but est à la fois de faire de la médiation entre la collectivité, ses compétences et les habitants du territoire, puis d'inciter les habitants à l'éco-mobilité.

#### 7.4.4 LA CURIOSITE DES ELUS LOCAUX POUR LES USAGES DU TERRITOIRE

De la manière que le projet a été construit au sein d'Inddigo, le temps de production dans les missions était consacré à la médiation entre les élus et les habitants. En menant des enquêtes auprès des habitants, le chercheur a un double rôle de médiateur, celui qui fait le lien entre les élus et les citoyens afin d'expliquer les projets et les ambitions, puis des citoyens vers les élus où la parole et les représentations des habitants sont valorisées. Cette posture médiatrice facilite la compréhension entre ces deux groupes sociaux et améliore l'efficacité de l'ingénierie territoriale.

De plus, en étant extérieur au territoire, le bureau d'étude n'est pas confronté aux tensions et aux histoires qui peuvent exister. Le cabinet de conseils travaille sur le territoire pour un moment donné, dans un cadre clairement défini qui facilite les observations de terrain.

Au cours des missions réalisées, **il est apparu un attachement fort des élus aux verbatims des habitants.** Ils ont une grande capacité à les retenir, puis les replacer lors de discussions informelles, de comités de pilotage ou d'ateliers. Il semblerait qu'ils considèrent la parole des habitants autant légitime, si ce n'est plus, qu'une analyse quantitative du territoire. De ce fait, en valorisant le discours de l'habitabilité, Inddigo facilite la compréhension d'enjeux et d'actions pour le



territoire. Lorsque l'action proposée est issue d'une pratique habitante, les élus l'appréhendent mieux et font le choix de réaliser cette action. Nous avons observé cet aspect lors de la réalisation du Plan Global de Déplacement (PGD) de la CCMP, où les retours habitants ont été prépondérants. Ajoutée à cela, lors de la deuxième phase du PGD, une action a permis de réaliser une balade périurbaine, à vélo, avec des habitants volontaires, des élus et des agents de la CCMP. En se confrontant aux usages liés à la cyclabilité de leur territoire, élus et agents ont plus facilement identifié les actions prioritaires dans leur politique de mobilité vélo. Le rôle d'Inddigo est de les accompagner, mais également de leur faire appréhender des esquisses d'habitabilité avec les habitants.

Ce savoir d'usage n'était pas toujours présent chez les élus rencontrés. Faire de l'ingénierie territoriale de cette manière permet de dépasser cette limite et ainsi, faciliter la prise de décisions politiques.

#### *7.4.5 TRAITER L'HABITABILITE POUR VOIR AUTREMENT LES TERRITOIRES*

L'ingénierie territoriale, au sein d'Inddigo, a des manières de voir et d'analyser construites et éprouvées depuis plus de 15 ans pour certaines. L'étude de l'habitabilité ou par l'habitabilité ne faisait pas partie des savoir-faire de la société.

Au cours de la dernière année de thèse, lorsque le travail de chercheur fonctionnait en étroite relation avec les collaborateurs d'Inddigo, l'habitabilité est devenue une nouvelle interrogation pour faire de l'ingénierie territoriale.

Lors de la formation<sup>108</sup> proposée à différentes personnes d'Inddigo, les formés ont notamment traité la question de l'accessibilité de la pente de Croix Rousse, par les techniques d'enquête développées lors de la thèse (observation directe et micros trottoirs). En effet, lorsque nous leur avons proposé de choisir un sujet qui demandait une expertise d'usage, un binôme a choisi comme thème « comment améliorer le lien entre le plateau de Croix Rousse et le bas ? ». En questionnant une petite dizaine d'habitants, elles se sont aperçues que la pente était vécue comme une ressource ou une aménité du territoire. La pente faisait l'identité du territoire et les habitants retrouvaient un effet village lorsqu'ils habitaient ici. Certains ont développé une connaissance très fine du territoire, en identifiant les chemins les moins difficiles à pieds ou à vélo. La morphologie n'est pas un frein au développement de l'habitabilité, mais au contraire, un atout. Pourtant, les collaboratrices avaient émis l'hypothèse, en amont du terrain, que la pente était un frein à l'habitabilité et qu'il fallait améliorer l'accessibilité pour l'accroître : « ce qui serait bien, c'est qu'on rencontre des gens pour qu'on voit comment ils se déplacent et qu'elles sont leurs difficultés. Je pense que les personnes âgées doivent avoir beaucoup de difficultés pour se déplacer » disait une des collaboratrices. À la suite de la journée, le discours des collaboratrices a bien évolué : « Pourtant j'habite à Lyon, mais je n'aurais jamais pensé que la pente soit vécue comme ça. Moi directement, je pensais à du transport par câble ou une ligne directe, mais en fait les gens n'en veulent pas. Si on avait proposé ça et réalisé ce type de projet, je pense que ça n'aurait pas marché. Les gens apprécient cette inaccessibilité ! ».

---

<sup>108</sup> À la fin du contrat doctoral, nous avons réalisé une formation auprès de cinq collaboratrices d'Inddigo sur les techniques d'enquête de l'habiter. La formation a duré un jour. Durant ce temps, les participantes ont pu éprouver les méthodes et faire des parallèles avec leur métier et leur quotidien de chargée de projet.

**Cette anecdote révèle une partie de la pensée aménagiste, qui ne s'est pas toujours confrontée aux pratiques habitantes, et préférant des démarches descendantes aux postures ascendantes.** L'exemple révèle également, en creux, les complémentarités qu'offre l'habitabilité aux outils habituels développés par Inddigo. La prise en compte des pratiques habitantes, au-delà de la question de l'habitabilité, aide à sélectionner les points saillants des diagnostics proposés, comme à affiner nos plans d'action. À partir de l'exemple de la pente de Croix Rousse, sans enquête auprès des habitants, les collaboratrices auraient proposé de renforcer les liaisons bas haut de la pente par des navettes plus fréquentes, ou plus directes, du jalonnement, etc. Avec ces modestes entretiens avec les habitants, la morphologie n'est pas un frein à la mobilité et les solutions pensées sont déconnectées des besoins des habitants. Autrement dit, les politiques d'aménagement du territoire n'ont pas à se focaliser sur la mobilité de proximité sur la pente. L'ingénierie est alors plus efficiente.

Enfin, dans cette idée de voir autrement les territoires, l'étude de l'habitabilité dans un bureau d'étude a conduit à mettre en valeur des individus qui n'intègrent pas les processus de participation et de manière plus globale l'ingénierie territoriale. Un certain nombre d'habitants, rencontrés lors des études menées avec Inddigo ne participaient pas à la fabrique des territoires, pas parce qu'ils n'avaient pas la volonté, mais parce qu'ils n'avaient pas la capacité sociale ou spatiale de le faire. Dans le quartier de Rousson, dans le Gard, une dame âgée avait la volonté de s'investir dans le tissu associatif local ou de se promener. Mais l'observation révèle une forte captivité de l'HID pour les personnes âgées : « depuis quelque temps, il y a des ateliers lectures à la mairie, les samedis matins. J'aimerais bien y aller, mais il n'y a personne pour m'amener » (19-ROUS-F-82). Certains restent toutes les semaines chez eux, sans jamais sortir. Cet isolement entraîne une perte de vitalité, et de la morosité chez ces personnes. Même si, à l'inverse, d'autres font encore beaucoup d'activités, mais la dynamique reste marginale : « Oulala, ma semaine est chargée, le lundi j'ai atelier, le mercredi je vais chanter, le jeudi j'ai aussi atelier et le vendredi la gym » (21-NIMER-F-78).

Autre exemple, dans le même cas, où les habitants participent à de l'ingénierie territoriale de solidarité. À Nîmes, une dame aide une personne âgée à faire ses impôts depuis qu'il faut les compléter sur internet, ou encore, cette même personne demande en début de saison culturelle aux voisins les spectacles qu'ils vont voir durant l'année pour pouvoir covoyager avec eux, et ainsi voir des représentations qui lui plaisent. Il est à observer une ingénierie de la mobilité et de la solidarité pour favoriser la liberté des individus.

## CONCLUSION

Au sein de la recherche en sciences territoriales ou en urbanisme, le terme d'habitant est très peu employé. Il a souvent été réduit à l'action de « résider ». Pourtant, dans cette notion d'habitant dévoile la diversité et la proximité. Au sein de cette thèse, l'habitant est considéré comme indispensable à l'action publique. Ce faiseur de territoire intègre complètement les processus de co-constructions présentés dans le chapitre 6.

**Actuellement, la place de l'habitabilité est sous-jacente dans l'action publique étudiée.** Les collectivités territoriales ne se sont pas approprié ce concept qui reste encore théorique pour elle. Toutefois, malgré cette différence sémantique, de nombreuses politiques publiques participent à l'amélioration de l'habitabilité. Lorsque les habitants sont intégrés dans les processus de décision (en mettant en avant leurs problèmes ou leurs besoins), lorsqu'ils se confrontent aux limites et aux possibilités des collectivités, ils participent à l'amélioration de l'habitabilité. Les maîtrises d'ouvrage, en incitant les habitants à faire par eux-mêmes, intègrent un processus global d'habitabilité.

Mais aujourd'hui, il est difficile d'être en contact si direct avec les habitants. Ils se déplacent peu dans les ateliers de participation. En allant se confronter à eux, dans leur quotidien, les enquêteurs peuvent dépasser cette limite. D'autre part, il existe un foisonnement de démarches (Agenda 21, SPIRAL, etc.) ou de structures (Anciela, MJC, etc.) qui participent à améliorer l'habitabilité. Tout ceci est très riche, mais encore peu visible.

En introduction de ce chapitre était posée la question de l'habitant aménageur et la manière dont l'action publique prenait en compte cet aspect. Les méthodes de l'ingénierie territoriale ne sont encore qu'aux balbutiements de la prise en compte de l'expertise d'usage. Même si certaines politiques prennent de plus en plus en compte l'habitant, en particulier lors d'un budget participatif comme à Grenoble, la pratique est peu présente. La production de la connaissance est encore réduite au sein de ce champ, pourtant de nombreux avantages existent comme le révèle le dernier sous-chapitre.

**L'ingénierie territoriale connaît une transformation de ses pratiques.** Le contexte démocratique, où la défiance envers la sphère politique est importante, ajouté à une crise des représentations est en enjeu pour l'ingénierie territoriale. Elle ne peut faire fi de ce processus. Aujourd'hui, certaines politiques publiques en matière de développement durable, de cohésion sociale, ou encore de politique de la ville, ont abordé ce processus. Elles sont tournées vers les habitants, en ayant l'ambition de développer leur capacité à agir. L'ingénierie de l'habitabilité, pour réussir ses projets, doit prendre en compte cette capacité développée par les habitants. Elle est l'une des conditions de la réussite. Mais cette évolution ne peut se faire que de manière ingénieuse et créative. En effet, des protocoles innovants et inventifs entraînent une multiplication des possibles pour les habitants et ainsi inventer par lui-même ses solutions.

Cette thèse, au-delà de l'innovation de protocoles méthodologiques pour l'ingénierie territoriale, a également innové dans le processus réflexif. Même si la thèse est avant tout un exercice individuel, la co-construction collective peut apporter une autre

lecture. D'un point de vue théorique, il est pratiquement impossible que les collaborateurs d'Inddigo s'approprient les travaux de recherche. Le format de la thèse et la solitude du chercheur accroissent l'écart entre les collaborateurs et le doctorant. De la même manière, en théorie, il est compliqué pour un chercheur *in situ* de s'approprier les travaux des praticiens. Pourtant, le dernier sous-chapitre révèle l'inverse. La co-construction a été un moteur de la thèse, le fait de mélanger l'expérience des collaborateurs, leur savoir-faire, les résultats bruts des terrains et les apports théoriques a permis une certaine appropriation de la thèse. Toutefois, l'appropriation ne peut être complète, mais est-ce vraiment le but d'un doctorat ?

## Chapitre 8. L'AMELIORATION DE L'HABITABILITE PAR L'EMANCIPATION ?

### INTRODUCTION

Au cours de l'ensemble de la collecte des matériaux discursifs, qu'ils prennent la forme d'entretiens individuels semi-directifs ou de micros trottoirs, un dénominateur commun s'est révélé à l'ensemble des inventivités : **la volonté de s'émanciper pour bien habiter**. Cette émancipation se révèle dans un premier temps lorsque les individus évoquent leur espace domestique, puis progressivement leur quartier, jusqu'à leur territoire habité.

D'ailleurs, le terme d'émancipation intègre progressivement le langage courant, souvent comme un étendard de valeurs de l'éducation populaire. Les centres sociaux et culturels, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont été les premières structures œuvrant avec les territoires à porter cette envie. Aujourd'hui, il semblerait que l'émancipation se diffuse au-delà, dans certaines politiques publiques, notamment sociales. Dans la mission pour Aurillac sur le protocole ANRU ou pour la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, la notion a été développée. Dans le cadre de la thèse, la notion d'empowerment sera développée dans une logique propre à la transformation sociale, avec une transformation des liens entre les habitants (chapitre 7) et les politiques publiques. Ainsi, l'agencement de ce triptyque habitants, collectifs et politiques publiques est au cœur de la thèse.

L'introduction de la thèse posait la problématique suivante : comment l'ingénierie, qui officie à une échelle locale et en lien étroit avec les habitants, peut accroître l'habitabilité de son territoire en impulsant l'inventivité habitante ? Ce chapitre questionne ainsi une potentielle réponse sur le mouvement impulsif générant de l'habitabilité. En quoi l'émancipation participe au processus d'habitabilité ? Ainsi sera questionnée la construction de l'émancipation au sein des territoires habités. En quoi cette volonté, ou ce désir, d'émancipation influe le processus d'habitabilité ? De quelles manières l'émancipation est-elle une condition de l'habitabilité ? En ce sens, l'action publique tient une place prépondérante dans ce processus et peut avoir une réelle capacité à agir. Toutefois, ce sentiment de liberté, considéré dans la thèse comme nécessaire à l'habitabilité des individus, se fait, parfois, au détriment des autres, lorsque les règles ou les normes ne sont pas respectées.

De manière sous-jacente, **un des enjeux de ce chapitre est de mettre en exergue l'articulation entre les approches individuelles et collectives, autrement dit, la place de l'émancipation individuelle au sein des projets collectifs**. Pour répondre à cet enjeu, trois sous-chapitres sont développés. Le premier fait un retour historique et théorique sur la construction du processus d'émancipation. Le deuxième chapitre, s'appuyant sur les données du premier, soulève la question des habitants dans les processus d'émancipation. Quant au chapitre suivant, il ambitionne de faire le lien avec les politiques grâce aux modèles développés par les structures à vocations sociales. Enfin, l'ambition de la thèse était d'offrir des résultats concrets pour Inddigo, le dernier sous-chapitre présente donc des

réflexions sur les terreaux à organiser, par l'action publique, afin d'encourager ou de faciliter l'habitabilité.

## 8.1 LES MOTIVATIONS DE L'INVENTIVITE HABITANTE : UN BESOIN D'EMANCIPATION TERRITORIALE ?

Les premières enquêtes réalisées lors des terrains d'expérimentation n'ont pas fait ressortir directement le processus d'émancipation. Aucune question de la grille d'entretien initiale n'allait dans ce sens. **Au moment des premières analyses, la capacité à agir a émergé dans le processus d'habitabilité, comme un moyen de l'inventivité.** La question de la place de l'émancipation au sein de l'inventivité devenait prégnante. Cependant, les premiers entretiens n'étaient pas suffisants pour répondre à cette interrogation. La question de l'émancipation a donc été mise en avant lors de trois missions pour Inddigo, Aurillac, la DDTM du Gard et Annonay. En traitant la question de l'émancipation des individus, le lien entre l'habitabilité comme un problème et l'action publique ou comme solution semblait émerger. Les observations réalisées ont révélé que les habitants inventaient de nouvelles manières de faire pour gagner en liberté, ou obtenir de la liberté. Ce postulat sera interrogé dans les pages qui suivent.

### 8.1.1 L'INVENTIVITE ET EMANCIPATION : LA QUESTION DU PASSAGE DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF

La géographie, et plus particulièrement l'aménagement du territoire dans ce cas, offre peu de méthodes pour observer les pratiques individuelles. Elle s'attache, en grande partie, à la compréhension des phénomènes collectifs. Mentionner la notion d'émancipation permet de revenir à l'individu, à la libération des contraintes, réelles ou idéelles, de la vie sociale ordinaire. Norbert Elias considérait (1991) que l'émancipation ne peut être entendue en dehors du couple individu et collectif. Pour Jacques Rancière (2000), l'individu et le collectif sont indissociables, ils sont des forces qui « structurent les pôles du sensible ». Ainsi, il n'y a pas seulement une émancipation individuelle et une émancipation collective. **Il existe des dispositifs globaux, participatifs et émancipateurs, qui activent de la liberté pour les individus par de l'autonomie, de la résistance, des inventivités, etc.**

L'ambition de cette thèse vise également à mettre en valeur ces individus qui peuvent être désarmés, mais qui défendent le vivre ensemble et le vivre côte à côte en opposition à l'individualisme, le faire ensemble contre l'exclusion. Dans cette logique, l'inventivité habitante donne la possibilité, à toutes les personnes en capacité, d'avoir des perspectives et des solutions concrètes, dans un climat où se réinventent les politiques d'aménagement du territoire et de cohésion sociale. Pour obtenir cette liberté, les individus ont des « acquis » (Pinto, 2009), qu'il considère comme : « un indicateur univoque et général d'accroissement de bien-être et d'autonomie. [...] Les acquis sont le capital de ceux qui n'ont pas le pouvoir social assuré par les différentes sortes de capital, notamment économique ». Ces acquis sont importants pour appréhender le lien entre le collectif et l'individuel. Cette relation a été réalisée de manière non-intentionnelle par les politiques de cohésion sociale. À l'aide des acquis, des compétences et des possibilités, les individus ont la capacité de faire évoluer le collectif. En ce sens, l'inventivité révèle que lorsque les

habitants font par eux-mêmes, ils sont dans un processus de transformation sociale. Il n'existe pas d'injonction réaliste d'une transformation sociale globale, cependant, le changement des pratiques individuelles influe sur les pratiques collectives.

De manière plus concrète, dans l'accompagnement au changement<sup>109</sup>, **il paraît nécessaire de privilégier les approches individualistes pour faire évoluer le collectif**. En effet, les politiques sociales, plus globales, ont moins de prise sur les gens et ne les amènent pas à faire autrement. Ainsi, comme le révèle la psychologie cognitive et comportementale, pour changer la société et de manière plus globale, le monde, les individus ne peuvent pas changer leur environnement. C'est en changeant le soi, que les individus sont en capacité d'agir et influencer sur le monde. L'exemple de la pollution est révélateur de ce processus. De manière individuelle, il n'est pas possible de réduire globalement la pollution. Mais c'est seulement en changeant les pratiques individuelles que la pollution peut diminuer. L'individu a un pouvoir sur soi, qui est très faible sur les autres, voire inexistant<sup>110</sup>.

Afin de mettre en valeur la corrélation entre habitabilité, inventivité et émancipation, il est éclairant d'observer le processus par son inverse et analyser le lien entre l'absence d'émancipation et l'habitabilité.

### 8.1.2 CAPTIF ET INHABILITE ?

En effet ce sous-chapitre a développé le problème par son opposé, c'est-à-dire en quoi l'absence d'inventivité habitante était une condition de l'inhabitabilité ? Plusieurs géographes ont déjà traité de cette notion (Chalas, 2000, Salomon-Calvin, 2010). Au liminaire de la thèse, l'inhabitable était le synonyme d'insalubrité ou de dégradation. D'ailleurs, comme le rappelle Yves Chalas (2002) :

*« il est une erreur communément commise concernant la question de l'inhabitable urbain, c'est de penser que cette question se trouve circonscrite pour l'essentiel dans ce que la ville peut toujours produire par endroits de ruines, de vétusté, de dégradations physiques ou encore d'archaïsmes et d'anachronismes en matière de confort. Paradoxalement, l'insalubre pose mal la question de l'inhabitable. D'ailleurs, le taudis ou le bidonville qui à juste titre, mais d'un point de vue extérieur le plus souvent, sont qualifiés d'insalubres, peuvent être simultanément considérés par leurs habitants comme habitables et vécus comme tels. Les enquêtes ne manquent pas qui rappellent cette ambiguïté du taudis et du bidonville où, d'un côté l'on estime que seul est habitable ce qui est doté d'un minimum de confort moderne, de l'autre, que rien ne sache mieux définir l'habitabilité d'un espace, quel qu'il soit, que l'irremplaçable solidarité*

---

<sup>109</sup> Inddigo adopte dorénavant cette perspective

<sup>110</sup> Cette question de l'individu et du collectif est un point de friction de la thèse de Thibault Vacher (Inddigo), sur les bâtiments à énergie positive. Il part du constat que les estimations de consommation d'énergie définie en amont du projet sont très différentes que les consommations réelles. Ce résultat différent, entre l'usage et la conception, s'explique par une logique individualiste. Dès la conception, si les constructeurs, les architectes et les ouvriers ne changent pas leurs pratiques, alors les consommations énergétiques augmenteront par rapport à celles prévues. Ensuite, si les pratiques des habitants restent identiques que dans l'habitat classique, alors il est normal que les consommations réelles diffèrent. Cet exemple reflète la part des individus dans les processus d'action publique, qui doit être prise en compte pour obtenir les résultats escomptés.

*entre voisins ou entre membres d'une même communauté de destin qu'il abrite ».*

D'un passage de l'inhabitable défini de manière scientifique, le choix s'est porté sur ce qui faisait l'inhabitable pour les habitants eux-mêmes. Les enquêtes menées montrent que les habitants ont différentes facettes pour appréhender l'inhabitable, ils le nuancent différemment.

## ENCART 11 : AUTONOMIE ET ÉMANCIPATION

*L'autonomie est ici considérée comme la capacité des habitants à ne pas dépendre des autres. Cette indépendance n'est pas contrôlée par une entité extérieure à la personne. Dans les politiques d'aménagement, l'autonomie est définie comme la volonté des pouvoirs publics d'accompagner des personnes pour qu'elles s'intègrent au mieux à la société (autonomie des personnes âgées, autonomie des publics en difficulté, etc.). Ainsi l'autonomie se définit comme la capacité des habitants à se suffire à eux-mêmes.*

Dans cette thèse se dégagent trois acceptations de l'autonomie.

- L'autonomie comme une compétence. La compétence s'entend comme la capacité de mobilisation de savoirs pour comprendre, réaliser ou résoudre un problème. Dans ce sens-là, l'autonomie est une métacompétence parce qu'elle permet de mobiliser plusieurs compétences, relationnelles, d'analyse entre plusieurs informations différentes, etc.

- L'autonomie comme en interaction. L'autonomie se développe dans un système en interaction avec son environnement. Pour Edgard Morin (1981), l'autonomie a deux dimensions, un système ouvert et un système auto-organisé.

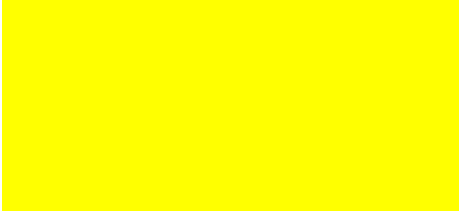
*« Ici apparaît dès lors le point crucial de la nouvelle autonomie : un système ouvert est un système qui peut nourrir son autonomie, mais à travers la dépendance à l'égard du milieu extérieur. Ça veut dire que contrairement à l'opposition simplifiante entre une autonomie sans dépendance et un déterminisme de dépendance sans autonomie, nous voyons que la notion d'autonomie ne peut être conçue qu'en relation avec l'idée de dépendance et ce paradoxe, fondamental est invisible à toutes les visions dissociatrices pour qui il y a antinomie absolue entre dépendance et indépendance. C'est cette pensée clé d'autonomie /dépendance que la réalité nous oblige à concevoir. Et du reste, plus un système développera sa complexité, plus il pourra développer son autonomie, plus il aura de dépendances multiples. Nous-mêmes nous construisons notre autonomie psychologique, individuelle, personnelle, à travers les dépendances que nous avons subies qui sont celles de la famille,*



*la dure dépendance au sein de l'école, les dépendances au sein de l'Université. Toute vie humaine autonome est un tissu de dépendances incroyables» (Morin, 1981)*

*«L'idée d'auto-production ou d'auto-organisation n'exclut pas la dépendance à l'égard du monde extérieur ; au contraire, elle l'implique. L'auto-organisation est en fait une auto-éco-organisation. (...) L'idée de récursivité organisationnelle est nécessaire pour concevoir autoproductio et auto-organisation et ces idées elles-mêmes permettent de comprendre l'émergence du soi, c'est à dire de l'être et l'existence individuelle (...) Vous pouvez concevoir l'autonomie d'un être en même temps que sa dépendance existentielle à tout ce qui est nécessaire à son autonomie, comme à tout ce qui menace son autonomie dans son environnement aléatoire» (Morin, 1981)*

- L'autonomie comme un processus. Dans cette logique, l'autonomie se comprend au regard de l'éducation populaire, comme une relation entre une personne ayant de la connaissance et une personne sans ce savoir, mais qui souhaite l'acquérir. Il y aurait d'un côté l'autonomie comme un processus d'intégration et de l'autre comme un processus d'attribution de la connaissance. Le terme d'autonomie est proche de la notion d'émancipation définie dans le sous-chapitre précédent. L'émancipation, considérée comme le processus d'accession à la liberté, relève d'une capacité à penser, à faire, à analyser. Pour mettre en valeur le lien entre ces deux notions, il est intéressant d'analyser les logiques de démocratie participative. Le dictionnaire *Dicopart*, dans son article sur l'émancipation, relate la connexion entre émancipation et autonomie. La démocratie participative produit de fait de l'émancipation. Les individus qui n'ont pas l'habitude de participer aux décisions de la société découvrent une capacité à prendre des décisions qui vont influencer le collectif. À côté de cette capacité, la démocratie



participative est une injonction à l'autonomie, même si les logiques et les méthodes participatives sont éloignées de l'émancipation.

En d'autres termes, l'émancipation et l'autonomie sont deux étapes d'un même processus visant à améliorer l'habitabilité.

Dans cette thèse, **l'inhabitable s'observe au regard de l'émancipation et de l'absence de pouvoir d'agir comme un facteur d'inhabitabilité**. Il semblerait que lorsque les habitants sont démunis d'autonomie, qu'ils ne peuvent plus inventer de nouvelles manières de faire avec leur territoire, le lieu où ils habitent « s'inhabitable ». Trois territoires ont été étudiés, Les Marmiers à Aurillac, Ecully et les quartiers anciens étudiés dans le cadre de la mission pour la DDTM du Gard. Notre analyse révèle trois formes d'inhabitabilité liée à l'émancipation des individus, la première est en référence à la mobilité, la deuxième en référence aux relations sociales (amicales et familiales), enfin la dernière se définit par une potentielle inhabitabilité.

Cette perte d'émancipation se dévoile en particulier dans les questions de mobilité. Les habitants rencontrés, captifs de leur domestique, ont de grandes difficultés pour se déplacer. Ce sont surtout des personnes âgées, qui peuvent habiter dans un pavillon à Rousson, comme dans un appartement des Marmiers. Le type de territoire influe peu sur l'émancipation mobile des habitants. À l'inverse, l'action territoriale a une capacité à dépasser l'isolement de ses administrés en organisant des politiques publiques adaptées. Par contre, il existe des structures plus favorables à la lutte contre l'isolement dans les quartiers les plus denses. Par exemple, le Centre Social des Marmiers à Aurillac, qui est un lieu de rencontre pour certains habitants ; ou encore des appartements mis à disposition par le bailleur social *Logisens* afin que les personnes puissent se rencontrer. Dans ces appartements, l'activité principale est la cuisine faite par des dames de plus de 65 ans. Dans ce cas, il s'agit d'une politique d'accueil de personnes qui sont encore mobiles, mais elle ne propose pas de solutions aux captifs pour se rendre dans ces lieux.

L'exemple présenté dans le sous-chapitre 7.1, au sujet des personnes connaissant un repli sur eux-mêmes questionne également ce processus de captivité. **Progressivement, ces personnes isolées, en perdant leur autonomie sociale et de mobilité, entrent dans un processus d'inhabitabilité de leur espace vécu, de manière intentionnelle ou non.** La mobilité sociale est un vrai enjeu pour lutter contre l'inhabitabilité de certains territoires. De la même manière, sur un autre territoire et une autre étude, la dynamique était similaire, comme observée dans ce même sous-chapitre.

Pour rappel, dans cette étude, le but était de comprendre ce qui faisait l'habitabilité des quartiers de l'HID, du point de vue des habitants. L'approche devait être croisée avec le travail des aménageurs et des architectes. Les exemples des habitants, en perte de capacité, présentés en 7.1 et 7.4, révèlent une perte des capacités à habiter. L'isolement qu'ils subissent entraîne une perte de vitalité, et de la morosité chez ces

personnes. Ils ont même parfois envie de quitter leur quartier. La perte d'autonomie entraîne un sentiment de captivité, comme une perte de liberté.

Dans d'autres cas, la perte d'émancipation est programmée à plus ou moins long terme. Dans cette projection, les habitants inventent des solutions pour repousser l'échéance. Cet aspect se retrouve dans toutes les classes d'âges, des plus jeunes aux plus anciens, mais avec des motifs différents. Pour les plus jeunes, comme les plus anciens, la phrase « nous ne pourrons plus », c'est-à-dire la perte d'autonomie, est un frein projeté d'habitabilité. Certaines personnes âgées se voient vivre en ville pour se rapprocher des commerces lorsqu'ils n'auront plus de voiture : « Aujourd'hui ça va, on peut aller où on veut, mais demain c'est pas sûr, quand on n'aura plus de voiture. [...] Oui, on pense revenir à Alès pour être proche de tout » (18-ROUS-HF-7875). Chez les plus jeunes, ce système de projection se comprend avec le projet d'agrandissement de la famille. Parfois, le processus d'inhabitabilité est déjà à l'œuvre, c'est notamment le cas dans les maisons à étage. Les pièces qui sont à l'étage (chambres, bureau, etc.) sont beaucoup moins utilisées lorsque les habitants vieillissent : « Ah ça on n'y pense pas quand on est jeune, mais maintenant on s'y reprend à deux fois pour monter aux chambres. Et d'ailleurs, on y monte beaucoup moins souvent » (18-ROUS-HF-7875). D'ailleurs, tous les habitants ne sont pas en capacité de réaliser ou faire réaliser les travaux, à cause de difficultés financières, de blocage psychologique (ne veulent pas se voir vieillir), par habitude ou par méconnaissance des possibilités d'adaptation du logement. Ces derniers exemples révèlent la perte de capacité des individus, où lorsqu'ils ne peuvent plus inventer de nouvelles manières de faire, leur territoire devient inhabitable. Cet aspect révèle les potentialités du BIMBY, où les logements peuvent être divisés en plusieurs logements, plus restreints, pour accueillir plusieurs foyers. Inddigo traite actuellement cette nouvelle manière de concevoir le logement dans les cellules de R&D.

Les entretiens ont également révélé ce manque de liberté lorsqu'il y avait une captivité liée à la mobilité. Les exemples montrés dans le chapitre 7 montrent la nécessité de se déplacer pour bien habiter. Les gens inventent des solutions pour se déplacer, par exemple l'enquête présentée en 7.4, qui analyse la programmation culturelle avec les voisins pour se rendre au spectacle. Les protocoles d'enquêtes, les grilles d'analyse de discours et la grille d'analyse de l'observation avaient une partie dédiée à cet aspect. La perte de liberté est un processus qui s'effectue sur un temps long, suite à différents changements dans le quotidien des individus. Les contraintes et le besoin de liberté sont révélés par l'inventivité habitante réalisée. Si les habitants inventifs sont des individus en capacité de formuler un problème ou un besoin et d'y répondre de manière ingénieuse, cette caractéristique peut s'estomper, voire disparaître. Ainsi, l'HID, pour les enquêtés âgés rencontrés était le lieu idéal de vie, aujourd'hui avec la perte de capacité, il s'inhabitabilise.

Malgré cet aspect de l'inhabitable, des personnes qui peuvent paraître captives ont la capacité de dépasser ce processus et de s'émanciper en gagnant en autonomie. Lorsqu'elles sont immobiles, ces personnes ne vont plus vers les autres, mais ce sont les autres qui viennent chez eux. Lorsqu'une personne du foyer est gravement malade et ne peut plus se déplacer, elle conditionne les pratiques d'habiter du conjoint. Différents entretiens semi-directifs à Aurillac et dans le Gard ont révélé cette inhabitabilité. Par exemple, une dame de Rousson ne quittait jamais son

domicile, elle ne se sentait pas vraiment bien d'habiter à Rousson. Son mari avait une grave maladie qui l'obligeait à rester chez elle. Pour améliorer son quotidien, elle donnait des cours de lecture à une ancienne voisine algérienne qui n'avait pas appris à lire le français. Tous les jeudis, les deux personnes prenaient le temps de lire dans le salon de cette personne. Malgré cela, sa volonté était tout de même de déménager à Alès pour retrouver de l'autonomie et de la liberté. **L'urbain, avec ses commerces et ses associations, est perçu comme un idéal de vie pour les personnes âgées des lotissements périurbains.** Cette collection de faits tend à montrer l'importance des aménités des lieux, notamment des quartiers pour les personnes âgées, comme des espaces dynamiques et solidaires.

### *8.1.3 ÊTRE DOTE D'INVENTIVITE POUR BIEN HABITER : LES FAMILLES DE L'INVENTIVITE HABITANTE*

Les entretiens avec les habitants ont permis d'analyser la place de l'inventivité dans l'habitabilité des individus. Progressivement, la question de la dépendance de l'habitabilité à la capacité des individus à inventer leur mode d'habiter est devenue omniprésente.

Comme analysé précédemment, la perte de capacités entraîne de l'inhabitabilité. À l'extrême opposé, les habitants qui usent de ressources inventives pour lutter contre les nuisances, réelles ou idéelles, génèrent de l'habitabilité, là où elle peut manquer. Le plus souvent, ces formes d'inventivité ne sont pas à corrélérer directement avec l'inhabitabilité, mais avec les aspirations des individus à accroître l'habitabilité.

Ainsi, au terme de l'analyse, cinq familles d'inventivité ont été définies qui répondent à l'hypothèse de départ. Chaque famille est organisée, analysée puis nommée, afin de montrer en quoi l'inventivité habitante pouvait générer de l'habitabilité.

La typologie proposée a pour limite d'être une représentation statique de l'inventivité habitante, en 2017. Il est imaginable, au regard du mouvement d'émancipation des individus, que ces familles deviennent obsolètes dans quelques années. Par exemple, au début de la thèse, il a été observé beaucoup de pratiques inventives de jardinage de proximité dans la ville de Lyon. Aujourd'hui, la pratique s'est complètement diffusée et a dépassé l'étape inventive au sein de la commune pour devenir une politique publique dans certaines collectivités.

**Les familles sont présentées de la manière suivante :**

- **Une introduction sur la forme du détournement**
- **Les caractéristiques de la famille**
- **Cinq exemples**
- **Le lien avec l'action publique**

- **Domestiquer l'espace public**

**Quel détournement ?**

Au sein des pratiques d'habiter, il existe deux manières de faire avec le territoire pour les habitants. D'un côté, il existe un espace public anonyme, avec des centres-villes et des lotissements uniformisés, des espaces franchisés et pas toujours accueillants pour les passants (difficulté pour s'asseoir, uriner, boire, etc.). Les manières de pratiquer les territoires sont similaires, peu importe où l'on se trouve en France. Au sein de cette indifférence, on retrouve une normalisation des pratiques qui peuvent être considérées par les aménageurs comme un moyen pour éviter les conflits, ou encore pour créer du confort dans l'espace public. À l'inverse, il existe des pratiques habitantes, individuelles et collectives, qui s'apparentent à des pratiques domestiques. Les espaces publics n'ont pas forcément été pensés pour ce type d'usage. Malgré le détournement d'une norme socio-spatiale, ces inventivités génèrent peu de conflits, sauf si elles empêchent la tranquillité des autres.

En quoi la domestication de l'espace public produit de l'habitabilité ? Quelles sont les répercussions pour les collectivités ?

### **Les caractéristiques**

Trois caractéristiques principales définissent cette famille. La première pourrait être synthétisée par l'expression « comme à la maison », où les pratiques s'apparentent à celles d'un espace domestique. Ces inventeurs apportent du domestique dans l'espace public. Il peut y avoir des pratiques culinaires, d'autres de repos, ou encore de bricolage. À l'inverse, il a également été observé des pratiques extérieures dans l'espace domestique, par exemple la projection de films dans une collocation de Chambéry le Haut, où tous les voisins étaient invités, tout comme les amis des colocataires. La deuxième caractéristique se dévoile dans les objets employés, qui sont également issus du domestique. Toutes les sortes de meubles (canapés, lits, etc.) sont retrouvées, comme des outils (machine à coudre, ordinateur, etc.). Enfin, la dernière caractéristique est dans l'espace public lui-même, qui est « impersonnel » selon ces inventeurs, et inconfortable. Lors de micros trottoirs dans le parc du Verney à Chambéry, de nombreuses remarques relataient l'absence de qualité spatiale, d'espace pour se reposer, pour boire, ou simplement uriner. Les individus recherchent alors des solutions pour pallier leurs manques. De manière synthétique, l'espace public devient l'espace domestique à un moment donné.

### **Les exemples**

Cinq pratiques inventives intégrant cette famille sont présentées :

- Le salon dans le parc du Verney à Chambéry. Des habitants ont installé des fauteuils et des canapés rustiques durant l'été 2015 dans le parc, à l'ombre d'un arbre. Les personnes qui s'installent sont très souvent les mêmes, d'un jour à l'autre. Les canapés sont installés en cercle, avec une table basse au centre, un peu à l'image d'un salon marocain.
- Le salon sur le parking du Leader Price d'Aurillac. Des SDF ont créé un chez-soi sur le parking du supermarché au Marmiers, le long de la piste cyclable. Ils installent du mobilier de récupération pour créer un espace domestique. Si leur espace est trop voyant et dérange les riverains, alors le mobilier est enlevé par le service des déchets. Sinon, entre cinq et dix personnes se retrouvent quotidiennement.

- Les toilettes dans le parc du Verney à Chambéry. Dans ce parc, il n'y a pas de toilettes. Or, c'est un lieu où certaines personnes restent des demi-journées entières et doivent donc répondre à des besoins naturels. Deux spots font office de toilettes publiques, le premier est derrière la vélostation et le second à côté de la Cité des arts. Même lors d'évènements, tels que *Le marché des continents*, où des toilettes sèches sont installées, les spots sont également utilisés.
- Les aménagements urbains pour s'asseoir. Partout dans Chambéry, le moindre petit aménagement peut devenir une assise, par exemple une vitrine de magasin, les marches d'un bâtiment, une fontaine, etc. Il y a très peu d'espace pour s'asseoir et les habitants trouvent par eux-mêmes des solutions. Par contre, les élèves du Lycée Vaugelas (en centre-ville) avaient pris l'habitude de se poser sur l'avancement de la vitrine de Monoprix à Chambéry. Mais depuis juin 2016, des plots ont été installés pour éviter de s'asseoir.
- Le champ cultivé à côté d'un lotissement à Rousson pour la fête des voisins. Jusqu'en 1995 environ, les habitants du lotissement faisaient la fête des voisins dans le champ voisin. Ils trouvaient que c'était plus agréable que dans la rue. Ils s'arrangeaient avec l'agriculteur qui délimitait un espace pour l'évènement.

### **Quelles actions pour les aménageurs ?**

L'action publique est en général assez réfractaire par rapport à cette famille d'inventivité. De nombreuses tensions ont été identifiées entre les inventeurs et l'autorité publique. Toutefois, les collectivités peuvent aussi s'inspirer de ces pratiques et proposer des aménagements urbains plus conviviaux, malléables, voire éphémères.

- **Sûr, protéger et intime : faire avec l'espace public**

#### **Quel détournement ?**

La question de la sécurité, notamment des aménagements visant la sécurité de soi et d'autrui, n'est pas considérée comme une compétence habitante. Les solutions sont apportées par l'action publique, au sens très large, c'est-à-dire de l'État aux communes. D'un autre côté, la question du protégeable est un élément très important pour appréhender l'habitabilité. Les habitants développent des inventions visant à se protéger ou protéger les proches. Le sentiment de sécurité s'identifie à partir de l'espace d'intimité des individus lorsqu'ils sont en interaction avec une personne, à l'ensemble de l'habiter multi-topique.

Quels sens est-il possible de donner à ces pratiques ? Quelle place pour la collectivité ?

#### **Les caractéristiques**

Les caractéristiques sont nombreuses pour définir cette famille. La première se développe dans le processus de création d'intimité. Les habitants ont besoin de se créer une sphère intime, autour d'eux, qui peut être plus ou moins étendue, selon les moments et les lieux. La création de cet intime est souvent faite de petites choses, anecdotiques et inventives. Toutefois, des aménagements peuvent être réalisés par

les habitants, avec pour ambition d'être très visibles et sûrs pour le public visé. En règle générale, ce public se compose d'enfants. En effet, les parents ont une volonté naturelle de protéger leurs enfants dans l'espace public. Pour cela, ils peuvent délimiter des espaces interdits aux voitures par exemple. D'ailleurs, de nombreux aménagements de ce type visent à contraindre l'espace de la voiture, pour faire des territoires à dimension humaine.

### **Les exemples**

Quatre pratiques inventives intégrant cette famille sont présentées :

- Le stationnement des poussettes dans les bacs-vélos des gares. La Région Auvergne Rhône-Alpes a installé des bacs à vélo, devant les petites gares du territoire pour mettre en sécurité les vélos. Ainsi, l'ensemble des gares de la CCMP a ce service. Ces bacs sont peu utilisés pour les vélos, mais des poussettes stationnées à l'intérieur et attachées avec un cadenas comme un vélo, ont été observées, ou encore des trottinettes.
- Les personnes qui sifflent les voitures à Aurillac. Au pied d'une barre d'immeubles, à la limite du quartier des Marmiers, il y a une route très circulante et rectiligne. Un passage piéton est installé au milieu de la voie, pour accéder à l'entrée de la barre. Mais, la vitesse des voitures est très dangereuse, surtout pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ainsi, des habitants ont pris l'habitude de siffler les voitures pour les faire ralentir lorsqu'une PMR traverse la voie.
- Les volets fermés à Remoulins. Le lotissement de Remoulins a une architecture circulaire, où l'ensemble des cuisines/salles à manger des habitations donne sur une place centrale. Des personnes rencontrées vivent toute la journée avec les volets entre-ouverts pour ne pas être vues et la lumière était toujours allumée. D'ailleurs, en observant les habitations de la place, la majorité des volets roulants sont clos. Des habitants ont essayé d'autres solutions plus inventives, mais elles ne furent pas aussi efficaces que les rideaux clos.
- Les inventivités d'évitement dans les transports en commun. Les transports en commun, en particulier lorsqu'ils sont denses, sont le lieu d'une multitude d'inventivités pour garder de l'intimité. Le smartphone, un livre, le journal ou encore le casque audio sont des frontières de la personne, l'autre ne peut pas dépasser cette limite.

### **Quelles actions pour les aménageurs ?**

La place de l'aménageur est très compliquée ici, car le sentiment de sécurité est une donnée très personnelle qui prend en compte le vécu et les représentations des individus. D'ailleurs, certaines études révèlent que les rues n'ont jamais été aussi sûres qu'aujourd'hui. En outre, la question de la sécurité est un enjeu très fort actuellement. Une thèse paraît nécessaire pour apporter une réponse à cette interrogation.

- Jouer dans l'espace public

## Quel détournement ?

Le jeu est peu présent dans les aménagements urbains et périurbains. Dans les années 1990, des aménagements sportifs pour jouer ont été construits (terrain de tennis et de basket), puis des aires pour enfants. Aujourd'hui, les urbanistes créent des aires de jeux pour les enfants, plus ou moins utilisés. Ils sont surtout implantés dans les centres urbains, très peu ont été identifiés dans les espaces périurbains de l'étude. La ludification de l'espace public fait l'objet de différenciation spatiale<sup>111</sup>, où se définissent des normes locales. Pourtant, des inventivités ludiques collectives émergent hors de ces espaces définis, réalisées par tous types de personnes, mais majoritairement des hommes.

Que disent ces inventivités ludiques ? En quoi participent-elles à améliorer l'habitabilité ?

## Les caractéristiques

Le jeu fait partie dorénavant de l'espace public, il est partout, même si les territoires n'ont pas été pensés de cette manière. La première caractéristique a identifié dans la croissance exponentielle des outils du numérique. La question du jeu questionne le cloisonnement spatial, et plus particulièrement le décroisement physique des espaces, entre privé, public et semi-privé. Les territoires sont marqués par les murs, les portes, les grilles, les trottoirs, qui distinguent les types d'espace. Les TIC estompent, voire font disparaître ces limites. Aujourd'hui, aucun code ne peut reconnaître un espace privé d'un espace public. Les nombreuses tensions qu'il a pu y avoir autour de Pokemon Go en est la preuve. La deuxième caractéristique se trouve dans le changement de fonction des lieux. Un mur devient une table de jeu d'échecs, un commissariat devient un lieu de capture, une usine devient le terrain d'un jeu de rôle, etc. Par la ludification de l'espace, les lieux mutent, un peu comme si une nouvelle couche de SIG venait s'ajouter aux territoires connus. La troisième caractéristique se dévoile dans la convivialité des espaces étudiés. Le jeu entraîne la rencontre entre les habitants, il est un outil pour créer le lien entre les individus. Les observations révèlent la facilité qu'ont les gens à discuter entre eux grâce au jeu. Pokemon Go reflète bien cette idée, où dès sa sortie, un grand nombre de « dresseurs » de Pokemon arpentaient la ville de Chambéry, et échangeaient entre eux sur leur soirée, les lieux de capture, etc. Enfin, la dernière caractéristique est la plus mineure, mais a toute son importance dans la ludification des territoires, c'est sa dimension liée à la pop'culture. À l'image du skate qui s'est généralisé grâce aux jeux vidéo des années 1980 et 1990, puis de nombreuses vidéos de glisses urbaines de manière plus contemporaine (roller, trottinette, etc.). De nombreux films comme Yamakasi, Banlieue 13, ou le jeu Assassin's Creed ont démocratisé le Parkour.

## Les exemples

Cinq pratiques inventives intégrant cette famille sont présentées :

- Le géocaching dans les Monts du Lyonnais. Les Monts du Lyonnais sont couverts de caches, installées par les habitants. Une communauté de tous les joueurs s'est créée sur internet. Ils ont leurs codes et des signes particuliers,

---

<sup>111</sup> À Chambéry, le skatepark, comme l'aire de jeux du parc du Verney, est délimité par des barrières métalliques.



notamment un vocabulaire spécifique. Les joueurs, durant leur temps libre, sont à la recherche de caches, en installent de nouvelles.

- La trottinette Place du Tribunal à Chambéry. La trottinette prend progressivement plus de place que le skate et le roller à Chambéry, comme un moyen de déplacement, mais surtout comme un jeu. Le skate park n'est pas adapté au skate et encore moins au roller, à la rigueur à la trottinette. Pour accroître leur terrain de jeu, les jeunes utilisent le mobilier urbain de la Place du Tribunal. Comme c'est une pratique interdite, ils pratiquent plutôt cette activité en soirée. Des traces de wax sont visibles sur arrêtes des du mobilier, pour permettre aux trottinettes de mieux slider, c'est-à-dire glisser sur une rampe.
- Le street workout à Chambéry. Le street workout pourrait se définir comme la musculation de rue, c'est-à-dire se servir du mobilier urbain pour réaliser de l'activité physique. Ainsi, n'importe quels bancs, potelets ou murs peuvent devenir un agrès. Jusqu'en 2015, cette activité était très fragmentée sur le bassin Chambérien, mais depuis, une association s'est fondée pour structurer le projet. Les pratiquants ont défini des spots, avec différentes caractéristiques. Par exemple, le stade d'athlétisme du Mas Barral est un endroit privilégié, tout comme les escaliers de l'espace Malraux.
- Les joueurs d'échecs à côté de l'Astrée à Chambéry. Un groupe de personnes jouent tous les soirs d'été sur le muret entre le cinéma de l'Astrée et le musée Savoisien de Chambéry. Dans leurs sacs se cachent différents plateaux et jeux. Ils ne sont pas affiliés à des clubs d'échecs et préfèrent la liberté de l'espace public pour jouer.
- Les jeunes du parkour à Chambéry. À l'image des Yamakasi, le parkour se démocratise partout chez les jeunes. Le but de cette pratique est d'aller d'un point A à un point B, avec le plus d'aisance possible, par le trajet le plus direct. Pour performer dans cette pratique, les traceurs doivent s'entraîner. Ils ont notamment le spot des trois cousins, qui est une succession de murs. Avant cette appropriation, ce lieu était jonché de déchets, notamment des bouteilles en verre. Depuis leur entraînement, l'endroit est propre, il n'y a plus de gens qui errent sur ce lieu.
- Les enfants du bassin de rétention de Beynost. Les enfants du quartier ont fait de cet aménagement, visant à contenir l'eau pluviale ne pouvant s'infiltrer dans le sol dû à l'anthropisation, leur terrain de jeux du mercredi après-midi et du weekend. Ce lieu est unique sur le quartier, à l'abri des regards et de la surveillance des adultes. Les enfants peuvent prendre les chemins d'un périurbain buissonnier. Les enfants ont mis à leur échelle un aménagement qui ne leur était pas destiné. Le terrain de jeux permet une nouvelle expérience pour les enfants, à la fois corporelle, sensitive et inventive de fait. Thiery Paquot, dans *La ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières* porte un regard à hauteur des enfants sur la ville :

*« La ville n'est pas une vaste cour de récréation, mais un territoire semé d'embûches et de dangers que les enfants doivent apprendre à éviter. Ce faisant, ils découvrent un milieu hostile et s'y acclimatent, non sans mal. Entre la maison et l'école ou le « centre aéré », les parcours de l'enfant l'obligent à la prudence et limitent ses jeux » (Paquot, 2015).*

Il n'est pas aisé pour les enfants de faire de la rue un espace de jeux. Le danger de la circulation ne permet pas de faire de la rue un terrain de foot devant la maison familiale, excepté dans certains lotissements où les voitures sont peu présentes. Parfois, même si la rue est piétonne, ce sont les passants qui gênent les enfants. Ils gênent la bonne circulation du ballon ou prennent de l'espace sur le mouvement de la corde à sauter. Il semblerait que les enfants n'aient pas ou peu la place de jouer dans l'espace public ; pourtant, ils détournent certains lieux pour se les approprier et en faire leur territoire.

### **Quelles actions pour les aménageurs ?**

La place des aménageurs est limitée ici. Les pratiquants recherchent un sentiment de liberté qu'ils ont dans le détournement de lieux, mais, l'aménageur peut créer des spots favorisant la pratique, de nombreux succès sont dénombrés comme à Lyon sur les berges du Rhône ou à Grenoble sur les berges de l'Isère entre le campus et le centre-ville. Les collectivités peuvent également aider à l'accompagnement des jeunes dans ces pratiques, souvent risquées. Par exemple, la MJC de Chambéry a un espace permettant aux jeunes de s'entraîner en toute sécurité, avec un animateur et des infrastructures appropriées.

- **Jardiner avec l'espace public**

#### **Quel détournement ?**

Les espaces verts des territoires sont gérés par les services municipaux, ce sont eux qui font l'esthétisme et l'entretien de ces lieux. Chaque collectivité a un mode de gestion identique à sa voisine, avec des centres urbains soignés, puis progressivement, vers le périurbain, des espaces délaissés et peu accessibles pour les habitants. De plus, il est à noter une uniformité, voire une banalisation de chaque espace, avec un faible intérêt écologique. À l'inverse, des habitants détournent cette manière de faire et vont à l'encontre de cette habitude. C'est ainsi que fleurissent des potagers, des jardins aromatiques, des greffes d'arbres dans les territoires.

Comment gérer la relation entre les services de la ville et les habitants jardiniers ?  
Quelle place pour ces pratiques ? Quelles tensions peuvent-elles générer ?

#### **Les caractéristiques**

Les objets de cette famille sont fréquents dans les observations, et partout sur les territoires. En effet, les habitants semblaient avoir perdu le rapport à la terre. La déconnexion au sol se transforme en rapport indispensable. Ce nouveau lien révèle un besoin de liberté des habitants, en particulier chez les « SJF » (Sans Jardin Fixe). Ces personnes n'ont pas de jardin privé et ne peuvent pas cultiver chez eux. Ils profitent des espaces libres de la ville pour réaliser leurs envies. Ainsi, des friches, des allées, des voies vertes sont jardinées. Toutefois, cette pratique n'est pas seulement celle des SJF, elle se trouve également dans les espaces périurbains et ruraux. Cependant, la motivation est alors différente, car la majorité des habitants a

un jardin. Ici, les habitants sont dans une intention esthétique, de convivialité et parfois pédagogique. En effet, des bacs sont fleuris par les élèves d'une école maternelle à Mions, ou bien des fleurs sont plantées par les Incroyables Comestibles dans une commune de moins de 500 habitants, du Bas-Rhin, Colroy-la-Roche. Enfin, la dernière caractéristique s'observe dans l'hétérogénéité des jardiniers, notamment en termes d'âge, de genre et de catégorie socio-professionnelle. Les participants ont un profil très varié, par exemple, sur le jardin du Paradis, à Chambéry (aménagement d'un jardin sur une esplanade, au pied d'immeubles), où les profils sociologiques sont très hétérogènes (chômeurs, CSP+, fonctionnaires, etc.).

### **Les exemples**

Trois pratiques inventives intégrant cette famille sont présentées :

- Le jardin du Paradis. Ce jardin se situe au sein des immeubles du Paradis. À l'origine, les habitants avaient installé un spot pour mettre des composteurs. Le compost récolté était plus abondant que les besoins des habitants. Avec ce compostage, un collectif de voisins s'est organisé, et un lien d'amitié s'est tissé entre les habitants. Progressivement, au gré des rencontres, ils ont eu l'idée de faire un jardin avec le compost qu'ils obtenaient. L'esplanade était un espace vide, sans vocation, adaptée à leur projet. Ainsi, une dizaine de personnes ont construit des bacs en bois pour mettre de la terre et cultiver. Ils ont progressivement construit une cabane, d'autres bacs, acheté des outils, et de plus en plus de personnes se sont jointes au projet. Aujourd'hui, le jardin a une vocation récréative, avec de petites parcelles. La motivation est plus conviviale que nourricière.

- Les plantes aromatiques sur la voie verte. Le long de la voie verte entre Chambéry et Le Bourget du Lac, en 2014, des plantes aromatiques ont été plantées (basilic, ciboulette, menthe, etc.). Malgré différents moments d'observation, personne n'entretenait les plans, les gens venaient seulement récolter des plantes. Ces personnes n'habitaient pas forcément à proximité, mais utilisaient la voie verte de manière régulière pour se déplacer. Ainsi, en passant devant les plantes, ils pouvaient s'arrêter pour les cueillir. Ils étaient soit piétons, soit cyclistes.

- Les bacs de fleurs à Mions. Une institutrice de Mions a eu pour projet de planter les bacs à fleurs devant l'école, avec les enfants. Ainsi, la mairie a ajouté des bacs, qui sont également utilisés pour délimiter une zone interdite aux voitures. Cette manière de jardiner a une vocation pédagogique. Les légumes récoltés sont consommés dans les familles des enfants.

### **Quelles actions pour les aménageurs ?**

L'action publique a la possibilité de mener de différentes manières des politiques qui vont dans ce sens. Albi a l'ambition de devenir autosuffisante à l'horizon 2020. La ville souhaite mélanger une politique d'agriculture urbaine, des jardins partagés, des circuits courts, etc. Grenoble cède aux habitants des baux éphémères pour cultiver de petits espaces (*cf. annexe 10 - chargée de mission – Ville de Grenoble*).

- Transformer les usages de l'espace

Les espaces ont été pensés par les aménageurs en fonction des usages qu'ils imaginaient appropriés par les habitants. De même que les architectes établissent des fonctions, plus ou moins définies, à chaque pièce de la structure qu'ils construisent, cet aspect se retrouve pour les territoires. Pour autant, l'observation et l'analyse ont permis de constater que des individus, sans rien changer au spot, ou de manière très légère, modifient l'usage pensé. Deux domaines principaux transforment les usages de l'espace, l'activité physique et la mobilité. D'autres domaines intègrent cette famille, mais ils sont moins nombreux.

En tant qu'aménageur, comment comprendre ces inventivités ? Que disent-elles des aménagements ?

### **Les caractéristiques**

Comme pour une majorité des familles présentées dans cette partie, le manque est un moteur de l'inventivité. Il peut y avoir le manque de place, le manque de moyen de transport, le manque de convivialité, ou encore le manque d'infrastructure. Les habitants recherchent dans l'espace qu'ils ont à leur disposition une solution pour pallier ce manque. **Ces inventivités sont également caractérisées par leur aspect frugal. En effet, elles sont faites de petites choses, avec peu de moyens.** D'ailleurs certaines pourraient avoir le mérite de diminuer encore leurs coûts de réalisation. Enfin, pour terminer de présenter ce type d'inventivités, les habitants ont besoin de savoir-faire et de compétences, de savoirs et d'acquis pour développer ces pratiques. Ces savoirs ont pu être acquis par une connaissance du lieu, ou par différentes formes de transmission.

### **Les exemples**

Quatre pratiques inventives intégrant cette famille sont présentées :

- Le parc du Verney devient le hall de gare SNCF. Le parc du Verney est situé à 300m de la gare de Chambéry. Il est fréquent de voir des gens attendre, pendant un changement, le train suivant dans le parc. Ils sont reconnaissables avec leurs bagages (valises, skis, etc.). Pour beaucoup, ce sont des gens qui ont déjà visité Chambéry, voir résidé dans la commune. Ils apprécient peu la gare et préfèrent prendre ce temps d'attente dans le parc.
- Une maison se change en salle de gym. À Nîmes, dans un habitat individuel dense, une dame accueille tous les vendredis après-midi un cours de gymnastique pour les personnes âgées. Les salles de sport existantes ne correspondent pas à leur besoin, et les participants appréhendent de prendre les transports en commun. Les cours ont d'abord été donnés par une kinésithérapeute à la retraite, puis, suite à son décès, ce sont les élèves qui ont repris le cours.
- Le garage qui devient tout, excepté un garage. Autre exemple issu de la mission sur l'HID, le rôle des garages. Dans ce type de logement, moins de 30% des habitants utilisent le garage pour mettre à l'abri leur voiture. Il devient le plus souvent une autre pièce de rangement, un atelier de bricolage, une cuisine d'extérieur, ou un débarras. Les habitants ont différentes motivations pour réaménager le garage, parfois un manque de

place, parfois un garage trop étroit pour mettre une voiture, ou parfois un besoin de changement et d'ouvrir une pièce sur l'extérieur.

- Le parking d'Annonay comme zone de deal. Le dernier exemple révèle comment un parking couvert est devenu l'un des lieux favoris des dealers d'Annonay. Ils se servent des zones obscures pour ne pas être trop en évidence. Les habitants n'osent pas stationner sur ce parking à cause de cette petite délinquance.

### **Quelles actions pour les aménageurs ?**

Les aménageurs doivent avoir une connaissance fine de ces lieux et de leurs usages. Ces usages révèlent des pratiques souvent inconnues qui génèrent de l'habitabilité. L'action publique peut s'inspirer de certaines de ces pratiques pour améliorer le cadre de vie. Cette famille révèle également certaines formes d'inventivités interdites, où les services de police et les services sociaux peuvent réguler ces pratiques déviantes.

En conclusion, l'ensemble de ces familles montre qu'il est nécessaire, pour obtenir de l'habitabilité, d'avoir de l'émancipation encadrée et plus particulièrement une action publique ou parapublique développant de l'émancipation. Les politiques d'aménagement du territoire ont elles-mêmes une capacité à agir dans ce processus. **Les manières de faire de l'ingénierie territoriale, par les démarches de participation, la co-construction et la maîtrise d'usage favorisent le développement d'une habitabilité émancipatoire.** Les habitants ont besoin d'un sentiment de liberté pour bien habiter leur quotidien. En revanche, les politiques d'aménagement du territoire ne sont pas les seules qui peuvent générer cette habitabilité émancipatoire. Les politiques d'éducation, de cohésion sociale, d'habitat, de transports, etc. peuvent également participer à ce processus. Les complémentarités de ces politiques ne fabriquent-elles pas une émancipation encadrée favorable à l'habitabilité ?

Quant au présent chapitre, il révèle que la construction d'une liberté individuelle est nécessaire à l'habitabilité. Cette liberté se révèle dans l'observation des pratiques habitantes inventives. Lorsque les habitants perdent leur capacité à agir, dans leur territoire, ils se sentent moins bien. La logique se retrouve, par exemple, chez les seniors qui dépendent entièrement de leurs enfants, de la famille ou des voisins pour les « besoins primaires ». L'émancipation est un processus long à acquérir, mais qui n'a pas de gage de durabilité. Il fluctue selon les imprévus de la vie, la perte ou l'acquisition de compétences. L'action publique a une place privilégiée pour maintenir, contribuer ou accroître le processus de liberté de ses administrés. Nous avons particulièrement vérifié cet aspect lors du PGD pour la CCMP, où l'ambition non-intentionnelle de la collectivité était d'accroître les possibilités de déplacements et répondre aux besoins d'émancipation des habitants.

## 8.2 EMANCIPATION, EMPOWERMENT ET COOPERATION

L'ensemble de l'analyse réalisée dans le sous-chapitre précédent, sur le lien entre l'inventivité habitante et la liberté questionne des fondements théoriques en science sociale, la notion d'émancipation. Les recherches menées par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2015) ou encore les travaux de Jérôme Vidal (2008) questionnent ce besoin de liberté.

Au cours de plusieurs entretiens pour la DDTM du Gard, le besoin de liberté, ou l'absence de liberté semblait être à corrélérer avec l'inventivité habitante. Quel type de lien, quelle traduction épistémologique ? Cette hypothèse issue du terrain s'est transformée en questionnement de thèse, qui trouvera des éléments de réponses dans les pages de ce chapitre.

### 8.2.1 EMANCIPATION ET EMPOWERMENT

L'émancipation, en tant que processus, est une notion polysémique et internationale. Selon les domaines scientifiques ou les pays, le sens diffère. Il est nécessaire d'appréhender le contexte, l'histoire et les potentialités de lectures de l'habiter, avant de répondre aux hypothèses.

Depuis les années 2000, la notion d'empowerment s'est développée en France, à la fois dans les débats publics et dans le monde scientifique. Elle est détaillée dans trois principaux domaines, comme un modèle de démocratie participative par des chercheurs, comme réponse à une démarche collective d'intervention sociale (question de santé, des travailleurs sociaux, etc.), et enfin dans « les écrits émanant des mouvements sociaux qui voient dans l'empowerment un projet et une démarche d'émancipation » (Bacqué, Biewener, 2015).

Pour appréhender au mieux l'empowerment et identifier des traits de définition, la thèse s'appuie sur des écrits anglo-saxons datant des années 1990. Même si le terme est polysémique, avec de nombreux critères d'évaluation, il peut se définir de manière synthétique. Selon M-H Bacqué, **l'empowerment articule deux dimensions, la première est de l'ordre du pouvoir et la seconde du processus d'apprentissage pour obtenir ce pouvoir**. De ce fait, il peut donc qualifier un état et un processus, individuels ou collectifs.

En Français, il n'existe pas de terme pour exprimer cette dimension, ou ces dimensions. Dans le milieu professionnel, lors des rencontres avec d'autres agents de collectivités, le terme de « pouvoir d'agir » ressortait le plus, notamment dans les centres-sociaux. Mais ce terme ne reflète pas l'idée de processus existant dans empowerment. D'autres structures ont essayé de traduire le processus, il y a eu « capacitation » de la Délégation Interministérielle à la Ville, ou encore « empouvoirisation » pour le budget participatif de la Région Poitou-Charentes. D'autres termes paraissent intéressants, mais incomplets : « autonomisation », « émancipation », « capacitation ». Ils n'intègrent pas l'idée de pouvoir. La question se pose sur l'absence de terme français répondant à la logique de l'empowerment. Une réponse peut venir de l'hypothèse de Jérôme Vidal (2008), qui estime que la sociologie française de la domination n'a pas vraiment laissé de place à la capacité des acteurs à agir<sup>112</sup>. Pourtant, il semblerait que depuis de nombreux écrits de

---

<sup>112</sup> Les anglo-saxons parlent d'*agency*.

Marie-Hélène Bacqué, cette notion permet de mieux appréhender les transformations de la société.

Parler d'empowerment dans les années 1970 et actuellement n'a pas le même sens. Durant les Trente Glorieuses, le terme émerge en référence aux groupes locaux féminins et des mouvements co-gestionnaires qui réclamaient le partage du pouvoir. Actuellement, les politiques publiques locales, voire internationales, ne renvoient pas aux mêmes pratiques.

## ENCART 12 : AUX ORIGINES DES THEORIES DU POUVOIR EN AMERIQUE DU NORD

*Les années 1970 marquent un tournant dans les considérations de l'empowerment en Amérique du Nord. Il prend la forme d'une « opposition aux formes d'autorité hiérarchique imposées du haut et autour d'enjeux de reconnaissance des « have not », des marginalisés ou des subalternes » (Bacqué, 2015).*

À cette période, il est à observer une émulation de revendications vers plus d'égalité : droit des femmes, questions raciales, identités écologiques, etc. Marie-Hélène Bacqué parle de « politisation du social ». Cette posture entraîne une nouvelle définition de la limite entre la sphère publique et la sphère privée. L'empowerment avait l'avantage d'interroger le pouvoir au regard de l'individu, du collectif et du social. Cette tension se retrouve dans plusieurs expériences sociales que Marie-Hélène Bacqué regroupe dans quatre « groupes de préoccupations et de critiques », la remise en cause de la bureaucratie de l'action publique, la contestation des inégalités (sociales, raciales et genrées), l'articulation entre « structure » et *agency* dans les transformations sociales et enfin « les revendications participatives à partir de l'initiative de groupes locaux et de mouvements sociaux ». D'ailleurs, de vifs débats émergent autour de la question du pouvoir à cette période. Robert Dahl (1957) définit la relation de pouvoir de la manière suivante : « A exerce un pouvoir sur B dans la mesure où il peut amener B à faire quelque chose que B n'aurait pas fait autrement ». Ici le pouvoir se définit comme la capacité à décider par une hiérarchie entre des individus. En 1962, Bachrach et Baratz ajoutent à cette définition les relations de domination, où les élites (c'est-à-dire les A) prennent des décisions dans leurs intérêts. D'autres ont ensuite prolongé cette définition notamment Lukes en 1974, où il définit le pouvoir comme « la possibilité d'exercer une action sur d'autres au détriment de leurs intérêts » (Bacqué, 2015). En étudiant le « pouvoir sur » les individus, Lukes éclaire sur les fondements de l'empowerment, et plus particulièrement sur le développement des compétences et des capacités d'agir. Par exemple, le mouvement du *black power* aux États-Unis, qui

revendique la reconnaissance de la minorité noire de deux manières. La première souhaite une reconnaissance dans la vie politique, et la seconde souhaite un développement de la capacité à produire du développement économique.

Toutefois, ce sont surtout les groupes féministes qui traitent la question du pouvoir et de sa complexité. Cette deuxième vague du féminisme nord-américain défend les idées d'une meilleure manière de promouvoir la libération des femmes. L'approche de Michel Foucault du pouvoir, en proposant une posture relationnelle et complexe du pouvoir, qualifiée de poststructuraliste, permet de dépasser la vision de la femme marginalisée et dominée. Son approche présente le pouvoir comme la « capacité de promouvoir des changements significatifs » (Bacqué, 2015). C'est dans ce contexte social et scientifique que se développe le socle de l'empowerment et que celui-ci se diffuse dans les pays du Sud.

À partir des années 1990, la dynamique de l'empowerment prend une nouvelle dimension dans les politiques nationales et internationales. Son adoption révèle la recomposition et l'acceptation de politiques sociales, en particulier pour les logiques de démocratie participative qui émergent au cours de la décennie. La modernisation des administrations a l'ambition de remettre les administrés au centre de l'action politique. À ce moment, les formes de néolibéralisme remodelent l'état social « par la mise en cause des objectifs de protection sociale » (Bacqué, 2015). En parallèle, nous entrons dans une société du savoir, où tout le monde a accès à la connaissance, qui remet en cause les savoirs scientifiques, techniques, savants, etc.

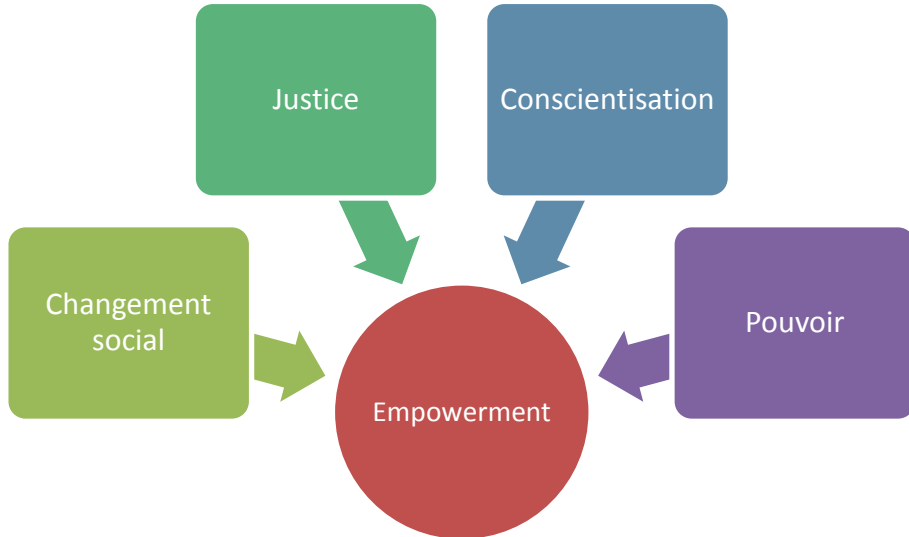
Aujourd'hui, **Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener ont identifié trois modèles d'empowerment, grâce à la méthode des « chaînes d'équivalence »** (Laclau, 1996). Cette approche permet de comprendre une notion au regard des concepts et des propositions qui lui sont accolés. Ces trois modèles sont considérés ici comme les tendances actuelles de l'empowerment, le modèle radical, le modèle libéral, le modèle néolibéral.

Le premier, le modèle radical, a pour contexte les théories de transformation sociale ou encore les mouvements féministes. Ici, l'empowerment a pour enjeu principal de reconnaître un groupe pour arrêter la stigmatisation et l'autodéterminisme. Par une



remise en cause du modèle capitaliste, ce modèle engage l'émancipation collective et individuelle favorisant la transformation sociale. L'inventivité habitante questionne de manière concrète ce modèle.

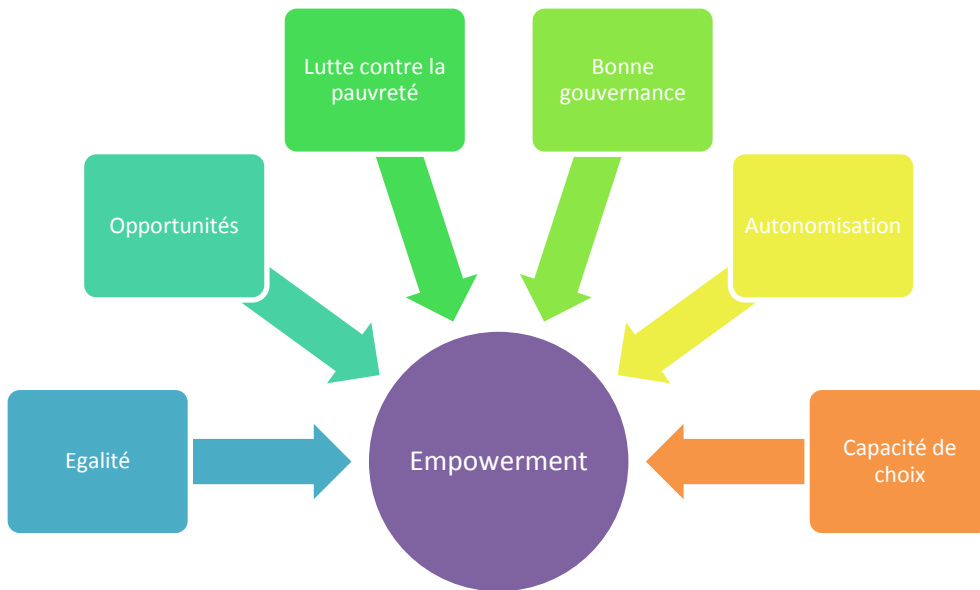
Schéma 15 : Chaîne d'équivalence du modèle radical



Source, Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener, 2015

Le modèle libéral a pour contexte la période post Seconde Guerre Mondiale où les institutions internationales, telles que l'ONU, défendent l'idée d'un libéralisme social. À l'inverse du libéralisme économique, basé sur la loi du marché, ce libéralisme pense que le rôle de l'État doit être « la promotion des droits civiques et la diminution des inégalités sociales et économiques » (Bacqué, 2015).

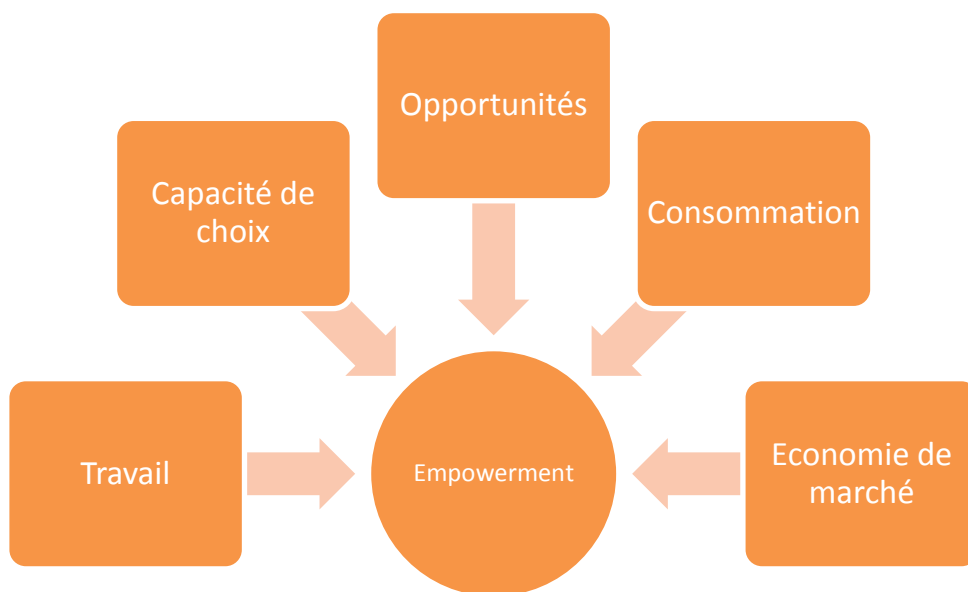
Schéma 16 : Chaîne d'équivalence du modèle libéral ou social-libéral



Source, Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener, 2015

Enfin, le dernier modèle néo-libéral met le marché au premier plan, mais ne se centre pas sur le modèle économique. Ce modèle a l'ambition de mettre l'État au service du marché et doit être géré selon les normes de l'entrepreneuriat. Ce modèle utilise cette notion afin de gérer les questions de pauvreté et d'inégalités dans le but de permettre aux individus de développer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions.

Schéma 17 : Chaîne d'équivalence du modèle néo-libéral



Source, Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener, 2015

### 8.2.2 L'EMANCIPATION, ENTRE LOGIQUES THEORIQUES ET AMBITIONS PRAGMATIQUES

La posture de l'empowerment est liée à l'enjeu de l'émancipation des habitants, en tant qu'acteurs de leur territoire. Le courant féministe des années 1970 a appuyé la posture de la thèse. Plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG), des pays du Sud, féministes, critiquent la vision « moderne » du développement économique de l'après-guerre. Ces mouvements ont interrogé la place de la femme au regard de l'égalité femme/homme et de leur efficacité économique. Cette posture fait de l'empowerment un « processus sociopolitique », articulant l'acquisition d'une conscience de soi, d'une estime de soi, d'une conscience critique et le développement des capacités individuelles avec l'engagement, la mobilisation et l'action collective pour une transformation sociale » (Bacqué 2015). C'est seulement à partir des années 2010 que cette proposition se déploie chez les acteurs sociaux français, sous l'expression « pouvoir d'agir ». Quelques entretiens ont développé cette thématique. Prenons l'exemple de l'association *La Fonda*, qui a pour « objet de comprendre et valoriser le fait associatif et sa contribution à la construction d'une société décloisonnée et respectueuse de l'initiative citoyenne<sup>113</sup> ». Dans une lettre ouverte de 2010, co-signée par plusieurs organismes nationaux (Comité national de

<sup>113</sup> <http://fonda.asso.fr/-Qui-sommes-nous-15-.html>, le 30 mars 2016

liaison des régies de quartier (CNLRQ), Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), Association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (EUROPLIE), Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) et Inter-réseau des professionnels du développement social urbain (IR-DSU) intitulé *valoriser la capacité citoyenne des quartiers populaires*, l'ambition émancipatrice est clairement valorisée : « pouvoir d'agir », « construction du bien commun », « conduire leurs projets », « citoyens capables de », etc.

Malgré le peu de littérature scientifique sur le sujet, **les praticiens interrogés ont remarqué le foisonnement de littérature grise sur l'émancipation des habitants, notamment dans les quartiers classés en « politique de la ville »**. Par l'émancipation, les habitants s'offrent une sorte de « ville au choix » (Brès, 2015), ou comme le présente Yves Chalas « la ville que chacun confectionne à sa mesure, pour soi, selon ses désirs et ses besoins » (Chalas, 2007). À travers cette logique sont reliées les sciences territoriales du micro et l'émancipation des collectifs. Les écrits identifiés mentionnent en général les quartiers précaires, mais il semblerait que les systèmes qu'ils ont identifiés peuvent correspondre aux enjeux de l'habitabilité métropolitaine.

Le pouvoir d'agir tend à se développer en France à partir d'initiatives locales aidé par de nombreuses associations (ATD Quart-Monde, la fédération des centres sociaux, les régies de quartier ou encore des associations de prévention spécialisée). D'ailleurs s'est constitué un mouvement national : *le Collectif Pouvoir d'Agir*, en 2011, (cf. annexe 11 - présentation du collectif « pouvoir d'agir »).

**En France, les actions autour du pouvoir d'agir sont protéiformes et multi-acteurs.** Selon Manu Bodinier de l'Alliance Citoyenne de Grenoble, le pouvoir d'agir se distingue selon les stratégies des collectifs et l'identification des ressources à l'origine du pouvoir d'agir. D'un côté, il y aurait des formes de collectifs qui s'organisent de manière autonome, tel que le réseau des incroyables comestibles. D'un autre côté, il existe une posture plus militante, proche de la résistance telle qu'Alliance Citoyenne à Grenoble. Cependant, ce qui réunit ces formes de pouvoir d'agir peut se synthétiser par un désir de répondre aux problèmes sociaux et spatiaux par du collectif, à l'échelle micro. Souvent le problème est identifié à l'échelle locale, mais les inventivités apportées par les habitants génèrent un besoin multiscalair, où la solution n'est pas toujours à l'échelle du micro.

### 8.2.3 DE LA COOPERATION POUR L'EMANCIPATION ?

Enfin, pour terminer ce sous-chapitre à consonance théorique, il paraît important de faire le lien entre la coopération et le rapport à l'autre dans les pratiques inventives de l'habitabilité. Richard Sennett estime nécessaire de décroquer les sciences pour comprendre la coopération entre les individus. Pour quelles raisons les habitants ont besoin de se soutenir ? Est-ce que la coopération est naturelle ? Existe-t-il de l'entraide partout ? En quoi l'inventivité devient une forme de coopération ?

L'ensemble de ces questions est au cœur de ce travail. Il s'appuie sur le quotidien des habitants et leurs expériences. À l'image des humanistes, les pratiques ont été observées et analysées dans leurs globalités.

**Coopérer signifie être « un échange dans lequel les participants bénéficient de la rencontre »** (Sennett, 2010). D'ailleurs, avant d'étudier les soutiens entre les individus, Richard Sennett s'est attaché à appréhender « les compétences dont les gens ont besoin dans la vie quotidienne » (2010), dans *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*. En analysant l'incapacité de nos sociétés à mettre en valeur les savoir-faire des artisans<sup>114</sup>, il a identifié **la place de la coopération comme un « atout social »**. Les ateliers des artisans sont définis comme des « laboratoires de coopération », à l'image de ce qui peut se produire dans la société.

À travers ce deuxième ouvrage<sup>115</sup>, Sennett étudie la coopération par la bienveillance, la capacité d'écoute par rapport au territoire qui entoure les individus<sup>116</sup>. L'ambition de son ouvrage est d'appréhender les formes de « coopérations exigeantes et difficiles, qui essaient de relier des gens qui ont des intérêts séparés, voire contradictoires, qui sont mal à l'aise les uns avec les autres, qui ne sont pas égaux ou qui, tout simplement, ne se comprennent pas ». Par cette posture, Richard Sennett considère la coopération comme une chose innée et inscrite dans notre génome, car elle permet notre survie. Pour qu'il y ait coopération, il y a besoin d'un « savoir-faire social » qui prend en compte l'ensemble des compétences de l'être social : la bonne écoute, la gestion des désaccords ou encore la facilité à trouver des terrains d'entente et des compromis. D'ailleurs Richard Sennett parle de ce savoir-faire social comme un « art ». Il a fait le constat que la société vit un affaiblissement des formes de coopération, à cause de trois raisons principales : la croissance des inégalités sociales ; la montée des formes d'individualisme des carrières dans les entreprises ; une peur de l'altérité visible dans l'homogénéisation des goûts de notre société de consommation, « le désir de neutraliser la différence, de la domestiquer, naît d'une angoisse de la différence, qui recoupe l'économie de la culture mondiale de la consommation » (Sennett, 2010). Mais pour coopérer, il faut accepter la différence, sans la réduire.

Sennett a également réalisé un travail de linguiste au sujet de la conversation en analysant les conversations dialectiques qui ont pour objectif l'intelligence commune et l'accord, et les conversations dialogiques qui permettent de comprendre la position de l'autre et approfondissent ses connaissances. Sennett met l'accent sur l'empathie, la sympathie et la bienveillance nécessaires dans les formes de coopérations. Lors de la collecte d'inventivités habitantes, le choix a été fait d'observer ces types de dialogues. Cependant, il convient de retenir l'importance de la capacité d'écoute en tant que reconnaissance de l'irréductibilité de l'autre comme étant au cœur de la coopération, notamment lors des micros trottoirs. En continuant dans le sens de Sennett, il est dorénavant possible d'affirmer que pour avoir une

---

<sup>114</sup> Sennett considère que les pratiques quotidiennes, les expériences et les anecdotes nous aident à mieux comprendre la société que les « analyses philosophiques ».

<sup>115</sup> Sennett écrit un troisième ouvrage sur cette thématique. Il portera sur la manière dont les individus font la ville, en liant urbanisme et lien social au regard de la coopération.

<sup>116</sup> Sennett ne mentionne pas la notion de territoire, mais d'environnement. Pour ne pas porter à confusion dans cette thèse, nous avons fait le choix de territorialiser sa vision de la coopération.

appréhension de l'habitabilité, il y a nécessité d'une écoute empathique entre les habitants.

Les travaux de la philosophe Fabienne Brugère (2013) repensent les politiques sociales, dans une logique par l'individualisme. À l'image de notre approche de l'aménagement qui souhaite répartir des usages, Fabienne Brugère invite à comprendre les parcours individuels et les réalités sociales des individus pour permettre une réponse appropriée. Par cette approche du côté de l'individu, Sennett souhaite « réconcilier » l'individualisme, qui peut générer de l'habitabilité et du collectif. En référence aux théories des « capacités<sup>117</sup> » d'Amartya Sen (2000), Sennett estime que les individus sont plus capables de coopérer que ce que permet l'action publique. Ainsi, à l'image des inventivités habitantes dans les politiques d'urbanisme, les auteurs estiment qu'en étant à l'écoute des habitants, en acceptant leurs différences, en les aidant à développer leurs capacités, il est possible de repenser des formes de lien social.

En conclusion de ce sous-chapitre, il semblerait que l'habitabilité comme processus peut influencer directement l'action publique. Les habitants recèlent de capacité et de compétences pour répondre au mieux à leurs besoins. L'émancipation, pour développer ou prendre leur liberté, semble être une condition *sine qua non* de l'habitabilité. **L'émancipation est une condition de l'habitabilité.** Dorénavant, les travaux de thèse permettent d'affirmer qu'**il est nécessaire d'avoir de l'émancipation encadrée par de l'action publique (cf. sous-chapitre 7.2) ou parapublique (cf. sous-chapitre 7.3) pour avoir de l'habitabilité.** L'émancipation territoriale, pour favoriser l'habitabilité, doit réussir le passage de l'individu au collectif. Mais lors des études menées avec Inddigo, ce passage a été confronté à une autre réalité, celle de la manière pour réussir l'émancipation sur un territoire.

---

<sup>117</sup> Amartya Sen considère les capacités comme « les diverses combinaisons de fonctionnements (états et actions) qu'une personne puisse accomplir. La capacité est par conséquent un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie. Exactement comme ce que j'ai appelé l'«ensemble budget» présente, dans l'espace des biens, sa liberté d'acheter des paniers de biens, l'«ensemble capacité» reflète, dans l'espace des fonctionnements, sa liberté de choisir entre des modes de vie possibles ». (Sen, 2000). Plus en lien avec notre approche, Sen ajoute que : « la capacité d'une personne a un rapport pertinent avec son bien-être en raison de deux considérations distinctes, mais liées. Tout d'abord, si les fonctionnements accomplis constituent son bien-être, la capacité d'accomplir des fonctionnements (c'est-à-dire l'ensemble des combinaisons de fonctionnements entre lesquelles elle peut choisir) construire sa liberté – ses possibilités réelles – de jouir du bien-être. Cette « liberté de bien-être » pourrait avoir un intérêt direct pour l'analyse éthique et politique. Pour déterminer par exemple si un ordre social est intrinsèquement bon, on pourrait retenir comme critère important les libertés respectives d'«accomplir leur bien-être» dont jouissent en leur sein des individus différents. Ou alors, sans aller jusqu'à englober la liberté de bien-être dans la définition même de l'ordre social « intrinsèquement bon », on pourrait simplement considérer qu'il est « juste » que les individus en disposent largement ». (Sen, 2000)

### 8.3 FAVORISER LA LIBERTE POUR FACILITER L'HABITABILITE

À partir des éléments analysés, notamment des méthodes élaborées par les structures de proximité, il est possible de proposer, modestement, quelques pistes de réflexion afin de comprendre comment l'habitabilité des territoires s'améliore. L'analyse des terrains révèle qu'il n'y a pas de caractéristiques générant de l'habitabilité, ou que les caractéristiques sont très différentes selon les individus. Cependant, il est possible de créer un terreau facilitant l'amélioration de l'habitabilité pour des collectifs et des individus, ou de créer des conditions favorables à l'habitabilité, notamment par de l'émancipation territoriale encadrée.

Une des finalités de toutes collectivités territoriales est d'accroître l'habitabilité sur son territoire administratif. **Il pourrait exister une ingénierie de l'habitabilité, générant de l'émancipation territoriale collective, qui serait un outil facilitant l'action territoriale.** Le but de cette partie n'est pas d'identifier et d'analyser les éléments constitutifs à l'habitabilité des collectifs dans les territoires, mais plutôt d'identifier les terreaux qui permettraient d'améliorer l'habitabilité. Le terrain révèle qu'il n'y a pas d'objets définis qui génèrent de l'habitabilité pour tous. Par contre, il est possible de générer des éléments ayant la potentialité d'accroître l'habitabilité. S'il est possible de créer un terreau fertile à l'habitabilité, les résultats sur la production d'habitabilité ne sont quant à eux pas définissables. Cependant, si l'habitabilité ne s'appréhende pas dans les objets, mais dans les manières de faire-avec, il existe des objets facilitant l'émancipation qui stimule ces manières de faire-avec. La complexité des habitants, leurs « expériences géographiques » (*cf. chapitre 1*), évolue de manière plus ou moins rapide.

Pour répondre à cette attente de production d'une habitabilité par de l'ingénierie de l'émancipation, différentes approches sont proposées :

- la médiation,
- le lien social,
- l'outillage,
- une projection de l'émancipation pour des projets urbains.

L'habitabilité se génère à l'aide d'une ingénierie de l'émancipation des individus grâce, entre autres, aux inventivités, alors la finalité de ce sous-chapitre est d'identifier des objets favorisant le processus. Le premier est la médiation entre les habitants et les acteurs publics, qui doit s'opérer dans les deux sens, des élus vers les habitants et des habitants vers les élus. Le deuxième objet est le lien social entre les individus sur un même quartier. Ici, l'aspect du lien social se corrèle à la proximité. Le troisième objet interpelle le pouvoir d'agir dans la démocratie participative et comment cet outil peut générer des capacités. Enfin, ce 8.3.1 se termine par analyser le besoin d'outils, d'objets manuels permettant de « faire avec ».

#### 8.3.1 REENCLANCHER LA MEDIATION

Les entretiens réalisés afin de comprendre ce qui a généré l'habitabilité ont très souvent débuté par un besoin de compréhension de la part des habitants. Selon les situations, les personnes rencontrées, un temps introductif expliquait les projets étudiés.

Prenons l'exemple du schéma de mobilité d'Annonay réalisé en 2016, où une série d'entretiens a été opérée avec les habitants et les commerçants (*cf. chapitre 5, 7 et 8*). Les habitants avaient peu besoin de comprendre la finalité du processus, à l'inverse des commerçants. Les premières observations et micro trottoirs réalisés révélaient que les habitants appréciaient peu de rester dans le centre d'Annonay, flâner ou faire les boutiques. Lorsqu'ils venaient dans la commune, par habitude ils se garaient devant le commerce qui les intéressait, que le stationnement soit gratuit ou interdit, et repartaient lorsqu'ils avaient fait leur achat. Très peu prenaient le temps de se balader et de profiter de la ville. L'analyse révèle une sorte de répulsion du centre-ville vers la périphérie, c'est-à-dire les centres commerciaux. À l'exception du samedi matin où les habitants font plusieurs achats au marché, mais aussi chez les autres commerçants. L'analyse de ce phénomène a été corrélée aux discours des commerçants afin d'appréhender les pratiques spatiales et sociales de mobilité de leurs clients. Tous n'étaient pas satisfaits du stationnement et souhaitaient avoir des petites poches de stationnement devant chaque commerce. Ils considéraient qu'ils n'avaient aucun rôle à jouer pour redynamiser leur commerce, ils avaient perdu toute capacité à agir. **Donc un des premiers temps de l'échange a été consacré à les écouter sur leur problème afin de comprendre leur frein.** Progressivement, l'analyse démontre une perte de capacité des acteurs (ici des commerçants), qui altère l'habitabilité de la ville. Il était inconcevable de marcher plus de 50 mètres pour les automobilistes. Parallèlement, les commerçants ont pris l'habitude de stationner devant les commerces des voisins ne permettant pas aux clients de se garer, etc. Plusieurs petites anecdotes mises en relation révèlent cette diminution des capacités. Par la médiation, en repartant des besoins des habitants avec les habitants, l'analyse révèle que les solutions aménagistes n'amélioreraient pas forcément la situation d'Annonay, ou de manière marginale, mais qu'il fallait mener un travail sur les pratiques spatiales des individus et sur leurs représentations pour accroître l'habitabilité de la commune<sup>118</sup>.

Autre exemple, à Aurillac, aux Marmiers, où lors d'une phase d'immersion l'observation s'est attachée à analyser les manières de faire d'un médiateur social, et plus particulièrement en quoi il pouvait générer de l'habitabilité en impulsant de l'inventivité habitante. Le quartier des Marmiers se caractérise par une part importante de captifs (*cf. chapitre 8*), qu'ils soient jeunes ou moins jeunes et issus de diverses communautés. Entre autres, le rôle du médiateur social est de créer du lien avec ces personnes et de participer à leur émancipation. La dynamique s'observe lors d'un moment de vie, une interaction entre le médiateur social et un habitant en difficulté sociale. Il formule des solutions avec les habitants par la technique de la maïeutique<sup>119</sup> afin de développer les capacités à agir des individus. De la même manière, la médiation a également la mission de générer du lien social par la co-construction (*cf. chapitre 7*) des projets communs. Pour cela, la médiation s'appuie toujours sur la capacité à agir des individus, en mettant en avant le projet.

**La médiation interroge la prise de décision de décideurs.** Elle révèle un besoin de négocier différemment les interactions entre les habitants, les professionnels et les décideurs, autrement dit à faire autrement de « l'ingénierie territoriale » (Janin,

---

<sup>118</sup> L'étude était seulement en phase de diagnostic lorsque nous avons terminé d'écrire la thèse, nous n'avons pas de résultats en termes d'action à apporter sur cette étude de cas.

<sup>119</sup> Cette technique, développée à l'Antiquité, permet aux individus de trouver les réponses à leur problème. Ici, le médiateur déclenche des interrogations facilitant la réflexion.

Lapostolle, Grasset, 2011). La réussite des projets, c'est-à-dire leur appropriation afin d'accroître l'habitabilité, passe nécessairement par une implication des habitants dès le processus de décision et de réalisation. Afin de faciliter ce processus, les médiateurs ont un rôle prépondérant. Leurs savoir-faire issus des expériences quotidiennes du terrain et de leur formation permettent des interactions plus fluides au sein du triptyque.

De manière générale, l'analyse réalisée depuis le chapitre 8 révèle une causalité entre le territoire et l'habitabilité. **Le territoire, en interaction entre les élus, les habitants et les agents, a la capacité, à travers son ingénierie, de générer une médiation émancipatoire qui fabrique ou améliore l'habitabilité.**

Les pistes d'actions :

- La généralisation de la médiation lors des projets d'aménagement afin de comprendre les aspirations des individus, pour ensuite comprendre les besoins des collectifs.

### 8.3.2 LE LIEN SOCIAL

Le besoin de lien social permet de favoriser l'émancipation des individus. Il peut se générer avec l'aide, ou sans, de l'action publique. Afin d'explicitier cette dynamique, l'analyse s'appuie sur le quotidien de deux enquêtés rencontrés<sup>120</sup> lors de l'étude pour la DDTM du Gard, sur la qualité de vie dans l'Habitat Individuel Dense (HID).

**Le lien social véhicule de l'habitabilité, il participe à l'émancipation des collectifs en favorisant les interactions sociales et spatiales.** L'exemple montre que malgré une difficulté, ici l'invalidité de la personne, les individus peuvent être en capacité de se créer un espace habitable, ou du moins, plus habitable que ce qu'il était. L'aléa s'est transformé en ressource afin de créer cette relation. L'analyse des contraintes qui impactent la vie quotidienne est très importante pour comprendre l'habitabilité par l'émancipation. Les pratiques quotidiennes cristallisent les liens sociaux et interactionnels, comme ici le voisinage. Le lien social est issu d'interactions sociales et spatiales influant sur les pratiques d'habiter.

Au-delà du lien social, les individus ont un besoin de lien spatial avec le lieu qu'ils habitent, en relation avec les habitants de ce ou de ces lieux. Les pratiques inventives générant du lien social offre à l'espace un caractère « médiateur des relations sociales » (Chivallon, 2000). Les territoires du lien social émancipatoire entraînent des formes d'interactions faites de compromis, parfois de conflits et de

---

<sup>120</sup> Pour rappel, les deux personnes que nous avons rencontrées s'étaient créé un espace domestique habitable grâce à des formes d'inventivité générant également du lien social. Elles étaient sans emplois, soit à la retraite, soit en invalidité. La première personne organisait toutes les semaines un cours de gymnastique dans son salon, avec des voisines et des amis. Tandis que la seconde transformait son salon en atelier de couture avec une voisine. Afin de lutter contre la solitude, ces deux personnes ont développé des capacités pour générer du lien social. En bidouillant leur maison, elles ont pu répondre à leurs besoins. La première personne a toujours eu du lien social, avant et après la disparition de son mari. À l'inverse de la seconde qui suite au décès de son époux sortait très peu de chez elle. Lors d'un aléa climatique, son logement a été inondé et une voisine qu'elle ne connaissait pas est venue l'aider pour nettoyer son logement. Progressivement, elles ont créé ce projet commun. Même si elles avaient quelques savoirs de couture, elles ont dû apprendre de nouvelles techniques et améliorer leurs coups de main.



négociations. Tout ceci participe à l'amélioration de l'habitabilité. **Le lien social, comme vecteur d'émancipation, est indispensable pour favoriser l'habitabilité d'un quartier.**

Les pistes d'actions :

- Identifier les personnes captives et comprendre leur isolement (psychologique, lié à l'absence de moyens et/ou de capacités, etc.) ;
- Mettre en relation les individus par des projets communs.

### 8.3.3 DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR AU SEIN DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Parfois, le traitement de l'habitabilité par l'inventivité habitante laisse apparaître un vide. Parfois l'inventivité habitante est difficilement repérable ou parfois la grille de lecture n'est pas appropriée. La démarche SPIRAL (Societal Progress Indicators for the Responsibility of All) permet de dépasser cette contrainte. Elle est un outil adapté pour générer de la capacité à agir et ainsi de l'habitabilité.

Préalablement à l'analyse de l'outil au regard de notre problème, il est opportun de l'analyser de manière globale<sup>121</sup>. L'ambition ultime de cette démarche est de définir un indicateur collectif de bien-être, construit par des individus du monde entier. Leurs constats sont les suivants, les indicateurs de bien-être existants - le Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse (FAIR), l'indicateur « vivre mieux » de l'Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)<sup>122</sup> - ne sont pas co-construits et ne correspondent pas aux besoins réels des gens. SPIRAL recherche une alternative à ces indicateurs, en mutualisant des bases de données de bien-être, générées avec la même méthode et analysées de la même manière. Toutefois, ils ont conscience que cette ambition est presque inatteignable, mais que tout le processus permettant d'atteindre cette ambition ultime permet d'accroître le bien-être des individus. Ils expliquent cette notion en matière de capacité à vivre ensemble par la coresponsabilité de tous, les citoyens, les acteurs publics et privés. En considérant que la courbe du bien-être n'est pas parallèle à la courbe de la production des biens matériels, la démarche SPIRAL se consacre à la dimension immatérielle du bien-être et aux représentations des individus, du local au global. Ainsi, ils émettent l'hypothèse que par la co-construction, là où tout le monde peut contribuer, le processus pour permettre le bien-être de tous sera le plus naturel possible. La démarche SPIRAL participe à la démocratie participative, où le principe collaboratif facilite le dialogue transversal entre tous les acteurs de la société. Pour permettre la réalisation de la démarche, SPIRAL se compose de huit phases réunissant un collectif homogène restreint de moins de 10 personnes. La première phase a pour but d'identifier une ambition commune au groupe (par exemple faciliter l'accessibilité aux centres de soin pour les personnes âgées, ou permettre à tous de jardiner), afin que la huitième phase soit le bilan complet de l'action, de la réalisation à son évaluation. Un outil en ligne, le wikispiral, facilite les interactions entre les acteurs de la démarche et aide sur la méthode à utiliser. La démarche

<sup>121</sup> Pour répondre à ce besoin, nous avons été formés en tant que facilitateur lors d'une journée organisée par le CEREMA Rhône-Alpes en juillet 2015.

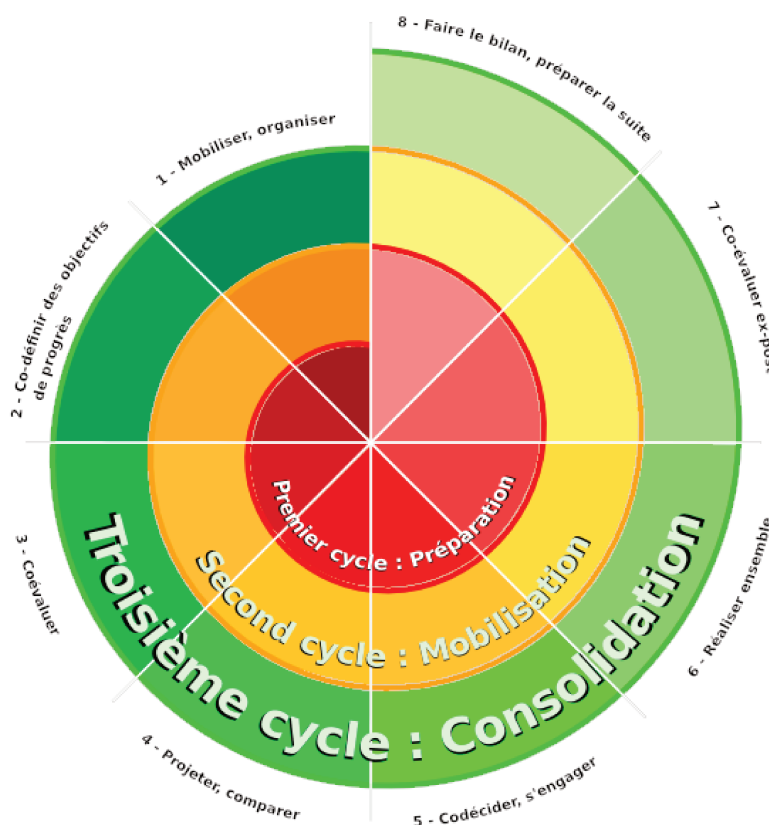
<sup>122</sup> D'autres indicateurs, tels que le Produit Intérieur Brut (PIB) ou le Bonheur National Brut (BNB) complètent cette liste.

SPIRAL est organisée par le réseau Together, qui regroupe les territoires français de coresponsabilité. Elle est l'antenne nationale du réseau Together international.

Après avoir fait une rapide analyse de l'organisation de la démarche SPIRAL, l'étape qui suit présente le procédé de la démarche et en quoi elle favorise la capacité à agir des individus. La démarche se décompose en huit phases :

- 1- Mobiliser, organiser ;
- 2- Co-définir l'objectif ;
- 3- Co-évaluer ex-ante ;
- 4 -Projeter, comparer ;
- 5 - Co-décider, s'engager ;
- 6- Réaliser ensemble ;
- 7- Co-évaluer ex post ;
- 8- Bilan et préparation cycle suivant, comme le révèle le schéma ci-dessous.

Schéma 18 : Les phases de la démarche SPIRAL



Source, wikispiral.org, visité le 02.08.2016

Les trois cycles sont représentés par trois couleurs différentes, le rouge, l'orange et le vert. Chaque cycle a les mêmes phases, décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Les cycles et les phases de la démarche SPIRAL

	1 - Mobiliser, organiser	2 - Co-définir l'objectif	3 - Co-évaluer ex-ante	4 - Projeter, comparer	5 - Co-décider, s'engager	6 - Réaliser ensemble	7 - Co-évaluer ex post	8 - Bilan et préparation cycle suivant
<b>Premier cycle: PREPARATION</b> (Mise en cohérence de l'existant par rapport à l'objectif du Bien-Être de Tous (BET))	T11: Constituer et organiser le Groupe de Coordination (GC)	T12: S'approprier l'objectif du BET et le formaliser en tenant compte des générations futures	T13: Co-évaluer l'existant par rapport à l'objectif du BET, générations futures incluses	T14: Identifier les améliorations possibles et nécessaires, prise de connaissance et échanges avec d'autres expériences	T15: Co-élaborer un premier plan d'action partagé au sein du Groupe de Coordination	T16: Co-réaliser le premier plan d'action (porté par le Groupe de Coordination)	T17: Co-évaluer les impacts du plan d'action, identifier les leviers de démultiplication avec moins de ressources	T18: Premier bilan par rapport à l'objectif du BET - Préparer la mobilisation des citoyens (organisation, communication)
<b>Deuxième cycle: MOBILISATION</b> (des citoyens et autres acteurs non encore mobilisés)	T21: Constituer et démultiplier les Groupes Homogènes (GH) de citoyens	T22a: Définir l'objectif du BET avec citoyens +T22b: Traitement critiques et synthèses	T23: Prise de connaissance et validation par les citoyens des synthèses, acquis et possibilités (en GH)	T24: Identifier des idées d'actions aisément réalisables (en GH)	T25: Passer des idées aux actions et un plan d'action (en Groupes Arc-en-Ciel puis groupes par action)	T26: Co-réaliser le deuxième plan d'action (élargi aux citoyens)	T27: Co-évaluer les progrès obtenus et potentiels	T28: Deuxième bilan par au BET - Elaborer et mettre en débat un pacte territorial de coresponsabilité pour le BET
<b>Troisième cycle: CONSOLIDATION</b> (systématisation de la coresponsabilité pour le bien-être de tous)	T31: Élargir et consolider le Groupe de Coordination (intégration multi-acteurs et multi-niveaux)	T32: Construire des indicateurs de progrès (Bien-Être de Tous et ressources)	T33: Auto-enquêtes individuelles et collectives: réaliser, traiter, consolider, restituer	T34: Elaborer et comparer divers scénarios territoriaux de coresponsabilité pour le bien-être de tous	T35: Co-décider du choix d'un scénario et des politiques à mettre en place	T36: Co-réaliser le scénario territorial de coresponsabilité pour le bien-être de tous	T37: Suivre, évaluer et apporter des ajustements	T38: Troisième bilan - Préparer les processus de consolidation supra-territoriaux)

Source, [wikispiral.org](http://wikispiral.org), visité le 02.08.2016

Par ces différents cycles, la démarche permet d'accroître le nombre d'individus. Ainsi, le cycle 1 se compose d'un groupe d'individus, composé de personnes physiques et/ou morales. La personne à l'initiative de la démarche est le plus souvent une organisation définie, mairie, association, collectif. Le ou les initiateur(s) invitent alors des personnes qui seraient potentiellement intéressées par la démarche. Le collectif créé se nomme Groupe de Coordination. Il doit être représentatif de la société du territoire. Au sein du groupe se dégagent deux ou trois facilitateurs ayant pour rôle d'assurer le déroulement de la démarche. Le groupe de coordination réalise alors les huit phases. Par la suite, chacun des membres peut créer un nouveau cycle où il est le facilitateur (cycle 2) et ainsi de suite (cycle 3). À l'origine, le groupe de coordination comprend 10 personnes, qui en créant un nouveau cycle invitent 10 nouvelles personnes, 100 personnes ont donc intégré la démarche à l'issue du cycle 2, puis 1000 personnes à la fin du cycle 3 de manière théorique. Même si l'écart entre la théorie et la pratique est important, la démarche SPIRAL a la capacité de mettre en relation un grand nombre de personnes autour de projets communs.

La démarche SPIRAL du Lycée Albert Schweitzer (LAS), à Mulhouse, permet de mieux analyser la démarche et de donner à comprendre le processus d'émancipation à l'œuvre. La ville de Mulhouse a accueilli en 2006 un stagiaire de l'Université de Strasbourg en relation européenne sur la démarche SPIRAL. Son master avait construit des relations étroites avec le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne (UE), qui portait jusqu'en 2002 la démarche SPIRAL<sup>123</sup>. Par ce lien, il a pu construire le projet sur la ville de Mulhouse. Ainsi, plusieurs cycles se sont créés, au sein de quartiers ou de centres sociaux, ou d'établissements scolaires.

Le projet du LAS avait pour ambition d'engager le lycée dans un processus de concertation, en co-responsabilisant les acteurs afin de créer des complémentarités et des synergies dans le but de favoriser la réussite scolaire et le bien-être de tous. Pour ce faire, les lycéens comme le personnel ont participé à la démarche. Une quarantaine de cycles se sont constitués afin de définir ce qui faisait leur bien-être,

<sup>123</sup> En 2002, l'UE a arrêté sa politique de cohésion sociale dans laquelle figurait la démarche SPIRAL. Par la suite, le réseau Together s'est construit pour reprendre le projet.

ce qui faisait leur mal-être et en quoi ils étaient en capacité d'agir. L'annexe 12 (cf. annexe 12 – Critères de bien-être et de mal-être des élèves du Lycée Albert Schweitzer) révèle une toute petite partie du tableau présentant ce qui pourrait faire le bien-être et le mal-être des participants. Ainsi, 3712 critères ont été identifiés puis classés au sein de 50 indicateurs. L'ensemble des cycles se sont réunis plusieurs fois afin d'établir un plan d'action pour l'amélioration du bien-être dans le lycée, illustration visible dans l'annexe 13 (cf. annexe 13 - Plan d'action du Lycée Albert Schweitzer).

Après avoir constitué ce plan d'action, progressivement, les participants se sont approprié les transformations du lycée qu'ils ont co-construites. Même si toutes les actions n'ont pas pu voir le jour dans leur globalité, le processus de construction a participé à la construction de l'habitabilité. En effet, les élèves en se sentant impliqués dans la démarche et en trouvant leurs propres solutions ont participé à l'amélioration de l'habitabilité du lycée. **Le processus, de formulation à la réalisation, est l'une des conditions de l'ingénierie émancipatoire.**

Cette méthode répond à la manière de faire le lien entre l'ingénierie territoriale et les habitants, plus particulièrement en quoi l'action publique peut générer l'émancipation des individus. Toutefois, la limite de ce protocole s'observe au regard de la dilution potentielle de pouvoir des élus. Le pouvoir lié à l'ingénierie territoriale est plus diffus et horizontal. Les élus locaux sont à la même échelle que les autres participants de la démarche SPIRAL. La légitimité acquise lors des élections n'a pas de valeur ici.

#### 8.3.4 OUTILLER LES HABITANTS

L'outil pour créer ou l'outil pour réparer les erreurs, les effacer est un objet fondamental pour favoriser l'émancipation des individus. L'outil a au sens très large, il est considéré comme tout objet manipulable. **C'est un moyen physique dont le but est de réaliser une action, mécanique dans notre cas, sur de la matière, ou un objet fini.** Dans *Variations sur le corps* (1999), Michel Serres construit sa notion de l'outil non pas comme un prolongement de la main, mais comme une objectivation :

*« Oui, nos membres appareillent, ce qui veut dire qu'ils nous quittent pour former des appareils, des outils pareils à eux, mais appareillés d'eux. Ainsi les mains lâchèrent leur creux : cuillère ou pelle ; leurs doigts : fourche et fourchette ; [...] ainsi, la mémoire se vide souvent de ses stocks sur des pages, livres et bibliothèques ; l'imagination abandonne ses icônes sur le papier, la toile ou l'écran ; l'intelligence remet ses opérations sur le cadran solaire ou la calculatrice... [...] D'autres inventions suivront de la virginité retrouvée aux moments de ces appareillages. Dès que l'écriture déchargea nos mémoires sur les parchemins, nous découvrîmes la géométrie abstraite ; dès que l'imprimerie nous délivra de la nécessité de nous souvenir, nous inventâmes l'expérience physique. Ces appareils externalisés produisent, en somme, une histoire que j'appelle évolution exo-darwinienne, comme si le darwinisme lui-même sortait peu à peu de nous, comme si l'évolution percolait parmi ces objets ».*

À cette relation, il est intéressant d'ajouter l'importance de la main, ce membre sans fonction : « la main étant propre à rien finit par être bonne à tout. Étant bonne à rien,

elle est propre à tout. Étant dédifférenciée, étant déprogrammée, elle remplit une sorte de virtualité quasi infinie » (Serre, 2003) est à l'image des outils utilisés par les habitants, où les usages sont multiples. Toutefois, la palette n'est évidemment pas aussi large que celle de la main. Il est à noter, comme le présente Ingold (1989), qu'un outil ne serait rien sans technique, c'est-à-dire qu'objet se transforme en outil lorsque la personne acquiert une habilité d'utilisation.

L'analyse de nombreux entretiens révèle l'importance de l'outil comme facilitateur, voire comme générateur de l'inventivité. L'enquêté de Saint-Hippolyte-du-Fort qui a réalisé un trottoir devant sa maison a dû se procurer des outils auprès des voisins et des proches (amis et famille) pour le réaliser. Concernant la technique, l'enquêté est restée dans le flou, sans dévoiler son apprentissage<sup>124</sup>. Les habitants inventeurs ont dû se munir d'outils, ont demandé à des proches les techniques et ont même navigué sur le web pour identifier les potentialités. De nombreux tutoriels sont disponibles sur Youtube ou Facebook pour réaliser ce genre de mobilier. Les outils nécessaires sont indispensables, mais leur usage est peu fréquent. Une fois que la personne de Saint-Hippolyte-du-Fort a construit son trottoir, il est peu probable qu'elle en aménage un autre. La mise à disposition d'outils, l'enseignement des techniques pour bricoler, jardiner ou toute autre activité, permettent de favoriser l'émancipation des individus. La main n'est pas un outil suffisant pour l'émancipation sociale et territoriale. Sur un plan plus pragmatique, les habitants doivent être libérés de la relation outils-finalités. L'expérience acquise et transmise garde en mémoire une expérience sensible et sensorielle, tout en développant les compétences des individus. **L'expérience du vécu, celle qui guide le rapport intime au territoire, défie l'impersonnalité des quartiers périurbains analysés.** Les habitants, grâce aux outils et aux dispositifs techniques utilisés, fabriquent de la différenciation des lieux et de l'unicité. Leurs territoires habités sont différents parce que l'expérience sensible développée avec l'inventivité habitante a transformé les lieux. Est-ce pour autant une transformation ?

L'émancipation territoriale par l'outil se focalise de prime abord sur la technique de l'expérience. Il existe des savoirs qui permettent d'améliorer la liberté des individus (taille de haies, aménagement de structures béton, menuiserie, etc.). Les difficultés rencontrées par les inventeurs sont propres à leur invention, mais les solutions apportées peuvent être transmises aux autres. Ce transfert de compétence est possible parce que l'outil, comme la main, a une multitude de possibilités, utilisées pour différents besoins. Cependant, à côté de la technicité de la réalisation, il existe une vision plus sensible, celle de la fierté de la réalisation. Cette fierté est au cœur de l'inventivité habitante, elle récompense le « travail » passé. **Au-delà de répondre à un besoin, l'inventivité habitante trouve sa récompense dès la finalité de l'objet.** Un sentiment de satisfaction émerge à la fin de la réalisation.

### *8.3.5 UNE PROJECTION DE L'EMANCIPATION, POUR DES ESPACES PUBLICS DE LIBERTE ?*

Au cours du travail au sein d'Inddigo, le développement d'une ingénierie de l'émancipation a été confronté à des projets d'urbanisme, notamment la ZAC du Pré Billy, à Pringy en Haute-Savoie (74). De quelle manière l'ingénierie territoriale peut-elle favoriser l'habitabilité sur un futur quartier ? De ce fait, l'accent a été mis sur les

---

<sup>124</sup> Nous pouvons également citer le mobilier urbain éphémère sur la Place Mazagran à Lyon, ou même dans la cour de la Cité des Territoires à Grenoble

potentiels objets d'émancipation, tout en sachant qu'il n'est possible de garantir l'habitabilité du lieu.

La candidature a été réalisée dans un groupement, avec notamment Teractem et Bazar Urbain. Inddigo devait traiter les questions de développement durable et des usages. La commune de Pringy a ouvert à la construction une zone naturelle qui pourra accueillir jusqu'à 20 000 personnes, avec une partie du bâti en tertiaire. Notre parti-pris, sur la question des usages, a été réalisé avec le soutien de Cyrielle Tosi, responsable des grands projets d'urbanisme au sein d'Inddigo à Chambéry. Elle avait fait le constat que les candidatures classiques manquaient de vie et étaient trop homogènes, voire aseptisées. À partir de ce constat et de cette analyse commune, ce dernier point identifie une généralisation de l'ingénierie projetée de l'émancipation.

**De manière concrète, Inddigo a travaillé sur l'aménagement d'un lieu de vie qui peut à la fois créer des interactions et des rencontres entre les habitants (résidents et salariés), faciliter le quotidien, mettre à disposition des outils.** Tout ceci dans le but d'améliorer l'habitabilité<sup>125</sup>.

Les quatre analyses faites précédemment sont également à développer dans les projets urbains. La médiation, le lien social, le pouvoir d'agir et l'outillage des habitants peuvent être pensés dès le début du projet.

La réussite du projet vient de la pertinence des espaces publics. Pour rappel, le chapitre 2 définissait les espaces publics comme des espaces de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc. Ils sont un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus (Joseph, 1995). L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus. À partir de cette définition et des quatre analyses réalisées précédemment, l'espace public est un enjeu de l'ingénierie de l'émancipation. La dimension spatiale de l'espace public produit les rapports à l'autre et l'acceptation de la diversité. L'espace public est le lieu de la médiation entre les individus et les collectifs. En effet, les individus prennent conscience de leur(s) appartenance(s)

---

<sup>125</sup> Depuis deux ans, Inddigo développe une structure pour favoriser le lien social dans les éco-quartiers, la Maison des Proximités (MdP). Elle permet de mettre dans un même lieu tous les services nécessaires à la vie de quartier (gestion des déchets, autopartage, vélos en libre service, ressourcerie, etc.). L'ambition d'une MdP est de répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés. En faisant les constats suivants, les premiers habitants seront des salariés, ils auront besoin de services pour favoriser leur bien-être et leur faciliter le quotidien ; les entreprises, grâce à leur proximité géographique, pourront mutualiser certains services pour être plus compétitives et attractives ; les habitants auront besoin de services de proximité et souhaiteront rapidement s'approprier le lien en le rendant unique. Ainsi, l'ambition de cette MdP est double : à la fois d'accroître l'habitabilité du site pour les salariés et les entreprises, et également de le rendre désirable pour les entreprises et les habitants. Nous nous sommes appuyés sur le projet d'une MdP et nous avons ajouté des « caractères émancipateurs ». Au sein de la MdP, nous avons proposé de mettre à disposition des habitants des outils qu'ils pourraient emprunter pour aménager leur logement, l'extérieur ou l'intérieur, les parties communes et les espaces extérieurs. Des outils de jardinage, de bricolage et de réparation seront potentiellement à la disposition des habitants. Ajoutées à cela, des personnes pourront aider les habitants à bricoler ou jardiner en leur expliquant comment faire, mais sans faire à leur place. Nous sommes toujours dans un processus de développement de compétences. Dans cette même logique, nous avons proposé de laisser des espaces extérieurs libres, sans fonction. Ils seront mis à disposition des habitants qui pourront les utiliser comme bon leur semble. Ils pourront inventer toutes sortes d'usages, y compris certains auxquels nous n'avons pas pensés.

au(x) groupe(s). Il est possible d'affirmer, dorénavant, qu'il est l'un des outils indispensables pour fabriquer de la liberté et de l'habitabilité.

La production de l'espace public est multiscalair, elle peut être municipale, à l'échelle des arrondissements comme à Lyon ou à l'échelle du quartier. Elle est également protéiforme et est le terrain d'une multitude d'acteurs. L'interdépendance entre les acteurs, les acteurs économiques, politiques, les professionnels et les habitants (Bassand, 2001) est une condition de réussite. En effet, par les représentations qu'il transmet et la matérialité construite, l'espace public a la capacité de générer de l'action, qui peut être inventive. Les habitants peuvent ainsi développer leur propre capacité à agir, même s'ils n'ont pas les mêmes capacités d'intervention que les agents ou les élus des collectivités. Les habitants valident, ou non, les espaces publics imaginés par les acteurs de l'espace public. L'habitant va transformer, déformer la planification pensée. Ainsi, la production de l'espace public se décompose de deux phénomènes (Low, 1996). Il estime qu'il y aurait une production et une construction sociale des espaces publics. La production s'entend au regard de facteurs sociologiques, politiques ou encore économiques, tandis que la construction fait référence à l'usage social et aux symboles du territoire. Ainsi, **la construction des espaces publics de proximité, dans les projets urbains, doit se penser avec les habitants pour impulser de l'émancipation favorable à l'habitabilité.**

## CONCLUSION

Tout au long de ce chapitre, l'émancipation a été questionnée au regard des individus (ici, les habitants), les collectifs et les politiques publiques. L'agencement entre les trois est complexe, mais il semblerait qu'il soit vecteur d'habitabilité. L'inventivité habitante, dans la thèse, est entre autres, l'aspect visible et matériel de l'émancipation des habitants. Mais la difficulté a été de faire que l'émancipation intègre les projets politiques.

**En mentionnant la notion d'émancipation et d'inventivité, la construction de familles d'inventivité a été soulevée au sein d'Inddigo.** Les collaborateurs d'Inddigo avaient le besoin de pouvoir lier une inventivité habitante identifiée lorsqu'ils faisaient du terrain avec une manière de faire de l'action publique en la déployant. Ainsi, cinq familles ont été construites. Elles sont toutes à corrélérer avec l'espace public (chapitre 2) :

- la première fait état de la domestication de l'espace public,
- la deuxième de la protection,
- la troisième de la ludification,
- la quatrième du jardinage,
- la dernière termine par la transformation d'usages.

Cette grille de lecture facilite l'interprétation des observations de terrains et permet une ingénierie plus efficiente.

Ce chapitre présente également deux caractéristiques prépondérantes à l'inventivité habitante facilitée par l'émancipation, le lien social et la médiation. La première marque l'ensemble des solidarités qui peuvent exister sur le territoire, entre les habitants, ou entre les travailleurs sociaux et les habitants. D'ailleurs, cette dernière interaction met en valeur la place de la médiation comme un outil influençant l'habitabilité. La posture médiatrice facilite le déclenchement de la créativité dans les territoires. Il est vrai que la dynamique est différente lorsque le territoire est à l'état de projet, par exemple lors d'aménagement de Zones d'Aménagements Concertés (ZAC). Toutefois, la logique reste la même, à savoir offrir la place aux habitants de pouvoir créer et ainsi s'émanciper.

Cependant, ces manières de faire ne sont pas vraiment pratiquées en aménagement du territoire. Il faut voir du côté des structures de proximité, tel que les centres sociaux, les ACA ou encore les MJC pour analyser des modèles de développement allant dans ce sens. À leurs manières, ces structures fabriquent du territoire, de la solidarité, du lien social ou encore de la créativité. Leur périmètre d'influence est réduit, à l'inverse de leurs savoir-faire. Ainsi, à partir de cette analyse, la fin du chapitre met à la discussion des manières de faire autrement de l'ingénierie territoriale.

En introduction du chapitre, il était question du lien qu'il pouvait exister entre le processus d'émancipation et l'habitabilité. En prenant la question par son inverse, c'est-à-dire en montrant en quoi l'absence d'émancipation était vectrice d'inhabitabilité, le chapitre a montré le lien étroit entre ces processus. Lorsque les habitants sont captifs, avec une sorte d'assignation psychologique à résidence, ils ne peuvent développer de capacités inventives pour accroître leur habitabilité. Les



séniors ne pouvant plus se déplacer dans le Gard ou les exclus socialement aux Marmiers sont autant d'exemples qui révèlent le besoin de liberté pour bien habiter. Dans les entretiens avec des personnes âgées du périurbain gardois, tous affirmaient une envie d'habiter un centre urbain (Nîmes ou Alès) lorsqu'ils ne pourraient plus se déplacer, parce que leur quartier deviendrait inhabitable. **Dorénavant, l'habitabilité peut s'améliorer seulement si elle a une visée émancipatoire. En effet, le besoin de liberté est une condition indispensable du processus.**

En conclusion de ce chapitre, il paraît intéressant de réaliser un parallèle entre l'habiter en inventeur et l'artisanat, au sens de « travail technique » (Sennett, 2010). Sans avoir l'ambition de valoriser le travail de la main perdue dans notre société occidentale, le faire est devenu un élément important pour l'étude de l'habitabilité<sup>126</sup>. Deux ouvrages écrits à un an d'intervalle aux États-Unis facilitent ce parallèle. Ils remettent au goût du jour le travail de l'artisanat dans un contexte plus global : *Ce que sait la main* de Richard Sennett et *L'éloge du carburateur* de Matthew B. Crawford. Les auteurs font le constat de l'affaiblissement du savoir manuel au profit de la « société de la connaissance » (Crawford, 2009) où la scolarité devient de plus en plus longue.

Au sein de nos pratiques d'habiter se retrouve des caractères qui s'apparentent à l'artisanat, la confrontation à la matérialité du réel et le rapport physique avec l'objet. Par l'agilité et la maîtrise de la main, Crawford soutient l'hypothèse de Leroi-Gourhan (1943), à savoir que cette agilité, couplée à la maîtrise entraîne une finesse de l'intelligence. Quant à Sennett, il expose sa thèse à partir de trois axes. Tout d'abord le besoin de l'intellectuel pour le travail technique : ce point n'est pas sans rappeler la notion de *métis* développée dans la première partie. Ensuite, il montre que l'acte créateur peut se dévoiler dans la routine et la répétition. Il conclut par révéler que l'artisanat est un au-delà d'un modèle du travail, mais également un modèle politique normatif.

L'artisan, à partir de son expérience, peut anticiper et ajuster ses gestes. Même les pratiques les plus anodines font appel à l'esprit. Sennett ajoute « l'expérimentation par l'erreur » comme une caractéristique de l'artisan. Tout comme l'inventivité habitante, l'artisan et l'habitant ont besoin d'une intelligence et d'une « capacité à penser dans le faire ». Ces deux types d'acteurs usent d'une intelligence rusée et créative, nommée *métis*, dans leur quotidien. Elle a une double vertu, celle de s'adapter à diverses situations : une panne inconnue pour un plombier, comme un problème de garde des enfants pour des parents, et l'art de combiner différents savoirs et pratiques.

Sennett traite également la question de la routine, mais dans une vision positive qui n'est pas sans rappeler le travail de doctorat de Benjamin Pradel (2010), *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Par la routine, l'artisan appréhende au mieux les réactions des matières et des objets, la routine permet l'anticipation. Pour éclairer ce point, Sennett montre le travail d'Erin O'Connor, souffleuse de verre :

---

<sup>126</sup> Lors des entretiens semi-directifs menés pour la DDTM du Gard, le côté bricoleur des habitants, au-delà du sens classique, a été interrogé. C'est-à-dire la façon dont les habitants bricolaient leur quotidien afin d'accroître l'habitabilité.

*« En apprenant à faire un verre à pied Barolo, O'Connor passa par des étapes qui rappellent celles que nous avons explorées chez les musiciens et les cuisiniers. Elle dut "déroutler" des habitudes acquises en soufflant des pièces plus simples afin d'explorer la raison de son échec ; ainsi découvrit-elle que sa facilité l'amenait à "cueillir" trop peu de verre fondu. Elle dut acquérir une conscience plus aiguë de son corps en rapport avec le liquide visqueux, comme s'il y avait une continuité entre la chair et le verre [...]. Elle était désormais en meilleure position pour user de la triade de la "main intelligente" : coordination de la main, de l'œil et du cerveau ».*

Au-delà des vertus de la routine comme favorisant l'acquisition de compétences et d'innovations, la routine est un facteur de créativité pour Sennett. Dans la routine s'inscrivent l'inspiration et l'intuition créative. Tout comme au sein des pratiques inventives de l'habiter, l'intuition est travaillée. Pour créer, l'habitant comme l'artisan réalise des « sauts intuitifs », c'est-à-dire une projection dans l'avenir d'une réalisation possible parce qu'ils sont dotés d'une « conscience matérielle » qui permet de modifier les choses. Sennett considère que la création naît d'une frustration qui peut être « les limites d'un outil ou provoquées par ses possibilités inexplorées ». Dans les pratiques inventives, cette frustration qui a généré de nouvelles formes d'usages est également présente, en particulier concernant l'usage de la voiture. Elle est en train de passer d'un usage privatif, utilisé pour tous les déplacements, à un usage collectif (autopartage entre particulier, autopartage classique, covoiturage, uber), à des trajets inter-urbains, voire à des formes de détournements plus complexes comme le révèle Margot Baldassi dans un billet de Pop-up urbain<sup>127</sup>. Encore aujourd'hui, la société n'a pas exploré tous les usages possibles de la voiture. Ce « saut intuitif » serait un processus de création pour trouver une solution inconnue et même insoupçonnée. Ajoutés à la frustration, ces « sauts » seraient également le résultat de l'expérience qui a une double fonction, à la fois de guide et de connexion entre deux savoir-faire. Richard Sennett prend l'exemple des téléphones portables qui sont issus de deux technologies anciennes : « l'invention du téléphone mobile a obligé les chercheurs à rapprocher deux technologies très différentes, celle de la radio et du téléphone, puis à réfléchir à ce qu'elles pouvaient partager, mais ne partageaient pas encore ». Deux manières de faire se rassemblent pour faire une nouvelle pratique inventive, notamment dans le jardinage de proximité, où les habitants utilisent les bords de voie verte entre Chambéry et Le Bourget du Lac pour réaliser des potagers de plantes aromatiques. C'est d'ailleurs dans la routine du quotidien que se génèrent ces pratiques. La routine a inspiré les individus, comme les artisans. **Ce parallèle permet de faire le lien suivant. L'expérimentation par l'erreur, les capacités de faire et l'intelligence créative, la *métis*, sont les ingrédients de l'inventivité habitante.**

À partir de l'ensemble des éléments présentés depuis le début de la thèse, la dernière partie se présente plus comme une discussion sur d'autres manières de faire de l'ingénierie territoriale. Des propositions sont présentées en éclairant les protocoles méthodologiques de l'inventivité habitante.

---

<sup>127</sup> [www.pop-up-urbain.com/la-voiture-a-tout-faire-detourner-pour-mieux-recycler/](http://www.pop-up-urbain.com/la-voiture-a-tout-faire-detourner-pour-mieux-recycler/), visité le 4 août 2016

## Chapitre 9. L'INGENIERIE TERRITORIALE : DU DIAGNOSTIC D'USAGE A L'ACTION PUBLIQUE

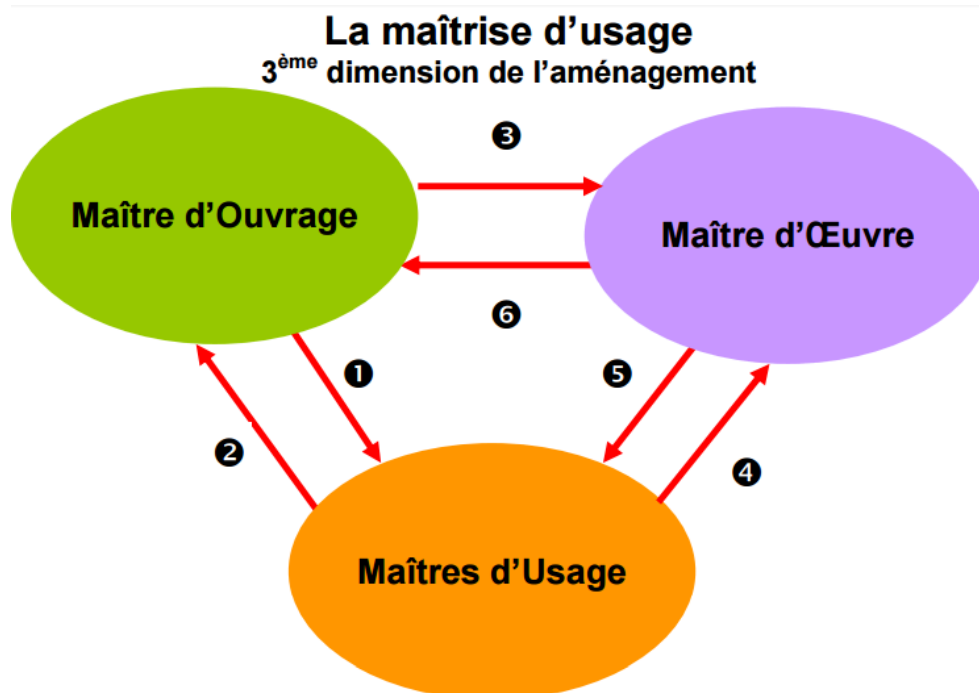
### INTRODUCTION

Dans un contexte où les budgets des collectivités diminuent, où les compétences et les capacités des habitants sont avérées (chapitre 6), il existe un besoin de concertation, « de faire avec » ou de faire par les habitants. L'ingénierie territoriale connaît une transformation de ses techniques. L'habitant est considéré dans son ensemble comme un acteur, avec des capacités et des compétences qui peuvent être une ressource pour l'action publique.

Avec le recul historique sur l'aménagement du territoire, il semblerait que la planification, les projets urbains, qu'ils soient réalisés par des architectes ou des urbanistes, ne suffisent pas à créer de l'habitabilité. La fabrique du territoire s'est construite à partir de logiques techniques, sociales et environnementales, avec des logiques de mixités, de développement durable ou encore d'accessibilité. Les habitants sont trop éloignés du devenir de leur territoire, ils participent peu à l'action publique. Le récit territorial est en mouvement, tout comme l'ingénierie qui évolue perpétuellement.

Sans être un « pari » sur les habitants, **le dernier chapitre questionne cette nouvelle place de l'habitant et plus particulièrement le sens à donner à l'inventivité dans ce contexte incertain.** D'un point de vue plus professionnel, ce chapitre n'est ni du côté de la maîtrise d'ouvrage, ni de la maîtrise d'œuvre, mais dans un entre-deux nommé ici : maîtrise d'usage. Ici, la maîtrise d'usage est considérée comme complémentaire à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. En prenant en compte les usages des habitants lors de différentes enquêtes (entretiens semi-directifs, observations participantes ou flottantes, etc.), la maîtrise d'usage incrémente les modalités de la concertation. Pour Jean-Marie Hennin, architecte urbaniste de l'agence Hennin Normier, la maîtrise d'usage se conçoit de la manière suivante :

Illustration 1 : Interaction entre maîtrise d'usage, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre



Réalisation, Jean Marie Hennin, 2007

*Le présent schéma se comprend de la manière suivante, le maître d'ouvrage présente son projet aux usagers (1), grâce à des outils adaptés. À partir de ces échanges (2), le maître d'ouvrage fait les choix des actions retenues. Ensuite, il commande à la maîtrise d'œuvre (3) le projet co-construit. Des interactions régulières entre la maîtrise d'usage et la maîtrise d'œuvre (4) et (5) permettent d'affiner le projet. Enfin, le maître d'œuvre analyse les demandes d'usages et les propose à la maîtrise d'ouvrage (6.).*

À partir des réflexions menées dans les chapitres précédents, le dernier questionne le rôle des habitants : quelle est leur légitimité, de quelles manières prendre en compte leurs inventivités et leurs savoirs, peuvent-ils influencer sur l'habitabilité des autres en tant qu'individu, comment réaliser le passage d'une habitabilité individuelle à une forme collective ? Le but est de faire le lien entre les pratiques individuelles inventives et l'action territoriale collective. Au sein de chaque sous-chapitre, une proposition est faite pour les ingénieurs territoriaux. Cette proposition souhaite questionner les méthodes et interroger autrement la prise en compte de « l'expertise d'usage » (cf. chapitre 7) des habitants. Ces propositions offriront, au-delà de réponses concrètes pour les collaborateurs d'Inddigo, comme pour les agents et les élus des collectivités, des questionnements sur les pratiques de l'ingénierie territoriale.

Ainsi, cet ultime chapitre pose la question suivante : de quelle manière l'ingénierie territoriale peut placer l'habitant dans la fabrique du territoire ? Les politiques publiques analysées précédemment (CCMP, Aurillac ou encore la DDTM du Gard) révèlent un besoin de plus de sensibles, de politiques avec plus d'émotions et d'humanités. Mais pour cela il est nécessaire de changer. Ce chapitre, ou ces

propositions, questionnent les manières d'agir au sein de notre société occidentale qui tendent vers plus d'individualisme, où l'avenir est incertain et non maîtrisable. Cette incertitude complexifie la fabrique des territoires. À partir de ce postulat, quatre propositions sont faites. La première concerne le dépassement de la frontière entre les savoirs vernaculaires et les savoirs experts (9.1). Le deuxième sous-chapitre, donc la deuxième proposition, questionne sur les avantages et les inconvénients de mesurer l'habitabilité. Quant à la troisième proposition (9.3), elle s'attache à appréhender les politiques de concertation plus proches des usages des habitants. Enfin, la dernière proposition ouvre le débat sur les potentielles formes de diffusion.

## 9.1 DE LA FRONTIÈRE ENTRE SAVOIRS « EXPERTS » ET SAVOIRS « VERNACULAIRES »

L'inventivité habitante dépasse les normes sociales, spatiales ou la pensée aménagiste, en remettant en cause ces modèles et l'ordre social. Mais en « défiant » ces modèles, il est compliqué pour l'ingénierie territoriale de se réinventer, à la fois de questionner ses outils, mais également les représentations et les savoir-faire des agents. Les inventivités habitantes, en questionnant les manières de faire de l'aménagement du territoire interpellent le monde de l'action. De plus, la collecte des inventivités révèle que certaines prenaient la forme de transgressions de loi ou de règles d'usage, ce qui est plus compliqué à appréhender pour les élus et les agents des collectivités étudiées.

En ce sens, les habitants ont une réelle capacité de faire de l'ingénierie territoriale (*cf. chapitre 8*). Mais cette capacité n'est pas toujours, voire peu prise en compte par les agents et les élus des collectivités territoriales. **Les habitants développent un savoir vernaculaire, c'est-à-dire une expertise d'usage, qui questionne les savoirs « experts ». Comment combiner des deux savoirs afin d'obtenir des politiques publiques pour efficiente pour améliorer l'habitabilité ?**

### 9.1.1 QUELLE PRISE EN CONSIDERATION DES SAVOIRS ORDINAIRES ?

Très fréquemment, la question de la légitimité de la parole habitante revenait, de la part des agents des collectivités et des collaborateurs d'Inddigo. Comment qualifier cette légitimité, à partir de quand les habitants sont-ils considérés comme légitimes ?

De nombreuses formes verbales et non-verbales, accompagnées d'argumentaires expliquaient cette réticence des savoirs ordinaires. La principale raison provient du manque d'habitude et de la méconnaissance des résultats obtenus. Comment l'usage peut être légitime si aucun retour d'expériences n'a été présenté aux ingénieurs territoriaux ? Les agents rencontrés et les collaborateurs d'Inddigo n'ont jamais utilisé cette technique, ou de manière marginale, avant cette étude doctorale.

Progressivement, au gré des missions réalisées avec les collaborateurs d'Inddigo, la place des habitants et de leurs savoirs se définissait. Parfois elle était mineure, d'autres fois prépondérante pour réaliser l'action publique. Prendre en compte ce savoir d'usage permet de dépasser les logiques quantitatives (*cf. chapitre 6*). Le

savoir des habitants est difficilement appréhendable, mais les résultats obtenus révèlent leur pertinence. Les savoirs ordinaires dépassent une logique standardisée, pour donner une vision plus sensible, marquée par les manques des habitants, leurs problèmes, les incertitudes du quotidien, qui sont individualisées. Toutes les micro-pratiques observées et analysées requestionnent les savoirs ordinaires et ainsi certaines politiques d'aménagement du territoire.

D'un point de vue théorique, Béatrice Collignon a traité la question et la place des savoirs ordinaires au sein de la géographie (1996, 2000, 2004, 2005), qui a beaucoup inspiré la manière de comprendre les pratiques habitantes inventives. Elle explique ce retour du savoir vernaculaire par trois aspects<sup>128</sup> :

- Par une influence des travaux de Latour, et plus précisément par la continuité qu'il peut exister entre les deux savoirs, ordinaires et experts.
- Ensuite, elle définit le rôle de Michel Foucault qui a valorisé les « autres savoirs géographiques », en opposition à la géographie académique, comme une autre explication.
- Enfin, la dernière raison a été la plus révélatrice pour les collaborateurs d'Inddigo : « l'intégration des acteurs de tous types dans les analyses relatives aux territoires et à l'environnement a pour corollaire la prise en compte de leurs représentations, de plus en plus reconnues comme des savoirs géographiques. Analyser ces savoirs, c'est se donner les moyens de comprendre les décisions des acteurs, et donc les dynamiques des territoires » (Collignon, 2005).

Elle définit de manière très fine ce qu'elle entend par « savoir vernaculaire », en 2005. Elle présente dans cet article le savoir comme « ce qui donne sens à une situation ou à un évènement par la mobilisation d'une série d'unités d'informations possédées par celui (ou celle) qui met en œuvre ce savoir ». Cette proposition de définition peut se compléter par la définition du savoir comme substantif : « le contenu de connaissance d'un objet » du verbe : « la maîtrise de cette connaissance » écrite par Jean François Pradeau dans le dictionnaire de Lévy et Lussault. Par ce postulat, le savoir « désigne l'aptitude de la connaissance à fonder une pratique (Pradeau, 2003). Enfin, les savoirs ordinaires, leur validité, s'expriment au regard « de la cohérence d'ensemble de leur efficacité et non pas de l'exactitude de chacune des unités d'informations mobilisées » (Collignon, 2005). Les savoirs ordinaires de l'action territoriale ont mobilisé un grand nombre d'expériences en politique de la ville, en cohésion sociale et en développement durable (*cf. chapitre 7*).

De nombreux termes ont été utilisés pour mentionner ces savoirs : savoirs autochtones pour Agrawal (2002), savoirs écologiques traditionnels pour Collignon (2004). Le choix s'est porté sur le savoir ordinaire, entendu comme une expertise d'usage. Dans la société occidentale, où de nouvelles tensions se dessinent, où les flux s'accroissent et les données s'accroissent, le savoir ordinaire prend toute sa place. Les habitants bricolent leur quotidien, le transforment, lorsque les aménageurs trouvent des solutions déjà connues et testées. Ce postulat renvoie aux « savoirs ordinaires » de Michel de Certeau (1980). Ainsi, à côté du savoir expert de

---

<sup>128</sup> Le savoir vernaculaire a longtemps été ignoré des géographes. Collignon ajoute même que : « les géographes utilisaient les informations recueillies sur le terrain auprès « d'informateurs », mais ne reconnaissaient pas ces derniers comme porteurs d'un savoir à part entière.

l'ingénierie territoriale des agents, se trouve un savoir ordinaire des habitants participant également à l'ingénierie territoriale.

### 9.1.2 LA PROPOSITION N°1 : L'INVENTIVITE HABITANTE POUR EVALUER LA PHASE D'EXPERIMENTATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT

Après avoir observé puis analysé les enjeux de ce savoir et de la place de l'habitant, l'inventivité habitante est à considérer comme une variable d'ajustement des projets réalisés. **Pour mieux appréhender cette proposition, l'inventivité habitante est un indicateur d'évaluation d'une politique publique, par exemple pour la mise en place d'un système de transport en commun.**

Les retours d'enquêtes révèlent, de manière plus ou moins fréquente, des bugs, ou des couacs, présents lors de la mise en service d'un système de transport. Il peut y avoir des bus trop bondés, des arrêts sans montées aux heures de pointe, des problèmes de temps commercial où les bus sont englués dans le trafic, des arrêts de bus inaccessibles à cause du dimensionnement des bus, etc. Même si les personnes qui développent le service sont des experts, ces défauts sont présents. Les raisons sont multiples, mais certaines d'entre elles s'expliquent par les savoirs ordinaires. La première est due aux intentions des habitants, où il est difficile de savoir de quelle manière ils vont s'approprier le service. Il est fréquent d'observer un écart entre le déclaratif, c'est-à-dire ce que les habitants disent faire, et le réel, c'est-à-dire les pratiques réelles. Ensuite, les données obtenues pour la réalisation du diagnostic ne sont pas toujours traitables, ou trop réduites. À partir de ces postulats, la proposition est de se confronter aux savoirs ordinaires développés par les habitants afin de mieux appréhender les besoins et les manques. Il est possible d'expérimenter le système de transport durant un temps défini, environ quatre mois, puis d'observer en quoi il améliore l'habitabilité des individus. En questionnant les savoirs ordinaires, comment les habitants s'adaptent à la nouvelle offre, l'ingénierie territoriale obtient des données pour évaluer son service. Ce travail est une sorte d'évaluation de l'offre ou de test d'un prototype. Les résultats connus permettent ensuite de réadapter l'offre, afin de la rendre plus pertinente par rapport à l'objectif fixé initialement.

Les savoirs experts des ingénieurs territoriaux sont indispensables pour des politiques publiques efficaces. Les savoirs ordinaires ont également toute leur place dans cette ingénierie, comme ici dans l'évaluation de politiques publiques. **La complémentarité entre ces deux savoirs est une condition de réussite d'une ingénierie territoriale de l'habitabilité efficace.**

## 9.2 MESURER L'HABITABILITE PAR LES USAGES POUR AMENAGER LES TERRITOIRES

Cette question de l'évaluation de l'habitabilité a longtemps été quelque chose de très compliqué, mais réalisable. Lors d'une formation à la démarche SPIRAL, puis lors de l'étude menée pour la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, la question de l'évaluation de l'habitabilité était au cœur du projet. Il était nécessaire de trouver des outils afin de mesurer une forme d'habitabilité dans un espace conscrit et délimité socialement. Toutefois le champ des possibles était

réduit. En considérant que les savoirs ordinaires, des habitants participent à l'ingénierie territoriale, alors ils sont également un outil fiable pour mesure l'habitabilité.

### 9.2.1 L'EVALUATION DE L'HABITABILITE, L'ANALYSE DE LA DDTM DU GARD

Ci-avant ont déjà été mentionnées et analysées des formes d'évaluation de l'habitabilité, en particulier la démarche SPIRAL, ou encore du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR). L'ambition initiale de ces différentes démarches est proche de l'étude pour la DDTM du Gard.

L'exemple de la mission pour la DDTM a révélé qu'il était possible de se rapprocher d'une évaluation pertinente de la qualité de vie sur un type d'espace circonscrit. La mesure de l'habitabilité débute par l'identification de la limite, spatiale et sociale. Il n'est pas possible de répondre à une mission de ce type: définir la qualité de vie au sein du département du Gard. Les enjeux, en termes de logement, de mobilités, de récréativité, etc. sont trop disparates. Concernant les enjeux de l'HID, ils étaient assez homogènes : l'isolement des individus, la mobilité centrifuge, la nature et la convivialité du quartier. Ainsi, à partir d'éléments comparables entre chaque enquêté, et entre l'ensemble des quartiers, il était possible de mesurer l'habitabilité.

## ENCART 13 : QUELQUES RESULTATS DE LA DDTM DU GARD

*L'ambition de la DDTM était de répondre au Grenelle II de l'environnement en impulsant une nouvelle dynamique d'aménagement sur le département. L'habitude des constructeurs de lotissement, qu'ils soient privés ou publics, est de construire sur des parcelles supérieures à 800 m<sup>2</sup>. Mais le Grenelle stipule une réduction des surfaces à bâtir pour éviter d'accroître l'emprise du bâti sur des zones naturelles ou agricoles.*

La DDTM est en charge de faire appliquer cette réglementation dans les PLU de son territoire. Cependant, les élus communaux trouvent toujours des recours pour détourner la loi. Ils pensent que la qualité de vie n'était pas bonne dans des lotissements à petites parcelles. Ensuite, ils considèrent avoir suffisamment de zones naturelles sur leur commune pour réaliser de grandes parcelles. L'ambition de la DDTM a alors été de construire un argumentaire montrant l'habitabilité dans les quartiers en HID existants sur le département. Ils sont sortis d'une logique réglementaire pour engager de la médiation et prendre la posture du « passeur ».

Inddigo a été mandaté pour construire un argumentaire sur l'habitabilité des quartiers HID, tant d'un point de vue architectural que d'un point de vue territorial. Il fallait construire un dossier, avec de nombreux retours de terrains (habitants et constructeurs), le mettre en valeur et le synthétiser, pour aider à la construction d'un discours favorable à l'HID.

L'analyse a révélé que, d'un point de vue des habitants, il y avait peu de différence entre l'HID et les lotissements aux parcelles plus étendues. L'argumentaire du calme, de la vue, ou encore de la distance, était sensiblement identique aux représentations qu'avaient les élus communaux



pour les lotissements plus grands, tout comme les habitants. Là a été notre surprise. Si, d'un point de vue architectural, les maisons n'avaient pas de vue sur le ou les voisins, alors les habitants se sentaient comme dans une grande parcelle. Même si certains lotissements s'apparentent « à du HLM horizontal » comme le présentait une habitante de Beauvoisin, la majorité des lotissements offrent peu de différence les uns par rapport aux autres.

L'ingénierie territoriale a peu réalisé d'études de ce type. Les structures de proximité, analysées dans le chapitre 7, ont une expérience plus fine de ce processus, à l'inverse de l'ingénierie territoriale. **L'exemple unique révélé ici comporte des limites dans la généralisation de la réussite de l'évaluation du processus.** Cependant, la finesse de l'analyse et les résultats obtenus montrent les résultats possibles pour l'ingénierie territoriale. L'évaluation intègre la thématique du conseil dans l'ingénierie.

#### 9.2.2 LA PROPOSITION N°2 : DES SAVOIRS ORDINAIRES A L'ANALYSE DES USAGES : MESURER L'HABITABILITE

Une évolution des regards des professionnels de l'aménagement sur les territoires est en cours. La posture de passeur et de médiateur utilisée pour faire de l'ingénierie a permis de faire changer le regard sur les pratiques habitantes.

D'un point de vue de l'action, la question de l'usage est développée dans une partie spécifique dans les missions classiques. Parfois, la maîtrise d'usage est une étude en tant que tel. Parallèlement au perfectionnement des méthodes d'enquête, l'analyse des usages a intégré les études d'Inddigo. L'habitabilité est à questionner comme un protocole complémentaire de l'étude classique. Ainsi, l'opposition entre une approche plus quantitative et une approche plus qualitative est dépassée : l'ingénierie développe plus une complémentarité. Les plans d'action sont agencés et repensés par la question des usages.

L'ambition a été de remettre l'usage et l'expérience dans les manières de faire d'Inddigo, à l'aide de protocoles méthodologiques, tels que l'immersion, et facilité par les balades urbaines expérientielles. La balade urbaine en tant que moment de rencontre entre les consultants, les élus, les habitants et le territoire, a un double objectif. Le premier consiste à mettre en situation les habitants, dans leurs pratiques quotidiennes pour appréhender au mieux leurs besoins et leurs usages. Dans une situation où le déclaratif n'est pas toujours en harmonie avec le réel, la balade permettait de comprendre cet écart possible. Ensuite, le second objectif est à vocation des agents des collectivités rencontrés. Il est fréquent que les agents connaissent peu le territoire dans lequel ils travaillent parce qu'ils l'habitent peu, ils travaillent seulement dans le territoire, sans résider ou se récréer. Ainsi, la balade expérientielle met en lumière les tensions et les conflits d'usages possibles, tout en déclenchant des idées de nouvelles manières de faire. En partant de la simple idée de comprendre le territoire étudié par l'habitabilité, de mesurer son habitabilité, la balade participe à l'amélioration du cadre de vie. En effet, les participants formulent

un besoin, voire trouvent des solutions inventives pour répondre lors de ce temps d'échanges. Des plus, les politiques menées, suite au plan d'action, sont plus en adéquation avec l'habitabilité du territoire.

Mais cette approche connaît une limite en termes de temps, et donc de budget. Ce travail se réalise sur un temps long, celui de l'accompagnement au changement, qui n'est pas toujours vendu dans les études. Par contre, lorsque les clients ont déjà une maturité par rapport à cette approche, il est possible de dépasser cette limite<sup>129</sup>. Il est plus difficile de proposer cette approche à des élus et des agents qui n'ont jamais travaillé avec Inddigo et qui ne connaissent pas ces méthodes de travail. Le côté décalé de la méthode, parfois trop innovante, peut générer des réticences du côté des maîtres d'ouvrage.

### 9.3 L'HABITABILITE QUESTIONNE LES POLITIQUES DE PARTICIPATION DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les chapitres 7 et 8 ont révélé progressivement le lien entre les démarches de participations et l'habitabilité, par l'émancipation collective. La co-construction est un précepte indispensable à ce type de démarche. La proposition n°2 terminait par proposer l'analyse des usages pour appréhender l'habitabilité. Ici, **l'habitabilité vient en tant qu'objet facilitateur et émancipatoire de la participation.**

#### 9.3.1 À LA RECHERCHE DE L'INVENTIVITE HABITANTE DANS LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Dès 1969, Sherry R. Arnstein réalisait une échelle de participation, de trois niveaux. Le niveau zéro, appelé la non-participation, a pour ambition d'obtenir l'approbation d'un projet par la population. Les outils utilisés sont la publicité et toutes les formes de relations publiques. Le premier niveau serait une sorte de coopération où les décideurs demandent aux habitants de choisir entre différentes propositions. Enfin, le dernier niveau, qualifié de participatif, englobe différents degrés : la négociation, la délégation de pouvoir, ou encore le contrôle d'un processus par les habitants. L'inventivité dans les démarches de participation se situe à ce niveau, là où l'habitabilité et l'émancipation riment avec co-construction. Dans cette logique, la fabrique du bien commun, co-construit, infuse les temps de la participation. La notion de bien commun se donne l'ambition de trouver un accord entre l'ensemble des intérêts des individus. Ainsi, le développement de l'habitabilité au sein des démarches de participation met en relation les besoins des habitants et les possibilités de réalisation. Par ce procédé, l'ingénierie territoriale, avec les habitants comme acteurs indispensables, fabrique de l'habitable.

---

129 Prenons l'exemple de la CCMP. À la fin des années 2000, Inddigo avait réalisé le premier PGD. Satisfaits du travail réalisé, ils ont commandité Inddigo pour réaliser le nouveau PGD. Un sentiment de confiance s'était construit entre les deux entités qui a permis de réaliser une approche plus innovante. Par cette très bonne relation, Inddigo a pu intégrer la question de l'habitabilité, qui n'était pas inscrite dans le cahier des charges.

Afin de mieux préciser ce propos, il est possible de faire le lien avec une note méthodologique type adaptée à ces besoins. Elle est réalisée à partir de l'analyse développée tout au long de la thèse. L'ambition est de remettre le territoire sur le devant de la scène participative. Le territoire n'est pas un support, ou un objet administratif, mais le lieu des interactions et de la mobilisation des habitants. Par le lien au territoire, il est possible d'observer les pratiques ordinaires et inventives, rencontrer les habitants pour réaliser des entretiens, en donnant la possibilité aux gens de faire avec. Les ateliers peuvent même se réaliser *in situ*, sur les espaces étudiés. Ainsi, les échanges avec les habitants sont plus concrets, il est possible de mettre en relation les savoirs ordinaires et les savoirs d'expert.

ENCART 14 : NOTE  
METHODOLOGIQUE  
TYPE POUR UN  
APPEL D'OFFRES : «  
HABITABILITE ET  
PARTICIPATION,  
UNE NOUVELLE  
TECHNIQUE HORS  
DES MURS »

*L'habitabilité s'appréhende par différents types de rencontres. Afin, qu'elle participe au bien commun, il est nécessaire d'être dans une démarche co-construite et mettre en relation les informations de chaque participant. L'immersion proposée permet de rencontrer les différents acteurs du territoire, de participer à des réunions si besoin, et surtout de rencontrer les habitants.*

L'immersion fait sortir les ateliers participatifs des salles de réunion et salles polyvalentes sans vie des collectivités locales. Elle permet de vivre au rythme du quartier, aux sorties d'écoles (Aurillac), aux bals dansants du jeudi après-midi (Aurillac), au retour du travail (Gard), au petit déjeuner dans une maison d'hôte (Annonay), etc. Mais l'immersion est un outil complexe disposant de plusieurs techniques, qui sont souvent improvisées sur le terrain :

- Rencontre sous forme de micro trottoirs, comme pour Annonay,
- Réunion collective réalisée à Aurillac, chez les habitants ou dans les espaces communs.
- Les réunions organisées, comme pour la CCMP, en interpellant les habitants.

La logique met en exergue le caractère émancipateur de la participation. Cette manière de considérer la participation engage deux processus :

- De manière très concrète, la participation produit de l'émancipation parce qu'elle permet aux individus de prendre part à la décision publique. La participation devient le lieu d'une redécouverte, voire d'une découverte, de la politique, où les individus qui n'ont pas l'habitude de ce monde peuvent apporter leurs connaissances. Durant les ateliers, la parole est donnée à tout le monde, les individus ont la possibilité de développer leurs capacités, en stimulant les compétences de chacun. Souvent, les participants n'ont pas conscience des éléments qu'ils peuvent apporter, ils se sentent incompétents. Ainsi, il existe une redécouverte du rapport à soi, lorsque les participants développent leur

réflexion, par de l'estimation de soi. Les ateliers sont également source de tensions entre les participants. Le fait de participer à ces débats, de se rendre compte que les souhaits ne sont pas toujours possibles à cause de contraintes financières ou politiques, font de la participation un coup de pouce à l'émancipation. Les habitants se rendent compte des limites des collectivités, et identifient ainsi les capacités de chaque structure.

- Le second processus paraît être antinomique à celui présenté. En quoi l'émancipation peut être produite par les institutions politiques ? Il semblerait qu'il y aurait une tension dans ce lien. L'émancipation produite par une institution ne dénature-t-elle pas l'émancipation des individus ? Les démarches de participation réalisées sont à l'échelle locale et semblent dépasser cette contrainte. La proximité joue un rôle essentiel pour le faire. Le fait de mentionner le terme de participation sous-entend le fait de collaborer, autrement dit de se concerter dans le but d'agir ensemble. En référence à l'action, les acteurs sont des individus, pouvant être seul ou intégrés dans un collectif, qui produisent de l'action territoriale concertée. La proximité permet de faciliter la mobilisation des acteurs. Le jeu d'acteurs se compose d'intérêts individuels souvent divergents. La proximité géographique engendre de la créativité, par l'émulation des acteurs, mais également construit un référentiel commun pour que les acteurs, ensemble, aient plus de capacité à agir dans un même sens.

Les ateliers de participation sont un espace privilégié de la construction de l'inventivité habitante. **Le fait que les habitants changent d'univers, intègrent un monde souvent inconnu et sont confrontés à l'incertitude, produit de la créativité.** Les facilitateurs des ateliers encouragent également l'émancipation des individus, en accompagnant les habitants à formuler des besoins et trouver des solutions par eux-mêmes.

### 9.3.2 PROPOSITION N°3 : SORTIR LA PARTICIPATION DES UNIVERS CLOS

La manière dont fut interrogée l'habitabilité interroge les formes de démocratie participative locale. Aujourd'hui, la démocratie participative connaît une transformation importante de ses outils, avec un besoin de dépasser les limites existantes, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication (cartographie participative, serious game, etc.). **Les démarches de participation ont révélé une homogénéité des profils des participants, un homme, entre 50 et 70 ans, qui est ou a été investi dans le milieu associatif ou politique. Les femmes sont très souvent en minorité et au final le public reste majoritairement masculin.** Ainsi, les résultats des ateliers participatifs sont très homogènes dans l'ensemble des territoires. De plus, les participants avaient le plus souvent une double fonction, c'est-à-dire une fonction de résident et une de représentation (à la fois Aurillacois et membre de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), ou habitant de Miribel et président du club de foot). Ainsi, ces personnes effectuent un fort lobby par rapport à la fonction qu'ils occupent. Lors des ateliers de travail, les animateurs n'ont pas toujours connaissance de la double fonction. Ces personnes ont souvent une grande capacité de prise de parole qui occulte le reste du groupe. Il est difficile pour les animateurs de correctement répartir la parole. Autre observation faite, il existe un delta, ou une inadéquation, entre ce que les habitants déclarent dans des enquêtes du type recensement de la population et leurs pratiques quotidiennes. Ce delta s'explique de la manière suivante : les habitants n'ont pas toujours conscience de ce qu'ils font réellement, ils sont parfois dans une démonstration d'eux-mêmes, ou n'ont parfois pas conscience de leurs pratiques réelles.<sup>130</sup>

Afin de dépasser ces contraintes, pour créer des ateliers permettant d'améliorer l'habitabilité, il est nécessaire de se confronter à la diversité des habitants (et de manière plus globale des quatre acteurs de l'ingénierie territoriale). Ces rencontres permettent d'identifier les formes d'émancipation au sein des pratiques quotidiennes. Ces contraintes, notamment l'écart entre le déclaratif et la réalité posent la question de la pertinence des résultats. Ces participants ne sont-ils pas dans une logique de jeux de rôle Goffmanienne, à jouer à la « bonne habitante » ? Dans tous les cas, l'expérience de la balade, c'est-à-dire le fait de pratiquer réellement du vélo, permet d'estomper le delta entre le déclaratif et le réel. Cet écart est plus réduit lorsque les ateliers de participations sont dans l'espace public, à l'extérieur. L'espace public, à la fois comme lieu d'interactions sociales et de ressource à l'émancipation, favorise la pertinence des échanges entre les participants et les animateurs.

La troisième proposition se construit sur cette ambition de sortir la participation des murs pour accroître la qualité des échanges et ainsi, faciliter le plan d'action. Ce principe d'intervention favorise la rencontre et l'échange. **Les ateliers sont sur un mouvement incertain, favorable à la créativité et à la construction de l'expérience**, où des personnes peuvent se greffer à l'atelier. Ces dernières ne se

---

<sup>130</sup> Par exemple, lors de l'atelier de la CCMP, une personne disait utiliser régulièrement son vélo pour les déplacements quotidiens. Or, lors de la balade, cette même personne avait des difficultés pour se déplacer correctement (gestion des intersections et des ronds-points), comme si elle n'avait pas l'habitude de circuler avec ce mode. Lors d'un échange durant la balade, son discours se modifiait, elle a admis n'utiliser le vélo que quelques fois pour aller au Parc de Miribel.

seraient probablement pas déplacées. Mais dans cette situation, **ce ne sont plus eux qui vont participer, mais la participation qui vient à eux**<sup>131</sup>.

En sortant la participation des murs, une relation de confiance se crée entre les participants et entre les participants et les animateurs. Lors des ateliers en salle, il existe un jeu de pouvoir entre les participants, où ils veulent démontrer leurs savoirs, où même parfois que leurs savoirs correspondent mieux aux besoins du territoire. Cette relation existe également dans les ateliers en extérieur, mais dans une moindre mesure. De plus, avec une participation hors des murs, la logique éducateur/éduqué est dépassée. L'atelier est dans une posture d'enseignements mutuels, comme le propose Freiré (*cf. chapitre 7*). Les habitants ont autant à enseigner à l'animateur que ce que l'animateur a à enseigner. Le rapport entre le « sachant » (c'est-à-dire l'expert) et l'habitant est moins palpable. **Les savoirs ordinaires et les savoirs experts sont au même niveau.** De plus, en pratiquant l'espace public, les ateliers sont au plus près des usages, ce qui permet d'obtenir une finesse d'analyse nécessaire au plan d'action.

Toutefois, cette démarche est plus compliquée à organiser. En parallèle des temps classiques de préparation (support, déroulé de l'atelier, etc.), il est nécessaire de penser par le territoire. Les points d'arrêts d'une balade doivent être choisis avec finesse. Il faut que, naturellement, ils permettent aux habitants de répondre à l'enjeu du lieu. La seconde difficulté est due à la gestion de la parole des habitants. En étant à l'extérieur, les discussions « hors-sujet » de la balade sont très fréquentes, elles font partie du jeu pour mettre en confiance les participants. Toute la difficulté, pour l'animateur, est de trouver le juste-milieu entre le bon état d'esprit du groupe et la collecte d'informations pour le plan d'action. Si l'animateur propose un atelier très scolaire, avec beaucoup de rigueur, les gens apprécieront peu le moment et ne développeront pas leurs capacités. À l'inverse, si les gens apprécient ce temps d'échange lors d'une balade à vélo par exemple, l'expérience de ce nouveau mode sera un bon souvenir, propice au changement de comportement.

Un autre écueil de notre proposition se situe dans la place de l'acteur dans le processus de concertation. La sphère publique s'appuie de plus en plus sur la participation en intégrant les habitants dans le processus d'ingénierie territoriale. Pour Bacqué et Sintomer, cette manière de faire engendre un changement de la démocratie participative vers de la démocratie de proximité, où l'habitant est seulement un expert d'usage. L'un des risques de notre proposition serait de cantonner l'habitant à une consultation sur un point précis de l'action publique. L'habitant est au-delà d'un expert d'usage, il est également un inventeur de solutions qui peuvent se développer par la démocratie participative. **Les temps de participations hors des murs sont des moments d'émancipation favorables à la créativité des habitants.**

---

<sup>131</sup> Par exemple, lors de la balade périurbaine à vélo de la CCMP, le groupe a doublé lors du déplacement. Des habitants se sont greffés au groupe parce qu'ils étaient intéressés par la démarche, mais n'avaient pas eu connaissance, ou n'avaient pas eu envie de participer à la balade, ne sachant pas trop à quoi s'attendre.

## 9.4 L'INVENTIVITE ET L'INNOVATEUR: QUELLE DIFFUSION ?

Ce chapitre, et plus globalement cette partie, se termine par une proposition portant sur le processus de diffusion de l'innovation. Cet enjeu de l'innovation a été une interrogation récurrente tout au long de la thèse. Quels sont les liens, les similarités ou encore les différences ? À l'image du covoiturage qui a été, à l'origine, et même parfois encore, une inventivité habitante, tout comme la location courte durée de logements pour des séjours, l'inventivité habitante s'apparente à celle développée par ces pionniers de l'innovation. Il semblerait que dans une logique d'accompagnement au changement, l'inventivité soit l'un des premiers maillons d'un processus plus large de diffusion. L'objet mute, s'hybride ou se modifie, pour améliorer l'habitabilité de son « utilisateur ».

### 9.4.1 LE PASSAGE DE L'INNOVATEUR A LA SOCIETE

La diffusion de l'inventivité habitante vers la société est un processus complexe de transformation sociale. Afin de mieux l'appréhender, Rogers (1962) a décomposé le processus de diffusion en cinq phases :



Cette théorie donne à comprendre le processus observé lors de l'analyse des terrains d'étude. La première étape, la prise de connaissance, est passive (par l'information d'un message), ou active lorsque les habitants ont des informations en fonction de leurs centres d'intérêt et leurs pratiques. Par exemple, la publicité sur internet exprime cette perception sélective. Lorsqu'un message de publicité ne correspond pas aux besoins de l'individu, il ne prêtera pas attention à l'information. Aujourd'hui, les publicités sont générées par les moteurs de recherche, à l'aide des cookies, pour adapter les publicités à chaque individu. Cette connaissance a également deux positions : soit la pratique et plus particulièrement le besoin, entraineront une prise de connaissance, soit la connaissance va susciter le désir d'obtenir cette inventivité. **Pour Rogers, il existe trois types de connaissance : *awareness knowledge, how-to knowledge et principles knowledge*.** La notoriété se comprend comme la connaissance de l'innovation. Le fonctionnement s'entend comme la compréhension du fonctionnement de l'innovation. Sans cette compréhension, les individus ne peuvent pas s'approprier l'innovation. S'ils ne comprennent pas son utilisation, alors ils abandonnent l'objet. Enfin, les principes de fonctionnement visent à répondre aux raisons de l'utilisation. Pour Rogers, il faut donner aux individus les raisons de ce fonctionnement pour qu'ils adoptent cette utilisation. L'exemple du VAE pose question. Qui peut acheter un VAE s'il ne sait pas que l'assistance électrique est une aide à l'effort ?

La deuxième étape de Rogers se définit comme l'attitude vis-à-vis de l'innovation. Le précédé passe d'un processus cognitif (étape 1), à un processus affectif. Dans cette phase, l'individu développe une capacité à trouver les informations dont il a besoin, selon cinq attributs de l'innovation :

- L'avantage relatif, c'est-à-dire la perception de l'innovation comme étant la meilleure, par rapport à une autre (économique, prestige, référence, etc.).
- La compatibilité de l'innovation avec les valeurs et les expériences des individus souhaitant acquérir l'innovation. Par exemple, vanter les mérites de la vitesse de l'automobile n'est pas compatible pour une personne qui prône le respect de l'environnement.
- La complexité se réfère à celle de la compréhension d'utilisation de l'innovation.
- La possibilité d'essai permet à l'utilisateur de diminuer les risques de l'innovation avant de l'acquérir. Pour Rogers, dès qu'une innovation est testée, elle aura une plus forte probabilité d'être adoptée.
- La visibilité du résultat pour d'autres personnes. L'acquéreur doit pouvoir facilement montrer le résultat obtenu.

La troisième phase, celle de la décision, permet soit d'adopter, soit de rejeter l'innovation. Elle peut être pérenne, ou s'interrompre si par l'usage elle ne convient pas à la personne.

La quatrième phase voit se concrétiser le passage à l'acte par une forme physique. Cette phase est faite d'un grand nombre d'incertitudes du potentiel acquéreur. Si l'innovateur n'est pas prêt à ce genre de question, il peut y avoir un abandon de l'innovation.

Enfin, la dernière phase correspond au moment où les acquéreurs ont besoin d'être rassurés par l'objet. Ils cherchent des réponses disant qu'ils ont bien fait d'acquérir cet objet.

Ce processus de diffusion sociale donne à comprendre les diffusions de l'inventivité habitante. Le parkour à Chambéry, développé dans le chapitre 8, tout comme le cours de gym à Nîmes (*cf. chapitre 8*), sont marqués par ce processus. D'ailleurs, une majorité des inventivités présentées au chapitre 8 intègre cette logique.

Toutefois, cette théorie paraît synthétique. Pourtant, pour arriver à cet état l'innovation a connu quelques mouvements. Le moment où les tensions et les distorsions sont les plus importantes se situe lors du passage de l'aptitude à créer, à la capacité et à la réalisation, c'est-à-dire en amont du processus de diffusion. Les inventeurs habitants voient se lever des obstacles, des jeux d'acteurs qui peuvent bloquer des innovations, ou des tensions qui « remettent en cause la concrétisation » (Bacqué, Sintomer, 2011) de l'inventivité. Les habitants avaient des idées pour produire de l'action territoriale de proximité, mais la concrétisation est très complexe, soit par manque de ressources, de réseaux, ou encore de compétences. Parfois, il y a également un frein psychologique à l'inventivité habitante. Le fait que l'idée ne se transforme pas en objet est parfois rassurant pour les individus. Ils se protègent ainsi d'un échec imaginé.

Mais des inventivités habitantes, émancipatrices, ont connu un développement global, pour accroître, dorénavant, l'habitabilité d'un grand nombre de personnes. La référence au processus de l'innovation de Rogers fait écho à l'inventivité habitante la plus citée lors des entretiens : le covoiturage. D'une inventivité habitante, le processus s'est diffusé dans une grande partie de la société.

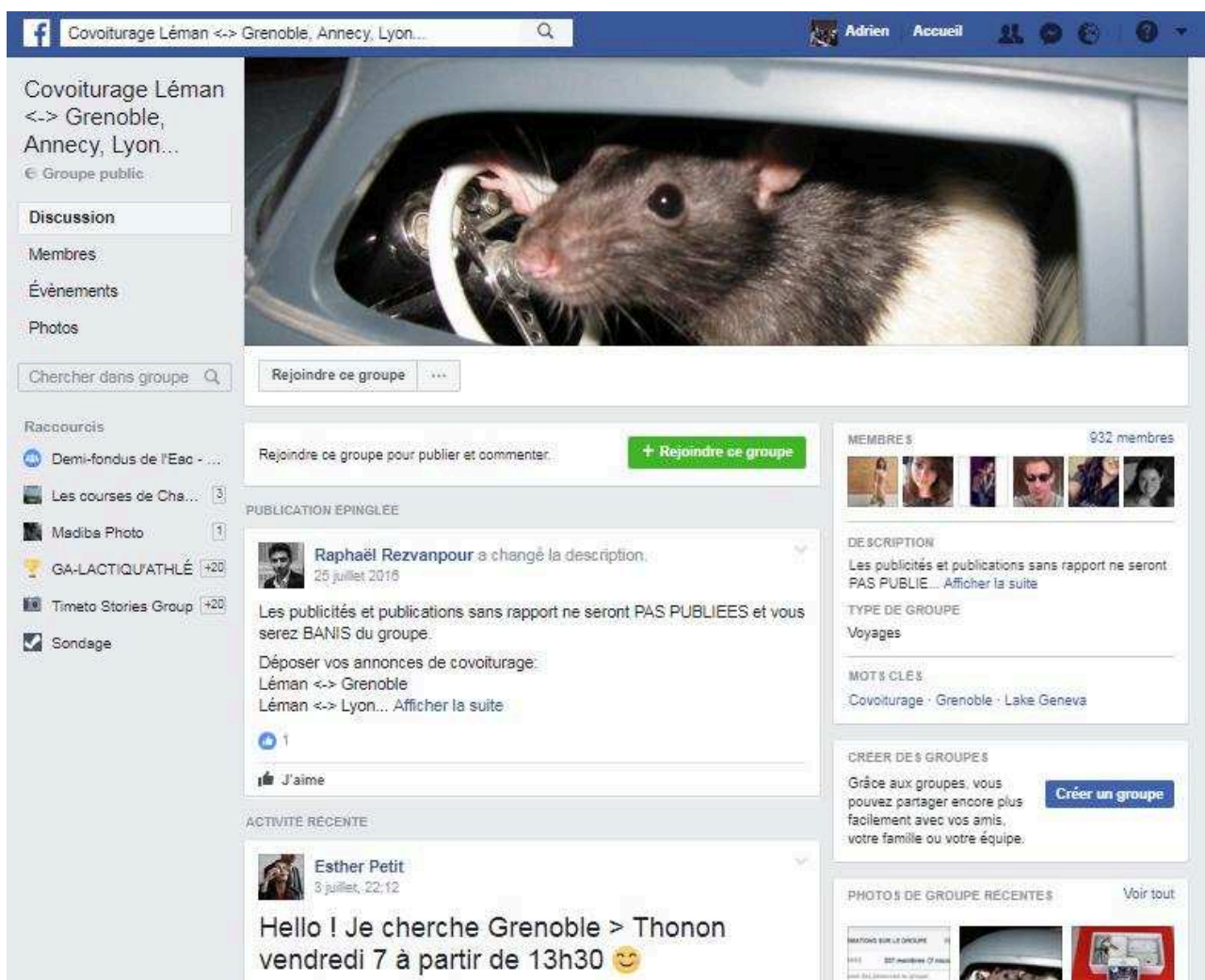


Les premières traces de covoiturage, dans la manière dont il est conçu aujourd'hui, trouvent leurs origines lors de la Seconde Guerre mondiale, aux États-Unis. À cette période, l'État américain demandait à ses compatriotes de participer à l'effort public en donnant une voiture pour la guerre. Pour les personnes sans voiture, ils pouvaient alors covoiturer avec un voisin pour se déplacer. En France<sup>132</sup>, cette forme d'organisation de covoiturage se développe à la fin des années 1990, à l'échelle de quartier. Dans la courbe de l'innovation, le covoiturage est dans la phase des innovateurs. Les premiers adeptes (early adopters) sont arrivés rapidement, par mimétisme de la pratique. Le rôle d'internet a été prépondérant pour passer à une majorité précoce. Des sites, comme *covoituragelibre*, ont vu le jour et ont permis aux covoitureurs d'accroître leurs réseaux. Ils pouvaient, dorénavant, covoiturer avec des inconnus, mais qui avaient les mêmes codes et signes de référence. C'est la phase de la majorité précoce. *Blablacar* a été un dynamiseur de la pratique. En sécurisant le voyage, comme pour un titre de transport classique, en designant le produit, la majorité tardive s'est approprié le service. Actuellement, en opposition au système, qui tend vers le libéralisme de *Blablacar*, se développent d'autres formes de covoiturage. Des sites émergent, mais ont des durées de vie très courtes. Par contre, Facebook voit se développer des groupes de « lignes de covoiturage », comme le montre l'image ci-dessous.

---

<sup>132</sup> Pour G. Amar, les prémisses du covoiturage moderne se situent au début des années 1990, à Los Angeles.

Photographie 19: Groupe Facebook de co-voiturage Grenoble, Chambéry, Annecy



Source : Facebook, juillet 2017

Sur des lignes fortes comme Grenoble Annecy, il y a plus de propositions de covoiturations sur la page Facebook, que sur le site blablacar. **Cette inventivité révèle la capacité d'adaptation des acteurs, qui peuvent ruser dès qu'un fonctionnement ne leur convient plus.** Aujourd'hui, les retardataires n'ont pas encore pris part au processus de l'innovation.

#### 9.4.2 PROPOSITION N°4 : TROUVER UNE POSTURE ENTRE MEDIATEUR ET PASSEUR POUR FAVORISER LA DIFFUSION

Les collectivités territoriales, qui produisent de l'action publique de proximité, ont un rôle prépondérant à jouer dans la diffusion de l'inventivité habitante vers la société dès la phase des innovateurs. Actuellement, quelques collectivités ont cette ambition. Une mission en cours, avec la ville de Perpignan, traite la question de

l'inventivité habitante à travers la thématique de la mobilité sur le quartier de Saint Jacques.

La proposition faite ici serait de changer la posture des collectivités territoriales, afin qu'elles adoptent une double posture, à la fois de médiateur et de passeur. Ce modèle s'inspire du modèle des centres sociaux, et plus globalement de l'éducation populaire, pour diffuser l'innovation. De nombreuses inventivités habitantes stagnent dès la phase des innovateurs, soit par choix, soit de manière subie. Au sein des collectivités, ou réalisée par un prestataire extérieur, une personne pourrait jouer le rôle de médiateur, d'abord entre les habitants, puis entre les habitants et les décideurs. Il pourrait à la fois collecter et comprendre les inventivités, pour ensuite, par le collectif, engendrer de la capacité à agir et de la diffusion. Dans ce rôle, le médiateur se transformerait en passeur, où il accompagnerait également les inventivités à se développer. Il les aiderait à dépasser les problèmes rencontrés de chaque processus de diffusion de l'innovation. Il manque souvent une personne qui construise le lien entre la collectivité et les habitants. À la CCMP, un agent a été recruté pour être une ambassadrice du tri. Elle travaille dans l'accompagnement au changement, par de l'animation. Mais dans son quotidien, elle prend également une posture de médiateur et de passeur. D'ailleurs, elle a obtenu de bons résultats sur le tri des déchets de la collectivité. Cette mission pourrait se généraliser à de nombreuses compétences des collectivités afin de créer des territoires plus habitables et où les habitants développeraient une plus grande capacité à agir.

Toutefois, la limite entre l'impulsion de la dynamique et le « faire pour » est parfois difficile à trouver pour les agents. Si la solution est directement proposée par le médiateur/passeur, est-ce qu'elle participera à améliorer l'habitabilité, même si elle répond parfaitement aux besoins des habitants ? Pour que l'inventivité soit appropriée par tous, il faut que le processus soit collectif, que chaque personne ait pu participer au projet. **Le processus est plus important que le résultat pour accroître l'habitabilité.** C'est dans le processus que les interactions sont les plus fortes et génèrent le plus de sens. La personne doit trouver sa place et ne pas la dépasser pour ne pas engendrer une perte d'habitabilité. Il semblerait que l'éducation populaire et les animateurs sociaux aient beaucoup à apporter, tant d'un point de vue méthodologique qu'interactionnel, aux acteurs de l'aménagement du territoire.

## CONCLUSION

Le caractère atypique de ce dernier chapitre se voulait professionnalisant. Le fait de traiter de l'ingénierie territoriale et plus particulièrement de ses savoir-faire avec les habitants entraîne un besoin de propositions. Ce chapitre avait pour ambition d'être le médiateur entre la pensée scientifique et les besoins des agents territoriaux, sorte de témoin de relais, pour une plus grande efficacité de l'action publique.

Le chapitre 8 questionnait la place de l'habitant dans les politiques publiques. Afin de réaliser le lien entre ingénierie territoriale inventive et le travail de doctorat plus classique, quatre propositions ont été réalisées et présentées ici. Le dénominateur de l'ensemble de ces propositions est la définition de l'habitant, au-delà de l'expert d'usage. À côté des experts de l'ingénierie territoriale, que sont les agents des collectivités, se trouve l'expertise d'usage des habitants. Mais cette expertise était peu prise en compte comme analysé dans le chapitre 8. Le chapitre 9 va au-delà de l'habitant expert d'usage. Ses capacités à agir, ses compétences et ses acquis (*cf. chapitre 7 et 8*) permettent aux individus d'inventer des solutions plus favorables à leur quotidien. En mobilisant les savoirs ordinaires, lors d'ateliers participatifs par exemple, la créativité des habitants est plus importante. Ils dépassent la posture de l'expert d'usage pour devenir pour devenir une sorte « d'habitant aménageur ». Mais cette manière de faire n'est pas possible sans une volonté politique et une capacité des agents à mettre en place ce type de participation. La créativité habitante est au cœur de l'habitabilité, elle permet aux individus d'être épanouis. Est-ce que la créativité collective, lors d'ateliers de participation, n'est pas une condition de l'habitabilité, ou un vecteur de l'habitabilité ?

Enfin, il est à retenir un point important de la construction d'habitabilité lors d'ateliers de participation. **L'habitabilité se construit en priorité lors du processus. Lorsque les habitants fabriquent ensemble le territoire qu'ils souhaitent, ils développent leur autonomie.** L'émancipation, en tant que condition de l'habitabilité, peut être générée lors de ces temps de participations. Les savoirs-ordinaires ne sont pas mieux ou moins biens que les savoirs experts, les deux peuvent se compléter, pour améliorer l'habitabilité des collectifs.

### CONCLUSION DE LA PARTIE III

L'ingénierie territoriale a été au cœur de cette dernière partie. Son analyse et la généralisation d'une ingénierie territoriale de l'émancipation a interrogé la production de l'habitabilité. Le constat initial était un manque d'outils et de savoir-faire pour faire une ingénierie de l'habitabilité. Au-delà de ce manque d'outil, cette dernière partie offre une visée technique de l'habitabilité par l'émancipation des individus et des collectifs. En effet, il existe de nombreux savoir-faire dans les politiques de développement durable, de cohésion sociale ou de politique de la ville. Ces politiques pourraient ainsi inspirer une ingénierie territoriale de l'habitabilité. Pour rappel, l'introduction de cette ultime partie interrogeait la place de l'ingénierie territoriale au sein des pratiques inventives réalisées par les habitants. Comment l'ingénierie territoriale peut générer de l'inventivité et de la créativité ?

Afin d'améliorer l'efficacité de l'ingénierie territoriale, le processus d'intelligence collective doit prendre en compte les habitants comme des acteurs à part entière. Ils ont une capacité propre, une expertise d'usage qui leur donne des compétences territoriales. Les agents des collectivités ou les élus ne sont les seuls acteurs dotés d'une ingéniosité. L'introduction de cette ultime partie se demandait si les habitants, en tant qu'acteurs de l'ingénierie territoriale, ne sont pas des acteurs de l'aménagement du territoire de l'habitabilité.

La deuxième partie se concluait par la nécessité du croisement des sciences pour fabriquer une ingénierie territoriale efficace pour observer et analyser l'inventivité habitante. En effet, les méthodes issues de l'anthropologie, de la sociologie ou encore de la géographie ont permis de construire une ingénierie de l'inventivité qui permet de les détecter. Les entretiens semi-directifs, l'observation directe ou flottante, ou encore l'immersion sont les méthodes de cette approche. Enfin, la conclusion terminait par questionner les liens étroits possibles entre la sphère des agents des collectivités et celle des chercheurs. La dernière partie montre bien tous les parallèles possibles entre les deux sphères, ou les aller-retours enrichissent les savoirs de chacun et le questionnement quotidien des chercheurs. En effet, certains chercheurs en sciences territoriales sont directement au contact de l'ingénierie territoriale et ainsi incrémentent leur travail de recherche. **Toutefois, très peu de travaux ont été menés sur une ingénierie de l'habitabilité.**

Le chapitre sept analyse la place de l'habitant dans les processus d'ingénierie territoriale, la manière doit-il être considéré pour participer à un processus global d'habitabilité. Les structures sociales telles que les centres sociaux ou les MJC apportent des réponses pragmatiques. Elles ont pour problème le passage de réponses individuelles à des réponses collectives, à l'image des problèmes rencontrés par les collectivités territoriales actuellement qui axent les actions plus sur les individus. Ainsi, ces structures adaptent des postures médiatrices et des méthodes spécifiques modulables pour l'ingénierie territoriale. Les expériences qu'elles ont avec les citoyens sur un territoire peuvent apporter plus de finesse à l'ingénierie territoriale et d'efficacité des actions publiques.

Le chapitre huit éclaire une motivation fondamentale de l'inventivité, l'empowerment. Cette notion a également l'avantage de pouvoir faire le lien avec l'ingénierie territoriale. En effet, la causalité action publique et empowerment a déjà été étudiée par de nombreux chercheurs, dont Marie-Hélène Bacqué. L'apport

théorique et empirique de l'émancipation a permis d'imaginer et de construire cinq familles d'inventivités habitantes. Les collaborateurs d'Inddigo souhaitaient avoir des familles facilitant l'adaptation de l'ingénierie locale au contexte. Les cinq familles sont les suivantes :

- la première fait état de la domestication de l'espace public,
- la deuxième de la protection,
- la troisième de la ludification,
- la quatrième du jardinage,
- la dernière termine par la transformation d'usages.

Ce chapitre s'est également attaché à démontrer en quoi la perte d'émancipation était concomitante à l'inhabitabilité. En effet « Lorsque les habitants sont captifs, avec une sorte d'assignation psychologique à résidence, ils ne peuvent développer de capacités inventives pour accroître leur habitabilité. Les séniors ne pouvant plus se déplacer dans le Gard ou les exclus socialement aux Marmiers sont autant d'exemples qui révèlent le besoin de liberté pour bien habiter » (*cf. chap. 8*). Le chapitre premier mentionné le fait qu'un espace est habitable par la qualité des interactions favorables aux habitants, compatible par son organisation et sa structure aux arrangements et aux détournements des habitants. À l'analyse du chapitre huit, il paraît opportun d'ajouter que l'habitabilité peut s'améliorer seulement si elle a une visée émancipatoire. En effet, le besoin de liberté est une condition indispensable du processus.

Le dernier chapitre de cette thèse permet d'ouvrir le débat et faire le lien direct avec l'ingénierie territoriale. Il offre des réponses concrètes qui participent à l'amélioration de l'habitabilité. La place de l'habitant au-delà d'un expert d'usage est une clé de réussite définie ici. Les habitants, tout comme les agents territoriaux et les élus ont la capacité de faire de l'ingénierie territoriale, chacun à leur place. Intégrer les habitants, notamment au sein de processus participatifs, permet d'améliorer l'habitabilité. « Lorsque les habitants fabriquent ensemble le territoire qu'ils souhaitent, ils développent leur autonomie. L'émancipation, en tant que condition de l'habitabilité, peut être générée lors de ces temps de participations. Les savoirs-ordinaires ne sont pas mieux ou moins biens que les savoirs experts, les deux peuvent se compléter, pour améliorer l'habitabilité des collectifs » (*cf. chap. 9*).

Certaines collectivités, notamment dans le champ du développement durable, de la politique de la ville et de la cohésion sociale, ont développé une ingénierie territoriale dont les principes et les valeurs sont proches de l'habitabilité. Elles ont pour postulat l'habitant comme un expert d'usage. D'un point de vue de l'histoire de l'action publique, les protocoles ANRU ont été les premiers à offrir une place privilégiée aux habitants ; ils sont devenus des « habitants-solutions ». À travers cette logique et le poids évolutif des habitants, il est possible d'apercevoir un changement de paradigme de l'ingénierie territoriale, avec le passage du « faire pour » les habitants à du « faire avec » habitants, voire même du « inciter à faire » par les habitants. Ce dernier point est d'ailleurs essentiel dans l'appréhension des chapitres 8 et 9, qui visent, par une ingénierie de l'émancipation à inciter les habitants à trouver par eux-mêmes leurs solutions. Les habitants ont des savoirs, des compétences et des acquis qui leur permettent de formuler et de réaliser leurs

propres solutions. Ils sont un peu des artisans de leur quotidien. Cette métaphore a permis également de révéler des ingrédients de l'inventivité habitante, différents que ceux présentés dans la première partie. En effet, l'expérimentation par l'erreur, les capacités de faire et l'intelligence créative, la *mètis*, sont les ingrédients de l'inventivité habitante.

## CONCLUSION GENERALE

L'inventivité habitante est à la fois une pratique qui porte un regard particulier sur les dynamiques territoriales, les déplacements et les occupations spatiales. **Elle encourage à mettre à exergue les pratiques ordinaires développées par les habitants sur l'espace habité, lors des temps de déplacement, de travail ou de récréation.** L'inventivité habitante, par son caractère fragmenté, improvisé et caché questionne autrement l'ingénierie territoriale. **Elle fait de l'habitant acteur de l'ingénierie territoriale, doté de *métis*, en capacité de formuler un besoin et de le résoudre, ou de répondre à un problème.** Le lien entre l'ingénierie territoriale et les habitants est très étroit. Nous rappelons que la problématique de thèse était la suivante :

*Comment l'ingénierie territoriale, qui officie à une échelle locale et en lien étroit avec les habitants, peut accroître l'habitabilité de son territoire en impulsant l'inventivité habitante ?*

Suite à la problématique posée, il paraît donc nécessaire de revenir sur les résultats conclus dans les trois parties de la thèse. À partir d'une première partie théorique, la thèse s'est construite par une démarche d'abduction, qui va au-delà de simples d'aller-retours entre les domaines scientifiques et l'action territoriale. En effet, cette démarche a demandé une sorte d'instinct rationnel (Ayim, 1974), où le choix de l'hypothèse s'est fait instinctivement, à partir de différentes possibilités, mais en même temps elle s'est confrontée à des critères nécessitant une argumentation fine, de ce fait rationnelle. De plus, l'aspect rationnel permet de confronter l'hypothèse abductive à la réalité des territoires. **Ainsi, le choix de cette démarche a permis de dépasser le regard dichotomique entre la déduction et l'induction pour le porter sur une approche plus coopérative prenant en compte différentes méthodes de l'action et des sciences territoriales.**

La première partie est revenue sur le concept d'habiter, l'habiter sous contrainte et l'inventivité habitante. À partir d'une perspective relationnelle et pragmatique de l'habiter, le choix s'est porté sur l'étude des pratiques habitantes ordinaires et/ou inventives. Le fait d'étudier l'habiter offre la possibilité de prendre en compte les spatialités, les temps, les individus et les collectifs et les représentations des pratiques habitantes. La thèse ne se consacre pas à l'habiter au sein de la résidence, mais va au-delà. Les pratiques d'habiter sont multiples, résidentielles évidemment, mais également récréatives, mobiles ou encore nourricières. Il paraît également intéressant de remettre en valeur ici une citation de Mathis Stock : « *Pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, c'est déployer, en actes, un faire qui a une certaine signification ; on se focalise alors fondamentalement sur les manières dont les individus font avec les lieux. C'est l'étude des manières de pratiquer les lieux géographiques qui semble être porteuse de l'intelligibilité de la spatialité des individus* » (Stock, 2004). Cette perspective expérientielle a donné une lecture plus sensible des pratiques habitantes. Cependant, il n'était pas possible d'étudier l'habiter sur tous les types de territoire. Suite à de nombreux échanges avec Inddigo, le choix s'est porté sur l'étude de l'habiter dans les espaces publics. Le bureau



d'étude travaille pour des maitrises d'ouvrage qui souhaitent régler un problème dans l'espace public, dans les champs du transport et de la biodiversité notamment. De plus, il semblait que l'espace public soit le lieu où se confrontent de multiples formes d'inventivités habitantes. Le chapitre se conclut par une définition de l'espace public propre à cette thèse : l'espace public est à considérer comme un espace de frottements, des espaces de l'entre, où les gens se rencontrent, échangent, s'ignorent, etc. Il est un outil pour faciliter les interactions sociales et la circulation des individus. L'espace public a pour vocation d'animer la vie sociale, dans le quotidien des individus. Il est le lien de rencontre des confrontations des pratiques face aux contraintes rencontrées par les habitants. Enfin, le dernier chapitre offre une posture et une définition de l'inventivité habitante. Il permet de terminer le cadrage théorique de l'objet de recherche. En s'appuyant sur Michel de Certeau, Détéienne et Vernant ou encore Claude Lévi-Strauss, **l'inventivité habitante est une débrouillardise, plus ou moins improvisée, ingénieuse. Elle est un art de l'audace pour trouver une solution pragmatique en utilisant les ressources matérielles et intellectuelles disponibles.** Un grand nombre d'individus inventent de nouvelles manières, parfois de manières non-intentionnelles. Les applications sont nombreuses dans la vie quotidienne des individus. Toutefois, les inventivités sont discrètes, voire cachées, mais elles sont observables par des traces ou dans le discours perceptibles lors d'entretiens. Leur inscription temporelle est floue, sans début ni fin, l'inventivité peut disparaître dès l'observation. L'inventivité est visible dans les traces molles de l'habitabilité, c'est-à-dire dans les interstices des pratiques quotidiennes. Cette observation de l'entre met en valeur les détournements participants de l'habitabilité. **Elles répondent à un besoin ou à un problème selon les situations.**

La deuxième partie présente la posture d'une enquête en bureau d'étude, les nécessaires adaptations pour que la thèse réponde à un besoin académique et professionnel. Un premier temps a été dévolu à identifier les potentielles relations entre les besoins scientifiques et les besoins de l'ingénierie territoriale. Pour cela, quatre thématiques ont été étudiées. La première consistait à identifier la posture du doctorant au sein d'un bureau d'étude. Le choix s'est porté sur **une posture médiatrice du chercheur faisant le lien entre les sciences et les pratiques.** Afin d'intégrer au mieux les habitants dans les méthodes de l'ingénierie territoriale, les protocoles ont été adaptés. Il fallait qu'ils répondent à la fois aux ambitions académiques de la thèse, mais également aux besoins des maitrises d'ouvrages. Ainsi, des méthodes comme les micros trottoirs, l'immersion ou encore l'observation directe se sont généralisées au sein des missions avec Inddigo. Toutes les méthodes trouvent leurs origines au sein des sciences humaines, mais ont connu un processus innovant. Il a permis de faire des habitants des acteurs à part entière de l'ingénierie territoriale. Ces méthodes ont été éprouvées sur le Grand Lyon et Chambéry Métropole et surtout sur les terrains des maitrises d'ouvrage, tels que l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau ou encore le département du Gard pour la DDTM. Sur ces derniers, **les méthodes ont pu être affinées et sont devenues de plus en plus efficaces.** À partir de ces travaux, une collection d'objets des inventivités habitantes a été réalisée. De plus de 800 inventivités habitantes, 300 ont été sélectionnées afin de garder une lisibilité du document. La collection a été codée pour réaliser une analyse quantitative. Elle révèle une forme « médiane » de l'inventivité habitante, c'est-à-dire le prototype : **elle est créée par un collectif d'habitants, à l'échelle de la rue,**

**où internet n'a aucun rôle, tout comme l'action publique, dans le cadre de l'économie collaborative, durant un an ou une demi-journée. Cette inventivité détourne les normes socio-spatiales en vigueur sur le territoire.** L'analyse réflexive menée dans le chapitre 6 présente deux expériences de terrains fondamentales pour répondre à la problématique. À partir d'études de cas concrets, les Cézeaux et le Gard, le travail de thèse mènent aux résultats suivants. Il existe **un lien de causalité entre la co-construction des dispositifs et des utilisateurs et l'action de créer de l'inventivité par les habitants.** Pour aller plus loin dans les apports pour l'ingénierie territoriale, le terrain révèle que les processus créatifs des habitants s'accroissent lorsque l'ingénierie territoriale donne la capacité aux individus et aux collectifs d'inventer. Cette perspective créative de l'ingénierie a permis d'être le point de départ de la troisième partie.

Enfin la dernière partie fait un retour d'analyse et met en valeur la place de l'inventivité habitante au sein d'une ingénierie territoriale participant à l'habitabilité. Pour que cette relation soit le plus optimale possible, cette partie s'appuie sur le travail mené au sein des précédents chapitres valorisant l'habitant comme un acteur de l'ingénierie territoriale. Dans cette perspective bottom-up, une corrélation peut se faire entre l'amélioration de l'habitabilité et l'ingénierie territoriale par l'habitant. À l'inverse, il n'est pas possible pour l'ingénierie territoriale d'améliorer l'habitabilité si elle ne travaille pas avec les habitants. La notion *d'empowerment* fait le lien entre l'ingénierie territoriale et l'inventivité habitante. En effet, les habitants ont la volonté de s'émanciper du territoire pour bien habiter. De l'autre côté, l'ingénierie territoriale a des outils permettant de développer *l'empowerment*, issus de l'action sociale ou du développement durable. Ainsi, l'ingénierie en souhaitant accroître l'émancipation des individus a plus de chance d'améliorer l'habitabilité. **Cinq familles d'inventivités habitantes ont été construites pour faire le lien avec une ingénierie territoriale de l'émancipation** (la domestication de l'espace public, la protection de l'espace public, la ludification de l'espace public, le jardinage de l'espace public et la transformation d'usages de l'espace public). À partir de cette analyse, la fin de la partie est plus à destination des praticiens de l'ingénierie territoriale. Ce dernier chapitre se veut être un débat autour de la fabrique territoriale, où l'habitant est un acteur de l'ingénierie territoriale à part entière. De plus, le chapitre 8 révèle que l'inventivité habitante, lorsqu'elle est collective, partagée et partageable par un groupe de personne, améliore de manière plus significative l'habitabilité que si elle est produite de manière individuelle. **Les processus de co-construction ou de co-développement de l'inventivité habitante améliorent l'émancipation collective des individus et génèrent ainsi une habitabilité plus partagée et conviviale.** D'ailleurs, cette ultime partie met en valeur le lien de causalité entre pratique individuelle et pratique collective, au sein du processus global d'ingénierie territoriale. Pour cette dernière, il est plus aisé d'observer et d'accompagner les pratiques collectives. Elles sont plus visibles et moins fragmentées. Donc, elles ont plus de facilité à générer de l'habitabilité par cette manière. Cependant, la méthode proposée tout au long de la thèse, par l'analyse des pratiques individuelles, tend à démontrer que l'action publique a la capacité de prendre part à l'inventivité habitante. **Actuellement, le manque d'habitude, l'absence de méthode et la méconnaissance des résultats font que les collectivités territoriales développent peu de lien entre les pratiques individuelles et collectives, hormis quelques exemples illustrant la thèse** (Mulhouse par exemple).

La problématique posée en introduction trouve l'ensemble des éléments de réponse au sein de la thèse. L'ingénierie territoriale a la possibilité d'accroître l'habitabilité de son territoire. L'habitabilité est donc à définir comme l'aptitude d'un système de relations permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace ; c'est-à-dire que l'habitabilité est un processus qui relève de compétences d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation. Ces relations sont comprises entre les individus, entre les individus et les territoires, et les systèmes sociaux. Pour répondre à ces caractéristiques, l'ingénierie territoriale définit l'habitant comme l'un des acteurs. À côté des élus et agents, l'habitant est une pièce du puzzle territorial. Il est tout d'abord un expert d'usage. Sa manière d'habiter, étudiée de manière relationnelle (*cf. chap. 1*), de pratiquer son quotidien sous différentes contraintes (*cf. chap. 2*) fait qu'il a une connaissance très fine du territoire. Il connaît ses habitudes et peut être en capacité de les présenter avec des protocoles méthodologiques adaptés (*cf. chap. 4*). Dans l'ensemble des pratiques du quotidien, certaines sont qualifiées d'inventivités habitantes (*cf. chap. 3*). Elles sont réalisées par des habitants et mettent en valeur un besoin ou répondent à un problème. L'ingénierie territoriale, en caractérisant ces pratiques (*cf. chap. 5*), a des solutions pour améliorer l'habitabilité. Au-delà de l'expertise d'usage, les habitants ont les capacités et les compétences de participer à la fabrique territoriale. Les maitrises d'œuvre, ici le bureau d'étude Inddigo, peut organiser des outils de participations créatifs (*cf. chap. 6 et 7*) pour accroître la capacité inventive des habitants. **En stimulant la créativité lors de démarche de participation, les ingénieurs territoriaux génèrent une émulation. Les habitants ressentent qu'ils sont utiles à la fabrique territoriale, ce qui les encourage à trouver des solutions aux problèmes révélés par les ingénieurs territoriaux.** À l'opposé, des habitants ne sont plus en capacité de réaliser de l'inventivité habitante, ils sont en incapacité d'agir pour bien habiter. Une relation de dépendance aux autres se construit et donne un sentiment d'inhabitable pour ces captifs (*cf. chap. 8*). Pour améliorer l'habitabilité pour ces habitants, l'ingénierie territoriale doit faciliter l'empowerment pour ces habitants. Le fait de mener cette enquête dans un bureau d'étude **a permis de mettre en situation concrète, avec des habitants et les maitrises d'ouvrages les propositions présentées dans cette thèse** (*cf. chap. 9*). Le travail de co-construction des outils, la négociation des méthodes et leur mise à l'épreuve sont une vraie particularité de la thèse.

L'inventivité habitante lance une sorte de généralisation du Do It Yourself (DIY) territorial. La notion s'inspire du « bricolage ingénieux » de Claude Lévi-Strauss au sujet de l'ingéniosité frugale des tribus indigènes étudiées. Les habitants ont une capacité de faire et observent que les politiques d'aménagement du territoire ne peuvent pas réduire tous les maux. Les habitants préfèrent créer leurs propres solutions, même si elles ne sont pas forcément transférables aux autres. Cette génération du DIY a pour caractéristique d'être autonome, flexible, économe. Ils ont un usage intensif du savoir de la main pour fabriquer du territoire. **Ce DIY territorial renverse les politiques classiques de l'aménagement du territoire.** Ils rendent possibles, réalisables et abordables les réponses à leurs besoins. Certaines collectivités perçoivent l'opportunité d'une autre fabrique du territoire, où du « faire pour », les collectivités passent à du « faire-avec » ou du « laisser-faire ». Des collectivités territoriales qui avaient l'habitude d'engager de grands projets d'aménagement du territoire, avec une grande partie d'aménagement *hard*, reconnaissent les limites de ce positionnement. La diminution des moyens

financiers, notamment des dotations de l'État, participe également de ce mouvement. Certains décideurs ont vraiment fait le choix de se rapprocher de l'expertise des habitants, voire de leurs capacités ingénieuses. C'est le cas par exemple de la Communauté de Communes de Miribel et Plateau lors de la réalisation de son Plan Global de Déplacement. Elle a souhaité valoriser et appréhender le savoir de déplacement des habitants. Pour cela, elle s'est confrontée à la matérialité de la pratique, lors de balade périurbaine, d'observations et d'ateliers de co-construction. Dans cette généralisation du DIY, un élément paraît transformer les pratiques habitantes, les nouvelles technologies. Leur développement à grande vitesse transforme les pratiques de la ville par les outils de l'information et de la communication. Dans la domestication de l'espace public, les nouvelles technologies transforment l'utilisation des lieux. Mais cette dynamique a peu été prise en compte dans la thèse, elle serait l'objet d'une autre thèse à faire. Les nouvelles technologies refondent les territoires en profondeur, il n'est pas possible de synthétiser le processus sans tendre vers la caricature. C'est ainsi que le choix a été fait de ne pas aborder cette question. Les inventeurs étudiés dans la thèse, même s'ils n'en ont pas conscience, participent à la transformation sociale et à la fabrique des territoires. **Ces pionniers du *Do It Yourself (DIY)*, construisent du territoire à côté des programmes d'aménagement initiés par l'action publique locale.** Ces micro-initiatives, au départ spontanées, marquent la dynamique des lieux et les processus d'appropriation. En détournant, les habitants accroissent leur sentiment de bien-être.

L'exemple de l'enfant joueur (*cf. chap. 8*) donne à voir et comprendre la place des territorialités inventives. La thèse s'inscrit au sein de réflexions menées depuis Claude Raffestin, puis toute l'école Grenobloise, jusqu'aux travaux de Romain Lajarge, dans son HDR, sur le problème de la territorialité. Les territorialités précèdent les territoires, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de construire un collectif pour produire ensemble, avant de faire du territoire. Les territorialités doivent être construites, énoncées et activées pour mentionner le territoire. Claude Raffestin (1977), par sa conception relationnelle de la territorialité a défini le territoire comme une substance, un pouvoir et avec une limite. Chez Robert Sack (1986), la territorialité est un moyen dont les gens se dotent pour contrôler les autres dans un espace délimité. Pour Claude Raffestin, les territorialités permettent de comprendre « les mouvements de contestation, les révoltes qui se manifestent ou éclatent un peu partout et dont l'origine est fréquemment l'existence de relation dissymétrique perçues comme telles et devenues dès lors insupportables » (Raffestin, 1977). À partir de cette analyse, puis des études menées par les chercheurs américains, Claude Raffestin a développé un socle théorique autour de l'écogénèse territoriale. Le concept de territorialité permet de renforcer la compréhension de l'inventivité habitante :

*« Le paradigme de la territorialité renverse l'ordre habituel de la géographie puisque le point de départ n'est pas l'espace, mais les instruments et les codes des acteurs qui ont laissé des traces et des indices dans le territoire.(...) La « clé du déchiffrement » n'est pas dans la réalité matérielle qu'est l'espace, mais dans la sémiosphère que le groupe humain mobilise pour transformer cette réalité matérielle » (Raffestin, 1986).*

Les territorialités inventives sont une manière de faire de l'action ingénieuse où les individus co-construisent du commun grâce aux relations développées avec l'extérieur. Faire de la gym dans son salon avec des voisines, construire un trottoir dans le lotissement, transformer un champ en aire de pique-nique ... **les habitants sont des détourneurs du quotidien**. Certains parviennent à développer des capacités pour transgresser les normes en s'appropriant de l'espace à eux. À l'inverse, d'autres habitants ne développent pas ces capacités et acceptent le fonctionnalisme de l'aménagement du territoire. Ainsi, les premières personnes démontrent un usage efficace de territorialités inventives, leur permettant d'accroître l'habitabilité de territoire. **Les territorialités inventives révèlent qu'il n'est pas indispensable de doter les territoires d'aménagements et d'infrastructures pour qu'il soit plus habitable.**

Ceci amène à redéfinir l'habitable dans une logique d'inventivité habitante. Un espace est habitable selon certaines conditions (*cf. chap. 8*) favorables au développement de la capacité d'agir des habitants. Ainsi, **un espace est habitable lorsque les interactions sociales et spatiales permettent des arrangements individuels et collectifs inventifs permettant de répondre aux besoins de chacun (intimité, sureté, nature, etc.)**. Ces besoins varient selon les individus. Ils sont personnels, mais la capacité d'agir est le dénominateur commun de ces derniers. Ainsi, la notion de territorialités inventives comme condition d'habitabilité clarifie et donne à comprendre le champ d'études. Les inventivités ordinaires sortent de l'anonymat, les signes de territorialités qu'elles engendrent révèlent la singularité du processus d'habitabilité.

Lors de l'ANR TerrHab, « De l'habitabilité à la territorialité (et retour) à propos de périurbanités d'individus et de collectifs en interaction » coordonnée par Marie Chirstine Fourny, Romain Lajarge, l'habitabilité se définissait de la manière suivante : « Une aptitude d'un système de relations permettant d'attribuer un surcroît de qualité d'occupation de l'espace » ; c'est-à-dire que l'habitabilité est un processus qui relève de « compétences d'interaction, d'interprétation, de représentation, de signification et/ou de symbolisation ». Ces relations sont comprises entre les individus, entre les individus et les territoires, et les systèmes sociaux. Ce surcroît de qualité a le plus souvent une valeur subjective. La qualité relationnelle permet d'occuper, d'investir, de parcourir ou encoure de détourner de l'espace. L'habitabilité est également une condition de la réalisation de soi. En ce sens, le chapitre 8 apporte une précision sur cette réalisation et le passage au collectif. Le besoin de liberté révélé dans les fabriques de l'inventivité est un moteur indispensable. De nombreux exemples ont montré des pratiques inventives pour garder de l'autonomie, c'est-à-dire développer un sentiment de liberté. L'ensemble des exemples ont été éclairés par la notion d'émancipation. Elle a permis de révéler une autre complexité de l'inventivité habitante. Ainsi, l'habitabilité se caractérise également par le besoin d'émancipation. En effet, **l'émancipation est une condition de l'amélioration de l'habitabilité**. À partir de ce processus, l'ingénierie territoriale peut générer de l'habitabilité. De nombreuses structures de proximité (centres sociaux, MJC, associations, etc.) travaillent, au quotidien, sur l'émancipation des individus et des collectifs. Différentes postures sont possibles pour permettre l'émancipation des individus, la mise en relation des individus, le déclenchement des initiatives ou encore l'accompagnement des individus. Les manières de faire de

l'ingénierie de proximité offrent de nouvelles méthodes et de nouvelles possibilités pour l'ingénierie territoriale.

Le territoire, en tant qu'objet interactionnel, entre les élus, les habitants, les acteurs économiques, ou encore les agents des collectivités, a la capacité grâce à l'ingénierie de **générer une médiation émancipative qui fabrique ou améliore l'habitabilité**. La médiation entre les acteurs, en particulier entre les habitants et les collectivités territoriales, entraîne une ingénierie émancipatoire favorable à l'habitabilité. Plusieurs protocoles tendent à cette forme d'ingénierie : le lien social utilisé dans les structures de proximité, la démocratie participative, ou l'amélioration de qualité des espaces publics dans les projets urbains. Il est nécessaire d'avoir de l'émancipation encadrée par de l'action publique ou parapublique pour avoir de l'habitabilité.

La difficulté pour que l'ingénierie s'approprie l'inventivité habitante est liée à la différence de temporalité. L'ingénierie, comme l'inventivité identifie un problème et le formule. Mais **il faut que le problème atteigne un haut niveau d'intensité pour que les acteurs publics puissent s'en saisir**. À partir de cette étape, les élus recherchent des solutions, parfois avec l'accompagnement de cabinets de conseils, et investissent pour trouver des solutions. **Le niveau d'intensité de l'inventivité habitante est différent, il est plus individuel**. Le problème peut impacter seulement une personne et ne pas contraindre le quotidien des autres habitants du quartier ou de la commune.

Le travail mené lors de ce doctorat trouve aujourd'hui une perspective concrète au sein de la sphère privée des bureaux d'étude. Suite à la thèse, j'ai choisi d'ouvrir un bureau d'étude, *L'atelier du territoire*, en maîtrise d'usage. À partir de l'approche croisée issue des sciences humaines, des différents protocoles méthodologiques développés et des résultats acquis, *L'atelier du territoire* propose d'étudier la place des habitants au sein de l'ingénierie territoriale. Peu de bureaux d'étude font le lien entre l'ingénierie et les pratiques habitantes, le fait de développer à la fois des compétences propres à la concertation, à l'ingénierie territoriale et au transport offre une approche innovante. Actuellement, il semblerait que les sphères scientifiques construisent d'étroites relations avec l'action territoriale. De plus en plus d'appels d'offres nécessitent cette approche. *L'atelier du territoire* participe à cette dynamique en court.

## LISTE DES SIGLES

A21 : Agenda 21  
ACA : Association Cantonale d'Animation  
ACACS : Association Cantonale d'Animation Combe de Savoie  
AFOM : Atouts Faiblesses Opportunités Menaces  
ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové  
AMP : Architecture, Milieu, Paysage  
AMT : Aménagement et Territoires  
ANR : Agence Nationale de la Recherche  
ANRT : Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie  
ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine  
AOT : Autorité Organisatrice de Transport  
ATD Quart-Monde : Agir Tous pour la Dignité Quart Monde  
BNB : Bonheur National Brut  
CAF : Caisse d'Allocation Familiale  
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
CCMP : Communauté de Communes de Miribel et Plateau  
CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
CDC : Caisse des Dépôts et des Consignations  
CEDDAET : Conseil en Développement Durable Auprès des Entreprises et des Territoires  
CEREMA : centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement  
CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires  
CIAM : Congrès International d'Architecture Moderne  
CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche  
CNLAPS : Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée  
CNLRQ : Comité national de liaison des régies de quartier  
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique  
CSP : Catégorie Socio- Professionnelle  
CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie  
DCE : Dossier de Consultation des Entreprises  
DD : Développement Durable  
DDHC : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen  
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
DEC : Déchet et Ecologie Industrielle  
DGRST : Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique  
DIY : *Do It Yourself*  
ENSAPLV : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette  
EMD : Enquêtes Ménages-Déplacements  
FAIR : Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse  
FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves  
FCSF : Fédération des centres sociaux et socioculturels de France  
GPV : Grands Projets de villes  
HDR : Habilitation à Diriger des Recherches  
HID : Habitat Individuel Dense  
HLM : Habitat à Loyer Modéré

INDDIGO : Initiative du Développement Durable, des Ingénieries et des Organisations  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
IR-DSU : Inter-Réseau des professionnels du Développement Social Urbain  
La MIETE : La Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange  
LAS : Lycée Albert Schweitzer  
LRU : Loi Relative aux libertés et responsabilités des Universités  
MAP : Modernisation de l'action publique  
MdP : Maison des Proximités  
MEDDE : Ministère  
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture  
PIB : Produit Intérieur Brut  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
ONU : Organisation des Nations Unies  
PACTE :  
PDE : Plan de Déplacements d'Entreprises  
PGD : Plan Global de Déplacements  
PHP : Plan Habitat Permanent  
PLU : Plan Local d'Urbanisme  
PMI : Protection Maternelle et Infantile  
PSG : Pays Sud Grésivaudan  
PRES : Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur  
RCE : Responsabilités et Compétences Elargies  
R&D : Recherche et Développement  
REx : Retour d'Expérience  
RFID : Radio Frequency IDentification  
SDIA : Schémas Directeurs d'Immobilier et d'Aménagement  
SIG : Système d'Information Géographique  
SJF : Sans Jardin Fixe  
SMTC : Syndicat Mixte des Transports en Commun  
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer français  
SPIRAL : Societal Progress Indicators for the Responsibility of All  
TAM : Territoires Aménagement et Mobilités  
TED : Transports et Déplacements  
TerrHab : Territoire et habitabilité  
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication  
UBP : Université Blaise Pascal  
UE : Union Européenne  
URACS : Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux  
UMR : Unité Mixte de Recherche  
VAE : Vélo à Assistance Electrique  
ZAC : Zone d'Aménagement Concertée  
ZUS : Zone Urbaine Sensible



# LISTE DES TABLES

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Le zonage en aire urbaine en 2010 .....	27
Carte 3 : Flux domicile travail sortants, réalisée pour le PGD de la CCMP .....	28
Carte 4 : Périmètre d'études.....	125
Carte 5 : Exemple d'HID sur cadastre .....	128

## LISTE DES ENCARTS

Encart 1 : Exemple de temps d'échanges informels a inddigo .....	107
encart 2 : Elements de reflexion sur le lien entre la posture au sein d'inddigo et les manieres de faire de l'aménagement sur le terrain .....	108
encart 3 : Les changements épistémologiques de l'abduction selon nunez moscoso .....	110
encart 4 : Etude sur habitat individuel dense (hid) pour la ddtm du gard (voir 4.3.2) .....	112
encart 5 : Le systeme de territoire selon alexandre moine (2005) .....	115
encart 6 : Extrait d'une note methodologique.....	197
encart 7 : Compétence et capacité ? .....	228
encart 8 : Next gen .....	232
encart 9 : Le collectif etc. ....	236
encart 10 : La démarche spiral .....	244
encart 11 : S. Alinsky et le processus de community organizing .....	250
encart 12 : Autonomie et émancipation .....	270
encart 13 : Aux origines des theories du pouvoir en amerique du nord .....	285
encart 14 : Quelques resultats de la ddtm du gard .....	310
encart 15 : Note methodologique type pour un appel d'offre : « habitabilite et participation, une nouvelle technique hors des murs » .....	313

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Un enterrement à Ornant, Gustave Courbet, 1850. ....	50
Photographie 2 : New York en marcheur .....	70
Photographie 3 : New York en voyeur .....	71
Photographie 4 : Flyer recto et verso d'invitation de l'enquête en ligne .....	131
Photographie 5 : Première étape du tableau croisé dynamique .....	163
Photographie 6 : Texte d'accroche de l'enquête .....	183
Photographie 7 : Exemple d'une série de photo pour l'enquête pour la DDTM du Gard : Quelle photo représente le mieux où vous habitez ?.....	184
Photographie 8 : Courrier du préfet présentant l'enquête.....	193
Photographie 9 : Chalon en Champagne .....	198
Photographie 10: Flyer du PGD de la CCMP .....	203
Photographie 11 : Photobooth lors de temps de concertation à la piscine de Beynost et sur le parking d'un centre commercial.....	203
Photographie 12: Le menu de l'atelier de concertation sur les Cézeaux .....	208
Photographie 13 : Jeux de carte pour l'atelier de concertation de l'UBP .....	209
Photographie 14 : Type de carte pour la CCMP, document vu dans le chapitre 4 .....	211
Photographie 15 : Exemples d'urbanisme tactique.....	234
Photographie 16 : Projet "Que je t'Ayme" .....	236
Photographie 17 : Projet "Voyons voir" .....	237
Photographie 18 : Trottoir réalisé par un habitant à Saint Hippolyte du Fort .....	261

Photographie 20: Groupe Facebook de co-voiturage Grenoble, Chambéry, Annecy .....	320
---	-----

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Extrait de la collection de l'inventivité habitante .....	150
Tableau 2 : Premières lignes de la collection d'objet .....	153
Tableau 3 : Menu déroulant "thématique" .....	155
Tableau 4 : Menu déroulant "Attitude de l'action publique" .....	156
Tableau 5 : Menu déroulant "acteurs" .....	158
Tableau 6 : Menu déroulant "échelle" .....	159
Tableau 7 : Menu déroulant "temps de l'action" .....	161
Tableau 8 : Menu déroulant "type de détournement" .....	162
Tableau 9 : Grille d'entretiens pour les agents de la CCMP .....	201
Tableau 10 : Grille d'analyse discursive pour la CCMP .....	205
Tableau 11 : Les cycles et les phases de la démarche SPIRAL .....	297

## LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1: Relation entre les normes dans les modes d'habiter .....	Erreur ! Signet non défini.
Schéma 2 : Les quatre théories de l'action en sciences sociales .....	54
Schéma 3 : Les six métiers d'Inddigo.....	96
Schéma 4 : L'organisation des départements et des agences d'Inddigo .....	100
Schéma 5: Le fonctionnement du système territorial. ....	114
Schéma 6 : Les sept premières caractéristiques des thématiques.....	168
Schéma 13 : Méthodologie de la démarche SPIRAL .....	244
Schéma 14 : Les droits fondamentaux pour le Région Wallonie .....	246
Schéma 15 : Chaîne d'équivalence du modèle radical.....	287
Schéma 16 : Chaîne d'équivalence du modèle libéral ou social-libéral.....	287
Schéma 17 : Chaîne d'équivalence du modèle néo-libéral .....	288
Schéma 18 : Les phases de la démarche SPIRAL.....	296

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Les thématiques de l'inventivité habitante.....	164
Graphique 2 : Les types de détournement de l'inventivité habitante .....	164
Graphique 3 : Les acteurs de l'inventivité habitante .....	165
Graphique 4 : L'attitude de l'action publique lors de l'inventivité habitante .....	165
Graphique 5 : Le but de l'inventivité habitante.....	166
Graphique 6 : L'échelle de l'inventivité habitante .....	166
Graphique 7 : Le rôle d'internet sur l'inventivité habitante .....	167
Graphique 8 : La temporalité de l'inventivité habitante .....	167

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Interaction entre maîtrise d'usage, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.....	306
--	-----

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: La répartition des agences d'Inddigo en France.....	95
---	----

## BIBLIOGRAPHIE

- A** ABELES (.), 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Payot, 280 pages
- AGIER (M.), 1999, *L'invention de la ville, Banlieues, townships, invasions et favelas*, éd. Archives Contemporaines, 176 pages.
- AGIER (M.), 2013, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, La Découverte, 216 pages
- AGRAWAL, 2002, « Classification des savoirs autochtones : la dimension politique », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173, p. 325 - 336
- AKOUN (A.) ANSART (P.) (dir.), 1999, *Dictionnaire de Sociologie*, Seuil, 587 pages
- AKRICH (M.), 1998, « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Education permanente*, n°134, p.79-89
- AKRICH (M.), 2013, « Co-construction », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation
- ALINSKY (S.), 1971, *Rules for radicals. A Practical Primer for Realistic Radicals*, Paperback, 224 pages
- ALTER (N.), 2001, *L'innovation ordinaire*, PUF, 324 pages
- AMORIN (M.), 2011, « Logos, Mythos et Mètis : formes de savoir et rapport à la langue », *Le Télémaque*, p. 55 - 61
- ARAB (N.), 2014, *L'urbanisme en action. Pratiques et innovation*, vol. 2, HDR, Université Paris Est
- ARENDT (H.), 1961, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 369 pages
- ARNSTEIN (S.), 1969, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4), p. 216 à 224.
- AUDAS (N.), 2011, *La dynamique affective envers les lieux urbains : la place des temporalités individuelles et urbaines*, sous la direction de Denis de Martouzet, Université Rabelais, 620 pages
- AUGE (M.), 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 150 pages.
- AUGUSTIN (J.-P.), 2006, « Par les chemins et les plages », *Urbanisme*, n° 346, p. 46-49.

- B** -
- BACQUE (M.-H.), REY (H.), SINTOMER (Y.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La découverte, 314 pages.
- BACQUE (M.-H.), SINTOMER (Y.), 2011, (dir.), *La démocratie participative. Histoires et généalogies*, La Découverte, 320 pages
- BACQUE (M.-H.), 2006, « Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis », *Géographie, économie, société*, Vol. 8, p. 107-124.
- BACQUE (M.-H.), BIEWENER (C.), 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, 175 pages
- BALAZARD (H.), 2012, « Mobiliser et mettre en scène des « leaders » Les coulisses des assemblées démocratiques de London Citizens », *Participations*, n°4, p 129-154

- BANOS (V.), 2009, « Michel Lussault, De la lutte des classes à la lutte des places », *Géographie et cultures*, n°72, page 137 à 138.
- BAPTISTE , 1991, *Photolangage.une méthode pour communiquer en groupe par la photo*, Les Éditions d'organisation, 216 pages
- BACHRACH (P.), BARATZ (M.S.), 1962, « Two Faces of Power », *The American Political Science Review*, Vol. 56, Issue 4, page 947 à 952
- BASSAND (M.), COMPAGNON (A.), JOYE (D.), STEIN (V.), 2001, *Vivre et créer de l'espace public*, Presses polytechniques romandes, 223 pages
- BAUDRY (H.), 2007, Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter. Sous la direction de LUSSAULT (M.), 889 pages.
- BECKER (H.), 1963, *Outsiders*, Métailié, 247 pages
- BEGOUT (B.), 1995, *La découverte du quotidien*, Allia, 600 pages.
- BENYUS (J.), 2011, *Biométisme. Quand la nature inspire des innovations durables*, Broché, 408 pages
- BERQUE (A.), 1996, *Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Gallimard, 216 pages
- BERTHELOT (J.-M.), 2001, *Epistémologie des sciences sociales*, Broché, 594 pages
- BESSE (J.-M.), 2010, « Le paysage, espace sensible, espace public », *Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy*, n°2, page 259 à 286
- BEY (H.), 1997, *Taz, Zone autonome temporaire*, L'Éclat, 90 pages
- BLANQUART (P.), 1997, Une histoire de la ville : pour repenser la société, Agora débats/jeunesses, 156 pages
- BOLLIER (D.), 2014, *La Renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage*, Charles Léopold Mayer, 192 pages
- BONETTI (M.), 1994, *Habiter, le bricolage imaginaire de l'espace*, Desclée de Brouwer, 230 pages.
- BONNEMAISON (J.), 2000, *La géographie culturelle*, CTHS, 152 pages
- BORDREUIL, 1995, « Le spectacle de la dérélition », dans *Prendre Place* (I Joseph, dir), Recherches, Paris, 304 pages
- BOUCHARD (F.-X.), 2015, *En remontant Belleville*, Créaphis, 116 pages
- BOUDON (R.), 1979, *La logique du social*, Hachette, 309 pages
- BOUDON (R.), BOURRICAUD (F.), 1986, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Broché, 768 pages
- BOUDON (R.), 2004, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? », *Revue du MAUSS*, n° 24, page 281 à 309
- BOURDEAU, (P.), 2003, *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, HDR, 269 pages.
- BOURDEAU, (P.), 2013, *Fins et confins du tourisme*, L'Harmattan, 228 pages
- BOUTRY (P.), 1988, « De l'histoire des mentalités à l'histoire des croyances. La possession de Loudun », *Le Débat*, n°9, page 85 à 96.
- BRAYER (L.), 2013, « Filmer l'ambiance urbaine : Les dispositifs vidéographiques à l'œuvre chez William H. Whyte dans La vie sociale des petits espaces urbains », *Ambiances [En ligne]*, Représentation - Traduction - Ecriture, mis en ligne le 13 mai 2013, consulté le 25 juin 2013
- BRES (A.), 2015, *Figures discrètes de l'urbain*, Métis Presses, 172 pages
- BRODY (J.), 2005, *La rue*, Presse Universitaire de Toulouse, 314 pages

- BREVAN (C.), PICARD (P.), 2000, *Ville : une nouvelle ambition pour les métiers : rapport au ministre de la ville*, La Documentation Française, 188 pages
- BRUGERE (F.), 2013, *La politique de l'individu*, Broché, 128 pages
- BUCLET (N.), 2011, *Le territoire entre liberté et durabilité*, PUF, 224 pages.
- BUIRE (C.), 2012, « Les arts de faire du terrain », *Annales de géographie*, n°687-688, page 600 à 620
- BUIRE (C.), et SIMETIERE (A.), 2010, « Les « désirs d'être » du hip hop à Luanda », *Géographie et cultures*, n°76, page 81 à 97.
- BUIRE (C.), 2011, *À travers pratiques citadines et tactiques citoyennes, la production du droit à la ville au Cap (Afrique du Sud)*, sous la direction de Philippe Gervais-Lambony, 434 pages
- BUIRE (C.), 2008, « Les arts de faire du terrain », *Annales de Géographie*, page 600 à 620
- BUTTNER (A.), 1969. "Social space in interdisciplinary perspective", *The Geographical Review*, volume 59, page 417 à 426.

- C** CAILLÉ (A.), CHANIAL (Ph.) (dir.), 2008, *L'amour des autres. Care, compassion et humanitarisme*, Revue du MAUSS semestrielle, 346 pages
- CAILLE (A.), 2011, *Pour un manifeste du convivialisme*, Le bord de l'eau, 120 pages
- CAILLY (L.), 2007, « La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Noroi*, p. 67-80
- CAILLY (L.), 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine d'une ville française (Tours) », *Espaces Temps*
- CALLON (M.), LASCOUMES (P.), BARTHE (Y.), 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, 358 pages
- CASEY (E.), 1997. *The Fate of Place. A Philosophical History*, Los Angeles : University of California Press, 495 pages.
- CAVALCANTI (H.) et al. (2008), *Mosaico urbano do Recife : Inclusão/Exclusão Socioambiental*, Fundaj, Ed. Massangana, 309 pages
- CEFAI (D.), 2009, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, page 245 à 269
- CHALAS (Y.), 2000, *L'Invention de la ville*, Anthropos, 199 pages.
- CHALAS (Y.), 2002, *Villes Contemporaines*, Cercle d'art, 208 pages
- CHALAS (Y.), 2007, « L'individualisme habitant : la vie en deçà et au-delà du quartier », *Annales de la recherche urbaine*, 15 pages
- CHAMBERS (I.), 1986, *Popular Culture. The Metropolitan Experience*, Methuen, 256 pages.
- CHARVOLIN (F.), MICOUD (L.), NYHARD (N.), 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, Editions de l'Aube, 224 pages
- CHAUVIER (E.), 2011, *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard*, Anacharsis, 170 pages
- CHIVALLON (C.), 2000, « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », in Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. Géographies à Cerisy, Belin, page 299 à 317

- CLOT-GOUDARD (R.), TILLOUS (M.), 2008, « L'espace du réseau : du flux au territoire. Le tournant pragmatiste engagé par Isaac Joseph », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 15, consulté le 07 janvier 2017. URL : <http://traces.revues.org/683>
- CRAWFORD (M.), 2010, *Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, Edition de la Découverte, 252 pages
- CREDOC, 2008, *Conditions de vie et Aspirations des Français*, 288 pages
- CROZIER (M.), FRIEDEBERG, 1977, *L'Acteur et le Système*, Le Seuil, 500 pages
- CROUZATIER-DURAND (F.), 2016, «Le droit à l'expérimentation n'est pas très expérimenté par les collectivités », *La Gazette des communes*, 2 pages
- COLLIER (J.), 1986, *Visual anthropology : photography as a research method*, University of New Mexico Press, 266 pages
- COLLIGNON (B.), 1996, *Les inuit, ce qu'ils savent du territoire*, L'Harmattan, 254 pages
- COLLIGNON (B.), 2000, *Les savoirs géographiques vernaculaires ont-ils une valeur ?*, réalisateur UTLS – la suite, 83 minutes
- COLLIGNON (B.), 2004, "It's a long way to the Other. Geographers and geographic knowledges", *Geojournal -Confronting geographic complexity*, page 375 à 379.
- COLLIGNON (B.), 2005, "La Géographie vernaculaire", *Bulletin de l'Association de géographes français*, page 153 à 165
- COLLIGNON (B.), STASZAK (J.-F.), 2003, *Espaces Domestiques - construire, habiter, représenter*, Bréal, 447 pages
- COLLETIS (G.), PECQUEUR (B.), 1993, *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes: vers de nouvelles rencontres productives ?*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, pages 489 à 508.
- CONLON (D.), GILL (N.), MORAN (D.) , 2010, *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, 262 pages
- CONORD (S.), 2007, *Usages et fonctions de la photographie*, Presses Universitaires de France, 192 pages
- COPANS (J.), 2011 (3<sup>e</sup> ed.), *L'enquête ethnologique de terrain*, Armand Colin, 128 pages.
- CORALI (M.), 2007, « La plage de Cotonou, un lieu pour se montrer », *Urbanisme*, page 34 à 38
- COURLET (C.), 2008, *L'Économie territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble, 135 pages
- COURLET (C.), PECQUEUR (B.), 2013, *L'Économie territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble, 144 pages
- COUZENS HOY (D.) D., 2004, *Critical resistance. From poststructuralism to Post-critique*, The MIT Press, 274 pages.

## D

- DAHL (R.), 1957, "The concept of power", *Department of Political Science, Yale University*, page 201 à 2015
- DARDEL (E.), 1952. *L'homme et la Terre*, PUF, 133 pages
- DARLEY (M.), 2008, « Frontière, asile et détention des étrangers. Le contrôle étatique de l'immigration et son contournement en Autriche et en République tchèque », Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Études Politiques de Paris, 637 pages

- DEBARY (O.), TELLIER (A.), 2003, « Une ligne faite en photographiant/ A line made by photographing », préface de l'ouvrage, *Le ruban documentaire*, SAUSSIÉ (G.), Paris, Société française de photographie, page 5 à 10
- DEBOULET (A.), NEZ (H.), 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, PUR, 138 pages.
- DE BIASE (A.) ROSSI (C.), 2006, *Chez Nous : territoires et identités dans les mondes contemporains*, Éditions de la Villette, 320 pages
- DE CERTEAU (M), 1970 [2005], *La possession de Loudun*, Folio, 472 pages.
- DE CERTEAU (M), 1974, « L'opération historique », in J. Le Goff et P. Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, pp. 3-41.
- DE CERTEAU (M), 1979, « *Pratiques quotidiennes* », in G. Pujol et R. Labourie (dir.), *Les cultures populaires*, Toulouse, Privat, pp. 24-30.
- DE CERTEAU (M), 1982, *La fable mystique*, t. I, Gallimard, 420 pages.
- DE CERTEAU (M), 1990 [1980], *L'invention du quotidien*, t. I, Arts de faire, Folio, 348 pages.
- DE CERTEAU (M), 1993 [1974], *La culture au pluriel*, Le Seuil, 228 pages.
- DE CERTEAU (M), GIARD (L.), MAYOL (P.), 1994 [1980], *L'invention du quotidien*, t. II, Habiter, cuisiner, Folio, 410 pages.
- DE CERTEAU (M.), 1980, « Des espaces et des pratiques », in *La culture au pluriel*, Christian Bourgois Éditeur, pp. 233-253.
- DELEUZE (G.), GUATTARI (F.), 1980, *Mille plateaux*, Edition de Minuit, 645 pages.
- DEMEULENAERE (P.), 2003, *Les normes sociales*, Presses Universitaires de France, 304 pages
- DETIENNE (M), VERNANT (J.-P.), 1993, *Les ruses de l'intelligence : La métis des Grecs*, Flammarion, 316 pages.
- DI MEO (G.), 1998, « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, page 99 à 110
- DI MEO (G.), 2000, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 320 pages
- DI MEO (G.), BULEON (P.), 2005, *L'espace social*, Armand Colin, 304 pages.
- DODIER, 2013, « Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine », *EspacesTemps.net*, page 1 à 15
- DOLBEC, CLEMENT, 2004, *La recherche-action*. In T. KARSENTI (T.) SAVOIE-ZAJC (L.), *La recherche en éducation : ses étapes et ses approches*, Éditions du CRP, 360 pages
- DOREY (R.), 1983, *L'interdit et la transgression*, Bordas, 144 pages
- DOSSE (F.), *Paul Ricoeur et Michel de Certeau : l'histoire, entre le dire et le faire*, Herne, 141 pages
- DOSSE (F.), *Michel de Certeau, le marcheur blessé*, La découverte, 655 pages
- DOSSE (F.), 2002, « Michel de Certeau, jalons d'un itinéraire », *EspacesTemps.net*, 1 page
- DOUAY (N.), PREVOT (M.), 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo* [En ligne], n°36
- DUBUISSON-QUELLIER (S.), PLESSZ (M.), 2013, « La théorie des pratiques », *Sociologie* [En ligne]
- DUVIGNAUD (J.), 1977, *Lieux et non lieux*, Galilée, 153 pages.
- DUREAU (F.) et al. (dir.), (2002), F. et al. (dir.). *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Anthropos/IRD, 656 pages
- DUVIGNAUD (J.), 2006, *La ruse de vivre*, Actes Sud, 128 pages.

# E

- ELIAS (N.), 1991, *La société des individus*, Fayart, 301 pages  
ENTRIKIN (N.), 1991, *The Betweenness of Place: Towards a Geography of Modernity*, Johns Hopkins University Press, 204 pages  
ESTELLON (V.), 2005, *Éloge de la transgression. Transgressions, folies du vivre ? De la marche vers l'envol, L'Esprit du temps*, 140 pages

# F

- FAURE (S.), 2000, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, L'Harmattan, 220 pages  
FEILDEL (B.), 2013, « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois*, n°227, page 55 à 68  
FERREOL (G.), 1997, *Dictionnaire de sociologie*, Broché, 300 pages  
FISCHER (N.), 2007, « La rétention administrative dans l'État de droit. Genèse et pratique du contrôle de l'enfermement des étrangers en instance d'éloignement du territoire dans la France contemporaine », Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 630 pages  
FISKE (J.), 1989, *Understanding Popular Culture*, Unwin Hyman, 232 pages  
FISKE (J.), 1991, "Moments of Television: Neither the Text nor the Audience », in SEITER (E.), *Remote Control. Television, Audiences and Cultural Power*, Routledge, 272 pages  
FISKE (J.), 1992, "Cultural Studies and the Culture of Everyday Life », in GROSSBERG (L.), NELSON (C.), *Cultural Studies*, 800 pages  
FLICHY (P.), 2010, *Le sacre de l'amateur*, Seuil, 97 pages  
FORTIN (T.), MORA (P.), TREMEL (L.), 2006, *Les jeux vidéo: pratiques, contenus et enjeux sociaux*, L'Harmattan, 242 pages  
FOUCAULT (M.), 1963, *Histoire de la folie à l'âge classique*, U.G.E., 309 pages  
FOUCAULT (M.), 1976, *La Volonté de savoir*, Gallimard, 224 pages  
FOURNY (M-C.), LAJARGE (R.), 2011, *Au-delà de la banlieue, c'est encore la périphérie. Les espaces périurbains au prisme de la norme aménagiste*, colloque « Les banlieues ou la périphérie en tant que laboratoire de l'emprise de la norme », 16 pages  
FRANKIGNOULLE (P.), BODSON (E.), 1996, « Le campus universitaire comme espace public : des représentations aux pratiques », *Études de communication*, page 61 à 88  
FREIRE (P.), 1974, *Pédagogie des opprimés*, Maspero, 244 pages  
FREMONT (A.), 1974, « Recherches sur l'espace vécu », *L'Espace géographique*, volume 3, page 231 à 238  
FREMONT (A.), 1976, *La région, espace vécu*, PUF, 223 pages  
FREMONT (A.), 2009, *La Région, espace vécu*, Flammarion, 288 pages  
FROW (J.), 1995, *Cultural Studies and Cultural Value*, Clarendon Press, 200 pages  
FURETIERE, 1690, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, consultable sur Gallica



- G** GARFINKEL (H.), 2008, "Le programme de l'ethnométhodologie", In *L'ethnométhodologie: une sociologie radicale*, DE FORNEL (M.), OGIEN (A.), QUERE (L.), La Découverte, page 31 à 56
- GEHL (J.), 2012, *Pour des villes à échelle humaine*, Écosociété, 273 pages
- GENEAU de la MARLIÈRE (I), STASZAK (J.-F.), 2000, *Principes de géographie économique*, Breal, 448 pages
- GIBBAL (J.-M.), LE BRIS (E.), MARIE (A.); OSMONT (A.), SALEM (G.) , 1981, « Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain », *Cahiers d'études africaines* , Volume 21, pages 11 à 24
- GILBERT (P.) PARLIER (M.), 1992, "La compétence : du mot valise au concept opératoire", *Actualité de la formation permanente*, n°116, pages 11 à 18
- GIROUD (M.), 2007, *Résister en habitant. renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, sous la direction de Françoise Dureau, 527 pages
- GOFFMAN, (E.), 1968, *Asiles: Etude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Les éditions de Minuit, 452 pages
- GOFFMAN, (E.), 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1, Les éditions de Minuit, 256 pages
- GOFFMAN, (E.), 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 2, Les éditions de Minuit, 376 pages
- GOFFMAN, (E.), 1974, *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, 236 pages
- GOFFMAN, (E.), 2013, *Comment se conduire dans les lieux publics*, Economica, 312 pages
- GHORRA-GOBIN (C.), 2006, *La théorie du 'New Urbanism' : Perspectives & enjeux*, Ministère de l'Équipement (Centre de Documentation de l'Urbanisme), 61 pages
- GLON (E.), PECQUEUR (B.), 2016, *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 295 pages
- GRAFMEYER (Y.), 1991, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, CNRS Éditions/PPSH Rhône-Alpes, 220 pages.
- GRAFMEYER (Y.), JOSEPF (I.), 1984, *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 378 pages
- GRAFMEYER (J.), AUTHIER (J.-Y.), 2011, *Sociologie urbain, domaines et approches*, Armand Colin, 127 pages
- GRAFMEYER (Y.), 1999, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions », *Recherches sociologiques, Sociologie de la ville*, vol. XXX, n° 1, p. 157-176
- GUICHARD (O.), 1976, *Vivre ensemble, rapport de la Commission de Développement des collectivités locales*, Documentation française
- GUIMOND (L.), SIMARD (M.), 2009, « L'hétérogénéité des nouvelles populations rurales : comparaison dans deux MRC contrastées au Québec », *Recherches sociographiques*, volume 50, page 475 à 505
- GUIMOND (L.), 2014, « Vers une grille d'analyse de l'expérience géographique : cas-type dans la campagne au Québec », *Norois*, 4/2014 (n° 233), page 11 à 24
- GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Grenoble, 186 pages.

- GUYON (L.), 1625, *Les Diverses leçons de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche conseiller du roy en ses finances en Lymousin suivans celles de Pierre Messie et du sieur de Vauprivas*, 910 pages
- GWIAZDZINSKI (L.), 2007, *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*, Ministère des transports, UTBM Éditions, 206 pages
- GWIAZDZINSKI (L.), 2007, « Redistribution des cartes dans la ville malléable », *Espace populations sociétés [En ligne]*, 2007/2-3 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 03 mai 2013. URL : <http://eps.revues.org/index2270.html>
- GWIAZDZINSKI (L.), 2012, « Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie », *Des facteurs de changement 2, Territoire 2040 n°6*, 24 pages
- GWIAZDZINSKI (L.), 2014, *L'art de la ruse dans l'espace urbain*, Séminaire CRH - LAVUE - UMR CNRS 7218, 6 pages

- H** HABERMAS (J.), 1978, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 320 pages
- HAUMONT (A.), 2008, *L'apport des enquêtes, des recherches et des expérimentations sur les relations entre les modes de vie et les formes de l'habitat urbain : une synthèse*, PUCA, 49 pages
- HOGGART (R.), trad 1970, *La culture du pauvre*, Les éditions de minuits, 424 pages.
- HOLSTON (J.), 2008, *Insurgent Citizenship. Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 417 pages
- HOSSARD (N.), JARVIN (M.), 2005, *C'est ma ville : De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, L'Harmattan, 286 pages
- HOYAUX, (A.F), 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography [En ligne]*, 15 pages
- HOYAUX (A-F), 2002, *Habiter la ville et la montagne : Essai de Géographie Phénoménologique sur les relations des habitants au Lieu, à L'Espace et au Territoire*, sous la direction de DEBARBIEUX (B.), 720 pages
- HOYAUX, (A.F), 2000, *Habiter la ville et la montagne : Essai de Géographie phénoménologique sur les relations des habitants au Lieu, à L'Espace et au Territoire (Exemple de Grenoble et Chambéry)*, Grenoble, IGA (Université Joseph Fourier), dirigée par Bernard Debarbieux, Thèse, 792 p + 1 CD-ROM

- I** INGLEDEW (J.), 2015, *Tous créatifs ! : Un guide pour stimuler ses idées*, Pyramyd, 184 pages
- INGOLD (territoire), 1989, "Tools, minds and machines : an excursion in the philosophy of technology", *Techniques & Culture*, mis en ligne le 16 janvier 2006, consulté le 08 février 2017. URL : <http://tc.revues.org/805> ; DOI : 10.4000/tc.805

- J** JACOBS (J.), 1991 (1960), *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Mardaga, 435 pages

- JANIN (C.), LAPOSTOLLE (D.), GRASSET (E.), 2011, Ingénierie territoriale et apprentissage collectif : de l'intelligence à la compétence territoriale; le cas de deux démarches de spécification de produits AOC, 1<sup>ère</sup> Conférence Intercontinentale d'Intelligence Territoriale "Interdisciplinarité dans l'aménagement et développement des territoires", 13 pages
- JANNOT (G.), 2005, *Les métiers flous – Travail et action publique*, Octares, 193 pages
- JAVEAU (C.), 1991, *La société au jour le jour : écrits sur la vie quotidienne*, Editions De Boeck, 228 pages
- JAVEAU (C.), 2001, *Le Bricolage du social*, Presses universitaires de France, 232 pages
- JAVEAU (C.), 2003, *Petit manuel d'épistémologie des sciences du social*, La Lettre Volée, 56 pages
- JAVEAU (C.), 1994, « Le récit de vie comme figure méthodologique de la transaction sociale ». In M. Blanc, M. Mormont, J. Remy & T. Storrie (Ed.), *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale (suite)*, l'Harmattan, page 83 à 90
- JOSEPH (I.), 1992, *L'espace du public. Les compétences du citoyen*, Recherches-Plan urbain, 152 pages
- JOSEPH (I.), 1995, *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Colloque de Cerisy de 1993, Recherches-Plan Urbain, 304 pages
- JOSEPH (I.), 1998, *Erving Goffman et la microsociologie*, PUF, 128 pages
- JOSEPH (I.), 2007, « Parcours : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », in *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, CEFAL (D), SATURNO (C.), *Economica*, page 3 à 18
- JULLIEN (F.), 2009, *Les transformations silencieuses*, Grasset et Fasquelle, 197 pages

- K** KATZ (E.), LAZARSFELD (P.-F.), 1955, *Personal influence. the part played by people in the flow of mass communications*, The Free Press, 434 pages
- KHOSRAVI (S.), 2009, « Sweden: detention and deportation of asylum seekers », *Race & Class*, vol.50, page 38 à 56
- KLEIN (J.-L.), LAVILLE (J.-L.), MOULEART (F.), 2014, *L'innovation sociale*, Erès, 220 pages
- KNAFOU (R.), 1997, *Atlas de France, Tourisme et Loisirs*, Reclus La Documentation française, 126 pages

- L** LACLAU (E.), 1996, *Emancipations*, Verso, 124 pages
- LAFAYE (C.), 2000, " Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ? ", in Andrew (C.) et Paquet (G.) (eds.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 248 pages
- LAHIRE (B.), 2012, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Seuil, 393 pages
- LAJARGE (R.), 2012, *Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales*, HDR de Géographie, aménagement et sciences territoriales, sous la dir. De Vanier, 339 pages
- LAJARGE (R.), 2011, *Le développement territorial ou comment satisfaire le besoin grandissant de territorialités multiples*, colloque « Fonder les sciences du territoire », 4 pages

- LAJARGE (R.) et MOISE (C.), 2008, « Néotoponymie, marqueur et référent dans la recomposition de territoires urbains », *L'espace politique* n°5, page 97 à 111
- LARSEN (M.), PICHE (J.), 2009, *Exceptional State, Pragmatic Bureaucracy and Indefinite Detention: The Case of the Kingston Immigration Holding Centre*, Canadian Journal of Law & Society, page 203 à 229
- LATOURET (B.), 1989, *La science en action : Introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte, 672 pages
- LASSAVE (P.), 1997, *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Presses Universitaires du Mirail, 400 pages
- LAZZAROTTI (O.), 2004, « Les nouvelles frontières du monde », *Revue Espaces, tourisme & loisirs*, n° 216, page 14 à 17
- LAZZAROTTI (O.), 2012, *Habiter : Vers un nouveau concept*, Armand Colin, 334 pages
- LAZZAROTTI (O.), 2014, « Habiter le monde », *Documentation photographique La Documentation Française*, n° 8100, 64 pages
- LE CORBUSIER, 1946, *Propos d'urbanisme*, Éditions Bourrellet, 143 pages
- LEFEBVRE (H.), 1947, *Critique de la vie quotidienne*, Grasset, 170 pages
- LEFEBVRE (H.), 1981, *Critique de la vie quotidienne : de la modernité au modernisme, pour une métaphilosophie du quotidien*. Tome III, l'Arche, 170 pages
- LEFEBVRE (H.), 2000 [1974], *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 pages
- LEFEBVRE (H.), 2009 [1968], *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 135 pages
- LE GOAZIOU, 2005, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Édition revue et augmentée, 155 pages
- LEROI-GOURHAN, 1943, *L'Homme et la Matière : évolution et Techniques*, Albin Michel, 352 pages
- LEVI-STRAUSS (C.), 1974, *La pensée sauvage*, Pocket, 347 pages
- LEVY (J.), LUSSAULT (M.), 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 1034 pages
- LIMA (S.), 2003, *Découpage entre espaces et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la région de Kayes, Mali*, sous la direction de Patrick Gonin, Université de Poitiers, 532 pages
- LOPEZ (A.), FRANÇA (E.), PARDO COSTA (K.) et al., 2010, *Os cortiços : À experiência de São Paulo*, Prefeitura de São Paulo, 136 pages
- LOW (S.), 1996, « Spatializing culture : the sociol production and social construction of public space in Costa Rica » *America ethnologist*, volume 23, page 861 à 879
- LUKES (S.), 1974, *Power : À Radical View*, Macmillan, 200 pages
- LUSSAULT (M.), 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 222 pages
- LUSSAULT (M.), STOCK (M.), 2010, "Doing with space: towards a pragmatics of space", *Social Geography*, n°5, page 1 à 8
- LYDON (M.), 2011, *Tactical Urbanisme - Short term action - long terme change*, Vol. 1. New York, The Street Plans Collaborative, 25 pages
- LYDON (M.), GARCIA (A.), 2015. *Tactical Urbanism: Short-Term Actions for Long-Term Change*, Washington DC, IslandPress, 46 pages
- LYNCH (M.), 1993, "Going Full Circle in the Sociology of Knowledge: Comment on Lynch and Fuhrman", *Science, Technology, & Human Values*, n° 17, page 228 à 233

- M** MAIGRET (E.), 2000, « Les trois héritages de Michel de Certeau. Un projet éclaté d'analyse de la modernité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, N. 3, page 511 à 549
- MAISONDIEU (P.), 2010, (2010), Le rôle de l'espace dans l'exercice du droit des étrangers retenus, mémoire de Master 2, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris. [En ligne] <http://www.reseau-terra.eu/article1005.html>
- MAGGAUDA (P.), 2011, "When materiality 'bites back': Digital music consumption practices in the age of dematerialization", *Journal of Consumer Culture*, n°11, page 15 à 36
- MALINOWSKI (B.), 1922, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Gallimard, 606 pages
- MATHIEU (N.), 2007, L'évolution des modes d'habiter : un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales. Nouvelles ruralités, nouvelles ruralités en Europe, Peter Lang, page 25 à 45
- MARTIN (L.-L.), 2012, « 'Catch and Remove': Detention, Deterrence, and Discipline in US Noncitizen Family Detention Practice », *Geopolitics*, vol.17, n°2, page 312 à 334
- MARTOUZET (D.), 2007, *Le rapport affectif à la ville : premiers résultats*, in PAQUOT (T.), LUSSAILT (M.), YOUNES (C.), *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires, philosophie*, La Découverte, page 171 à 191
- MATHIEU (N.), 2007. « L'évolution des modes d'habiter : un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales. Introduction », in Luginbühl (Y.) (dir.), *Nouvelles ruralités, nouvelles ruralités en Europe*, Peter Lang, page 25 à 45
- MAURIS DEMOURIOUX (S.), 2015, « Comportement et normes », *Grand Lyon Direction de la prospective et du dialogue public*, 38 pages
- MAUSS (M.), 2012, *Essai sur le don*, PUF, 252 pages
- MENDRAS (H.), FORSE (M.), 1983, *Le changement social, tendances et paradigmes*, Armand Colin, 288 pages
- MICHEL (P.), 1993, Pour une sociologie des itinéraires de sens : une lecture politique du rapport entre croire et institution, *Archives de sciences sociales des religions*, Volume 82, page 223 à 238
- MICHALON (E.), 2015, « L'espace intérieur de la rétention. Policiers et retenus : travailler et habiter dans un lieu d'enfermement des étrangers en Roumanie », *Annales de géographie*, pages 208 à 230
- MIES, (F.), *De l'autre, Essai de typologie*, Presse universitaire de Namur, 208 pages
- MOINE (A.), 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, Tome 35, page 115 à 132
- MOINE (A.), 2008, « Analyser les territoires ». *Historiens & Géographes*, n° 403, page 81 à 91
- MOINE (A.), 2014, « Effets frontière dans l'Arc jurassien », in N° 9 *Frontières*, pages 137 à 154
- MOLIERE, 2007 [1671], *Les fourberies de Scapin*, Larousse, 156 pages

- MOREL-BROCHET (A.), 2007, « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », *Norois*, n°205, page 23 à 35.
- MORELLE (M.), 2006, « « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar) », *Annales de géographie*, n° 650, page 339 à 360
- MORIN (E.), 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Seuil, 158 pages

- N** NORMAN (D.), 1988, *The Psychology of Everyday Things*, Basic Books,
- NUNEZ MOSCOSO (J.), 2013, *Travail enseignant et formation : la culture des enseignants des spécialités agricoles au Chili*, sous la direction de MARCEL (J.-F.) et FLORES (L.), Université de Toulouse, 430 pages

- O** OGIEN (A.), 2015, *Garfinkel et la naissance de l'ethnométhodologie*, Occasional Paper n°34, Institut Marcel Mauss – CEMS, 18 pages
- OLLIVIER (E.), 1995, *Regarde, regarde les lions*, Albin Michel, 240 pages
- OPPENCHAIM (N.), 2012, *Mobilité quotidienne, socialisation et ségrégation : une analyse à partir des manières d'habiter des adolescents de Zones Urbaines Sensibles*, sous la direction de GODART (F.) et MASSOT (M-H), 595 pages

- P** PAQUOT (T.), 2000, « Un sociologue à Paris », *Espaces et Sociétés*, n°103, page 15 à 25
- PAQUOT (T.), 2001, *Le quotidien urbain. Essais sur les temps de la ville*, La Découverte, Paris, 192 pages.
- PAQUOT (T.), 2005, *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, L'imprimeur, 187 pages.
- PAQUOT, LUSSAULT, YOUNES, 2007, *Habiter, le propre de l'humain*, La découverte, 377 pages.
- PAQUOT (T.), YOUNES (C.), 2009, *Le territoire des philosophes : lieu et espace dans la pensée au XXe siècle*, La Découverte, 386 pages.
- PAQUOT (territoire), 2009, *L'espace public*, La découverte, 128 pages
- PAQUOT (T.) (dir.), 2015, *La ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières*, Infolio, 180 pages
- PECQUEUR (B.), 2000, *Le développement local*, Editions Syros, 148 pages
- PECQUEUR (B.) et ZIMMERMANN (J.-B.), 2004 *Economie de proximités*, Hermes-Lavoisier, 254 pages
- PETONNET (C.), 1982, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'homme*, vol. 22, page 37 à 44
- PEREC (G.), 1974, *Espèces d'espaces*, Galilée, 185 pages.
- PICON (A.), 1998, *La ville territoire des cyborgs*, Éd. de l'Imprimeur, 112 pages
- PIETTE (A.), 1992, *Le mode mineur de la réalité. Paradoxes et photographies en anthropologie*, Peeters, 118 pages
- PINTO (L.), 2009, *Le collectif et l'individu. Considérations durkheimiennes*, Raisons d'agir, 151 pages
- PIOLLE (X.), 1990, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? » *L'espace Géographique*, n°4, page 349 à 358

- PIVETEAU (V.), 2011, « L'ingénierie territoriale, défi pour la gouvernance », *Pour*, 2/2011 (N° 209-210), p. 159-164
- PRADEL (B.), 2010, Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs, sous la direction de GODART (F.) et MASSOT (M.-H.), Université Paris-Est, 550 pages
- PROULX (S.), 1994, « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication*, 15/2, page 171 à 197.
- PUAD (D.), 2015, *Le travail social ou l'« art de l'ordinaire*, Yapaka, 63 pages

**Q** QUERE (L.), 1997, "La situation toujours négligée ?", *Réseaux*, Vol. 15, page 163 à 192

- RADJOU (N., PRABHU (J., AHUJA (S.), 2013, *L'innovation jugaad*, Brochet, 378 pages
- RAFFESTIN (C.), 1977, « Paysage et territorialité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 21, page 123 à 134.

- R** RAFFESTIN (C.), 1986, *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, 343 pages.
- RANCIERE (J.), 2000, *Le partage du sensible, Esthétique et politique*, La Fabrique, 74 pages
- RAYMOND (H.), 2001 (1965), *Paroles habitantes. Une méthode d'analyse*, L'Harmattan, 124 pages.
- RECKWITZ (A.), 2002, "The statuts of the material in theories of culture : from social structure to artifacts", *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 32, n° 2, page 195 à 217
- RELPH (E.), 1976, *Place and placelessness*, Pion, 166 pages.
- REMY (J.), 1984, J., 1984. « Centration, centralité et haut lieu : dialectique entre une pensée représentative et une pensée opératoire », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n°3-4, page 449 à 486
- RENAULD (V.), 2012, *Fabrication et usage des écoquartiers français. Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, sous la direction de TOUSSAINT (J.-Y), Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 269 pages
- RETAILLE (D.), 1993, *Le monde, espaces et systèmes*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 596 pages
- ROGERS (E.N.), SERT (J.L.), TYRWHIT (J.), (coord ), 1952, *The Heart of the City : towards the humanisation of urban Life*, Lund Humphries and C°. Ltd., 185 pages
- ROGERS (E.), 1962, *Diffusion of Innovations*, The free press, 453 pages
- ROBINSON (J.), 2006, *Ordinary Cities. Between Modernity and Development*, Routledge, 204 pages.
- ROPKE (I.), 2009, « Theories of practice – new inspiration for ecological economic studies on consumption », *Ecological Economics*, vol. 68, page 2490 à 2497
- ROSENBERG (S.), 2003, « Qualification mutuelle, des habitants-problèmes aux habitants-solution », *Revue Territoires*, n°441, page 36 à 37
- RIPOLL (F.), 2005, « S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation ? », *Noroi*, n°195, page 29 à 42.

ROUX (E.), VANIER (M.), 2008, *La périurbanisation : problématique et perspectives*, La Documentation Française, 88 pages  
RIPOLL (F.) et VESCHAMBRE (V.), 2005, « Introduction », *Norois*, n°195, page 7 à 15.

- S** SACHS (I.), 1978, « Ecodéveloppement : une approche de planification », *Economie Rurale*, n°124, page 16 à 22  
SACHS (I.), 1993, *L'écodéveloppement*, Syros, 124 pages  
SACK (R.), 1986, *Human Territoriality. Its Theory and History*, Cambridge University Press, 272 pages  
SALOMON CAVIN (J.), 2005, *La ville mal-aimée, Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaisons, évolution*, PTUR, 236 pages.  
SALOMON CAVIN (J.), MARCHAND (B.), 2010, *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*, PPUR, 329 pages.  
SANSOT (P.) 1991, *Les gens de peu*, Presses universitaires de France, 224 pages  
SAVOIE-ZAJC (L.), 2001, *La recherche-action en éducation: ses cadres épistémologiques, sa pertinence, ses limites.* in M. ANADON (M.) et L'HOSTIE (M.) (dir.). *Nouvelles dynamiques de recherche en éducation*, Presses de l'Université Laval. page 15 à 49  
SAVOIE-ZAJC (L.), 2003, « L'entrevue semi-dirigée », in : Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Les Presses de l'Université du Québec, page 293 à 316  
SCHATZKI (T.-R.), 1996, *Social practices - a wittgensteinian approach to human activity and the social*, Cambridge, Cambridge University Press, 260 pages  
SCHATZKI (T.-R.), 2002, *The site of the social : A philosophical account of the constitution of social life and change*, Pennsylvania State University Press, 320 pages  
SCHATZKI (T.-R.), 2005, « Peripheral vision : The sites of organizations », *Organization Studies*, vol. 26, n° 3, page 465 à 484  
SCHMITZ (S.) (dir.), 2012, « Le « mode d'habiter » : analyse de l'usage d'une notion émergente en géographie », in Lazzarotti (O.) (dir.), *Habiter. Vers un nouveau concept ?* Armand Colin, pages 37 à 49  
SCHWINT (D.), 2005, *Le savoir artisan. L'efficacité de la mètis*, L'harmattan, 256 pages  
SEGAUD (M.), 2010 [2<sup>ème</sup> ed.], *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, 245 pages  
SEDDIK (H.), 2009, *L'Art de la Ruse. Etude lexicale, rhétorique et dramaturgique de la ruse dans les comédies de Molière*, sous la direction de DECLERCQ (G.), Université Sorbonne Nouvelle – Paris III, Art du spectacle, science de l'information et de la communication, 718 pages  
SEN (A.), 2000, *Repenser l'inégalité*, Seuil, 281 pages.  
SENNETT, 2010, *Ce que sait la main : La culture de l'artisanat*, Albin Michel, 403 pages  
SERRES (M.), 1999, *Variations sur le corps*, Le pommier, 173 pages  
SERRES (M.), 2003, *Hominescence*, Le livre de poche, 379 pages  
SHAPIN (S.), 1989, "The Invisible Technician", *American Scientist*, n° 77, page 554 à 563



- SHOVE (E.), PANTZAR (M.), 2005, « Consumers, producers and practices », *Journal of Consumer Culture*, vol. 5, page 43 à 64
- SÖDERSTRÖM (O.), 2000, *L'usage du projet: analyser les pratiques sociales et concevoir le projet urbain*, Payot, 145 pages.
- SÖDERSTRÖM (O.), 2010, « From urban wastelands to new-build gentrification : the case of Swiss cities », special issue on New-Build Gentrification, *Population Space and Place* vol. 6, No 5, page 429 à 442
- SOJA, (E.), 1971, *The political organization of space*, Association of American geographers, 54 pages.
- SORRE (M.), 1952, *Les fondements de la géographie humaine. Tome 3 L'habitat. Conclusion générale*, Armand Colin, 449 pages.
- SORMAN (J.), LAPIERRE (E.), 2011, *L'inhabitable*, Pavillon de l'Arsenal, 159 pages.
- SORMAN (J.), LAPIERRE (E.), 2015, *L'inhabitable*, Gallimard, 88 pages
- STASZAK (J.) *et al.*, 1999, *Géographies anglo-saxonnes, tendances contemporaines*, Belin, 313 pages
- STOCK (M.), 2004, "L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 7 pages.
- STOCK (M.), 2005, "Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ?", *EspacesTemps.net*, 8 pages.
- STOCK (M.), 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, 14 pages
- STOCK (M.), 2006, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, page 213 à 230
- STOCK (M.), 2007, *Théorie de l'habiter. Questionnement*, in PAQUOT, LUSSAULT, YOUNES, 2007, *Habiter, le propre de l'humain*, page 103 à 125
- STOCK (M.), 2012, « « Faire avec de l'espace ». Pour une approche de l'habiter par les pratiques », in LAZZAROTTI (O.), *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, Armand Colin, page 59 à 78
- STOCK (M.), 2015, « Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annale de Géographie*, n° 704, page 424 à 441
- STRONG (M.), 1997, « Earth Council's Support for the Policy Forum on Greenhouse Gas Emissions Trading », *Global Greenhouse Emissions Trader*, UNCTAD, page 1 à 2

**T** TEIXEIRA (A.), 2010, « Pour une anthropologie de l'« l'habitat institutionnel » catholique dans le sillage de Michel de Certeau », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 23, p. 117-139.

TOMAS (F.), 2001a, « Du centre civique à l'espace public », *Géocarrefour*, Vol. 76, Page 3 et 4

TOMAS (F.), 2001b, « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour*, Vol. 76, Page 75 à 84

TORRE (A.), BEURET (J.-E.), 2012, *Proximités territoriales*, Economica, 105 pages

TROPER (M.), 2011, *Le droit et la nécessité*, Presses Universitaires de France, 296 pages

TUAN (Y.-F.), 1977, *Space and Place. The Perspective of Experience*, University of Minnesota Press, 248 pages

- TURGEON (L.), 1998, « L'état des entre-lieux », in L. Turgeon (dir.). *Les Entre-Lieux de la culture*, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, page 11 à 26.
- TURNER (V.), 1969, *Liminality and Communitas*, in TURNER (V.) *The ritual process, Structure and Anti-Structure*, Aldine Transaction, page 358 à 374
- TURQUIN (E.), , Ingénierie de territoire : vers l'émergence d'une discipline scientifique? Approches croisées des fondements, attendus et pratiques professionnels et académiques, sous la direction de PECQUEUR (B.), doctorat en sciences du territoire, UMR PACTE

- V** VAN GENNEP (A.), 1910, *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.*, Librairie Stock, 315 pages
- VANIER (M.), 2005, *L'interterritorialité: des pistes pour hâter l'émancipation spatiale*, in ANTHEAUME (B.) GIRAUT (F.), *Le territoire est mort, vive les territoires*, IRD Editions, page 317 à 336
- 336, 2005
- VANIER (M.), 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Economica, 200 pages
- VAZ (L.F.), 1994, « Dos cortiços às favelas e aos edifícios de apartamentos – a modernização da moradia no Rio de Janeiro », *Análise social*, vol. XXIX, page 581 à 597
- VEYNE (P.), 1983, *Comment on écrit l'histoire*, Gallimard, 438 pages
- VESCHAMBRE (V.), 2005, « La notion d'appropriation », *Noroi*, n° 195, pages 115 à 116.
- VIDAL (F.), 2010, « Faire la ville et pratiquer des lieux. L'histoire du tourisme sur les pas de Michel de Certeau », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 23, p. 99-115.

- W** WANEGFFELEN (T.), 2011, *Le roseau pensant, Ruse de la Modernité Occidentale*, Payot, 301 pages
- WERLEN (B.), 1996, *Society, Action and Space*, Routledge, 272 pages

- Z** ZARIFIAN (P.), 2004, *Le modèle de la compétence, Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions*, Liaisons, 114 pages
- ZEPF (M.) sous la dir, 2004, *Concertier, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, 175 pages.

# TABLE DES MATIERES

<b>Résumé</b>	<b>2</b>
<b>Abstract</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire</b>	<b>7</b>
<b>Introduction générale</b>	<b>11</b>
<b>Partie I. Habiter ordinaire et désir d'inventivité ?</b>	<b>18</b>
<b>Introduction de la partie I</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 1. Habiter comme pratique</b>	<b>21</b>
<b>Introduction</b>	<b>21</b>
<b>1.1 L'habiter, comme pratique du territoire</b>	<b>23</b>
<b>1.2 Habiter le quotidien, entre pratique territoriale et territoire administré ?</b>	<b>26</b>
<b>1.3 Des pratiques habitantes à l'habitabilité</b>	<b>30</b>
<b>1.4 L'habitant comme acteur de son quotidien</b>	<b>34</b>
<b>Conclusion</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 2. Habiter l'espace public sous contraintes</b>	<b>36</b>
<b>Introduction</b>	<b>36</b>
<b>2.1 L'espace public comme contrainte des interactions ?</b>	<b>37</b>
2.1.1 Le public comme objet de recherche, lectures d'Isaac Joseph	37
2.1.2 Origines scientifiques de la notion	37
2.1.3 L'espace public ou l'espace des rencontres	39
<b>2.2 Les normes communes une contrainte de l'habiter ?</b>	<b>42</b>
2.2.1 Les différentes normes	42
2.2.2 Les normes qui touchent la question de l'habiter	43
2.2.3 Les normes en pratique	45
2.2.4 L'influence des pratiques sur les normes, et retour ?	46
2.2.5 Suivre ou transgresser la norme, la transgression comme voie de la créativité ?	47
<b>2.3 Pratiques territoriales habitantes : résultantes de ces contraintes</b>	<b>51</b>
2.3.1 L'origine de la « practice theory »	51
2.3.2 Les théories de l'action en sciences sociales et humaines	53
2.3.3 Dimension territoriale et diffusion des pratiques habitantes	56
<b>Conclusion</b>	<b>59</b>
<b>Chapitre 3. Les sources contemporaines de l'inventivité habitante</b>	<b>61</b>
<b>Introduction</b>	<b>61</b>

<b>3.1</b>	<b>L'éclairage certalien</b>	<b>63</b>
3.1.1	À l'origine, le mystique	64
3.1.2	Les fondements scientifiques des « arts de faire » et des « tactiques »	65
3.1.3	Les arts de faire, des pratiques entre tactiques et stratégies	68
3.1.4	En marchant, on identifie les tactiques ; en voyant d'en haut, on identifie les stratégies	69
<b>3.2</b>	<b>Apports théoriques pour définir l'inventivité habitante</b>	<b>76</b>
3.2.1	Pour ruser : le besoin de mètis	76
3.2.2	Le bricolage : Lévi-Strauss	79
3.2.3	La question de l'inventivité dans les autres sciences	80
3.2.4	La question de l'inventivité organisée au sein de la société civile	82
3.2.5	Une définition de l'inventivité habitante	84
	<b>Conclusion</b>	<b>86</b>
	<b>Conclusion de la partie I</b>	<b>87</b>
	<b>Partie II. L'inventivité habitante et les pratiques territoriales : méthodes et collection d'objets</b>	<b>89</b>
	<b>Introduction de la partie II</b>	<b>90</b>
	<b>Chapitre 4. Protocole méthodologique et terrains de recherche</b>	<b>93</b>
	<b>Introduction</b>	<b>93</b>
<b>4.1</b>	<b>Doctorant en CIFRE : une posture de médiateur dans l'intégration de l'entreprise ?</b>	<b>94</b>
4.1.1	Le système Inddigo regardé par un doctorant en CIFRE	95
4.1.2	Mon histoire d'Inddigo	97
4.1.3	Une organisation entre verticalité et horizontalité	97
4.1.4	Le système TAM Chambéry : de la proximité pour interagir	100
4.1.5	La posture du sachant peu efficace	101
4.1.6	La médiation sociale pour permettre l'appropriation	106
<b>4.2</b>	<b>Une approche systémique, micro-géographique et compréhensive</b>	<b>109</b>
4.2.1	Les approches adoptées à partir des sciences territoriales	110
<b>4.3</b>	<b>Les terrains de la recherche</b>	<b>117</b>
4.3.1	Les terrains expérimentaux : le bassin lyonnais et le bassin chambérien	117
4.3.2	Les terrains d'étude : l'Université Blaise Pascal, l'association Air Rhône-Alpes, le quartier des Marmiers à Aurillac, le département du Gard, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau	121
<b>4.4</b>	<b>Méthodes et investigations</b>	<b>129</b>
4.4.1	Les outils classiques issus des Sciences Territoriales	129
4.4.2	Les outils innovants à la croisée de Sciences Humaines et des besoins Inddigo	135
	<b>Conclusion</b>	<b>147</b>
	<b>Chapitre 5. La collection de l'inventivité habitante</b>	<b>149</b>
	<b>Introduction</b>	<b>149</b>
<b>5.1</b>	<b>Le livre de codification</b>	<b>152</b>

<b>5.2</b>	<b>La collection de l' inventivité habitante</b>	<b>163</b>
<b>5.3</b>	<b>Les conditions territoriales de l' inventivité habitante</b>	<b>172</b>
5.3.1	L'intensité interactionnelle	172
5.3.2	Le manque comme générateur d' inventivités	173
5.3.3	Le budget participatif, une politique publique incitatrice d' inventivités	174
5.3.4	Penser l' ordinaire	175
	<b>Conclusion</b>	<b>176</b>
	<b>Chapitre 6. Enquêtes en bureau d' étude : analyse réflexive</b>	<b>177</b>
	<b>Introduction</b>	<b>177</b>
<b>6.1</b>	<b>La mise à l' épreuve dans un bureau d' étude : problème et méthode</b>	<b>178</b>
<b>6.2</b>	<b>Méthodes et analyses quantitatives : Le cas des Cézeaux et de la DDTM du Gard</b>	<b>180</b>
6.2.1	Le choix sémantique	180
6.2.2	Les choix du quantitatif	181
6.2.3	Les enquêtes	182
6.2.4	Les retours d' expérience	191
<b>6.3</b>	<b>S' adapter : une méthode d' immersion aux besoins des clients</b>	<b>194</b>
6.3.1	L' historique de l' immersion au sein d' Inddigo	194
6.3.2	La médiation comme technique en politique de la ville et une nouveauté en ingénierie territoriale	195
6.3.3	La co-construction d' un diagnostic partagé	199
6.3.4	Les sérieux games pour donner envie de prendre en compte l' habitabilité	207
	<b>Conclusion</b>	<b>213</b>
	<b>Conclusion de la partie II</b>	<b>215</b>
	<b>Partie III. Habitabilité et ingénierie territoriale</b>	<b>217</b>
	<b>Introduction de la partie III</b>	<b>218</b>
	<b>Chapitre 7. L' habitant aménageur, l' habitabilité et l' ingénierie territoriale</b>	<b>221</b>
	<b>Introduction</b>	<b>221</b>
<b>7.1</b>	<b>Habitants et la fabrique territoriale</b>	<b>222</b>
7.1.1	L' habitant, au-delà d' un consommateur ?	223
7.1.2	L' action publique et l' expérimentation	229
7.1.3	L' inventivité habitante est-elle une forme d' urbanisme tactique ?	230
<b>7.2</b>	<b>Action publique et traitement de l' habitabilité</b>	<b>238</b>
7.2.1	Le développement durable contemporain vecteur d' habitabilité : une lecture de l' épanouissement des individus.	238
7.2.2	Les politiques de développement durable et l' épanouissement des individus	240
7.2.3	La politique de la ville comme génératrice d' habitabilité ?	243
<b>7.3</b>	<b>L' ingénierie de proximité : des modèles territoriaux ?</b>	<b>249</b>
7.3.1	L' URACS, la liberté comme un moteur de l' action politique ?	252
7.3.2	Les centres sociaux et les ACA : de l' ingénierie de proximité pour accroître les libertés	253

7.3.3	Une ingénierie de l'émancipation non intentionnelle : l'exemple de la MJC de Chambéry, La miete, Anciela, et l'Accorderie de Chambéry	255
<b>7.4</b>	<b>Traiter l'habitabilité ou l'ingénierie territoriale critique</b>	<b>258</b>
7.4.1	Des matériaux et des méthodes d'enquête plus proches des besoins	258
7.4.2	Réduire les coûts des projets n'est pas réduire les coûts de production	260
7.4.3	L'accompagnement de l'innovation habitante	261
7.4.4	La curiosité des élus locaux pour les usages du territoire	262
7.4.5	Traiter l'habitabilité pour voir autrement les territoires	263
	<b>Conclusion</b>	<b>265</b>
	<b>Chapitre 8. L'amélioration de l'habitabilité par l'émancipation ?</b>	<b>267</b>
	<b>Introduction</b>	<b>267</b>
<b>8.1</b>	<b>Les motivations de l'inventivité habitante : un besoin d'émancipation territoriale ?</b>	<b>268</b>
8.1.1	L'inventivité et émancipation : la question du passage de l'individu au collectif	268
8.1.2	Captif et inhabitabilité ?	269
8.1.3	Être doté d'inventivité pour bien habiter : les familles de l'inventivité habitante	274
<b>8.2</b>	<b>Emancipation, empowerment et coopération</b>	<b>284</b>
8.2.1	Emancipation et empowerment	284
8.2.2	L'émancipation, entre logiques théoriques et ambitions pragmatiques	288
8.2.3	De la coopération pour l'émancipation ?	289
<b>8.3</b>	<b>Favoriser la liberté pour faciliter l'habitabilité</b>	<b>292</b>
8.3.1	Réenclencher la médiation	292
8.3.2	Le lien social	294
8.3.3	Développer le pouvoir d'agir au sein de la démocratie participative	295
8.3.4	Outiller les habitants	298
8.3.5	Une projection de l'émancipation, pour des espaces publics de liberté ?	299
	<b>Conclusion</b>	<b>302</b>
	<b>Chapitre 9. L'ingénierie territoriale : du diagnostic d'usage à l'action publique</b>	<b>305</b>
	<b>Introduction</b>	<b>305</b>
<b>9.1</b>	<b>De la frontière entre savoirs « experts » et savoirs « vernaculaires »</b>	<b>307</b>
9.1.1	Quelle prise en considération des savoirs ordinaires ?	307
9.1.2	La proposition n°1 : l'inventivité habitante pour évaluer la phase d'expérimentation d'un projet d'aménagement	309
<b>9.2</b>	<b>Mesurer l'habitabilité par les usages pour aménager les territoires</b>	<b>309</b>
9.2.1	L'évaluation de l'habitabilité, l'analyse de la DDTM du Gard	310
9.2.2	La proposition n°2 : des savoirs ordinaires à l'analyse des usages : Mesurer l'habitabilité	311
<b>9.3</b>	<b>L'habitabilité questionne les politiques de participation dans les collectivités territoriales</b>	<b>312</b>
9.3.1	À la recherche de l'inventivité habitante dans les ateliers participatifs	312
9.3.2	Proposition n°3 : sortir la participation des univers clos	315
<b>9.4</b>	<b>L'inventivité et l'innovateur: quelle diffusion ?</b>	<b>317</b>

9.4.1	Le passage de l'innovateur à la société	317
9.4.2	proposition n°4 : trouver une posture entre médiateur et passeur pour favoriser la diffusion	320
	<b>Conclusion</b>	<b>322</b>
	<b><i>Conclusion de la partie III</i></b>	<b>323</b>
	<b><i>Conclusion générale</i></b>	<b>326</b>
	<b><i>Liste des sigles</i></b>	<b>333</b>
	<b><i>Liste des tables</i></b>	<b>335</b>
	<b>Liste des cartes</b>	<b>335</b>
	<b>Liste des encarts</b>	<b>335</b>
	<b>Liste des photographies</b>	<b>335</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>336</b>
	<b>Liste des schémas</b>	<b>336</b>
	<b>Liste des graphiques</b>	<b>336</b>
	<b>Liste des illustrations</b>	<b>336</b>
	<b>Liste des figures</b>	<b>336</b>
	<b><i>Bibliographie</i></b>	<b>337</b>
	<b><i>Table des matières</i></b>	<b>353</b>